00391

ANNÉE — SAMEDI, 1er OCTOBRE 1898 — N° 226

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 8 Boulevard de Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an. 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » la port en sus

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LA PRÉVOYANTE

Société française d'Assurances mutuelles sur la vie avec garanties en cas de décès

ŒUVRE DE MUTUALITÉ PURE

Autorisée par décret du Président de la République en date du 5 mars 1898 et fonctionnant sous le contrôle direct et permanent de l'Etat et sous la surveillance immédiate des sociétaires

Siège social : 42, rue de l'Hôtel-de-Ville, 42 — LYON

Le but de la *Prévoyante* est la constitution d'un capital, d'une dot, d'une pension de retraite ou rente viagère, *à chacun*, en douze ans.

Versement pendant *10 ans seulement*, polices à la portée de tous, cotisations *depuis cinq francs par mois*.

Dotations des enfants, contre-assurance en cas de décès.

Combinaison spéciale

pour obtenir aux caisses de l'Etat ou aux institutions autorisées à cet effet *des retraites ou rentes viagères*, à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Pour tous renseignements, s'adresser à MM. J.-B. PETIT et RICCI, inspecteurs pour la Corse,

11, Boulevard du Palais, 11. — Bastia

Des Agents sont demandés dans tout le département.

A VENDRE

Une maison située au Nouvo Port, rue Fraissinet, au 4e, co tenant sept pièces, n° 4.

S'adresser au bureau de l'U ne à Gaz.

Voulez-vous de la bonne bière à la Brasserie Gasparri

Place Saint-Nicolas

Vente en gros et en détail

PHARMACIE TEILLIE

Extrait titré pour préparer soi-même instantanément un litre de VIN DE QUINQUINA

Le meilleur des Cigare 10 c. est sans contredit le

CIGARE MATTE

Le demander dans tous les débits de tabacs.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia

Ce Vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0,30 le paquet.

Demandez dans tous les Cafés:

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI à 10 c

Une vraie merveille artistique

à moitié prix de sa juste valeur

Dans le but de répandre et faire apprécier par tout le monde le perfectionnement artistique avec lequel, à l'aide d'un procédé photographique trouvé par nous, nous reproduisons sur n'importe quelle photographie des

PORTRAITS DE GRANDEUR NATURELLE

parfaitement ressemblants et absolument inaltérables, nous avons créé un nouveau type de reproduction joignant à notre procédé spécial scientifique, l'idéal de l'art et du bon goût le plus raffiné. Cette merveille artistique aussi bien achevée qu'élégamment finie forme un superbe tableau de 60×80 centimètres d'une valeur inestimable et d'un effet charmant ; nous l'offrons à titre d'une Réclame exceptionnel leau prix inouï de **Frs 29**, frais d'envoi compris. — Pour éviter une correspondance inutile il suffit de nous remettre, avec un mandat-poste, la petite photographie à reproduire qui sera retournée intacte avec le portrait agrandi.

UNION ARTISTIQUE RAPHEL, *21, Rue St-Laurent, Gênes (Italie)*

GRANDE OCCASION

exceptionnelle aux Lecteurs du Journa

SPLENDIDES

Services de Table

en Terre de Fer

décorée (bleu, rose ou mauve) **74 pièces:** 12 assiettes creuses, 48 plats, 14 pièces diverses.

Vendus : 10 Francs

Ces services sont vendus partout 30 francs.

Service à dessert assorti 42 pièces, **8 francs.**

Joindre **1 fr. 50** par Service pour l'emballage. — Envoi franc de port contre mandat adressé à M. Beaugrand, 27-29, passage de l'Opéra, Paris.

Demandez partout la CEDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie. Liqueur apéritive, digestive, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

PHARMACIE DANÉ

Pharmacien de l'Hôpital Civil

Chef du Laboratoire de Bactériologie

Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.

Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.

Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins*.

Fournitures pour la photographie.

Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.

Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui: Saint Remy.

Soleil: (heure nationale)

Lever 5h 26 m. — Coucher 5 h. 18 m.

Dernier quartier, le 7. — Nouvelle, le 15

Tribunal de 1re Instance de Bastia.

30 SEPTEMBRE

CULTURE DES AGRUMI

...n de nous et chez nous

...outes les cultures pratiquées en ... celle des *agrumi* est sans contredit la mieux soignée ; elle n'offre ...seul inconvénient, c'est de ne ...pondre toujours aux exigences ...mmerce, c'est à-dire que les fruits ...ls, les emballages ne sont pas ... — malheureusement, très ...t — du goût du consommateur. ...est ordre d'idées, l'Algérie a fait ...nds progrès ces quelques dernières années.

...cette colonie, les cultures d'o... et de mandarinier sont arrivées ...point tel que la consommation ...nne, marseillaise et autre est ...s alimentée par ses produits. ...e dernière, on a évalué à 150.000 ...bre de caisses d'oranges aigres envoyées en Europe. Chaque ...contenait 400 oranges, cela fortotal de 60 millions d'oranges. ...ajoute la mandarine, dont les ...sont évaluées à 21 millions, on ...rait ... de l'importance que la ...e des *agrumi* a acquis dans no...session coloniale. Dieu sait ce...t si les mandarines algérien...ar exemple, douillettement en...ées dans du papier soie, sont ...délicates et délicieuses que celles ...roduisent certaines régions de ...se.

...stalons cependant que le com... recherche les aurantiacées al...nes. Pourquoi cela ? parce que ...liteur et le cultivateur surtout ... comprendre qu'il ne fallait à la ...mmation que des fruits précoces, beaux, abondants et exempts de ces taches noires qui les déparent et les déprécient, que l'on voit trop fréquemment sur les oranges expédiées de Corse.

Les résultats avantageux, auxquels les colons algériens sont arrivés, nous pouvons et devons même les obtenir en Corse, particulièrement dans les parties de notre île que la nature semble avoir créées exprès pour recevoir cette culture.

Des soins culturaux, une pratique agricole intelligente et la plantation de bonnes variétés à la fois précoces et commerciales, voilà tout le secret. Cela ne s'obtient pas du jour au lendemain, aussi s'attarder trop longtemps à entrer dans cette voie, serait commettre une grave faute, faire preuve d'une grande incurie et voir enfin les grands marchés de Paris, Londres, Bruxelles, Vienne, Berlin, etc., fermés à l'exportation de nos produits.

En même temps que les efforts d'une grande partie de notre population rurale doivent se porter vers la production d'oranges et mandarines, belles, savoureuses, précoces, abondantes et commerciales, vers l'amélioration de nos méthodes d'emballage, de façon à frapper du premier coup l'attention du consommateur, celle ci ne doit pas perdre de vue que la culture d'un produit similaire, nous voulons parler des « chinois » peut donner des avantages pécuniaires très appréciables.

A ce sujet nous ne saurions trop attirer l'attention de ceux que nos modestes causeries agricoles peuvent intéresser, sur les indications suivantes, fournies par M. Doljin du Fresnel, agent commercial de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, dans un rapport adressé à M. le Résident général de Tunisie :

« Deux importants industriels de Clermont-Ferraud, dit-il, MM. Vallon de la Vilette et Prunière, fabricants de dragées, bonbons et fruits confits, m'ont chargé de vous signaler tout l'avantage qu'il y aurait, pour l'intérêt économique de la Régence, à y encourager l'acclimatation de certaines variétés d'orangers qui se cultivent actuellement en Italie, et qui pourraient facilement réussir en Tunisie et donner lieu à un commerce non sans importance avec la Métropole.

» Ils m'ont cité, entr'autres, le « chinois » dont, à eux seuls, ils importent annuellement plus de 500.000 kilogrammes. Ce fruit est également d'une consommation constante pour la confiserie à Paris et à Apt (Vaucluse).

» Les différentes espèces d'aurantiacées ne se récoltent en général qu'une fois par an, et ne sont pas de facile conservation. L'industrie française est parvenue à trouver un procédé de conservation. Elle conseille aux producteurs des contrées d'où les « chinois » sont exportés, de les saturer d'eau de mer. Aussi n'est-ce qu'en barils, et mêlés à cette eau, qu'ils pourront arriver en France dans un état convenable de fraîcheur.

» Les « chinois » d'Italie sont soumis, à leur entrée en France, à une taxe douanière assez élevée. Le jour où la Tunisie sera en état d'exporter *ces produits en France*, elle aura facilement la préférence et l'avantage. »

Ce qui est dit de la Tunisie s'applique, au même titre, à l'Algérie.

Nous ajouterons à notre tour, que cette communication a une très grande importance pour la Corse. Aussi aimons-nous à penser que les propriétaires de terrains propres à la culture des orangers, mandariniers et chinois ne s'endormiront que trop s'en inspirer, n'ils tiendront à faire fructifier leurs terres.

J.-B. CASTELLI.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

M. le colonel Astima a adressé la circulaire suivante aux électeurs de l'arrondissement de Bastia.

Mes chers concitoyens,

Le 8 Mai dernier votre confiance m'avait appelé à prendre place au sein de la représentation républicaine et homogène qui a pris à tâche de régénérer le pays et du travailler avec un effort constant à la prospérité matérielle et morale de la Corse.

Votre volonté, la volonté souveraine du peuple, s'était nettement manifestée sur mon nom. Pour une fois elle n'a pas été assez forte pour me consacrer le défenseur de vos intérêts.

Avec plus d'élan, avec plus de spontanéité, avec une ardeur accrue et un zèle d'autant plus vif que vos efforts ont été stériles, vous ferez encore une fois votre devoir d'électeurs libres, d'électeurs indépendants, d'électeurs républicains.

Ensemble, espérons-le, nous continuerons l'œuvre d'émancipation et de progrès.

Mon programme vous le connaissez. Tout à vous.

L'intérêt du pays au-dessus de tout.

Mon attention s'arrêtera spécialement sur ces questions vitales : chemins de fer, routes, services maritimes postaux, augmentation des retraites des inscrits maritimes, en un mot sur tout ce qui aura trait au relèvement de notre pays et au bien-être de nos populations rurales, et en particulier de cette classe si intéressante des ouvriers.

Animé de ces fiers sentiments, tous mes efforts tendront à leur accomplissement définitif.

Marchez aux urnes, fièrement, la tête haute, aux cris répétés de :

Vive la Corse !

Vive Bastia !

Vive la République !

Croyez, mes chers concitoyens, à mon profond dévouement.

COLONEL ASTIMA,
Ancien député.

LETTRE
DE
NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII

Du Rosaire de Marie

A nos Vénérables Frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires, en paix et en communion avec le Siège apostolique.

LÉON XIII, PAPE

Lorsque Nous considérons le long temps que par la volonté de Dieu Nous avons gravé dans l'exercice du souverain Pontificat, Nous ne pouvons Nous empêcher de reconnaître que, malgré Notre indignité, Nous avons éprouvé l'appui très efficace de la divine Providence. Ce secours, Nous pouvons qu'il Nous faut l'attribuer surtout

---

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

TROISIÈME PARTIE

La Revanche de Vidocq

V

COMMENCEMENT DE LA FIN

(Suite)

...onent suffit à Roland pour reprendre ses ...nes bleus sous jeu. Il avait eu le désavan... le premier engagement. Ce fut lui qui ... dans la seconde passe.

...ssurt des grands combinons ne sont pas ...ire: Vidocq l'a prouvé dans le chapitre ... Il ne sont pas uniquement dans les ... plus. Les campagnes en fourmillent ou ...ntent que le Conservatoire. Le diseur de ...Rasoulles avait été élevé au village. A ...ne d'audace supérieure, il joignait une ...ssance remarquable.

...ulmes gens, votre conscience, répondit-il ...e sourcières froides. Dénoncez moi ! accusez-moi arrêter, au besoin !...

Aussi bien tout m'accuse et me dénonce depuis qu'est-il à par la force qui me subjugue, je me suis associé volontairement à notre œuvre. Rien au monde, en effet, ne m'obligeait à vous faire des confidences, une promesse. Rechercher, découvrir, punir le vrai coupable, c'est l'office de la justice, c'est la vôtre, et non la mienne. Quel intérêt ai je, dès-lors, moins celui de servir — à mes dépens peut-être — une femme devant laquelle je me prosternerai encore, malgré son erreur et ses menaces ? Donc, je ne me révolte pas, je ne proteste pas. Je comprends vos impatiences, je leur pardonne et je me tais. Que dis-je ! je bénis votre main, même quand elle me soustrait la joie et quand elle me brise le cœur !

Il s'était redressé, animé, transfiguré.

— Et pourtant, à mon tour, pourrais-je violemment, je pourrais vous crier : Prenez garde ! Si, mes très, brisé, affolé par vos soupçons, j'allais oublier cette loi chrétienne qui défend d'attenter à sa propre vie ! Si j'allais mieux mourir que renoncer à mes projets, à mes illusions, à mes espérances que j'ai hâtées sur vos paroles et dont vous abattez l'édifice d'un souffle ! Si, en sortant d'ici, on, tout de suite, nous vous jure, j'allais l'emporter dans la tombe, ce secret que vous prétendez m'arracher avant l'heure !

Tout cela n'était guère que de la déclamation calculée, emphatique, théâtrale et de mauvais goût. Mais c'est à ces traits, à ces mouvements de la scène que se taisent plier le plus souvent les femmes novices en amour.

L'énergie, chez Hélène, n'excluait point la naïveté. D'ailleurs, l'accent, la mimique, le masque arrivaient chez Roland à un degré à cette puissance, à cette perfection de naturel que, seule, les artistes d'un immense talent peuvent atteindre.

Ce fut à la belle Limonadière de trembler, de pâlir, et de s'exclamer avec des larmes dans la voix :

— Oh ! vous ne feriez pas cela !

Pour toute réponse, le diseur de madame Mazerolles tira à moitié un pistolet de sa poche. Un suicide allait-il s'accomplir ? Les jeune fille lorma ses paupières.

Roland n'eut que temps de la soutenir. La pâle, l'orgueil de la victoire éclatant sur ses traits :

— Non ! je ne ferai pas cela ! s'écria-t-il, car vous avez eu beau me mécconnaître et m'outrager, je sens que Dieu m'ordonne de vous l'abriter ! Mon salut est dans cette passion ! Hélène, parlez avec moi ! Soyez à moi ! Soyez ma femme ! Je ne serai pas ensuite vil un homme heureux qui vous devra le bonheur rendu !

Ce n'était plus Lekain ou Talma qui parlait. Notre héros était naïve. Il n'en devenait que plus dangereux. Il ne fait pas oublier cela : Hélène aimait.

Un couple guérit les larges oubliés de sa poitrine et n'en meurt, entre ses pleurs, un jeune homme qui la tenait entre ses bras. Puis, elle se dégagea brusquement.

Sous ses paupières à demi closes, dans la nuit de ses imaginations, la figure sévère et sérieuse de Vidocq s'était mon rée, de Vidocq, qui, le matin, l'a avait tracé un plan de conduite dont elle avait joué de ne point se départir :

— Ainsi, interrogea-t-elle, vous m'attendrez, cette nuit, à l'Hôtel Rambouillet ?

— Où vous irez, j'irai. Je vous servirai pendant à la rue des Noyers.

— Vous m'y précéderez. Je viendrai vous y rejoindre.

— Je vous y précéderai, soit. Excusez-moi si tout à l'heure, je n'ai pu dominer une émotion déterminée par des souvenirs que vous avez vous-même qualifiés de salutaires. C'est pour vous que j'y redoutais le contact de ces souvenirs. Pour ma part, je n'ai rien à démêler avec les ombres qui, s'il en existait, pourraient hanter ce logis.

Il ajouta avec une gaîté apprêtée et non rare effronterie :

— Mais comment m'y introduire ?... Comment m'y orienter ?

(A suivre).

...ux prières faites en commun, et si puissantes, que, sans interruption et avec abondance, l'Eglise universelle adresse à Dieu en Notre faveur, de même que j'ai dit Elle intercédait pour Pierre.

En premier lieu donc, Nous rendons les plus vives actions de grâces à Dieu, dispensateur de tous les biens, et tant que durera Notre vie, Nous garderons dans Notre esprit et dans Notre cœur le souvenir de chacune des faveurs que Nous avons reçues de Lui. Ensuite, il Nous est dans de Nous rappeler la maternelle protection de l'auguste Reine du Ciel, de conserver pieusement et toujours nous en louer les bienfaits et de l'en remercier.

C'est d'Elle, en effet, que découlent, comme d'un canal très abondant, les grâces célestes. «Elle a dans ses mains les trésors des miséricordes du Seigneur (tel est Jean Damascène, serviteur de la Nativité de la Vierge). Dieu veut qu'Elle soit la source de tous les biens (soit il lésion, contre Valentin, liv. III, ch. XXXIII) » Nous espérons avec certitude mourir dans l'amour de cette tendre Mère, ayant travaillé assidûment à rendre cet amour, et à l'accroître sans cesse.

Désirant depuis longtemps Lire reposer le salut de la société humaine sur l'extension du culte de Marie, comme sur une forteresse inébranlable, Nous avons travaillé avec persévérance à répandre parmi les fidèles du Christ la pratique du Rosaire. A cet effet, Nous avons publié une Lettre Encyclique dès le 1er septembre de l'année 1883, et Nous avons, comme vous le savez, fait paraître dans le même but un certain nombre de décrets.

Puisque la volonté de Dieu de miséricorde nous permet de voir, encore cette année, l'approche du mois d'octobre, que Nous avons jadis consacré à la céleste Reine du Rosaire, Nous ne voulons pas manquer de vous adresser la parole à cette occasion. Après avoir brièvement passé en revue tout ce que Nous avons fait jusqu'à présent pour promouvoir ce mode de prière, Nous recommencerons Notre œuvre par un nouveau document afin de mieux témoigner Notre zèle et Notre ferveur envers une forme excellente du culte de Marie, afin aussi d'exciter l'ardeur des fidèles à conserver pieusement et d'une façon invariable cette très salute pratique.

Autant donc d'un constant désir de prouver avec évidence au peuple chrétien l'efficacité et les mérites du Rosaire de Marie, nous avons pris pour point de départ l'origine plutôt céleste qu'humaine de cette prière. Nous avons montré qu'elle contient une doctrine admirable, formée de la Salutation angélique et de l'Oraison dominicale, jointes à la méditation. Nous avons rappelé que ce genre de supplication est très puissant, et surtout très efficace pour nous faire acquérir la vie éternelle; car, outre l'excellence même des prières, il fournit à la foi un appui opportun, et nous met sous les yeux d'irrigues exemples de vertus, grâce aux mystères qu'il propose à nos réflexions.

Nous avons fait remarquer en outre que le Rosaire est d'une pratique facile, qu'il est à la portée du peuple auquel la contemplation de la vie de Notre-Seigneur offre un modèle absolument parfait de vie domestique. Aussi Nous avons connu que le peuple chrétien n'avait jamais manqué d'éprouver la salutaire efficacité de cette prière.

Pour ces motifs surtout, et après avoir déjà dit dans de multiples exhortations la forme même du Rosaire, Nous nous sommes appliqué en outre à en accroître la majesté, à en répandre la pratique, suivant sur ce point l'exemple de Nos prédécesseurs.

Sixte-Quint, d'heureuse mémoire, approuva la coutume, déjà ancienne, de réciter le Rosaire; Grégoire XIII institua une fête sous ce vocable; Clément VIII l'inscrivit dans le Martyrologe; Clément XI en ordonna l'observation par toute l'Eglise; Benoît XIII l'introduisit dans le Bréviaire romain. A leur exemple, et pour donner un témoignage perpétuel de Notre faveur envers ce genre de piété, Nous avons décrété que cette solennité, avec son office, fût célébrée dans toute l'Eglise comme rite double de seconde classe. Nous avons voulu que le mois d'octobre tout entier fût consacré à cette dévotion. Enfin Nous avons ordonné qu'on ajoutât aux litanies Lauretaines cette invocation : « Reine du Très Saint-Rosaire, » comme augure de la victoire qui doit être le fruit du présent combat.

Il nous restait à montrer quel prix et quelle haute utilité s'attachent au Rosaire de Marie, par suite des privilèges et des avantages abondants dont cette dévotion est gratifiée, et, avant tout, l'un très ample trésor d'indulgences dont elle dispose. A quel point il est important, pour tous ceux qui se préoccupent de leur salut, d'utiliser *les richesses de ce trésor, c'est ce que l'on peut comprendre sans peine. Il s'agit, en effet, d'obtenir* la rémission, soit totale, soit partielle, de la peine temporelle qui, même lorsque la faute est effacée, doit être subie dans la vie présente ou dans l'autre. Riche trésor, certes, formé des mérites du Christ, de la Vierge et des saints, et auquel Notre prédécesseur Clément VI appliquait avec raison ces paroles du livre de la Sagesse : « Il existe pour les hommes un trésor infini, et ceux qui y puisent sont reçus dans l'amitié de Dieu » (VII, 14). Déjà les Pontifes romains, usant du suprême pouvoir dont ils jouissent par la vertu divine, ont ouvert, en faveur des congrégations de la Sainte-Vierge *toutes à honorer* le très Saint-Rosaire et le récitant avec piété, les sources les plus abondantes de ces grâces.

C'est pourquoi, dans la pensée que ces grâces et ces indulgences contribuent à rendre plus délectable la couronne de Marie, et à l'orner, pour ainsi dire, des joyaux les plus précieux, Nous avons résolu, après y avoir longuement réfléchi, de publier une *Constitution* relative aux droits, privilèges, indulgences dont jouissent les associations du très saint Rosaire. Puisse cette *Constitution* être un témoignage de Notre amour à l'égard de la très auguste Mère de Dieu; puisse-t-elle offrir à tous les fidèles de *Christ*, de qui est si leur zèle et aussi de quoi récompenser leur piété, afin qu'à l'heure suprême de leur vie ils puissent être soulagés par la secours de Marie elle-même et expirer doucement dans son sein.

C'est ce que Nous demandons du fond du cœur, au Dieu très bon et très grand, par l'intercession de la Reine du très Saint-Rosaire. Cependant, comme augure et gage des célestes bienfaits, Nous vous accordons affectueusement, Vénérables Frères, à vous, à votre clergé et aux troupeaux confiés à chacun de vous, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près du Saint-Pierre, le 5 septembre de l'année 1898, de Notre pontificat la vingt et unième.

LÉON XIII, PAPE.

Ministre et Inventeur

Nous recevons la lettre suivante :

Bastia, le 30 septembre 1898.

Mon cher Confrère,

Permettez-moi d'user une fois encore de votre bienveillante et si large hospitalité, pour porter à la connaissance de vos lecteurs la réponse que M. le Ministre de la Marine a bien voulu m'adresser à Orecchioni comme suite au télégramme que j'ai eu publié à cette place dans notre numéro du 28 courant.

Dans ce télégramme Orecchioni demandait à M. Lockroy une entrevue à son passage à Bastia, afin de pouvoir lui communiquer d'urgence un projet dont il est l'auteur et qui se rapporte à la navigation sous-marine.

Je veux bien vous dire au mot de cette nouvelle découverte d'Orecchioni, mais comme le projet intéresse au plus haut point la Défense Nationale vous comprendrez que je sois tenu à une extrême réserve.

Voici donc la réponse de M. Edouard Lockroy :

Paris, 29 septembre 1898.

« Ministre de la Marine à Orecchioni,

Hôtel d'Europe,

Bastia.

« J'ai le regret de ne pouvoir vous accorder l'entrevue demandée, tous mes instants étant pris pendant mon voyage en Corse.

« Veuillez communiquer votre invention à la Commission spéciale, *Hôtel des Invalides, Paris.*

« LOCKROY. »

Vous pensez bien, mon cher confrère, que Dominique Orecchioni n'ignorait point l'existence à Paris de cette fameuse Commission, spécialement chargée de l'examen des projets intéressant la Défense Nationale. Et s'il tenait à profiter du passage de M. Lockroy à Bastia, c'est qu'il a déjà fait connaissance avec l'affinelle et invariable formule que les « mandarins » dont se compose cette Commission opposent indistinctement à toute demande d'examen de sanction quand cette demande émane d'un inventeur et d'un *français*.

Avec ou de mes confrères parisiens, P. Nacci lui, de la *Science Française*, j'ai pris en main la cause de Dominique Orecchioni, de ce génial désintéressé qui ne voit barrer la route, par une intransigeante médiocrité d'x bourrée de science et de savoir d'orchestres ouvrés de l'audacieuse ténacité de cet ouvrier dont le crime est d'être né pauvre et de parler l'oc'tan.

Voilà pourquoi je livre à la publicité cet échange de télégrammes entre l'inventeur et le ministre.

Nos compatriotes y verront une manifestation nouvelle de cette inqualifiable apathie des pouvoirs *compétents dont l'attitude actuelle dégage* entièrement Orecchioni de la réserve qui s'impose à tout bon Français quand on aborde le terrain sacré de la Défense Nationale.

Notre vœu tout compatissante est d'ailleurs fait depuis longtemps sur le concours, qu'en naïves illusions de patriote, il croyait pouvoir attendre du gouvernement qui préside à nos destinées. Sa *Vigie contre les abordages*, dont un prédécesseur de M. Lockroy a bien voulu reconnaître le mérite et l'incontestable efficacité, est toujours à l'état de projet, et Orecchioni en est réduit aujourd'hui à accompter la générosité de ses compatriotes *pour voir enfin se découverte entrer dans* le domaine de la réalité. Et il s'agit, vous le savez, de préserver des vies humaines !

Je n'ignore pas hélas ! que de tous temps les inventeurs même les plus célèbres ont été considérés comme des rêveurs ou comme des fous; je sais aussi que toutes les portes se sont fermées devant eux. Pourtant la vapeur fait marcher nos navires, le soleil a remplacé le crayon du peintre et l'électricité porte la voix humaine à travers les continents et les mers.

Aussi Dominique Orecchioni a-t-il bon espoir malgré tout. Il a trouvé à cette heure difficile le meilleur et le plus précieux des appuis : la foi enthousiaste de ses compatriotes. Vous connaissez le mot de Jean-Jacques Rousseau : « Qu'on donne au lavier à la Corse et elle soulèvera le monde ! »

Que tous les Corses tendent la main à Orecchioni, et malgré les obstacles, malgré les défaillances, malgré les *hypocrisies intéressées* — toutes choses contingentes et éphémères — notre vaillant compatriote leur devra de pouvoir réaliser enfin son beau rêve de science et d'humanité.

Recevez, mon cher confrère, etc.

LAURENT COLOMBANI.

CERTIFICAT D'ÉTUDES DES ASPIRANTS

Au diplôme de Pharmacien de 2e classe

Les candidats au certificat d'études exigé par le décret du 25 juillet 1893, en vue du titre de pharmacien de 2e classe, seront tenus d'acquitter les droits ci-après dénommés :

Examen, 30 fr. ; Certificat d'études, 10 fr. ; Visa du certificat, 10 fr. ; — Total, 50 francs.

M. le ministre a décidé que le régime exceptionnel appliqué jusqu'ici à la Corse serait maintenu. Rien n'est changé non plus en ce qui concerne les dates de l'examen; elles restent fixées pour chaque année au deuxième jeudi de juillet pour la première session, et au dernier jeudi d'octobre pour la deuxième session.

La deuxième session aura lieu le jeudi 27 octobre 1898, au lycée de Bastia.

Les candidats qui justifient de la 1re partie du baccalauréat (classique ou moderne) ne seront astreints qu'à subir les interrogations orales sur l'histoire naturelle.

Le registre des inscriptions sera clos huit jours avant l'examen.

Les demandes écrites par les candidats eux-mêmes et établies sur timbre (signature légalisée), seront accompagnées d'un acte de naissance, aussi timbré et légalisé. Chaque candidat devra déclarer dans sa demande qu'il n'est pas inscrit dans un autre ressort académique pour la même examen à la même session.

Les candidats sont expressément invités à ne plus s'adresser pour l'inscription à M. le Recteur de l'académie. C'est M. l'Econome du lycée de Bastia qui est désormais chargé des inscriptions.

Les droits d'examen doivent être versés entre les mains du percepteur de la ville de Bastia.

Le Proviseur du Lycée, TANOT.

Bulletin financier

Paris, le 76 Septembre 1898.

Tout bruit de démenti entre les ministres étant démenti le Marché d'Ours en excellente allure. Le 3 0/0 est à 102,87 ; le 3 1/2 0/0, à 105,30.

Les Etablissements financiers ne varient pas : le Crédit Foncier à 690, le Comptoir National d'Escompte à 585, le Crédit Lyonnais à 850 ex-coupon de 20,10, la Société Générale à 550, la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 200,50, la Banque Française d'Emission à 148,25. Le Crédit Foncier vient de voir les actions de 100 fr. de la Cie Générale de Fabrication Mécanique des Sacs en Papier Kourous au capital de 1.500.000 fr. qui s'est assuré la propriété des brevets Dessyer appelés à révolutionner dans un sens très remarquable l'importante industrie des sacs en papier.

Bon Azur 485. Offbet 487.

Nouveau progrès à 490,50 des obligations à 4 0/0 Autrichiennes.

Les obligations de 300 fr. à 6 0/0 de la Cie Nationale Immobilière à Marseille font prime à 370 fr.

Les 10.000 obligations de 450 fr. que la Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon va émettre pour en employer le produit à construction d'un nouveau casino sur la plage, au centre même de la ville seront délivrées au prix de 435 fr. payable 50 fr. en souscrivant et 85 fr. le 31 octobre.

Chemins de Fer Français demandés.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 30 SEPTEMBRE.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15 midi, + 21 5. 6 heures du soir, + 18 5. Maximum, + 21 5. minima, + 10 6

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 millimètres midi, 754 mm. 6 heures du soir, 755 mm.

Vent. — 9 h. du matin. N. O. modéré.; 4 h. du soir, O. id.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0.,70 soir, + 0,80

Pluviomètre, à 9 heures du matin: 12 mm.

♣

Octroi de Marseille

Neuf candidats ont été définitivement admis au concours pour l'emploi de commis d'octroi à Marseille. Parmi ces admis nous relevons les noms de MM. Paccini, Mattei, Antona, Leonetti et Casimiri.

♣

Bourses d'agrégation

Il a été attribué une bourse d'agrégation des sciences physiques près la faculté d'Aix-Marseille, à M. Ouin Louis, de Corte.

♣

Postes

M. Poojoniat, rédacteur à la direction de Gap, a été nommé sous-inspecteur des postes et télégraphes à Ajaccio.

— Nous apprenons avec plaisir que MM. Graziani et Chiesa, commis des postes et télégraphes au bureau de Bastia, ont été élevés à une classe supérieure.

♣

Le Mois du Rosaire

La fête du Saint Rosaire sera célébrée cette année à Saint Jean, avec plus de solennité que de coutume.

Dimanche matin, à 7 heures, messe de communion, allocution par M. l'abbé Antonelli ; grand'messe à 11 heures.

Vêpres à 3 heures et demie, sermon par le R. P. Juventon, prieur du couvent de Corbara, procession et salut.

Pendant tout le mois d'octobre l'assistance récitera le chapelet ; le matin, à 8 heures messe de 9 heures, et le soir, à 7 heures 3/4, devant le T.-S. Sacrement exposé.

♣

Attentat

Le 27, à Sainte-Lucie de Tallano, vers 9 heures du soir, le nommé Malva Antoine, sujet italien, a tiré un coup de fusil sur le nommé Lanfranchi Don-Jacques, de San-Gavino-di-Carbini.

Lanfranchi a été blessé légèrement.

♣

Les Précoyants de l'Avenir

Dimanche 2 courant, payement de la cotisation d'octobre.

Admission de nouveaux membres.

Les sociétaires qui n'ont pas encore remis leur livret sont priés de le faire.

Le Trésorier, S. CARBUCCIA.

♣

Au Port

Le vapeur français *Paul-Emile*, capitaine Paoli, armateur Caillol et Saint-Pierre, a relâché, dans la nuit, pour faire du charbon, venant de Bône.

— Le brick-goélette français *Charité*, capitaine Catoni, est arrivé hier chargé de vin, venant de Propriano.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Néant.

MARIAGES. — Néant.

DÉCÈS.

Degl'Innocenti Joseph, 9 mois, de Bastia.

Brunnat Fortuné, marié, 60 ans, de Vienne (Isère).

Tommasi Anne, 11 ans, de Poste di Casinca.

Monastère de la Grande-Trappe

de Mortagne (Orne)

Le monastère de la Grande-Trappe vient de publier un numéro exceptionnel du *Journal Illustré de la Grande Trappe* qui donne les trois premiers chapitres de l'« Histoire anecdotique de la Grande-Trappe. » On trouvera également dans ce numéro le portrait du Docteur Frère Père Dubreuve et les traitements du célèbre médecin trappiste contre les rhumatismes, la goutte, les douleurs, l'asthme, la neurasthénie, les maux d'estomac (dartres et boutons), les maux d'estomac, la constipation, l'hémiplégie, les maladies de la peau, le rhume, la bronchite, l'asthme, etc.

Pour faire connaître à tous ceux qui souffrent ces maladies le moyen de se guérir, le *Journal illustré de la Grande-Trappe* est envoyé gratuitement sur demande directe au Monastère, Mortagne (Orne).

MÉDECIN AVISÉ

Ferdinand LORCHON

Combien d'enfants sont en péril par suite de leur ordinaire trop rapide ? Qu'ils aient des dents fragiles ou de leurs sucres ? Que l'on en juge d'après la lettre suivante :

Lanester, 19 février 1898.

« Monsieur, Je me fais un devoir de vous informer des excellents résultats que votre Combination Seidl a produits sur mon garçonnet, âgé de 11 ans.

« Depuis quelque temps déjà, cet enfant, frêle par la croissance, ne mangeait pas ; son teint était blême, maladif, sa santé s'affaissait au point que nous étions consternés, ma femme et moi, lorsque je déclarai résolu d'employer votre incomparable panacée.

« L'Combination Seidl fut aussitôt, et, après quelques semaines de traitement, un mieux très sensible s'était produit chez notre petit malade, qui était plus gai, mangeait mieux, et manquait de bon appétit. L'usage de l'Emulsion Seidl fut continué et l'enfant est aujourd'hui rétabli.

« Agréez, Monsieur, mes sincères remerciements. Signé : J. Corchon, cultivateur de grains. »

Voilà donc un enfant qui ne pouvait plus prendre sa nourriture habituelle les rhumatismes, la goutte, la rapide croissance, et que tout le monde croyait perdu, qui est revenu à la santé, à la force, à la gaîté, à l'appétit, à l'embonpoint, grâce à l'Emulsion Seidl ! Il faut donc que l'Emulsion Seidl soit bien supérieure à toutes les autres, puisque, seule, elle a pu ramener la santé à un enfant qui semblait irrémédiablement perdu.

Il faut donc que l'Emulsion Seidl soit bien supérieure à toutes les autres, puisque, seule, elle a pu ramener la santé à un enfant qui semblait irrémédiablement perdu.

Exiger le véritable Sirop et l'Emulsion Seidl. Dépôt général : Pharmacie Centrale de France, 19, rue Grenet, Levallois-Perret (Seine).

INSTITUTION DES SŒURS DE SAINT-JOSEPH de Bastia

Les religieuses de Saint-Joseph ont l'honneur de porter à la connaissance des familles que les classes commenceront le 1er octobre.

Les élèves pensionnaires et demi-pensionnaires seront admises à partir de cette date dans leur nouvel établissement situé sur la route de Furiani.

Les élèves externes jusqu'à la 3e seront reçues dans la nouvelle maison du boulevard de Cardo.

On entrera par la grille située à côté de la maison des RR. PP. Jésuites.

Pour la commodité des familles, un autre local a été créé rue du Lycée, maison Patrizi. On entrera, soit par cette rue, soit par la cour de la gendarmerie.

Pour plus amples renseignements, les familles sont priées de s'adresser au Pensionnat, route de Furiani.

♣

Les religieuses de Saint-Joseph ouvrent un cours de dessin et de peinture, à partir du 1er octobre, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, le matin de 9 h. 1/2 à 11 h.

Une grande et belle salle de dessin éclairée d'une est destinée à recevoir les élèves.

Le prix de cours est de 8 fr. par mois.

A VENDRE

Deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.

S'adresser à Me Bartoli, notaire.

BOURSE DE PARIS

	29 Sep.	— 30 Sep.
3 p. 0/0 ancien. .	102,65	— 102,45
3 p. 0/0 amortis. .	101,50	— 101,70
3 1/2 0/0, ...	105,85	— 105,85

Dépêches de Nuit

Le Ministre de la Marine à Calvi

M. le député Malaspina nous adresse le télégramme suivant :

« Paris, 30 septembre.

» Sur ma demande, le ministre de la Marine visitera Calvi.

» MALASPINA. »

NOUVELLES MILITAIRES

Génie

M. Briollet, adjoint principal de 2e classe, à Alger, est désigné pour la direction du Génie de Bastia.

M. Fourcassat, adjoint de 1re classe, à Bastia, est désigné pour la direction du Génie de Tunis.

M. Foncrose, adjoint de 3e classe, à Milianc, est désigné pour la direction du Génie de Bastia.

LE PONT ALEXANDRE III

On a procédé ce matin au troisième et dernier lancement de la passerelle provisoire du pont Alexandre III, en présence de M. Picard, commissaire général de l'Exposition de 1900.

Le duel Paulmier-Tarot

Les témoins de M. Paulmier, MM. de Dion et Jean Bérard, ont définitivement arrêté les conditions de la rencontre.

Les témoins de M. Tarot sont MM. Gérault-Richard et André Lefebvre.

Le duel aura lieu demain matin.

L'Affaire Dreyfus

Interpellation Millevoye

M. Millevoye a écrit à M. Sarrien, ministre de la justice, pour le prévenir qu'il l'interpellerait, à la rentrée des Chambres, sur les motifs qui décidèrent le Conseil des ministres à transmettre à la Cour de cassation la demande en révision du procès, malgré l'avis de la Commission consultative, en l'absence des représentants du pays, et contrairement à leur volonté formellement exprimée par un vote antérieur.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Marie Tommasi, notaire, à Bastia, et Mme Tommasi, et leurs enfants, M. le Capitaine Moretti et Mme Moretti, M. Luc Tommasi, propriétaire à Tassaigo, et Mme Tommasi, M. Henri Moretti, M. Tommasi Trino, Colonier à la Compagnie de Chemins de Fer Départementaux, Mme Trino et leurs enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Anne Tommasi

leur fille, petite-fille et nièce, décédée à l'âge de 11 ans.

Les obsèques auront lieu à Penta.

La levée du corps se fera aujourd'hui, samedi, 1er octobre, à 10 heures du matin, au domicile de M. Tommasi, 8, Boulevard du Palais.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Pierre Battistini, et leurs enfants, Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Marie-Louise Battistini

leur fille et nièce, décédée à Marseille, à l'âge de 23 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

VENTE
par autorité de justice

Le deux octobre 1898, à 9 heures du matin et jours suivants, sur la Place du Marché à Bastia, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers objets consistant en Tableaux d'art sur toile, Table, Glace, etc.

Au comptant.

L'Huissier,
PECCIO.

GROS LOT 250.000 Frs.

Pour 5 francs on reçoit 5 nos part. 1er tirage 15 octobre prochain des *Panamas à Lots* et *prime* valant 5 francs, 1 lot de 100.000 fr., 2 lots de 10.000 f., 2 lots de 5,000 f., 5 lots de 2,000 f., 50 lots de 1,000 f. Opération autorisée. Intégralité des lots à chaque groupe. Ecrire de suite, au Directeur du journal de l'*Union*, 16, rue Milton, Paris.

RAISINS
de Piedo et d'Aleria

en fûts et en paniers

Arrivages tous les jours en gare. Chez A. PADOVANI, 7, route du Cap, Nouveau Port.

Frédéric MUGNIER, Dijon
FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS
LA PLUS IMPORTANTE DE LA BOURGOGNE

CASSIS MUGNIER
APÉRITIF MUGNIER
ABSINTHE MUGNIER
BIGARREAU MUGNIER

Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de Paris 1889
9 Diplômes d'Honneur, 55 Médailles d'or, etc.

REPRÉSENTANT :
H. TOUSSAINT BARANOVA, 10, Rue de l'Orbe, BASTIA

Librairie du *Petit Bastiais*

HISTOIRE
DE
PASCAL PAOLI
UN ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE LA CORSE
PAR M. BARTOLI
Inspecteur primaire en retraite
Officier de l'Instruction publique
NOUVELLE ÉDITION REVUE ET ANNOTÉE

Contenant le récit des cérémonies qui ont eu lieu à Londres, à Pie-Bourse et à Rivarolla, à l'occasion de la translation des cendres du général Paoli.

Un beau volume de 378 pages in 12
Prix : 2 *francs* ; franco : 2.35

RENTRÉE des CLASSES

Pensionnat Meynier. — La rentrée des classes est fixée au lundi 3 octobre.

Institution de Mlle Fouzevera. — La rentrée des classes aura lieu : Pour les internes le 1er octobre ; pour les externes le 3 octobre.

Institution libre dirigée par Mme Fenzevera née Grecchioni, Nouveau Port, 9. — La rentrée des classes est fixée au samedi 1er octobre. On reçoit dans la dite école le enfants des deux sexes. Des leçons particulières seront données après les heures de classe.

Institution libre dirigée par Mlle Ottomani. — La rentrée des classes est fixée au lundi 3 octobre. Des leçons particulières seront données de 4 à 6 heures du soir, 25, rue de l'Opéra, en face le jardin Valery.

Institution libre Rinaldi, Boulevard St-Angelo, 15, en face du Petit Lycée. — La rentrée des classes est fixée au lundi 3 octobre.

POUDRE ROCHER LAXATIVE DÉPURATIVE
Contre la CONSTIPATION et ses nombreuses conséquences
Le plus agréable et le plus efficace des laxatifs
CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET DROGUISTES

AVIS

A partir de lundi 19 courant, sur le territoire de Lucciana, vente de raisin de 1re qualité : rossoula, biandica, niellougea, alicante.

S'adresser au bureau du journal.

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli

Boulevard Paoli, N. 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0. Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère ventées jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

Boulangerie de Corte

4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix

M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé 1re qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

Médaille d'Or — Hors Concours
ASTHME & CATARRHE
GUÉRIS PAR LES
Cigarettes ou Poudre
ESPIC
OPPRESSIONS
TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES
Le Flacon-poudre contenant ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les Névroses des Voies respiratoires.
THÉODORE ESPIC, 3, Cours de la Liberté, LYON
Vente en gros : 20, rue Saint-Lazare, PARIS
Se méfier des imitations et exiger le nom ESPIC

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS dits MARÉCHAL
ACIER FONDU EN BARRES
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX A DRAINER
Ch. CLÉMENT

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI

ET

LE VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Ce nouveau Vin apéritif, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument hygiéniques et stomachiques.

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fumer

00393

2e ANNÉE — DIMANCHE, 2 OCTOBRE 1898 — N° 227

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 8 Boulevard de Paixin, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les abonnés sont reçus aux Bureaux du Journal
Paris divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic., 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue [illegible], à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : N. D. du Rosaire.
Soleil : (heure nationale)
[illegible], 5 h. 26 m. — Coucher, 5 h. 18 m.
Lune : Dernier quartier, le 7. — Nouvelle, le 15
Fête de demain : Saint Candide.

1er OCTOBRE

Curiosités de la Semaine

Les chemins de fer de montagne. On a entrepris en Suisse un travail extraordinaire ; on a commencé un chemin de fer qui amènera les touristes au sommet de la Jungfrau, la reine des Alpes Suisses. Le premier tronçon de cette voie vient d'être livré à l'exploitation. La ligne se trouve, à partir du point de départ, à 2,064 mètres d'altitude et elle s'élève, après deux kilomètres, à 2,319, à la station du glacier de l'Elger. Dès cet endroit, la montée s'accentue. La voie entre en plein dans la montagne, où il existe 1,600 mètres de tunnel. Elle se dirigera vers l'Est, passera par plusieurs stations déjà désignées, prendra un échange, par des galeries souterraines, les flancs de l'Elger et du Moine pour aboutir enfin au sommet de la Jungfrau, à une hauteur exacte de 3,696 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La question alimentaire. Une des personnalités du monde médical français, M. Haig, publie une brochure qui tend à renverser les idées reçues en matière alimentaire. D'après lui, il y a danger dans l'abus que l'on fait de la nourriture animale. Ce semble être un dogme fortement établi que la viande seule nourrit. Or, d'après M. Haig, c'est là une erreur énorme. Les légumes et les matières alimentaires, en général, comme le fromage, ont des propriétés principales fonctions de réparer les pertes dues à l'usure de la machine humaine ; elles reconstituent celle-ci et entretiennent en bon état. Mais il faut très peu pour cette besogne, beaucoup moins que n'en consomment surtout les citadins qui font trop travailler le corps. Réduisons donc la quantité de viande et, en tout cas, préférons les légumes. Notre santé, notre humeur même s'en trouveront améliorées. Madame Hart déclarait il y a quelques années, qu'on ne saurait évaluer la somme d'infélicité conjugale qui, en Angleterre, est due à excès d'alimentation animale. Les hommes mangent trop de viande, disait-elle, et cela leur fait un caractère irritable, insupportable, dont souffre beaucoup leur entourage.

Vanité des vanités ! La fin tragique, les obsèques lugubres de l'impératrice d'Autriche rendent plus poignant le souvenir des joies triomphales qu'accompagnaient son mariage, et M. Lenôtre rappelle le souvenir en ces termes : Elle fit son entrée à Vienne dans une voiture de la Cour attelée de huit chevaux blancs, caparaçonnés de housses de velours rouge brodé d'or. Elle était vêtue elle-même d'un costume de satin rose, recouvert de dentelles blanches et portant dans ses cheveux une couronne de roses rouges et blanches, surmontées d'un diadème en diamants. Elle était la plus jeune et aussi la plus belle impératrice qui eût jamais tenu dans sa main le sceptre des Habsbourg, et ce cortège était un des plus magnifiques spectacles qu'eût jamais contemplé Vienne, cette ville de la pompe et de la splendeur. Non moins merveilleuse fût la cérémonie du mariage à l'église. La chapelle impériale des Augustins, la paroisse de la Burg, étincelait à la lueur de dix mille cierges ; la multitude des pierres précieuses et des bijoux dont étaient parées les dames de la Cour, les magnats ceints de leurs épées, les dignitaires de l'Empire chamarrés de décorations, rappelaient, dit un chroniqueur allemand, les couleurs de l'arc-en-ciel avec les trésors de Golconde.

Quand la fiancée, conduite par sa mère et sa belle-mère, fit son entrée dans l'église, elle sembla un amas de velours blanc brodé d'or. Son beau visage était pâle comme le marbre. Plus tard, quand la nouvelle impératrice fit son apparition dans la salle du trône, appuyée sur le bras de son mari, pour recevoir l'hommage de ses sujets, la couleur était revenue à ses joues, et ses yeux brillaient du plus pur éclat.

PIPELET.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Bastia

Résultats du 8 mai 1898

Bastia

Inscrits : 5,583
Suffrages exprimés : 3,003

	ASTIMA	GAVINI
Bastia	1,377	1,484
Furiani	29	43
Total.	1,406	1,527

Borgo

Inscrits : 825
Suffrages exprimés : 422

Biguglia	15	26
Borgo	42	133
Lucciana	86	26
Vignale.	58	36
Total.	201	221

Campile

Inscrits : 1,342
Suffrages exprimés : 805

Campile	131	40
Crocicchia	55	22
Monte	115	48
Olmo	82	47
Ortiporio	40	55
Penta-Acquatella	15	24
Pranelli-di-Casacconi.	102	19
Total.	540	264

Brando

Inscrits : 1,028
Suffrages exprimés : 555

Brando	104	193
Pietracorbara	56	50
Sisco	76	76
Total.	236	319

Campitello

Inscrits : 871
Suffrages exprimés : 551

Bigorno	29	42
Campitello	28	42
Canavaggia	59	49
Lento	52	65
Scolca	38	47
Volpajola	76	24
Total.	282	269

Cervione

Inscrits : 774
Suffrages exprimés : 454

Cervione	91	153
Sant'Andrea di Cotone	71	65
San-Giuliano.	14	7
Valle-di-Campoloro	18	35
Total.	194	260

Lama

Inscrits : 539
Suffrages exprimés : 341

Lama	58	26
Pietralba	90	69
Urtaca	28	70
Total.	176	165

Luri

Inscrits : 1,498
Suffrages exprimés : 603

Barrettali	77	29
Cagnano	24	58
Luri	39	220
Meria	37	56
Pino	40	24
Total.	216	387

Murato

Inscrits : 814
Suffrages exprimés : 494

Murato	115	131
Pieve	41	29
Rapale	34	27
Rutali	50	58
Total.	240	245

Nonza

Inscrits : 908
Suffrages exprimés : 381

Canari	123	38
Nonza	45	23
Ogliastro	11	30
Olcani	15	23
Olmeta du Cap	42	31
Total.	236	145

San-Martino-di-Lota

Inscrits : 638
Suffrages exprimés : 356

San-Martino-di-Lota	64	110
Santa-Maria-di-Lota	39	48
Ville-de-Pietrabugno	40	55
Total.	143	210

Santo-Pietro-di-Tenda

Inscrits : 564
Suffrages exprimés : 379

San-Gavino-di-Tenda	38	20
Santo-Pietro-di-Tenda	161	57
Sorio	37	66
Total.	236	143

Oletta

Inscrits : 641
Suffrages exprimés : 457

Oletta	134	88
Olmeta-di-Tuda	70	13
Poggio-d'Oletta	54	25
Valecalle.	42	31
Total.	300	157

Pero-Casevecchie

Inscrits : 771
Suffrages exprimés : 468

Pero-Casevecchie	84	58
Poggio-Mezzana	39	37
Taglio-Isolaccio	62	60
Tulasani	10	65
Velone Orneto	22	29
Total.	217	249

Porta

Inscrits : 1,584
Suffrages exprimés : 954

Casabianca	20	32
Casalta	23	29
Croce	50	55
Ficaja	54	31
Giocatojo	22	14
Piano	11	16
Poggio-Marinaccio	17	29
Polveroso.	12	29
Porta	43	37
Prono	50	45
Quercitello	12	49
San-Damiano	36	42
San-Gavino-d'Ampug.	38	42
Scala	16	18
Silvareccio	42	61
Total.	455	499

Rogliano

Inscrits : 1,430
Suffrages exprimés : 585

Centuri	58	48
Ersa	65	77
Morsiglia	38	60
Rogliano	60	120
Tomino	18	41
Total.	239	346

Saint-Florent

Inscrits : 819
Suffrages exprimés : 452

Barbaggio	19	39
Farinole	50	50
Patrimonio	95	57
Saint-Florent	65	76
Total.	229	232

San Nicolao

Inscrits : 624
Suffrages exprimés : 468

San-Giovanni	50	78
San-Nicolao	44	78
Sta-Lucia-di-Moriani	25	37
Santa-Maria-Poggio	35	26
Sta-Reparata-di-Mor	37	49
Total.	200	268

Vescovato

Inscrits : 2,085
Suffrages exprimés : 1,146

Castellare-di-Casinca.	68	49
Loreto-di-Casinca	45	165
Penta-di-Casinca	122	30
Porri	25	6
Sorbo-Ocagnano.	93	62
Venzolasca	128	91
Vescovato	183	109
Total.	664	512

RÉCAPITULATION
Inscrits : 23.428
Suffrages exprimés : 12.931

	GAVINI	AUTIMA
Bastia	1,406	1,527
Borgo	201	221
Brando	236	319
Campile	540	264
Campitello	282	269
Cervione	194	200
Lama	176	165
Lori	216	387
Murato	249	245
Nonza	236	145
Oletta	300	157
Pero-Casevecchie	217	249
Porta	455	499
Rogliano	239	346
Saint-Florent	229	222
San-Martino-di-Lota	143	213
San-Nicolao	200	208
Santo-Pietro-di-Tenda	236	143
Vescovato	664	512
Total	6.419	6.411

Voici maintenant les chiffres établis par la commission de la Chambre des députés.
Bulletins trouvés dans l'urne 13.022.
Majorité absolue, 6.409.
M. Gavini, 6 411.
M. Astima, 6.405.
Bulletins nuls, 206.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 octobre, à 8 h.

1. Blandin, (pas redoublé), Gargl.
2. Le Mage, (fantaisie), Massenet.
3. Les Huguenots, (Idéédiction des poignards), Meyerbeer.
4. La Walkyrie, (fantaisie), Wagner.
5. Santiago, (valse), Corbin.

Le Chef de Musique, MOLINELLI.

COURRIER D'ORLEANS

Au Directeur du Petit Bastiais.

En restant chez moi, après quelques jours d'absence, j'ai trouvé sur ma table de travail un article intitulé « De la Morale, » dans lequel je suis vivement pris à partie.

Voulez-vous me permettre d'y faire une réponse ? Ce sera la dernière.

J'ai fait, paraît-il, à M. A. de Nuray, le reproche de « faire fi de la morale. »

Une observation tout d'abord. Lorsque, dans une discussion loyale, on veut éviter, les équivoques et prouver qu'on a raison contre son contradicteur, le meilleur moyen est d'en citer textuellement les paroles. C'est ce que j'ai fait en mettant en-droits de mon article du 9 septembre, et c'est ce que M. A. de Nuray ne fait pas une seule fois dans le sien de 16.

Je n'ai nullement dit que M. de Nuray « fait fi de la morale. » C'est lui qui dit cela. J'ai tout simplement dit qu'il a écrit ceci : « Causez, Messieurs les jours-listes parisiens, de nous la faire à la morale. »

Tant pis pour M. A. de Nuray si ces deux expressions sont loin de se contredire ; il ne saurait raisonnablement me faire un reproche de les citer, puisqu'elles sont de lui l'une et l'autre.

Je le demande d'ailleurs à quiconque sait lire — non pas « superficiellement, » comme moi, mais attentivement et posément comme M. de Nuray, — que signifie la seconde de ces phrases, si ce n'est que mon honorable contradicteur est visiblement choqué et ennuyé d'entendre si souvent parler de morale à propos de taureaux qu'on assassine ? pardon ! il m'a échappé « une énormité. » Je voulais dire : qu'on tue. Car, à aller jusqu'à dire que le taureau est assassiné dans les arènes, c'est, aux yeux de M. de Nuray, une énormité. Ceci est facile à dire, très difficile à démontrer, et je vais prouver à M. A. de Nuray combien son affirmation est loin de la vérité.

Je n'ai pas habité Nîmes neuf ans, sans avoir eu, au moins une fois, la tentation d'aller voir une course de taureaux avec mise à mort. Je dirai tout d'abord que si j'eus la constance d'assister jusqu'au bout à ce genre de représentation, je m'en éloignai complètement dégoûté et guéri à tout jamais de l'envie d'y revenir.

Voyons maintenant si le taureau est ou n'est pas assassiné dans les arènes. Toutes ces bêtes ne fondent pas spontanément sur leurs adversaires. Il en est qui, abasourdies par les cris, aburies à la vue de tant de spectateurs et d'ennemis en armes, prennent peur, et tâchent de regagner précipitamment leur étable. Elles ne demanderaient pas mieux que de refuser la bataille ; mais l'homme ne le veut pas : il faut que l'animal prié de raison lutte contre l'animal raisonnable, jusqu'à ce que mort s'en suivre.

Pour le forcer à combattre, deux ou trois guilleurds armés chacun d'une longue javeline à trois pointes — le trident — vont lui donner la chasse. Ainsi provoqué, le taureau fond sur les assaillants ; mais aussitôt il recule épouvanté, et l'on voit un filet de sang couler de ses naseaux.

On l'entraîne au milieu du cirque à l'aide de cris rouges et d'épouvantails ; on l'entoure de toutes parts ; on fait mine de le frapper à droite, tandis qu'on le frappe à gauche et vice-versa ; on le menace par devant, on le menace par derrière ; l'animal se retourne vivement, veut faire face à tous, et ne sait, parfois, où donner de la tête.

Quand il s'est ainsi épuisé en assauts impuissants et en courses vaines ; quand il est fatigué d'avoir inutilé le ventre du cheval, qu'il balance avec le cavalier au bout de ses cornes ; quand il a reçu, dans le dos et dans les côtes, force coups de lance, et qu'à son cou et à ses épaules sont suspendues des dizaines de « banderilles » qui déchirent les chairs et font couler abondamment le sang ; quand enfin, harcelé, harassé, hors d'haleine, il sent que la lutte est devenue impossible, il s'arrête d'courage. A sa contenance, à son œil morne, on devine assez qu'il est à bout de forces ; qu'il n'a plus de confiance en lui-même, ni d'espoir de sauver cette vie qu'il a si vaillamment défendue.[

C'est alors que l'Espada s'avance, d'un air triomphant, et lui plonge, sans danger comme sans gloire, sa large épée entre les deux épaules. La victime tombe à genoux, balance un instant sa tête alourdie et s'abat sur le côté. C'est fini : tous les aficionados, tous les névrosés en quête d'émotions violentes, applaudissent à tout rompre.

D'après ce récit fidèle, le lecteur impartial pourra juger s'il y a énormité à dire qu'une bête à laquelle on arrache ainsi le dernier souffle est assassinée. L'énormité ne consisterait-elle pas plutôt à soutenir le contraire ?

Quant à donner à mon honorable contradicteur des leçons de morale, franchement, je n'y ai jamais songé : c'est au public que je m'adresse, lorsqu'il m'arrive de défendre dans ce journal une idée généreuse. M. A. de Nuray n'a donc ni à me « dénier, » ni à me reconnaître le droit de donner des leçons. Il fait bien, d'ailleurs, de m'en pas vouloir, car j'ai la mauvaise habitude de les faire payer un peu trop cher. Il suffirait d'aller jusqu'au Palais de Justice pour s'en convaincre. Mais passons là-dessus.

Au fond, qu'y a-t-il dans l'article de M. de Nuray, intitulé : Barbarie ? Cette idée fondamentale que le taureau est indigne de pitié, par cette simple raison qu'il a aux cornes pour se défendre ; « parce qu'il est un fauve, tout comme le lion et le tigre, » ajoute-t-il dans son deuxième article : « de la Morale. » Inutile de discuter la valeur, j'allais dire la faiblesse de ces arguments. Je me bornerai à répondre que, en tout cas, ce n'est pas pour être tourmenté que le Dieu qui fit l'homme a créé le taureau.

Mais j'oublie que ce serait encore faire de la morale ; ce qui, selon M. A. de Nuray, « déplace entièrement la question. » Car M. de Nuray est chaud partisan des courses de taureaux avec mise à mort. Dès lors, il est clair — tout son article le démontre, d'ailleurs — qu'il n'y voit rien de barbare ni d'immoral. Or, je sais, de même que ses confrères parisiens, objet de ses railleries, d'un avis diamétralement opposé ; j'ai il résulte, couclut mon aimable contradicteur, que j'ai une poutre dans l'œil. Reste à savoir si elle n'est pas dans le sien. C'est affaire de jugement, de manière de voir.

Mais puisque M. A. de Nuray termine son article en disant qu'il voudrait, lui aussi, voir intervenir la loi Grammont, et « protéger les invalides contre les coups de cornes, » je me permettrai d'exprimer à ce sujet un vœu. Ce serait que la loi Grammont, et « protéger les malheureux gros hardeliers qui allongent les rênes de Bastia », et que, « en morale curieux, il fait prêcher d'exemple, » je lui répondrai que personne à Bastia, ni même en Corse, n'a plus prêché que moi cette morale protectrice qui consiste à consoler aux hommes d'être dans nos mêmes leurs bêtes, afin de n'être pas méchants envers leurs semblables.

J'ai plus fait dans ce but, — je le dis avec vérité et sans emphase — que n'ont jamais fait, que ne feront jamais M. de Nuray lui-même et tous ceux qui partagent ses idées, fussent-ils légion ; et ma plus grande satisfaction serait qu'ils me donnassent — pour l'avenir du moins — un démenti formel, non pas par des paroles vaines, mais par des actes efficaces.

Cela me guérirait complètement du mal causé par cette « poutre » que M. de Nuray met dans mon œil, et qui (chose étonnante !) me gêne beaucoup moins que la « paille » qu'il a dans le sien.

F. OLIVIERI.

Bulletin financier

Paris, le 17 Septembre 1885.

Le Marché après quelques hésitations conserve à peu près ses cours d'hier : 3 0/0, 101,50 ; 3 1/2 0/0, 105,90 ; Crédit Foncier 695 ; Comptoir National d'Escompte 585, Crédit Lyonnais ex-coupon 850 ; Société Générale 550 ; Banque Hypothécaire des Valeurs Industrielles 500,50. La Banque Française d'Emission, dont les bénéfices à ce jour permettent de distribuer un dividende de 45 fr par action, fait 482,50 avec marché nouvelle hausse. La souscription aux actions de la Cie Générale de Fabrication des Papier Ecornes, ouverte aux guichets de la société, s'annonce comme un succès, le public se rendant très bien compte des bons résultats immédiats qu'assurera la substitution de la fabrication mécanique à la fabrication manuelle.

Très demandés à 488 l'obligation Austro-Hongrois de Pétrole.

Bien tenue l'action Novo Pervovka en augmentant qu'elle bénéficie de la reprise du groupe minier et métallurgique russe.

Les 40,000 obligations à 0/0 de 450 fr. de la Société immobilière du Casino Municipal d'Aix-les-Eaux en émettre au prix de 435 fr. payables 50 fr. en souscrivant et 85 fr. le 31 octobre, se rapportent en réalité aux prix d'émission de 9,55 0/0 et seront remboursables en 60 années.

Obligation des Chemins de Fer Ethiopiens bien issue à 310.

Chemins de Fer Français calmes.

Avis

M. le Sous-Préfet nous informe que les télégrammes apportant les résultats du scrutin d'aujourd'hui seront affichés à la porte de la sous-préfecture au fur et à mesure qu'ils arriveront.

Nécrologie

Nous apprenons avec une vive douleur le coup cruel qui vient de frapper notre sympathique confrère M. Tomasi, notaire, directeur du *Phare de Corse*, dans ses plus chères affections.

L'aînée de ses filles, la jeune Nathalie, presque une demoiselle — ange de grâce et de candeur — vient de succomber subitement.

Malgré les soins les plus empressés et les plus dévoués de la science, la mort a fait son œuvre, et la jeune fille de la douce et candide Ninette s'est envolée au ciel, où sa voix mêlera au divin concert des anges.

C'était la fleur, le rayon et le parfum du foyer. Trop belle en sa rayonnante enfance, trop exquise en sa vive précocité, elle était vraiment « de ce monde où les plus belles choses ont le plus triste destin. »

Brisé par l'émotion qui m'étreint, dans ma plume qui tremble ne se trouvent pas les expressions consolantes, adoucissantes, les nobles pensées chrétiennes qui parlent de résignation, d'espoir et de courage.

Dans cette pénible circonstance nous offrons à M. Tomasi et à son honorable famille, l'expression de nos sentiments de condoléance.

JEAN CARABIANCA.

La levée du corps a été faite à 4 heures au milieu d'un grand nombre d'amis qui ont fait cortège au cercueil de cette adorable fillette jusqu'à la place d'Armes. Là, il a été placé sur un corbillard et transporté à Pero-Casinca.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi, puis l'inhumation a eu lieu dans le caveau particulier de la famille.

La rédaction du *Petit Bastiais* se joint à M. Jean Casabianca pour exprimer à M. le notaire Tommasi, à M. Tommasi et à leurs familles ses plus sincères condoléances.

Mlle Marie-Louise Battistini a succombé ces jours derniers, à Marseille, à la longue maladie qui la torturait si cruellement et dont le dénouement fatal n'avait été retardé que par les soins affectueux dont elle était entourée.

Mlle Battistini n'avait connu que les joies de l'enfance ; depuis elle n'a connu que pour souffrir, et elle a tout supporté avec résignation.

Nous présentons à M. et Mme Pierre Battistini l'expression de nos douloureuses sympathies et de nos vifs regrets.

Imité de la Fontaine

Le pratique et très fin du XIXe siècle, le corbeau tenant en son bec un savon du *Congo*.
Trop flatteur renard ne répond pas un mot,
Il s'envole, emportant son doux et cher tardeau.

L. Lelong, au parfumeur Victor Vainier,

Brevet de Capacité

Les épreuves écrites du brevet élémentaire commenceront à 7 heures et demie du matin, le 3 octobre, pour les jeunes filles, et le 6, pour les garçons, du lycée.

Les candidats devront se munir des pièces réglementaires qui sont en vente dans notre librairie.

Les aspirants doivent se présenter munis de la quittance du percepteur constatant qu'ils ont consigné les droits d'examen. Le montant de ces droits ne sera plus accepté par le Secrétaire de la Commission.

Ecole annexe

Madame la Directrice de l'Ecole annexe a l'honneur d'informer les familles qui ont fait une demande d'admission que les places vacantes sont très petit nombre.

Un concours s'impose donc comme les années précédentes. Il est fixé au 2 octobre, après l'examen du brevet élémentaire.

Petite Gazette

OBSERVATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 1er OCTOBRE

Baromètre. — 7 heures du matin, + 17-0. Midi, + 18 8. 6 heures du soir, + 17 0. Maximum, + 19-5, minima, + 16 6

Pluie. — 7 heures du matin, 755 mm. Midi, 755 mm. 6 heures du soir, 755 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
— 4 h. du soir, id.
Etat du ciel, pluvieux.
Etat de la mer, belle.
Température des eaux : matin, + 0 69, soir, + 0,45.
Température, à 9 heures du matin sur.

Lycée de Bastia

M. Courtet, professeur de mathématiques au lycée de Bastia, est appelé aux mêmes fonctions au lycée de Carnon.

Ecoles Frères

Les Frères des Ecoles chrétiennes prirent leurs classes le lundi 3 octobre.

Le Mois du Rosaire

La fête du Saint Rosaire sera célébrée cette année à Saint Jean, avec le plus de solennité que de coutume.

Dimanche matin, à 7 heures, messe de communion, allocution par M. l'abbé Antonelli ; grand'messe à 11 heures.

Vêpres à 3 heures et demie, sermon par le R. P. Juventon, prieur du couvent de Corbara, procession et salut.

Pendant tout le mois d'octobre l'on récitera le chapelet ; le matin, à la messe de 9 heures, et le soir, à 7 heures 3/4, devant le T.-S. Sacrement exposé.

Société de Sainte-Dévote

Les membres participants de la Société de Sainte-Dévote sont avisés que la perception des cotisations aura lieu aujourd'hui dimanche, au siège social, de 9 à 10 heures du matin et de 1 à 3 heures de relevée.

Les retardataires qui n'auront pas réglé leurs cotisations seront amendés.

Le Vice-Président, J. AIROLA.

PEINTURE et DESSIN

Atelier de M. Magnasch

Professeur de dessin au Lycée — Admis au ... Médaille à la Grande Exposition Artist ; e Nationale de Clermont-Ferrand

Cours et leçons particulières — Figure paysage, fleurs — Jolis travaux — Décoration de poteries en terre cuite, objets en bois blanc, tambourelles, plats, étoffes, éventails, écrans, etc.

Atelier, Boulevard Paoli, 34, 3e étage.

Dépêche de Nuit

TÉLÉGRAPHIQUE SOCIALE

M. Lockroy en Corse

L'itinéraire du Ministre de la Marine est définitivement arrêté de la manière suivante :

Arrivée à Saint-Florent le 8 au matin, après un court arrêt à Calvi ; arrivée à Bastia le même jour ; départ pour Ajaccio le lendemain ; le 11 visite à Propriano, Bonifacio et Portovecchio.

Le Ministre de la Marine a fait part de cette modification à MM. Emmanuel Arène, Malaspina et comte Pozzo di Borgo, qui ont eu ce matin une entrevue avec lui et qu'il a retenus à déjeuner.

L'importance du voyage du Ministre de la Marine en Corse et les heureux résultats qui peuvent en découler sont signalés dans un nouvel article du *Figaro* très élogieux pour M. Lockroy.

Le Ministre de la Marine sera accompagné dans son voyage en Corse par MM. le vice-amiral Fournier, commandant en chef l'escadre d'évolutions de la Méditerranée ; le général de division Delambre, inspecteur général permanent du génie pour l'armement des côtes ; le général de brigade Brunet, chef de cabinet du ministre de la guerre ; le capitaine de vaisseau Merlaux-Pouty ; le capitaine de frégate Darrieus, sous-chef d'état-major général de la marine et chef du cabinet militaire ; Ignace, chef de cabinet ; le lieutenant de vaisseau Erard ; le lieutenant d'infanterie Bernard.

Le duel Paulmier-Turot

La rencontre entre MM. Paulmier et Turot a eu lieu ce matin, dans l'un des hangars de l'usine du comte de Dion à Puteaux.

La direction du combat est échue à M. de Dion.

Dès la première reprise le combat est acharné. Un corps à corps a lieu ; M. Turot est touché assez profondément à la cuisse droite.

A la deuxième reprise un coup fourré se produit : M. Turot est légèrement touché à la poitrine ; M. Paulmier évite le coup.

A la troisième reprise, M. Paulmier est touché à la bouche sans grande pénétration.

A la cinquième reprise, M. Turot est profondément touché à la cuisse.

M. de Dion a mis sa maison à la disposition du blessé.

Les Morts du Jour

Mme Adolphe Carnot

La veuve du président Carnot est morte subitement au château de Presles, près de la Ferté à Laos, Seine-et-Oise. Elle était attendue demain à Paris par son fils.

Depuis l'assassinat du président Carnot elle vivait dans la retraite, faisant beaucoup de bien.

Son fils, capitaine au 39e d'infanterie, en garnison à Paris, s'est rendu à l'Elysée, pour apporter la triste nouvelle à M. Félix Faure.

Mme Carnot, fille du célèbre avocat Dupont-White, avait épousé M. Carnot en 1868, alors ingénieur des ponts et chaussées.

L'Affaire Dreyfus

Le procès de revision

Le réquisitoire de M. le procureur général Manau sera prêt lundi, et le dossier sera remis immédiatement à M. le président Lœw, qui l'examinera et le passera ensuite au conseiller-rapporteur nommé par ses soins.

Dans une quinzaine de jours le rapporteur aura terminé son rapport et, avant la fin du mois, la Cour de Cassation aura statué sur la revision de ce fameux procès.

MEETING DE PROTESTATION

On a posé sur les murs de Paris des affiches signées Déroulède, au sujet du meeting organisé par le journal l'*Aurore*, demain, relatif à la révision du procès Dreyfus et à la mise en liberté du colonel Picquart.

M. Déroulède fait un appel aux patriotes contre les insulteurs de l'armée, et annonce que demain, il sera dans la salle Wagram pour combattre les anarchistes cosmopolites.

Le propriétaire de la salle Wagram a écrit à M. de Pressensé qu'il refusait de lui louer la salle, demain, vu que la réunion annoncée comme privée sera publique.

Les orateurs se sont décidés à chercher une autre salle.

Déclarations de Me Demange

En réponse aux imputations d'un journal du matin, Me Demange a écrit au *Temps* une longue lettre dans laquelle il a fait les déclarations suivantes :

« Jamais Dreyfus ne sût qu'il existait des pièces secrètes ; il ne connût, comme moi, que le bordereau.

« Je n'ai connu l'existence de ces pièces et la communication qui en fût faite aux membres du conseil de guerre, que longtemps après l'arrivée de mon client à l'Ile du Diable. »

BOURSE DE PARIS

30 Sep. — 1er Octobre

Rente 3 p. 0/0 anciens.	102.45 — 102.65
— 3 p. 0/0 amortis.	101.70 — 101.50
— 3 1/2 0/0.	105.85 — 105.85

ETAT CIVIL

MARIAGES.

Galli Joseph, marbrier, de San Martino di Lota, et Stefani Louis, tailleuse, d'Albertacce.

Duchet Jean, gendarme, de Saint-Georges d'Aurac, (Haute-Loire), et Vannucci Marie-Joséphine, de Bastia.

Rostanini Ange, maçon, de Bastia, et Savory Angèle-Marie, ménagère, de Sainte-Marie de Lota.

NAISSANCES.

Savari Madeleine.

DÉCÈS.

Marulli Marie-Antoinette, veuve, 67 ans, de Morsiglia.

Cirioli Jean, portefaix, célibataire, 38 ans, de San Martino de Lota.

LE SUEZ

En vente dans tous les bureaux de tabacs.
Dépôt : Bonie-Napoléon Mattei — Bastia.

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli

Boulevard Paoli, N. 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0. Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

137. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

TROISIÈME PARTIE

La Revanche de Vidocq

V

COMMENCEMENT DE LA FIN

(Suite)

— MM. Mazerolles ont autorisé ma visite. Les clefs de la maison ont été déposées chez un voisin, un épicier nommé Michon. Vous vous adresserez à lui. Il est prévenu et vous guidera.

— A merveille !

Cinq heures sonnèrent à une pendule. Les deux jeunes gens eurent le même mouvement. Le temps avait passé si vite !

— Il faut nous séparer au plus tôt, dit Hélène. Nous savons désormais où nous retrouver. A ménuit !

— A minuit !

En quittant la *Cour de la Reine Blanche*, notre héros sauta dans une voiture et se fit conduire, rue de la Sonnerie, à la boutique du revendeur ferrailleur Perrin. Il coûta environ vingt minutes avec ce dernier. Ensuite, traversant tout Paris, il complétait son vêtement à la hauteur du parc de Monceaux, alors entièrement vierge de tous défrichements et embellissements, longea à pied le saut-du-loup de cette propriété princière, franchit la barrière, suivit un instant le chemin de ronde et fit l'pas s'engager dans les terrains vagues qui aboutissaient au mur de clôture du jardin du pavillon Mattifet.

Il y avait là, sous un rideau de lierre, une petite porte basse, étroite et vermoulue, dont la teinte de bois, moisi par la pluie et rongé par le soleil, se confondait avec celle des pierres grisâtres qui l'encadraient. C'était une des trois issues secrètes relevées par le chef de la brigade de sûreté. Roland s'était dirigé sur ce point.

Comme il y arrivait, un homme se détache de la muraille et fit quelques pas en avant.

— Pour aller à la Petite-Pologne, sans vous commander, bourgeois ? demanda-t-il.

Il était sept heures. Dans la plaine Monceaux était déserte. La nuit, dans cette solitude, semblait plus épaisse qu'ailleurs. Mais Roland était brave. Il répondit à la question par une question :

— L'as-tu, que fabriez-vous collé contre ce mur ?

L'individu se retira :

— De quoi ! de quoi ! bégaya-t-il. On ne peut donc plus faire sa sieste, à présent, quand on a bûché sa journée ! Ah ! ben, c'est trop fort !

— Avez-vous des bonnes lettres à rendre ! Ah ! des bonnes ! c'est vrai ! Ah ! ben, c'est trop fort !

Le nouveau-né de ces trois cents bonnes parisiennes, maladroites à cette heure du soir dans un quartier désert et entièrement désolé, vit le coup d'un spéculateur en peaux de lapins, d'un fabricant de fourrures et d'un *chevalier du clou* — c'est ainsi que le peuple a baptisé les ambulants, — pouvait n'obtenir qu'un maigre succès, ne frappa pas notre héros outre mesure. L'idée ne lui vint pas un instant que ce pût être un signal, un avertissement, quelque chose comme les : Sentinelles, veillez ! de nos ennemis. Il ne fit pas même une remarque. Le filleul de Mme Mazerolles était beaucoup trop préoccupé par la découverte qu'il venait d'avoir avec Hélène Lebrun, par cette probabilité, il allait être obligé de rester avec Sabine, et par la pensée alarmante qu'il faudrait, cette nuit-là même, rentrer dans la maison de la rue des Moçons où il savait qu'on ne coupait ne jamais remettre le pied.

La petite porte qui lui servait d'objectif était, au premier abord, n'avait pas l'air plus solide que ses jambes, lasses à plein vous ce qu'est :

— A peaux d'lapins !

Aussitôt, une autre voix s'éleva à l'angle du chemin de ronde et du boulevard extérieur :

— Ho ! sûrter ! ho !

Et cette troisième mélopée monta de la vouerie de la Croix :

— Avez-vous des bonnes lettres à rendre ! Ah ! des bonnes ! c'est vrai ! Ah ! ben, c'est trop fort !

La nuit commençait à devenir de plus en plus sombre. Roland, qui avait déjà fait une centaine de pas, s'arrêta, se retourna, et, à travers les ténèbres, il aperçut, à quelque distance, deux hommes qui semblaient le suivre. Il ne s'en inquiéta pas autrement. Il était armé, il était brave, il était résolu à tout. Il continua son chemin.

Il arriva à la petite porte, qu'il trouva entr'ouverte. Il la poussa, et, sans hésiter, il entra dans le jardin.

(*A suivre.*)

00395

Supplément au N° 226, du 2 Octobre 1898

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 3 Boulevard de Paoli, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page) 0,75 — Divers... 0,30 — Judic. 0,25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays
Autres Départ. 22 » » 12 » | le port en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés.

ÉLECTIONS LEGISLATIVES
de l'Arrondissement de Bastia

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

VILLE DE BASTIA

	Inscrits	Votants	M. ASTIMA	M. GAVINI	Voix perdues
Terra-Nova,	0.000	0.000	483	571	00
Terra-Vecchia,	0.000	0.000	1.035	1.084	00
Totaux,	5.448	3.228	1.518	1.655	00

M. le Colonel ASTIMA a été élu par 7.148 voix, sur 13.901 votants, et 23.331 inscrits.

M. ANTOINE GAVINI, en a obtenu 6.743.

Bastia
Inscrits : 5,534
Suffrages exprimés : 3,304

	Astima	Gavini
Bastia	1,518	1,655
Furiani	42	34
Total.	1,560	1,089

Brando
Inscrits : 1,023
Suffrage exprimés : 635

Brando	254	80
Pietracorbara	54	66
Sisco	130	51
Total.	438	197

Campile
Inscrits : 1,439
Suffrages exprimés : 805

Campile	45	137
Crocicchia	25	52
Monte	46	118
Olmo	63	61
Ortiporio	44	55
Penta-Acquatella	22	14
Prunelli-di-Casacconi	34	89
Total.	279	526

San Nicolao
Inscrits : 623
Suffrages exprimés : 429

San-Giovanni	74	67
San-Nicolao	91	40
Sta-Lucia-di-Moriani	42	26
Santa-Maria-Poggio	25	42
Sta-Reparata-di-Mor	44	38
Total.	276	213

Pero-Casevecchie
Inscrits : 765
Suffrages exprimés : 469

Pero-Casevecchie	85	61
Poggio-Mezzana	66	13
Taglio-Isolaccio	95	20
Tuiasani	72	4
Velone Orneto	38	15
Total.	356	113

Campitello
Inscrits : 867
Suffrages exprimés : 588

Bigorno	40	30
Campitello	35	38
Canavaggia	40	78
Lento	81	40
Scolca	48	43
Volpajola	15	85
Total.	208	320

Cervione
Inscrits : 729
Suffrages exprimés : 502

Cervione	156	101
Sant'Andrea di Cotone	59	94
San-Giuliano	8	32
Valle-di-Campoloro	35	17
Total.	258	244

Luri
Inscrits : 1,493
Suffrages exprimés : 723

Barrettali	30	97
Cagnano	67	53
Luri	261	41
Meria	69	34
Pino	30	40
Total.	457	265

Saint-Florent
Inscrits : 818
Suffrages exprimés : 463

Barbaggio	34	23
Farinole	54	56
Patrimonio	88	66
Saint-Florent	48	93
Total.	224	238

Santo-Pietro-di-Tenda
Inscrits : 560
Suffrages exprimés : 409

San-Gavino-di-Tenda	32	35
Santo-Pietro-di-Tenda	89	142
Sorio	70	41
Total.	191	218

Murato
Inscrits : 808
Suffrages exprimés : 527

Murato	137	130
Pieve	30	38
Rapale	29	36
Rutali	69	58
Total.	265	262

Nonza
Inscrits : 994
Suffrages exprimés : 439

Canari	87	103
Nonza	36	46
Oglastro	34	11
Olcani	29	16
Olmeta du Cap	37	50
Total.	213	226

Oletta
Inscrits : 636
Suffrages exprimés : 474

Oletta	99	124
Olmeta-di-Tuda	44	48
Poggio-d'Oletta	35	50
Vallecalle	30	44
Total.	208	266

Porta
Inscrits : 1,572
Suffrages exprimés : 975

Casabianca	42	18
Casalta	27	20
Croce	53	60
Ficaja	34	54
Glocatojo	18	22
Piano	13	11
Poggio-Marinaccio	27	18
Polveroso	33	12
Porta	29	50
Pruno	23	48
Quercitello	48	13
San-Damiano	42	35
San-Gavino-d'Ampug.	37	44
Scata	10	26
Silvareccio	55	43
Total.	491	483

Borgo
Inscrits : 810
Suffrages exprimés : 492

Biguglia	32	15
Borgo	174	47
Lucciana	66	43
Vignale	41	61
Total.	313	166

San-Martino-di-Lota
Inscrits : 634
Suffrages exprimés : 406

San-Martino-di-Lota	111	74
Santa-Maria-di-Lota	46	60
Ville-de-Pietrabugno	58	55
Total.	215	189

Lama
Inscrits : 533
Suffrages exprimés : 361

Lama	45	50
Pietralba	51	115
Urtaca	71	29
Total.	167	194

Rogliano
Inscrits : 1,421
Suffrages exprimés : 639

Centuri	46	61
Ersa	74	80
Morsiglia	68	43
Rogliano	102	104
Tomino	38	24
Total.	328	312

Vescovato
Inscrits : 2,072
Suffrages exprimés : 1,263

Castellare-di-Casinca	49	68
Loreto-di-Casinca	163	69
Penta-di-Casinca	27	135
Porri	35	24
Sorbo-Ocagnano	132	21
Venzolasca	119	124
Vescovato	116	181
Total.	641	622

Adresses utiles. — Guide de l'Acheteur. — Adresses utiles

Vin pur de Raisins
DES GRANDS VIGNOBLES DE GIOVICHI (Sartene)
Vendu par le propriétaire même
à raison de 32, 38 et 52 francs l'hectolitre ; on peut prendre à partir de 25 litres.
Pour l'échantillon s'adresser au Dépôt des *Vignobles, Boulevard de Toga*, v.v. à vis l'octroi.

Boulangeries
Vve FONTANA
11, rue Napoléon
FARINES PREMIÈRES DE CALIFORNIE
à 0,60 le kilogr.

Articles Funéraires
Louis TOMELLI, 9, Boulevard du Palais. Couronnes en tous genres. Prix modérés.

Bains Sainte-Anne
Nouvel Etablissement
Rue Saint-Angelo, près la maison Tomasi.
On trouvera dans cet établissement tout le confortable désirable.

Machines à Coudre
Les moins chères, les plus solides, les plus simples, les mieux soignées, sont les couteuses PHÉNIX MACHINES concession exclusive des trés marques du monde, chez M. ROTH, 28, Bd Paoli.

Pharmacies
TEILLIET, 40, Boulevard du Palais. Produits chimiques purs. Eaux minérales. Spécialités françaises et étrangères. Fournitures photographiques.

Cordonnerie
Maison T. CAPPARELLI fils, rue Napoléon, 1. Chaussures en tous genres pour hommes, dames et enfants, cousues à la main. Se charge des réparations.

Ameublements
ANGE GIAMBELLI, en face la maison Valery. Meubles simples et riches, Literie, Suspensions, Pianos A. ROHR, meilleur marché que partout ailleurs.

CLÉRENT, rue Neuve, ameublements riches et simples. Draperies et tentures. Atelier d'encadrement. Prix défiant toute concurrence. — Grand choix d'étoffes.

NOEL BERTI, rue Neuve Saint-Roch. Rideaux et tentures. Tapisseries pour ameublements, styles en tous genres.

Vannerie
Grand assortiment de paniers de toutes dimensions. Choix considérable de paniers fantaisie. T. CAPPARELLI fils, rue Napoléon, 1.

Tailleur
Nouveauté — Elégance — Solidité
EMANUELLI TOUSSAINT
Maître-Tailleur
Place Saint-Nicolas, 1, Bastia

Habillements sur mesure et confections soignés. — Spécialité de vêtements ecclésiastiques. — Prix très modérés.

Relieur
Reliure, Cartonnage et Collage de cartes sur toile.
LONGHI, Rue Saint-Jean, 2.

Huile
de Bonifacio garantie pure chez M. FRANÇOIS BERNARDI
2, rue Neuve, au 2me étage

Cédrats Confits
Confiserie soignée. — Prix modérés. Emballage élégant fourni gratuitement aux acheteurs. Expédition par retour de poste.
Dépôt : Chez A. PADOVANI, expéditionnaire, 7, Route du Cap, Nouveau Port, Bastia.

Bijouterie-Horlogerie
Maison DANESI fils, 46, Boulevard Paoli
Assortiment de montres et bijoux
Peignards corses or contrôlé.

A VENDRE
Une maison située au Nouveau Port, *rue Fraissinet*, au 4e, contenant sept pièces, n° 4.
S'adresser au bureau de l'Usine à Gaz.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

l'Insecticide agricole
BENIGNI
est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.
La boîte de 500 gram. 3,50
S'adresser à l'inventeur A. M BENIGNI, propriétaire-agriculteur Place de l'Hôtel de Ville, 9.

M. A. GEORGES
Docteur-Dentiste
AMÉRICAIN
44, *Boulevard Paoli*, au 1er
Son Cabinet est ouvert de 8 à 11 heures et de 1 à 5 heures.

LIBRAIRIE & IMPRIMERIE OLLAGNIER
LIVRES CLASSIQUES
POUR LE LYCÉE
LES ECOLES PRIMAIRES
LES INSTITUTIONS
Conformes aux derniers Programmes
MATÉRIEL SCOLAIRE
ARTICLES POUR LE DESSIN ET LA PEINTURE
ARDOISES ET CARTABLES
Pour Fillettes et Garçons
Fournitures Classiques
GRAND CHOIX DE CAHIERS
PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

GRANDE OCCASION
exceptionnelle aux Lecteurs du Jour
SPLENDIDES
Services de Table
en Terre de Fer
décorée (bleu, rose ou mauve) 74 pièces : 12 assiettes creuses, 48 plats, 14 pièces diverses.
Vendus : 10 Francs
Ces services sont vendus partout 30 francs.
Service à dessert assorti 42 pièces, 8 francs.
Joindre 1 fr. 50 par Service pour l'emballage. — Envoi franco de port contre mandat adressé à M. Beaugrand, 27-29, passage de l'Opéra, Paris.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? NE CRAIGNEZ PLUS RIEN
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux scientifique. Immédiate Inoffensif. Vente toujours croissante.
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Le meilleur des cigares à 10 centimes sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare, On le hume tellement il est rare.

LOCATION ET INSTALLATION
de plantes pour décorations
SERVICE SOIGNÉ ET DE BON GOUT
Prix défiants la concurrence
A l'occasion de la
VISITE DU MINISTRE DE LA MARINE
Disposition faite par nos propres ouvriers en ville et à l'intérieur
On traite à forfait
La visite de nos cultures est libre et sollicitée
Etablissement Horticole de la Carrosaccia
à Ajaccio

Contre la CONSTIPATION
PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES
EXIGER LE VÉRITABLE
Dépôt à Bastia : DUCTEUR FRANCK

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ex dieux chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.
N.B. Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI ou ne pas fumer.
L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier

TRANSPORTS DIRECTS PAR BATEAUX A VAPEUR
Pour LONDRES, HAMBOURG et ANVERS
le vapeur anglais SWAN
chargera à Bastia vers le 20 Septembre
Pour nolis s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce Vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.
Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI à 10

PHARMACIE DANÉ
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli
FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales. — Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.
Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit

RÉCAPITULATION
Inscrits : 23 331
Suffrages exprimés : 13.901

	ASTIMA	GAVINI
Bastia	1,560	1,689
Borgo	313	166
Brando	438	197
Campile	279	526
Campitello	268	320
Cervione	258	244
Lama	167	194
Luri	457	265
Murato	205	202
Nonza	214	226
Oletta	208	266
Pero-Casevecchie	401	483
Porta	356	113
Rogliano	328	312
Saint-Florent	224	238
San-Martino-di-Lota	215	189
San-Nicolao	276	213
Santo-Pietro-di-Tenda	191	218
Vescovato	641	622
Total.	7.148	6.743

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

NOUVELLES MILITAIRES

M. Paoli, lieutenant d'infanterie hors cadre, service de la justice militaire, est affecté au 163e d'infanterie.

MEETING DE PROTESTATION

Nombreuses bagarres
Coups et blessures
Nombreuses arrestations

Deux mille personnes environ arrivent vers deux heures à la salle Wagram.

La police et les gardes républicains à cheval les repoussent.

MM. Vaughan, de Pressensé et Morhardt protestent contre le refus du propriétaire de livrer la salle. Ils sont immédiatement arrêtés.

Des bagarres sérieuses ont commencé à 2 heures et n'ont pris fin qu'à 5 heures du soir.

Une grande ovation a été faite à M. Deroulède.

Plus de 40 arrestations ont été opérées, 13 seulement ont été maintenues.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

23e ANNÉE — LUNDI, 3, et MARDI, 4 OCTOBRE 1898 — N° 228

00396

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 6 Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (Corps), 0.75 — Réclames 0.30 — Judic., 0.25

Correspondant spécial, M. JULES HARIOT, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » le port en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : S int François d'Assises.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 5 h. 26 m. — Coucher, 5 h. 18 m.
LUNE : Dernier quartier, le 7. — Nouvelle, le 15
FÊTE DE DEMAIN : Saint Fidèle.

3 OCTOBRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 2 octobre 1898

Arrondissement de Bastia

Bastia
Inscrits : 5,534
Suffrages exprimés : 3,304

	ASTIMA	GAVINI
Bastia	1,518	1,655
Furiani	42	34
Total.	1.560	1,689

Brando
Inscrits : 1,023
Suffrages exprimés : 635

Brando	254	80
Pietracorbara	54	66
Rusco	130	51
Total.	438	197

Borgo
Inscrits : 810
Suffrages exprimés : 492

Cagnoglia	32	15
Borgo	174	47
Meriaccinana	66	43
Vignale	41	61
Total.	313	166

Campile
Inscrits : 1,439
Suffrages exprimés : 805

Campile	45	137
Carticchia	25	52
Cambiconte	46	118
Como	63	61
Patrimonio	44	55
Santa-Acquatella	22	14
Tomarelli-di-Casacconi	34	89
Total.	279	526

Murato
Inscrits : 808
Suffrages exprimés : 527

Murato	137	130
Rapale	30	38
Rogliale	29	36
Tattali	69	58
Total.	265	262

Cervione
Inscrits : 729
Suffrages exprimés : 502

Cervione	156	101
Sant'Andrea di Cotone	59	94
San-Giuliano	8	32
Valle-di-Campoloro	35	17
Total.	258	244

Santo-Pietro-di-Tenda
Inscrits : 560
Suffrages exprimés : 409

San-Gavino-di-Tenda	32	35
Santo-Pietro-di-Tenda	89	142
Sorio	70	41
Total.	191	218

Campitello
Inscrits : 867
Suffrages exprimés : 588

Bigorno	40	30
Campitello	35	38
Canavaggia	49	78
Lento	81	46
Scolica	48	43
Volpajola	15	85
Total.	268	320

Luri
Inscrits : 1,493
Suffrages exprimés : 723

Barrettali	30	97
Cagnano	67	53
Luri	201	41
Meria	49	34
Pino	30	40
Total.	457	265

Nonza
Inscrits : 994
Suffrages exprimés : 430

Canari	87	103
Nonza	26	46
Ogliastro	34	11
Olcani	29	16
Olmeta du Cap	37	50
Total.	213	226

Oletta
Inscrits : 636
Suffrages exprimés : 474

Oletta	99	124
Olmeta-di-Tuda	44	48
Poggio-di-Oletta	35	50
Valsecalle	30	44
Total.	208	266

Pero-Casevecchio
Inscrits : 765
Suffrages exprimés : 469

Pero-Casevecchie	85	61
Poggio-Mezzana	66	13
Taglio-Isolaccio	105	20
Talasani	72	4
Velone Orneto	38	15
Total.	356	113

Porta
Inscrits : 1,572
Suffrages exprimés : 975

Casabianca	42	18
Casalta	27	20
Croce	53	60
Ficaja	34	54
Giocatojo	18	22
Piano	13	11
Poggio-Marinaccio	27	18
Polveroso	33	12
Porta	29	50
Pruno	23	48
Quercitello	48	13
San-Damiano	42	35
San-Gavino-d'Ampug.	37	44
Scala	10	26
Silvarecciò	55	43
Total.	491	483

Vescovato
Inscrits : 2,072
Suffrages exprimés : 1,263

Castellare-di-Casinca	49	68
Loreto-di-Casinca	163	60
Penta-di-Casinca	27	135
Porri	35	24
Sorbo-Ocagnano	132	21
Venzolasca	119	134
Vescovato	116	181
Total.	641	622

Saint-Florent
Inscrits : 818
Suffrages exprimés : 463

Barbaggio	34	23
Farinole	54	56
Patrimonio	88	66
Saint-Florent	48	93
Total.	224	238

San Nicolao
Inscrits : 623
Suffrages exprimés : 429

San-Giovanni	74	67
San-Nicolao	91	40
Sta-Lucia-di-Moriani	42	26
Santa-Maria-Poggio	25	42
Sta-Reparata-di-Mor	44	38
Total.	276	213

San-Martino-di-Lota
Inscrits : 634
Suffrages exprimés : 406

San-Martino-di-Lota	111	74
Santa-Maria-di-Lota	46	60
Ville-de-Pietrabugno	58	55
Total.	215	189

Lama
Inscrits : 533
Suffrages exprimés : 361

Lama	45	50
Pietralba	51	115
Urtaca	71	29
Total.	167	194

Roglieno
Inscrits : 1,421
Suffrages exprimés : 639

Centuri	46	61
Erna	74	80
Morsiglia	68	43
Rogliano	102	104
Tomino	38	24
Total.	328	312

RÉCAPITULATION
Inscrits : 23 331
Suffrages exprimés : 13.901

	ASTIMA	GAVINI
Bastia	1,560	1,689
Borgo	313	166
Brando	438	197
Campile	279	526
Campitello	268	320
Cervione	258	244
Lama	167	194
Luri	457	265
Murato	205	202
Nonza	213	226
Oletta	208	266
Pero-Casevecchie	401	483
Porta	356	113
Rogliano	328	312
Saint-Florent	224	238
San-Martino-di-Lota	215	189
San-Nicolao	276	213
Santo-Pietro-di-Tenda	191	218
Vescovato	641	622
Total.	7.148	6.743

Cosas de Bastia

J'en tremble encore ; j'ai cru, il y a quelques jours, que j'allais être rôti ! Risquer devant une joyeuse flambée ou mijoter sur des braises avec des carottes et des navets, est chose peu réjouissante. Tandis que je croyais voir derrière quelques buissons — hissez roseaux — qui bordent, sur un point, la route conduisant au couvent de Saint Antoine, une troupe d'enfants, de couleur chocolat, descendaient cette voie, illuminée par un ardent de soleil, en poussant des vociférations ; de couleur de chocolat, ils étaient nus jusqu'à la ceinture. Jamais je n'avais vu cette chose dans les rues de Bastia, et j'eus la vision des pays cannibales ! Notre Bastia n'est plus une ville civilisée, c'est une succursale des îles Salomon. Mais voici le vrai malheur, c'est que les jeunes Canaques dont il s'agit étaient tous armés de baguettes qui auraient alarmé M. l'Ingénieur des ponts et chaussées. Si vous n'y prenez pas garde, M. l'Ingénieur, les jeunes platanes que votre administration a eu l'excellente pensée de faire planter sur la route, ne seront bientôt plus qu'un souvenir. Les habitants des bords de la route de Saint-Florent sont contraints de faire une garde sévère autour de ces plants qui devraient l'objet de la maternelle sollicitude des ponts et chaussées.

Protégez, M. l'Ingénieur, protégez, nous vous en supplions, ces platanes en les laissant entourer d'épines et de buissons, ou faites accorder une indemnité aux bons habitants de Castagno pour leurs peines et soins : elle leur est bien due !

Où sont les agents de police, quand des garçonnets de 12 à 16 ans gambadent dans un costume des plus primitifs, si primitif qu'Adam, pendant longtemps, n'en eut pas d'autres, sur les quais du Vieux Port. Ils sont si nombreux, ces gentlemen de la nudité, qu'ils se permettent, sûrs de l'impunité, les plus grossières apostrophes aux malheureux passants qui d'aventure s'égarent dans les parages susdits.

Voilà une promenade interdite aux paisibles bourgeois, accompagnés de leurs enfants, pour la satisfaction de quelques bonshommes qui, partout ailleurs, seraient poursuivis pour s'être montrés en public dans une attitude suspecte. Sur les bords de l'Oulanghi, les choses ne se passent pas autrement, ou plutôt on a davantage, là-bas, le sentiment des convenances, car les Boughos s'ornent au moins d'un pagne.

Le voyage de M. Lockroy en Corse

Nous avions donné, il y a quelque temps, l'itinéraire du voyage de M. Lockroy en Corse, en Algérie et en Tunisie.

Les derniers événements en ont changé toutes les dispositions, et le départ de M. Lockroy est, notamment, ajourné jusqu'après le Conseil des ministres qui aura lieu mardi prochain.

C'est le soir même que le ministre de la marine quittera Paris, par le rapide de 8 h. 20. Il arrivera à Toulon le mercredi 5, à 11 h. 15 du matin et y séjournera le 6 et le 7.

Le 7, à huit heures du soir, départ de Toulon. M. Lockroy s'embarquera sur le *Pothuau*, commandé par le capitaine de vaisseau Germinet et portant le pavillon de l'amiral Maréchal. Le *Pothuau* sera convoyé par le croiseur *Galilée*, commandé par le capitaine de frégate Ferrin.

Arrivée à Calvi, le 8 avant huit heures du matin. Mouillage d'une heure à Calvi. Arrivée à Saint-Florent à dix

heures du matin. Déjeuner à bord du *Pothuau*. Trajet, en voiture, de Saint-Florent à Bastia, où l'on arrivera dans la soirée du 8.

Départ de Bastia le dimanche 9, par train spécial ; déjeuner à Vizzavona. Arrivée à Ajaccio à 4 h. 35 du soir.

Départ d'Ajaccio le 10, à six heures du matin. Arrivée à Bonifacio à onze heures, après être passé par Propriano. Après déjeuner, visite de Bonifacio. Trajet en voiture jusqu'à Santa Manza.

De Santa Manza à Porto-Vecchio, trajet à bord du *Pothuau*. Le mardi 11, visite de Porto-Vecchio, dans la matinée, et départ à midi pour Bizerte.

Tel est l'itinéraire de ce voyage dont nous avons déjà signalé l'importance et que nous croyons appelé à d'heureux résultats, aussi bien au point de vue des pays visités que dans l'intérêt supérieur de la défense.

Le voyage, en effet, a un caractère exclusivement maritime et militaire. On pourra s'en convaincre par le nom et la qualité des personnes qui accompagneront M. Lockroy : MM. le vice-amiral Fournier et son aide de camp ; le général Brunet, chef du cabinet du ministre de la guerre, et son aide de camp ; le capitaine de vaisseau Ponty ; le capitaine de frégate Darrieus, chef du cabinet militaire du ministre de la marine ; M. Ignace, chef du cabinet civil du ministre de la marine ; le lieutenant de vaisseau Bérard, secrétaire particulier du ministre de la marine ; et le lieutenant d'infanterie Bernard, officier d'ordonnance du ministre de la guerre.

Le paquebot le *Cyrnos*, un des meilleurs bateaux de la Compagnie Fraissinet, sera mis à la disposition des journalistes qui feront le voyage. Sur ce bateau prendront passage également les deux fils de M. Vallé, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur.

Il se peut que, si les circonstances l'exigent, le voyage se prolonge un peu plus qu'on ne le suppose ; mais, de toute façon, il prendra fin vers le 19 ou le 20 au plus tard, M. Lockroy tenant à être de retour à Paris pour la rentrée des Chambres.

Il est fâcheux, à ce propos, que des membres de la Commission de la marine n'accompagnent pas le ministre dans cette excursion si intéressante. Ils l'auraient aidé, ensuite, à obtenir du Parlement tous les crédits indispensables. Mais la cause, après tout, se défend, par elle-même, puisqu'elle se lie étroitement à l'avenir même de ce pays. et M. Lockroy n'aura pas de peine à la faire triompher devant les Chambres, qui ne peuvent que lui savoir gré d'aller faire personnellement son enquête.

Un ministre qui veut connaître les choses dont il a à parler, c'est assez rare pour être signalé !...

(*Figaro*) G. DAVENAY.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Orsini, sergent au 24e régiment d'infanterie, est nommé à l'emploi de sergent surveillant au pénitencier militaire d'Aïn-el-hadja.

— M. Bagnolenchi, commis des postes et télégraphes au bureau central de Marseille, passe à celui de Nice.

— M. Luca, surnuméraire des contributions indirectes dans les Alpes-Maritimes, est nommé commis de 2e classe à Hautchien.

— M. Batini, commissaire de police à Pontoise, est nommé en la même qualité à Versailles.

Distinctions Honorifiques

Le ministre de l'intérieur a décerné les récompenses suivantes pour actes de courage ou de dévouement.

Médaille en argent de 2e classe

Pompeani François, demeurant à Alata, le 9 janvier 1898, à Ajaccio, a arrêté des chevaux emportés ; déjà titulaire de la mention honorable.

Mention honorable

Santini Joseph-Baptiste, gardien de la paix à Marseille, le 21 juin 1898, belle conduite dans un incendie.

Lario François, demeurant à Ajaccio, le 25 avril 1898, a arrêté des chevaux emportés.

Trojani Don-Pierre, facteur des postes à Paris ; le 1er juillet 1884, a porté secours à une femme dont les vêtements avaient pris feu.

Société des Anciens Elèves du collège et du lycée de Bastia

Les aspirants aux bourses d'externes fondées au lycée de Bastia par l'Association des Anciens Elèves sont priés d'adresser, avant le 10 octobre terme de rigueur, leur demande à M. Angeli, avocat général, vice-président.

Conformément aux statuts de la Société, les bourses seront accordées de préférence à des fils et petits-fils d'associés, et, à défaut de candidats, de cette catégorie, à tous autres qui en seraient jugés dignes.

Les candidats feront connaître s'ils sont pourvus du certificat d'aptitude à la bourse, le nom de l'établissement dans lequel ils font actuellement leurs études, ainsi que la situation de fortune, le nombre d'enfants et les charges de famille de leurs parents.

Les titulaires actuels de bourses sont également tenus de renouveler leur demande.

Bulletin financier

Paris, le 28 Septembre 1898.

Notre Marché montre plus de confiance et par suite un peu plus d'animation. Le 3 0/0 s'améliore à 102.60 ; le 3 1/2 0/0, fait 105,95.

Nous retrouvons le Crédit Foncier à 804, le Comptoir National d'Escompte à 582, le Crédit Lyonnais à 856, ex-coupon, la Société Générale à 549, la marque Spéciale des Valeurs Industrielles à 289.50. La Banque Française d'Emission à 482.50. La souscription aux actions de 100 fr. de la Cie Générale de Fabrication Mécanique des Tubes en Papier Kearnes, ouverte sous les auspices de cette dernière, s'affirme comme un très grand succès. On évalue les bénéfices pour le 1er exercice à 540.000 fr. assurant un dividende de plus de 24 0/0.

L'obligation Ville de Paris 1898 2 0/0 est demandée à 435,25.

Echanges suivis en obligations 3 0/0 Austro-Belges de Pétrole 4/499.

Très recherchées l'action Brasserie et Malterie de Vitot Aubert et Remspoint réunies à 496 fr, en baisse progressive.

On cote 378 l'obligation Cie Nationale Immobilière de Marseille.

Les 40.000 obligations 5 0/0 de 450 fr. de la Société immobilière du Casino Municipal d'Arcachon, en dehors de la garantie des bénéfices actuels et futurs d'un monopole absolu jusqu'en 1930, auront un gage tangible dans l'actif mobilier et immobilier de la société qui sera propriétaire et son simple concessionnaire des terrains, constructions, matériel et aménagement du nouveau casino.

Chemins de Fer Français fermes.

Contre les Abordages

Souscription publique

EN FAVEUR DE LA

VIGIE SOUS-MARINE ORECCHIONI

Brevetè S. G. D. G.

MM. le Colonel Astima, Cervione, 200 fr. — Poggi Joseph, tuilleur, Bastia, 20 fr. — D.-F. Ottomani, retraité, Bastia, 5 fr. — Thiers Fortuné, Bastia, 5 fr. — Dparc, maître-coupeur, Bastia, 2 fr. — Orecchioni, employé au télégraphe, 5 fr. — Pau ntil Jean-Thomas, Prunelli, 10 fr. — Amadei, adjudant en retraite, 5 fr. — Mariotti, de Prunelli, 10 fr. — Graziani Paul, Bastia, 2 fr. — Colombani Pierre, Bastia, 2 fr. — Benigni, cours d'hydrographie, 2 fr. — Musso, négociant, 20 fr. — *Bastia-Journal*, 5 fr. — Le *Petit Bastiais*, 5 fr. — Banc B. 1 fr.

Total. . . 299 fr.

Les souscriptions sont reçues au bureau du Journal et chez Me Toussaint, notaire à Bastia, 9, boulevard du Palais.

Brevet élémentaire

Sur 26 aspirantes qui se sont présentées au brevet élémentaire, 7 ont été admises à subir les épreuves pratiques. Ce sont :

MMlles Angeli Valérie.
Antoni Marie.
Castellini Henriette.
Colombani Veronique.
Guasco Marie.
Loviconi Catherine.
Vittini Pauline.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 3 OCTOBRE

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 14.0. midi, + 19.0. 6 heures du soir, + 18.4. Maxima, + 19.5. minima, + 15.3.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 762 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, pluvieux.
Etat de la mer, houleuse.
Hauteur des eaux : matin, + 0.52, soir, + 0,54.
Pluviomètre, à 9 heures du matin: 82 mm.

Décès

Un télégramme de Trieste nous apporte la triste nouvelle de la mort de la comtesse Lambertenghi, décédée subitement quelques jours après que le comte Lambertenghi avait pris possession du consulat général d'Italie.

La comtesse Lambertenghi était une personne d'une rare distinction d'esprit et de cœur. Elle laisse un vide immense dans ce foyer qu'elle remplissait de sa grâce et de son affection. Nous comprenons toute la douleur du comte Lambertenghi, et lui envoyons de loin l'expression de nos respectueuses condoléances, en l'assurant que la haute société bastiaise et la colonie italienne prennent la plus grande part à son malheur.

⁂

M. le lieutenant de vaisseau Morache, du port de Toulon, est désigné pour embarquer comme officier en second de la défense mobile de la Corse, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Le Dantec, appelé au commandement d'un torpilleur de Corse.

M. Morache prendra possession de ses fonctions le 23 novembre.

— M. le capitaine Tamburini, du régiment d'infanterie de marine, est désigné pour le régiment de tirailleurs sénégalais.

— M. le capitaine Ristori, du régiment de tirailleurs soudanais, passe au 7e régiment d'infanterie de marine.

— M. le capitaine Montera, du régiment de tirailleurs annamites, passe au 2e régiment d'infanterie de marine.

BOURSE DE PARIS

	1er Oct. — 3 Octobre
Rente 3 p. 0/0 anciens. .	102.65 — 102.5
— 3 p. 0/0 amortz. .	101.50 — 101.7
— 3 1/2 0/0.	105.85 — 105.9

ETAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Bartoli Rose. — Orsatelli Antoine-Jérôme. — Delfini Marie-Jérôme. — de Gleizia Victor-Fernand-Joseph.

DÉCÈS.

Pitiica Marie-Augustine-Eugénie, mariée, 42 ans, de Cherchal, (Alger).
Moritz Coraline, 18 mois, de Bastia.

RAISINS

de Pinetto et d'Alicria

en fûts et en paniers

Arrivages tous les jours en gare. Ch. A. PADOVANI, 7, route du Cap, Nouveau Port.

A VENDRE

le deuxième étage de la maison n° rue de l'Opéra, à Bastia.

S'adresser à Me Bartoli, notaire.

138. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

TROISIÈME PARTIE

La Revanche de Vidocq

V

COMMENCEMENT DE LA FIN

(Suite)

Roland se glissa sans bruit dans le jardin. Puis, après avoir refermé la porte derrière lui, il ne coula sous le couvert, en étouffant l'écho de ses pas sur le sable fin des allées, et arriva au pavillon dont il gravit les marches avec une légèreté rapide.

La fenêtre donnait consciencieusement dans l'antichambre.

Notre héros refoulant le marquis de Grandchamp :

— Holà ! debout ! drôles ! commanda-t-il.

Les deux soldats de Vidocq se mirent aussitôt sur leurs jambes et prirent une attitude respectueuse.

— Où est madame ? demanda Roland.

— Madame est souffrante, répondit un des domestiques : elle s'est retirée dans son appartement.

— Je crois qu'elle dort, ajouta l'autre. Sa femme de chambre est auprès d'elle.

Le jeune homme eut un soupir de soulagement.

— C'est bien, fit-il brièvement. Je ne suis rentré pour personne, — pour personne, entendez-vous ?

Les valets s'inclinèrent. Roland monta au premier. Dans l'escalier il se disait :

« Allons, décidément, la chance est aux adroits et aux audacieux ! Sabine au lit ! voilà une bonne fortune, dans laquelle j'aurais pu ne pas rester vainqueur. Ne perdons pas un moment... En me hâtant, je serai loin de ses colères avant qu'elle ne se soit aperçue de ma fuite. »

Il traversa le salon dans lequel « la marquise » avait reçu « don Ramon Christoval » et pénétra dans un cabinet décoré où Matifet, jadis, et ses convives, traitants maltôtiers, complotaient après boire, l'accaparement des blés et l'enchérissement des farines.

Dans un angle de ce cabinet, il y avait un bureau, merveilleux chef-d'œuvre de Boule, plaqué d'écaille et historié de cuivres d'un travail aujourd'hui sans prix.

Dans ce bureau, il y avait un tiroir à secret et à double fond que démasquait le jeu d'un ressort.

Le légende racontait que c'était dans ce tiroir et dans ce double fond qu'avait été caché le fameux *Pacte*, signé et paraphé par Matifet et par onze autres *affameurs* du peuple.

Roland s'assit devant le bureau. Il ouvrit le tiroir et fit agir le ressort, qui découvrit le double fond. Ensuite, il prit dans ce dernier une liasse volumineuse de billets de banque, les compta et en forma deux parts égales. Il plaça la première dans sa poche.

— Avec ces cent cinquante mille francs, murmura-t-il, et le produit de la vente des bijoux et de l'argenterie que Perrin doit me rembourser, ce soir, il y a de quoi attendre les événements à New-York.

Il mit la seconde moitié du trésor sous enveloppe, écrivit quelques lignes sur une feuille de papier et joignit cette feuille de papier aux précieux chiffons.

— Avec ceci, poursuivit-il, Sabine est aussi riche que moi. D'ailleurs, je ne suis pas inquiet. C'est une femme de ressources.

Il cacheta l'enveloppe, la laissa en évidence sur le bureau, et fit un mouvement pour se lever. Mais il n'acheva pas ce mouvement. Une main se crispa sur son épaule et le cloua sur son fauteuil...

En même temps, une voix demanda : — Ah ça ! tu l'aimes donc bien cette fille ?

Roland n'eut pas besoin de se retourner pour deviner qui était debout derrière lui.

La voix répéta :

— Cette fille qui a fait asseoir la discorde entre nous ? Cette belle limonadière ? Hélène le bras enfin ?

Notre héros balbutia :

— En vérité, Sabine, vous êtes folle !

— Folle ? répeta la jeune femme avec vivacité. Ah ! oui de ! Le suis-je donc, quand chaque soir, au café de *l'Echelle*, je te vois l'admirer, l'adorer comme une madone ? Le suis-je, quand je la vois répondre à tes manières par des œillades d'une langueur plus brûlante que des lazzis ? Le suis-je, quand, en vous épiant dans toutes vos promenades, dans tous vos rendez-vous, je bois vos paroles sur vos lèvres et vos regards dans vos yeux ? Non, je ne suis pas folle, et l'un de nous fait preuve de démence, parlons mon cher, ce n'est point moi !

Le filleul de madame Masrolles essaya de sourire :

— C'est bien, fit-il, vous n'êtes pas folle. Mais sur mon âme, la jalousie est une dangereuse maladie.

— Pas plus dangereuse que la trahison. Jaloux, soit : je le suis. Autrefois, c'est toi qui l'étais. Te souviens-tu, quand tu venais m'arracher de Clichy, de la Marmandoit ?... Alors, c'est toi qui me disais de ces vertiges, de ces fureurs, de ces rages... Le temps a marché : tu t'es civilisé et je suis devenu sauvage.

Dépêches de Nuit

NOUVELLES MILITAIRES

Paoli, lieutenant d'infanterie hors cadre, service de la guerre militaire, est affecté au 1er d'infanterie.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Aude

2e circonscription de Narbonne, en remplacement de M. Barrel, invalidé.

M. Paul Narbonne, radical socialiste, a été élu par 7.403 voix contre M. Olive, républicain, qui en a obtenu 1.861.

ELECTIONS SÉNATORIALES

Puy-de-Dôme

En remplacement de M. Chalard, décédé.

Inscrits, 1.166

Au 1er tour de scrutin, les votes se sont ainsi repartis :

M. Goyon, radical, 524 ;
M. Chantagrel, ancien député, radical, 342 ;
M. Perrignier, cons. général, républicain, 233 ;
M. Barre, radical, 36.

Au second tour, M. Chantagrel a été élu par 626 voix contre M. Goyon, qui en a obtenu 510.

M. Gaillard avait été réélu, au premier, le 4 janvier 1891, par 650 voix.

Conférence Jaurès

Mercredi soir, M. Jaurès a fait une conférence sur le socialisme et l'affaire Dreyfus, à Tivoli-Concert.

L'affluence était grande ; à la tribune un groupe s'est formé et a parcouru les rues aux cris de : Vive Zola ! Vive Picquart.

Cavaignac à Soullac

M. Cavaignac s'est rendu à Soullac, pour présider l'inauguration de la statue de l'amiral Larrieu.

Dans le discours qu'il a prononcé, l'ancien ministre de la guerre a constaté que c'est un bien malheureux spectacle de voir la République arrêtée dans son développement qui a pour but la conquête de ses droits.

« Ne perdez pas confiance, a-t-il dit, la démocratie a deux grandes passions ; celle de la justice et celle d'avoir pour sa patrie une armée forte et glorieuse. Les agitateurs, ennemis de la Patrie, se briseront contre la démocratie. »

MEETING DE PROTESTATION

L'*Aurore*, ne tenant aucun compte du refus du propriétaire de la salle Wagram, annonçait le meeting dans le numéro de dimanche matin.

Dans l'*Intransigeant*, M. Déroulède convoquait tous les patriotes à se réunir sur la place de l'Etoile.

Nombreuses bagarres
Coups et blessures
Quarante arrestations

Deux mille personnes environ arrivent vers deux heures à la salle Wagram.

La police et les gardes républicains à cheval les repoussent, et barrent les rues.

MM. Vaughan, directeur de l'*Aurore*, de Pressensé et Morhardt, secrétaire de la Ligue des Droits de l'homme, protestent contre le refus du propriétaire de livrer la salle.

Comme ils résistent aux injonctions des agents, ils sont arrêtés, et conduits au poste de la rue Fourcroy, où ils sont interrogés par le commissaire.

Autour du poste on crie : vive Zola ou vive l'armée.

Des bagarres sérieuses ont commencé à 2 heures et n'ont pris fin qu'à 5 heures du soir.

M. Déroulède

M. Déroulède, à son arrivée à l'Arc de Triomphe, est l'objet d'une grande ovation : il est salué aux cris de : vive l'armée ! vive Déroulède ! vive la République !

Les cafés sont bondés. Plus de 20.000 personnes acclament M. Déroulède aux cris de : à bas Brisson, à bas les revisionnistes, vive l'armée !

M. Déroulède et ses amis renoncent à entrer dans la salle Wagram, toujours gardée. M. Déroulède prononce une vibrante allocution, puis se rend au poste de police afin d'intervenir pour la mise en liberté de MM. Vaughan, de Pressensé et Morhardt, mais sa démarche reste infructueuse.

M. Paulin Méry, député, ayant insulté les agents, est arrêté, puis mis en liberté en même temps que les trois autres.

Plus de 40 arrestations ont été opérées, 13 seulement ont été maintenues.

Le journal *Les Droits de l'homme* a fait une édition spéciale pour protester contre l'arrestation de MM. Vaughan, de Pressensé et Morhardt.

Les manifestations n'ont cessé que vers 7 heures du soir.

Dans les bagarres il y a eu plusieurs blessés.

Des manifestations ont eu lieu également devant les bureaux de la *Libre Parole* et de l'*Intransigeant*.

Service funèbre

Un service funèbre a été célébré, en l'église russe de la rue Daru, pour le repos de l'âme de la reine de Danemark.

On remarquait aux premiers rangs l'ambassadeur de Russie, le ministre de Danemark, les représentants du Président de la République et des ministres.

POLÉMIQUE DE PRESSE

A la suite d'un article très violent paru sous la signature de M. de Pressensé, M. Verhoort, directeur du *Jour*, lui a envoyé ses témoins.

M. de Pressensé a refusé de constituer les siens en disant qu'il n'acceptait pas de rencontre avec un journaliste menteur.

La Bande à PAPA

La cour d'assises de Chaumont a terminé l'affaire de la bande *à Papa*.

Delion a été condamné à mort ; Désiré, à 20 ans de travaux forcés ; et Voillard, à 15 ans de la même peine.

La Journée d'hier

La plupart des journaux constatent que la journée de dimanche a inutilement troublé la ville de Paris, sans être utile à la revision ou à l'idée contraire.

Le colonel du Paty de Clam

Le colonel du Paty de Clam se trouve actuellement à Rome. Il voyage sous le nom de comte Marcois,

L'Affaire Dreyfus

M. Mansuy, procureur général près la Cour suprême, déposera demain son réquisitoire sur la demande en revision du procès.

DERNIÈRE HEURE

Conseil des Ministres
Dissentiments Ministériels

Le bruit court que de graves dissentimens seraient à la veille de se produire au sein du Conseil au sujet de la fixation de la date de convocation des Chambres.

M. Brisson voudrait ne convoquer le Parlement que le 3 novembre, au lieu du 25 octobre, date primitivement fixée.

Le président du conseil serait en outre d'avis de lever le secret auquel est soumis l'ex-colonel Picquart.

On envisage surtout l'éventualité de la retraite de MM. Sarrien et Viger.

AVIS DE DÉCÈS

M. Félix Pittion, capitaine des Douanes à Bastia, et ses enfants, Mme veuve Marchand, M. Hardy, lieutenant des Douanes à Alger, et sa famille, M. Alfred Staine, de Montbéliard, et sa famille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme MARIE-AUGUSTINE-EUGÉNIE PITTION
Née Marchand

leur épouse, mère, fille, tante et cousine, décédée à Bastia le 2 octobre 1898, à l'âge de 42 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

AVIS DE DÉCÈS

M. Dominique Antonetti, avocat à la Cour d'Appel de Bastia, Mme Marie-Julie veuve Quilici, Mlle Marie-Madeleine Quilici, M. Ambroise-François Antonetti, maire de Marla, et ses enfants, M. François Batteti, de Barrault, et ses enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Marie-Catherine Antonetti
Née Quilici

leur épouse, fille, sœur, belle sœur et tante, décédée à Bastia, le 26 septembre dernier, inhumée à Marla le 29 du même mois, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

A VENDRE

Fûts de toute contenance.
Un break sorti de la carrosserie Lombut, de Marseille.
S'adresser chez Devich, spiritueux.
Facilités de paiement.

† A vendre

après estimation, moitié de sa valeur. — Un monument funéraire en pierre de Cassis.
S'adresser à M. Jobin, maison Barbier, (St-Joseph).

AVIS

A partir de lundi 19 courant, sur le territoire de Lucciana, vente de raisin de 1re qualité : rossoula, biandica, nielloungea, alicante.
S'adresser au bureau du journal.

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli

Boulevard Paoli, N. 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/00
Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centime pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume e tambre à des prix dérisoires.

FERS A PLANCHER
FERS PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

A VENDRE

Une maison située au Nouveau Port, rue Fraissinet, au 4e, contenant sept pièces, n° 4.

S'adresser au bureau de l'Usine à Gaz.

Voulez-vous de la bonne bière ?

à la Brasserie Casparini

Place Saint-Nicolas

Vente en gros et en détail

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATE

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matériaux nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Il ne faudra que les succursales CIGARE MATTEI ou ne pas fumer.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, imprimerie Ollagnier.

LIBRAIRIE & IMPRIMERIE OLLAGNIER

LIVRES CLASSIQUES

POUR LE LYCÉE

LES ÉCOLES PRIMAIRES

LES INSTITUTIONS

Conformes aux derniers Programmes

MATÉRIEL SCOLAIRE

ARTICLES POUR LE DESSIN ET LA PEINTURE

Fournitures Classiques

ARDOISES ET CARTABLES

Pour Fillettes et Garçons

GRAND CHOIX DE CAHIERS

PUBLICATIONS PERIODIQUES

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTIL, B...

Ce Vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

GRANDE OCCASION

exceptionnelle aux Lecteurs du Jou...

SPLENDIDES

Services de Table

en Terre de Fer

décorée (bleu, rose ou mauve) **74 pièces :** 12 assiettes, 48 plats, 14 pièces diverses.

Vendus : 10 Francs

Ces services sont vendus partout 30 francs.

Service à dessert assorti 42 pièces, 8 francs.

Joindre 1 fr. 50 par Service pour l'emballage. — Envoi depuis contre mandat adressé à M. Beaugrand, 27-29, ... de l'Opéra, Paris.

Grand Diplôme d'Honneur

à l'Expos. Internationale de l'Aleval, Paris ...

EAU-DE-VIE DE MARC

Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côte ...

L. Georges-Germain, I. Georges et H Brenot, ...

Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or)

Seuls dépositaires pour la Corse :

BASTIA — ANGELI LOUIS — BA...

M. A. GEORGES

Docteur-Dentiste

AMÉRICAIN

14, Boulevard Paoli, au 1er

Son Cabinet est ouvert de 8 à 11 heures et de 1 à 5 heures.

... 5 p.%, rien d'avance, ... achat de valeurs dé... précises et non cotées à la bourse. Ecrire : Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris

... ne pas oublier que ... pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Demandez les

CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

... CYRES A. MAURIN — LA SYRIENNE — LE SIÈCLE — LA PURE ...

Demandez partout la CÉDRATINE de la Maison MATTEI et Cie. Liqueur apéritive, digestive, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de la vie.

Une vraie merveille artistique

à moitié prix de sa juste valeur

Dans le but de répandre et faire apprécier par tout le monde le perfectionnement artistique avec lequel, à l'aide d'un procédé photographique trouvé par nous, nous reproduisons sur n'importe quelle photographie des

PORTAITS DE GRANDEUR NATURELLE

parfaitement ressemblants et absolument inaltérables, nous avons créé un nouveau type de reproduction joignant à notre procédé spécial scientifique, l'idéal de l'art et du bon goût le plus raffiné. Cette merveille artistique aussi bien achevée qu'élégamment finie forme un superbe tableau de 60×80 centimètres d'une valeur inestimable et d'un effet charmant ; nous l'offrons à titre d'une Réclame exceptionnelle au prix inouï de **Frs 20**, frais d'envoi compris.

— Pour éviter une correspondance inutile il suffit de nous remettre, avec un mandat-poste, la petite photographie à reproduire qui sera retournée intacte avec le portrait agrandi.

UNION ARTISTIQUE RAPAEL, *21, Rue St-Laurent, Gênes (Italie)*

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION

Immédiatement soulagés et guéris à la longue par

le PAPIER BARE et les CIGARES BARE

5f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier. F. COMAR & Fils, 28, Rue St-Claude, Paris

VIN de VIAL

Au Quina,

Suc de viande et Phosphate de chaux

ANÉMIE, CHLOROSE, PHTISIE AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL

VIAL Pharmacien, ... Bastia

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce ...

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centi...

PHARMACIE DANÉ

Pharmacien de l'Hôpital Civil

Chef du Laboratoire de Bactériologie

Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.

Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.

Dépôt d'*Eaux Minérales — Sérums et Vaccins.*

Fournitures pour la photographie.

Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.

Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit

23e ANNÉE — MERCREDI, 5 OCTOBRE 1898 — N°1249

00398

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 8 Boulevard de Paoli, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal

Prix divers : 1 f... — Réclames (pages), 0.75 — Divers... 0.30 — Judic... 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, Rue ... P...

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS un an 22 » | le port en sus 12 »

On ne reprend pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : S. ist Fleide.

SOLEIL : (Lever officiel)

Lever, 5 h. 26 m. — Coucher, 5 h. 18 m.

Lune : Dernier quartier, le 7. — Nouvelle, le 15

FÊTE DE DEMAIN : Saint Bruno.

4 OCTOBRE

UN CERTIFICAT D'ÉTUDES

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Je demande une adjonction à la loi institutionnelle de notre République. Il me paraît logique et légitime.

Jugez-en.

En règle générale, presqu'absolue, on exige pour la moindre fonction publique un examen, tout au moins un diplôme laissant supposer que vous avez les aptitudes et les connaissances suffisantes pour remplir ladite fonction. Ainsi, par exemple, un commis des postes ne peut être admis à s'asseoir derrière un guichet, sans être passé par un concours. Je ne vois guère d'exception que pour les emplois de trésorier-payeur général, pour lesquels je ne sais quelle inspiration d'Etat ont donné aux préfets une vocation irrésistible ; on peut ajouter une nouvelle exception : certains résidents aux colonies sont revêtus, du soir au matin, de toutes les qualités très spéciales nécessaires pour asseoir l'influence française dans ces contrées lointaines conquises par nos soldats et nos explorateurs.

Mais, comme on l'a dit, les exceptions ne font que confirmer la règle. Donc la règle est que tout candidat à un emploi public doit justifier de ses études. Je voudrais que cette règle si sage fut appliquée à quiconque aspire à faire partie du Sénat ou de la Chambre des députés. Assurez-vous : je ne songe pas à exiger de ceux qui sollicitent les faveurs du suffrage universel, direct ou indirect, un diplôme de l'école des hautes études. Mais je voudrais bien que nos candidats justifiassent d'une connaissance complète et approfondie du mécanisme de nos budgets communaux, départementaux et nationaux. Je ne sais si je me trompe, mais il m'a toujours semblé que c'est pour contrôler de près le maniement de nos deniers, que les députés et les sénateurs ont été créés. Je crois même que la Révolution de 1789 a été surtout amenée parce que l'ancienne monarchie faisait un usage déplorable de l'argent de nos contribuables.

Or, de la lecture des comptes-rendus de la Chambre, il ressort qu'ils sont là, peut-être cent, qui peuvent utilement discuter un budget ; les autres ballottent à tous les vents, et ne voient dans l'établissement, la modification, et l'emploi d'un impôt, qu'une bascule politique qui leur permet de maintenir ou de renverser un ministère. C'est pourquoi il me semble urgent de leur imposer à tous un certificat d'études budgétaires.

Veuillez remarquer qu'une Chambre ainsi composée apporterait dans l'examen du budget, en même temps qu'une plus grande compétence, une rapidité qui nous épargnerait les dépenses supplémentaires qu'entraîne toujours le vote des douzièmes provisoires. Ajoutez que des gens sachant ce que c'est qu'un budget, comment il s'alimente, comment il s'aligne, ne viendraient pas déposer les séries d'amendements idiots qui occupent chaque année plusieurs séances de la Chambre. Ajoutez encore que des gens compétents en matière de finances, protesteraient énergiquement contre toute création d'emplois nouveaux, et s'opposeraient à des impôts aussi absurdes que celui, par exemple, qui a frappé la propriété bâtie, sans d'ailleurs dégrever sérieusement personne.

Bref, nous aurions alors des représentants qui voteraient en matière de finances, autrement que des aveugles qui jugent des couleurs.

Veuillez etc.

Un Electeur.

Les Corses et les Emplois

Il est entendu que les Corses seuls sont des solliciteurs d'emplois, qu'ils abandonnent leurs villages et les travaux champêtres pour courir après le galon.

Cette situation quitend à enlever tant de bras à l'agriculture et qui crée une foule de déclassés ne serait guère inquiétante en tant qu'elle ne se limiterait qu'à la Corse. Mais il semble que cette fièvre des emplois, qui était, paraît-il l'apanage des Corses, menace de gagner le continent.

Voici quelques chiffres à l'appui de cette assertion.

Pour 25 expéditionnaires à nommer à la préfecture de la Seine, il y a 2.141 candidats ; il y en a 3.900 pour 26 places de concierges de cimetières ou édifices publics à Paris ; on va nommer 375 balayeurs dans la capitale, et on se trouve en présence de 25.000 demandes. Tout est à l'avenant pour les autres places.

Pour compléter ces renseignements reproduisons le tableau suivant qui se rapporte à l'année dernière, et concerne Paris :

Gardiens de bureau, 4 nominations sur 3.314 candidats.

Concierges d'écoles, 20 sur 2 643.

Concierges de cimetières, 18 sur 3.223.

Ordonnateurs des pompes funèbres, 1 sur 2 423.

Cantonniers, 750 sur 7.150.

Egoutiers, 17 sur 750.

Instituteurs, 42 sur 1.817.

Institutrices, 54 sur 7.139.

Ainsi donc, non seulement la Corse ruine la France en lui prenant ses millions, pour ses routes, ses chemins de fer, ses services maritimes postaux, l'assainissement de ses plaines, mais encore elle engangrène la population continentale en lui communiquant la fureur des emplois.

Pauvre France !

M. Turquan, dans une récente communication à l'Association pour l'avancement des sciences, vient d'établir la progression suivante. Il y avait :

en 1846 — 486.000 fonctionnaires.
1858 — 217.000 —
1873 — 285.000 —
1886 — 330.000 —
1896 — 490.000 —

Evidemment, il y a dans ce chiffre considérable de fonctionnaires un certain nombre de Corses, mais il doit y avoir aussi quelques Continentaux.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Donati, sergent surveillant au pénitencier militaire de Boudès, est nommé au grade de sergent-major surveillant à l'atelier de travaux publics de Bône.

— M. Frenerschi, surnuméraire des contributions indirectes dans le Var, est nommé commis de 2e classe à Villers-Pauvon.

— M. le garde stagiaire de 2e classe Filippi, des conducteurs des travaux de la marine, à la direction d'artillerie de Toulon, a été classé à la direction de Toulon.

— M. Angelini est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Paris.

Lettre ouverte aux Bastiais

Bastia, le 3 octobre 1898.

Mes chers compatriotes,

Les amis nombreux, qui dès la première heure m'apportèrent à Bastia le concours le leurs précieux conseils, m'affirment que jamais heure ne fut plus propice, pour tenter et fixer quelques instants votre attention. Vous dites bien tout à votre dévoir de citoyens, vous serez absorbés demain par la vacance de l'hôtel considérable pour qui Bastia se fait plus délicate et plus belle.

Et c'est pourquoi je vous écris ce tte lettre, aujourd'hui.

Une plume plus autorisée, une voix autrement éloquente, vous a déjà dit mon ardente foi en vous tous, mes chers compatriotes, et quelles espérances je fonde sur votre patriotisme et sur votre générosité.

A vous tour, je vous crie : « Il faut vous, mes chers amis ! L'heure qui sonne est décisive. Le Concours international contre les chardages sera clos dans dix semaines et ma Ville n'est pas encore candidate ! »

Notre hôtes sortis vous brandire le chef du feu de sa pronelle.

— Suchard à vous, répétait-il.

Il poursuivit en baissant la voix :

— Vous avez le passé. C'est ce passé, Sabine, qui m'éloigne de vous ; c'est l'espoir dans l'avenir qui me rapproche d'elle. Vous êtes le remords vivant, acharné, implacable. Elle, c'est le regret, et qui sait ? c'est peut-être le pardon des hommes !

Le bras de madame Noirelles eut un rire strident et forcé :

— Sur mon honneur, voilà M. le marquis qui parle comme un adhérent de Victor Hugoque ou de Gaillaut de Pradenne à Commune ce dit-on-sans pas tout de suite que c'est prononcé est l'ange et que je suis le mauvais génie ? Un ange de complaisance, qui a conçu ses ailes pour les faire servir d'enveloppe à un dublement et publie, comme la brioche de hasard qui pend à la porte des cabarets, dans les villages !...

Roland frappa du pouce sur le bureau :

— Taisez-vous, dis par tous les diables ! grondait-il. Ou plutôt, baissez-moi, déchirez-moi, écrasez-moi si vous voulez ; mais ne vous avisez pas d'effleurer d'une ombre de rédicule la robe blanche de cette enfant !

— Pourquoi cela, preux chevalier ?

— Parce que je ne souffrirai jamais qu'on la suive une minute !

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

LA BELLE LIMONADIÈRE

PAR PAUL MAHALIN

TROISIÈME PARTIE

La Revanche de Vidocq

V

COMMENCEMENT DE LA FIN

(Suite)

... présent, c'est moi qui souffre, qui me ..., qui m'emporte ! Et ce ne saurait me consoler, qu'y m'ajouter, parce qu'il n'y a plus rien ... sincère dans ces paroles ni dans tes actions !... ... je suis jalouse. C'est mon droit. Le passé ... be. M'avoir à qui tenterait de rompre cette ...el... Te me connais, n'est-ce pas ?... ...-y : la femme qui a eu le pouvoir de vous ... un vieil affront fait à Sabine de Lignères sera ... forte pour venger l'injure faite à celle que ... appelle la marquise de Grandchamp !

— Eh bien, j'en conviens, reprit Roland, il y ... de ma part, instable, curieux, inquiet... ... avons de terribles torts à réparer envers la ... de Jacques Lebrun...

Son interlocutrice eut un éclair d'ironie cruelle :

— De la pitié ! de l'humanité ! de la délicatesse ! Quelle transformation !...

— Drôle de rallierie ! C'est par nous que cette jeune fille est orpheline et malheureuse, et j'ai voulu...

— Prendre la place de son père, comme celui-ci a pris la vôtre !

— Sabine !

Elle lui imposa silence d'un geste :

— Ah ! tenez, assez de mensonges ! assez d'hypocrisie ! assez de lâcheté ! Faut-il que je vous dise ce que vous voulez faire de cette intéressante orpheline ? Une maîtresse ou une épouse ? Je l'ignore ; mais ce que je sais, par exemple, c'est que vous partez avec elle, aujourd'hui, pour le Havre ; c'est que vous devez vous retrouver ensemble, à minuit, dans un endroit que je connais ; c'est qu'enfin, dans un bout de lettre, qui est là, sous cette enveloppe, vous m'apprenez votre départ, en espérant que la nouvelle ne me parviendra que demain, c'est-à-dire à un moment où je ne pourrai plus rien empêcher... Voilà ce que je sais, mon cher. Allons, voyons, répondez : sais-je suffisamment informée, — et ma police est-elle aussi habilement faite que vos projets sont savamment combinés ?

Dès les premiers mots de cette déclaration, Roland s'était dressé comme si un serpent l'avait mordu. Il avait, d'abord, écouté avec stupeur. Puis, quand Sabine eut terminé, rougissant sa dernière phrase d'une intonation sarcastique :

— Perbleu ! s'écria-t-il en prenant son parti, puisque vous êtes si bien instruite, je ne me donnerai pas la peine de nier. A bas les masques donc, et jouons cartes sur table !... Oui, j'aime cette jeune fille et j'en crois être aimé. Oui, sur mes instances prières, elle a consenti à me suivre. Oui, nous partons, cette nuit, ensemble.... Il nous plaît de quitter la France ; il nous plaît d'aller de cœur joyeux à la recherche du bonheur ; il nous plaît d'unir nos destinées et nos mains comme nous avons uni nos âmes... Après ?... Ne nommez-vous pas maîtres de nos actions et de nos cœurs ? Est-ce qu'Hélène est mariée ? Est-ce que je le suis, moi ? Est-ce que nous dépendons d'une famille, des préjugés, du monde ? Point : nous sommes orphelins... et libres !

Il se frappa le front et fit un rire, en ajoutant avec l'accent d'une résolution indomptable :

— S'ils avaient pu lire ici et là, ceux de vos espions qui ont pénétré mes secrets, ils n'auraient pas manqué de vous rapporter que je suis décidé à tout, — à tout, vous comprenez, — plutôt que de renoncer à un dessein immuablement arrêté, et que je ne consentirai à poursuivre de semer de bâtons dans les roues de la chaise de poste qui va m'emporter tout à l'heure.

— Pas même à moi, interroges la jeune femme en le regardant en face.

Non ! vous ne permettrez pas que si près d'atteindre le port, j'échoue misérablement !

Vous connaissez mon histoire. Il n'en est pas de plus simple. Dans une lettre publiée à cette place mon excellent ami, M. Laurent Colombani, mettait l'autre jour la prétention de sa vibrante jeunesse dans la balance inégale, où sont si lourds mont pesés le sort des heureux et celui des déshérités de ce monde. J'appartiens à la catégorie des déshérités. Fils d'ouvrier, ouvrier moi-même, j'ai dû à d'inoubliables années de pouvoir sortir de l'obscurité où la tenait mon humble condition, cette *Vigie contre les abordages* dont toutes les sommités maritimes ont reconnu l'incontestable valeur, et qu'il n'appartient plus qu'à vous, mes chers compatriotes, de faire entrer dans le domaine de la réalité.

Le ministre de la marine affirme n'avoir pas de ressources disponibles, les Grandes Compagnies de navigation n'ont aucun intérêt à adopter mon appareil, tout leur matériel naval étant assuré ; quant aux Sociétés d'assurances, l'application de ma Vigie entraînerait leur ruine à bref délai.

Je n'avais donc plus qu'à m'adresser à l'initiative privée. Où serais-je allé ? Vers qui me serais-je retourné, mes chers compatriotes, sinon vers vous, vers ma famille, vers les miens ?

Ce que je veux aujourd'hui, ce que j'attends de vous, c'est les moyens de manifester mon invention sous une forme tangible ; c'est pouvoir présenter mon appareil *construit*, au jury du concours international appelé à juger ma découverte.

Or le temps presse. Le concours sera clos fin décembre prochain, et il me faut au moins cinq semaines pour faire construire ma *Vigie sous-marine*. Mes heures sont comptées.

J'ai dû me résigner à laisser passer la période électorale, dans l'espoir que l'apaisement une fois opéré dans les esprits, vous entendriez d'une oreille moins distraite le suprême appel que j'adresse à vos cœurs !

Mes chers compatriotes, je n'ai plus d'espoir qu'en vous ! Pour arriver au résultat que j'attends de votre sympathie et de votre cordialité, il me faut une mise, un rien : il s'agit d'une dizaine de mille francs. Je resterai au milieu de vous jusqu'à la fin de la semaine pour pouvoir entendre à son passage le Ministre de la Marine.

Je sais certain que vous ferez tout ce que vous pourrez — et vous pouvez beaucoup ! Mais je vous en prie, mes chers compatriotes, si vous voulez que votre générosité soit féconde, si vous voulez que vos patriotiques efforts ne demeurent point stériles, hâtez-vous ! Des listes de souscriptions sont déposées chez Me Tommasi, notaire, 9, boulevard du Palais, dans les bureaux du *Bastia Journal* et du *Petit Bastiais*.

Je me rendrai moi-même aujourd'hui chez ceux d'entre-vous que leurs occupations empêchent de se déplacer.

Je ne cesserai pas de vous tendre la main. J'ai une foi inébranlable dans la portée de mon œuvre.

Et même, si avec tant d'autres, je m'étais trompé, soyez avec moi, mes chers compatriotes ! Mon aventure n'est-elle pas de celles qui doivent soulever votre enthousiaste passion du droit ? Qui se lèvera pour me soutenir, si ce n'est vous tous ?

Et, s'il est quelque part un compatriote qui combat bellé contre une oligarchie intéressée à faire échouer son œuvre, comment ne feriez-vous pas ce rêve généreux de défendre sa cause et de la faire triompher ?

Qui donc — si ce n'est vous — mes chers compatriotes, tenterez cette sublime aventure, se lancera dans cette cause généreuse et superbe ? Qui m'aidera — si ce n'est vous — à tenir tête à tous les obstacles accumulés autour de moi par ma naïveté et par ma pauvreté ?

Aidez-moi et ayez confiance : demain n'est pas loin, et demain c'est le Waterloo irrévocable de tous les préjugés, de toutes les routines, demain c'est le triomphe éclatant des conceptions les plus vastes, de toutes ces choses magnifiques qui nous passionnent, nous exaltent et nous préparent aux luttes de demain — ce demain qui réalisera, grâce à vous, mon rêve de Science et de généreuse Humanité !

DOMINIQUE ORECCHIONI,
Mécanicien.

P. S. MM. les Maires des villages de l'intérieur qui voudraient prendre l'initiative d'une souscription dans leurs communes, sont priés d'adresser à M. Tommasi, notaire, 9, boulevard du Palais, le montant de la souscription ainsi que la liste lisiblement écrite pour en faciliter l'insertion dans les journaux et me permettre de conserver précieusement le nom de mes souscripteurs. Il en de même pour ceux de mes compatriotes qui désireraient faire œuvre personnelle dans leur rayon d'action.

Pour tous autres renseignements prière de s'adresser à M. Orecchioni, Hôtel Colombani, Bastia, jusqu'à dimanche.

Brevet élémentaire

Ont été définitivement reçues au brevet élémentaire :

MMlles Angeli Valérie.
Antoni Marie.
Castellini Henriette.
Colombani Veronique.
Guasco Marie.
Loviconi Catherine.
Vittini Pauline.

Contre les Abordages

Souscription publique

EN FAVEUR DE LA

VIGIE SOUS-MARINE ORECCHIONI

Breveté S. G. D. G.

Première liste du Café Français

MM. Cagnessoli Pierre, négociant, 10 fr. — Bertoncini, capitaine marin, 2 fr. — Mangiavacca Isidore, capitaine-marin, 2 fr. — Mangiavacca Dominique, capitaine-marin 2 fr. — Moiselle, commissaire de Police, 1 fr. — Un patriote corse, 2 fr. — Forciolì J.-B, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — Imbert, 9 fr. 50. — Berger, 1 fr; — Morotti Joseph. 2 fr. — Baldi Toussaint, 1 fr. — Dussoli Jacques, négociant, 1 fr. — Grossi, négociant, 1 fr.

Tot 1 de la liste 26.50

Première liste du Café des Colonnes

MM. Scampucci, frères, 5 fr. — Psoletti, (Cie Singer), 1 fr. — Modena Joseph, 1 fr. — Villa Pierre, cantonnier, 1 fr. — Sauveur Décombre, 1 fr. — Canazzi Joseph, 1 fr. — Maestracci Antoine, 0 fr. 50. — Lucciani Pierre, 0 fr. 50. — Pancrazi O. P. Borgo, 1 fr.

Total de la 3e liste 12.00
Total a ce jour 38.50
Total général 327.50

Bulletin financier

Paris, le 19 Septembre 1898.

Les bonnes tendances se maintiennent mais sans progrès sensible sur les cours. Le 3 0/0 fait 102.60 ; le 3 1/2 0/0, 105.90.

La Crédit Foncier s'inscrit à 853, le Comptoir National d'Escompte à 567, le Crédit Lyonnais à 819, la Société Générale très ferme à 550. La Banque Spéciale des Valeurs Industrielles est en nouveau progrès à 292 ainsi que la Banque Française d'Emission à 432.50. La petite Kpargne surtout fait très bon accueil aux actions qui sont à la portée de toutes les bourses. 25 fr. seulement devant être payés en souscrivant et le surplus sur décision du conseil d'administration.

Très recherchées à 468 les obligations à 0/0 de la Cie Générale d'Immeubles.

Action Bre Aner bien tenue : Olubet 141.50 ex-coupon n. 4.

Les actions de Gelon bénéficiant de la nouvelle reprise du cuivre et du plomb, progressent à 410 fr.

Les 40.000 obligations 5 0/0 de 150 fr. de la Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon devant rapporter en réalité 5.50 0/0 au prix de 135 fr. payable 50 fr. en souscrivant et 85 fr. le 31 octobre, les souscripteurs bénéficieront certainement d'une bonne plus value.

Obligations Ethiopiennes très fermes à 410 fr.

Chemins de Fer Français invariables.

MÉTAMORPHOSES

Nombreuses attestations d'un médecin :

La douleur d'un père qui voit sa fille dépérir lentement est encore plus vive, quand ce père est médecin, et par conséquent connaît toute sa science à sauver son enfant.

Tel est le cas de M. le Dr Fabre, à Asteffort (Lot-et-Garonne) : sa fille, âgée de 17 ans, était depuis plus de six mois dans un état d'anémie qui lui donnait de sérieuses inquiétudes malgré le régime alimentaire le plus substantiel et le plus reparateur, des vins les plus toniques, les préparations ferrugineuses les plus réputées, sans compter les glycero-phosphates de diverses marques, rien n'est ne s'améliorait pas. Elle restait pâle, essoufflée, sans appétit, indifférente aux distractions de son âge, et souffrait atrocement de migraine pendant la plus grande partie de la journée.

« Voyant l'inutilité de tous ces remèdes, nous écrit M. le Dr Fabre, je me résolus à employer un médicament d'une efficacité reconnue, j'ai donné les Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams. Dès après l'emploi de la première boîte, l'état de ma fille se modifia complètement et fut aussi satisfaisant que possible. Quand elle eu fut prise trois autres, une véritable métamorphose s'est opérée chez elle : je mentirais à la vérité, si je n'affirmais énergiquement que ce sont ces Pilules Pink qui ont déterminé chez elle le prompt retour à la santé et lui ont restitué la fraîcheur de son âge.

Devant ce résultat, j'ai prescrit ce médicament à des personnes chlorotiques et anémiques comme j'en compte beaucoup dans ma clientèle et j'ai eu la satisfaction de constater les mêmes effets que dans le traitement de ma fille.

Je vous autorise de grand cœur et avec reconnaissance à faire de ma lettre tel usage que vous jugerez convenable. »

Cette lettre est adressée à MM. Gabin et Cie, préparateurs des Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams. Ces Pilules Pink sont le tonique souverain ; elles redonnent de la force aux faibles et ne peuvent être nuisibles aux personnes les plus délicates. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Gabin et Cie (ph. de 1re cl.), 3, rue Trévise, Paris, 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco, contre mandat-poste. Très efficaces pour anémie, rhumatisme, névralgie, neurasthénie, anémique, paralysie, ataxie locomotrice, névrose, scrofule, etc., elles redonnent de belles couleurs, agissent dans toutes les bases d'affaiblissement chez la femme, et ont sur hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage et les excès.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 4 OCTOBRE

Température. — 7 heures du matin, + 16 3. midi, + 21 0. 6 heures du soir, + 19 5. Maxima, + 11 7. minima, + 15 4

Barométre. — 7 heures du matin, 765 mm. midi, 765 mm. 6 heures du soir, 765 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, couvert.
Etat de la mer, petite houle.
Hauteur des eaux : matin, + 0.50, soir, + 0,33.
Pluviomètre, à 9 heures du matin 11 mm.

Contributions directes

Le bureau du contrôleur est transféré de la rue de l'Opéra n° 31 au n° 1 bis de la place Capannelle, 2e étage.

Examens du baccalauréat

Les examens du baccalauréat classique (1re et 2e partie) et moderne (1re et 2e partie) commenceront le jeudi, 3 novembre, à 8 h. du matin à Aix, Avignon, Digne, Dragnignan, Nice et Bastia. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté des lettres, du 5 au 20 octobre, terme de rigueur.

Nécrologie

M. l'avocat Antonetti vient d'être cruellement frappé dans ses plus chères affections : Mme Antonetti a succombé lundi dernier après quelques mois de maladie.

Mme Antonetti appartenait à l'une des meilleures familles de la Balagne. Le monde l'attirait peu : elle lui préférait les joies pures du foyer domestique, de ce foyer aujourd'hui désert et plongé dans la plus profonde tristesse.

Les obsèques de Mme Antonetti ont eu lieu à Meria, au milieu d'un grand concours de parents ; l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous présentons à M. Antonetti et à sa famille l'expression sincère de nos très vifs regrets et de nos affectueuses condoléances.

— Lundi soir ont eu lieu dans la chapelle de Capannelle les obsèques de Mme Pittion, la dévouée compagne de M. le capitaine des douanes Pittion, emportée après quelques jours de maladie.

Tout le personnel actif et sédentaire des douanes suivait le cortège funèbre auquel s'étaient joints les nombreux amis que M. le capitaine Pittion compte dans notre ville.

L'absoute a été donnée par M. l'abbé Sacripanti, puis le cortège s'est dirigé vers le cimetière où a été faite l'inhumation.

Nous prenons une vive part au deuil cruel qui frappe M. le capitaine Pittion et lui adressons toutes nos condoléances.

Pour Piano

Nous nous faisons un plaisir d'annoncer à nos lecteurs la mise en vente à notre librairie de *Crise de Nerfs*, polka, et *Juliette*, schottisch, pour piano, de Jules Caussy, un jeune compositeur Marseillais, ami de la Corse.

Sans pain !

On nous prie d'appeler l'attention de nos lecteurs sur une pauvre famille qui se trouve dans le dénûment le plus complet. Elle se compose du père, de la mère et de trois enfants, tous malades, et habite rue du Lycée, maison Pardesta, au rez de chaussée.

Au Port

Le brick-goélette français *Auxo*, capitaine Magnavacca, a relaché dans la matinée d'hier, sur lest, venant de Nice.

— Le brick-goélette français *Pepita*, capitaine Capriata, a relaché la nuit dernière, venant de Casabianda.

— La tartane italienne *Amabile*, capitaine Guidi, a relaché la nuit dernière, sur lest, venant de Gênes.

Objet perdu

Dans la matinée de dimanche a été perdu un bracelet en or, de la place Saint Nicolas à la pharmacie Gentil. Prière de le rapporter au bureau du journal. Récompense.

INSTITUTION DES SŒURS DE SAINT-JOSEPH de Bastia

Les religieuses de Saint-Joseph ont l'honneur de porter à la connaissance des familles que les élèves pensionnaires et demi-pensionnaires seront admises dans le nouvel établissement situé sur la route de Saint-Florent.

Les élèves externes jusqu'à la 3e seront reçues dans la nouvelle maison du boulevard de Cardo. Elles entreront par la grille située à côté de la résidence des RR. PP. Jésuites.

Pour la commodité des familles, un autre externat a été créé rue du Lycée, maison Formolio. On entrera, soit par cette rue, soit par la ruelle-impasse de la gendarmerie.

Pour plus amples renseignements, les familles sont priées de s'adresser au Pensionnat, route de Saint-Florent.

Les religieuses de Saint-Joseph ouvrent un cours de dessin et de peinture, à partir du 1er octobre, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, le matin de 9 h. 1/2 à 11 h.

Une grande et belle salle de dessin éclairée *à giorno* est destinée à recevoir les élèves.

Le prix du cours est de 8 fr. par mois.

BOURSE DE PARIS

	3 Oct. — 4 Oct.
Rente 3 p. 0/0 ancien. .	102.20 — 102.
— 3 p. 0/0 amorti. .	101.75 — 101.
— 3 1/2 0/0.	105.60 — 105.

ETAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Giovannetti Françoise-Clotilde. — Agent. Eugène.

DÉCÈS.

Crappi Marie-Antoinette, veuve, 64 ans, de Cardetière de Castagna.

Giudici Angèle, 3 ans, de Bastia.

Monastère de la Grande-Trappe
de Mortagne (Orne)

Le monastère de la Grande-Trappe vient de publier un *numéro exceptionnel du Journal Médical de la Grande-Trappe* qui donne les neuf premiers chapitres de l' « Histoire anecdotique illustrée de la Grande-Trappe. » On trouvera également dans ce numéro le portrait du Docteur Révérend Père Dubreyne et les traitements du célèbre médecin trappiste contre les rhumatismes, la goutte, les douleurs, l'anémie, la neurasthénie, l'eczéma, (dartres et boutons), les maux d'estomac, la constipation, l'épilepsie, les maladies de foie, la rhume, la bronchite, l'asthme, etc.

Pour faire connaître à tous ceux qui souffrent de ces maladies le moyen de se guérir, le *Journal Médical de la Grande-Trappe* est envoyé gratuitement sur demande directe au Monastère, Mortagne (Orne).

Dépêches de Nuit

Le voyage de M. Lockroy en Corse

L'Eclair, de Paris, publie en première page, un grand article sur la défense navale, le but du voyage de M. Lockroy en Corse et en Afrique, et un tableau d'ensemble de notre situation maritime dans le bassin occidental de la Méditerranée.

Le journal relate un entretien avec un officier général qui approche le ministre de la marine. Le but de ce voyage est d'étudier la défense des côtes et les préparatifs militaires à faire en vue d'événements qu'un gouvernement sage doit prévoir.

Le plan du ministre consiste dans une défensive puissante dans le Nord, une offensive énergique dans la Méditerranée.

Ce qui est pour déterminer les moyens d'exécution que le Ministre se fait accompagner de deux amiraux, de deux généraux en entreprenant la visite du bassin occidental de la Méditerranée.

Notre puissance est menacée par l'Angleterre établie à Gibraltar et à Malte ; par l'Italie, possédant la Spezzia et la Maddalena. Pour annuler la Maddalena il serait nécessaire que la France eut en Corse un point d'appui où ses escadres pourraient se réfugier et qui offrirait en échec la forteresse maritime. Ce point d'appui serait à Porto-Vecchio, ou plus exactement, près de Bastia, dans un golfe qu'utilisaient les Romains, mais que Bonifacio ou Ajaccio. Ce n'est là de grosses questions. Bonifacio ne sera jamais un grand port militaire, et la rade d'Ajaccio est trop ouverte pour qu'on puisse espérer la défendre complètement.

L'Eclair espère que M. Lockroy, entouré d'hommes émérites, résoudra la question.

NOUVELLES MILITAIRES

Par décret en date du 1er octobre, 442 sous-lieutenants ont été promus au grade de lieutenant dans l'arme de l'*infanterie*, qui ont été, par décision du même jour, maintenus à leurs corps.

Parmi les nouveaux promus figurent MM. les sous-lieutenants d'Exea, Saliceti et Mirabaud, du 163e.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Forichon, conseiller à la Cour de Cassation, a été nommé premier président de la Cour d'appel de Paris.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Mouvement Judiciaire

Le garde des sceaux a fait signer un mouvement judiciaire, ayant pour point de départ la mise à la retraite de M. le premier président Périvier.

Budget de 1899

Le ministre des finances ayant définitivement établi l'équilibre du budget de 1899, a été autorisé à déposer ce document sur le bureau de la Chambre dès la reprise des travaux parlementaires.

Impôt sur le revenu

Le ministre des finances a exposé les grandes lignes de son projet d'impôt sur le revenu, dont le texte sera soumis à la prochaine réunion du conseil.

Le prochain conseil aura lieu mardi.

La rentrée des Chambres

Une longue discussion s'est engagée au sujet de la date à laquelle il convenait de convoquer le Parlement. M. Brisson demandait que cette date fût fixée au 3 novembre : ses collègues ont opiné pour la date du 25 octobre.

Aucune décision n'a été prise.

La date définitive sera fixée, lors de la séance du prochain conseil qui aura lieu mardi.

Le successeur du général Hagron

M. le colonel d'artillerie Baillaud est promu au grade de général de brigade et appelé aux fonctions de secrétaire général de la présidence de la République, en remplacement du général Hagron.

M. le général Baillaud a rempli pendant la campagne de Madagascar les délicates fonctions de directeur des étapes.

Les affaires de Crète

L'ultimatum concernant la Crète et émanant des quatre puissances intéressées, la France, la Russie, l'Italie et l'Angleterre, a été signifié hier au Sultan.

Obsèques de la reine de Danemark

M. l'amiral Gervais a été désigné pour représenter le gouvernement de la République aux obsèques de la reine de Danemark.

LA GRÈVE DES TERRASSIERS

Les ouvriers du bâtiment se sont joints aux terrassiers et la grève prend un caractère plus important.

Les délégués parcoururent les chantiers et invitent leurs camarades à abandonner le travail, notamment dans la rue des Fourneaux ; 2.000 maçons ont rendu leurs outils.

Les Morts du Jour

Le cardinal Macchi

Le cardinal Luigi Macchi faisait une promenade en voiture du côté de Subiaco, lorsque les chevaux effrayés, s'emportèrent. La voiture a été renversée, le Cardinal projeté à terre a heurté de la tête ; la mort a été instantanée.

Son Eminence était âgée de 67 ans.

La Grève du Bâtiment

Une grande animation a régné hier à la réunion des grévistes du bâtiment.

Les orateurs ont annoncé la grève générale et exprimé l'espoir qu'il n'y aurait pas aujourd'hui un seul travailleur sur les chantiers.

L'Affaire Dreyfus

A la Cour de Cassation

M. Manau, procureur général près la Cour de Cassation, est arrivé au Palais hier, à 2 heures de l'après-midi, et a déposé au greffe son réquisitoire. Au réquisitoire sont jointes : la lettre adressée par Mme Dreyfus à M. Sarrien pour demander la révision du procès et la lettre par laquelle le Ministre de la justice a saisi la Cour de Cassation.

M. le Président Lœw prendra officiellement connaissance du réquisitoire aujourd'hui.

Le Retour de Zola

Bien que le retour de Zola à Paris ne soit pas officiellement confirmé, plusieurs personnes ont affirmé l'avoir vu rue de Bruxelles.

KAISER

Marchand Tailleur

11, Rue Paradis, 11, Marseille

Ne pas confondre avec les maisons de confection).

Représenté à Bastia par M. PEKLE, 9, Route du Cap, au 2me.

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve J.-B. Marcantoni, née A. de Pietri, et Mlles Marcantoni ;

Ont l'honneur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Baptiste Marcantoni

leur époux et père, décédé à Livourne (Italie), dans la 45e année de son âge.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. Dominique Antonetti, avocat à la Cour d'Appel de Bastia, Mme Marie-Julie veuve (Pollici, Mlle Marie-Madeleine Pollici, M. Ambroise-François Antonetti, maître de Meria, et ses enfants, M. François Botteri, de Barretali, et ses enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Marie-Catherine Antonetti

Née Pollici

leur épouse, fille, sœur, belle sœur et tante, décédée à Bastia, le 26 septembre dernier, inhumée à Meria le 29 du même mois, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

OCTROI DE BASTIA

Avis d'Adjudication

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur d'informer le public que l'adjudication de la ferme de l'octroi aura lieu le jeudi 29 décembre prochain, à 2 heures du soir, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

Bastia, le 29 septembre 1898.

Le Maire, A. GAUDIN.

Boulangerie de Corte

4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix

M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé tre qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli

Boulevard Paoli, N. 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0[illegible]

Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

LA MUTUELLE NATIONALE
Société de prévoyance et d'assurances mutuelles sur la vie
Approuvée et autorisée par Décret Présidentiel du 18 décembre 1865.
Fonctionnant sous la surveillance directe et effective de l'État.
Siège Social
30, Rue de la République, Lyon
Constitution en dehors des chances d'un capital espéré permettant à tous la création, soit d'une dot, soit d'une pension de retraite à échoir. En cas de décès, remboursement d'une fois et demie au maximum le montant des sommes versées
Versements — Depuis 5 francs — par mois pendant 10 ans seulement.
Souscriptions réalisées :
Au 1er janvier 1897, 1 617 000 fr.
Au 1er janvier 1898, 5 450 000 fr.
Au 20 juillet 1898, 8 632 000 fr.
On demande des agents d'arrondissement et cantonaux.
S'adresser pour tous renseignements et documents à M. J.-T. SANTI, Agent Général, à Ajaccio, pour la Corse, la Tunisie, les Colonies françaises, le Venezuela, la Colombie, la République Argentine, les Antilles anglaises, Haïti, Santo Domingo, la Havane et Porto Rico.
On peut avoir toute confiance aux agents qui se présenteront à domicile.

DÉPÔT
chez M. Mattei Dcur aîné
Place Saint-Nicolas, 13, Bastia
de vins fins du Cap-Corse : Muscat, Malvoisie et Impassito, ayant de 10 à 20 ans de bouteille, provenant des propriétés de M. le notaire Dominici de Luri.

L'un des rédacteurs gérant.
MATTHIEU OLLAGNIER
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

M. BECK
44, Rue de la Folie-Méricourt — PARIS
LAMPE "ÉCLAIR" 30 LIGNES
PRIX de FAVEUR pour les Abonnés et Lecteurs du journal :
20fr au lieu de 22fr.
Lampe ÉCLAIR 30 Lignes 16fr au lieu de 18
50 francs

LIBRAIRIE & IMPRIMERIE OLLAGNIER
LIVRES CLASSIQUES
POUR LE LYCÉE
LES ECOLES PRIMAIRES
LES INSTITUTIONS
Conformes aux derniers Programmes
MATÉRIEL SCOLAIRE
ARTICLES POUR LE DESSIN ET LA PEINTURE
ARDOISES ET CARTABLES
Pour Fillettes et Garçons
Fournitures Classiques
GRAND CHOIX DE CAHIERS
PUBLICATIONS PERIODIQUES

Demandez à la Pharmacie Teilliet
BASTIA
Le **Vin Breland**, précieux tonique et fortifiant contre toutes les affections de l'estomac. Prix : 5 francs.
La **Teriine-Breland** guérissant radicalement rhumes, bronchites, catarrhes, asthmes, essoufflements. Prix : 5 francs.
L'**Antiver-Breland**, seul remède enlevant le germe des cors aux pieds est vendu 1 fr. 25 chez Mme Vve Vaccies Ch., Boulevard Paoli, 14, à Bastia, fabrique Breland, Lyon.

Conserves Alimentaires du Périgord
L. Jacquet et Cie
à Thiviers-en-Périgord (Dordogne)
Produits de choix. — Paté de foies gras truffé *Le Royal Périgord* marque déposée. — Truffes du pays. — Gibiers, volailles et tous comestibles truffés et non truffés. — Cèpes, Champignons blancs, légumes, etc., etc.
Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentations.
Unique agent : Armand Bandecchi, Bd Paoli, Bastia

BEC AUER
Derniers Perfectionnements
BEC BEBE. . 9 fr.
BEC n° 3. . 15 fr.
BAISSE DE PRIX
MÉFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS

Guerre à l'Anémie!
FER GAFFARD
(Poudre de Fer oxydé soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
La plus sûre, la plus soluble, la plus agréable, la plus actif et la moins chère. — 2f50 à Paris
Dépôt : PHARMACIE CENTRALE A. MORIN, 102, rue Lafayette, Paris, et toutes pharmacies

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé en employant pour l'usage des PILULES DÉPURATIVES
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Rhumaux, Pruricheres, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Mal de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux, etc. La boîte avec le livre de la santé, franco contre mandat-poste de 3 fr. 50 adressé à M. Fernand Golvin, 19 rue Saint-Denis, 19 PARIS

Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

l'Insecticide agricole
BENIGNI
est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.
La boîte de 500 gram. 3,50.
S'adresser à l'inventeur A. M. Benigni, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

A VENDRE
Une maison située au Nouveau Port, rue Fraissinet, en face, contenant sept pièces, n° 4.
S'adresser au bureau de l'Usine à Gaz.

Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI ou ne pas fumer

DICTIONNAIRE DE MEDECINE
PAR LE Dr E. BOUCHUT ET A. DESPRES
Publication de la librairie FÉLIX ALCAN, éditeur, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

PHARMACIE DANÉ
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli
FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins*.
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie
Conditions spéciales pour le gros. — *Service de nuit*

32e ANNÉE — JEUDI, 6 OCTOBRE 1898 — 00400 — N° 230

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 3 Boulevard de Paixhans, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judic., 0,25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays le port en sus
Autres Départ. 22 » » 12 »
On ne reçoit pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Bruno.
SOLEIL (heure nationale)
Lever, 5 h. 26 m. — Coucher, 5 h. 18 m.
Lune : Dernier quartier, le 7. — Nouvelle, le 15
FÊTE DE DEMAIN : Saint Marc, pape.

5 OCTOBRE

Le Club Alpin Corse

Depuis plusieurs années déjà, le massif des Alpes est assiégé par les excursionnistes. Ce ne sont plus seulement des montagnards, ce sont des gens venus de toutes les parties de l'Europe, de simples bourgeois qui ont pris de grimper sur ces pics réputés inaccessibles. Il y a quelques jours, deux jeunes mariés d'Orléans faisaient leur voyage de noces en entreprenant l'escalade du *Mont Blanc*. Bref, c'est une mode universelle, un entraînement général. Et que dire des exploits de nos troupes alpines, qui, dans toutes saisons, circulent et manœuvrent sur les montagnes géantes, affrontant des dangers de toutes sortes ?

Cependant, nous qui naissons et vivons dans une île au sol si tourmenté, nous qui possédons le Monte Rotondo, le *Monte Cinto*, le *Monte d'Oro*, nous autres, nous n'avons pas encore organisé un club alpin, c'est-à-dire, une société d'hommes et de jeunes gens alertes, vigoureux, s'étant donné pour but l'exploration et l'étude de ces régions élevées où, comme dit le poète, *on n'est que de l'aigle aperçu* ! Ce ne sont certes pas les guides qui manquent pour de pareilles explorations ; nos bergers ont, de leurs montagnes, une connaissance approfondie ; ils ont les jarrets d'acier, une agilité prodigieuse, *un coup d'œil* surprenant, et quand leurs chèvres s'égarent dans les massifs rocheux, ils vont les chercher sur leurs épaules, se jouant des difficultés que leur opposent les gorges profondes, les torrents impétueux et les parois à pic des ravins.

S'il se fondait, le club alpin corse trouverait ainsi à sa disposition des auxiliaires de choix ; avec eux toutes les ascensions seraient possibles ; et quel magnifique emploi de leur activité physique trouveraient là nos jeunes gens ! La surmenage provenant d'une année de travail intellectuel serait vite effacé par une excursion en montagne. La bicyclette a son charme et son utilité que nul ne songe à contester, mais peut-elle se comparer aux émotions d'une course à travers ces chaînes qui sillonnent notre île et qui en forment l'ossature ? Chez nous, la variété des sites en égale la pittoresque. La nature, infinie dans ses manifestations, a multiplié autour de nous les spectacles les plus imposants, et celui qui parcourt nos montagnes est amplement dédommagé de ses fatigues par la satisfaction qu'il éprouve à admirer le *panorama prodigieux* qui s'étale devant lui. Et quelle source intarissable d'intérêt sans cesse en éveil, dans l'état de la végétation qui couvre ses flancs abruptes !

A ces hauteurs, les forêts et les maquis réservent des découvertes au jeune herboriste qui veut en examiner les richesses ; à son tour, le naturaliste qui s'occupe du monde des insectes, est sûr de rentrer avec une ample moisson de sujets et d'observations ; le photographe qui voyage avec son appareil, est non moins certain d'enrichir son album des vues les plus superbes. Tous d'ailleurs puisent, dans un exercice éminemment salutaire, la santé et la force. On ne sait pas assez quel digestif puissant constituent par elles-mêmes ces sources vives qui jaillissent sur les montagnes de Corse. Les aliments les plus lourds cèdent à leur action si puissante, et l'estomac n'a pas grand effort à faire pour les triturer, car l'eau de la montagne les dissout avec une énergie remarquable. Quelle rude concurrence ces eaux bienfaisantes feraient aux pharmaciens, si elles étaient mieux connues des malades et des médecins ?

T***

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 6 octobre, à 8 h.

1. L'Indépendant, (P.-R.), Wagg.
2. *Les Troyens, (fantaisie),* Berlioz.
3. Rigoletto, (musique), Verdi.
4. Warther, (fantaisie), Massenet.
5. Marien, (valse), Gung'l.

Le Chef de Musique, Moulines.

L'ENTERREMENT DE P. LIBERTAT

Nous lisons dans les Ephémérides Provençales publiées par le *Petit Provençal*, sous la date du 15 avril 1597 :

Pierre de Libertat, fils d'un Corse qui s'était fait naturaliser Marseillais, passa sa jeunesse dans les camps, *comme presque tous ses contemporains*. Homme noir et carré, privé de l'œil droit qu'il tenait presque tout fermé, d'après Nostradamus, c'était un soudard audacieux et ambitieux. Il profita de la puissance de Casaulx pour s'élever aux plus hautes charges. En 1594, il obtint le poste important de capitaine de la Porte-Réale. En 1596, après un traité passé en bonne et due forme et moyennant des avantages considérables, il consentit à trahir le Conseil. On sait que le 17 février, il fut Charles de Casaulx par derrière et livra la ville à Henry IV.

Nommé *viguier de la ville*, comblé d'or et d'honneurs, Libertat ne jouit pas longtemps du fruit de son crime : l'année d'après, le 11 avril 1597, il mourait. Le 16 avril, on lui fit de splendides obsèques. Toutes les compagnies des pénitents s'y trouvèrent, les religieux de tous ordres venaient après, suivis des clergés des paroisses et des soldats de la Porte-Réale et de ceux de la Vierge-de-la-Garde. *Un homme vêtu de deuil* portait la bannière du viguier, encadré de huit pénitents et de douze hommes portant un flambeau aux armes de la Ville. Les quatre capitaines de la Ville marchaient *à la tête de leurs compagnies*. Le corps de Libertat était ensuite porté couvert d'un grand poêle de velours noir, tenu les pendants dans les mains soutenus par les consuls et l'assesseur. Il fut inhumé à l'église de l'Observance.

Son tombeau a été retrouvé dernièrement dans un magasin, derrières des piles de bûches. Il est à cette heure, au musée d'archéologie où on trouve également sa statue qui, jadis, décorait l'Hôtel de Ville et que les Marseillais appelaient « l'homme qui *lève les cinq doigts* ». — P. B.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Cristiani, sous-lieutenant au 30e régiment de dragons, est promu au grade de lieutenant au corps.

— Les médecins stagiaires dont les noms suivent ont été nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe et affectés aux corps ci-après :

au 15e régiment de chasseurs, M. Lambroschini Charles-Joseph.

au 163e de ligne, M. Vidal Paul-Joseph.

au 140e de ligne, M. Ravalelli Ange-François-Quilicus.

— M. Maurel, capitaine au 66e d'infanterie, passe au 66e de même arme.

— M. Renucci, lieutenant au 47e d'infanterie, passe au 70e de même arme.

— M. Cipriani, sous-lieutenant de réserve au 5e régiment de chasseurs d'Afrique, passe au 9e régiment de chasseurs.

— M. Paoli, sous-lieutenant de réserve au 5e régiment de chasseurs d'Afrique, passe au 9e régiment de chasseurs.

Gazette Départementale

MURO. — Toute la population de Muro accompagnait hier à sa dernière demeure les restes de M. Padovani Antoine-François, officier d'administration de 1re classe en retraite, décédé après une longue et très douloureuse maladie.

M. Padovani, qui est le frère de MM. Jean-Dominique et Louis Padovani, officiers d'administration comme lui, était un philanthrope très érudit. Dernièrement, le défaillait dans de beaux vers : « La Catastrophe du Bazar de la Charité, » débitait son travail à Mlle Lucie Faure, fille du *Président de la République*, et le faisait vendre au profit des victimes de la catastrophe. Mais laissons la parole à M. Simbaldi, maire de Nessa, qui, très ému, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

L'homme marquant qui disparaît dans la pleine maturité de ses facultés intellectuelles, à la suite d'insupportables tortures, a rendu, une fois de plus, tangible, dans sa banalité, ce fait brutal, inéluctable, que le bonheur, auquel tend

---

60. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

TROISIÈME PARTIE
La Revanche de Vidocq

V

COMMENCEMENT DE LA FIN
(Suite)

Sabine riposta :

— Une soirée... n'y touche !...

Elle était terrifiée comme un démon. Pourtant, elle recula, lorsque le jeune homme fit un pas. Mais il ne fit qu'un pas. Par un effort suprême, il s'arrêta et se raidit :

— Oh ! oui, murmura-t-il, vous avez raison. Ce n'est pas une vengeance. Vous êtes un nouvel obstacle.

— Vraiment !

— Le nouvel obstacle qui m'a entraîné jusqu'au délire !

— Dame ! est-ce ma faute, mon pauvre ami, si vous avez la tête si faible ?

— Le nouvel obstacle qui a armé mon bras, qui m'a poussé au crime !

— Il fallait résister. Vous n'êtes plus un bambin sans caractère et sans raison. Que n'employiez-vous, pour repousser mes tentations infernales, ces fines fleurs de rhétorique et cette éloquence convaincue qui vous viennent en aide aujourd'hui pour plaider une cause perdue ?

— Le nouvel obstacle qui a fait de moi un voleur et un assassin !

— Et avec lequel vous avez profité des bénéfices du vol et de l'assassinat.

Roland prit sur la baronne l'enveloppe qu'il venait de cacheter :

— Plaisance, dit-il d'un ton bref. Voici votre part du butin. Elle est égale à la mienne que l'empereur et que je compte employer à réparer le mal que nous avons fait ensemble. A dater de ce soir, notre association est rompue. Ayant bien, de quoi était-elle faite ? De captice de ma part, d'intérêt de la vôtre, cimentés par du sang ! Je n'y étais que l'instrument de vos ambitions : vous n'y étiez que le hochet de mon orgueil. Reprenons notre liberté, — et, nous étant accomplis sans passion, séchons nous quitter sans regrets...

Sabine frappa du pied avec impatience :

— Si vous croyez, mon cher, que nous ne sommes qu'associés, vous vous tromper, nous sommes complices...

— Complices, soit. Espérez-vous encore m'entraîner ou me retenir en me menaçant d'informer sur ce détail M. le procureur du roi ?

— Cette fois, je tenais mieux que de menacer : j'agirai.

— Vous oserlez !...

— *Je préfère le voir appartenir au bourreau* plutôt qu'à cette créature.

— Prends garde ! Je ne lui appartiendrai pas seul, à Sanson...

— Eh ! peu m'importe que *nos têtes coupées* se mordent ou s'embrassent, pourvu que ce soit dans la même panier !

Ces attaques et ces ripostes sanglant, — rapidement échangée, — comme le fer. Sabine était adroite, rusée, prudente même ; mais, en ce moment, la colère l'entraînait au delà des bornes de la plus simple circonspection. Roland avait *froncé le sourcil* ; ses yeux avaient lancé une lueur fauve, et ses doigts tremblants fouleut allée involontairement toucher dans sa poche la crosse de son pistolet. Puis, repoussant l'idée et l'arme, il avait pensé *tout haut* :

— Suis-je fou ? A quoi bon faire de la violence et du bruit ? Le temps lui-même me favorise. Le parquet est fermé, à cette heure : on ne peut *dénoncer les gens avant midi*, — et demain, avant midi, je serai loin de Paris, du Palais et de la Préfecture.

Il fit un mouvement pour gagner la porte. Mais la jeune femme se plaça résolument devant lui :

— Tu ne passeras pas ! prononça-t-elle avec une rage froide.

Notre héros essaya de l'écarter. Elle ne bougea pas plus qu'une statue. Enchâtre, avec un accent que Roland ne lui connaissait point :

— *Si tu tentes de sortir d'ici, aussi vrai que nous sommes damnés par avance tous les deux, je te tue !...*

Le fiélant de madame Muserolles questionna *d'un ton moqueur* :

— Avec quoi ?

— Tu verras.

— Avec une aiguille à broder ou une épingle à chevaux ?

— Avec ceci.

Et le bowie knife de Vidocq étincela au poing de Sabine...

A l'aspect du poignard dont la lame large et la pointe aiguë et affilée va dirigeait contre sa poitrine, Roland rompit d'une semelle :

— Ah ! vipère ! grinça-t-il.

La bru de madame Muserolles riposta :

— Vipère, soit. La vipère a un dard. Si tu avances, je pique.

Un ricochet tous les deux immobiles et muets, s'observant, *un démon du coin de l'œil*. Sabine se ramassait pour bondir : ses narines frémissantes plongeaient dans le vent ; ses prunelles rondalent cette flamme bleuâtre et livide qui est le regard *des bêtes fauves dans la nuit*.

(A suivre).

dant nos espérances, n'est pas de ce monde, de ce monde qui reste au contraire la terrifiante scène où la pauvre humanité, faible et désarmée dans la lutte qu'elle ne peut éviter, go'at opprendre dans ses incessants malheurs auxquels s'ajoute, par surcroît, l'insolent et cruel sarcasme du destin, ornot obstinément à sa gaine, suivant le besoin de sa cause, le problème moral éternellement insoluble, en affirmant que la douleur qui fécondise les entrailles est la position méritée où qu'elle conduise l'écho d'une céleste et ineffable harmonie! — Ce ne sont pas là les allures du sage, qui Zoroastre, se tait ou verse des pleurs sur le sort réservé à ces victimes expiatoires, surtout lorsqu'elles se résignent en paix avec ce qu'Homère que j'ai toujours remarqué en vous, à mon cher et vaillant ami! lorsque vous vous héroïsiez au fond de votre âme pour mieux la grandir, afin de vous soustraire aux plus douloureuses sensations, que vous saviez traduire par des visions claires, de nature à influencer le plus expérimenté des physiologistes. Oh! alors, dans mon esprit attristé, surgissaient ces évocations qui me représentaient cet être excessivement éprouvé aux diverses étapes de sa carrière. Ces évocations auront été les vôtres, Messieurs, et vous vous serez écriés avec moi : Faut-il que ce corps inerte ait été l'enveloppe de ce jeune homme d'une rare envergure, que nous avons connu studieux, vif, pétillant d'esprit et de talent et inspirant irrésistiblement la sympathie? Sont-ce là les restes de cet étudiant si distingué, qui, à l'âge où il frisait à peine la puberté, était déjà un victorieux laissant l'admiration de ses condisciples qui lui disputaient en vain tous les prix de sa classe au Petit Séminaire d'Ajaccio? Aussi, à une de ces distributions où il fut treize fois nommé, comme il passait surchargé de prix et de couronnes près de Mgr Casanelli d'Istria, le grave et illustre Evêque, dans un mouvement d'irrésistible admiration, s'arrêtant à lui, ne put s'empêcher de lui dire : « Mais, mon enfant, vous allez succomber sous le poids de vos lauriers! »

L'élève d'élite, rapidement sorti de son diplôme de bachelier, se fit soldat; il devenait bientôt officier, puis brillant professeur à l'école militaire de Vincennes, et obtenait, sans tarder, les palmes académiques après une magistrale leçon faite en présence de ses chefs. C'est de là qu'il communiqua à ses frères, dignes de la comprendre, le feu sacré dont il était embrasé. C'est là aussi qu'il forma une pléiade d'officiers distingués, aujourd'hui pourvus du grade supérieur, parmi lesquels on compte des lieutenants, des docteurs en droit, qui n'ont jamais cessé de témoigner leur reconnaissance à leur cher et vénéré maître, comme ils en sont toujours plus à la qualifier. Oh! oui, ce maître, qui a récolté au vieillissre par les excellentes choses qu'il me racontait avec tant de charme.

Et dire que, par la plus désastreuse ironie du sort, ce fils lettré, ce soldat d'une si grande distinction, celui qui a su former tant d'hommes méritants, n'a pas même vu briller sur sa poitrine l'étoile des braves! La tempe d'arbi sauvé par la terrible maladie, ainsi que ses sentiments d'indépendance, expliquent cette inexplicable négation. Ce Gaviole de Cuise avait le défaut d'appeler les choses par leur nom dans des brochures qu'il corrigeait aussitôt, en reconnaissant sous la pression de nos libres de justice, les réelles qualités de ceux qui avaient été l'objet de ses pinceaux. Et si l'on voulait me permettre une pieuse indiscrétion, je pourrais affirmer que bien des notabilités auxquelles il a pu déjà en faire ont reçu de lui, à plus d'une reprise, pleine et entière satisfaction. — En retour, on vous a rendu justice, cher ami; vous pouvez entrer dans l'éternel repos, que vous avez vaillamment cherché ici-bas, même dans la littérature. Ce repos, que vous demandiez avec tant d'insistance, comme une faveur, vous a été enfin octroyé par la mort! — Paix donc à vos cendres! Adieu! Adieu!

Un autre discours a été prononcé par M. Lanfranchi Antoine.

Nous regrettons que la manque de place ne nous permette pas de le publier aujourd'hui.

Bulletin financier

Paris, le 30 Septembre 1880.

Alors que des bruits défavorables alourdissent un peu le 3 0/0, à 82,55 et le 3 1/2 0/0, à 105,90, une forte poussée se produit sur quelques-une de nos établissements financiers qui passent : le Crédit Foncier à 705, le Comptoir National d'Escompte à 564, le Crédit Lyonnais à 855. La Société Générale est très ferme à 556 ainsi que la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 582 et la Banque Française d'Emission à 492 50. Le public qui apprécie le choix judicieux des affaires patronnées par cet Etablissement se porte de plus en plus sur les actions de 100 fr. de la Société de Fabrication Mécanique des Sacs en Papier Kraft pour lesquelles on peut espérer dès la fin année un dividende de 10 fr. alors qu'il n'y a que 25 fr. à verser de suite, le surplus ne devant être payé que sur décision du Conseil d'administration.

Les Villes de Paris 3 0/0 1855 se négocient à 436,50.

Nouveau progrès de l'obligation 5 0/0 Austro-Belge du Pétrole à 499 50.

Transactions suivies hors Bourse à 110 fr. en actions de Gelon.

La moyenne des bénéfices du casino actuel d'Aroschoti, situé très en dehors de la ville, atteint 415,000 fr.; ceux du nouveau que la Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon, concessionnaire de l'ancien, avec monopole jusqu'en 1930, va faire élever sur la plage au centre même de la ville et qui par suite sera bien plus fréquenté, seront donc largement suffisants pour le service des 10,000 obligations 5 0/0 de 450 fr. amises à 435 fr. qui n'exigera qu'une annuité de 80 000 fr.

Chemins de Fer Français en plus value.

A propos de Renucci

Le *Petit Provencal* publie l'interview suivant de son correspondant d'Ajaccio :

Grâce à l'amabilité de M. Boineau, chef d'escadron, j'ai pu, hier matin, au moment de l'embarquement de Renucci, m'entretenir quelques minutes sur les quais de la gare, avec le fameux bandit.

Renucci est un homme de taille moyenne, frisant la cinquantaine, portant la moustache. Il n'a point l'air farouche d'un bandit qui est resté quatorze ans dans le maquis, il est d'une amabilité presque exquise, et voici les détails qu'il a données lui-même sur sa vie de bandit.

Je lui ai demandé d'abord comment il avait été amené à commettre son premier crime. Après un moment de réflexion et comme faisant appel à ses souvenirs, il répondit :

En 1885, lorsque je m'installai à Pruneili di-Fiumorbo, ayant été un instant dans l'embarras, j'empruntai une somme assez forte à l'un de mes voisins, qui, au bout d'un certain temps, m'envoya l'huissier Taddei. Le lendemain, je remettai à Taddei, lequel était mon compère, la somme prêtée et une partie des intérêts. En me quittant, Taddei me dit : « Tu n'as pas besoin de reçu de ma part, tu es confiance en moi. » Sur ma réponse affirmative, il s'en alla.

Quelle ne fut pas ma surprise, au bout d'un mois, de voir revenir Taddei, avec mon créancier, et m'intimer l'ordre de partir, puisque je n'avais pas payé. Je protestai en vain. Taddei s'écria : « Si j'ai reçu quelque chose de vous, je vous ai délivré un reçu, l'avez-vous ce reçu? » Naturel ement je ne l'avais pas, et malgré mes protestations, la saisie fut opérée.

J'étais venu par ces procédés ; aussi un soir, en revenant de la chasse, et voyant Taddei derrière moi, je me cachai et à son passage je lui tirai un coup de fusil que le blessa à la main, puis à mollet saisissit je gagnai la campagne.

Deux ans durant j'errais dans le Fiumorbo gardant ma haine aux Taddei, vivant avec d'autres bandits du produit de petites rentes perçues sur les habitants. Je voyais assez souvent ma famille.

Un beau jour, en 1887, ma femme me dit : Les Taddei veulent se reconcilier avec toi. Dans dix jours, rendez-toi à la fontaine en dehors du village, j'y serai avec eux. » J'acceptai le rendez-vous.

Mais gagné par un remords, je me rendis au lieu désigné 24 heures avant le moment convenu. Quelle ne fut pas ma surprise de voir de loin les gendarmes prenant des dispositions autour du lieu de rendez-vous. La rage m'aveugla. Mon ennemi, sous un semblant de paix, voulait me livrer à la justice! Ma haine se ravira. Et le lendemain, à l'heure du rendez-vous, je me cachai sur le chemin. Taddei passa seul, derrière venaient ses parents, je lâchai les deux détentes de mon fusil et il tomba mort, frappé à la poitrine de trois balles. Puis, tranquillement, je rejoignis le maquis.

Les gendarmes qui étaient déjà à la fontaine accoururent au bruit des détonations, mais leurs recherches furent vaines. Ils pandirent près de moi, et si j'avais voulu en abattre un ou deux j'aurais été chose facile, mais n'ayant rien à reprocher à mon égard à ces pères de famille, je les laissais tranquilles. Le Fiumorbo fut encore ma retraite.

Cependant je me rendais souvent à Solenzara.

Un homme me suivait toujours dans mes marches. Intrigué, je demandai des renseignements sur son compte et j'appris que c'était un nommé de Taddei qui rapportait mes moindres faits à la gendarmerie. Un jour, le voyant me suivre, j'allais au devant de lui et lui demandais s'il croyait me cacher longtemps ses menées à mon égard ; après l'avoir admonesté, je lui dis :

— Ta compagnie ne m'est pas agréable, et voilà pour que tu ne me suives plus ; et je lui tirai un coup de fusil au genou, je ne voulais pas le tuer, mais il ne tarda pas à succomber à ses blessures. Voilà, ajoute Renucci, comment je fus bandit.

Le train pour Bastia ne partant pas encore, je priai Renucci de bien vouloir m'entretenir sur son arrestation. Il s'y prêta volontiers et commença :

Je venais, une fois par mois, voir à Zicavo une jeune personne. Je ne sais comment la gendarmerie apprit ma présence, mais le fait est que, quand j'étais chez mon ami Padovani, la maison fut subitement cernée par les gendarmes. Plusieurs fois on nous somma d'ouvrir, nous ne répondîmes pas.

A la sixième ou au huitième sommation Padovani répondit : « J'y vais, » et il ouvrit. Il déclara qu'il n'y avait personne, et, pendant qu'il discourait dans la rue, je fermais à clé la porte à l'intérieur. Les gendarmes, peu satisfaits des réponses de Padovani, lui intimèrent l'ordre de marcher devant eux dans sa maison, le menaçant de lui tirer dessus si quelque chose était tenté contre la force armée, mais Padovani ne put rien, la porte étant fermée.

Le brigadier envoya alors une réquisition à M. Abbatucci, maire de Zicavo et conseiller général. Pendant ce temps, avec deux amis, nous tentions la démolition du mur de séparation d'une maison voisine, non surveillée, et d'où j'aurais pu aisément tirer sur les gendarmes. Mais je ne pus terminer mon œuvre.

M. Abbatucci arrivant, je lui ouvris. Il me présenta la situation désespérée où j'étais et il me dit que plutôt de mourir par les balles des gendarmes, ou de me noyer par la mauvaise d'un gendarme, il valait mieux me rendre, que la justice me tiendrait compte de cet acte.

Je répondis qu'il y avait un moyen plus sûr de mourir sans infamie, celui de me faire sauter la cervelle. J'allais mettre ce projet à exécution, mais M. Abbatucci m'arrêta si, par de nouvelles paroles, finit par me convaincre. Il descendit, disant que je me rendais, le brigadier n'ors exigea mon fusil. M. Abbatucci remonta, je lui remis mon arme, après l'avoir débarrassée.

Les gendarmes montèrent alors, on me passa des menottes, on me fouilla, on trouva sur moi des lettres de mon fils, un petit couteau de poche, trente bulletins de vote au nom de M. Sialelli et des tabac. Le tout fut saisi. Puis on m'emmena à la gendarmerie. Sur tout le parcours on me plaignit, la population m'aimait énormément. Puis on m'embarqua pour Ajaccio où je fus arrivé entouré de dix gendarmes aux côtés, et où qui escortaient la voiture. M. le Commandant m'interrogea, je lui ai raconté ce que je viens de vous dire, et j'ai été, comme je vous prie de dire, d'avoir tiré une seule fois sur la gendarmerie.

Satisfait de ces renseignements, je me disposais à prendre congé de Renucci.

— Mais, dit il, à mon tour, monsieur, s'il vous plait, une petite question :

Pour vous, quelle condamnation m'infligera le jury. J'entends parler autour de moi de condamnation à mort. Je ne redoute pas la mort, mais je considère comme une infamie la mort sur l'échafaud. J'ai vu exécuter Bonelli et cela m'a beaucoup impressionné.

— Le jury, répondis-je, est composé de Corses qui tiendront compte, soyez-en sûr, des conditions dans lesquelles vous avez été conduit au crime, et tout bien considéré vous ne serez pas le successeur de Manzetti.

— Dieu vous entende!

A ce moment, les gendarmes, au nombre de dix, le conduisent dans le vagon cellulaire qui doit le transporter à Bastia, où va se poursuivre l'instruction de l'affaire.

Le Meilleur en toutes saisons

Sur son exquis parfum, j'ai fait cette remarque : Il réchauffe en hiver, rafraîchit en été.
Le savon du Congo, produit de haute marque,
Donne au teint la vertu du plus beau velouté.

J. Chambrun, au parfumeur Victor Vainier.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 Octobre

Marseille. — 7 heures du matin, + 13 degrés, + 23 2. 6 heures du soir, + 20 6. Midi, + 24 0. minima, + 17 0.

Bruxelles. — 7 heures du matin, 765 mm. Midi, 764 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. E. faible.
4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0 45, soir, + 0 40.

Pluviomètre, à 9 heures du matin: mm.

Nouvelles militaires

M. Paoli, lieutenant hors cadre justice militaire, est affecté au 1er régiment d'infanterie.

Services maritimes

Le *Liban* devant être affecté à la ligne du Congo, son excellent commandant, M. Lacotte, passe sur *Cyrnos* qui remplacera le *Liban* sur la ligne Marseille-Bastia.

M. Lacotte a déjà pris le commandement du *Cyrnos*, et c'est lui qui reçoit les députés et les journalistes qui accompagnent en Corse M. le Ministre de la marine.

Le *Cyrnos* partira de Toulon pour Saint-Florent ; de ce port il se rendra à Ajaccio où il attendra nos passagers pour les conduire à Propriano, Bonifacio et Porto-Vecchio.

Brevet élémentaire

Parmi les jeunes filles qui ont subi avec succès les épreuves du brevet élémentaire, à Marseille, nous relevons avec plaisir le nom de Mlle Anna Ferrari, fille de notre compatriote M. Ferrari, architecte-expert.

Mariage

Ce matin a été célébré en l'église Saint-Jean le mariage de M. le capitaine Borghetti, du 60e d'infanterie, avec Mlle Marie-Louise Delpino, fille du négociant si avantageusement connu de notre ville.

La fiancée était resplendissante de grâce et de jeunesse, et portait une élégamment sa riche toilette nuptiale.

Les garçons d'honneur, MM. Jacques Olivari et V. Delpino, accompagnaient Mlles Rosette Guasco et F. Bourgeois.

La bénédiction a été donnée par l'abbé Santacroce, curé d'Olmo, cousin de l'époux, qui dans un langage élevé a appelé sur cette union toutes les grâces de la divine Providence.

Les témoins étaient, pour Mlle Delpino, ses oncles, MM. Louis et Jean-Baptiste Bourgeois ; pour M. le capitaine Borghetti, ses frère et oncle, MM. Attilio et Pyrrhus Borghetti.

Le défilé à la sacristie a été très long : les époux ont reçu les félicitations de leurs nombreux amis.

Après la cérémonie religieuse on s'est rendu chez M. Clément Delpino où un grand déjeuner a été offert aux nombreux invités.

Les époux sont partis dans la soirée pour Talasani.

Nous prions M. le capitaine Borghetti et sa charmante épouse d'agréer avec nos félicitations tous les vœux que nous formons pour leur bonheur.

A Saint-Jean

Dimanche, à l'occasion de la fête de N.-D. du Saint Rosaire, nous avons eu la bonne fortune d'entendre à Saint-Jean, le R. P. Juventon, prieur du couvent de Corbara.

Le R. P. Juventon s'est attaché à faire ressortir tous les avantages spirituels réservés aux personnes qui pratiquent la dévotion du Saint Rosaire ; il a insisté sur l'importance que les Souverains Pontifes et particulièrement le Pape Léon XIII ont attachée à ces pieuses pratiques.

Il faut espérer que ce remarquable sermon n'aura pas été sans résultats, et que la parole convaincue du R. P.

Contre les Abordages

Souscription publique
EN FAVEUR DE LA
SOUS-MARINE ORECCHION
Brevet S. G. D. G.

M. Gregorj, banquier, 25 fr. — l'abbé Casanove, archiprêtre de Saint-Jean, 10 fr. — Casanoni, pharmacien, 5 fr. — Pierre Luccioni, musicien, 5 fr. — Sans-Gêne, 2 fr. — Anonyme, 2 fr. — Viale Ignace et fils, 5 fr. — Viale Hyacinthe, 3 fr. — Patti, frères, 2 fr. — Marchi, libraire, 2 fr. — Veuve Moretti, fille, négociante, 2 fr. — Passalacqua, négociant, 2 fr. — Piaggi Casimir, 2 fr. — Campocasso Xavier, 2 fr. — Grimaldi, cordonnerie modèle, 2 fr. — Colonna, coiffeur, 1 fr. — Bianchi Bernard, 1 fr. — Bartoli François, 1 fr. — Barthélemi, 1 fr. — Saletti Joseph, 1 fr. — Ferrandi, cordonnier, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — Santandrea, tabacs, 1 fr.

Total de la liste	79.00
Total général	446.50

PEINTURE et DESSIN

Atelier de M. Magnasch
Professeur de dessin au Lycée — Admis au Concours
Médaille à la Grande Exposition Artistique
Nationale de Clermont-Ferrand

Cours et leçons particulières — Figure, paysage, fleurs — Jolis travaux — Décoration de poteries en terre cuite, objets en bois blanc, tambourelles, plats, assiettes, éventails, écrans, etc.

Atelier, Boulevard Paoli, 34, 3e étage.

Chronique Nouvelles

NOUVELLES MILITAIRES

M. le sous-lieutenant de gendarmerie Guichard, en résidence à Ghisoni, est promu au grade de lieutenant.

M. du Paty de Clam

L'Intransigeant affirme que le colonel du Paty de Clam se trouve à Brest, où il a accompagné son fils, qui vient d'être admis à l'Ecole navale.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Les électeurs de l'arrondissement de Nantua sont convoqués pour le 30 octobre, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Carrier, décédé.

M. Zola à Paris

Les amis de M. Zola annoncent qu'il arrivera à Paris, le jour de la rentrée des Chambres.

M. LOCKROY A TOULON

Le Ministre de la marine est arrivé à Toulon ce matin à 11 heures et demie.

Son arrivée a été saluée par une salve de 19 coups de canon. M. Lockroy a été reçu sur le quai par le préfet maritime, le commandant de l'escadre de la Méditerranée, les contre-amiraux Chateauminoir et Bellanger, le général Guerin, les représentants du Var, le préfet, le maire, le sous-préfet, etc.

Une foule compacte se pressait aux abords de la gare. Le ministre a été accueilli par les cris répétés de : Vive Lockroy! Vive l'Armée!

Le Ministre s'est rendu à la préfecture maritime où a eu lieu un déjeuner intime.

A 2 heures a commencé la réception des autorités.

Le soir a eu lieu un banquet de 150 couverts offert par la municipalité.

A son passage à Marseille, M. Lockroy avait été salué à la gare par le général Metzinger, commandant le 15e corps.

OBSÈQUES DE Mme CARNOT

Les obsèques de Mme Carnot ont eu lieu aujourd'hui à la Madeleine. Elles ont été imposantes. Toute la famille conduisait le deuil. De nombreuses couronnes étaient disposées autour du cercueil.

M. l'abbé Hertzog a officié, et Son Em. le Cardinal-Archevêque, a donné l'absoute.

Dans l'assistance, on remarquait le président du conseil, le garde des sceaux, les ministres de la guerre, des affaires étrangères, des travaux publics, des finances, de l'agriculture, M. Casimir-Périer, MM. Ribot, Andrieux, Hanotaux, le général Zurlinden, le Prince Roland Bonaparte, M. Déroulède, etc., ainsi que les représentants du Président de la République, de MM. Lockroy et Bourgeois.

L'inhumation a été faite dans le cimetière de Passy.

LA GRÈVE DES TERRASSIERS

2000 grévistes ont fait irruption sur les chantiers du 16e arrondissement, ont bousculé les agents de police préposés à leur garde et dispersé les travailleurs de la ligne ferrée Courcelles-Champs de Mars. Le préfet de police a dû requérir la troupe : deux compagnies d'infanterie de marine ont été envoyées sur les lieux.

L'Exposition de 1900

Le gouvernement italien a nommé M. Villa, commissaire général de la section italienne à l'exposition de 1900.

L'Affaire Dreyfus

La demande en révision du procès de l'ex-capitaine Dreyfus a été inscrite hier à 2 heures sur les registres du greffe de la Cour Suprême. L'affaire est donc désormais engagée d'une façon définitive.

M. le président Lœw examine actuellement le dossier.

BOURSE DE PARIS

4 Oct. — 5 Octobre

Rente 3 p. 0/0 ancien. .	102.15 — 102.22
— 3 p. 0/0 amorti. .	101.75 — 101.65
— 3 1/2 0/0. . . .	105.65 — 105.60

ETAT CIVIL

Mariages.

Borghetti Albert-Gaston, capitaine au 60e de ligne, de Talasani, et Delpino Marie Louise-Rose, de Bastia.

Naissances.

Pierangeli Auguste. — Raffali Jean-François-Achille.

Décès.

Finocchietti Mathilde, 6 mois, de Bastia.
Montaré Roch, 50 ans, de Bastia.
Quilio, Paul menuisier, marié, 80 ans, de Caprara.

Sucre pour Vendange
qualité supérieure
Chez A. PADOVANI
7, Route du Cap. — Bastia

A VENDRE
par suite de départ
Un magnifique piano Bord, moyen format, 480 francs, comptant.
S'adresser à M. CUNEO, tonnelier, 18, rue de l'Opéra, jusqu'à samedi 8 courant.

Boulangerie de Corte
4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix

M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé 1re qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

USAGE INTIME — Eaux dentif. Brisset, extrait, ventre 2 f. 50 — 1 f. Umbrella. — Articles recommandés par nombreuses médic. — Maison fondée en 1874 — H. CHAPTAL, 59, r. J.-J. Rousseau, Paris.

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli
Boulevard Paoli, N. 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0. Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

A VENDRE
le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.
S'adresser à Me Bartoli, notaire.

A vendre après cessation, moitié de sa valeur — Un monument funéraire en pierre de Cassis.
S'adresser à M. Jobin, maison Barbier, (St-Joseph).

AMATEURS
PHOTOGRAPHES.
Révélateur Marie-Louise opère avec très grande rapidité sans jamais voiler, finesse de détail incomparable, conservation indéfinie. ESSAYEZ-LE!
Dépôt principal : 89, *rue de Grenelle, Paris.*

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR
BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES à toute saison
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
PAR
L'EAU PRECIEUSE
Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
365 MILLIONS D'ATTESTATIONS DE GUERISONS
Les demandes par Correspondance doivent être adressées à : Pharmacie DEPENDEUR, à ROUEN
Le Flacon des CONTREFAÇONS, comme garantie exigent son Jambe modèle dans le flacon.
A l'Etranger, prix du flacon : 4 fr. 50
Dépôt à Bastia, pharmacie TELLIER

AVIS
A partir de lundi 19 courant, sur le territoire de Lucciana, vente de raisin de 1re qualité : rossoula, biandica, niellouguea, alicante.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Fûts de toute contenance.
Un break sorti de la carrosserie Lombut, de Marseille.
S'adresser chez DEVICHI, spiritueux.
Facilités de paiement.

Médaille d'Or — Hors Concours
ASTHME & CATARRHE
guéris par les
Cigarettes et la Poudre
ESPIC
TOUX, RHUMES, BRONCHITES, GRIPPES, MAUX DE GORGE, ENROUEMENTS, NÉVRALGIES
Le Fumigateur pectoral ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les Maladies des Voies respiratoires.
Toutes Pharmacies, 29, r. de Rivoli.
Vente en Gros : 20, rue Saint-Lazare, PARIS
Exiger la signature et refuser tout flacon non revêtu.

58 ANNÉES DE SUCCÈS
GRAND PRIX, Exp^on universelle LYON 1894
GRAND PRIX, Exposition universelle Bordeaux 1895
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition universelle BRUXELLES 1897
ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
Le seul véritable Alcool de Menthe contre les indigestions, dysenterie, cholérine, maux d'estomac, de tête, de cœur. Calme instantanément le mal et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les épidémies.
Exiger le nom : DE RICQLÈS sur les flacons

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
1re TUILERIE DE PORTE Tuiles en gros
Chaux & Ciments, Plâtres
POUZOLANE, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & TOUJOURS
Ch. CLÉMENT

Voulez-vous
de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas

Vente en gros et en détail

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

LIBRAIRIE & IMPRIMERIE OLLAGNIER

LIVRES CLASSIQUES
POUR LE LYCÉE
LES ÉCOLES PRIMAIRES
LES INSTITUTIONS
Conformes aux derniers Programmes

MATÉRIEL SCOLAIRE
ARTICLES POUR LE DESSIN
ET LA
PEINTURE
ARDOISES
ET
CARTABLES
Pour Fillettes et Garçons

Fournitures Classiques

GRAND CHOIX DE CAHIERS
PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

GRANDE OCCASION
exceptionnelle aux Lecteurs du Jour

SPLENDIDES
Services de Table
en Terre de Fer
décorée (bleu, rose ou mauve) **74 pièces :** 12 assiettes
ses, 48 plats, 14 pièces diverses.
Vendus : 10 Francs
Ces services sont vendus partout 30 francs.
Service à dessert assorti 42 pièces, 8 francs.
Joindre 1 fr. 50 par Service pour l'emballage. — Envoi
depart contre mandat adressé à M. Beaugrand, 27-29,
de l'Opéra, Paris.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL,
Ce Vin guérit en peu de jours les fièvres
intermittentes les plus rebelles.

PHARMACIE TEILLIET
Extrait titré pour préparer soi-même instantanément un litre de VIN DE QUINQUINA
☞ Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

BAR SOAVI
9, RUE NAPOLÉON
BIÈRE GRUBER à 20
le Bock

BEC AUER
GRANDE BAISSE DE PRIX
4 HEURES d'éclairage par 5 CENTIMES
MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS

Une vraie merveille artistique
à moitié prix de sa juste valeur
Dans le but de répandre et faire apprécier par tout le monde le perfectionnement artistique avec lequel, à l'aide d'un procédé photographique trouvé par nous, nous reproduisons sur n'importe quelle photographie des
PORTAITS DE GRANDEUR NATURELLE
parfaitement ressemblants et absolument inaltérables, nous avons créé un nouveau type de reproduction joignant à notre procédé spécial scientifique, l'idéal de l'art et du bon goût le plus raffiné. Cette merveille artistique aussi bien achevée qu'élégamment finie forme un superbe tableau de 60×80 centimètres d'une valeur inestimable et d'un effet charmant ; nous l'offrons à titre d'une Réclame exceptionnelle au prix inouï de **Frs 20**, frais d'envoi compris.
— Pour éviter une correspondance inutile il suffit de nous remettre, avec un mandat-poste, la petite photographie à reproduire qui sera retournée intacte avec le portrait agrandi.
UNION ARTISTIQUE RAPHAEL, *21, Rue St-Laurent, Gênes (Italie)*

PARIS 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire : Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris

Vente de raisins de Pineto
Mme veuve Albert Gaudin mettra en vente ses raisins de Pineto à partir du 1er septembre prochain, au prix de la place.
S'adresser directement Place Favalelli, 6, ou chez M. Auguste Gaudin, maire.

L'AMARO MATTEI est pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

M. A. GEORG
Docteur-Dentiste
AMÉRICAIN
14, *Boulevard Paoli*, a
Son Cabinet est ouvert de 8 à 11 heures et à 5 heures.

OUTILLAGE | TOURS | MACHINES
A. TIERSOT

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centi

PHARMACIE DANÉ
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli
FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bi
sance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales. — Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurg
Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit

23e ANNÉE — VENDREDI, 7 OCTOBRE 1898 — 00402 — N° 231

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 3 Boulevard de Paiais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal
Paris divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic., 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays le port en sus
Autres Départ. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Marc, pape.

Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 36 m. — Coucher, 5 h. 18 m.
Lune : Dernier quartier, le 7. — Nouvelle, le 15
Fête de demain : Sainte Brigitte.

6 OCTOBRE

La Défense Navale

M. Lockroy, ministre de la marine, partira ce soir, ainsi que nous l'avons annoncé, pour accomplir son nouveau voyage à Toulon, en Corse, en Tunisie et en Algérie. Depuis son arrivée aux affaires, l'honorable ministre a fait preuve de la plus grande activité. Ses voyages ont été fréquents, ses décisions nombreuses et importantes, nous n'en voulons pour preuve que celle, aujourd'hui effectuée, de la reconstitution de nos escadres.

Quels motifs poussent M. Lockroy à ce nouveau voyage ? Quel est son véritable but et quelle sera sa portée ? C'est ce que nous avons demandé à un officier général très en vue et qui approche de près le ministre de la marine. Nous allons résumer, pour nos lecteurs, la longue conversation que nous avons eue avec ce personnage.

Le voyage du ministre de la marine, qui sera le plus important de tous ceux qu'il a accomplis jusqu'ici, tend toujours au même but : celui d'étudier la défense de nos côtes et nos préparatifs militaires en vue d'événements qu'un gouvernement sage doit toujours prévoir, si malheureux soient-ils.

Si on réfléchit à toutes les mesures prises par M. Lockroy depuis son entrée au ministère, on reconnaît facilement qu'elles se rattachent à un plan d'ensemble, et que la reconstitution des escadres, la pensée de mieux armer le Cotentin, le Finistère, Ouessant, Toulon, la Corse et l'Algérie, procèdent d'une même idée bien précise et bien nette. Autant qu'on peut s'en rendre compte, c'est la guerre navale envisagée sous les diverses hypothèses qu'elle peut faire naître dans l'esprit. Une défensive puissante et quelquefois agressive dans le Nord, une offensive énergique dans la Méditerranée, l'organisation de la guerre commerciale, enfin la défense de nos colonies par la concession à la marine des points d'appui de la flotte, telle nous apparaît, autant qu'il nous est possible de la deviner, la pensée directrice qui a présidé à toutes les combinaisons du ministre.

Il semble que peu à peu la lumière se fait et que nous sortons du chaos. C'est probablement, certainement même pour arriver à déterminer les moyens d'exécution de ce plan d'ensemble que nous espérons arrêter, que le ministre, accompagné de deux amiraux et de deux généraux, entreprend la visite du bassin occidental de la Méditerranée.

. . . . . .

Si nous laissons Toulon et si nous considérons le bassin occidental de la Méditerranée, nous voyons que notre puissance y est en même temps menacée par l'Angleterre, fortement établie à Gibraltar et à Malte, et par l'Italie, qui possède la Spezzia et la Maddalena. Pour annuler la Maddalena, il serait *nécessaire que la France eût en* Corse un point d'appui où ses escadres pourraient se réfugier et qui tiendrait en échec la forteresse italienne. Où ce point d'appui doit-il se trouver ? Est-ce à Porto-Vecchio, est-ce plus haut, près de Bastia, dans un lac qu'utilisaient autrefois les Romains ? Est-ce à Bonifacio ou à Ajaccio ? Ce sont là de grosses et importantes questions. Ce que nous pouvons dire, c'est que Bonifacio pourra être un nid de croiseurs, mais ne sera jamais un grand port militaire, et que la rade d'Ajaccio est à la fois trop ouverte et trop profonde pour qu'on espère jamais la fermer ou la défendre complètement.

La Corse est un des points stratégiques les plus importants de la Méditerranée. Si nos ennemis s'emparaient seulement de quelques points du littoral, de Bonifacio par exemple, qu'on peut facilement prendre à revers par le golfe de Santa-Manza, la possession de l'Algérie serait menacée. En effet, les communications de la France avec sa colonie africaine se trouveraient du coup interrompues par les bâtiments qui viendraient croiser dans le canal qui s'étend entre la Sardaigne, la Corse et les Baléares. Un fort établissement en Corse est donc indispensable à notre sécurité.

(*L'Eclair.*)

La Défense de la Corse

La Chambre de commerce s'est réunie hier extraordinairement pour entendre la lecture du rapport de M. Sébastien Gregorj, qui a été transformé en délibération et qui doit être remis par la Chambre au Ministre de la marine.

Cet intéressant travail traite la question stratégique et fait ressortir les avantages des ports de Saint-Florent et de Bastia.

La Chambre devrait profiter de cette *circonstance heureuse de l'arrivée en* Corse d'un membre du gouvernement qui s'intéresse à un si haut degré à notre pays, pour lui signaler la situation économique de la Corse qui périclite chaque jour et qui nous menace d'une ruine certaine et irrémédiable. Le desséchement des marais et l'achèvement des chemins de fer sont les deux choses qu'il faut demander au gouvernement avec le plus d'insistance parce qu'elles sont de nature à relever le pays.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Bianchi, sous-lieutenant de réserve au 3e rég. d'art'erie de marine, est placé au groupe territorial du 10e régiment.

— Les sous-lieutenants d'infanterie dont les noms suivent ont été promus au grade de lieutenant et maintenus à leur corps :

MM. Orsini, 1er rég. de zouaves.
Paraldi-Floreli, 3e rég. de zouaves.
Abéci, 74e de ligne.
Martinaggi, 112e de ligne.
Salice i, 163e de ligne.
Mimaud, 163e de ligne.
d'Ezdo, 163e de ligne.
Oltcari, 137e de ligne.
Duconi, 40e de ligne.
Felici, 96e de ligne.
Martelly, 52e de ligne.
Genty, 159e de ligne.
Simonet i, 159e de ligne.

— M. Audibert, lieutenant de gendarmerie à Ysingeaux, est désigné pour commander l'arrondissement d'Orléansville.

Les Corses chez eux et sur le Continent

D'un travail tout récemment publié dans la *Revue encyclopédique*, sur l'émigration provinciale et les arrestations dans Paris, ayant pour auteur le sociologue Henri Joly, nous extrayons le passage suivant :

« Les recherches auxquelles je m'étais livré en 1889 avec des moyens plus imparfaits qu'aujourd'hui m'avaient déjà permis de constater que la plupart des populations parisient beaucoup *à sortir de leurs départements, mais que d'autres*, moins nombreuses, il est vrai, y gagnaient. Parmi les premières, j'avais été celles des Côtes-du-Nord, et parmi les secondes, ce les de la Corse. Les calculs beaucoup plus vôs que permettent les derniers recensements ont confirmé singulièrement mes assertions. Chez elle, la Corse est bien ce qu'elle était, car, sur le tableau des meurtres, assassinats, parricides et empoisonnements, pour les années 1891-1895, elle vient la 86e et dernière, avec un taux de 22 pour 100.000, alors que la moyenne de la France est de 1.24. Elle a donc beau être au-dessous de la moyenne pour les vols, elle n'en occupe pas moins pour la criminalité générale un rang des plus mauvais. Or, à Paris, la colonie *corse est au 6e rang*

141. — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

TROISIÈME PARTIE
La Revanche de Vidocq

V

COMMENCEMENT DE LA FIN
(*Suite*)

Le courroux, la frayeur commençaient à monter à la tête de Roland : sa peau se glaçait sur son front ; mais sa cervelle bouillonnait sous son crâne. A la fin, il eut honte de paraître avoir peur devant une femme. Et, avec cette irritabilité et cette rudesse du paysan qui représentait pourtant de lui, quand, doublé par la situation critique, il n'avait plus le loisir de s'étudier dans sa propre :

— Voyons, pas de bêtise ! A bas le joujou ! ordonna-t-il. Tu pourrais te blesser, ma fille, en me blessant...

— Jamais ! répliqua Sabine nettement.

— Jeu de malos, jeu de vilains. Fais attention. Je vais me fâcher.

— Ce ne sera pas la première fois. Mets aujourd'hui, prends garde. J'ai de quoi me revancher...

Le blanc des yeux du jeune homme devint rouge :

— Allons, arrière !...

— Non !

— Livre-moi passage !

— Non !

Notre héros faisait effort pour avaler sa salive, qui l'étranglait.

— Tonnerre d'enfer ! grogna-t-il, il n'est que temps de te décider. Veux-tu, — oui ou non, — me laisser aller à mes affaires ?...

— Non, non, non !

Roland ferma les poings.

— Tant pis pour toi, alors ! Bataille !...

— Bataille !

Le jeune homme fit un pas...

La jeune femme, sans hésiter une seconde, lança le bras en avant. Oui, mais son adversaire avait prévu le coup. Il l'empêcha par une deuxième volte. Le coup visait le cœur. L'arme ailleurs la manche de Roland. Du même moment, il saisit et tordit le poignet de Sabine. Celle-ci jeta une exclamation de douleur :

— Roland ! Roland ! vous me faites mal !...

Ses doigts, — serrés par ceux de notre héros comme dans un étau, — s'ouvrirent et laissèrent échapper le bowie knife. Sans cesser de la manœuvrer le filleul de madame Mazerolles se baissa et ramassa le couteau...

— Oh ! lâche ! misérable, lâche ! lui cracha Sabine au visage...

D'une saccade de poignet, Roland l'accroupit dans un fauteuil, Puis, l'abandonnant :

— Bon, siffle à ton aise, fi-fi. Le dard n'y est plus. C'est moi qui l'ai. Maintenant, je te défie de me mordre.

Et il s'éloigna vers la porte...

Mais c'était une rude commère que l'épouse « volontairement séparée » de l'avoué de la rue de Tournon : son adversaire l'avait à peine lâchée, qu'elle se trouvait sur ses pieds, et le jeune homme n'avait pas dépassé le seuil du cabinet, qu'elle en avait atteint la fenêtre et qu'elle l'avait ouverte rapidement.

— Au secours ! cria-t-elle en se penchant dehors. Au secours ! à moi ! au secours !...

Plus prompte que l'éclair, cette pensée traversa l'esprit de notre héros :

— Elle va ameuter la maison, le quartier... Comment sortir ?... On m'arrêtera. Je suis perdu, si je ne lui impose silence.

Il se retourna, se rua sur Sabine, et, la prenant à bras-le-corps, il s'efforça de l'arracher de la fenêtre. La jeune femme se cramponnait à l'espagnolette. Elle avait pour lutter des forces surhumaines. Tout en luttant, elle continuait de crier :

— Au voleur ! au meurtre ! au feu !

— Tais-toi, mais tais-toi donc, commandait Roland, tes de horreur et d'épouvante.

D'un puissant tour de reins, il la détacha de la croisée et l'emporta jusqu'au milieu du cabinet. Elle se débattait et criait sans relâche. Le filleul de madame Mazerolles lui mit une main sur les lèvres. De l'autre, il tenait toujours le couteau. Il réprit d'une langue épaisse, qui s'embarrassait dans les mots :

— Tais-toi, te dis-je, ou tu es morte !

Sabine était montée au paroxysme de la rage. Sa bouche, qui écumait, râla :

— Ah ! tu m'as défiée de mordre !

Ses dents happèrent les doigts qui essayaient de la bâillonner.

Roland poussa un rugissement de douleur et fit un saut en arrière. La jeune femme profita de cette liberté ressaisies pour regagner d'un bon d la fenêtre et pour lancer dans la nuit et le calme existeur cet appel désespéré :

— A l'assa...

L'appel s'étouffa dans sa gorge.

Roland était revenu sur elle. L'index et le pouce de sa main gauche saignaient. Dans la droite s'emmanchait le terrible bowie-k nife. Le jeune homme leva le bras — et la jeune femme tomba lourdement sur le tapis, d'un seul temps, comme une masse.

. . . . . .

des plus honnêtes, ainsi qu'on peut le vérifier sur la carte. C'est qu'à Paris, le Corse est volontiers gendarme, garde de la paix, employé de ministère. Si, au lieu de le placer ainsi au service d'une administration, son député l'avait laissé près du maquis pour en faire un bon agent électoral de plus, le bon agent électoral aurait eu quelques chances de devenir un meurtrier. Or, me raconte, il y a quelque temps — dans un ministère, — qu'un fonctionnaire Corse qui avait, sur la question, donné l'exemple de toutes les vertus professionnelles et autres, était retourné dans son département, et que là, ayant eu à prendre un maquis je ne sais quel grief de famille, il avait, tout simplement, fait tuer son adversaire.

« Par contre, lui — depuis une série d'années — ne perd plus et même autant que le Breton, à venir aux bords de la Seine. Dans le recensement de 1891, c'était pour moi une révélation, presque un scandale. »

Gazette Départementale

CENTURI. — M. Jean-Baptiste Marcantoni vient d'être enlevé à l'affection de sa famille... Il s'est éteint, tout jeune encore, à Livourne, où il avait été combattre le mal terrible qui l'a subitement emporté vendredi dernier. Il n'a même pas eu la suprême satisfaction d'aspirer au milieu de ses enfants alarmés qui faisaient sa préoccupation de tous les instants... C'était un homme des plus considérables du Cap-Corse.

Sa mort laisse un vide énorme qui ne saurait être comblé de si tôt, et tous ceux qui avaient eu le bonheur de mériter son amitié ont senti que quelque chose d'eux-mêmes disparaissait avec cette belle âme qui n'est plus. L'inhumation qui s'est faite dans le caveau de la famille, à Centuri, revêtait, dimanche, le caractère d'un véritable deuil public, et le drapeau de la Société philharmonique, en berne, sous le ciel gris, annonçait à tous qu'un grand malheur venait de fondre sur la commune...

M. J.-B. Marcantoni appartenait à cette élite des hommes de bien et de bonne foi, par trop rares hélas! de nos jours, qui sont assez forts pour travailler toujours et quand même au bonheur de l'humanité souffrante. Une infortune ne le trouvait jamais indifférent, et l'on cite ce lui des traits de charité chrétienne dignes de figurer à côté des grands exemples de l'antiquité. Esprit élevé, il eut toujours largement des biens de la fortune, ce qui n'empêcha pas du reste qu'il fut souvent payé d'ingratitude par ceux-là mêmes qu'il avait le plus obligés, qu'il regrette mort stupide en échange de la vie qu'il savait instiller au cœur meurtri des misérens.

Notre sincère, agréable au possible, dont tous ses détails, s'il en eut, provoquaient de l'excès même de ses qualités; M. J.-B. Marcantoni savait se concilier, dès l'abord, les bonnes grâces de quiconque l'approchait. Aussi est, il peut être donné comme un exemple à suivre; sa fidélité et son dévouement ne se trouvèrent jamais en défaut; toujours prêt à payer généreusement de sa personne il ne connaissait pas l'affection, l'arrière-pensée. Pour tout dire en un mot, M. Marcantoni fut l'homme de cœur par excellence, l'ami, dans la plus noble acception du mot. Il faisait du même coup l'orgueil de sa famille et l'admiration de ses amis.

Sur les qualités de l'esprit s'allaient chez lui, à un haut degré, aux qualités de cœur. Sa belle intelligence le mana, sans tâtonnement, par le sentier ardu pourtant et semé d'obstacles que doit parcourir ici-bas l'homme soucieux de bien vivre. Toujours on le trouva là où commandait le devoir. Il fut l'inspirateur et le soutien de toutes les belles œuvres que ces derniers temps ont vues s'épanouir dans la commune de Centuri, entr'autres, l'organisation d'une société musicale, « la Concorde, » dont il était président, et qui, sous le coup de sa perte, de sa force vitale en perdant celui qui fut son principal et puissant appui. Mais là où M. Marcantoni a donné la mesure de ce qu'il pouvait faire, c'est dans la construction et l'aménagement du magnifique château des Stoppielle. Avec quelle grâce exquise il laissait les honneurs de sa maison qui demeure l'un des plus beaux fleurons de cette couronne de belles bâtisses qu'est le Cap-Corse! Comme il aimait à prendre sous le bras le visiteur intelligent pour l'entraîner dans tous les coins et recoins de cette petite merveille dont il avait la joie non l'orgueil! Comme il réchauffait tout par sa présence, ce cher disparu!

Prions donc pour celui que nous venons de perdre; courbés sur sa tombe, pénétrés de respect et d'admiration, disons le suprême adieu à M. J.-B. Marcantoni, à cet homme de cœur et d'esprit qui savait nous rendre la vie si douce et nous fait dire en le quittant : « Décidément, l'homme n'est pas une méprisable machine !!! »

M. J.-B. Marcantoni laisse une veuve éplorée, Mme Angèle Marcantoni née de Pietri, qui ne quitta jamais le chevet du cher malade pendant sa longue maladie, faisant tout son possible pour adoucir les douleurs du mal cruel qui le minait d'implacable façon. Puissent les nombreux témoignages de sympathie prodigués à son pauvre époux apporter quelque consolation à sa douleur! En attendant, nous nous faisons un pénible devoir de lui adresser ici-même nos chaleureuses condoléances.

MUTTE.

Le Voyage de M. Lockroy en Corse

M. le Préfet arrivera aujourd'hui à Calvi, avec M. l'Ingénieur en chef, pour recevoir demain le Ministre, et prendra passage sur le *Pothuau*.

♣

M. Lockroy arrivera à Bastia, vers 4 heures du soir venant de Saint-Florent, en voiture.

Les réceptions officielles commenceront à cinq heures et demie, à la sous-préfecture.

L'entrée en ville du Ministre de la marine sera annoncée par une salve de 17 coups de canon.

Les honneurs lui seront rendus par toutes les troupes de la garnison qui seront échelonnées sur tout le parcours de cortège officiel, qui suivra l'itinéraire ci-après : boulevard de Cardo, place du Palais de Justice, boulevard du Palais, rue de l'Opéra, rue Salvator Viale, Bd Paoli, rue Miot, place Saint-Nicolas.

Pendant le dîner offert par M. le Préfet à M. le Ministre, la musique du 163e jouera devant l'hôtel de la sous-préfecture.

♣

Nous engageons nos concitoyens à pavoiser et à illuminer, pendant le séjour de M. le Ministre de la Marine à Bastia.

♣

Note de la Place

A l'occasion de l'arrivée à Bastia de M. le Ministre de la Marine, le Gouverneur a l'honneur de prier MM. les officiers en retraite, de réserve et de l'armée territoriale de vouloir bien se joindre à leurs camarades de l'armée active tant pour la réception à l'arrivée que pour la visite de corps.

Rendez-vous à 3 heures 45 devant le Palais de Justice.

♣

Le conseil municipal de Bonifacio s'est réuni le 3 octobre dernier en séance plénière, sous la présidence de M. Castelli, maire, et a voté la somme de mille francs pour parer aux frais de réception de M. Lockroy, ministre de la marine.

♣

A l'occasion de l'arrivée de M. le Ministre de la Marine en Corse, les écoles primaires de la circonscription de Bastia vaqueront le 8 courant.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 1er octobre 1898.

Après une semaine sans tendances bien n'arrêtées, le Marché s'oriente à la hausse. Le 3 0/0 fait 101.62 ; le 3 1/2 0/0, 100.12.

La reprise est surtout sensible sur nos Fin'ncements financiers. Le Crédit Foncier spécialement est passé brusquement à 712, le Comptoir National d'Escompte à 564, le Crédit Lyonnais à 856, la Société Générale se consolide à 540, ainsi que la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 202,50 et la Banque Française d'Emission à 432,50. Le succès de l'émission des actions de 500 francs de la Compagnie Générale de Fabrication Mécanique des Sucs en Papier Bournes à laquelle procède en dernier établissement, s'explique par la nature même de l'affaire. Dans l'état rudimentaire actuel de l'industrie des Sucs en Papier le commerce de demi-gros et de détail en emploie en France non seulement plus de 2 millions, d'une valeur totale de 56 à 60 millions de frs. ; la société, qui grâce à l'emploi des appareils Dauzyer va pouvoir produire toutes les quantités voulues à des conditions exceptionnelles de rapidité, de bon marché et de perfection compte d'après les prévisions les plus modérées sur un bénéfice annuel de plus de 50.000 fr. assurant un dividende de plus de 20 fr. par action.

Les Villa de Paris 2 0/0 1898 sont très appréciées à cause de leur marge de plus value et de leurs chances de lots plus importants.

L'action Bon Accès ne verse pas. Action Olibet 442 fr.

Les obligations 5 0/0 de la Cie Austro-Belge de Pétrole dont la production dépasse 3 millions de kilos sont à 499. Les obligations à 6/0 de la Cie Générale d'Immeubles à 457,50 sont bonnes à mettre en portefeuille.

Transactions suivies à 278 fr. en obligations de 300 fr. à 6/0 de la Cie Nationale Immobilière de Marseille.

Enregistrons un bon courant de demandes en Tabacs Municipaux 3èmes séries à 490, en actions Grandes Brasseries et Malterie de Vittel Alberti et Bennepont Réunies à 440 fr. en actions de Gelon (cuivré et plomb) à 110 fr. ainsi qu'en actions Poviovkx bien tenues à 410 fr. en attendant qu'elles progressent avec le groupe minier et métallurgique russe dont on annonce une prochaine reprise.

C'est le 3 courant que s'ouvre la souscription aux 40.000 obligations 5 0/0 de 450 fr. de la Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon remboursables en 60 annuités dont le prix d'émission est fixé à 435 fr. payables 50 fr. en souscrivant et 85 fr. le 31 octobre. Rappelons que ce titre, assez léger pour être à la portée des petits capitalistes, donnera un revenu réel de 5,55 0/0 et sera le caractère d'un véritable placement hypothécaire la société devant rester propriétaire des terrains et des constructions du nouveau casino qu'elle va élever sur la plage et au centre même de la ville.

Les obligations de la Cie des Chemins de Fer Ethiopiens, très bien gagées par la garantie de 40 0/0 sur le trafic de la section de Djibouti au Harrarn, sont appelées à une bonne plus value.

Chemins de Fer Français en nouvelle hausse.

Brevet élémentaire

Sur 14 candidats, 5 ont été déclarés admissibles aux épreuves de la 2e série.

Ce sont, MM.

Cristiani Ange.
Gérard Gaston.
Savelli Jacques.
Suzzarini Jean-Pierre.
Tardi Antoine.

Contre les Abordages

Souscription publique

EN FAVEUR DE LA

VIGIE SOUS-MARINE ORECCHIONI

Brevetê S. G. D. G.

MM. Olivari J. Jacques, négociant, 10 fr. — Orenga Charles, 10 fr. — Bourgeois frères, 5 fr. — l'abbé Festi, archiprêtre de Sainte-Marie, 5 fr. — Vincentelli, Bazar Universel, 5 fr. — Tallet, pharmacien, 5 fr. — Vaschini Toussaint, pharmacien, 5 fr. — Valery Jean, négociant, 2 fr. — Anonyme, 5 fr. — Dapelo Roch, négociant, 2 fr. — Veuve Vachier, Cordonnerie nouvelle, 2 fr. — Farinole Noel, 2 fr. — Dominici Simon, tabacs, 2 fr. — Mme Lotz, Bonbonnière, 2 fr. — Cie Singer, 2 fr. — Pasqualoni Ange, (Crestia), 2 fr. — Mariel Vincent, 2 fr. — Valery Dominique, 2 fr. — Anonyme, 2 fr. — Lotz Jacques, 1 fr. — Molso Bonelli, 1 fr. — Molso Robert, 1 fr. — Mariotti Antoine, 1 fr. — Caffarelli Jean, tabacs, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. 50. — Brunini, tailleur, 1 fr. — Badani, armurier, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — Romagnoli Alfred, horloger, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — Hirigoyen, horloger, 1 fr. — Uzzo, graisseur, 1 fr. — Anonyme, 0 fr. 50. — Anonyme, 0 fr. 75. — Mastrazzi, 0 fr. 50. — Fernand, 0 fr. 50. — Lavarini Eugène, 0 fr. 50. — Lavie, François-Félix, 0 fr. 50. — Arrighi François, 0 fr. 50. — Bianchini, 0 fr. 50. — Anonyme, 0 fr. 50. — Cambelli, négociant, 0 fr. 50.

Total de la liste	91.25
Total général	307.75

Des listes de souscription sont déposées dans les principaux Cafés de la Ville, chez Me Tomasi, notaire, 9, Boulevard du Palais, ainsi qu'aux bureaux des journaux.

BOURSE DE PARIS

5 Oct. — 5 Octobre

Rente 3 p. 0/0 ancien. .	102.22	102.25
— 3 p. 0/0 amortis. .	101.65	101.90
— 2 1/2 0/0.	105 60	105.70

ETAT CIVIL

NAISSANCES.

Fontanabone Angèle-Marie-Vincente.

DÉCÈS.

Fouque Joseph-Pascal, journalier, célibataire, 74 ans, de Martigues.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 7 à 8,50 les 100 k.
Tomates, 5 à 12 fr. les 100 k.
Haricots verts fins, 35 à 50 fr. les 100 k.
— jaunes, 15 à 20 fr. les 100 k.
— rouges, 15 à 20 fr. les 100 k.
Pêches, 35 à 60 fr. les 100 k.
Poires, 15 à 60 fr. les 100 k.
Pommes, 10 à 20 fr. les 100 k.
Coings, 15 à 35 fr. les 100 k.
Noix de Grenoble 45 à 55 fr. les 100 k.
Châtaignes de la Lozère, 45 à 60 fr. les 100.
Raisin d'Algérie, p. vend., 20 à 30 fr.
— d'Espagne, 40 à 55 fr. les 100 k.
— du pays p. vend., 18 à 28 fr. le
— de Corse, chasselas, 24 à 28 fr.
Grenades d'Espagne, 35 à 80 fr. les 100.
Citron de Tripoli, la caisse de 350 fr.
— 18 fr. le 100.
— d'Italie, 15 à 18 fr. les 100 k.

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de la Corse, 220 à 250 fr. les 100 k.

Quais de Marseille

Charbon de Corse, 7.75 à 8,25 les 100 k.
— du Var, 10,25 à 10.75

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 0/0, pains 5/6 en vrac, 38 fr. ; acié, rangé en caisses de 50 k., 42.50 ; scié nouveau 39 fr.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DE 6 OCTOBRE

7 *Octobre*, — 7 heures du matin, + 18 midi, + 18 6. 6 heures du soir, + 19 3. Maxima, + 22 0. minima, + 17 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. midi, 762 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, couvert.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0. 40, soir, + 0,40.
Pluviomètre, 4 9 heures du matin: 2 mm.

Pyrtanée militaire

Les élèves du gouvernement au Prytanée militaire de la Flèche Bighet Charles-Augustin, le père capitaine en retraite, 5 enfants ; et Roncajola Louis-Antoine-Joseph, le père capitaine en retraite, décédé, 9 enfants, ont obtenu la bourse avec trousseau.

La demi-bourse avec trousseau a été accordée aux jeunes Falconetti Jean-Louis-Auguste, le père capitaine au 81e d'infanterie, 4 enfants ; et Mont Robert-Paul François, capitaine en retraite, 2 enfants.

Lycée de Bastia

M. Allias est nommé professeur de sciences au lycée de Bastia, en remplacement de M. Courtet.

Courrier en retard

Les dépêches du courrier de la Belagne qui doivent nous parvenir le mercredi matin, n'ont été distribuées que jeudi à midi.

Le théatre

Le conseil municipal a traité avec MM. Svicher fils et compagnie pour l'exploitation du théâtre en 1898-99. Les résultats réalisés l'année dernière par MM. Svicher nous assurent une excellente saison théâtrale. M. Svicher père a laissé à son fils seul la direction de l'exploitation, à cause de son âge et de ses leçons ; mais nous sommes persuadé que ses conseils et son appui moral ne feront pas défaut à la nouvelle société. M. Svicher père s'est attaché à notre ville et à notre théâtre, et il apportera certainement à précieux concours de son expérience et de sa haute valeur au succès de l'entreprise.

Si nous sommes bien informé les projets de la direction sont très grands,

[illegible] intention est de présenter un [illegible]aire varié et nouveau avec des [illegible]es capables de l'interpréter à la [illegible]n satisfaction du public. Le personnel compren[illegible]ra un corps de ballet.

♣

[illegible]ques

[illegible]ns l'après-midi ont eu lieu les [illegible]ques de M. Paul Quilio, menui[illegible] qui s'est éteint dans sa quatre-[illegible]tième année.

[illegible] Quilio était un excellent ouvrier, [illegible]laisse à ses petits enfants l'exemple [illegible]e vie de travail.

[illegible] nombreux cortège a suivi le cer[illegible] jusqu'à l'église.

[illegible]us adressons à MM. Quilio toutes [illegible] condoléances.

♣

[illegible]lle de la vigne

[illegible]n agriculteur très expérimenté du [illegible] se met à la disposition des pro[illegible]taires de vignobles pour la taille [illegible]a vigne et l'emploi des insecticides. [illegible]'adresser au bureau du journal.

♣

[illegible]uvelles maritimes

[illegible]conformément aux ordres du minis[illegible]les apprentis patrons pilotes de 2e [illegible]e des défenses mobiles de Toulon [illegible]e Corse et 4 apprentis de 1re an[illegible]de Ve arrondissement ainsi que 2 [illegible]re année de la Corse seront desti[illegible] à l'escadre de la Méditerranée le [illegible] tôt possible.

[illegible] pilote de 1re classe Maubert de[illegible]également être mis à la disposi[illegible] du vice-amiral commandant en [illegible] l'escadre, et le pilote Le Goff, de [illegible]éfense de Corse, sera renvoyé en [illegible]ce.

[illegible]s torpilleurs affectés au pilotage [illegible]ont mis en réserve.

[illegible]outefois, il sera armé en Corse, en [illegible]placement, un torpilleur de 2e [illegible]se.

♣

[illegible]ces fausses

[illegible]paraît qu'il circule en ce moment [illegible]le continent et particulièrement à [illegible]eille et à Nice des pièces de mon[illegible] fausses. Ce sont des pièces de 10 [illegible]cs légèrement dorées, et des piè[illegible]de 5 francs en plomb, recouvertes [illegible]e légère couche d'argent.

[illegible]n peut assez facilement reconnaître ces pièces fausses ; elles pèsent [illegible]ns que les autres.

♣

[illegible]s postaux

[illegible]n sait que le maximum du poids [illegible] colis postaux a été élevé, il y a [illegible]que temps, de 5 à 10 kilos. M. [illegible]ejoals, ministre du Commerce, [illegible]t engagé des négociations avec les [illegible]s étrangers pour que le même [illegible]tage fût assuré aux colis postaux [illegible]rnationaux. L'administration des [illegible]es françaises vient de se mettre [illegible]cord sur ce point avec les offices [illegible]elgique, du Luxembourg et de [illegible]se, et les colis postaux de 5 à 10 [illegible] pourront être échangés avec ces [illegible]dès que les arrangements diplo[illegible]ques nécessaires seront interve[illegible].

[illegible]autre part, on apprend d'Espagne, [illegible]ujet de l'entrée des colis postaux [illegible]ce pays, qu'un décret royal vient [illegible]e publié où il est stipulé que les [illegible]s colis postaux ne formant pas [illegible]e fraction d'envoi commercial » [illegible]ront, à l'avenir, des privilèges ré[illegible]és aux colis postaux par le numéro [illegible]e l'Arancel. On considérera comme [illegible]voi commercial fractionné » sou[illegible] à l'obligation du certificat d'origi[illegible]toute expédition de colis postaux [illegible]ermant une même catégorie de [illegible]handises consignées et arrivant à [illegible]eul et même destinataire et arri[illegible] au bureau de la douane le même [illegible] et pendant plusieurs jours consé[illegible]tifs.

[illegible]fin, — et nos lecteurs nous sau[illegible]ront très gré de la nouvelle inattendue, [illegible]le ministre a ouvert des con[illegible]ences avec les diverses compagnies pour que le service des colis postaux soit assuré entre la France continentale, l'Algérie, la Tunisie, les possessions coloniales et tous les pays étrangers avec Fachoda, et, ces conférences terminées, on étudiera la question de savoir s'il est possible d'étendre le même service à la Corse.

Souhaitons donc que le ministère vive au moins assez longtemps pour réaliser ce progrès.

♣

Mots de la fin

Dans la cour de l'Institut, depuis des temps immémoriaux, un mendiant attendait tous les jours la sortie des académiciens et leur tendait la main.

— C'est tout de même étonnant ! fit une fois Meilhac en fouillant dans son gousset.

— Quoi donc ? interrogea le mendiant.

— Mais que, depuis le temps que vous êtes pauvre, vous ne vous soyez pas encore enrichi.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Dépêche de Nuit

Abdication du prince Victor

Le prince Louis-Napoléon a passé quelques jours auprès de l'impératrice Eugénie, à Grainsborough, puis est passé par Paris, et s'est arrêté chez la princesse Mathilde ; de là il s'est rendu au château de Moncalieri, chez sa mère, la princesse Clotilde, auprès de laquelle se trouve le prince Victor.

On dit que la princesse Clotilde souhaite l'abdication du prince Victor en faveur de son frère.

M. LOCKROY A TOULON

Hier soir, au banquet de la municipalité, des discours ont été prononcés par le maire et par M. Ferrero, député. Les orateurs ont exposé les revendications toulonnaises.

Le Ministre a répondu qu'il ferait tout son possible pour leur donner satisfaction.

A la sortie du banquet, le Ministre a été acclamé par la foule qui stationnait devant l'hôtel de ville.

Aujourd'hui, le ministre a visité l'arsenal, la Grosse Tour du cap Brun, etc.

Ce soir, banquet à la préfecture maritime.

L'Affaire Dreyfus

M. le président Lœw a désigné M. Bard, comme conseiller-rapporteur pour l'affaire de la révision.

M. le conseiller Bard est déjà rapporteur dans les affaires Esterhazy et Picquart.

LA GRÈVE DES TERRASSIERS

La grève fait des progrès : elle gagne les serruriers, les maçons, les débardeurs.

La police est impuissante à assurer efficacement la protection des chantiers où le travail continue.

Trois réunions ont eu lieu ce matin à la Bourse du travail.

DERNIÈRE HEURE

Les affaires de Crète

De Constantinople :

Les représentants des puissances européennes ont adressé une note collective au gouvernement turc, pour lui demander une réponse dans le délai d'une semaine, au sujet de l'évacuation de la Crète.

AVIS DE DÉCÈS

M. le docteur J. Agostini, Mme J. Agostini, et leurs enfants, Mme veuve Ligneni, M. le docteur J.-B. Agostini, Miles Antoinette et Joséphine Agostini, M. et Mme Maurice Ligneni, pharmacien à Pegnole.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. SIMON-JEAN-CASIMIR AGOSTINI

leur fils, frère, petit-fils et neveu, décédé à Cargnano, le mercredi, 5 octobre 1898, à l'âge de 11 ans.

L'enterrement aura lieu, à la paroisse de Cargnano, le vendredi 7 octobre, à 10 heures du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

POUDRE ROCHER LAXATIVE DÉPURATIVE

58 ANNÉES DE SUCCÈS

GRAND PRIX, Exp. universelle LYON 1894

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY

ALCOOL DE MENTHE RICQLÈS

Le seul véritable Alcool de Menthe contre les indigestions, étourdissements, choléra, maux d'estomac, de tête, de cœur. Calme instantanément la soif et enraye l'eau. Préservatif souverain contre les épidémies.

Exiger le nom : DE RICQLÈS sur les flacons

ERS A PLANCHER

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS

FERS FINS de MARÉCHAL

Chaux & Ciments, Plâtres

Ch. CLÉMENT

Le meilleur Cigare à 10 centimes se vend chez tous les débitants

AVIS

A partir de lundi 19 courant, sur le territoire de Lucciana, vente de raisin de 1re qualité : rossoula, biandira, niellongea, alicante.

S'adresser au bureau du journal.

Sucre pour Vendange

qualité supérieure

Chez A. PADOVANI

7, Route du Cap. — Bastia

A VENDRE

par suite de départ

Un magnifique piano Bord, moyen format, 480 francs, comptant.

S'adresser à M. CUNEO, tonnelier, 18, rue de l'Opéra, jusqu'à samedi 8 courant.

Boulangerie de Corte

4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix

M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé 1re qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

Grand Entrepôt de Cafés

de toutes provenances

depuis 170 francs les 100 kilos

Chez THIERS FRÈRES, Bastia.

ATELIER

de Mme Vallée Le Couteulx

Admise

aux Expositions des Beaux-Arts de Lyon des éventaillistes Français (Paris 1898)

Peintre à l'huile — Aquarelle

Céramique — Peintures industrielles

Cours de deux heures, 2 fois par semaine, 10 fr. par mois.

Une fois par semaine, 5 fr. par mois.

Leçons particulières, une heure, 3 fr.

A partir du 15 septembre, 5, Boulevard du Palais, et à partir du 1er octobre, maison Agostini, rue Miot.

A VENDRE

le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.

S'adresser à Me Bartoli, notaire.

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli

Boulevard Paoli, N° 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0. Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,50 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

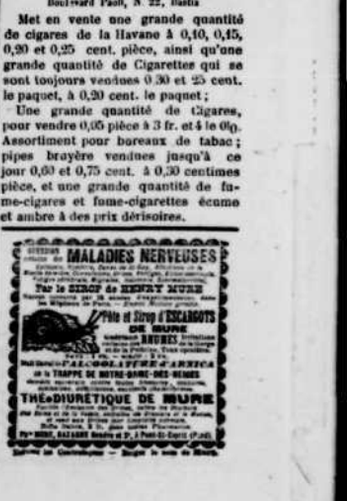

A VENDRE

Une maison située au Nouveau Port, rue Fraissinet, n° 4e, contenant sept pièces, n° 4.

S'adresser au bureau de l'Usine à Gaz.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas

Vente en gros et en détail

l'Insecticide agricole
BENIGNI
est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.

La boîte de 500 gram. 3,50.

S'adresser à l'inventeur A. M. BENIGNI, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

☞ *Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI* ou ne pas fumer

LA PRÉVOYANTE

Société française d'Assurances mutuelles sur la vie avec garanties en cas de décès

ŒUVRE DE MUTUALITÉ PURE

Autorisée par décret du Président de la République en date du 8 mars 1898 et fonctionnant sous le contrôle direct et permanent de l'Etat et sous la surveillance immédiate des sociétaires

Siège social : 42, rue de l'Hôtel-de-Ville, 42 — LYON

Le but de la *Prévoyante* est la constitution d'un capital, d'une dot, d'une pension de retraite ou rente viagère, *à chacun*, en douze ans.

Versement pendant *10 ans seulement*, polices à la portée de tous, cotisations *depuis cinq francs par mois*.

Dotations des enfants, contre-assurance en cas de décès.

Combinaison spéciale

pour obtenir aux caisses de l'Etat ou aux institutions autorisées à cet effet *des retraites ou rentes viagères*, à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Pour tous renseignements, s'adresser à MM. J.-B. PETIT et RICCI, inspecteurs pour la Corse,

11, Boulevard du Palais, 11. — Bastia

Des Agents sont demandés dans tout le département.

Demandez dans tous les Cafés:

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie, liqueurs très appréciées des gourmets.

GRANDE OCCASION

exceptionnelle aux Lecteurs du Jou

SPLENDIDES

Services de Table

en Terre de Fer

décorée (bleu, rose ou mauve) 24 pièces : 12 assiettes, 48 plats, 14 pièces diverses.

Vendus : 10 Francs

Ces services sont vendus partout 30 francs.

Service à dessert assorti 42 pièces, 8 francs.

Joindre 1 fr. 50 par Service pour l'emballage. — Envoi déport contre mandat adressé à M. Beaugrand, 27-29, de l'Opéra, Paris.

Conserves Alimentaires du Périgo

L. Jacquet et Cie

à Thiviers-en-Périgord (Dordogne)

Produits de choix. — Paté de foies gras truffé *Le Périgord* marque déposée. — Truffes du pays. — Ga volailles et tous comestibles truffés et non truffés. — C Champignons blancs, légumes, etc., etc.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes Ma d'alimentations.

Unique agent : ARMAND BANDECCHI, Bd Paoli, Bast

M. BECK

44, Rue de la Folie-Méricourt — PARIS

La question de mode d'éclairage étant, pour ma Clientèle, d'une importance capitale, je me suis appliqué, depuis de longues années, à ne distribuer aux consommateurs que les appareils les plus pratiques et je recommande, en toute sécurité, comme le MEILLEUR pour les locaux de vaste dimension, tels que Cafés, Usines, Eglises, Salles de réunion, Chais, Bastingues, etc., ma

LAMPE "ÉCLAIR" 30 LIGNES

Perfectionnée, en cuivre poli, à vis rond d'air central, avec dévissage permettant l'allumage sans entonnoir ou extraction accidentelle de la mèche, nettoyage et remplissage à froid sans extinction. 150 grain. de pétrole par heure.

Force de lumière : 80 bougies.

Cet appareil fonctionnera sans interruption pendant 8 heures sans toucher à la lumière artificielle.

PRIX de PAYEUR pour les Abonnés et Lecteurs du journal :

20fr. au lieu de 22fr.

L'usage reste acquis à ces mêmes prix.

Franco de port et d'emballage à domicile en ce qui concerne la plus importante de France contre remboursement.

Pour la Corse, l'Algérie et la Tunisie, nous nous chargeons de l'acheminement.

Tout acheteur de 2 Lampes à la fois recevra un bon lui donnant droit à 2 fr. de remboursement à nos choix.

Suspension de salle à manger complète, recevra en bronze, laiton ou cuivre poli, avec 2 lampes "Eclair" 30 lignes et globes opale ou cristal, au prix de 50 francs.

Lampe "ÉCLAIR" 30 Lignes 16fr au lieu de 18fr

Nos appareils sont installés, les prix et mesure et autorisés par la Préfecture de Police. Nous donnons toutes références de nos clients de Paris et de la Province.

Nous nous chargeons de l'installation à domicile, dans Paris et la banlieue, moyennant 2 fr. par lampe.

Nous ne vendons pas de lampes à pétrole, mais nous nous chargeons de les transformer pour les éclairer avec notre appareil

terme à l'incohérence qui règne chez nous en matière d'organisation de la défense des côtes, il organise les manœuvres de Brest destinées à frapper l'opinion publique et à préparer la réforme d'un règlement suranné. C'est depuis 1893 une de ses constantes préoccupations, et il est l'auteur de plusieurs projets de loi sur l'organisation de la défense des côtes, et en particulier de la défense du Cotentin, de la Corse et des îles du littoral.

Il se rend de sa personne à Cherbourg, à Toulon. Il entreprend enfin actuellement un voyage d'études dans la Méditerranée occidentale pour visiter la Corse, ce formidable point d'appui de la flotte, et la Tunisie, où le port de Bizerte, né d'hier, est appelé à un si grand avenir.

Entre temps, il trouve le moyen de remanier la composition de nos escadres, en vue de leur donner l'homogénéité qui leur manquait ; il active les constructions en chantier.

Rompant avec les errements antérieurs il infuse aux cadres d'officiers et en particulier au haut commandement un sang nouveau : il place à la tête de l'escadre de la Méditerranée le plus jeune et le plus en vue de nos vice-amiraux et fixe à deux ans la durée du commandement à la mer.

♣

Comme écrivain, M. Lockroy a été un journaliste militant, à l'esprit incisif, à la plume mordante. Plus causeur qu'orateur, il sait retenir l'attention du parlement et l'intéresser aux graves questions dont il s'est fait le passionné champion.

Ecrivain pétillant d'esprit, au style clair et élégant, il a publié plusieurs volumes formés surtout de ses articles de journaux : *La Petite Guerre* ; le *Sénatus Consulte* (1869) ; les *Aigles du Capitole* (1869) ; la *Commune et l'Assemblée* (1871) ; *l'Ile Révoltée* (1877) ; *Ahmed le Boucher* ; la *Syrie et l'Egypte au XVIIIe Siècle* (1888). On cite encore de lui une pochade en un acte ; le *Zouave est en bas* (1858).

Avec sa physionomie avenante et sympathique, M. Lockroy, en dépit de ses soixante ans, est resté, d'esprit et de corps, aussi alerte, aussi actif, aussi vigoureux qu'à l'époque où il combattait l'Empire dans ce *Diable à quatre* qui un moment put faire oublier la *Lanterne* de Rochefort.

Comme député il représente toujours à la Chambre le 11e arrondissement de Paris.

BASTIA, SAINT-FLORENT
et la Défense de la Corse

La visite de M. le Ministre de la marine à Bastia ne peut avoir d'autre but que l'examen de sa situation au point de vue de la défense nationale et des ressources que peuvent offrir ses ports à la marine de guerre et à la marine marchande.

La première de ces deux questions se trouve éloquemment développée dans l'exposé fait l'autre jour à la Chambre de commerce par notre éminent concitoyen M. Sébastien Gregori, que l'on est sûr de voir toujours au premier rang lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de notre chère ville.

Aussi nous empressons-nous de publier in-extenso le procès-verbal de la séance du 2 octobre.

CHAMBRE DE COMMERCE DE BASTIA

M. le Président appelle l'attention de la Chambre sur le prochain voyage en Corse de M. le Ministre de la Marine.

Il rend hommage à la haute sollicitude du Ministre qui s'intéresse si vivement à la grave question de la défense maritime de la France et de notre île en particulier.

Un membre, M. Gregori, demande à exposer quelques idées sur cet important sujet.

Il constate avec regret qu'il y a une tendance à ne considérer la défense de la Corse qu'au seul point de vue de la forte position que l'Italie a créée dans l'îlot de la Maddalena. On insiste beaucoup sur les dangers qui nous menacent du côté de ce mystérieux, de ce formidable Bec. De là une tactique, qui pour assurer la défense de l'île, se borne à réclamer que l'on fortifie Bonifacio, Portovecchio et Ajaccio.

Nous ne contesterons pas que la Maddalena ne soit une menace contre laquelle il faut nous défendre en fortifiant Bonifacio, Ajaccio et Portovecchio, mais nous croyons que là n'est pas le danger le plus grand contre lequel il faut nous prémunir.

Les patriotes, dont la Maddalena éveille les appréhensions, semblent avoir perdu de vue que le grand port militaire de l'Italie est la Spezzia, avec son admirable golfe, avec son vaste arsenal, avec son formidable système de fortifications. Pour eux, la Spezzia paraît on pas comme, et c'est là une erreur dont il convient de faire ressortir les graves conséquences.

Supposons que la guerre éclate à éclater entre la triple alliance et la France soutenue par ses alliés, et qu'il entre dans le plan de nos ennemis d'occuper la Corse, soit pour s'en emparer soit plutôt pour couper les communications de la France avec ses grandes possessions de l'Algérie et de la Tunisie. L'Italie sera vraisemblablement chargée par ses alliés de conduire cette campagne et de fournir le corps d'armée qu'exigera cette entreprise.

Où s'effectuera la formation de ce corps d'armée ? Sera-ce à la Maddalena, unique objet de tant d'appréhensions, ou à la Spezzia ? C'est évidemment la Spezzia qui sera préférée. Là, en effet, se fera, avec toutes les facilités désirables, la concentration des troupes, du matériel de guerre, des approvisionnements ; là se trouvera la flotte nécessaire pour cette expédition.

Pourquoi notre ennemi transporterait-il toutes ses forces à la Maddalena, pour de là, les ramener en Corse ? Pourquoi opérerait-il ce double transport avec ses lenteurs, ses difficultés et ses périls ? Admettre que la Maddalena puisse jamais être le point de départ de l'expédition envoyée à la conquête de la Corse serait aussi déraisonnable que de supposer que, pour ravitailler l'Algérie, en cas de guerre, la France doit concentrer à Ajaccio les effectifs de renfort, au lieu de les expédier directement de la métropole.

Sans insister davantage sur ce premier chef, nous croyons qu'il faut retenir que le point de départ, le centre d'attaque, sera à la Spezzia et non à la Maddalena.

Et maintenant, demandons-nous où s'effectuera le débarquement de l'armée ennemie ? Selon toutes les probabilités, ce sera à Saint-Florent ou à Bastia, ou sur un point de la côte orientale de l'île.

Le golfe de St-Florent sera vraisemblablement choisi pour cet objet, parce qu'il offre des facilités plus grandes d'atterrissage, un abri plus vaste et plus sûr, et parce que ce golfe n'étant qu'à cinq ou six heures de la Spezzia, la flotte italienne pourrait franchir cet intervalle durant la nuit, ce qui lui permettrait d'échapper à nos croisières.

Ces considérations nous semblent donner à Saint-Florent la première place dans le système de défense de l'île.

C'était du reste l'opinion de l'empereur Napoléon qui écrivait au Directoire exécutif à la date du 26 vendémiaire an V (1er octobre 1796) :

« Je prescris de ne faire aucune autre dépense, mais seulement de faire des projets pour la défense de Saint-Florent. Il n'y a que ce point qui soit bien essentiel à la République et où dès lors il convienne de concentrer toute la défense de l'île, en y établissant une place, une fortification permanente et en y employant pour la construire les sommes que coûteraient la réparation et l'entretien des fortresses inutiles de Bastia, Corte, Calvi, Ajaccio et Bonifacio, où il suffit d'entretenir des batteries de côte. Si nous excusions concentrer à Saint-Florent toutes nos forces, jamais les Anglais ne se seraient emparés de l'île. »

Nous retrouvons cette même appréciation dans les mémoires écrits à Sainte-Hélène, sous la dictée de l'Empereur, par les généraux qui partageaient sa captivité : « Saint-Florent est désigné par la nature pour être le point d'appui de la défense de la Corse, le centre de tous les magasins, de l'établissement des forces qui se rallieront le plus belle et la plus près de Toulon... Ce seul point doit être régulièrement fortifié. »

Cette importance de Saint-Florent n'a fait qu'augmenter depuis Napoléon Ier. L'unification de l'Italie, la formation de la triple alliance sont venues corroborer l'opinion de l'Empereur. Saint-Florent, en effet, demeure la baie la plus près de Toulon, mais il est aussi le point le plus rapproché de l'Italie, qui est actuellement l'adversaire dont il faut surtout se préoccuper quand on étudie le système de défense de la Corse.

Saint-Florent nous semble donc le clef de toute de ce système défensif. C'est sur ce point que doivent se concentrer en grande partie les ressources que la France réserve pour la Corse en vue d'éventualités de guerre. Saint-Florent doit devenir la place de guerre où l'ennemi ne pourra pas aborder, où nos escadres pourront se réfugier en toute sécurité, d'où elles surveilleront la Spezzia, et s'élanceront sur la flotte ennemie se dirigeant vers les côtes de Provence avec Toulon ou Marseille pour objectif.

Nous venons de faire ressortir l'importance de Saint-Florent ; envisageons maintenant celle de Bastia.

Bastia est située à trois heures de Saint-Florent, qu'elle doit ravitailler par la voie de terre. Elle fait face à l'Italie ; elle est la tête de pigeon des voies ferrées et des routes qui commandent la côte orientale où pourrait débarquer une armée ennemie, et la vallée du Golo, par où elle pénétrerait dans l'intérieur de l'île.

Le possession de Bastia tourrait certainement l'ennemi, et notre état-major général l'a ainsi compris, lorsqu'il a construit les deux batteries qui, placées au Nord et au Sud de la ville, doivent contribuer à la défense de ses deux ports qui sont la station indiquée des torpilleurs chargés de protéger la côte orientale de l'île.

On a dit avec raison que le meilleur moyen de surveiller et de contrecarrer les mouvements de la flotte italienne de la Spezzia à la Maddalena, c'est d'avoir, à Bastia, un nombre important de torpilleurs qui rayonneraient en face des côtes italiennes. Lorsque le nouveau port aura été achevé, avec les grandes dimensions projetées, deux croiseurs de haute mer et dix torpilleurs pourront stationner sur ce point. C'est à peu près l'équivalent de la défense mobile concentrée à la Maddalena, d'après *l'Italia Marinara* des 13 septembre et 7 octobre 1895.

Saint-Florent et Bastia sont, au Nord, les deux points qui intéressent le plus la défense de l'île, et si, comme nous l'avons dit plus haut, c'est de ce côté que se produira l'attaque, il serait insensé de ne pas mettre ces deux points en état de défense. A quoi servirait-il d'avoir fortifié Bonifacio et même Ajaccio et Portovecchio, si l'ennemi ne devait rencontrer aucune difficulté pour s'établir dans la partie de l'île ?

Rappelons ici ce que disait Nelson, lorsqu'il commandait en 1793 le corps expéditionnaire Anglais envoyé en Corse : « *Tant que nous conserverons Saint-Florent, Bastia et le Cap-Corse nous pourrons nous considérer comme les maîtres de l'île.* »

C'est pour toutes ces raisons que Bastia a été choisie comme la résidence du gouverneur de l'île. Ce serait une erreur grave de déplacer ce centre du commandement pour le transporter à Ajaccio, comme quelques-uns le demandent. Ajaccio, en effet, tourne le dos à l'Italie, comme l'a dit l'amiral Garnier, et se trouve à une trop grande distance des divers points où, selon toutes les probabilités, pourra débarquer une armée ennemie. Avec notre chemin de fer à voie unique et la faible matériel dont il dispose, ce serait augmenter considérablement les difficultés de la défense que d'en établir le centre à Ajaccio.

Disons en passant qu'on a commis une faute en concentrant à Ajaccio tous les torpilleurs de la défense mobile. Les gros de mer font observer avec raison que, lorsque souffle le vent de S.-O. ou mistral, ces torpilleurs ne peuvent ni sortir du golfe où ils stationnent, ni franchir le détroit de Bonifacio, ni doubler le Cap-Corse. En sorte que, en cas de guerre, la côte de l'île serait livrée sans défense à l'ennemi, s'il voulait y effectuer un débarquement lorsque règne ce vent si fréquent sur nos côtes.

Tout ce que nous venons de dire pour démontrer la nécessité primordiale de pourvoir à la défense de la partie Nord de la Corse, dont on ne s'est point préoccupé jusqu'ici, se trouve corroboré par les enseignements de l'histoire.

Elle nous apprend, en effet, que c'est toujours par le Nord que la Corse a été attaquée et qu'elle a été cavalée. C'est à Bastia, sur la plage de la Rinella, que le général de Thermes débarqua en 1552. C'est à Saint-Florent qu'aborda l'amiral Barts avec une flotte de trente vaisseaux portant quinze mille hommes (1553).

C'est à Bastia, que prenait terre le comte de Boisdeux en 1738. C'est à Saint-Florent que voulut débarquer le comte de Marbeuf en 1764, et plus tard le comte de Vaux en 1769. C'est encore dans ce golfe que la flotte Anglaise jeta l'ancre en 1793 et qu'elle y mettait à terre un corps de 12,000 hommes dont Nelson commandait une brigade.

Rappelons enfin que c'est dans cette partie septentrionale de l'île que fut livrée à Paoli Nova, à quelques heures de Bastia, la bataille qui décida du sort de la Corse et qui l'unit pour toujours à la France.

En résumé, Saint-Florent et Bonifacio nous semblent représenter les deux éléments principaux de la défense de l'île.

Bastia, avec son port, nous paraît venir au troisième rang, soit parce qu'elle fait face à l'Italie, soit parce qu'elle commande les deux routes stratégiques qui conduisent sur la côte Orientale, et dans l'intérieur de l'île, soit enfin parce qu'elle doit être considérée comme une annexe de Saint-Florent qu'elle doit couvrir et ravitailler.

Si l'on ne peut mettre en doute l'importance de Bonifacio, parce qu'elle domine le détroit qui porte son nom, on ne saurait la comparer à celle de Saint-Florent, et nous croyons l'avoir prouvé par les raisons développées plus haut.

La Chambre de Commerce pensera sans doute que son patriotisme lui fait un devoir d'exposer ces considérations à M. le Ministre de la marine qui va prochainement se rendre en Corse pour étudier cette importante question de la défense de notre île qui le préoccupe depuis longtemps.

La Chambre, après avoir entendu la lecture de ce rapport, l'adopte dans toute sa teneur, le transforme en délibération, et décide qu'une copie en sera remise à M. le Ministre de la Marine lors de son passage à Bastia.

Le Voyage de M. Lockroy en Corse

M. Lockroy arrivera à Bastia, entre 2 et 3 heures du soir, venant de Saint-Florent, en voiture.

Les réceptions officielles commenceront à cinq heures et demie, à la sous-préfecture.

L'entrée en ville du Ministre de la marine sera annoncée par une salve de 17 coups de canon.

Les honneurs lui seront rendus par toutes les troupes de la garnison qui seront échelonnées sur tout le parcours du cortège officiel, qui suivra l'itinéraire ci-après : boulevard de Calvi, place du Palais de Justice, boulevard du Palais, rue de l'Opéra, rue Salvator Viale, boulevard Paoli, rue Miot, place Saint-Nicolas.

Pendant le dîner offert par M. le Préfet à M. le Ministre, la musique du 163e jouera devant l'hôtel de la sous-préfecture.

♣

Nous engageons nos concitoyens à pavoiser et à illuminer, pendant le séjour de M. le Ministre de la Marine à Bastia.

♣

A l'occasion de l'arrivée de M. le Ministre de la Marine en Corse, les écoles primaires de la circonscription de Bastia vaqueront le 8 courant.

Au lycée, les classes vaqueront dès l'après-midi.

♣

Le paquebot *Saint-Dominique*, capitaine Lemarchand, de la compagnie générale transatlantique, affecté au service Nice-Ajaccio-Bône, après l'escale d'Ajaccio, se rendra à Porto-Vecchio, où il prendra les invités du ministre de la marine qu'il conduira à Bizerte.

♣

En vue de l'arrivée du Ministre de la marine, l'administration des postes a dû faire placer des fils télégraphiques supplémentaires entre Bastia et certains bureaux.

♣

L'itinéraire du Ministre vient de subir une nouvelle modification.

Le Ministre quittera Ajaccio lundi matin, à 6 heures, et arrivera à Bonifacio à 10 heures. Déjeuner à bord du *Pothuau*, visite de Bonifacio, trajet en voiture de Bonifacio à Santa-Manza, départ de Santa-Manza à 5 heures du soir, arrivée à Porto-Vecchio à 6 heures 30.

di, 11, visite de Porto-Vecchio ; à midi pour Bizerte.

dant le séjour de M. Lockroy en le service d'ordre sera assuré le commissaire spécial Simon.

♣

le Maire de la ville de Bastia, ines administrés à pavoiser et à ner à l'occasion de l'arrivée de Ministre de la marine à Bastia. tin, le 8 octobre 1898.

Le Maire, A. GAUDIN.

♣

Réception à la Sous-Préfecture

les Membres du conseil général conseil d'arrondissement, les de service des différentes administrations, ainsi que toutes les personnes en relations avec M. le Préfet de se et M. le Sous-Préfet de Bastia, invités ce soir à la réception qui lieu à la sous-préfecture, à partir uf heures et demie.

tenue de cérémonie est de rigueur.

est prié de considérer le présent comme une invitation.

♣

Note de la Place

Occasion de l'arrivée à Bastia du Ministre de la Marine, le Gouverneur a l'honneur de prier MM. les officiers en retraite, de réserve et de l'armée territoriale de vouloir bien se rendre à leurs camarades de l'armée active tant pour la réception à l'arrivée que pour la visite de corps.

Rendez-vous à 2 heures devant le Palais de Justice.

Brevet élémentaire

5 candidats dont les noms suivent ont obtenu le brevet élémentaire.

Cristiani Ange.
Gérard Gaston.
Savelli Jacques.
Suzzarini Jean-Pierre.
Tardi Antoine.

Bulletin financier

Paris, le 3 octobre 1898.

Rentes s'accordissent : le 3 0/0, à 102,50 ; le 4 0/0, à 105,95.

Le Crédit Foncier reste au contraire très ferme, à 718, le Comptoir National d'Escompte à 1.260, le Crédit Lyonnais à 856, la Société Générale à 550. La Banque Spéciale des Valeurs Industrielles est très active à 591. L'émission des actions de la Société du Journal « La Mode Illustrée » qu'elle vient de faire, ayant été couverte à 4 fois, ces titres se sont négociés de 415 et 430 fr. La Banque Spéciale, ayant l'intention de son programme, va créer les actions d'une nouvelle société pour la création d'un établissement commercial de Paris dont les bénéfices annuels dépasseront 2 fr. La Banque Française d'Emission se traite de 458,50. La Che Générale de Fabrication de Sucre en Papier Kouraou, qui exploite sous son patronage, devant, grâce à ses brevets et au bon marché de sa production, prendre la presque totalité du commerce des Pays-Bas, pour le France seule représente une valeur de plus de 60 millions, on peut pour ces titres de 100 fr., en cours d'émission, un revenu de plus de 20 fr.

Les Ville de Paris 3 0/0 1898 sont d'actives transactions.

Les recherches à 493 les obligations 3 0/0 de la Belge de Pétrole.

On vient d'ouvrir la souscription aux 19.000 actions à 500 de 450 fr. remboursables en 50 ans de la Société Immobilière du Casino municipal d'Arcachon émises à 125 fr. payables 25 en souscrivant et 25 fr. le 24 octobre et le reste à un revenu réel de 5,55 0/0.

Enfin reprise des Chemins de Fer Français recherchés à 440 les obligations 2 1/2 0/0 de l'Ouest.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Dominique-Pierre-Albert-Eugène, né au long cours, de Bastia, et Brandini Marie, de Marseille.

NAISSANCES. — Néant.

DÉCÈS.

Marie-Catherine, mariée, 41 ans, de

Marie-Geneviève, 4 ans, de La ri... Catherine, mariée, 36 ans, de Calen-

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 7 OCTOBRE

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 19.0. midi, + 20.5. 6 heures du soir, + 19.0. Maxima, + 25.0. minima, + 18.0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 millimètres. midi, 760 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — 9 h. du matin. N. O. faible.

4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0.39, soir, + 0,50.

Pluviomètre, à 9 heures du matin 5 mm.

♣

Les territoriaux

1.200 territoriaux sont convoqués lundi, à Corte, pour effectuer leur période d'instruction de treize jours.

En outre, un bataillon territorial sera réparti entre les places de Bastia, Bonifacio et Sartene.

♣

Le théâtre

La commission municipale, de concert avec le directeur, a arrêté la liste des opéras qui seront représentés pendant la prochaine saison.

Voici cette liste : Ruy-Blas, Ballo in maschera, Cavalleria rusticana, Aida ou Manon, Ernani, I Pagliacci, Traviata, Forza del Destino, Trovatore, Gioconda (avec ballet), Lucrezia Borgia, Rigoletto.

♣

Nécrologie

C'est avec une vive émotion qu'on a appris en ville la mort du jeune Simon-Jean Agostini, fils de M. le docteur J.-B. Agostini ; atteint pendant les vacances d'une terrible maladie, on avait espéré, un instant, avoir eu raison du mal, et la convalescence commençait, lorsqu'une rechute est survenue et a terrassé en peu de jours cet enfant chéri qui était la joie de sa famille et l'un des élèves les plus distingués de la classe de cinquième.

M. le Proviseur, des parents et des amis de Bastia se sont rendus à Cagnano pour apporter leur témoignage de sympathies à la famille et assister aux obsèques, qui ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable. Tous les villages du Cap étaient représentés à cette triste cérémonie.

Nous présentons à M. le docteur J.-B. Agostini, à Mme Agostini et à leur famille l'expression de nos très vifs regrets.

TOUX NÉGLIGÉE

Rien de plus gênant et de plus pénible qu'une toux chronique. Peu sérieuse au début, elle ne tarde pas à devenir inquiétante, et, si on ne la soigne à temps, à amener les pires complications. Par un étranglement rapide du système nerveux, elle détruit la santé générale, c'est la porte ouverte à l'affaiblissement, à l'anémie, à la phtisie. Il faut donc s'impatroniser, quand on trouve, de suite l'remède de notre admirable correspondant :

« Paris, 7 février 1898.

« Monsieur, je me fais un devoir de vous informer que ma toux, dont je souffrais depuis plusieurs années, a complètement disparu depuis que j'ai adopté votre remède. Je me sers de votre excellent Sirop de Nafé des Arabes pour mes enfants, et je suis heureux de vous dire que leur toux, qui était excessivement fatigante, a complètement disparu.

« Dès le début du traitement, l'appétit revint ; je me sentis plus fort, la toux diminua peu à peu, puis disparut. Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer que je suis maintenant complètement guéri, grâce à votre précieux remède, qui ne me fait trop faire aucune dépense, car il ne coûte que l'insignifiante somme de 2 fr. 50 le flacon.

« Veuillez, M. Boudault, 141, boulevard Montmorency, à Auteuil, Paris, agréer mes bien sincères salutations.

« Signé : Thevet, 143, boulevard Montmorency, à Auteuil, Paris. »

Composée d'huiles de foie de morue, de glycérine et d'hypophosphites de chaux et soude, ce sirop agit à la fois sur les bronches, les muqueuses qu'elle adoucit, la poitrine, qu'elle fortifie, et sur le système nerveux, qu'elle reconstitue le sang, qu'elle active la nutrition générale des tissus, du système nerveux, et de ce fait, elle est souveraine pour tous, tous soulagements avec facilité, mais avec plaisir.

Exhaustifs d'avoir une opinion quant contre les coqueluche et toutes affections : Dubreyne et Cie, 91, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

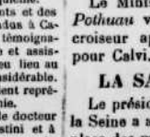

Monsieur THEVET

Dépêches de Nuit

Service Téléphonique Spécial

Distinctions

Voici le nombre de décorations que le Ministre de la marine s'est réservé pour distribuer en Corse :

1 rosette d'officier de l'instruction publique.

10 croix d'officier d'académie.

1 croix d'officier du Mérite agricole.

11 croix de chevalier du même ordre.

Plusieurs médailles d'honneur.

Les nominations dans la Légion d'honneur ont été réservées par suite de l'insuffisance du contingent disponible, mais deux croix de chevalier sont acquises d'une façon certaine.

M. LOCKROY A TOULON

Ce matin le Ministre de la marine a visité la pyrotechterie militaire et la poudrière de Milhaud, ainsi que l'arsenal du Mourillon.

Sur tout le parcours il a été l'objet de manifestations très sympathiques.

Le Ministre montera sur le *Pothuau* vers 7 heures, et ce croiseur appareillera aussitôt pour Calvi.

LA SAISIE ZOLA

Le président du tribunal de la Seine a autorisé la vente sur place des meubles saisis au domicile de M. Zola.

La vente en sera faite mardi.

LA GRÈVE DES TERRASSIERS

On a fait venir de Chartres le régiment de cuirassiers, à cause du développement que prend la grève.

Une importante réunion des terrassiers a été tenue à la Bourse du travail.

Les travaux ont été suspendus dans plusieurs chantiers, entr'autres sur le boulevard Diderot et la place de Grève.

Les entrepreneurs seront obligés de capituler en assurant un salaire minimum de 55 centimes l'heure.

BOURSE DE PARIS

6 Oct. — 7 Octobre

Rente 3 p. 0/0 ancien.	102.25	102.15
— 3 p. 0/0 nouveau.	101.00	100.95
— 3 1/2 0/0.	105.70	105.70

A VENDRE

Fûts de toute contenance.

Un break sorti de la carrosserie Loubat, de Marseille.

S'adresser chez DEVICH, spiritueux. Facilités de paiement.

Monastère de la Grande-Trappe
de Mortagne (Orne)

Le monastère de la Grande-Trappe vient de publier un numéro exceptionnel du *Journal Médical de la Grande Trappe* qui contient les trois premiers chapitres de l'« Histoire anecdotique illustrée de la Grande-Trappe. » On trouvera également dans ce numéro le portrait du Docteur Révérend Père Dubreyne et les traitements du célèbre médecin trappiste contre les rhumatismes, la goutte, les douleurs, l'anémie, la neurasthénie, l'eczéma, (dartres et boutons), les maux d'estomac, la constipation, l'épilepsie, les maladies du foie, la rhume, la bronchite, l'asthme, etc.

Pour faire connaître à tous ceux qui souffrent de ces maladies le moyen de se guérir, le *Journal Médical de la Grande Trappe* est envoyé gratuitement sur demande directe au Monastère, Mortagne (Orne).

AVIS DE DÉCÈS

M. Jacques Massari, M. Ange Massari et Mlle Blanche Massari, M. Grégoire Franceschi, M. et Mme Jean Franceschi, M. J. M. Franceschi, lieutenant au 17e, M. Ange Franceschi, M. et Mme François-Marie Franceschi, M. et Mme Louis Franceschi, Mlle Letizia Franceschi, M. et Mme Mathieu Cervoni, Mme veuve Elisabeth Cervoni, et ses enfants, les familles Filippi, Massari et Gregori,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme

Marie-Catherine Massari

Née Franceschi

et de Mlle

Marie-Geneviève Massari

leur épouse, mère, sœurs, filles, nièces et cousines, décédées à Bastia le vendredi 7 octobre.

Les obsèques auront lieu à Lari le dimanche 9 du courant.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Travail assuré offre sérieuse ; à Mrs, Dames et Dlles. Rapport. 4 à 6 fr. p. jour sans quitter emploi. Propre et facile. Ecr. DUPIN, 13, Avenue Gambetta, Paris.

† A vendre après estimation, moitié de sa valeur. — Un monument funéraire en pierre de Cassis.

S'adresser à M. Jobin, maison Barbier, (St-Joseph).

A VENDRE

le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.

S'adresser à Me Bartoli, notaire.

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli

Boulevard Paoli, N. 22, Paris

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0. Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,20 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

PARQUETS A PLANCHER
PARQUETS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
CIMENTS, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & POTERIE
Ch. CLÉMENT

MAISON L.-N. MATTEI & C

Les apéritifs indispensable
sont :

L'AMARO MATTE

ET

LE VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA

Ce nouveau Vin apéritif, dont la supé
riorité sera reconnue à sa juste valeur, offe
par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complè
tement de tous ceux connus jusqu'à ce jour.
n'est composé qu'avec des substances absolu
ment hygiéniques et stomachiques.

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fu

22e ANNÉE — DIMANCHE, 9 OCTOBRE 1898 — 00406 — N° 233

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 8 Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

...es annonces sont reçues aux bureaux du Journal
1 Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judic., 0,25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, EN AUTRES PAYS le port en sus
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

M. LOCKROY A BASTIA

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Nativité de N. D.

SOLEIL : (heure nationale)
...ver, 5 h. 26 m. — Coucher, 5 h. 18 m.
...E : Dernier quartier, le 7. — Nouvelle, le 15
...ÊTE DE DEMAIN : S. Ist François Borgia.

8 OCTOBRE

Lockroy et la Corse

...puis que M. Lockroy s'est adonné
...étude des questions maritimes,
... points ont plus spécialement fixé
...ttention : l'organisation de la dé-
... des côtes et la création de points
...pui de la flotte. Il est donc naturel
...ait été amené à s'occuper sérieuse-
...de la Corse, qui constitue un des
...ipaux points d'appui de la flotte
...aise dans la Méditerranée, et à ce
...mérite de recevoir une organisa-
...en rapport avec le rôle qui lui in-
...ce.

Lockroy a été, en cette circons-
..., le continuateur de l'œuvre de
...ral Aube, dont le but était d'assu-
...la France la prépondérance dans
...sin occidental de la Méditerra-
...sur la création de trois bases d'opé-
...ns maritimes : Porto-Vecchio en
..., Bizerte en Tunisie, Rachgoun
...gérie.

...rto-Vecchio devrait être le point
...part d'une contre-offensive sur le
... de l'Italie.

Bizerte, on peut surveiller la Sici-
...Sardaigne, Malte et tout le bassin
...tal de la Méditerranée, et on in-
...pte la route des Indes.

Rachgoun, on peut surveiller Gi-braltar, Tanger et le bassin occidental de la Méditerranée.

En 1893, M. Lockroy dépose sur le bureau de la Chambre deux projets de loi. Le premier a trait à la défense des côtes en général, le second concerne plus spécialement le Cotentin, la Corse et les îles du littoral français.

Dans ce dernier projet en date du 19 décembre 1893, dans lequel se trouvent exposées les idées du ministre actuel de la marine sur la défense de la Corse, M. Lockroy expose ainsi qu'il suit le rôle de l'île au point de vue des opérations futures.

« Seule terre de relâche où flotte notre pavillon entre Alger et Marseille, entre Toulon et Bizerte, l'île de Corse constitue le lien stratégique par qui les côtes de Languedoc et de la Provence sont unies aux rivages de l'Afrique française.

» La valeur de la Corse est essentiellement maritime. Cette position doit être considérée comme le pivot des opérations de nos forces navales, qu'il s'agisse pour elle soit d'assurer nos communications avec l'Algérie-Tunisie, soit de procéder à une contre-offensive vigoureuse sur le flanc de l'Italie, soit de contribuer à la défense de notre littoral.

. . . . . .

« Les Anglais ont été les premiers à reconnaître la valeur stratégique de la Corse ; aussi, pendant leur courte occupation, avaient-ils établi des projets et des plans pour en faire une Malte septentrionale.

. . . . . .

» Après son désastre de 1870, les Italiens, passionnés pour la grandeur future de leur pays et conscients du rôle important que la marine jouera dans la prochaine guerre, jetèrent, au Nord de la Sardaigne et à 15 milles au Sud de Bonifacio, les fondements d'une place maritime et maritime de premier ordre : la Maddalena. Ils ont exécuté leur plan avec la plus grande activité et la plus louable ténacité, sans compter les millions absorbés dans ces travaux et sans se laisser influencer par des considérations étrangères. Ils possèdent aujourd'hui un magnifique centre d'opérations maritimes, qui, à l'abri de toute attaque, est une menace constante pour la Corse et Toulon, pour les côtes de Provence et de l'Afrique française.

» Nos voisins nous ont démontré ainsi, d'une manière irréfutable, la grande valeur stratégique de la Corse.

» Un seul Français, un marin d'un ardent patriotisme, le très regretté amiral Aube, comprit la leçon, vit le péril, le signala, et proposa les moyens de le conjurer ; il montra tous ses efforts à réclamer la défense mobile de nos côtes de la Méditerranée, la défense terrestre et maritime de la Corse, et la création d'un port militaire à Porto-Vecchio, sur la côte orientale de l'île et à 25 milles au Nord de la Maddalena.

» Appelé en 1886, à cause de ses ouvrages maritimes, au ministère de la marine, l'amiral Aube commença à mettre à exécution toutes les mesures qu'il avait préconisées. Il procéda à l'installation de la défense mobile de la Corse, s'entendit avec l'état-major général de la guerre au sujet des défenses terrestres de l'île, demanda et obtint les crédits nécessaires pour la création à Porto-Vecchio d'un port de refuge pour nos escadres.

» Il voulait ainsi opposer la Corse à la Sardaigne, Porto-Vecchio à la Maddalena.

» A son départ de la rue Royale, lors de la chute du ministère Goblet, son programme fut abandonné et tout retomba dans la routine du passé.

» Il est profondément regrettable pour la Corse, pour la marine et pour la France, qu'une œuvre aussi patriotique n'ait pas été continuée.

» Chez une autre nation, l'amiral Aube aurait eu la faculté d'appliquer toutes ses idées et la gloire de rendre son pays inattaquable sur mer. Mais, heureusement, il a formé une école, la jeune école de la marine, et j'ai laissé à la France.

» L'opinion de la jeune école de la marine sur cette île peut être résumée par les lignes suivantes de commandant Z... et lt. de Montchant :

» La Corse est le trait d'union entre les rivages de la mère-patrie et ceux de l'Afrique française, entre Toulon et Bizerte, entre Marseille et Alger.

» A ce double titre, l'île aurait dû être l'objet d'une sollicitude toute spéciale de la part de la marine. »

. . . . . .

(Nous donnerons dans notre numéro de mardi la suite des grandes lignes du projet).

♣

Le 30 janvier 1894, au cours de sa fameuse interpellation sur l'état actuel de la marine, M. Lockroy pousse encore le cri d'alarme en faveur de la flotte... Il dit toujours sans plus de succès.

Mais M. Lockroy est tenace ; à chaque discussion du budget il intervient jamais lassé, toujours avec la même *furia*, convaincu avec le poète que :

Chaque matelot n'aura que plus de...

Cette année encore, à la séance du 31 janvier dernier, il s'exprime en ces termes : « Ce n'est pas tout que de faire un port à Bizerte. Encore faudrait-il, imitant les Anglais, bâtir une auberge sur la route qui conduit à ce port. La place de cette auberge est tout indiquée. C'est en Corse ! »

Enfin, actuellement M. Lockroy, ministre, est à la veille de mettre à exécution les projets de M. Lockroy, député. Le but du voyage qu'il entreprend en ce moment a été clairement exposé dans l'article de notre confrère l'*Eclair*, article que nous avons reproduit vendredi. Nous n'y reviendrons pas, nous contentant de constater en terminant que M. Lockroy a bien mérité de la Corse !

N. A.

Le Port Saint-Nicolas

Nous avons publié hier le remarquable exposé de M. Sébastien Gregorj sur l'importance de Saint-Florent et de Bastia au point de vue de la défense navale. Nous croyons aujourd'hui devoir mettre sous les yeux de M. le Ministre de la marine, un autre exposé, présenté également par M. Sébastien Gregorj, en août dernier, à la Chambre de Commerce, relatif à l'achèvement du port de Bastia.

Rappelons que la part de la ville de Bastia dans l'achèvement des travaux du port Saint-Nicolas s'élève à 1.150.000 francs.

Voici l'exposé de M. Sébastien Gregorj, que la Chambre de Commerce, dans sa séance du 13 août, a entièrement approuvé et transformé en délibération qui a été adressée à MM. les Ministres du Commerce et des Travaux publics.

M. Sébastien Gregorj s'est exprimé ainsi :

Le port Saint-Nicolas a été décidé en principe par la loi du 14 juillet 1844, mais la construction n'en fut ordonnée que par un décret du 8 avril 1862 qui affectait à ces travaux une somme de 1.800.000 francs. L'ouvrage devait se composer d'une jetée de 709 mètres.

Les travaux adjugés en 1863 furent commencés en 1864.

En 1865, le Conseil général de la Corse appuyait auprès du gouvernement une pétition des habitants de Bastia qui demandaient de reporter à 60 mètres plus au large le troisième alignement de cette jetée, afin de rendre le port accessible aux bâtiments de la marine militaire. Cet agrandissement fut approuvé

par décision ministérielle du 21 juin 1866, sanctionnée par un décret du 5 juin 1867.

Jusqu'en 1879 les travaux furent poursuivis sur le programme d'un grand port qui ne devait pas seulement desservir les intérêts du commerce local, mais qui devait aussi profiter à la grande navigation. En effet, la construction de notre Nouveau Port coïncidait avec le percement du canal de Suez qui devait absorber une si grande partie du commerce du monde. Bastia étant le premier port de la France que l'on rencontrait sur cette grande voie de la navigation internationale, on décida de lui donner des proportions assez vastes pour qu'il pût offrir un refuge aux bâtiments qui pouvaient être amenés à y relâcher soit pour échapper à la tempête, soit pour y refaire des approvisionnements en vivres ou en charbon.

Mais des l'origine on se préoccupa de l'importance qu'aurait notre port considéré au point de vue de la défense maritime. On voulut le rendre accessible aux grands navires de la marine militaire, et c'est dans ce but que le plan primitif fut modifié par le décret du 7 juin 1867 qui reportait la grande jetée à soixante mètres plus au large.

Il est à peine besoin d'insister sur l'utilité du Nouveau Port au point de vue de la défense de la Corse. En cas de guerre, Bastia, à cause de sa proximité de Nice, comme aussi à cause du développement de ses quais, est un des rares points de l'île où pourraient le plus facilement s'effectuer les opérations du débarquement des troupes, du matériel de guerre et des approvisionnements. Nulle part la concentration d'un corps d'armée ne pourrait se faire plus utilement qu'à Bastia qui par sa situation et par les voies ferrées dont elle est la tête de ligne commande la côte orientale de l'île où débarquerait, en cas de guerre avec la triple alliance, l'armée italienne qui voudrait opérer en Corse soit pour s'en emparer soit pour couper les communications de la France avec les grandes possessions de l'Algérie et de la Tunisie.

Ce fut donc une sage mesure que celle qui en donnant au Nouveau Port des proportions plus vastes, prévoyait le rôle qu'il devait remplir en cas de guerre.

L'importance de ce port, à ce dernier point de vue, n'a fait que s'accroître depuis nos malheurs de 1870 et l'entrée de l'Italie dans la triple alliance. Le gouvernement de la République l'a si bien compris que, bien qu'il n'ait pourvu à la défense de l'île que d'une manière très insuffisante, il n'a pas cru devoir différer la construction des deux batteries qui, placées au Nord et au Sud de la Ville et armées d'une artillerie puissante, doivent assurer la défense de son port situé en face de l'Italie dont l'hostilité apparaît aussi bien que son ingratitude. Ainsi défendu, notre port pourrait, le cas échéant, offrir un refuge à un certain nombre de grands navires de notre marine militaire ou abriter un groupe important de torpilleurs destinés à surveiller la mer Thyrrénienne.

Nous avons dit plus haut que jusqu'en 1879 on avait travaillé sur le projet primitif d'un grand port. A cette date, en étudiant les travaux maritimes à exécuter, la loi de juillet 1897 prescrivit la construction de deux môles divisant le port Saint Nicolas en deux bassins. Un avant-projet fut dressé dans ce but et examiné dans des conférences ministérielles. Mais une décision du 18 octobre 1880 arrêta qu'avant de statuer définitivement, il y avait lieu de soumettre cet avant-projet à une commission nautique qui fut instituée par cette même décision. Après examen du rapport de cette commission daté du 16 mars 1881, une autre décision ministérielle du 20 avril 1881 invita les ingénieurs à dresser un nouveau projet comprenant :

1° Le prolongement de la jetée sur une longueur de 230 mètres à partir de l'extrémité de la partie exécutée du troisième alignement, dont la longueur était alors de 366 mètres ;

2° La construction d'un épi de 50 mètres enraciné à la pointe Saint-Erasme ;

3° Enfin, la construction d'une cale de radoub dans le fond de l'ancien Saint Nicolas. L'épi Saint-Erasme était destiné à arrêter la propagation de la lame Sud-Est qui court le long de la côte et à fixer la passe qui présenterait une largeur de 200 mètres et des fonds supérieurs à six mètres.

Distinction bien méritée

M. le Ministre de la marine a bien voulu remettre, au nom de M. le Ministre du commerce et de l'industrie, une médaille d'honneur à notre excellent collaborateur Joseph Berti, conducteur de machines, qui n'a pas quitté notre imprimerie depuis trente ans.

Il y est entré tout enfant, en sortant de chez les Frères : c'est aujourd'hui, — je puis le dire sans crainte de blesser la susceptibilité d'aucun de ses camarades, — notre meilleur ouvrier.

C'est aussi un vaillant citoyen, fils et frère affectueux, époux incomparable, ami sûr, aimé de tous, mais particulièrement de ses camarades et de nous, parce que nous, nous sommes *plus à même d'apprécier les qualités* de son cœur et la réelle élévation de son caractère.

Notre intelligent collaborateur, notre affectueux ami ne nous en voudra pas de profiter de l'occasion qui nous est offerte de dire bien haut tout le bien que nous pensons de lui et de le citer comme un travailleur modèle. — M. O.

M. Lockroy en Corse

Départ de Toulon

En quittant la préfecture maritime, M. Lockroy s'est rendu à bord du *Pothuau*, qui a appareillé à 10 heures du soir pour Calvi.

Le départ du Ministre de la Marine a donné lieu à une éclatante manifestation.

Arrivée à Calvi

Le *Pothuau* est arrivé à Calvi à 7 heures du matin. Le Ministre a débarqué aussitôt après.

M. Lockroy a été reçu par le Préfet, le Maire, le Sous-Préfet et toutes les autorités.

M. Pucciarelli, maire, a souhaité la bienvenue au Ministre de la Marine, qui, dans sa réponse, a promis de faire de Calvi un des points les plus importants de la défense de la Corse.

M. Malaspina, député de Calvi, a prononcé ensuite le discours suivant :

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue dans notre vieille Corse à l'homme d'Etat clairvoyant qui, après tant d'années d'oubli, a eu le souci d'assurer la défense de notre île et de sauvegarder l'avenir.

Vous pouvez être assuré que votre nom vivra parmi nous. Vous avez bien voulu faire à Calvi l'honneur de votre première visite, et c'était justice.

Ici tout vous parle des luttes et des gloires passées ; ici ont été écrites les pages les plus belles de notre histoire militaire et les boulets anglais décorent encore nos murailles. Le vieux donjon a su arrêter et braver les conquérants de la mer, les enfants d'Aragon, Dragut et Nelson même.

Admirablement place entre Toulon et la France africaine, Calvi domine et surveille tout le bassin nord-ouest de la Méditerranée. Avec quelques travaux il lui serait facile de continuer à remplir son rôle périlleux de sentinelle avancée.

Laissez-moi, à cet égard, Monsieur le Ministre, vous rappeler la fière devise de cette noble cité : « Toujours fidèle », et j'ajouterai au nom de tous ceux qui m'écoutent : « Toujours prête ».

M. Lockroy, très ému, a répondu qu'en effet depuis longtemps M. Malaspina avait attiré son attention sur la situation désastreuse dans laquelle se trouvait la Corse au point de vue de sa défense, et qu'il serait toujours disposé à y porter remède.

M. Lockroy est remonté sur le *Pothuau*, après avoir visité le port et une partie de la ville.

La population l'a chaleureusement acclamé.

A Saint-Florent

A Saint-Florent, la visite a été également fort courte. Cependant le ministre a eu le temps de faire le tour de la ville et de se rendre compte des avantages que présente le golfe.

A BASTIA

Malgré le mauvais temps, la ville avait pris, dès une heure de l'après-midi, un air de fête.

La population qui tenait à manifester ses sentiments de profonde sympathie à l'égard du Ministre qui s'occupe sérieusement de la défense de la Corse, s'empresse d'occuper les boulevards et les rues que doit suivre le cortège.

Le trajet de Saint-Florent à Bastia a été un peu plus long qu'on ne l'avait prévu, parce que la route était fortement détrempée par la pluie et à cause de la violence du vent. Mgr Liboccio, le poissant maître du Pigno, a tenu à se présenter tout seul, et revêtu de ses habits de gala, a donné à M. le Ministre une représentation peu agréable de sa force et de ses talents.

L'arrivée

L'arrivée du ministre a été annoncée par une salve de 17 coups de canon, tirée par les batteries du Fort Lacroix.

Le premier coup de canon a été tiré, lorsque la voiture du ministre est arrivée au pied du Fort.

M. le Maire et M. le Sous-Préfet, ainsi que l'escorte d'honneur du Ministre, composée de cinq brigades de gendarmerie à cheval, sous les ordres de M. le capitaine Luccioni, attendaient le cortège sur la route de Saint-Florent, devant le nouvel établissement des Sœurs de Saint-Joseph.

Au col de Teghime, le Ministre a été émerveillé par le magnifique coup d'œil qui se déroulait devant lui, d'un côté et de l'autre de la Corse.

A l'intersection de la route de la Vattrice, un bel arc de verdure avait été dressé sur la route nationale par les habitants de Cardo, qui étaient réunis sur ce point et ont acclamé les premiers M. le Ministre.

Les élèves des Frères faisaient la haie depuis leur établissement jusqu'au Palais de Justice.

Lorsque la tête du cortège est arrivée à hauteur de la rue Favalelli, M. le colonel du génie Chiniac de Labastide, commandant les troupes, a fait présenter les armes, les tambours et clairons ont battu et sonné aux champs, la musique du 163e a joué l'air national.

Emplacement des troupes

Toutes les troupes de la garnison en grande tenue de service avaient pris les armes. Elles étaient disposées dans l'ordre suivant :

Palais de Justice, boulevard Saint-Angelo, face à l'ouest. — Officiers sans troupe, officiers de la réserve et de l'armée territoriale ;

Boulevard du Palais. — Musique, clairons et tambours du 163e, ouvriers d'artillerie, 3e batterie de montagne à pied, sans matériel, douaniers ;

Entrée de la rue de l'Opéra. — Colonel du 163e, état-major du 2e bataillon, drapeau et sa garde, 5e compagnie du 163e ;

Rue Salvator Viale. — 6e compagnie ;

Boulevard Paoli. — 8e compagnie ;

Place Saint-Nicolas, face à l'ouest. — 7e batterie montée ;

Devant la sous-préfecture. — la 7e compagnie du 163e, commandée par M. le capitaine Astruc, fournit la garde d'honneur.

Aux Ports

M. le Ministre a visité le port Saint-Nicolas, accompagné des membres de la Chambre de commerce, qui lui ont exposé l'état des travaux en construction, de ceux projetés et des desiderata de la Chambre de commerce, pour la réalisation desquels la Ville s'est imposé une part contributive de 1.450.000 francs.

M. le Ministre a promis d'examiner avec la plus grande sollicitude et la plus grande bienveillance cette question du port Saint-Nicolas.

M. le Ministre s'est rendu ensuite au Vieux-Port.

M. le Ministre a été acclamé avec grand enthousiasme soit à son arrivée, soit sur le parcours des ports.

Les réceptions

La réception des autorités a commencé à 5 heures et demie.

M. le Maire, en présentant le conseil municipal, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Ministre,

Votre présence parmi nous, dégagée de [illegible] politique, nous repose de nos [illegible] d'hier et réconforte nos âmes de patriotes.

Vous symbolisez à cette heure la France [illegible] sur ses enfants, venant calmer leurs inquiétudes et s'enquérir de leurs besoins.

Depuis longtemps notre île est l'objet de préoccupations, et vos remarquables études [illegible] la défense de nos côtes y ont rendu votre nom populaire et aimé.

Des premiers vous avez dit : « La Corse a besoin d'être énergiquement défendue. Placée au centre du bassin occidental de la Méditerranée elle commande la route de l'Afrique. Si par malheur nous la perdions, nous pourrions dire adieu à la Tunisie d'une part, à l'Algérie de l'autre. »

» Pour traverser la mer nous n'aurions plus refuge ni abri. Or la Spezia est à quatre heures de Bastia ; Santa-Manza à une heure et quart ; la Maddalena, »

Vous êtes aujourd'hui à Bastia, dans ce même que vous avez signalé comme le plus rapproché de la Corse, l'arsenal de l'Italie, et conséquent le plus directement menacé. Vous trouverez donc pas surprenant que, même en compétence, le représentant de cette ville [illegible] tière vous fasse connaître ses doléances et aspirations.

Depuis l'annexion Bastia a été le siège [illegible] Marioo en Corse.

Une ordonnance royale du 31 octobre [illegible] éloignant les côtes en inspections, arrondissements et quartiers, fixait à Bastia le quartier [illegible] l'île de Corse qui ressortissait de l'arrondissement de Toulon.

En 1811, Napoléon Ier centralisait tous [illegible] services de l'île à Ajaccio, sa ville natale, [illegible] voulait élever au chef-lieu du département [illegible] Grand Homme comprenait que la défense de la Corse devait être concentrée au Nord, et il maintenait à Bastia, la division militaire et le commandement de la Marine.

Cet état de choses a duré jusqu'en [illegible] 1896, époque à laquelle fut opéré la transfert [illegible] commandement de la Marine à Ajaccio.

Si je précise cette date, qui coïncide avec [illegible] présence au Ministère de la Marine, je me [illegible] dois que cette décision ne fut pas votre œuvre, et que, si elle porte votre signature, elle [illegible] été depuis longtemps préparée.

Je crois même pouvoir ajouter que si on [illegible] eût proposé ce changement, vous ne l'eussiez probablement pas admis.

Vous avez, en effet, maintes fois manifesté votre opinion à ce égard ; la Spezia nous est toujours apparue comme le point menaçant qu'il importe de surveiller à la fois ; et ce n'est certainement pas en tournant le dos à l'ennemi pour me servir de l'expression employée par l'amiral Gervais, que vous auriez pensé pouvoir le tenir en échec.

Ajaccio, avec son golfe trop ouvert et ses [illegible] trop profonds ; Bastia, avec sa situation à [illegible] de rivage, ne paraissaient pas susceptibles à [illegible] critérium compétent et distingué de remplir le rôle de ports de guerre armés.

Si donc ils ne doivent être que des ports [illegible] ravitaillement ou de refuge, auberge ou hôpital pour des navires sans vivres ou sans charbon, pour des navires blessés ; s'ils ne doivent recevoir que des torpilleurs ou des unités de petites dimensions destinés à surveiller les mouvements de l'ennemi ou à se précipiter sur lui, pourquoi Bastia, le port le plus voisin de la Spezzia, ne serait-il pas le pivot de la défense, étant déjà le siège du Gouvernement militaire de la Corse ?

Le commandant de la Marine, sur le rapport duquel a été décidé le transfert à Ajaccio, s'est principalement appuyé sur l'exiguïté de notre port, sur l'absence de toute rade, d'une cale de halage et de radoub.

Ces raisons, il me sera permis de le dire, n'ont plus facilement admises que sérieusement démontrées.

Notre vieux port avec son abri naturel, le port Saint-Nicolas complété, offrirait des ressources plus que suffisantes.

L'anse de Portocchio, au sud de la Ville, avec ses vastes étendues de sable, présente pour l'établissement des torpilleurs des commodités qui ne se trouvent au rien à celles que l'on peut rencontrer dans le golfe d'Ajaccio.

Des cales de halage et de radoub s'imposent, il est vrai, à Bastia ; mais il n'en existait pas plus à Ajaccio, puisqu'on a dû les y créer tout dernièrement.

On aurait pu tout aussi bien les construire à Bastia, et le projet en fut élaboré à une date où n'est pas bien éloignée, puisqu'en 1889 la Ville ayant demandé la cession de la grève du [illegible] pour y construire un marché couvert, il fut répondu par un refus, cet emplacement ayant été réservé par la Marine pour ces établissements.

Pour une autre considération qui mérite d'être [illegible]

Bastia a une population maritime bien supérieure à celle d'Ajaccio ; notre sous-quartier compte 2.254 inscrits, tandis que celui d'Ajaccio n'atteint pas 2.000.

Bastia est le plus grand nombre ont donc [illegible] intérêts.

Ces villes vous rendre compte, Monsieur le Ministre, des nécessités de la défense de l'île.

Elles exigent que le commandement de la Marine soit maintenu à Ajaccio, notre patriotisme commandera de nous incliner en sacrifiant [illegible] intérêts.

Il est cependant ne devait pas être le résultat de vos investigations, il n'est pas de sacrifices que nous ne soyons impuissions pour qu'il soit fait droit à l'ancien état de choses.

Permettez-nous donc d'insister sur ce point, et solliciter en même temps la création d'un établissement permanent de torpilleurs à Bastia.

Nous vous demandons également de nous aider à [illegible] l'achèvement de notre nouveau port et [illegible] notre réseau ferré, ces deux travaux étant intimement liés à la défense de l'île.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, pour [illegible] votre voyage soit fécond en résultats.

Depuis quelques années la Corse, atteinte dans [illegible] ses ressources fiscales, écrasée d'impôts nouveaux, [illegible] sous le poids de charges, trop lourdes pour [illegible]

Voulez-vous être son défenseur auprès du [illegible] gouvernement de la République, auprès de la [illegible] Patrie dont, quoi qu'on fasse, on ne pourra [illegible] la détacher jamais.

M. le Ministre a répondu qu'il ne [illegible] négligerait rien pour assurer la défense de la Corse.

Il a présentant au Ministre le corps [illegible] officiers de la Garnison, le Gouverneur l'a assuré de leur attachement au [illegible] gouvernement de la République et de [illegible] déférence pour sa personne.

Il a ajouté qu'il était fier du commandement qu'il exerçait et des espérances qu'il pouvait fonder sur le [illegible] dévouement de ses collaborateurs aidé [illegible] du patriotisme de ces vaillantes populations corses prêtes à donner jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Le Ministre a remercié le Gouverneur et lui a exprimé toute la sollicitude que le Gouvernement témoigne à [illegible] armée.

Le dîner

Le dîner a commencé à 7 heures et demie. Les invités du Préfet étaient au nombre de 36.

Le Ministre avait à sa droite M. le vice-amiral Fournier, commandant l'escadre de la Méditerranée, et à sa gauche M. le député Giacobbi, président du Conseil général ; en face, M. le Préfet, ayant à sa droite M. le général Debize, inspecteur général permanent des côtes, et à sa gauche M. le général Sage, Gouverneur de la Corse.

Voici le menu, excellemment préparé par MM. Lingénieur :

Potage à la Reine
Petites timbales à la Périgueux
Escargots de Bar à la Joinville
Filet de bœuf à la Brillat-Savarin
Suprême de perdreaux aux truffes
Aspic de foie gras au Xérès
Poulardes de la Bresse truffées
Macédoine de légumes à la Parisienne
Bombe Courbet
Dessert

Vins : Château Jonathon, Pumard, Moët frappé
Café Nouvelle, Liqueurs

Au champagne, M. Cassagneau a fait la série des toasts en souhaitant la bienvenue au Ministre.

M. Lockroy a répondu au Préfet en exprimant et en rappellant les éloquentes paroles prononcées par le Gouverneur lors de la présentation du corps d'officiers et en déclarant partager sa confiance dans le patriotisme des populations Corses. Le Ministre a terminé en exprimant combien il avait été touché par la réception qui lui avait été faite et en affirmant qu'il se considérait dorénavant comme l'ami de la Corse.

M. Malaspina s'est alors levé et a exprimé le sentiment de tous en disant que c'était depuis douze ans déjà que M. Lockroy s'était montré l'ami de la Corse.

Le dîner a été suivi d'une réception ouverte qui s'est prolongée jusqu'à 11 heures.

Voici le *programme exécuté* par l'excellente musique du 163e, pendant le dîner.

1. Marseillaise, Rouget de l'Isle
2. Obéron (ouverture), Weber
3. Guillaume Tell (ouvert.), Rossini
4. Sigurd (fantaisie), Reyer
5. Rigoletto (quatuor), Verdi
6. Amoretten (valse), Gung'l
7. Patrie (fantaisie), Paladilhe
8. Carmen (fantaisie), illzet
9. Lohengrin (sélection), Wagner
10. Hérodiade (mosaïque) Massenet
11. Nuit d'été (valse), Gung'l

Pendant le concert, la foule était considérable sur la place, magnifiquement pavoisée et illuminée.

Les décorations

M. le Ministre a remis la croix du Mérite agricole à M. Ramelli, membre du Conseil général, et à M. Philippe Orenga, négociant et agriculteur ; et la médaille d'honneur à M. Joseph Berti, conducteur de machines à l'imprimerie du *Petit Bastiais*.

M. Agenor Flach, bâtonnier de l'ordre des avocats, est nommé officier d'académie.

Tous les établissements publics étaient bien pavoisés, et à la nuit tombante la ville était brillamment illuminée.

La décoration de la place Saint-Nicolas mérite une mention spéciale. L'illumination était des mieux réussie, grâce à la disposition des guirlandes de lanternes vénitiennes et des verres en couleurs.

La pluie est survenue vers huit heures et demie et a mis en fuite la plupart des promeneurs en même temps qu'elle a éteint plusieurs lanternes et compromis la bataille de confetti.

Le *Cyrnos*

Le *Cyrnos* a quitté Toulon vendredi soir à 10 heures et est arrivé à Calvi à 4 heures et demie. Ce paquebot a 25 passagers, parmi lesquels une vingtaine de nos confrères, auxquels nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue.

M. Fraissinet, directeur de la Compagnie, a tenu à faire lui-même les honneurs de son paquebot aux membres de la presse et aux invités du Ministre. M. Neton, agent général de la Compagnie à Paris, accompagnait M. Fraissinet.

Le *Cyrnos* a quitté Calvi dans la matinée et a fait directement route pour Bastia où il est arrivé vers 3 heures.

Le départ

Le ministre de la marine partira ce matin, à 7 h. 29 par train spécial.

Une salve de 17 coups de canon sera tirée par des batteries installées sur la route de Sainte-Lucie.

M. Lockroy arrivera à 10 h. 10 à Corte, où il recevra, dans les salons de la gare, les autorités civiles et militaires.

Le train repartira à 10 h. 28 pour Vizzavona, où aura lieu un grand déjeuner offert au Ministre par M. le Préfet.

A 2 h. 47, départ pour Ajaccio, où le Ministre de la marine arrivera à 4 h. 20.

ERS A PLANCHER
PERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS & MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Dépêche de Bastia

Le Testament de Mme Carnot

On a ouvert le testament de Mme Carnot.

Il contient un legs de 50.000 francs en faveur de l'Académie des sciences morales et politiques pour la fondation de prix.

Les Pèlerins français à Rome

Sa Sainteté a reçu les pèlerins français. Dans l'allocution qu'elle leur a adressé, elle a exprimé l'espoir que la démocratie inspirera de la foi.

NOUVELLES MILITAIRES

Cadre de réserve

M. le général Vincendon, commandant la 33e division d'infanterie, à Montauban est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

M. le général Vincendon est le plus ancien divisionnaire de l'armée et celui qui avait à son actif plus de blessures.

Engagé volontaire à 18 ans, le 13 avril 1852, M. Vincendon fut promu au grade de sous-lieutenant le 17 février 1855 et à celui de général de brigade le 16 septembre 1871. Il est général de division depuis le 30 mars 1878.

Le général Vincendon est Grand-croix de la Légion d'honneur.

La Révision DU PROCÈS DREYFUS

M. le conseiller Bard déposera dans la huitaine à la Chambre criminelle son rapport sur la révision du procès Dreyfus.

LES SOUVERAINS RUSSES *à Copenhague*

Le Czar et la famille impériale sont arrivés à Copenhague.

On a offert au Czar un grand portrait où il est revêtu de l'uniforme d'amiral Russe.

LA GRÈVE DES TERRASSIERS

L'agitation gréviste augmente.

Deux réunions ont été tenues à la Bourse du travail. Plusieurs incidents se sont produits. Les agents ont dû intervenir et opérer des arrestations, notamment celles de quelques menuisiers devant l'Opéra-Comique.

Les cuirassiers ont dû charger 200 grévistes qui manifestaient rue Moncean et boulevard de Courcelles. La plusieurs grévistes ont été arrêtés.

Des charges ont été ordonnées dans d'autres quartiers, mais il ne s'est produit aucun incident grave.

Le bureau du conseil municipal a reçu les présidents des deux syndicats des entrepreneurs de terrassement.

L'Assassinat DE L'IMPÉRATRICE ELISABETH

L'instruction de l'affaire se poursuit très activement et est presque terminée.

Les débats commenceront le mois prochain.

En Crète

Le gouvernement italien a envoyé un bataillon d'infanterie et deux navires de guerre en Crète.

LE SUEZ
En vente dans tous les bureaux de tabacs.
Dépôt : Louis-Napoléon Matteï — Bastia.

Sucre pour Vendange
qualité supérieure
Chez A. PADOVANI
7, Route du Cap. — Bastia

ATELIER
de Mlle Vallée-Le Couteulx
Admise
aux Expositions des Beaux-Arts de Lyon des éventaillistes Français (Paris 1898)
Peinture à l'huile — Aquarelle
Céramique — Peintures industrielles
Cours de deux heures, 2 fois par semaine, 10 fr. par mois.
Une fois par semaine, 5 fr. par mois.
Leçons particulières, une heure, 3 fr.
A partir du 15 septembre, 5, Boulevard du Palais, et à partir du 1er octobre, maison Agostini, rue Miot.

Boulangerie de Corte
4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix
M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé 1re qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

A VENDRE
le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.
S'adresser à Me Bartoli, notaire.

GROS LOT 250.000 Frs.
Pour 5 francs on reçoit 5 nos part. 1er tirage 15 octobre prochain des *Panama à Lots* et *prime* valant 5 francs, 1 lot de 100.000 fr., 2 lots de 10.000 f., 2 lots de 5,000 f., 5 lots de 2,000 f., 50 lots de 1,000 f. Opération autorisée. Intégralité des lots à chaque groupe. Ecrire de suite, au Directeur du journal de l'*Union*, 16, rue Milton, Paris.

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli
Boulevard Paoli, N 22, Bastia
Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0.30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;
Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le Cig. Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

Frédéric MUGNIER, Dijon
FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS
CASSIS MUGNIER
APÉRITIF MUGNIER
ABSINTHE MUGNIER
BIGARREAU MUGNIER

ETUDE DE Me A. BONELLI
Avoué licencié en droit,
près le Tribunal Civil de Bastia
5, Boulevard de Gaulle, Bastia

VENTE SUR LICITATION

Le jeudi vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à neuf heures du matin, il sera procédé en l'audience des criées du Tribunal Civil de Bastia, au Palais de Justice à Bastia, pardevant M. Vannier de Morelli, juge audit Tribunal à ce commis, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation se trouve ci-après.

Cette vente est poursuivie à la requête, poursuite et diligence des sieurs : 1. Morelli Charles-Paul, propriétaire, domicilié et demeurant à Volpajola, agissant en sa qualité de père et tuteur légal de ses enfants mineurs Morelli Bradamante et Morelli Adolphe ; 2. Antoniotti Paul-André, propriétaire, domicilié et demeurant à Campile, agissant en sa qualité de père et tuteur légal de ses enfants mineurs Antoniotti Jacques-Adolphe, Antoniotti Raphaël et Antoniotti Marie-Sacra. Lesdits Morelli Charles-Paul et Antoniotti Paul-André, ès-qualités, assistés de Me Bonelli, avoué, licencié en droit, près le Tribunal Civil de Bastia, y demeurant, boulevard de Gaulle, n° 5.

En présence des sieurs : 1. Bonetti Jean, propriétaire, domicilié et demeurant à Volpajola, pris en sa qualité subrogé-tuteur des mineurs Morelli.

2. Antoniotti Mathieu, propriétaire, domicilié et demeurant à Campile, pris en sa qualité de subrogé-tuteur des mineurs Antoniotti.

En présence également des sieurs et dames : 1. Vecchioni Marie-Gentile, épouse du sieur Vecchioni Pierre-André, et celui-ci pour autorisation, tous deux propriétaires, domiciliés et demeurant à Campile ; 2. Vecchioni Marie-Annonciade, veuve Venturini, propriétaire, domiciliée et demeurant à Penta-Acquatella ; 3. Vecchioni Françoise, épouse du sieur Agostini Philippe, et celui-ci pour autorisation, propriétaires, domiciliés et demeurant à Campile ; 4. Antoniotti Bernard, propriétaire, domicilié et demeurant à Campile.

Les dits Vecchioni Marie-Gentile, Vecchioni Marie-Annonciade, Vecchioni Françoise et Antoniotti Bernard, co-propriétaires, avec les mineurs Antoniotti et Morelli sus-dénommés de l'immeuble mis en vente, tous héritiers de Vecchioni Raphaël, de son vivant propriétaire, domicilié et demeurant à Campile, assistés de Me Bonelli, avoué.

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de Bastia, le dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré.

Désignation de l'immeuble en vente

L'immeuble mis en vente en exécution du jugement sus visé consiste en un moulin ou pressoir à huile, formant un corps de bâtiment et terrain contigu divisé en deux parcelles par le torrent de *Bacchiade*, avec quelques plants d'oliviers et muriers et deux puits d'eau, l'une dans le torrent dénommé *Cosanisco*, et l'autre dans le torrent de *Bacchiade*. L'agencement et le matériel nécessaire à l'exploitation sont compris dans ledit établissement. Le tout est situé au lieu dit *Aggregente*, sur le territoire de la Commune de Penta Acquatella, canton de Campile, arrondissement de Bastia.

Lotissement et mise à prix

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis en vente en un seul lot et sur la mise à prix fixée par le jugement du dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, de six mille francs, ci 6,000.

Pour plus amples renseignements s'adresser au greffe du Tribunal Civil de Bastia, où le cahier des charges a été déposé.

2° à M. Bonelli, avoué licencié en droit, poursuivant la vente.

Fait et rédigé à Bastia, par moi, avoué poursuivant soussigné, le quatre octobre 1898.

A. BONELLI,
Avoué licencié.

Dûment enregistré.

Printemps
NOUVEAUTÉS
Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à
MM. JULES JALUZOT & Cie, Paris
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

M. A. GEORGES
Docteur-Dentiste
AMÉRICAIN
14, *Boulevard Paoli, au 1er*
Son Cabinet est ouvert de 8 à 11 heures et de 1 à 5 heures.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un *des rédacteurs gérant*,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

TRANSPORTS DIRECTS PAR BATEAUX A VAPEUR
Pour LONDRES, HAMBOURG et ANVERS
le vapeur anglais LE CYGNET
chargera à Bastia vers le 25 Octobre
Pour nolis s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE
La Carrosaccia, Ajaccio
Se charge du dessin, tracé, nivellement, plantation et cu de jardins, parcs, roseraies, rocheries, jeux d'eau, etc., e ville et à l'intérieur.
Arbres et arbustes à fleurs, palmiers, rosiers, œillets, viol plantes à fleurs pour massifs, corbeilles, bordures ; bulbes gnons à fleurs.

POUR LA TOUSSAINT
un grand choix de chrysanthèmes et autres plantes pour cim
C'est maintenant le moment pour la plantation d'asper plants d'asperges hâtives d'*Argenteuil, géante d'Erfurt,* sale de *Cosmovers et Columbian white* à bouts blancs, fle la plus grosse.
Fleurs coupées, Croix, Couronnes, Ancres, Lyres, etc., le Jour des Morts.
Catalogue franco sur demande

GRANDE OCCASION
exceptionnelle aux Lecteurs du Jour
SPLENDIDES
Services de Table
en Terre de Fer
décorée (bleu, rose ou mauve) **24 pièces** : 12 assiettes ses, 48 plats, 14 pièces diverses.
Vendus : 10 Francs
Ces services sont vendus partout 30 francs.
Service à dessert à sorti 42 pièces, 8 francs.
Joindre 1 fr. 50 par Service pour l'emballage. — Envoi f départ contre mandat adressé à M. Besagrand, 27-29, pa de l'Opéra, Paris.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux autorisé. Demandez toujours le Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons
ENTREPOT : 29, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

BAR SOAVI
9 RUE NAPOLÉON
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
Le Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jo
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centime

PHARMACIE DANÉ
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli
FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfa sance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins*.
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.
Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit

00408

22e ANNÉE — DIMANCHE, 9 OCTOBRE 1898 — N° 233

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 5 Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Paris devant 1 fr. — Réclames (corps), 0,75 — Dép... 1,50 — Judic., 0,25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays le port en sus
Autres Départ. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

M. LOCKROY A BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Nativité de N. D.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 5 h. 26 m. — Coucher, 5 h. 18 m.
Lune : Dernier quartier, le 7. — Nouvelle, le 15
FÊTE DE DEMAIN : S. Ist François Borgia.

8 OCTOBRE

M. Lockroy et la Corse

Depuis que M. Lockroy s'est adonné l'étude des questions maritimes, un points ont plus spécialement fixé n attention : l'organisation de la dépense des côtes et la création de points appui de la flotte. Il est donc naturel il ait été amené à s'occuper sérieusement de la Corse, qui constitue un des ncipaux points d'appui de la flotte ançaise dans la Méditerranée, et à ce e mérite de recevoir une organisan en rapport avec le rôle qui lui inbe.

M. Lockroy a été, en cette circonsnce, le continuateur de l'œuvre de miral Aube, dont le but était d'assuà la France la prépondérance dans bassin occidental de la Méditerrapar la création de trois bases d'opéions maritimes : Porto-Vecchio en rse, Bizerte en Tunisie, Rachgoun Algérie.

Porto-Vecchio devrait être le point départ d'une contre-offensive sur le e de l'Italie.

e Bizerte, on peut surveiller la Sicila Sardaigne, Malte et tout le bassin ntal de la Méditerranée, et on inrcepte la route des Indes.

e Rachgoun, on peut surveiller Gibraltar, Tanger et le bassin occidental de la Méditerranée.

En 1893, M. Lockroy dépose sur le bureau de la Chambre deux projets de loi. Le premier a trait à la défense des côtes en général, le second concerne plus spécialement le Cotentin, la Corse et les îles du littoral français.

Dans ce dernier projet en date du 19 décembre 1893, dans lequel se trouvent exposées les idées du ministre actuel de la marine sur la défense de la Corse, M. Lockroy expose ainsi qu'il suit le rôle de l'île au point de vue des opérations futures.

« Seule terre de relâche où flotte notre pavillon entre Alger et Marseille, entre Toulon et Bizerte, l'île de Corse constitue le lieu stratégique par qui les abris du Languedoc et de la Provence sont mises aux risques de l'Afrique française.

» La valeur de la Corse est essentiellement maritime. Cette position doit être considérée comme le pivot des opérations de nos forces navales, qu'il s'agisse pour elles soit d'assurer nos communications avec l'Algérie-Tunisie, soit de procéder à une contre-offensive vigoureuse sur le flanc de l'Italie, soit de contribuer à la défense de notre littoral.

. . . . . .

» Les Anglais ont été les premiers à reconnaître la valeur stratégique de la Corse ; aussi, pendant leur courte occupation, avaient-ils établi des projets et des plans pour en faire une Malte septentrionale.

. . . . . .

» Après nos désastres de 1870, les Italiens, passionnés pour la grandeur future de leur pays et conscients du rôle important que la marine jouera dans la prochaine guerre, jetèrent, au Nord de la Sardaigne et à 15 milles au Sud de Bonifacio, les fondements d'une place militaire et maritime de premier ordre : la Maddalena. Ils ont entouré leur plus grande activité et la plus louable ténacité, sans compter les millions absorbés dans ces travaux, et sans se laisser le moins du monde influencer par des considérations étrangères. Ils possèdent aujourd'hui au magnifique centre d'opérations maritimes, qui, à l'abri de toute attaque, est une menace constante pour la Corse et Toulon, pour les côtes de Provence et de l'Afrique française.

» Nos voisins nous ont démontré ainsi, d'une manière irréfutable, la grande valeur stratégique de la Corse.

» Un seul Français, un marin d'un ardent patriotisme, le très regretté amiral Aube, comprit le leçon, vit le péril, le signala, et proposa les moyens de le conjurer ; il employa tous ses efforts à réclamer la défense mobile de nos côtes de la Méditerranée, la défense terrestre et maritime de la Corse, et la création d'un port militaire à Porto-Vecchio, sur la côte orientale de l'île et à 25 milles au Nord de la Maddalena.

» Appelé en 1886, à cause de ses ouvrages maritimes, au ministère de la marine, l'amiral Aube commença à mettre à exécution toutes les mesures qu'il avait préconisées. Il procéda à l'installation de la défense mobile de la Corse, s'entendit avec l'état-major général de la guerre au sujet des défenses terrestres de l'île, demanda et obtint les crédits nécessaires pour la création à Porto-Vecchio d'un port de refuge pour nos escadres.

» Il voulait ainsi opposer la Corse à la Sardaigne, Porto-Vecchio à la Maddalena.

» A son départ de la rue Royale, lors de la chute du ministère Goblet, son programme fut abandonné et tout retomba dans la routine du passé.

» Il est profondément regrettable pour la Corse, pour la marine et pour la France, qu'une œuvre aussi patriotique n'ait pas été continuée.

» Chez une autre nation, l'amiral Aube aurait eu la faculté d'appliquer toutes ses idées et la gloire de rendre son pays invincible sur mer. Mais, heureusement, il a formé une école, la jeune école de la marine, et l'a laissée à la France.

» L'opinion de la jeune école de la marine sur cette île peut être résumée par les lignes suivantes du commandant L... et M. de Montclaut :

» La Corse est le trait d'union entre les rivages de la mère-patrie et ceux de l'Afrique française, entre Toulon et Bizerte, entre Marseille et Alger.

» A ce double titre, l'île aurait dû être l'objet d'une sollicitude toute spéciale de la part de la marine. »

. . . . . .

(Nous donnerons dans notre numéro de mardi la suite des grandes lignes du projet).

♣

Le 30 janvier 1894, au cours de sa retentissante interpellation sur l' « état actuel de la marine, » M. Lockroy pousse à nouveau le cri d'alarme en faveur de la Corse... Hélas ! toujours sans plus de succès.

Mais M. Lockroy est tenace : à chaque discussion du budget il intervient, jamais lassé, toujours avec la même *furia*, convaincu avec le poète que :

Gloa martelé n'entre que plus avant.

Cette année encore, à la séance du 31 janvier dernier, il s'exprime en ces termes : « Ce n'est pas tout que de faire un port à Bizerte. Encore faudra-t-il, imitant les Anglais, bâtir une auberge sur la route qui conduit à ce port. La place de cette auberge est tout indiquée, c'est en Corse ! »

Enfin, actuellement, M. Lockroy, ministre, est à la veille de mettre à exécution les projets de M. Lockroy, député. Le but du voyage qu'il entreprend en ce moment a été clairement exposé dans l'article de notre confrère *l'Eclair*, article que nous avons reproduit vendredi. Nous n'y reviendrons pas, nous contentant de constater en terminant que M. Lockroy a bien mérité de la Corse !

N. A.

Le Port Saint-Nicolas

Nous avons publié hier le remarquable exposé de M. Sébastien Gregorj sur l'importance de Saint-Florent et de Bastia au point de vue de la défense navale. Nous croyons aujourd'hui de voir mettre sous les yeux de M. le Ministre de la marine, un autre exposé, présenté également par M. Sébastien Gregorj, en août dernier, à la Chambre de Commerce, relatif à l'achèvement du port de Bastia.

Rappelons que la part de la ville de Bastia dans l'achèvement des travaux du port Saint-Nicolas s'élève à 1.150.000 francs.

Voici l'exposé de M. Sébastien Gregorj, que la Chambre de Commerce, dans sa séance du 13 août, a entièrement approuvé et transformé en délibération qui a été adressée à MM. les Ministres du Commerce et des Travaux publics.

M. Sébastien Gregorj s'est exprimé ainsi :

Le port Saint-Nicolas a été décidé en principe par la loi du 14 juillet 1844, mais la construction n'en fut ordonnée que par un décret du 3 avril 1862 qui affectait à ces travaux une somme de 4.800.000 francs. L'ouvrage devait se composer d'une jetée de 700 mètres.

Les travaux adjugés en 1863 furent commencés en 1864.

En 1865, le Conseil général de la Corse appuyait auprès du gouvernement une pétition des habitants de Bastia qui demandaient de reporter à 60 mètres plus au large le troisième alignement de cette jetée, afin de rendre le port accessible aux bâtiments de la marine militaire. Cet agrandissement fut approuvé

par décision ministérielle du 21 juin 1866, sanctionnée par un décret du 5 juin 1867.

Jusqu'en 1879 les travaux furent poursuivis sur le programme d'un grand port qui ne devait pas seulement desservir les intérêts du commerce local, mais qui devait aussi profiter à la grande navigation. En effet, la construction du notre Nouveau Port coïncidait avec le percement du canal de Suez qui devait absorber une si grande partie du commerce du monde. Bastia était le premier port de la France que l'on rencontrait sur cette grande voie de la navigation internationale, on décida de lui donner des proportions assez vastes pour qu'il put offrir un refuge aux bâtiments qui pouvaient être amenés à y relâcher soit pour échapper à la tempête, soit pour y refaire des approvisionnements en vivres ou en charbon.

Mais dès l'origine on se préoccupa de l'importance qu'aurait notre port considéré au point de vue de la défense maritime. On voulut le rendre accessible aux grands navires de la marine militaire, et c'est dans ce but que le plan primitif fut modifié par le décret du 7 juin 1867 qui reportait la grande jetée à soixante mètres plus au large.

Il est à peine besoin d'insister sur l'utilité du Nouveau Port au point de vue de la défense de la Corse. En cas de guerre, Bastia, à cause de sa proximité de Nice, comme aussi à cause du développement de ses quais, est un des rares points de l'île où pourraient le plus facilement s'effectuer les opérations du débarquement des troupes, du matériel de guerre et des approvisionnements. Nulle part la concentration d'un corps d'armée ne pourrait se faire plus utilement qu'à Bastia qui par sa situation et par les voies ferrées dont elle est la tête de ligne commande la côte orientale de l'île où débarquerait, en cas de guerre avec la triple alliance, l'armée italienne qui voudrait opérer en Corse soit pour s'en emparer soit pour couper les communications de la France avec les grandes possessions de l'Algérie et de la Tunisie.

Ce fut donc une sage mesure que celle qui en donnant au Nouveau Port des proportions plus vastes, prévoyait le rôle qu'il devait remplir en cas de guerre.

L'importance de ce port, à ce dernier point de vue, n'a fait que s'accroître depuis non mai-ons de 1870 et l'entrée de l'Italie dans la triple alliance. Le gouvernement de la République que l'a si bien compris que, bien qu'il n'ait pourvu à la défense de l'île que d'une manière très insuffisante, il n'a pas cru devoir différer la construction des deux batteries qui, placées au Nord et au Sud de la Ville et armées d'une artillerie puissante, doivent assurer la défense de son port situé en face de l'Italie dont l'hostilité apparaît aussi bien que son ingratitude. Ainsi défendu, notre port pourrait, le cas échéant, offrir un refuge à un certain nombre de grands navires de notre marine militaire ou abriter un groupe important de torpilleurs destinés à surveiller la mer Thyrénienne.

Nous avons dit plus haut que jusqu'en 1879 on avait travaillé sur le programme primitif d'un grand port. A cette date, en classant les travaux maritimes à exécuter, la loi de juillet 1897 prescrivit la construction de deux môles divisant le port Saint Nicolas en deux bassins. Un avant-projet fut dressé dans ce but et examiné dans des conférences mixtes. Mais une décision du 18 octobre 1880 arrêta qu'avant de statuer définitivement, il y avait lieu de soumettre cet avant-projet à une commission nautique qui fut instituée par cette même décision. Après examen du rapport de cette commission date du 16 mars 1881, une autre décision ministérielle du 20 avril 1881 invita les ingénieurs à dresser un nouveau projet comprenant :

1° Le prolongement de la jetée sur une longueur de 230 mètres à partir de l'extrémité de la partie exécutée du troisième alignement, dont la longueur était alors de 300 mètres;

2° La construction d'un épi de 50 mètres enraciné à la pointe Saint-Erasme;

3° Enfin, la construction d'une cale de radoub dans le fond de l'anse Saint Nicolas. L'épi Saint-Erasme était destiné à arrêter la propagation de la lame Sud-Est qui court le long de la côte et à fixer la passe qui présenterait une largeur de 200 mètres et des fonds supérieurs à six mètres.

(La fin à demain).

Distinction bien méritée

M. le Ministre de la marine a bien voulu remettre, au nom de M. le Ministre du commerce et de l'industrie, une médaille d'honneur à notre excellent collaborateur Joseph Berti, conducteur de machines, qui n'a pas quitté notre imprimerie depuis trente ans.

Il y est entré tout enfant, en sortant de chez les Frères : c'est aujourd'hui, — je puis le dire sans crainte de blesser la susceptibilité d'aucun de ses camarades, — notre meilleur ouvrier.

C'est aussi un vaillant citoyen, fils et frère affectueux, époux incomparable, ami sûr, aimé de tous, mais particulièrement de ses camarades et de nous, parce que nous, nous sommes plus à même d'apprécier les qualités de son cœur et la réelle élévation de son caractère.

Notre intelligent collaborateur, notre affectueux ami ne nous en voudra pas de profiter de l'occasion qui nous est offerte de dire bien haut tout le bien que nous pensons de lui et de le citer comme un travailleur modèle. — M. O.

M. LOCKROY EN CORSE

Départ de Toulon

En quittant la préfecture maritime, M. Lockroy s'est rendu à bord du *Pothuau*, qui a appareillé à 10 heures du soir pour Calvi.

Le départ du Ministre de la Marine a donné lieu à une éclatante manifestation.

Arrivée à Calvi

Le *Pothuau* est arrivé à Calvi à 7 heures du matin. Le Ministre a débarqué aussitôt après.

M. Lockroy a été reçu par le Préfet, le Maire, le Sous-Préfet et toutes les autorités.

M. Paccinelli, maire, a souhaité la bienvenue au Ministre de la Marine, qui, dans sa réponse, a promis de faire de Calvi un des points les plus importants de la défense de la Corse.

M. Malaspina, député de Calvi, a prononcé ensuite le discours suivant :

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue dans notre vieille Corse à l'homme d'Etat clairvoyant qui, après tant d'années d'oubli, a eu le souci d'assurer la défense de notre île et de sauvegarder l'avenir.

Vous pouvez être assuré que votre nom vivra parmi nous. Vous avez bien voulu faire à Calvi l'honneur de votre première visite, et c'était justice.

Ici tout vous parle des luttes et des gloires passées ; ici ont été écrites les pages les plus belles de notre histoire militaire et les boulets anglais décorent encore nos murailles. Le vieux donjon a su arrêter et braver les conquérants de la mer, les enfants d'Aragon, Dragut et Nelson même.

Admirablement placée entre Toulon et la France africaine, Calvi domine et surveille tout le bassin nord-ouest de la Méditerranée. Avec quelques travaux il lui serait facile de continuer à remplir son rôle périlleux de sentinelle avancée.

Laissez-moi, à cet égard, Monsieur le Ministre, vous rappeler la fière devise de cette noble cité : « Toujours fidèle », et j'ajouterai au nom de tous ceux qui m'écoutent : « Toujours prête ».

M. Lockroy, très ému, a répondu qu'en effet depuis longtemps M. Malaspina avait attiré son attention sur la situation désastreuse dans laquelle se trouvait la Corse au point de vue de sa défense, et qu'il serait toujours disposé à y porter remède.

M. Lockroy est remonté sur le *Pothuau*, après avoir visité le port et une partie de la ville.

La population l'a chaleureusement acclamé.

A Saint-Florent

A Saint-Florent, la visite a été également fort courte. Cependant le ministre a eu le temps de faire le tour de la ville et de se rendre compte des avantages que présente le golfe.

A BASTIA

Malgré le mauvais temps, la ville avait pris, dès une heure de l'après-midi, un air de fête.

La population qui tenait à manifester ses sentiments de profonde sympathie à l'égard du Ministre qui s'occupe sérieusement de la défense de la Corse, s'empressa d'occuper les boulevards et les rues que doit suivre le cortège.

Le trajet de Saint-Florent à Bastia a été un peu plus long qu'on ne l'avait prévu, parce que la route était fortement détrempée par la pluie et à cause de la violence du vent. Mgr Libeccio, le puissant maître du Pigno, a tenu à se présenter tout seul, et revêtu de ses habits de gala, a donné à M. le Ministre une représentation peu agréable de sa force et de ses talents.

L'arrivée

L'arrivée du ministre a été annoncée par une salve de 17 coups de canon, tirée par les batteries du Fort Lacroix.

Le premier coup de canon a été tiré, lorsque la voiture du ministre est arrivée au pied du Fort.

M. le Maire et M. le Sous-Préfet, ainsi que l'escorte d'honneur du Ministre, composée de cinq brigades de gendarmerie à cheval, sous les ordres de M. le capitaine Luccioni, attendaient le cortège sur la route de Saint-Florent, devant le nouvel établissement des Sœurs de Saint-Joseph.

Au col de Teghime, le Ministre a été émerveillé par le magnifique coup d'œil qui se déroulait devant lui, d'un côté et de l'autre de la Corse.

A l'intersection de la route de la Vettrice, un bel arc de verdure avait été dressé sur la route nationale par les habitants de Cardo, qui étaient réunis sur ce point et ont acclamé les premiers M. le Ministre.

Les élèves des Frères faisaient la haie depuis leur établissement jusqu'au Palais de Justice.

Lorsque la tête du cortège est arrivée à hauteur de la rue Favalelli, M. le colonel du génie Chinisac de Labastide, commandant les troupes, fait présenter les armes, les tambours et clairons ont battu et sonné aux champs, la musique du 163e a joué l'air national.

Emplacement des troupes

Toutes les troupes de la garnison en grande tenue de service avaient pris les armes. Elles étaient disposées dans l'ordre suivant :

Palais de Justice, boulevard Saint-Angelo, face à l'ouest. — Officiers sans troupe, officiers de la réserve et de l'armée territoriale ;

Boulevard du Palais. — Musique, clairons et tambours du 163e, ouvriers d'artillerie, 8e batterie de montagne à pied, sans matériel, douaniers ;

Entrée de la rue de l'Opéra. — Colonel du 163e, état-major du 2e bataillon, drapeau et sa garde, 5e compagnie du 163e ;

Rue Salvator Viale. — 6e compagnie ;

Boulevard Paoli. — 8e compagnie ;

Place Saint-Nicolas, face à l'ouest. — 7e batterie montée ;

Devant la sous-préfecture. — la 7e compagnie du 163e, commandée par M. le capitaine Astruc, fournit la garde d'honneur.

Aux Ports

M. le Ministre a visité le port Saint-Nicolas, accompagné des membres de la Chambre de commerce, qui lui ont exposé l'état des travaux en construction, de ceux projetés et des desiderata de la Chambre de commerce, pour la réalisation desquels la Ville s'est imposé une part contributive de 1.150.000 francs.

M. le Ministre a promis d'examiner avec la plus grande sollicitude et la plus grande bienveillance cette question du port Saint-Nicolas.

M. le Ministre s'est rendu ensuite au Vieux-Port.

M. le Ministre a été acclamé avec grand enthousiasme soit à son arrivée, soit sur le parcours des ports.

Les réceptions

La réception des autorités a commencé à 5 heures et demie.

M. le Maire, en présentant le conseil municipal, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Ministre,

Votre présence parmi nous, dégagée de toute préoccupation politique, nous repose de nos luttes d'hier et réconforte nos âmes de patriotes.

Vous symbolisez à cette heure la France voulant sur ses enfants, venant calmer leurs inquiétudes et s'enquérir de leurs besoins.

Depuis longtemps notre île est l'objet de nos préoccupations, et vos remarquables études sur la défense de nos côtes y ont rendu notre nom populaire et aimé.

Des premiers vous avez dit : « La Corse a besoin d'être énergiquement défendue. Placée au centre du bassin occidental de la Méditerranée elle commande la route de l'Afrique. Si par malheur nous la perdions, nous pourrions difficilement aller à la Tunisie d'une part, à l'Algérie de l'autre. »

Pour traverser la mer nous n'aurions plus de refuge ni abri. Or la Spezia est à quatre heures de Bastia ; Santa-Maeza à une heure et quart de la Maddalena. »

Vous êtes aujourd'hui à Bastia, dans ce port même que vous avez signalé comme le plus rapproché de la Spezia, l'arsenal de l'Italie, par conséquent le plus directement menacé. Vous vous trouverez donc pas surprenant que, même en matière de compétence, le représentant de cette ville fasse entendre une fausse consultes aux doléances et aux aspirations.

Depuis l'annexion Bastia a été le siège de la Marine en Corse.

Une ordonnance royale du 31 octobre 1[illegible] divisant les côtes en inspections, arrondissements et quartiers, fixait à Bastia le quartier de l'île de Corse qui ressortissait de l'arrondissement de Toulon.

En 1811, Napoléon Ier centralisait toutes les services de l'île à Ajaccio, sa ville natale, qui devait d'abriter au chef-lieu du département ; le Grand Homme comprenait que la défense de la Corse devait être concentrée au Nord, et il maintenait à Bastia, la division militaire et le commandement de la Marine.

Cet état de choses a duré jusqu'en 8 février 1896, époque à laquelle fut opéré le transfert du commandement de la Marine à Ajaccio.

Si je précise cette date, qui coïncide avec votre présence au Ministère de la Marine, je me hâte de dire que cette décision ne fut pas votre œuvre, et que, si elle porte votre signature, elle a été depuis longtemps préparée.

Je crois même pouvoir ajouter que si on vous eût proposé ce changement, vous ne l'auriez probablement pas admis.

Vous avez, en effet, manifesté votre opinion à cet égard ; la Spezia vous est toujours apparue comme le point menaçant qu'il faut reconnaître et surveiller à la fois ; et ce n'est certainement pas *en tournant le dos à l'ennemi* pour me servir de l'expression employée par l'amiral Gervais, que vous auriez pensé pouvoir le tenir en échec.

Ajaccio, avec son *golfe trop ouvert et ses rades trop profondes* ; Bastia, avec sa *situation à fleur de rivage*, ne paraîtraient pas successivement à l'autorité compétent et distingué de remplir le rôle de porte de guerre attribué.

Telle est sans doute encore l'opinion de votre ministre.

Si dans ils ne doivent être que des ports hospitaliers, *refuge, auberge ou hôpital pour des navires sans rivets ou sans charbon ou pour des navires blessés* ; s'ils ne doivent recevoir que des corps lourds ou des unités de petites dimensions de tirant à surveiller les mouvements de l'ennemi ou à se précipiter sur lui, pourquoi Bastia, le port le plus voisin de la Spezzia, ne serait-il pas le pivot de la défense, étant déjà le siège du Gouvernement militaire de la Corse?

Le commandant de la Marine, sur le rapport duquel a été décidé le transfert à Ajaccio, s'est principalement appuyé sur l'exiguité de notre port, sur l'absence de toute rade, d'une cale de halage et de radoub.

Ces raisons, il me sera permis de le dire, ont été plus facilement admises que sérieusement démontrées.

Notre vieux port avec son abri naturel, le port Saint-Nicolas complété, offriront des mouillages plus que suffisants.

L'anse de Portovecchio, au sud de la Ville, avec ses vastes étendues de sable, présente pour l'installation des torpilleurs des commodités qui ne le cèdent en rien à celles que l'on peut rencontrer dans le golfe d'Ajaccio.

Des cales de halage et de radoub n'existent pas, il est vrai, à Bastia ; mais il n'en existait pas plus à Ajaccio, puisqu'on a dû les y créer postérieurement.

On serait pu tout aussi bien les construire à Bastia, et le projet en fut élaboré à une date qui n'est pas bien éloignée, puisqu'en 1889 la Ville ayant demandé la cession de la grève du vieux [illegible] pour y construire un marché couvert, il fut répondu par un refus, cet emplacement ayant été jugé par la Marine pour ces établissements.

Mais une autre considération qui mérite d'être prise en sérieuse considération qui mérite d'être prise.

Bastia a une population maritime bien supérieure à celle d'Ajaccio ; notre sous-quartier comprend 2254 inscrits, tandis que celui d'Ajaccio n'atteint pas 2.000.

La batellerie du plus grand nombre ont donc été sacrifiés.

Vous allez vous rendre compte, Monsieur le Ministre, des nécessités de la défense de l'île.

Elles exigent que le commandement de la Corse soit maintenu à Ajaccio, notre patriotisme ne commandera de nous incliner en sacrifiant nos intérêts.

Il est cependant ne devait pas être le résultat de nos investigations, il n'est pas de sacrifices dont nous ne nous imposerions pour qu'il soit fait retour à l'ancien état de choses.

Permettez-nous donc d'insister sur ce point, et solliciter en même temps la création d'un port permanent de torpilleurs à Bastia.

Et vous demandons également de nous aider dans l'achèvement de notre nouveau port et notre réseau ferré, ces deux travaux étant intimement liés à la défense de l'île.

Sous les formes de vœux, Monsieur le Ministre, pour votre voyage soit fécond en résultats.

Depuis quelques années la Corse, atteinte dans ses immunités fiscales, écrasée d'impôts nouveaux, ploie sous le poids de charges, trop lourdes pour elle.

Daignez-vous être son défenseur auprès du Gouvernement de la République, auprès de la Mère-Patrie dont, quoi qu'on fasse, on ne pourra jamais la désaffectionner.

M. le Ministre a répondu qu'il ne négligerait rien pour assurer la défense de la Corse.

En présentant au Ministre le corps des officiers de la Garnison, le Gouverneur l'a assuré de leur attachement au Gouvernement de la République et de leur déférence pour sa personne.

Il a ajouté qu'il était fier du commandement qu'il exerçait et des espérances qu'il pouvait fonder sur le dévouement de ses collaborateurs aidé patriotisme de ces vaillantes populations corses prêtes à donner jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Le Ministre a remercié le Gouverneur et lui a exprimé toute la sollicitude que le Gouvernement témoigne à l'armée.

Le dîner

Le dîner a commencé à 7 heures et demie. Les invités du Préfet étaient au nombre de 36.

Le Ministre avait à sa droite M. le vice-amiral Fournier, commandant l'escadre de la Méditerranée, et à sa gauche M. le député Giacobbi, président du Conseil général ; en face, M. le Préfet, ayant à sa droite M. le général Debains, inspecteur général permanent des côtes, et à sa gauche M. le général Sage, Gouverneur de la Corse.

Voici le menu, excellemment préparé par MM. Lingénieur :

Potage à la Reine
Petites timbales à la Périgueux
Escalopes de Bar à la Joinville
Filet de bœuf à la Brillat-Savarin
Suprême de perdreaux aux truffes
Aspic de foie gras au Xérès
Bouleaux de la bresse truffées
Macédoine de légumes à la Parisienne
Bombe Courbet
Dessert
Vins, Château Jourdan, Pomard, Moët frappé
Café Nouni-Ne, Liqueurs

Au champagne, M. Casagnean a ouvert la série des toasts en souhaitant la bienvenue au Ministre.

M. Lockroy a répondu au Préfet en commerçant et en rappelant les éloquentes paroles prononcées par le Gouverneur lors de la présentation du corps d'officiers et en déclarant partager sa confiance dans le patriotisme des populations Corses. Le Ministre a terminé en exprimant combien il avait été touché par la réception qui lui avait été faite et en affirmant qu'il ne considérait dorénavant comme l'ami de la Corse.

M. Malaspina s'est alors levé et a exprimé le sentiment de tous en disant que c'était depuis douze ans déjà que M. Lockroy s'était montré l'ami de la Corse.

Le dîner a été suivi d'une réception ouverte qui s'est prolongée jusqu'à 11 heures.

Voici le programme exécuté par l'excellente musique du 163e, pendant le dîner.

1. Marseillaise,	Rouget de l'Isle
2. Obéron (ouverture),	Weber
3. Guillaume Tell (ouvert.),	Rossini
4. Sigurd (fantaisie),	Reyer
5. Rigoletto (quatuor),	Verdi
6. Amoretten (valse),	Gung'l
7. Patrie (fantaisie),	Paladilhe
8. Carmen (fantaisie),	Bizet
9. Lohengrin (sélection),	Wagner
10. Hérodiade (musique)	Massenet
11. Nuit d'été (valse),	Gung'l

Pendant le concert, la foule était considérable sur la place, magnifiquement pavoisée et illuminée.

Les décorations

M. le Ministre a remis la croix du Mérite agricole à M. Ramelli, membre du Conseil général, et à M. Philippe Orenga, négociant et agriculteur ; M. Mattei Antoine, de Centuri ; et la médaille d'honneur à M. Joseph Berti, conducteur de machines à l'imprimerie du *Petit Bastiais*.

M. Agenor Fiach, bâtonnier de l'ordre des avocats, est nommé officier d'académie.

Tous les établissements publics étaient bien pavoisés, et à la nuit tombante la ville était brillamment illuminée.

La décoration de la place Saint-Nicolas mérite une mention spéciale. L'illumination était des mieux réussie, grâce à la disposition des guirlandes de lanternes vénitiennes et des verres en couleurs.

La pluie est survenue vers huit heures et demie et a mis en fuite la plupart des promeneurs en même temps qu'elle a éteint plusieurs lanternes et compromis la bataille de confetti.

Le *Cyrnos*

Le *Cyrnos* a quitté Toulon vendredi soir à 10 heures et est arrivé à Calvi à 4 heures et demie. Ce paquebot a 25 passagers, parmi lesquels une vingtaine de nos confrères, auxquels nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue.

M. Fraissinet, directeur de la Compagnie, a tenu à faire lui-même les honneurs de son paquebot aux membres de la presse et aux invités du Ministre. M. Neton, agent général de la Compagnie à Paris, accompagnait M. Fraissinet.

Le *Cyrnos* a quitté Calvi dans la matinée et a fait directement route pour Bastia où il est arrivé vers 3 heures.

Le départ

Le ministre de la marine partira ce matin, à 7 h. 29 par train spécial.

Une salve de 17 coups de canon sera tirée par des batteries installées sur la route de Sainte-Lucie.

M. Lockroy arrivera à 10 h. 10 à Corte, où il recevra, dans les salons de la gare, les autorités civiles et militaires.

Le train repartira à 10 h. 28 pour Vizzavona, où aura lieu un grand déjeuner offert au Ministre par M. le Préfet.

A 2 h. 47, départ pour Ajaccio, où le Ministre de la marine arrivera à 4 h. 36.

Bulletin financier

Paris, le 4 octobre 1898.

Nos rentes faiblissent encore, le 3 0/0 à 102,35 ; le 3 1/2 0/0 à 105,85.

Variations peu sensibles sur le Crédit Foncier à 708, le Comptoir National d'Escompte à 584, le Crédit Lyonnais à 855, la Société Générale à 550. La Banque Spéciale des Valeurs Industrielles progresse à 264. La Banque Française d'Emission se consolide à 152,50. Cet établissement trouve un nouveau succès dans la constitution de la Société de Fabrication Mécanique des Sacs en Papier Recousu dont la très assemblée constitutive est fixée au 10 octobre, date de clôture définitive de la souscription aux actions de 100 fr. qui produisent déjà des à une plus value immédiate « raison du dividende de 20 fr. en outre des résultats de la fabrication rapide et économique des sacs en papier par l'emploi exclusif des nouveaux appareils Demaude.

Action ces Auer sans changement. Obligations 442.

On demande à 468 les obligations à 6 0/0 Cie Générale d'Immeubles.

Très ferme à 440 fr. les Immeubles Vital Alb et Bon report réunies.

Les obligations de 300 fr. 3 0/0 de la Cie Nationale Immobilière de Marseille sont bien tenues sous déduction du coupon trimestriel de 3 fr., détaché le 30 septembre.

L'Epargne appréciera les obligations 15 0/0 de 150 fr. de la Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon émises à 135 fr. à cause du double avantage du revenu très rare de 5,55 0/0 et de leurs garanties aussi solides qu'un placement hypothécaire, la nomenclature prospectueur des terrains, des constructions, du matériel et du nouveau casino qu'elle va édifier.

Chemins de Fer Français calmes.

Durable Jeunesse

Les roses d'aujourd'hui demain seront fanées,
Dit le gai dictonin Jean-Bart sicilien ;
Car n'avez pas aux belles données
A l'entrée de Jouvence, au sexe du *Congo*.

Jenny Durard, au parfumeur Victor Vaissier.

Dépêche de Nuit

Le testament de Mme Carnot

On a ouvert le testament de Mme Carnot.

Il contient un legs de 50.000 francs en faveur de l'Académie des sciences morales et politiques pour la fondation de prix.

Les Pèlerins français à Rome

Sa Sainteté a reçu les pèlerins français. Dans l'allocution qu'elle leur a adressée, elle a exprimé l'espoir que la démocratie inspirera de la foi.

La Révision DU PROCÈS DREYFUS

M. le conseiller Bard déposera dans la huitaine à la Chambre criminelle son rapport sur la révision du procès Dreyfus.

LES SOUVERAINS RUSSES *à Copenhague*

Le Csar et la famille impériale sont arrivés à Copenhague.

On a offert au Csar un grand portrait où il est revêtu de l'uniforme d'amiral Russe.

LA GREVE DES TERRASSIERS

L'agitation grévisteagmente.

Deux réunions ont été tenues à la Bourse du travail. Plusieurs incidents se sont produits. Les agents ont dû intervenir et opérer des arrestations, notamment celles de quelques menuisiers devant l'Opéra-Comique.

Les cuirassiers ont dû charger 200 grévistes qui manifestaient rue Mouffetard et boulevard de Courcilles. Là plusieurs grévistes ont été arrêtés.

Des charges ont été ordonnées dans d'autres quartiers, mais il ne s'est produit aucun incident grave.

Le bureau du conseil municipal a reçu les présidents des deux syndicats des entrepreneurs de terrassement.

L'Assassinat DE L'IMPÉRATRICE ELISABETH

L'instruction de l'affaire se poursuit très activement et est presque terminée.

Les débats commenceront le mois prochain.

En Crète

Le gouvernement italien a envoyé un bataillon d'infanterie et deux navires de guerre en Crète.

Le Crédit des Peuples à Constantinople
LE SUEZ
En vente dans tous les bureaux de tabacs.
Dépôt : Louis-Napoléon Mattei — Bastia.

Sucre pour Vendange
qualité supérieure
Chez A. PADOVANI
7, Route du Cap. — Bastia

ATELIER
de Mlle Vallée Le Couteulx
Admise
aux Expositions des Beaux-Arts de Lyon
des éventaillistes Français (Paris 1898)

Peinture à l'huile — Aquarelle
Céramique — Peintures industrielles

Cours de deux heures, 2 fois par semaine, 10 fr. par mois.
Une fois par semaine, 5 fr. par mois.
Leçons particulières, une heure, 3 fr.
A partir du 15 septembre, 5, Boulevard du Palais, et à partir du 1er octobre, maison Agostini, rue Miot.

A VENDRE
le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.
S'adresser à Me Bartoli, notaire.

GROS LOT 250.000 Frs.
Pour 5 francs on reçoit 5 nos part. 1er tirage 15 octobre prochain des *Panama à Lots* et *prime* valant 5 francs, 1 lot de 100.000 fr., 2 lots de 10.000 f. 2 lots de 5,000 f., 5 lots de 2,000 f., 50 lots de 1,000 f. Opération autorisée. Intégralité des lots à chaque groupe. Ecrire de suite, au Directeur du journal de l'*Union*, 16, rue Milton, Paris.

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli
Boulevard Paoli, N. 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et à 5 c 0/0. Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

☞ Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

Frédéric MUGNIER, Dijon
FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS
LA PLUS IMPORTANTE DE LA BOURGOGNE
CASSIS MUGNIER
APÉRITIF MUGNIER
ABSINTHE MUGNIER
BIGARREAU MUGNIER
Médaille d'or à l'Exposition Universelle de Paris 1889
6 Diplômes d'Honneur, 55 Médailles or, etc.
REPRÉSENTANT :
M. FOUSSADIT GABANOVA, 10, Rue de l'Opéra, BASTIA

ÉTUDE DE Me A. BONELLI
Avoué licencié en droit,
près le Tribunal Civil de Bastia
5, Boulevard de Curlo, Bastia

VENTE SUR LICITATION

Le jeudi vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à neuf heures du matin, il sera procédé en l'audience des criées du Tribunal Civil de Bastia, au Palais de Justice à Bastia, pardevant M. Vannier de Morell', juge audit Tribunal à ce commis, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation se trouve ci-après.

Cette vente est poursuivie à la requête, poursuite et diligence des sieurs : 1. Morelli Charles-Paul, propriétaire, domicilié et demeurant à Volpajola, agissant en sa qualité de père et tuteur légal de ses enfants mineurs Morelli Bradamante et Morelli Adolphe ; 2. Antoniotti Paul-André, propriétaire, domicilié et demeurant à Campile, agissant en sa qualité de père et tuteur légal de ses enfants mineurs Antoniotti Jacques-Adolphe, Antoniotti Raphaël et Antoniotti Marie-Sacra. Lesdits Morelli Charles-Paul et Antoniotti Paul-André, ès-qualités, assistés de Me Bonelli, avoué, licencié en droit, près le Tribunal Civil de Bastia, y demeurant, boulevard de Curlo, n° 5.

En présence des sieurs : 1. Bonetti Jean, propriétaire, domicilié et demeurant à Volpajola, pris en sa qualité subrogé-tuteur des mineurs Morelli.

2. Antoniotti Mathieu, propriétaire, domicilié et demeurant à Campile, pris en sa qualité de subrogé-tuteur des mineurs Antoniotti.

En présence également des sieurs et dames : 1. Vecchioni Marie-Gentile, épouse du sieur Vecchioni Pierre-André, et celui-ci pour autorisation, tous deux propriétaires, domiciliés et demeurant à Campile ; 2. Vecchioni Marie-Annonciade, veuve Venturini, propriétaire, domiciliée et demeurant à Penta-Acquatella ; 3. Vecchioni Françoise, épouse du sieur Agostini Philippe, et celui-ci pour autorisation, propriétaires, domiciliés et demeurant à Campile ; 4. Antoniotti Bernard, propriétaire, domicilié et demeurant à Campile.

Les dits Vecchioni Marie-Gentile, Vecchioni Marie-Annonciade, Vecchioni Françoise et Antoniotti Bernard, co-propriétaires, avec les mineurs Antoniotti et Morelli sus-dénommés de l'immeuble mis en vente, tous héritiers de Vecchioni Raphaël, de son vivant propriétaire, domicilié et demeurant à Campile, assistés de Me Bonelli, avoué.

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de Bastia, le dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré.

Désignation de l'immeuble en vente

L'immeuble mis en vente en exécution du jugement sus visé consiste en un moulin ou pressoir à huile, formant un corps de bâtiment et terrain contigu divisé en deux parcelles par le torrent de *Racchiade*, avec quelques plants d'oliviers et muriers et deux prises d'eau, l'une dans le torrent dénommé *Cosaninco*, et l'autre dans le torrent de *Racchiade*. L'agencement et le matériel nécessaire à l'exploitation sont compris dans ledit établissement. Le tout est situé au lieu dit *Aggignente*, sur le territoire de la Commune de Penta Acquatella, canton de Campile, arrondissement de Bastia.

Lotissement et mise à prix

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis en vente en un seul lot et sur la mise à prix fixée par le jugement du dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, de six mille francs, ci 6,000.

Pour plus amples renseignements s'adresser au greffe du Tribunal Civil de Bastia, où le cahier des charges a été déposé.

2° à M. Bonelli, avoué licencié en droit, poursuivant la vente.

Fait et rédigé à Bastia, par moi, avoué poursuivant soussigné, le quatre octobre 1898.

A. Bonelli,
Avoué licencié.

Dûment enregistré.

PARIS

GRAND MAGASIN DU

Printemps

NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & Cie, Paris

L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

M. A. GEORGES
Docteur-Dentiste
AMÉRICAIN
14, *Boulevard Paoli, au 1er*
Son Cabinet est ouvert de 8 à 11 heures et de 1 à 5 heures.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

TRANSPORTS DIRECTS PAR BATEAUX A VAPEUR

Pour Londres, Hambourg et Anvers
le vapeur anglais LE CYGNET
chargera à Bastia vers le 25 Octobre

Pour nolis s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE
La Carrosaccia, Ajaccio

Se charge du dessin, tracé, nivellement, plantation et entretien de jardins, parcs, rosaraies, rocheries, jeux d'eau, etc., etc., ville et à l'intérieur.

Arbres et arbustes à fleurs, palmiers, rosiers, œillets, violettes, plantes à fleurs pour massifs, corbeilles, bordures ; bulbes et oignons à fleurs.

POUR LA TOUSSAINT

un grand choix de chrysanthèmes et autres plantes pour cimetières.

C'est maintenant le moment pour la plantation d'asperges, plants d'asperges hâtives d'*Argenteuil, géante d'Erfurt, Colossale de Cosmovers et Columbian white* à bouts blancs, Hercule la plus grosse.

Fleurs coupées, Croix, Couronnes, Ancres, Lyres, etc., pour le Jour des Morts.

Catalogue franco sur demande

GRANDE OCCASION
exceptionnelle aux Lecteurs du Journal

SPLENDIDES

Services de Table
en Terre de Fer

décorée (bleu, rose ou mauve) 74 pièces : 12 assiettes creuses, 48 plats, 14 pièces diverses.

Vendus : 10 Francs

Ces services sont vendus partout 30 francs.
Service à dessert 44 sorti, 42 pièces, 8 francs.
Emballage : fr. 50 par Service pour l'emballage. — Envoi franco départ contre mandat adressé à M. Beaugrand, 27-29, passage de l'Opéra, Paris.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? ALORS EMPLOYEZ LE ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultat Immédiat. Vente toujours croissante.
Exigez sur les Boucles les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs, Parfumeurs et Bazars et chez Bastia.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

BAR SOAVI
9 RUE NAPOLEON
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

PHARMACIE DANE
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins*.
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.
Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit

25e ANNÉE — LUNDI, 10, et MARDI, 11 OCTOBRE 1898 — N° 234

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 3 Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3 pages), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic., 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
Autres Départ. 22 » » 12 »
Union postale, et autres Pays le port en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Germain.
Soleil (heure nationale)
Lever, 5 h. 42 m. — Coucher, 4 h. 56 m.
Lune : Dernier quartier, le 7. — Nouvelle, le 15
Fête de demain : S. int Séraphin.

10 OCTOBRE

M. LOCKROY A BASTIA

M. Lockroy est le premier ministre de la République qui soit venu en Corse pour s'occuper de la Corse. Nous ne comptons pas en effet les trois ministres qui faisaient partie du cortège du regretté président Carnot ; ils étaient là en vertu du protocole, et non pour s'enquérir des nécessités de la défense nationale. Aussi la Corse a-t-elle réservé au Ministre de la marine un accueil qui lui a prouvé que la France insulaire apprécie hautement l'œuvre patriotique qu'il a entreprise. Tous les partis seront confondus pour lui témoigner leur gratitude et lui prouver qu'on n'a pas oublié ici ce qu'il a dit de la Corse, et de l'importance de son rôle, au cas où la guerre viendrait à éclater.

Français, nous nous souvenons que c'est M. Lockroy qui, par son infatigable propagande, a placé l'organisation d'une forte marine de guerre au premier rang des préoccupations nationales. Corses, nous nous souvenons qu'il n'a pas peu contribué à démontrer que l'armement de nos côtes importait essentiellement à la puissance de la France dans la Méditerranée. Et il a fallu, pour cela, vaincre pas mal de préjugés, triompher de pas mal de résistances. D'anciens officiers généraux de la marine prétendaient que le sort de la Corse se déciderait en une bataille navale, et que dès lors il était inutile de dépenser de l'argent pour la fortifier. C'est assez dire quelle ténacité, quelle persévérance il a fallu déployer pour venir à bout de la force d'inertie qu'opposaient des gens d'autant plus écoutés que leurs fonctions garantissaient leur compétence.

Ce sera l'éternel honneur de M. Lockroy d'avoir mis sa grande influence politique, sa grande popularité de vieux républicain, au service de notre armée navale. Ce sera l'éternel honneur de M. Lockroy d'être venu en aide à l'élément réformateur de l'état-major de notre flotte, de l'avoir débarrassé de la tutelle des partisans du vieil état de choses, et de s'être constitué son défenseur énergique et infatigable dans ce Parlement où l'organisation de notre marine était si peu et si mal conçue.

Si, comme il faut l'espérer, les projets formés par M. Lockroy se réalisent, nous en ressentirons d'une manière particulière les effets bienfaisants. L'itinéraire adopté par le ministre nous démontre que son attention ne s'est pas exclusivement portée sur la côte occidentale de l'île ; ainsi que Saint-Florent, Bonifacio, Santa-Manza et Porto-Vecchio sont maintenant appréciés comme ils doivent l'être ; le dédain que l'on paraissait professer pour cette partie de notre littoral a pris fin ; on a une intelligence plus exacte de l'importance de ces positions stratégiques appelées à contre-balancer la puissance des arsenaux de la Maddalena et de la Spezzia.

Dans quelques jours la Chambre des députés va reprendre le cours de ses discussions trop souvent stériles : on se battra contre et pour le ministère, et nul ne sait si le cabinet que présidera M. Brisson résistera à l'attaque qu'il va subir, dès que le Parlement sera réuni. Il serait à souhaiter que le ministre de la marine fût à l'abri des fluctuations de la politique. Il serait à souhaiter que M. Lockroy restât au pouvoir assez longtemps pour réaliser le programme qu'il a élaboré et dont il poursuit l'exécution avec des collaborateurs aussi ardents et aussi convaincus que lui-même. Mais s'il devait suivre ses collègues dans une retraite commandée par un vote de la Chambre, son impulsion n'en aura pas été moins décisive ; les services que M. Lockroy a rendus à la marine sont déjà assez grands, pour que son nom demeure parmi ceux que l'histoire enregistre.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Le Port Saint-Nicolas

Voici la fin du rapport de M. Sébastien Gregorj sur le port Saint-Nicolas.

A la suite de nouvelles conférences et d'une enquête d'utilité publique, le ministre, par décision du 5 mai 1882, adopta en principe l'avant-projet soumis à l'enquête, sous la condition que le brise-lame ou jetée inclinée au fond de l'anse Saint-Nicolas serait supprimé.

Cette décision ministérielle reçut en partie son exécution et la jetée fut prolongée de cent mètres. Il ne restait plus, pour terminer l'exécution de ce plan, qu'à effectuer le prolongement de 130 mètres de la digue et à construire l'épi Saint-Erasme.

La dépense nécessaire à l'exécution de ces travaux d'achèvement était évaluée à 1,700 000 francs.

Disons ici que cette décision ministérielle sauva une première fois le projet du grand port Saint-Nicolas dont elle devait assurer l'exécution.

Jusqu'en 1885 les travaux furent exécutés suivant le programme qui visait à la fois les intérêts du commerce local, ceux de la grande navigation et ceux de la défense maritime. Mais à cette date un revirement se produisit et on tenta de nouveau de revenir au lamentable projet de 1879. Une commission manifesta l'intention et dans son sein on affirma qu'il fallait abandonner l'achèvement de la digue, que l'état des finances de la France ne permettait plus d'en poursuivre l'exécution, et qu'il fallait se borner à faire de l'arrière-port un bassin plus que suffisant pour le commerce local. Ce bassin devait être formé par une traverse qui prenait racine au fil du ruisseau de Fango et devait avoir une longueur de 126 mètres.

Cette modification du plan primait en outre l'ajournement, car elle devait avoir pour conséquence forcée de rendre inutilisable la superficie de l'avant-port qui représentait plus de la moitié de l'espace conquis sur la mer.

En effet, si un navire de cent mètres de long venait mouiller dans cet avant-port, il était obligé de se placer à vingt-cinq mètres environ de la digue pour ne pas labourer sur la pente de son talus et de s'amarrer perpendiculairement à cette digue. Or, dans cette position, il fermait l'entrée du bassin et en rendait l'accès impossible. Si donc la traverse de 126 mètres était construite, le stationnement des grands navires dans l'avant-port ne pouvait plus se faire, et c'est avec raison que nous avons dit plus haut que cette traverse était l'anéantissement du grand port.

Ainsi donc on aurait travaillé vingt ans sur le programme d'un vaste port de 27 hectares, on aurait dépensé cinq millions et demi pour en exécuter le devis, on aurait en outre dépensé plus de 1,200,000 francs pour assurer sa défense, et tous ces efforts, l'intérêt de la grande navigation, les nécessités de la défense maritime, tout était mis de côté, et on ne devait plus satisfaire que les besoins du commerce local !

Pour bien mettre en évidence ce que ce changement avait de déplorable, il faut considérer que jusqu'en 1885 les travaux du nouveau port avaient été exécutés avec les seuls fonds du budget de l'Etat. A ce moment on mettait pour condition à la continuation des travaux que la Chambre de commerce y contribuerait pour la somme de 500,000 francs, c'est-à-dire pour la moitié de la dépense à faire. En sorte que on réclamait le concours financier de la Chambre de commerce au moment où l'on se proposait d'abandonner le projet du grand port : on exigeait d'elle une part contributive en même temps qu'on lui demandait de sacrifier le projet dont elle poursuivait la réalisation depuis plus de trente ans.

Mais il y a plus : en décrétant la construction du nouveau port on avait contemplé les services qu'il était appelé à rendre au point de vue de la défense maritime et on avait décidé de le faire assez vaste pour qu'il pût recevoir quelques navires de la marine militaire, une petite division de notre flotte. En vue de ce programme, on avait établi les deux batteries de Toga et du Fort Lacroix, destinées à défendre ce port et les vaisseaux qui pourraient s'y réfugier en temps de guerre. Par suite de ces travaux de la défense, Bastia avait cessé d'être une ville ouverte, elle était devenue une ville forte, et à ce titre, elle pouvait être bombardée par une flotte ennemie. Par une anomalie étrange, la traverse de 126 mètres fermait le port aux vaisseaux de notre ville exposée aux sévices d'une flotte hostile.

L'opinion publique s'émut vivement de ce changement, et la Chambre de Commerce, se faisant son organe, s'éleva contre un projet qui faisait avorter tant d'efforts et d'aspirations patriotiques, et comme elle devait contribuer pour la somme de 500,000 francs aux travaux si malencontreusement projetés, elle réclama, comme condition de son concours financier, l'abandon de la traverse intérieure. Elle n'avait pris cette décision qu'après une enquête à laquelle avaient été appelées le pilote major et un certain nombre de capitaines marins de notre port.

Deux mois après cette délibération M. l'Ingénieur chargé des travaux, revenant à la charge, exposa à la Chambre de Commerce que le rejet absolu de la traverse intérieure aurait exigé de nouvelles études qui auraient retardé de deux ans la reprise des travaux. Pour éviter ce long retard il proposa de réduire la longueur de la traverse à 60 mètres, et sa proposition fut adoptée.

Cette solution était une solution bâtarde qui ne devait satisfaire personne. L'administration des ponts et chaussées ne la mettait en avant qu'avec l'idée bien arrêtée et à peine déguisée de prolonger plus tard cet ouvrage. L'opinion publique et la Chambre de Commerce n'auraient jamais accepté ce prolongement qui détruisait le projet du grand port. En réalité, la question restait ainsi posée : ou achever le projet de 1882 ou se résigner à l'achèvement de la traverse.

Nous avons dit plus haut que pour renoncer à mener à terme les travaux décrétés en 1882 on n'avait allégué qu'une difficulté d'ordre financier. La situation des finances de l'Etat ne permettait pas de mener à fin des travaux entrepris depuis plus de trente ans.

La Chambre de Commerce, s'inspirant de son patriotisme, voulut faire disparaître cette difficulté : par sa délibération du 24 avril 1896 elle offrit à l'Etat de prendre à sa charge la moitié de la dépense pour prolonger la digue de cent mètres que les gros de mer estiment suffisante pour abriter complètement le port contre les vents de Sud-Est et lui assurer une sécurité parfaite.

Elle demandait en même temps que l'on reportât sur les travaux de la digue la somme prévue en dépense pour la traverse intérieure comprise dans la dernière adjudication des travaux et qui devenait inutile si la jetée était prolongée.

Le ministre a approuvé en principe ce projet, il a prescrit d'en dresser le devis et a invité la Chambre de Commerce à se mettre en mesure de fournir la somme offerte par elle. Le devis a été établi avec une sollicitude dont nous devons remercier M. l'Ingénieur Delpit, la Chambre a voté les taxes nécessaires pour le nouvel emprunt, et on doit s'attendre à ce que le projet soit définitivement approuvé et mis à exécution dans un délai rapproché.

La Chambre de Commerce doit s'applaudir de ses persévérants efforts, elle ne doit pas regretter les sacrifices qu'elle s'est imposés en contribuant pour la somme de 1 150,000 fr. aux travaux d'achèvement du port de Bastia. Mais laissons-nous dire que sa sollicitude et son abnégation auraient été vaines si elle n'abritait pas le but qu'elle poursuit depuis trente-cinq ans, à savoir l'achèvement de ce port avec ses grandes lignes primitives confirmées dans le projet de 1882. Elle doit donc s'opposer avec énergie à tout ce qui pourrait annihiler et altérer ce projet, et c'est pour-

quoi elle doit insister pour que la traverse intérieure ne soit pas continuée au-delà de la longueur qu'elle a atteint aujourd'hui

Il faut en effet considérer et bien retenir que cette traverse ne faisait pas partie du projet primitif, elle ne figurait pas non plus dans le projet arrêté en 1882. Deux commissions auxquels on aurait pu, on aurait dû cependant s'adresser, du port Saint-Erasme, de nombreux ingénieurs avaient été appelés à en diriger les travaux, et jamais jusqu'en 1885 on n'avait reconnu la nécessité de cet ouvrage. C'est qu'en fait la sécurité du port était assurée par le troisième alignement de la jetée prolongé à 506 mètres et par l'épi Saint-Erasme destiné à arrêter la lame du Sud-Est.

L'idée de la traverse intérieure n'a surgi que le jour où l'on a manifesté l'intention de ne pas construire l'épi Saint-Erasme. A ce moment la traverse devenait absolument nécessaire, car elle devait donner au port l'abri et la sécurité que devaient lui assurer les ouvrages auxquels on voulait renoncer. Bien plus, cette traverse ne devait pas avoir seulement une longueur de 60 mètres, mais elle devait en avoir une bien plus grande et se rapprochant des 126 mètres proposés par MM. les ingénieurs

En réalité, la traverse intérieure qui était un travail nécessaire si l'on abandonnait l'achèvement du projet de 1882, est devenue un travail inutile aujourd'hui que cet achèvement est devenu certain. Si donc elle n'avait pas été commencée il ne faudrait pas songer à l'établir, et c'est pour cela qu'il n'en faut pas poursuivre l'exécution.

On a voulu nous dire que les traverses constituent en matière de ports le dernier perfectionnement, parce qu'elles ont pour avantage de faciliter les opérations d'embarquement et de débarquement. Nous ne contesterons pas cet avantage quand il s'agit d'un port de très grandes dimensions comme le Bassin national à Marseille, mais nous le contesterons quand il s'agit d'un port aux proportions relativement modestes, comme le port Saint-Nicolas. A l'appui de notre dire nous ferons observer que si l'on a pourvu de traverses le Bassin national, on n'a jamais songé à en établir dans le bassin de la Joliette. Nous ajouterons que ces traverses, utiles dans les ports de première importance ou les opérations sont très nombreuses, ne sauraient l'être à Bastia où, dans le Nouveau Port seulement, nous aurons avant peu près de mille mètres et qui suffiront largement aux opérations qui s'y accomplissent et qui de longtemps pourront s'y accomplir.

On pourra nous objecter que les travaux en cours d'exécution en continuant le mur de soutènement de la plage du Fango, où se brisaient les lames du S.-E. pourront à certains jours de l'année produire un peu de ressac. A cela nous répondrons que le prolongement de cent mètres, que va recevoir la jetée, abritera entièrement le port contre les vents de S.-E. Au reste, la traverse intérieure avec la longueur actuelle de 60 mètres suffira pour donner à ce passe une tangente qui l'empêchera de se propager dans l'arrière-port et pour abriter particulièrement le quai de rive où se concentreront les opérations d'embarquement et de débarquement.

Pour toutes ces considérations j'ai l'honneur de proposer à la Chambre de prendre une délibération par laquelle elle demandera avec instance que la traverse intérieure ne soit pas prolongée au delà de sa longueur actuelle avant que le prolongement de cent mètres de la digue ne soit exécuté, car alors seulement on pourra décider si la traverse devra ou non être continuée.

En prenant cette délibération, la Chambre aura rempli tout son devoir, car elle aura fait tout ce qui pouvait dépendre d'elle pour assurer l'achèvement du port de Saint-Nicolas dont un document officiel tout récent disait que c'était au *grand port rêvé*. Elle aura contribué, de tout son effort à une solution qui est à la fois une œuvre de justice et de patriotisme : de justice, parce qu'après tous les sacrifices que la Chambre de commerce s'est imposés, elle a le droit d'obtenir l'achèvement d'un projet dont elle pourrait la réalisation depuis plus de trente ans ; de patriotisme, car on ne saurait contester qu'il soit d'un grand intérêt pour la France d'avoir, un vaste port sur la route maritime de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Orient et sur cette mer Tyrrhénienne où nous avons en face de nous l'Italie, alliée de l'Allemagne.

Bulletin financier

Paris, le 5 octobre 1899.

Après un début assez lourd le marché se raffermit un peu sur le 3 0/0 à 103,15, le 3 1/2 0/0 à 102,87, sur le Crédit Foncier à 709, le Comptoir National d'Escompte à 585, le Crédit Lyonnais à 853, La Société Générale à 536. La banque spéciale des Valeurs Industriels en est très ferme à 304, la Banque Française d'Emission à 132,50. Les demandes d'actions de 100 fr. de la Société de Fabrication Mécanique des Sacs en Papier Kraenke, dont l'émission sera close le 10 courant, affluent en grande quantité aux guichets de cet établissement. L'Epargne compressant que ce titre, sur lequel il n'y a que 25 fr. à verser de suite, est appelé à une plus value immédiate à cause des bénéfices que donnera le monopole des nouveaux appareils Denayer.

Très recherchées les Villa de Paris 3 0/0 1898. L'obligation Austro-Belge de Pétrole à 500 fr. donne 5 0/0 net.

Actives transactions en actions Brasseries et Matières de Vittel Albert et Rennepont Réunies à 410 fr. et en actions de Gelon à 410 fr.

La moyenne de 415.000 fr. des bénéfices produits par le Casino de La Forêt, dont la Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon est concessionnaire avec monopole jusqu'en 1930, doit être moins doublée par l'exploitation du nouveau casino qu'elle va édifier et qui réunissant tous les perfectionnements et mieux situé sera plus fréquenté. Le service des 100.000 obligations 5 0/0 de 150 fr. qu'elle va émettre à 435 n'exigeant qu'une somme de 87.000 fr. est donc largement assuré.

Obligations Ethiopiennes bien tenues à 310 fr.

Chemins de Fer Français en reprise nouvelle.

Le Port de Barcaggio

M. L.-N. Mattei a adressé le 11 juillet dernier une lettre à M. le Ministre de la marine, dont nous extrayons le passage suivant :

Monsieur le Ministre,

. . . . . .

Je suis tout le désir de bien faire dont vous êtes animé à l'égard de la marine et j'ai toujours lu avec un vif intérêt vos nombreux écrits à ce sujet, particulièrement ceux concernant la défense de notre chère Corse et déléssée à ce point de vue.

C'est pourquoi je me permets de vous soumettre le plus suivant, certain que vous ne manquerez pas de l'examiner et de lui donner une suite toute favorable.

La baie du Barcaggio située à l'extrémité Nord de la Corse, entre l'île de la Giraglia et le cap Corse, est digne d'attirer votre attention.

A quelques milles de l'Italie cette anse est vraiment un point utile d'observation en cas de conflit maritime, et un poste de deux torpilleurs y serait très bien placé pour prévenir à temps les mouvements d'une flotte ennemie.

La population si patriotique de Barcaggio se prêterait d'ailleurs admirablement à tout ce qui pourrait être favorable à l'accomplissement d'un pareil projet.

D'autre part, le passage du cap Corse est très fréquenté par des bateaux de tout tonnage et ceux-ci par les mauvais temps sont obligés de courir se réfugier aux îles d'Hyères.

Comme conséquence, l'établissement d'un poste de torpilleurs demandant forcément la création d'un port de refuge, on servirait ainsi et les intérêts de la défense de l'île et ceux du commerce maritime dont les bateaux trouveront alors un abri sûr.

Ce sera en attendant mieux une bonne satisfaction accordée au patriotisme et au commerce insulaires et dans la suite le Gouvernement n'aurait qu'à s'en louer.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer etc., etc.

L.-N. MATTEI,
Membre du Conseil général de la Corse, Chevalier de la Légion d'honneur.

M. le Ministre a répondu à l'honorable Conseiller général de Rogliano qu'il s'occupera sérieusement de cette demande.

M. Lockroy en Corse

Départ de Bastia

Le départ a eu lieu à 7 heures 20.

En quittant la sous-préfecture, le Ministre a été acclamé par la foule qui remplissait la place Saint-Nicolas et l'avenue de la Gare.

M. Lockroy s'est rendu en voiture à la gare. Dans sa voiture avaient pris place M. Gaudin, maire de Bastia, M. le vice-amiral Fournier, commandant en chef l'escadre de la Méditerranée, et M. le capitaine de frégate Dariens, sous-chef d'état-major du ministre.

La 7e compagnie du 163e a rendu les honneurs à la sortie de la sous-préfecture.

Le cortège ministériel s'est rendu à la gare escorté par cinq brigades de gendarmerie.

Des batteries placées sur les terrains qui dominent la gare ont tiré une salve de 17 coups de canon.

M. le général Sage, gouverneur de la Corse, M. le Sous-Préfet et M. le commandant Bloch, chef d'état-major, sont partis avec le Ministre.

M. Fontaine, directeur des chemins de fer est monté dans le wagon ministérielle.

A Corte

Le train ministériel est arrivé à Corte à 10 heures. Sur le quai, se trouvaient M. le Sous-Préfet, M. le Maire, et toutes les autorités.

Presque toute la population s'était rendue à la gare, et lorsque le train entre en gare les cris de vive M. Lockroy, vive la République éclatent de tous côtés.

La gare était magnifiquement pavoisée.

M. le Maire a souhaité la bienvenue au Ministre en lui présentant les membres du conseil municipal.

M. le Maire s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le Ministre,

La patriotique population de Corte s'est réjouie à la nouvelle de votre arrivée, et, en masse, elle accourt vous saluer à la gare, à votre passage qu'elle aurait voulu voir se changer en séjour de quelques heures, acclamant en vous le chef de notre vaillante et belle marine, en même temps que le Ministre d'un Gouvernement fermement et dignement républicain.

C'est en son nom, arrêtant pour un instant l'explosion de son enthousiasme, que j'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous souhaiter la bienvenue parmi nous, et de vous dire combien grande est la satisfaction que nous éprouvons à cette heure, à la pensée que votre voyage en Corse aura pour notre île les plus heureuses et les plus durables conséquences.

Perché là-haut sur son roc, Corte, berceau de la République dans notre département, aujourd'hui presque unanimement républicain, constitue le point de ralliement au jour de la bataille, le suprême refuge au jour du danger, et son cœur battant du battement du cœur de l'île entière vous clame, Monsieur le Ministre, sa joie et sa reconnaissance.

Visitez nos côtes, nos ports et nos golfes, et, avec votre haute compétence stimulée par votre énergique résolution de veiller à la garde du territoire, voyez, et décidez les travaux que commandent les intérêts supérieurs de la défense nationale.

Au plus fin haut de la montagne qui domine la mer et regarde là-bas l'ennemi qui se prépare, tous, Monsieur le Ministre, nous allumerons le grand feu qui lui dira que nous ne dormons pas, et groupés en un seul faisceau, confiants plus que jamais dans l'armée et dans ses chefs, nous ne nous laisserons pas de jeter aux échos de nos vallons le cri patriotique et républicain que nous sommes fiers de répéter aujourd'hui :

Vive la France ! Vive la République !

Le Ministre a répondu qu'il gardait de la ville de Corte le meilleur souvenir, Corte, le cœur de la défense de l'île, et a remercié les autorités et les habitants de l'accueil qui lui était fait.

M. le colonel Campi, commandant le 11e territorial, a présenté les officiers de ce régiment.

Le Ministre a remis ensuite à M. Bozzi, maire de Corte, la rosette d'officier de l'instruction publique, et à M. Mignucci, conseiller général de Corte, ancien maire, la croix de chevalier du Mérite agricole. La foule a applaudi.

A 10 heures et demie, le Ministre remonte en wagon. M. le Maire l'accompagne jusqu'à Vizzavona. Le départ du train est salué par les cris de vive la République, vive M. Lockroy.

A Vivario

A Vivario, le train s'arrête douze minutes. Toute la population est réunie à la gare ; elle acclame le Ministre auquel le Maire et le Curé souhaitent la bienvenue.

A Vizzavona

La gare de Vizzavona est toute pavoisée. Les habitants de Bocognano et des villages voisins sont accourus pour saluer le Ministre.

De la gare on se rend directement à l'hôtel Muracciole où est servi le déjeuner offert par M. le Préfet. Le menu était des plus exquis, et on y a fait honneur.

D'ailleurs, le voici :

Hor-d'œuvre variés
Friture de truites de Fulminante
Tournedos à la Stéarnice
Chaufroix de Perdreaux au Bellie-Vue
Jambon de Bayonne aux Epinards crème Madère
Poularde de Bonagnano à la Broche
Salade de Vizzavona
Haricots de Vivario à la Maître d'Hôtel
Pêches à l'Amiral
Desserts
Corte Vieux
Vin blanc de Patrimonio
Vin rouge de Sari-d'Orcino
Vin de Sainte-Lucie de Tallano
Moët et Chandon
Café et Liqueurs

Au dessert M. le Préfet a porté un toast aux membres de la presse continentale, et a exprimé l'espoir qu'ils ne manqueront pas de s'associer à la presse insulaire pour appeler l'attention du gouvernement sur l'importance de la Corse au point de vue de la défense nationale et sur ses besoins.

C'est M. Rousseau, du *Temps*, qui a répondu à M. le Préfet, pour le remercier de l'accueil qu'il avait fait à la presse. Puis, parlant de la défense de l'île, il a dit qu'elle s'imposait d'une façon telle que l'on n'oserait la retarder. Le rôle de la Corse en cas de conflit dans la Méditerranée serait considérable, et il importe de tirer de cette position tout le parti possible.

Ses confrères ont été charmés du pays qu'ils viennent de parcourir et de l'accueil qui leur a été fait partout. Leurs impressions sont excellentes : leurs appréciations ne pourront que contribuer à faire ressortir davantage tout ce qui est susceptible d'y attirer les visiteurs.

Les paroles de M. Rousseau ont été chaleureusement applaudies.

Vers trois heures on quitte Vizzavona au milieu des vivats de la population.

A Ajaccio

L'arrivée à Ajaccio est annoncée par une salve de 17 coups de canon.

La musique municipale joue la *Marseillaise*. Les troupes sont échelonnées de la gare à la préfecture.

Les autorités sont réunies sur le quai. M. le maire Pugliesi souhaite la bienvenue au Ministre en ces termes :

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le Conseil Municipal d'Ajaccio, et, suivant le désir de mes Collègues, je vous demande la permission de saisir cette circonstance pour vous entretenir un moment des vœux de la population de notre Ville.

Le voyage que vous accomplissez à travers la Méditerranée nous dit, Monsieur le ministre, que le soin d'étudier et assurer dans les meilleures conditions possibles, la défense des frontières maritimes du pays est dévolu, aujourd'hui, à votre patriotisme éprouvé.

La Corse, où il vous a plu de vous arrêter, et Ajaccio, où vous êtes en cet instant, ont toujours pensé qu'en réalité notre île serait pour la France, ainsi qu'on l'a dit bien des fois, un navire à l'ancre pouvant relier Toulon à Bizerte, à la condition d'être armé. Nous nous plaisons donc à croire, Monsieur le ministre, que c'est à l'opportunité de mettre ce navire en état que nous devons l'honneur inappréciable de votre visite.

Veuillez retenir, en tout cas, qu'en cette île, où la démocratie a secoué le joug avant tout autre pays d'Europe, rebelle à toute domination, où l'on a combattu des siècles pour la liberté, on se battrait encore avec la même ardeur pour la défense de la Mère-Patrie, pour l'honneur de la France, qui est en même temps le nôtre.

Et l'on se défendrait vaillamment sur mer, comme on s'est toujours vaillamment battu sur terre, car, relativement, Monsieur le ministre, il y a en Corse plus de marins que dans aucun autre département, et à Ajaccio, plus que dans aucun de nos ports insulaires. C'est une raison pour que nous vous demandions de vouloir bien arrêter votre attention sur les nombreux besoins de notre Ville au point de vue maritime.

A ce sujet, il sans nullement oser émettre un vœu en notre faveur pour le choix d'une base d'opérations en Corse, puisque, malgré le désastre récent de Santiago, dû à l'étroitesse de l'entrée de son port, on semble, pour Ajaccio, ne considérer que la largeur du golfe, sans retenir que le port proprement dit peut abriter l'escadre la plus considérable, je me permettrai seulement de vous prier, monsieur le ministre, de vouloir bien :

1° Vous intéresser à la prompte exécution des travaux de prolongement de la jetée de la citadelle, pour lesquels la municipalité a voté un emprunt de 500.000 fr. et souscrit tous les engagements qu'on lui a demandé de prendre;

2° Faire décider la construction d'une gare maritime, qui rendrait les plus grands services au commerce et à la marine de l'Etat, pour le chargement et le déchargement des marchandises ainsi que pour les approvisionnements des escadres;

3° Faire mettre à l'étude et réaliser, au plus tôt, le projet d'établissement d'une cale de radoub près du poste des torpilleurs, aux Cannes.

4° Hâter la solution de la question relative à la création d'une Chambre de Commerce à Ajaccio;

5° Et je m'en voudrais de finir, monsieur le ministre, sans appeler toute votre sollicitude et celle du gouvernement de la République sur l'état actuel de nos services maritimes postaux ; nous sommes laborieux, nous aimons la terre, nous produisons au-delà de nos besoins ; mais il nous est interdit d'aborder le marché des villes avec lesquelles nous sommes en relation, parce que l'élévation des prix de transport ne le permet pas. De tout temps, la Corse a été exploitée par les concessionnaires des services postaux ; les compagnies se sont toutes enrichies à nos dépens, et nos réclamations n'ont jamais été prises en considération. Il me suffit de rappeler que l'Algérie jouit, pour ses produits, de tarifs à prix réduits ; que ses services sont tous à marche rapide, alors que nous continuons à rester dans les conditions d'il y a trente ans, envinant presque le sort de la Sardaigne où les services maritimes sont supérieurement assurés par le gouvernement italien.

Permettez-nous de compter, Monsieur le Ministre, que la constatation de cet état d'infériorité, l'abandon, l'oubli dans lesquels on continue à laisser la Corse, nous vaudront votre haute protection auprès des pouvoirs publics, et que la situation qui a toujours motivé nos légitimes protestations, cessera, grâce à vous.

Daignez nous permettre de l'espérer, en vous priant l'assurance de nos vœux les plus sincères pour le succès de l'œuvre dont vous poursuivez l'accomplissement avec une ténacité que nous ne saurions trop admirer, et dont, avec la Corse entière, nous vous félicitons sincèrement.

M. le Ministre répond quelques mots de bienveillants.

Le cortège s'est dirigé vers la préfecture où ont commencé les réceptions.

Le Ministre a visité ensuite le port. Le dîner a commencé à 7 heures et demie, et a été suivi d'une brillante réception.

Toute la ville était illuminé.

A Propriano

Ce matin, M. le Ministre a parcouru la partie de la ville ; à 9 heures il s'est embarqué pour Propriano, où il est arrivé à 11 heures 30. Le *Pothuau* a mouillé en face de la ville, et on a jeté l'ancre à bord.

Le *Pothuau* est reparti vers 1 heure pour Bonifacio, où il est arrivé à 3 heures et demie.

A Bonifacio

M. le Ministre a été reçu par M. le Maire et les autorités. Les troupes étaient échelonnées sur le point de débarquement.

M. le Maire a souhaité la bienvenue au ministre et a fait ressortir l'importance de la situation de Bonifacio au point de vue stratégique.

M. le Ministre a parcouru la basse ville au milieu des acclamations de la population, puis il est parti pour Porto-Manza.

BOURSE DE PARIS

	3 Oct.	10 Octobre
3 p. 0/0 ancien. .	102.10	102.15
3 p. 0/0 amorti. .	100.95	100.80
3 1/2 0/0.	105.57	105.70

Dépêches de Nuit

Sébastien Faure à Bordeaux

La conférence de M. Sébastien Faure, à Bordeaux, a complètement avorté. On n'a pas laissé parler l'orateur.

6.000 patriotes ont conspué M. Sébastien Faure à la sortie, puis se sont rendus devant le Cercle militaire et ont fait une grande manifestation aux cris de « Vive l'armée ! »

Les Morts du Jour

M. Voyeckow

M. Voyeckow, grand chancelier du Tsar, de passage à Paris, est mort subitement.

LA GRÈVE DES TERRASSIERS

La garnison de Paris a dû être encore renforcée par des détachements pris à Auxerre, Montargis, Beauvais.

Le comité central a rédigé une affiche pour les grévistes de Paris : il les félicite de leur attitude et espère que les employés des chemins de fer, des omnibus et du gaz ne tarderont pas à faire comme eux.

♣

Une autre réunion a eu lieu à la Bourse du travail. Les orateurs ont protesté contre les envois de troupes à Paris. C'est là une provocation qui restera sans résultats.

♣

Le nombre des grévistes augmente toujours. Plusieurs corporations ont adhéré à l'appel des terrassiers.

On a siégé presque en permanence à la Bourse du travail ; aujourd'hui il y a été tenu cinq réunions.

Les grévistes réclament la journée de 8 heures ; ils se sont séparés aux cris de : Vive la grève générale.

Duel Vaughan-Millevoye

A la suite d'un article violent publié par M. Vaughan, directeur de l'*Aurore*, contre M. Millevoye, ce dernier a prié deux de ses amis de réclamer une réparation par les armes.

M. Vaughan a écrit aux témoins qu'il n'avait rien à faire dire à M. Millevoye.

M. Millevoye, à la réception de cette communication, a adressé une lettre à ses amis où il flétri la fuite de l'ami de Dreyfus.

M. Cavaignac au Mans

Les amis politiques de M. Cavaignac ont organisé un banquet en son honneur, dimanche.

Il y a prononcé un discours dans lequel il a particulièrement loué l'ancien ministre de la guerre, le général Mercier, qui assistait à cette réunion, puis il a toasté en son honneur.

Le Monument de Bergaigne

M. Bourgeois s'est rendu à Vimy, dans le Pas-de-Calais, pour l'inauguration du monument élevé à la mémoire de l'orientaliste Abel Bergaigne, son ancien professeur de sanscrit, mort en 1888, à la suite d'un terrible accident dans les Alpes.

M. Méline à La Fère

M. Méline s'est rendu à la Fère, sur l'invitation de l'Association fraternelle des employés de chemins de fer.

L'ancien président du conseil a prononcé un discours sur la mutualité. En terminant il a déclaré qu'il fallait cesser cette politique de combat, de divisions et de haine. L'armée est discréditée; les partis monarchiques s'agitent. Il faut veiller au salut de la Patrie et de la République.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le département de Saône-et-Loire avait à pourvoir au siège de sénateur qui lui a été attribué par suite du décès de M. Buffet, sénateur inamovible.

Au 1er tour de scrutin, les voix se sont ainsi réparties.

Magnien, ancien député, radical, 514.
Buchalet, radical, 422.
Siméon Carnot, républicain, 419.
Chambard, socialiste, 137.

Au second tour, M. Magnien a été élu par 756 voix, contre M. Carnot, qui en a obtenu 539.

M. Faure à Paris

Le Président de la République est rentré de Rambouillet, pour présider le conseil des ministres de demain.

Les Grévistes en correctionnelle

Plusieurs grévistes ont été traduits aujourd'hui devant le tribunal correctionnel pour entraves à la liberté du travail. Ils ont été condamnés à des peines variant entre 15 jours et un mois de prison.

Retour du général Gallieni

Le général Gallieni est rentré à Tananarive. La population française et étrangère lui a fait une ovation très enthousiaste. Des arcs de triomphe avaient été dressés sur son passage. Un banquet lui a été offert. Le général Gallieni a déclaré que l'essor serait rapide à Madagascar et que les sacrifices de la France ne seront pas perdus.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Galeazzini Adolino-Georgette-Marie-Joséphine. — Peri-Guasco Henri-Maurice Vincent. — Grimaldi François-Marie. — Grimaldi Jean-Marie. — Valdelghi Joséphine-Lucie. — Mordiconi Marie-Françoise. — Marchi Charles.

DÉCÈS.

Gilberti Marie, mariée, 35 ans, de San Polo d'Ensa, (Italie).
Sarrazin Alexandre-N. 8e, 19 mois, de Bastia.
Campilh Italia, 16 mois, de Bastia.
Schloppa Benjamin, journalier, marié, 54 ans, de Grametta de Corniglio, (Italie).
Simeoni Jean, employé aux Messageries Maritimes, marié, 30 ans, de Marseille.

GRANDE BAISSE DE PRIX

Bec Bec Auer à dater du 1er août 1898.
Bec bébé et n° 0, 9 fr ; bec n° 1, 10 fr.
Bec n° 2, 12 fr. 50 ; bec n° 3, 15 fr.
Manchons de rechange, 1 fr. 60, 1 fr. 80, 2 fr. et 2 fr. 60.

† A vendre après estimation, moitié de sa valeur. — Un monument funéraire en pierre de Cassis.
S'adresser à M. Jobin, maison Barbier, (St-Joseph).

A VENDRE

Fûts de toute contenance.
Un break sorti de la carrosserie Lombot, de Marseille.
S'adresser chez DEVICHI, spiritueux.
Facilités de paiement.

AVIS

aux acheteurs de pétrole

Messieurs SIMON DAMIANI et PIERRE VINCENTELLI ont l'honneur d'informer Messieurs les négociants de pétrole que leur chargement est arrivé, et que le débarquement commencera le mardi 11 octobre courant. Une fois en magasin le prix augmentera de 0,25 par caisse.

A VENDRE

le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.
S'adresser à Me Bartoli, notaire.

Sucre pour Vendange
qualité supérieure
Chez A. PADOVANI
7, Route du Cap. — Bastia

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli
Boulevard Paoli, N. 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0. Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

PRÊTS 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire ; Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris

M. A. GEORGES
Docteur-Dentiste
AMÉRICAIN
14, *Boulevard Paoli, au 1er*
Son Cabinet est ouvert de 8 à 11 heures et de 1 à 5 heures.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

A VENDRE
Une maison située au Nouveau Port, rue Fraissinet, au 4e, contenant sept pièces, n° 4.
S'adresser au bureau de l'Usine à Gaz.

l'Insecticide agricole BENIGNI
est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.
La boîte de 500 gram. 3,50.
S'adresser à l'inventeur A. M. Benigni, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

J. P. Ne laissez que le martyrisant CIGARE MATTEI ne pas fumer.

Un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

TRANSPORTS DIRECTS PAR BATEAUX A VAPEUR
Pour LONDRES, HAMBOURG et ANVERS
le vapeur anglais LE CYGNET
chargera à Bastia vers le 25 Octobre
Pour nolis s'adresser à Arthur C. Southwell, Bastia.

Grand Diplôme d'Honneur
à l'Expos. Internationale de l'Alcool, Paris 1889
EAU-DE-VIE DE MARC
Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côte d'Or
L. Georges-Germain, I. Georges et H Brenot, succes
Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or)
Seuls dépositaires pour la Corse :
BASTIA — ANGELI LOUIS — BASTIA

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le **PAPIER BARÉ** et les **CIGARES BARÉ**
0f60 la Boîte de Cigares ou de Papier. F. COMAR & Fils, 20, Rue St-Claude, Paris

Contre la **CONSTIPATION**
PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES
EXIGER les VÉRITABLES GRAINS de Santé du Docteur FRANCK

AVIS
Grand Café de la Paix
A VENDRE OU A LOUER
Facilités de paiement
S'adresser au propriétaire.
☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

A VENDRE
Caligula, superbe cheval arabe, entier, arrivé d'Algérie il y a 5 mois, robe alezane, 4 ans, sans tares, bien dressé à la selle, très doux, beaucoup de sang.
S'adresser à M. André Tommasini, Avapessa, Moro.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
LE PLUS COMPLET & LE PLUS ÉNERGIQUE DES RECONSTITUANTS
pour combattre
ANÉMIE, CHLOROSE, PHTISIE,
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, ex-préparateur à l'École de Médecine et de Pharmacie
14, RUE VICTOR-HUGO — LYON

M. BECK
Successeur de W.-L. MANN
44, Rue de la Folie-Méricourt — PARIS
GRACIEUSE ÉLÉGANTE
COMBUSTION COMPLÈTE SANS ODEUR
PRIX DE FAVEUR AVIS IMPORTANT

22e ANNÉE — MERCREDI 12 OCTOBRE 1898 — N° 235

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 8 Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 f. — Réclames (Départ), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic., 0.25
Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fo
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Séraphin.
SOLEIL : (heure nationale)
LEVER, 5 h. 42 m. — COUCHER, 4 h. 56 m.
LUNE : Dernier quartier, le 7. — Nouvelle, le 15
FÊTE DE DEMAIN : S. int Edouard.

11 OCTOBRE

TAMBOURS ET MUSIQUE

Je suis venu de mon village pour assister à l'entrée à Bastia du ministre de la marine. Pourquoi ne l'avouerais-je pas ? Vieux militaire, j'ai conservé le goût des fanfares et des panaches, et, de temps à autre, quand il y a une solennité, j'aime à voir si les jeunes ont l'air aussi crâne que leurs anciens.

J'ai constaté avec un vif plaisir que nos officiers d'infanterie avaient repris leurs brillantes épaulettes d'or, à la place des galons compliqués, plus ou moins hongrois, dont on avait surchargé leurs manches ; qu'ils avaient aussi repris la tunique au lieu et place du dolman qui paraissait si étriqué. J'aurais voulu les voir coiffés d'un shako ; franchement, ce képi rigide surmonté d'un mince pompon paraît bien mince.

Mais, hélas ! que sont donc devenus nos tambours, ces tambours qui ont battu la charge à l'Alma, à Magenta, à Solferino ? Qui donc les reconnaîtrait dans ces casseroles fêlées sur lesquelles les tapins d'aujourd'hui exécutent de mélancoliques *flas* et de criards *ruflas* ? A en juger par la diminution de volume qu'ont subie les caisses, on marche évidemment à l'adoption des tambours plats allemands. Nous avons, en effet, en France, la singulière manie d'emprunter quelque chose à l'étranger, et généralement ce que l'étranger a de plus laid. Ceci me rappelle qu'après la campagne d'Italie, on eût la bizarre idée de donner à nos fantassins la tunique courte autrichienne, et comme elle n'allait guère avec les pantalons alors d'ordonnance, on les affubla de culottes bouffantes avec jambières jaunes et guêtres blanches. Ce que Pitou et Damanet étaient grotesques dans cet accoutrement, je vous le laisse à penser. Tout cela était si franchement laid, qu'au bout d'un an, il fallut habiller l'armée française à nouveau. Il en sera de même des tambours ; si on veut les garder, il faudra rendre leur belle sonorité d'autrefois, de l'époque où quatre tambours battant le rappel, mettaient toute une ville en émoi. Si, comme je le crois, la marine a conservé ses anciens tambours, M. Lockroy a dû trouver une sacrée différence entre la batterie aux champs du bord, et la maigre batterie qui saluait son passage à terre.

Quant à la musique, elle nous a joué la *Marseillaise* sur un ton et sur un rythme tellement dolent, qu'il n'était pas à craindre que les citoyens courassent aux armes. Je n'en fais pas un reproche au chef de musique du 163e. Si mes souvenirs ne me trompent pas, le général Boulanger, alors ministre de la guerre, voulut que la *Marseillaise* fut jouée de la même manière par toutes les musiques militaires. Et naturellement, la façon officielle dont l'hymne sacré devait désormais être joué, fût élaborée au ministère par quelque compositeur raté. Je m'imagine que quand elle lançait les soldats de 1792 à l'assaut, la *Marseillaise* devait autrement rugir que ne le font nos instrumentistes au passage des autorités qui ont droit à l'hymne national. Vous me direz peut-être qu'il n'est pas nécessaire de donner toute son ampleur au chant immortel de Rougst de l'Isle, quand il ne s'agit que d'une simple cérémonie. C'est possible, mais alors il faudrait réserver la *Marseillaise* pour les circonstances solennelles et critiques, pour la guerre en un mot, et trouver, pour les revues et autres cérémonies, une ritournelle quelconque.

Un vieux Flingot.

Chemins de Fer

COMPARAISON DES RECETTES

La longueur de la ligne exploitée des chemins de fer de la Corse est de 296 kilomètres.

Pendant le 1er semestre 1898, les recettes ont été les suivantes :

1er trimestre 1898	. .	fr. 162.860
2e —	. .	» 202.273
		fr. 365.133

et pour la période correspondante de 1897 :

1er trimestre 1897	. .	fr. 168 132
2e —	. .	» 195 566
		fr. 363 698

d'où une différence en faveur du 1er semestre 1898, de 1.435 francs.

La recette par jour et par kilomètre reste stationnaire à 7 francs, et la recette par kilomètre, qui était de 1 229 francs pendant la période de 1897, a été, pendant celle de 1898, de 1 234 francs.

M. Lockroy en Corse

Les Récompenses

M. Mabaret, conservateur des forêts, a été promu officier du Mérite agricole.

Ont été nommés chevaliers du même ordre :

MM. Mattei Antoine, agriculteur, Centuri ; Dominique Campi, négociant, Ajaccio ; Gristinacce, conseiller général de Vico ; Conéo d'Ornano, président de la Société d'agriculture d'Ajaccio ; Vincent Felici, négociant, Ajaccio ; Durazzo, conseiller d'arrondissement, Sartene ; Martini, ancien maire de Calenzana ; Renucci, maire de Feliceto.

MM. Ignace Bertini, conseiller d'arrondissement à Ajaccio ; docteur Melgrani, conseiller général de Sarrola-Carcopino ; Emily, maire de Sainte-Marie-Sichè ; Ambroise Peri, président du syndicat des employés de commerce d'Ajaccio, ont été nommés officiers d'Académie.

Une médaille d'honneur a été décernée à M. Bianchi, employé chez MM. Lanzi.

A Ajaccio

Voici la réponse de M. le Ministre à M. le Maire d'Ajaccio.

Monsieur le Maire,

Je vous remercie de l'accueil si cordial, si fraternel que j'ai reçu dans votre ville. Dites à vos concitoyens, Monsieur le Maire et MM. les conseillers municipaux, dites-leur que je suis touché de la démarche de leurs élus, n'omettez pas, je vous le répète, de leur adresser mes remerciements. Vous avez bien voulu vous souvenir que j'ai toujours défendu la Corse, et comme journaliste et comme député. J'en suis extrêmement touché.

Vous disiez tantôt, Monsieur le Maire, que la Corse est un navire à l'ancre pouvant relier Toulon à Bizerte à la condition d'être armé. Ce navire est déjà armé et nous l'armerons encore plus afin de repousser toute attaque de nos côtes.

Vous disiez aussi, que la Corse avait toujours été un foyer d'indépendance et de liberté. C'est pour cela que je l'aime. Aussi bien je ne suis venu ici que comme Français. Je ne suis pas venu affirmer des principes politiques, faire triompher une idée plutôt qu'une autre, mais je suis venu m'occuper de la défense de la patrie, exclusivement.

Et je suis heureux de vous dire, Monsieur le Maire, que toutes vos revendications et réclamations sont justes, légitimes.

Ce sont les revendications, les réclamations de la France. Vous réclamiez et revendiquiez la mise à l'étude et la réalisation d'une cale de radoub et d'une gare maritime. C'est la défense nationale elle-même qui réclame l'exécution de ces travaux et je puis vous dire que c'est le sentiment de la patrie qui a parlé par votre bouche.

Une question très importante aussi c'est la création d'une Chambre de commerce à Ajaccio. Elle donnerait un grand essor au commerce et à l'industrie locale

Je m'appliquerai de toutes mes forces à en obtenir la réalisation.

Et je vous prie de dire à vos administrés, Monsieur le maire, pour j'ai été très sensible à leur accueil si cordial, et que je serai pour la Corse comme ministre ce que j'ai toujours été comme député et comme journaliste : un de ses plus chauds défenseurs.

A Vizzavona

M. Muracciole, conseiller général et maire de Bocognano, propriétaire de l'hôtel de Vizzavona, a réservé une petite surprise au Ministre et à ses invités.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jo

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centime

PHARMACIE DANÉ
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales. — Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.
Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit

42. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

TROISIÈME PARTIE
La Revanche de Vidocq

V

COMMENCEMENT DE LA FIN

(Suite)

Une heure après, le premier étage du pavillon occupé était rempli de monde. Il y avait des soldats, quelques voisins, un médecin et le commissaire du quartier avec son scribe. Le préfet lui-même, avait détaché un officier de paix en résidant au numéro du parquet.

Cet officier de paix se trouvait justement être connaissable, mais reconnaissable M. Yerlet.

Il y avait aussi les gens de la maison ; le concierge, le cocher, le cuisinier, — Marinette, la femme de chambre, et les deux valets de pied allumés à la brigade. C'étaient ces derniers qui avaient donné l'éveil. En courant au dehors pour chercher Vidocq, qui, par hasard, battait les environs avec une patrouille grise en ronde d'agents dégoûtés. Informés de ce qui venait de se passer, le chef de la police de sûreté s'était empressé de faire avertir le commissaire et le préfet.

Il était là pareillement et faisait bande à part avec ses camarades. Tous ces gens, — excepté le secrétaire, qui s'était mis à une table pour verbaliser, et le groupe formé par Vidocq et ses hommes, — étaient rangés autour de cette chose lugubre : le cadavre de « la marquise, » étendu sur un canapé dans son peignoir rougi et raidi par le sang. Nous disons : le cadavre, encore que de légers tressaillements agitassent les membres de Nubine et qu'un souffle faible passât à travers ses lèvres décolorées, parce que le médecin, après avoir visité l'entaille béante qui ressortait, noire sur la blancheur de sa poitrine, venait de rendre ce verdict :

— Cette blessure est effrayante. La malheureuse n'y survivra pas. Elle reviendra peut-être en connaissance tout à l'heure ; mais ses minutes sont comptées.

— Docteur, demanda Vidocq, croyez-vous qu'il sera possible de lui poser des questions ?

— Lui poser des questions, vous, je ne dis pas non. Quant à ce qui est d'y répondre, elle...

L'officier de paix interdit.

— Monsieur Jules, fit-il doremont en matière policière, je ne suis pas un novateur, un progressiste, un révolutionnaire ; mais, en matière judiciaire, j'ai qualité et expérience. C'est à moi seul qu'appartient d'interroger les gens. Je vous remarque du Palais soient arrivés.

— Faites à votre guise et à votre aise, papa, répondit le détective avec rondeur et bonhomie. J'allais vous en offrir la permission.

M. Yerlet tortilla des yeux furibonds :

— Cette plaisanterie...

— Ce n'est point une plaisanterie, répliqua le policier. Je ne plaisante jamais au chevet d'un mourant... Interrogez cette femme, si tels sont vos devoirs et votre intention... Votre humble serviteur se tiendra à vos ordres pour l'instant où il vous plaira de faire appel à son concours.

— Ah ! oui, risqua l'officier de paix, pour nous rabâcher un tas d'histoires, d'hypothèses et de déductions, comme dans l'affaire de la rue des Rognons, où vous soutenâtes mordicus au procureur du roi et au juge d'instruction que l'intendant était innocent.

— Je le soutiens-le encore envers et contre tous, à M. de Marchangy, à M. de Broë, au diable !... Et même à vous ! Oui, l'infortuné Lebrun était innocent ; oui, c'est injustement que vous l'avez emprisonné, condamné et exécuté ; oui, vous en avez fait un martyr sur la terre et un saint dans le ciel !...

— Bon, bon, bon, interrompit d'un ton grouillant le père Yerlet, qui tira sa tabatière de sa poche, quand ceci me sera démontré, je jure Dieu de vous laisser poser à ma place dans ma belle toutes les fois que j'aurai l'envie de bâiller une prise à la tête...

Vidocq salua avec gravité :

— J'aurai l'honneur de vous rappeler cet engagement... Mais écoutez donc cette pauvre créature... Je crois qu'elle revient à elle, et l'on dirait qu'elle va parler...

Sublue venait, en effet, de rouvrir les yeux et les lèvres. Mais sa voix et son regard étaient également voilés par les ténèbres de l'agonie.

— De l'air ! de l'eau ! implora-t-elle en portant la main à sa poitrine, puis à sa gorge. J'ai soif !... J'étouffe !... Je suis perdue !... Un médecin !... Par pitié ! faites venir un médecin !

Le docteur réclamé s'empressa auprès d'elle. Pendant qu'il lui prodiguait des soins impuissants, hélas, à la sauver :

— Tout est fini, pourtant-elle avec un désespoir farouche. Science vaine ! Efforts superflus ! La mort est en moi ; je la sens : elle y est entrée par la brèche... Ah, enfin qui m'a frappée n'en est pas à son coup d'essai. Il sait comment on tue les femmes. C'est un virtuose de couteau !

La femme d'une entière sûreté parut la rassurer subitement, et ce fut avec un accent raffermi qu'elle demanda :

— Docteur, combien me reste-t-il de minutes à vivre ?

(A suivre).

A la porte principale de l'hôtel se tenaient des paysans, habillés comme les anciens Corses et bien armés. Ils ont salué le Ministre par plusieurs décharges de mousqueterie. Ces paysans, grands, barbus, à la figure excessivement intelligente, formaient un cadre imposant. Parmi eux se trouvait Bellacoscia.

Naturellement on s'est empressé de les photographier, et ils vont exciter la curiosité des Parisiens dans les salles des dépêches des grands journaux.

Les journalistes se sont entretenus avec eux, ont été charmés de leurs réponses et un peu surpris de les entendre s'exprimer en bon français. Bellacoscia seul n'a pu converser qu'avec ceux de nos confrères qui sont familiarisés avec l'italien.

Les honneurs ont été rendus par un détachement de forestiers, et c'est là que le Ministre a remis la rosette du Mérite agricole à M. le conservateur Mabaret.

A Propriano

Les municipalités de Sartene et de Propriano se sont rendues à bord du *Pothuau*, ont présenté leurs souhaits de bienvenue au Ministre et lui ont offert un magnifique mouflon. Le Ministre a été très touché de cette prévenance et a exprimé tous ses remerciements.

A Bonifacio

MM. Emmanuel Arène et le comte Pozzo di Borgo se sont embarqués sur le *Pothuau*.

Le Ministre est arrivé à Bonifacio sur un torpilleur ; le *Pothuau* et le *Galilée* ont mouillé à large.

Après la réception des autorités, le Ministre est monté en voiture avec le comte Pozzo di Borgo, et suivi de dix voitures, a fait le tour de la ville, puis le cortège s'est dirigé vers Santa Manza où on est arrivé vers une heure.

La ville était entièrement pavoisée, le cortège a passé sous dix arcs de triomphe dressés avec beaucoup de goût.

A Portovecchio

Le Ministre a débarqué vers huit heures du matin. Il a été reçu sur le quai par le Maire qui lui a souhaité la bienvenue au nom de la population.

La ville était bien pavoisée. Le Ministre a été très acclamé ; les habitants des environs étaient arrivés à Portovecchio et ils ont fait une belle réception au Ministre.

A Santa Manza

Le Ministre est monté sur un canot et a rejoint le *Pothuau* qui était au mouillage avec le *Galilée* et six torpilleurs.

Après que le Ministre eut terminé l'inspection des lieux, cette flotille a appareillé pour Porto-Vecchio, où elle est arrivée vers 10 heures.

Là a eu lieu un simulacre d'attaque du *Pothuau* par les torpilleurs.

Le *Cyrnos* a quitté Ajaccio lundi matin à 10 heures, et est arrivé à Bonifacio à 2 heures, malgré une forte houle.

M. Fraissinet a fait les honneurs de son paquebot aux membres de la presse en vrai gentilhomme.

Les passagers ont visité Bonifacio et à 4 heures 30 ont repris la mer. Ils sont arrivés à Santa Manza à 6 heures 20, puis sont repartis ; à huit heures le *Cyrnos* jetait l'ancre au mouillage de Portovecchio.

Le dîner — un dîner exquis, — a été servi au mouillage.

Le *Pothuau* a repris la mer pour Bizerte à midi, salué par les vivats de la foule.

Bulletin financier

Paris, le 6 octobre 1898.

Sur le bruit de la cessation prochaine de la grève des terrassiers le 3 0/0 s'améliore à 101,50, le 3 1/2 0/0 à 106.

Grande fermeté sinon beaucoup d'avance aux Etablissements financiers : Crédit Foncier 700, Comptoir National d'Escompte 585, Crédit Lyonnais 857, Société Générale 544 ex-coupon de 4,25 ; Banque Spéciale des Valeurs Industrielles 295 ; Banque Française d'Emission 458,50. La société de Fabrication Mécanique des Sacs en Papier Kromeks constitue sous le patronage de cet établissement mettra en service des sacs et cartonnage distribués 25 machines Decoyer pouvant transformer chaque jour l'énorme quantité de 15,000 kilos de papier en sacs, dont la vente, d'ores et déjà assurée, donnera un bénéfice annuel minimum de 450,000 fr, soit après attributions aux réserves et amortissements 24 fr. 50 par action de 100 fr.

L'obligation Austro-Belge de Pétrole rapporte 25 fr. net + 500 fr.

Action Set Auer sans variation, Olibet 142.

Très ferme l'obligation de 500 fr. 4 0/0 de la Cie Nationale Immobilière de Marseille coupon trimestriel de 3 fr. détaché.

L'Epargne bien avisée se hâte de mettre en portefeuille des obligations 5 0/0 de 450 fr. de la Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon émises à 435 fr. sur les quelles intéressantes de cet titre, sa solidité, les garanties sur lesquelles il repose, son revenu très rémunérateur suivant lui faire bien vite dépasser le pair de 450 fr.

Chemins de Fer Français invariables.

Gazette Départementale

SAN-NICOLAO. — Mercredi a eu lieu à Ajaccio le mariage de Mlle Xavière Moretti, fille de M. Moretti, entrepreneur ajaccien, avec M. Angeli Jean, employé de commerce à Paris.

Les jeunes époux sont immédiatement partis pour San-Nicolao où toute la population leur a réservé un sympathique et chaleureux accueil.

A l'entrée du village où un arc de verdure avait été dressé, M. Marchetti Ange, juge suppléant, dans une brillante improvisation, s'est fait l'interprète de toute la population et a adressé en termes émus la bienvenue aux époux.

A notre tour nous tenons à présenter nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

OLETTA. — Le 29 septembre dernier, Mlle Salicetti Angèle, institutrice-adjointe d'Oletta, s'éteignait dans cette commune, à l'âge de 27 ans, après une courte maladie.

C'était une institutrice zélée et intelligente, appréciée de ses supérieurs et estimée de ses collègues. Quoique bien jeune, elle sut, par sa prudence et son travail consciencieux, s'attirer la confiance publique, dans un village divisé par les luttes de parti. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de son caractère et de son enseignement.

Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'un concours de parents et d'amis, venus de Murato et des autres communes du canton d'Oletta.

L'église était tendue de noir ; sous la direction de MM. Greco frères, des élèves de l'école de garçons avaient tenu à donner un témoignage de profonde reconnaissance à la mémoire de leur institutrice, en lui élevant, au cœur de la nef, un tapissent catafalque.

Les cordons du poêle étaient tenus par les quatre instituteurs du canton. Après l'absoute, plusieurs discours ont été prononcés sur la grande place où se pressait une foule nombreuse et attristée.

Mlle Gaspari Madeleine a, dans un langage simple et clair, retracé la vie si courte mais si bien remplie de la pauvre malheureuse.

M. Somasi, l'inspecteur-adjoint, dans une touchante allocution qui a profondément ému l'assistance, s'est fait l'écho des regrets unanimes de la population et de ses collègues. Mlle Marinacce, brevetée, et Mlle Giovanna Catherine ont parlé au nom de leurs compagnes qui pleuraient à chaudes larmes autour du cercueil.

Puissent tant de regrets et de sympathies adoucir la douleur de la famille Salicetti à laquelle nous adressons l'expression attendrie de nos plus vives condoléances. — A. L.

Pensions de retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Stefani Anne-Mathée, veuve Consalvi, le mari cantonnier, décédé en activité ; services militaires, 18 ans 3 mois 4 jours ; services civils, 17 ans 7 mois 9 jours. Pension avec jouissance du 22 septembre 1897, 100 francs.

Bernardini Jacques-Paul, facteur rural, 30 ans 9 mois de services. Pension avec jouissance du 1er mai 1898, 628 francs.

Agostini Pierre-François, surveillant chef de 1re classe des établissements pénitentiaires, 31 ans 4 mois 15 jours de services. Pension avec jouissance du 15 septembre 1898, 1,505 francs.

Olivéris Cécile-Claudine, la mari receveur des postes et télégraphes, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 4 mai 1898, 489 francs.

Sandanielli Marie-Archange, veuve Biondi, le mari commis de 3e classe des travaux pénitentiaires ; services militaires, 7 ans 4 mois 10 jours ; services civils, 24 ans 1 mois. Pension avec jouissance du 13 janvier 1898, 206 francs.

Orphelin Samuel Paul-Joseph, le père préposé visiteur des douanes, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 7 octobre 1897 au 27 septembre 1898, 262 francs.

Rolland Marie-Appolonie veuve Parodi, le mari contre-maître de la marine, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 29 juin 1898, 555 francs.

Baccalauréats

Les examens écrits des divers baccalauréats commenceront à Bastia le jeudi, 3 novembre, à 8 heures du matin.

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la faculté des lettres jusqu'au 20 octobre, terme de rigueur.

Les Obligations Morelli 6 0/0

Obligations sorties aux tirages précédents, non présentées au remboursement :

Remboursement du 1er avril 1893
11936 12709. — Coupon 31 attaché.

Remboursement du 1er octobre 1893
1351 11418. — Coupon 32 attaché.

Remboursement du 1er octobre 1894
1355 1613 6229. — Coupon 34 attaché.

Remboursement du 1er avril 1895
3929 8404. — Coupon 35 attaché.

Remboursement du 1er octobre 1895
1348. — Coupon 36 attaché.

Remboursement du 1er avril 1896
470 1352 3062 5400 10818 14555. — Coupon 37 attaché.

Remboursement du 1er octobre 1896
4014 7210. — Coupon 38 attaché.

Remboursement du 1er avril 1897
856 3984 12548 13842. — Coupon 39 attaché.

Remboursement du 1er octobre 1896
1216 1349 7233 7936 10747 11732. — Coupon 40 attaché.

Remboursement du 1er octobre 1898
130 484 774 1011 1389 1423 1997 2017 2072 2073 2170 2302 2606 2612 2669 3229 3785 3787 3868 4357 4594 4677 5500 5733 6066 6552 6696 6724 6932 7064 7118 7876 7970 8897 8929 10167 10659 10949 10982 11053 11108 11278 11686 12084 12849 14558. — Coupon 41 attaché.

La part à la charge de la Compagnie Générale Transatlantique dans le remboursement des obligations ci-dessus sera payée, à partir du 1er octobre prochain, en 415 fr. 785 par titre, impôt déduit :

A Paris, à la Banque Transatlantique, 6, rue Auber ;

A Marseille, à la Société Marseillaise.

La portion du coupon n° 41 à la charge de la Compagnie Générale Transatlantique sera payée, à partir de la même date et aux mêmes caisses, en :

11 fr. 974 pour les titres nominatifs ;
11 fr. 545 pour les titres au porteur, montant du coupon net d'impôt.

Contre les Abordages

Souscription publique
EN FAVEUR DE LA
VIGIE SOUS-MARINE ORECCHIONI
Breveté S. G. D. G.

MM. Carrega, conseiller général, maire de Bonifacio, 100 fr. — le baron Mariani, 10 fr. — Durazzo, substitut du Procureur de la République, 10 fr. — Valery et Chanoux, négociants, 5 fr. — Genti, pharmacien, 5 fr. — Nardini, architecte, 5 fr. — Annuyne, 5 fr. — Vecchi Laurent, cafetier, 2 fr. — Siffredi Fabien, négociant, 2 fr. — Annuyne, 2 fr. — Leandri Jean, confiseur, 2 fr. — Barbirone, négociant, 2 fr. — Camagni Dominique, 2 fr. — Agostini, négociant, 2 fr. — Signaux, négociant, 2 fr. — Mangiavacca Dominique, 2 fr. — Annuyne, 2 fr. — Tomavitis fils, négociant, 1 fr. — Bianchi François, 1 fr. — Collari, confiseur, 1 fr. — Agostini Antoine, 1 fr. — Tartarini, 1 fr. — Bertini, 1 fr. — Penes Noli, chapelier, 1 fr. — Caffarelli fils, négociant, 1 fr. — Fiori, Mari et Jeanne, 1 fr. 50 — Morini Dominique, négociant, 1 fr. — Dubi Roch, négociant, 1 fr. — Pasquali, confiseur, 1 fr. — Sicurani Camille (Campo d'Aristei), 1 fr. 05. — Annuyne, 1 fr. — Petroiseo, négociant, 1 fr. — de Laurisi, 50 c. — Paulucci Pierre, 50 c. — Filippi, 50 c. — Battesti, 50 c. — Annuyne, 50 c. — Trouvé, horloger, 50 c. — Annuyne, 50 c. — Annuyne, 50 c. — Annuyne, 50 c. — Molinelli, 25 c.

Total de la 1re liste 181,30
Total général 600 fr.

Des listes de souscription sont déposées dans ses principaux Cafés de la Ville, chez Me Tommasi, notaire, 9, Boulevard du Palais, ainsi qu'aux bureaux des journaux.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 10 OCTOBRE

7 heures matin. — 7 heures du matin, + 17.3. midi, + 21 0. 6 heures du soir, + 18 0. Maxima, + 21 5. minima, + 15 2

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 m.m. midi, 762 mm. 6 heures du soir, 761 m.m.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0.40, soir, + 0.41.
Pluviomètre, à 9 heures du matin: mm.

Nos représentants

Le colonel Astima après avoir accompagné à Ajaccio M. le Ministre de la marine, rentrera à Bastia mercredi et se rendra jeudi matin à Corvione, où il recevra ses amis.

Fiançailles

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Catherine Carrega, fille de l'honorable conseiller général de Bonifacio, ancien maire de cette ville, et l'un des industriels les plus marquants du département, avec M. Filippini, substitut du procureur de la République à Orléansville, fils de M. le commissaire de surveillance sur la ligne d'Ajaccio, chevalier de la Légion d'honneur.

Nous présentons aux familles Carrega et Filippini toutes nos félicitations.

Mariage

Une nombreuse assistance était réunie samedi matin en l'église paroissiale Saint-Jean où a été bénie l'union de M. Albert Camugli avec Mlle Joséphine Brandizi.

La charmante mariée est la fille de notre regretté capitaine de port ; et le marié, fils de M. le capitaine au long-cours Antoine Camugli, suit le cours de l'école d'hydrographie de notre ville, pour obtenir le même grade que son père.

Mlle Brandizi, qui excitait sur son passage l'admiration générale, a été conduite à l'autel par son frère.

C'est M. l'abbé Haumé, cousin du futur, qui a donné la bénédiction nuptiale et prononcé l'allocution d'usage qui a été très remarquée.

Les témoins de l'épouse étaient M. Emile Brandizi, son frère, et M. le pharmacien Gentil, conseiller municipal : ceux de l'époux, MM. Antoine Padovani et Joseph Lorenzi.

Nous adressons aux jeunes époux nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité.

Postes

MM. Ribetti et Louis Bonerandi, commis des postes et télégraphes au bureau de Bastia ont été promus à une classe supérieure.

Nous les félicitons sincèrement.

Nomination

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Imbert, secrétaire du commissaire central, vient d'être nommé délégué-commissaire à Bordeaux.

M. Imbert est un agent très apprécié de ses chefs et un zélé serviteur qui fera une bonne carrière.

Nous lui adressons nos félicitations.

Sardines

Nos pêcheurs ayant constaté la présence de quelques sardines dans nos eaux, ont armé leurs embarcations jeudi soir ; mardi matin ils rapportaient plus de 600 kilos de belles sardines. Les pêcheurs ne peuvent s'expliquer le passage de ces poissons à cette époque de l'année. La pêche a été mauvaise au printemps, on pourra se rattraper en automne.

Tribunal de Commerce

A partir du 12 octobre courant les audiences publiques du tribunal de commerce de l'arrondissement de Bastia se tiendront tous les mercredis et vendredis à 1 heure de relevée.

Lycée de Bastia

M. Doreau, licencié d'histoire et en droit, pourvu du certificat des hautes études historiques et géographiques, nouvellement reçu agrégé d'histoire, est nommé professeur d'histoire au lycée de Bastia, en remplacement de M. Granat.

Arrestation

Un individu, sujet italien, sous le coup d'un arrêté d'expulsion, recherché depuis longtemps, a été arrêté hier soir à 5 heures dans une chambre de Pontetto où il s'était réfugié. Au moment de son arrestation il a été trouvé porteur d'un stylet, d'un couteau et d'un revolver chargé.

Ce sont l'inspecteur Ristori et les agents Gavi et Battestini qui ont opéré cette arrestation. Ils ont droit aux félicitations de leurs chefs car cette opération a nécessité beaucoup de tact.

Comment on devient sénateur

M. Godin, il y a quelque quinze ans, venait avocat à la Cour de Cassation, plaida et gagna une affaire pour un client qui, au jour du règlement des honoraires, lui dit à brûle-pourpoint :

— Voulez-vous être député de l'Inde ?

Ça dépend de moi que vous le soyez. M. Godin fit un soubresaut. Puis sa curiosité s'éveilla, et sachant de plus que son interlocuteur était en effet un homme influent à Pondichéry, il discuta la chose et tout de suite souleva une objection naturelle :

— Personne ne me connaît là-bas, va me falloir faire un long voyage et ennuyeux.

— Gardez-vous bien de venir dans l'Inde, repartit vivement le client. Vous avez la bonne fortune d'être étranger aux luttes de partis là-bas. Avec ma protection, c'est là ce que vous avez de mieux dans votre jeu. Restez à Paris.

M. Godin suivit ce conseil et, à quelque mois de là, plus de quinze mille électeurs dans son nom dans l'urne... Et c'est ainsi qu'il représenta d'abord comme député et plus tard comme sénateur un pays que, il y quinze ans, était donnée l'ignorance traditionnelle de tous les Français en géographie, il avait le droit de parler dans la boucle du Niger.

Fille de la vigne

Un agriculteur très expérimenté du vin se met à la disposition des propriétaires de vignobles pour la taille de la vigne et l'emploi des insecticides. S'adresser au bureau du journal.

Fin de la fin

Deux petites filles se disputaient, deux ans allées de Meilhan, sur les mérites de leur mère respective.

— Maman sait faire cela.

— La mienne sait faire ceci.

La discussion devient de plus en plus vive.

— Il y a une chose que ma maman sait faire et que la tienne ne sait pas...

— Et quoi donc ?

— Elle peut s'enlever toutes les dents d'un seul coup, na !...

Monastère de la Grande-Trappe
de Mortagne (Orne)

Le monastère de la Grande-Trappe vient de publier un numéro exceptionnel du *Journal Médical de la Grande-Trappe* qui donne les trois premiers chapitres de l'« Histoire anecdotique illustrée de la Grande-Trappe. » On trouvera également dans ce numéro le portrait du Docteur Révérend Père Dubreuyne et les traitements du célèbre médecin trappiste contre les rhumatismes, la goutte, les douleurs, l'anémie, la neurasthénie, l'eczéma, (dartres et boutons), les maux d'estomac, la constipation, l'épilepsie, les maladies du foie, la chute, la bronchite, l'asthme, etc.

Pour faire connaître à tous ceux qui souffrent de ces maladies le moyen de se guérir, le *Journal Médical de la Grande-Trappe* est envoyé gratuitement sur demande directe au Monastère, Mortagne (Orne).

BOURSE DE PARIS

	10 Oct.	11 Octobre
Rente 3 p. 0/0 ancien.	102.15	102.25
— 3 p. 0/0 amortis.	100.80	100.65
— 3 1/2 0/0.	105.70	105.60

ETAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Pierrotti Casimir-Jules. — Sozzi Edouard-Clément. — Reginoni Jean-Louis.

DÉCÈS.

Angeli Marie-Françoise, veuve, 58 ans, de Nocario.
Ciprinni Jean-Thomas, 4 ans, de Bastia.
Severi Madeleine, 42 jours, de Bastia.

Dépêches de Noël
Grande Fabrique Spéciale

Distinctions Honorifiques

Le Journal Officiel de ce matin publie les nominations dans l'Ordre du Mérite agricole et les distinctions universitaires accordées en Corse, à l'occasion du voyage du Ministre de la Marine.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Les Chambres

La date de la session extraordinaire des Chambres a été fixée au 25 octobre.

La Grève

Le ministre de l'intérieur a rendu compte de la situation de la grève et de la reprise progressive du travail dans divers chantiers.

Livres jaunes

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le conseil de la situation à l'extérieur, et annoncé qu'il préparait plusieurs livres jaunes pour être distribués au parlement.

Conseil de cabinet

Un conseil de cabinet sera tenu jeudi sous la présidence de M. Brisson.

DÉPART DE M. FAURE

Le président de la République est parti dans l'après-midi pour Rambouillet.

La Vente Zola

M. Mirbeau et M. Loiseau, huissier se sont rendus, ce matin chez M. Druon, juge des référés, pour demander qu'il fut sursi à la vente des meubles de M. Zola.

Ce magistrat n'a pas cru devoir accorder le sursis, et la vente s'est faite à une heure de relevée.

La foule était grande et il a fallu organiser un service très sévère pour la maintenir.

La seconde vacation est fixée à samedi.

Installation de M. Forichon

L'installation de M. le premier président Forichon est fixée au 17 octobre.

LA GRÈVE

Les ouvriers de la Métallurgie sont venus grossir le nombre des grévistes, dans l'espoir d'être suivis par les employés de chemins de fer. Avec ces derniers la situation devient bien grave.

Avis aux Propriétaires

Une Société Livournaise achète les cèdrats et autres produits Corses. Ne vendez pas sans la consulter.

S'adresser à M. Giannotti, chez M. Bernardini, buvetier à Lupino, (Abattoir).

GUÉRISON DES MALADIES NERVEUSES
Par le SIROP de HENRY MURE
Vin et Sirop d'ESCARGOTS DE MURE
Approuvés par l'Académie de Médecine
Et la TRAPPE DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES
THÉ DIURÉTIQUE DE MURE

Médaille d'Or — Rien Concours
ASTHME & CATARRHE
GUÉRIS PAR LES
Cigarettes & la Poudre
ESPIC
OPPRESSIONS
TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES
Le Plus puissant pectoral ESPIC est la plus efficace de tous les remèdes pour combattre les Maladies des voies respiratoires.
Toutes Pharmacies, 2 fr. la Boîte.
Vente en Gros : 20, rue Saint-Lazare, PARIS
Exiger la signature et refuser les Imitations

Demandez dans tous les Cafés :
LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS & MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
TUILES, CARREAUX, TUYAUX & POTERIE
Ch. CLÉMENT

GUÉRISON assurée des écoulements récents et anciens par l'injection La Précieuse du Dr A. LEBEL, 46, r. St-Jean, Caen. Prix, 4 fr.

Sucre pour Vendange
qualité supérieure
Chez A. PADOVANI
7, Route du Cap. — Bastia

KAISER
Marchand Tailleur
11, Rue Paradis, 11, Marseille
(Ne pas confondre avec les maisons de confection).
Représenté à Bastia par M. PEKLE, 9, Route du Cap, au 2me.

AMATEURS
PHOTOGRAPHES,
Révélateur Marie-Louise opère avec très grande rapidité sans jamais voiler, finesse de détail incomparable, conservation indefinie. ESSAYEZ-LE !
Dépôt principal : 89, rue de Grenelle, Paris.

MODES
25, Boulevard Paoli, au 2me

Mlle FANNY SUZZONI est de retour à Bastia avec un joli choix de chapeaux modèles pour la saison d'hiver, ainsi que toutes sortes de fournitures et spécialité de canotiers fantaisie.

On trouvera chez elle des chapeaux dernier genre élégamment garnis à 7 fr. 90, 5 fr. 90 et 3 fr. 90, articles d'une maison de Paris qu'elle représente et qui ne seront vendus qu'au comptant.

AVIS
aux acheteurs de pétrole

Messieurs SIMON DAMIANI et PIERRE VINCENTELLI ont l'honneur d'informer Messieurs les négociants de pétrole que leur chargement est arrivé, et que le débarquement commencera le mardi 11 octobre courant. Une fois en magasin le prix augmentera de 0,25 par caisse.

A VENDRE
le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.
S'adresser à Me Bartoli, notaire.

Avis Intéressant
La maison P. Pasquinelli
Boulevard Paoli, N. 22, Bastia
Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;
Une grande quantité de cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0.
Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

58 ANNÉES DE SUCCÈS
GRAND PRIX, Exposition universelle LYON 1894
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition universelle BRUXELLES 1897
ALCOOL DE MENTHE RICQLÈS
Le seul véritable Alcool de Menthe contre les indigestions, dyssenterie, cholérine, maux d'estomac, de tête, de cœur. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les épidémies.
Exiger le nom : DE RICQLÈS sur les Etiquettes

A VENDRE
d'après expertise
une vigne américaine en plein rapport, avec maisonnette abri, amandoleto et arbres fruitiers, sous-Cardo.

LA MUTUELLE NATIONALE
Société de prévoyance et d'assurances mutuelles sur la vie
Approuvée et autorisée par Décret Présidentiel du 18 décembre 1865.
Fonctionnant sous la surveillance directe et effective de l'Etat.
Siège Social
30, Rue de la République, Lyon
Constitution en douze ans d'un capital espèces permettant à tous la création, soit d'une dot, soit d'une pension de retraite annuelle. En cas de décès, remboursement d'une fois et demie au moins le montant des sommes versées
Versements — depuis 5 francs — par mois pendant 10 ans seulement.
Souscriptions réalisées :
Au 1er janvier 1897, 4.617.000 fr.
Au 1er janvier 1898, 5.400.000 fr.
Au 20 juillet 1898, 8 652 000 fr.
On demande des agents d'arrondissement et cantonaux.
S'adresser pour tous renseignements et documents à M. J.-T. SANTI, Agent Général, à Ajaccio, pour la Corse, la Tunisie, les Colonies françaises, le Vénézuela, la Colombie, la République Argentine, les Antilles anglaises, Haïti, Santo Domingo, la Havane et Porto Rico.
On peut avoir toute confiance aux agents qui se présenteront à domicile.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIS
Grand Café de la Paix
A VENDRE OU A LOUER
Facilités de paiement
S'adresser au propriétaire.

VENTE
DE CAFÉS DE COLOMBIE
(les meilleurs cafés d'Amérique)
de la propriété L. Ospedalieri et Hermanos, de Bucaramanga.
Prix : **1 fr. 50** le kilo, et au détail, **2 fr.** sous la livre.
Seul dépôt : Chemin des Clarisses, 1, près le Boulevard de Cardo.

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé en se servant pour l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
du Docteur **GOLVIN**
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique. Inoffensif. Facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux.
Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Le flacon de 2 Litres : 5 fr. la boîte avec le LIVRE DE LA SANTÉ : 6 fr. Envoi franco contre mandat-poste.
Exiger le nom du Docteur GOLVIN sur l'étiquette.
M. Fredal-Samson, Pharm.
32 rue Saint-Denis, 32
PARIS

Librairie du PETIT BASTIAIS
PETIT LIVRE
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8o de 430 pp. 5,00 ; *franco,* 5,60

Demandez les CIGARETTES ELÉGANTES MATTEI, à 0,30 le paquet.

M. BECK
44, Rue de la Folie-Méricourt — PARIS
La question du mode d'éclairage étant, pour ma Clientèle, d'une importance capitale, je me suis appliqué, depuis de longues années, à lui chercher constamment les améliorations les plus pratiques et je recommande, en toute sécurité, comme le MEILLEUR pour les heures de veille dimensions, tels que Cafés, Cercles, Salles de réunion, Chais, Boutiques, etc., etc.
LAMPE "ÉCLAIR" 30 LIGNES
PRIX de FAVEUR pour les Abonnés à Lecteurs à journal :
20fr. au lieu de **22fr.**
Lampe ÉCLAIR 15 lignes 18
Tout acheteur de 2 Lampes ou plus recevra un bon lui donnant droit à 2 fr. de remise sur son prochain achat à son choix.
Lampe ÉCLAIR 20 Lignes 15fr net 18
50 francs

Bonne occasion
Piano à vendre
S'adresser au bureau du journal.

NOTA. Ne laissez que le nouveau véritable CIGARE MATTEI ou ne vous fumez pas.

BEC AUER
Système A. U. D. G.
GRANDE BAISSE DE PRIX
4 HEURES d'éclairage pour **5 CENTIMES**
DÉFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇOTEURS

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Le Véritable

Une vraie merveille artistique
à moitié prix de sa juste valeur
Dans le but de répandre et faire apprécier par tout le monde le perfectionnement artistique avec lequel, à l'aide d'un procédé photographique trouvé par nous, nous reproduisons sur n'importe quelle photographie des
PORTRAITS DE GRANDEUR NATURELLE
parfaitement ressemblants et absolument inaltérables, nous avons créé un nouveau type de reproduction joignant à notre procédé spécial scientifique, l'idéal de l'art et du bon goût le plus raffiné. Cette merveille artistique aussi bien achevée qu'élégamment finie forme un superbe tableau de 60×80 centimètres d'une valeur inestimable et d'un effet charmant ; nous l'offrons à titre d'une Réclame exceptionnelle au prix inouï de **Frs 20**, frais d'envoi compris.
— Pour éviter une correspondance inutile il suffit de nous remettre, avec un mandat-poste, la petite photographie à reproduire qui sera retournée intacte avec le portrait agrandi.
UNION ARTISTIQUE RAPHAËL, *21, Rue St-Laurent, Gênes (Italie)*

D.O.M. D.O.M.
BÉNÉDICTINE
de l'Abbaye de Fécamp
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout.
BENEDICTINE
BENEDICTINE
D.O.M. D.O.M.
Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jo
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centim

PHARMACIE DANÉ
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli
FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.
Conditions spéciales pour le gros. — *Service de nuit*

22e ANNÉE — JEUDI 13 OCTOBRE 1898 — N° 236

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 8 Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Paie direct 1 fr. — Réclames (Espace), 0,75 — Divers, 0,30 — Judic., 0,25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 87, rue [illegible]
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. ; 6 mois, 10 fr. ; 3 mois, 5 fr.
AUTRES DÉPART. 22 fr. ; 12 fr. ; 6 fr.
UNION POSTALE, AU AUTRES PAYS le port en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00414

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Edouard.
SOLEIL : (Heure nationale)
Lever, 5 h. 42 m. — Coucher, 4 h. 56 m.
LUNE : Dernier quartier, le 7. — Nouvelle, le 15
FÊTE DE DEMAIN : S' Ist Calixte.

12 OCTOBRE

VOYAGE EN CORSE

I.

Les Calanche

. . . . . .

Le lendemain, ils allèrent aux Calanche. Un soleil radieux dissipait les brumes qui voilaient de leurs vapeurs légères la cime des rochers. Marie poussa un cri d'étonnement devant les amas granitiques d'un rouge sanglant. Le soleil, en éclairant ce grandiose paysage, mettait des lumières vives aux aspérités des roches et rendait plus frappante la fantasmagorie de cette nature étrange. Tout un monde surnaturel s'évaporait ; des dômes, des minarets, des pagodes et des campaniles abritant une multitude de dieux géants. Les uns se dressaient dans une lutte sans fin contre la mort, d'autres [illegible] la pourriture, pétrifiés [illegible]. Des oiseaux [illegible]

[illegible] dame riche, qui a été guérie de [illegible]dité et de bourdonnements d'oreilles par les Tympans artificiels du Docteur Nicholson, a remis à son institutrice la somme de 25.000 francs afin d'énoncer les personnes sourdes qui connaissent les moyens de se procurer une vision aussi parfaite que possible. S'adresser à A. T. Hall, [illegible] 22, St Bride Street, Londres.

BOURSE DE PARIS

[illegible] sur cette [illegible] classe-
Ct Or. — 12 0 ient de [illegible] p. 0/0 sans [illegible] 102.25 — Fracieux [illegible] p. 0/0 amortis des [illegible] actions. Des [illegible] 1/2 0/0.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAI

BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MARALIN

TROISIÈME PARTIE
La Revanche de Vidocq

V.

COMMENCEMENT DE LA FIN

(Suite)

— Madame, répondit le médecin, si dix minutes suffisent pour mettre vos affaires en ordre et faire à la justice vos déclarations...

Il l'interrompit en se soulevant :

— La justice ?... La justice, dites-vous ? Elle vient ici, la justice ?...

Il venait d'entendre le bruit de pas de la police et l'officier de paix s'approchèrent.

— Madame, prononça le docteur, nous sommes chargés de recueillir tout ce que vous pourrez dire dans votre intérêt et dans celui de votre fils. Vous avez été l'objet...

— Une odieuse machination dans laquelle vous, vous, docteur de la jeune femme !

— Du mensonge et la justice, murmura-t-elle, tout ce qu'il faut pour me venger.

Ensuite, s'adressant au commissaire, qu'elle reconnut à son écharpe :

— Monsieur, avez-vous là quelque pouvoir transcrire ce que je vais confesser ?

— J'ai mon secrétaire tout prêt...

— Eh bien, qu'il écrive ce que chacun de ceux qui m'entendent témoigne, un besoin, devant qui de droit, des dernières paroles d'une mourante ; qu'il écrive que : moi, Sabine de Lyodère-Sauvanières, épouse légitime du sieur Charles Mazerolles, accusé à la cour...

Il y eut un mouvement de surprise dans l'auditoire. Ce nom de Mazerolles était populaire depuis l'événement de la rue des Moyens ! Mais, chez aucun des assistants, ce mouvement ne fut plus vif que chez l'officier de paix et chez le chef de la brigade de sûreté. Tous deux ignoraient absolument que le second fils de l'ancienne libraire du café de l'Échelle, fût marié.

Vernier tournait et retournait sa tabatière entre ses doigts.

— Ma chère dame, questionna-t-il, êtes-vous bien certaine de ne pas vous tromper ?

La jeune femme dressa la main vers le bureau laissé ouvert par Roland :

— Vous trouverez les papiers qui établissement ce que j'avance dans le double fond d'un tiroir à secret de ce meuble.

Vidocq pensa tout haut :

— Supercherie ! je crois que je viens de ramasser sur le dos du cabaretier qu'elle Bonne enragerait ses calculs. Seulement, le cadavre chargé de [illegible], l'autorité en souverain : La revanche des belles-filles sur les belles mères.

Le bras de la dame Mazerolles continua d'un ton qui restait calme, quoique les signes de ses souffrances allassent en augmentant :

— Ecrivez que je meurs assassinée par mon amant... Cet homme qui se faisait appeler le marquis de Grandchamp, c'était un roi, en réalité, qu'un paysan nommé Roland...

Le chef de la brigade de sûreté s'attacha :

— Un paysan des environs de Sens, n'est-ce pas ? Ce fils de madame Mazerolles, qui lui servit un instant de secrétaire ! Celui que l'on croyait passé aux colonies ?...

Sabine eut un hochement de tête approbatif. Vidocq tapa sur l'épaule de M. Vernier !

— Qu'est-ce que vous pensez de ça, papa ?

L'officier de paix souriait sa tabatière :

— C'est invraisemblable ! s'exclama-t-il. On n'a jamais rien lu de pareil dans les romans de madame Cottin !

— Bon, patientez un brin, lui coula le détective dans le tuyau de l'oreille. Vous n'êtes pas au bout. Toujours de plus fort en plus fort. Feu Sinclet est étranglé !...

La jeune femme leva le bras avec peine et porta un mouchoir à sa bouche : elle le retira taché de sang.

Parisienne un peu blasée et moqueuse montrer une telle émotion devant un paysage de son île natale. Il se sentait heureux comme il n'aurait pas cru qu'il lui fût possible de l'être et souhaitait que ce voyage durât toujours.

Paolo proposa à son ami Murati de prendre la direction d'Ota où un de ses amis devait se marier le jour même.

Tous les trois furent enchantés de la route nouvelle suivie par la voiture. Les arbres, par moment, formaient une voûte épaisse abritant et découvrant tour à tour les bruyères et les digitales qui ornaient les lacets de la montée rapide.

On apercevait par les éclaircies la verdure harmonieuse de la plaine : le feuillage bleuté de l'olivier, le châtaignier au vert intense et la vigne un peu dorée. La montagne s'élève : à droite, *Capo dei Signora*, masse énorme de granit gris et jaune qui se dresse d'aplomb, hérissée d'aiguilles dans le ciel, comme une colossale cathédrale gothique.

Les ruines d'un château féodal couronnent les hauteurs presque inaccessibles de la montagne. — Les aigles seuls l'habitent, car aucun paysan ne s'en approche jamais, dit Paolo.

Par les nuits sombres, ces vieux pans de murs semblent éclairés par des gémissements épouvantables. C'est Jean-Paul de Leca et ses trente-sept compagnons qui tous moururent de mort violente en défendant leur patrie contre la tyrannie des Génois.

Les montagnards distinguent leurs cris plaintifs dans les mugissements du vent.

YAN DE MAYAME.

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la statistique agricole vient de publier l'état approximatif de la récolte de l'orge et de l'avoine en 1898, d'après les rapports transmis par les préfets dans les six semaines qui ont suivi la moisson.

Voici les renseignements qui concernent la Corse :

Orge. — Surface ensemencée, 3 870 hectares ; produit en grains, 31.000 hectolitres, 18 910 quintaux métriques.

Avoine. — Surface ensemencée, 430 hectares ; produit en grains, 3 480 hectolitre, 1 670 q. mét.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 13 octobre, à 8 h.

1. Isabelle, (P.-R.),	Puech.
2. Le Roi d'Ys, (ouverture),	Lalo.
3. Lucie de Lammermoor,	Donizetti.
4. Lakmé,	Léo Delibes.
5. Amoretten, (valse),	Gung'l.

Le Chef de Musique, MOULINES.

Le Voyage de M. Lockroy en Corse

Nous nous proposons de publier les principaux articles envoyés par les correspondants des grands journaux parisiens qui ont accompagné le Ministre de la marine en Corse.

Nous les reproduisons avec plaisir, soit pour marquer notre gratitude envers les excellents confrères qui ont été si charmés du pays qu'ils viennent de visiter, soit pour donner à nos compatriotes une idée aussi complète que possible de leurs impressions, en leur laissant entière toute la responsabilité, s'il y a lieu, quelque assertion que la rapidité du voyage n'a pas permis de contrôler.

De l'*Eclair* :

M. Lockroy a commencé sa tournée en Corse par la visite de Calvi, de Saint-Florent et de Bastia. La rade de Calvi, profonde et assez large, serait destinée, dans la pensée du ministre, à l'établissement d'un poste de torpilleurs que l'on protégerait assez facilement, en prolongeant la jetée qui existe déjà, de quarante à cinquante mètres. Les crédits nécessités par ces travaux seraient peu élevés.

Les mêmes travaux seraient également nécessaires pour l'île de Saint-Florent en abri sûr pour les torpilleurs et les contre-torpilleurs ; il faudrait les faire précéder de quelques travaux

— Hâtons-nous, écrit-il en essayant de maîtriser sa respiration haletante. Le froid me gagne... Est-ce la crise suprême qui vient ?... Roulet, écoutez-moi bien... J'affirme, en outre que ce Roland, mon meurtrier, est l'unique auteur du crime commis, il y a un an, la nuit du 3 janvier, dans la rue des Moyens-Sabliens...

Une violente rumeur de supériorité s'éleva parmi les auditeurs. L'officier de paix demeurait littéralement abasourdi. Ce fut le commissaire qui s'écria :

— Madame, vous n'y songez pas ! Il y a eu un inculpé jugé, condamné et exécuté pour ce fait !

La mourante eut un singulier sourire :

— Vous avez jugé, condamné et exécuté un innocent, voilà tout... Jacques Lebrun n'était pas coupable... C'est Roland qui a tué Valentin dans l'hôtel de la rue, à l'aide de clefs que celle-ci lui avait confiées... C'est Roland qui a volontairement mis exactement hors-service un coupon estampillé délivré par lui à l'intendant. C'est Roland qui, connaissant la combinaison du coffre-fort, s'est servi de ce dernier les valeurs, l'argenterie, les bijoux...

Elle s'arrêta. La souffle lui manquait. Ses doigts se crispèrent sur la couverture dont le médecin avait fait la tiare enveloppant, pour la réchauffer. Puis, après un moment :

(*A suivre*).

d'approfondissement, afin que les bâtiments puissent circuler à l'aise dans toute la largeur de la rade. La position de Saint-Florent est considérée comme très importante au point de vue stratégique ; c'est sur ce point que se sont toujours portés les efforts des marins qui ont tenté l'investissement de la Corse.

Si le ministre, abandonnant le *Pothuau*, s'est rendu en voiture de Saint-Florent à Bastia, c'est qu'il tenait à se rendre compte de la position de la batterie d'artillerie qui doit être prochainement placée sur les hauteurs qui dominent la rade, près du chemin de Saint-Florent et de Bastia ; car, contrairement à ce qu'avait autrefois affirmé le général Mercier, alors ministre de la guerre, il serait impossible à l'artillerie du Bastia de protéger en quoi que ce soit Saint-Florent. Les deux villes sont à une trop grande distance et séparées par trop de hauteurs et de mamelons pour qu'une semblable entreprise ait la moindre chance de réussite.

A Bastia, M. Lockroy a visité le vieux port où se trouve aujourd'hui installé un poste important de torpilleurs. Non loin de ce vieux port, on en construit en ce moment un nouveau, pour lequel la ville de Bastia a déposé plus de douze millions ; l'achèvement des travaux portera la dépense à vingt millions. Ce bassin, qui aura deux appontements de profondeur, pourra abriter non seulement les contre-torpilleurs qui y séjournent, mais encore les bâtiments de gros tonnage.

Pour finir, un détail de couleur locale. Il n'y a pas moins en ce moment de huit cents Corses dans le magasin. Il est vrai que, parmi eux, il en est qui s'abandonnent pour venir saluer le ministre. Il y en a même un qui a offert hier un superbe bouquet à M. Lockroy ; celui-ci d'ailleurs est partout acclamé.

♣

La journée d'aujourd'hui a été tout entière consacrée au voyage de Bastia à Ajaccio par chemin de fer ; c'est à peu près toute la traversée de la Corse du nord au sud, au milieu d'un paysage tantôt admirable et tantôt d'une aridité et d'une nudité extraordinaires.

A Vezzano, où l'on s'arrête pour déjeuner, nous sommes aussitôt mis en présence du fameux Bellacoscia, le célèbre bandit corse dont on a tant parlé. Il est venu nous attendre à la gare avec une dizaine de ses compatriotes, vêtus de vêtements de drap, coiffés du long bonnet rouge et armés d'énormes fusils. Ils nous accueillent par des salves répétées, aux cris de : « Vive la République ! » Il paraît, en effet, que Bellacoscia est maintenant devenu vaguement fonctionnaire.

Dès que notre collaborateur Emmanuel Arène, qui voyage avec nous, paraît à la gare, Bellacoscia se précipite et lui saute au cou ; il serre également la main du ministre, et comme M. Arène lui demande si ses compagnons ont connu lui de nombreux exploits à leur actif, il répond, l'air profondément dédaigneux : « Allons donc, ils n'ont jamais tué personne ! C'est rien du tout. »

Nous ne séjournerons que la nuit à Ajaccio et il n'y a eu dans la soirée que les réceptions officielles. M. Lockroy estime d'ailleurs que la vie de port ne lui serait pas très utile, car on ne peut en faire autre chose que ce qu'il est déjà, un poste de torpilleurs. La rade en effet est trop profonde et son entrée est beaucoup trop large pourqu'elle être défendue : ces deux raisons l'empêcheront toujours de devenir un port de guerre important. La préférence du ministre pour l'établissement d'un point d'appui destiné à abriter nos escadres et à les approvisionner paraît devoir être Porto-Vecchio, que deux ingénieurs depuis, après avoir passé à Bastia la nuit à Santa-Manza.

Bulletin financier

Paris, le 7 octobre 1898.

Tendance générale plutôt lourde à cause de l'impression causée par la présence des troupes dans la rue. La 3 0/0 fait à 102,32 ; le 3 1/2 0/0, 105,50.

Le Crédit Foncier se maintient bien à 706. Le Comptoir National d'Escompte à 584, le Crédit Lyonnais à 856, la Société Générale à 545 excoupon de 6,25, la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 265, la Banque Française d'Emission à 451,50. Le succès de la souscription aux actions de la Cie Générale de Fabrication Mécanique des Jeux en Papier Mouvant, émises aux guichets de cet établissement au pair de 100 fr., s'affirme de plus en plus ; les bénéfices nets créées à 400,000 fr. pour la France s'accroîtront des produits des licences que la Cie, propriétaire de tous les brevets à déposer, vendra à l'étranger.

Les recherches les Ville de Paris 2 0/0 1898.

A 468 ses obligations à 0/0 Cie Générale d'Immeubles sont avantageuses.

Les actions de Gelon progressent à 441 fr.

La nouvelle émission, que la Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon va faire réaliser avec le produit des 10,000 obligations 5 0/0 150 fr. qu'elle émet à 135 fr., sera à tout point de vue, au centre même de la ville. Renfermant tous les perfectionnements modernes ; éclairages à l'électricité, vastes jardins, pelouses, ombrages, salle de théâtre, salle de fêtes, etc., il sera à un plus fréquenté que l'auront et dominera des bénéfices bien plus importants.

Obligations Ethiopiennes bien tenues à 349 fr.

Chemins de Fer Français calmes.

Certificat Médical

Après divers essais, calculs, expériences, Analyses, j'ai vu que les ailloreseences, Les taches de rousseur, les rudesses de peau Se guérissent très bien par l'emploi du *Congo*.

Docteur Health au Savonnier Victor Vaissier.

M. Lockroy en Corse

A Portovecchio

En l'absence de M. le docteur Balesi, M. A. Marini, conseiller municipal f. f. de maire, a fait afficher la proclamation suivante :

MAIRIE DE PORTOVECCHIO

M. Lockroy, ministre de la marine, sera demain notre hôte.

Nous invitons les habitants de Portovecchio à le recevoir avec tous les honneurs que l'on doit au représentant du Gouvernement de la République et à l'ami dévoué.

Nous devons au représentant du Gouvernement qui nous a largement accordé ses faveurs dans le passé, qui nous témoigne sa sollicitude pour l'avenir, la plus grande reconnaissance et l'hommage sincère de notre profond respect.

A M. Lockroy nous devrons l'avenir de notre pays auquel il a travaillé sans jamais se lasser comme journaliste et comme député.

Aujourd'hui qu'il représente le Gouvernement au département de la Marine, ses espérances patriotiques deviendront des réalités ; et dans un temps rapproché, tous les Français le salueront comme l'organisateur de la Marine, et nous, comme le bienfaiteur de Portovecchio.

La municipalité fera son devoir pour que cette réception soit digne de notre illustre visiteur et du pays qu'elle représente ; mais elle ne peut atteindre son apogée qu'avec le concours de tous les habitants.

Que toutes les maisons soient donc pavoisées dès demain matin, qu'elles soient illuminées le soir ; que tous, hommes, femmes, enfants, manifestent avec enthousiasme les sentiments d'amour, de respect et de reconnaissance que nous avons pour M. le Ministre et pour le Gouvernement de la République.

Trêve aux divisions politiques ! Demain, il ne doit y avoir qu'un parti, le parti des bons Français, le parti des enfants de Portovecchio, confondus dans un même sentiment d'amour et de dévouement à leur pays.

Vive la République !

Vive Monsieur Lockroy !

Portovecchio, le 9 octobre 1898.

Le Conseiller Municipal f.
A. MARINI.

Gazette Départementale

LURI. — Vendredi soir, s'est éteinte à Bastia Mme Massari Catherine qu'une maladie implacable minait depuis longtemps.

Sa fille Geneviève, née avec la maladie de la mère, il y a huit ans, la suivait à quelques instants d'intervalle.

Un même convoi emportait au Cap ces deux parentes qui *toujours* unis dans la maladie l'ont été aussi dans la mort.

Quel spectacle affligeant pour cette famille désolée assistant impuissante aux dernières moments de cette femme de bien qui souffre si patiemment et si longuement et qui cache ses souffrances pour atténuer la douleur des siens, de cette fille surtout qui a promis de mourir avec elle et qui, — à dessein, — entendant les sanglots des parents, comprend, sent son cœur se briser, pleure et, dans une convulsion, expire.

... Elle était du monde, où les plus belles choses
Ont le plus destin ;
Et, sur, elle a vécu ce que vivent les roses
L'espace d'un matin.

O mort, cruelle mort !!!

Les obsèques ont eu lieu à Luri au milieu d'une foule de parents et d'amis des familles Massari et Francaschi, si justement estimées, auxquelles nous adressons en cette triste circonstance nos condoléances les plus sincères.

Puissent les marques de sympathie et les regrets nombreux apporter dans ces familles un soulagement à leur immense douleur. — V.

HISTOIRE D'UNE MODISTE

De notre correspondant de Bordeaux :

C'est l'histoire véritable d'une modiste. On sait combien généralement sont chétives, maingres, maladives celles qu'on appelle les petites ouvrières : Un travail écharné, des veilles prolongées, des repas pris à la hâte sont trop souvent les causes de ce mauvais état de santé.

Mlle A. Courtade qui habite Bordeaux, 3, rue des Palanques, avait à ce régime gagné une maladie d'estomac des plus graves. Mangeant très peu déjà, elle en était arrivée à ne presque plus pouvoir manger : son estomac ne supportant aucune nourriture aucune. Elle était remarquable par ses pâleur, ses yeux cernés et l'air de fatigue répandus sur son visage.

Aussi on comprendra mon étonnement lorsque, la rencontrant dernièrement je la retrouvai fraîche et bien portante. Curieux comme tout reporter, je voulus connaître les causes de ce changement extraordinaire.

— Je ne veux pas vous le dire, me répondit-elle, vous l'écrirez dans votre journal.

— Assurément si c'est intéressant et que cela puisse être utile à quelque jeune fille comme vous.

— Ecoutez, c'est bien simple. Après avoir essayé vainement des quantités de médicaments je suis allé trouver un pharmacien et je lui ai dit : « J'ai vu il y a quelque temps un article dans un journal de Bordeaux, sur un produit qui avait guéri une maladie d'estomac déjà très ancienne. Je voudrais de ce médicament très répandu, mais je ne me souviens pas très bien de son nom.

— Vous voulez sans doute parler de la Pilule Pink, pour personnes pâles, du Dr Williams ?

— Justement, c'est bien cela. — J'emportai un étui et je me trouvai mieux après l'avoir employée. Je continuai pendant quelque temps et aujourd'hui je suis guérie, complètement guérie.

Au revoir, il faut que j'aille travailler.

Ceux qui feront usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont en vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt pour cet Cie (ph. de 4re cl.), 3, rue [illegible], Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes franco contre mandat-poste. Les Pilules Pink sont efficaces pour l'anémie, la paralysie, ataxie locomotrices, rhumatisme, scatique, névralgie, neurasthénie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofule, etc. ; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme, et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès.

La Vigie Orecchioni

Mon cher confrère,

Je suis heureux de pouvoir vous communiquer la lettre suivante adressée à M. Dominique Orecchioni, par le commandant Goulard, inventeur du fusigo de l'huile autour des navires. Vos lecteurs y verront une preuve nouvelle de l'intérêt qui s'attache à l'invention de notre compatriote. — L. C.

Monsieur,

Grâce à l'obligeance de mon excellent ami M. le docteur Gaston de Noure, j'ai entre les mains le N° de la *Science Française* du 21 juin, dans lequel j'ai lu avec le plus vif intérêt la description de l'ingénieuse *Vigie* que vous avez imaginée contre les abordages.

Je pense que votre *Vigie* sous marine peut rendre un autre signalé service aux navires en marche contre le vent, celui d'épandre automatiquement de l'huile au moyen d'un réservoir installé sur votre appareil.

J'ai imaginé un système d'appareils très simples permettant de filer de l'huile automatiquement autour du navire dans toutes les directions, mais jusqu'à ce jour je n'avais pas trouvé le moyen de filer de l'huile sur l'avant.

Votre *Vigie* sous-marine résout cet important problème.

Je suis tout disposé à vous indiquer le procédé que j'emploie, et qui a été expérimenté avec plein succès à bord des torpilleurs et avisos de l'Etat. Je suis prêt à vous le communiquer sans rémunération aucune, trop heureux que je suis d'être utile à mes semblables.

A la grande distance où elle se trouve placée, votre *Vigie* permettant à l'huile filée de se répandre sur une plus grande surface préserverait ainsi le navire des coups de mer venant de l'avant.

Avec l'assurance de toute ma sympathie, recevez, Monsieur, mes félicitations pour cette merveilleuse trouvaille appelée à rendre de si grands services à la cause de l'humanité.

Cte Victor Guillard,
Directeur des Ecoles des Pêches Maritime.
Groix (Morbihan).

Contre les Abordages

Souscription publique
EN FAVEUR DE LA
VIGIE SOUS-MARINE ORECCHIONI
Brevetè S. G. D. G.

MM. le docteur Balesi, maire et conseiller général de Portovecchio, 100 fr. — Louis-Napoléon Mattei, conseiller général de Bastiano, 10 fr. — Mattei Roch, café Andreani, 10 fr. — Poggiantti, receveur des postes et télégraphes, 5 fr. — Colonna Leca, capitaine en retraite, 5 fr. — Chardon, ingénieur civil, 5 fr. — Poggioli, inspecteur d'assurances, 2 fr. — Rostini César, négociant, 1 fr. — Montecani François, courtier, 1 fr. — Pasquinelli, débitant de tabacs, 5 fr. — Henri Bernardi, 5 fr. — Ottaviani, capitaine d'infanterie de marine en retraite, 2 fr. — Deux marsouins de Fiumorbo, 2 fr. — Pierl Roch-Louis, 2 fr. — Vincenzi, débitant de tabacs, 2 fr. — Rossi Charles, commerçant, 50 c. — Carboni Joseph, menuisier, 50 c. — Matteucci Tiburce, forgeron, 50 c. — Barbieri Sauveur, peintre, 25 c. — Anonyme, 5 fr.

Total de la 5e liste 163.50
Total général 858.65

Des listes de souscription sont déposées dans les principaux Cafés de la Ville, chez Me Tommasi, notaire, 9, Boulevard du Palais, ainsi qu'aux bureaux des journaux.

Brevet supérieur

Sur neuf aspirantes au brevet supérieur, trois ont été déclarées admissibles aux épreuves orales.

Ce sont :

Mlles Beveraggi Antoinette-Félicité.
Massiani Thérèse-Fanny.
Mattei Pauline.

Au l'alcool

L'audien[illegible] la cour d'[illegible]

Le discours-[illegible]sage ser.de la par M. Arrighi, substitut du général.

♣

Legs Sisco

Le conseil municipal vient de no[illegible] mer boursiers du legs Sisco à Ro[illegible] nos deux jeunes ; concitoyens M[illegible] Chiappe et Peretti.

Le premier se destine à la peintur[illegible] le second à l'architecture.

♣

Nouvelles militaires

M. le capitaine Pozzo di Borgo, [illegible] 111e de ligne, est désigné pour [illegible] partie de la commission d'examen [illegible] candidats aux emplois de commis [illegible] de magasiniers de 1re classe de [illegible] marine.

♣

Au Port

Le *Liban* est arrivé hier, à 10 heur[illegible] du soir, avec deux cents italiens [illegible] viron, mais il n'a pu entrer dans [illegible] port par suite du *libeccio*, et a mou[illegible] au large.

♣

Nouvelles maritimes

M. le lieutenant Ambrosi, du régi[illegible] ment de tirailleurs soudanais, est nom[illegible] lieutenant d'habillement et d'ar[illegible] ment à ce régiment.

M. le capitaine Tamburini, du 6e [illegible] ment d'infanterie de marine, pré[illegible] sommment désigné pour servir au ré[illegible] ment de tirailleurs sénégalais, est [illegible] mis hors cadres et désigné pour être [illegible] mis à M. le colonel commandant [illegible] supérieur des troupes au Sénégal.

♣

Nouvelles

M. Paoli, commis des postes au bu[illegible] de Bastia, vient d'être promu, au [illegible], à une classe supérieure.

Cette promotion récompense les ex[illegible] cents services d'un employé dont le [illegible] jugé les aptitudes professionnel[illegible] et que ses supérieurs ont toujours [illegible] aussi aujourd'hui. Tous les jours, [illegible] de 7 heures ; le soir, à 5 heures [illegible], dimanche, sermon, salut. Dimanche, [illegible] messe de communion à 7 heures ; [illegible] grand'messe à 11 heures ; vêpres à 4 [illegible] heures, sermon, salut.

Saint-Louis de Conzague est le pa[illegible] de la jeunesse : aussi tous les [illegible] dimanche ne font un pieux [illegible] pour, depuis quelques années, de [illegible] entre les exercices du Triduum et de [illegible] dimanche cette fête.

♣

Etablissements pénitentiaires

M. Cacaveli, Coti, Poli et Palac[illegible] viennent d'être nommés dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires.

♣

Le Phylloxéra dans la vigne

Un agriculteur très expérimenté du [illegible] se met à la disposition des pro[illegible] priétaires de vignobles pour la taille [illegible] de la vigne et l'emploi des insecticides. [illegible] s'adresser au bureau du journal.

♣

Les Sourds

Une dame riche, qui a été guérie de [illegible] surdité et de bourdonnements d'o[illegible] reilles par les Tympans artificiels du [illegible] docteur Nicholson, a remis à son institu[illegible] tion la somme de 25.000 francs afin que [illegible] toutes les personnes sourdes qui n'ont [illegible] pas les moyens de se procurer les [illegible] mêmes puissent les avoir gratuite[illegible]ment. S'adresser à A. T. Hale, Secré[illegible]taire, 22, St Bride Street, Londres, E. C.

BOURSE DE PARIS

	11 Oct. — 12 Octobre
3 p. 0/0 anciens. .	102.25 — 102.17
3 p. 0/0 amorts. .	100.65 — 100.80
4 1/2 0/0. . . .	105.65 — 105.62

ETAT CIVIL

Mariages.

[illegible]hon Adrien, entrepreneur, de Vallerangadi, et Bagnoli Marie, tailleuse, de [illegible]

[illegible]ouli Antoine, — de Pelenet Jean-Marie-[illegible]

Décès.

[illegible] Philippe, 3 ans, de Bastia.

NTURE et DESSIN

[illegible]elier de M. Magnasch[illegible]

[illegible]ur de dessin au Lycée — Admis au [illegible]ole à la Grande Exposition Artistique Nationale de Clermont-Ferrand

[illegible]s et leçons particulières — Figure [illegible], fleurs — Jolis travaux — Dé[illegible]ge de poteries en terre cuite, ob[illegible]s bois blanc, tambourrins, plats, [illegible]éventails, écrans, etc.

[illegible]r, Boulevard Paoli, 34, 3e étage.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

M. LOCKROY A BIZERTE

Le ministre de la marine est arrivé à Bizerte dans la matinée.

M. Lockroy a été reçu par le Résident général et le général de Sermet.

Les honneurs ont été rendus au ministre par le régiment de zouaves.

Il lui a été fait un accueil enthousiaste par la population française et la population indigène.

Le *Galilée* est resté en mer. Le paquebot *Saint-Domingue*, de la Compagnie transatlantique, qui avait pris à Porto-Vecchio les invités et les journalistes, est arrivé après le *Pothuau*.

Le ministre a visité la ville et l'arsenal de Sidi-Abdallah, puis est parti pour Tunis.

LA GRÈVE

Le ministre du commerce et de l'industrie a eu une conférence avec M. Navarre, président du conseil municipal de Paris, et M. Thuillier, président du Conseil général de la Seine.

Ces messieurs ont entretenu le ministre de la situation faite par les grévistes aux entrepreneurs de Paris.

Ils se sont rendus ensuite chez M. Brisson qui leur a fait savoir qu'il s'entendrait avec le préfet de la Seine au sujet des travaux en régie.

♣

Par ordre du ministre de l'intérieur, on a expulsé et conduit à la frontière le correspondant d'un journal allemand qui a annoncé que la révolution avait éclaté à Paris, à la suite de la grève.

♣

Les délégués des grévistes seront reçus ce soir par M. Brisson.

Les corporations, réunies à la Bourse du travail, ont voté un ordre du jour de blâme contre les ouvriers charpentiers qui refusent de prendre part à la grève.

Le conseil du syndicat des employés de chemins de fer a tenu une réunion et s'est déclaré contre la grève.

Le Président de la République *à Rambouillet*

Le général Kouropatkine, ministre de la guerre de Russie, a été reçu par le président de la République au château de Rambouillet.

Le général a fait aujourd'hui une grande excursion dans la forêt.

Le président de la République donne ce soir un dîner en l'honneur du ministre de Russie.

M. Zola à Paris

M. Zola ne rentrera pas à Paris avant une dizaine de jours.

L'AFFAIRE PICQUART

Me Labori, ayant appris que M. Gast, cousin du colonel Picquart, avait été autorisé à le visiter, a adressé une lettre au Garde des sceaux pour demander à être autorisé à conférer avec le prisonnier, puisqu'il se trouvait toujours sous la main de la justice civile.

AVIS

aux acheteurs de pétrole

Messieurs Simon Damiani et Pierre Vincentelli ont l'honneur d'informer Messieurs les négociants de pétrole que leur chargement est arrivé, et que le débarquement commencera le mardi 11 octobre courant. Une fois en magasin le prix augmentera de 0,25 par caisse.

USAGE INTIME Eaux dent. Extrait... calot. cuirs 9 fr. 50 ; 1 fr. timbres. — Articles nouveaux, par nouveau médic. — Paris, Boulev de Sébastopol, 15. H. CHANTAIN, 38, r. J.-J. Rousseau, Paris

En vente chez
M. Mattei Dominique aîné
Place Saint-Nicolas, 13

Café Geylan roulé extra, 1 fr, 70,
— Moka d'Aden,
— Porto-Ricco Caracoli, 1 fr. 40,
— Santos supérieur, 0,90 1 fr. à 1 fr. 10 le demi kilo, à l'entrepôt d'octroi.

Sucre cristallisé, Guadeloupe, 1er jet, pour vendange.

Assortiment d'articles de parfumerie des dernières créations des maisons J. V. Bolly. Gellé, Piver de Paris.

55 ANNÉES DE SUCCÈS
GRAND PRIX, Exp° universelle LYON 1894
GRAND PRIX, Exposition universelle Bordeaux 1895
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition nationale ROUEN 1896
Exposition universelle BRUXELLES 1897
ALCOOL MENTHE RICQLÈS
Le seul véritable Alcool de Menthe contre les indigestions, dyssenterie, choléra, maux d'estomac, de tête, de cœur. Calme instantanément la soif et convient l'eau. Préservatif souverain contre les épidémies.
Exiger le nom : DE RICQLÈS sur les flacons

† A vendre après cessation, moitié de sa valeur — Un monument funéraire en pierre de Cassis.
S'adresser à M. Jobin, maison Barbier, (St-Joseph).

A VENDRE
Fûts de toute contenance.
Un break sorti de la carrosserie Lombut, de Marseille.
S'adresser chez Devicni, spiritueux. Facilités de paiement.

Avis aux Propriétaires
Une Société Livournaise achète les cédrats et autres produits Corses. Ne vendez pas sans la consulter.
S'adresser à M. Giannotti, chez M. Bernardini, buvetier à Lupino, (Abattoir).

ATELIER
de Mlle Vallée Le Couteulx
Admise
aux Expositions des Beaux-Arts de Lyon des éventaillistes Français (Paris 1898)
Peintures à l'huile — Aquarelle Céramique — Peintures industrielles
Cours de deux heures, 2 fois par semaine, 10 fr. par mois.
Une fois par semaine, 5 fr. par mois.
Leçons particulières, une heure, 3 fr.
A partir du 15 septembre, 5, Boulevard du Palais, et à partir du 1er octobre, maison Agostini, rue Miot.

A VENDRE
le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.
S'adresser à Me Bartoli, notaire.

Sucre pour Vendange
qualité supérieure
Chez A. PADOVANI
7, Route du Cap. — Bastia

Avis Intéressant
La maison P. Pasquinelli
Boulevard Paoli, N. 22, Bastia
Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,20 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;
Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0.
Assortiment pour bureaux de tabac pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES d'toute nature
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
PAR — PAR
L'EAU PRÉCIEUSE
Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Les demander par l'envoi d'un timbre pour affranchissement
Pharmacien DEPENDEUR, à ROUEN
Il vous est CERTIFIÉ que l'EAU PRÉCIEUSE guérit sûrement et sans douleur les Varices, Dartres, Plaies d'toute nature, Ulcères, Eczémas, Démangeaisons, même anciens et rebelles, ainsi que les Maux de Jambes.
Fabrique nouvelle dans le Gâtinais.
A l'Etranger, prix du flacon : 4 fr. 50
Dépôt à Bastia, pharmacie Teillet

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS du MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX à DRAINER
Ch. CLÉMENT

LE SEUL
journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Dames, etc., par numéro est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement, vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littérature saine et le meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

Vêtements tout faits
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
A LA GRANDE MAISON
Bastia, 35, Boulevard Paoli,
Prix Fixe
Vêtements sur Mesure
Rayon spécial de costumes d'Enfants
Spécialité de Vêtements noirs
pour mariages et cérémonies
Chapellerie, Bonneterie, Chemis rie
Cravates
Grande spécialité de Vêtements en velours recommandés par leur solidité incomparable.
La Direction de la Grande Maison a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que les assortiments pour la Saison sont au complet; les achats importants qui ont été faits pour cette Saison défient toute concurrence possible.
Une visite à la Grande Maison suffit pour se rendre compte des avantages réels que l'on trouve en n'achetant que dans ses magasins
N. B. – Le transférement des magasins de la Grande Maison devant avoir lieu sous peu, la Direction previent sa clientèle qu'il sera alloué à tout acheteur 15 0/0 de rabais sur tous les articles, et ce jusqu'à nouvel ordre.

PRÊTS 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire; Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris

M. A. GEORGES
Docteur-Dentiste
AMÉRICAIN
44, Boulevard Paoli, au 1er
Son Cabinet est ouvert de 8 à 11 heures et de 1 à 5 heures.

AVIS
Grand Café de la Paix
A VENDRE OU A LOUER
Facilités de paiement
S'adresser au propriétaire.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

A VENDRE
d'après expertise
une vigne américaine en plein rapport, avec maisonnette abri, amandoleto et arbres fruitiers, sous-Cardo.
S'adresser à M. Jean-Baptiste Casanova, à Cardo.
Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Bonne occasion
Piano à vendre
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Caligula, superbe cheval arabe, entier, arrivé d'Algérie il y a 5 mois, robe alezane, 4 ans, sans tares, bien dressé à la selle, très doux, beaucoup de sang.
S'adresser à M. André Tommasini, Avapessa, Muro.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M.-P. SABATÉ a l'honneur de présenter sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.
Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

M. BECK
Successeur de W.-L. MANN
44, Rue de la Folie-Méricourt — PARIS
La Lampe "ALADIN" — forte de lumière 24 bougies — est la meilleure lampe de table, à courant d'air, qui ait été établie jusqu'à ce jour. La disposition toute spéciale de son disque, perforé en lames, que l'air traverse avec force, permet d'en élargir la flamme et de la rendre incandescente. Par l'application de ce principe, un matériel doux, avec un bec de petite dimension et de consommation relativement minime, est investie d'une intensité étincelante, qui fait de la lampe "ALADIN" l'idéal de la lampe de bureau, de la lampe d'étude, etc., sa fonctionnement étant des plus simples et son entretien des plus faciles.
GRACIEUSE — ÉLÉGANTE
COMBUSTION COMPLÈTE — SANS ODEUR
PRIX DE FAVEUR — AVIS IMPORTANT

Pour éviter les frais de remboursement qui sont à la charge de l'acheteur, il suffira de joindre à la commande un mandat-poste de 10 francs.
ALADIN grand Modèle
10 fr. au lieu de 12 fr.
13 fr. au lieu de 15 fr.
Verre de rechange : 0 fr. 35
Mèche de rechange : 0 fr 25
Verre de rechange 0 fr. 60
Mèche 0 fr. 30
Par suite de la forte demande, il arrive souvent que les commandes ne sont pas exécutées le lendemain de leur réception. Pour éviter tout retard, nous prions nos clients de vouloir bien nous adresser leurs commandes à temps, afin de nous éviter un trop grand encombrement en pleine saison.
Pour la Corse, l'Algérie et la Tunisie, frais de port en sus.
Tout acheteur de l'Lampe a le droit de la faire revenir au bout de 15 jours de réception, si elle ne donne pas entière satisfaction, et nous rembourserons dans ce cas le montant de la facture, sans aucune observation.
Prière de bien lire les commandes à temps, afin de nous éviter un trop grand encombrement en pleine saison

de grandes choses dans la marine, en faisant preuve des qualités qui font les grands réformateurs. Vous avez montré de la clairvoyance, de la décision, de la persévérance ; vous avez, dans ce corps qui semblait jusqu'à présent réfractaire à toutes réformes, brisé la routine, rétabli le contrôle, institué la hiérarchie de l'intelligence par la création de l'école supérieure de la marine ; vous avez du coup relevé le niveau intellectuel et moral du haut commandement en luculquant à ceux qui aspirent à l'exercer l'amour du travail et le sentiment des responsabilités.

Vous avez accompli cette partie importante et difficile de votre programme avec le concours de l'amiral de Cuverville et de l'amiral Fournier que je suis heureux de saluer à vos côtés.

Il s'agit aujourd'hui de le compléter par l'accroissement de la puissance navale de la France ; c'est là, d'ailleurs, Monsieur le Ministre, une œuvre de paix, toute d'intérêt national, car notre marine, mieux que moi vous le savez, en pantant son panillon dans toutes les parties du monde provoque l'expansion du génie civilisateur de la France. Le Parlement ne vous refusera ni son concours, ni les crédits nécessaires à l'accomplissement de cette grande œuvre et vous aurez l'approbation et dirons les Français au patriotisme éclairé et au sens pratique. Vous contribuerez en même temps à consolider la paix, à développer la prospérité de notre chère France et à donner à sa parole dans le monde une autorité plus grande pour le bien de l'humanité et la gloire de la République.

♣

Le ministre est arrivé Portovecchio en torpilleur ; il a débarqué à 8 heures du matin, au milieu des acclamations enthousiastes d'une population en délire.

Après le discours de M. le comte Charles Pozzo-di-Borgo, député de Sartene et de M. Balesi, maire de Portovecchio, auxquels le ministre a répondu, M. Lockroy est monté en voiture pour visiter Portovecchio. Sa promenade en ville a donné lieu à des ovations d'un enthousiasme peu commun. La plupart des maisons étaient pavoisées ; de nombreux arcs de triomphe étaient dressés et le bruit du canon avait été remplacé par celui des salves de mousqueterie très nourries.

M. Lockroy s'est rendu chez M. Balesi, ou un vin d'honneur lui a été offert.

De là le ministre est descendu avec sa suite au quai d'embarquement au milieu des acclamations les plus enthousiastes.

C'est à Portovecchio, que le ministre de la marine s'est embarqué pour Bizerte.

Avant son départ, M. le Préfet de la Corse a présenté à M. Lockroy les représentants de la presse Corse.

M. Carbone a parlé au nom de la presse ajaccienne.

M. J.-B. Ollagnier a remercié, au nom du *Petit Bastiais*, M. le ministre de la marine des renseignements qu'à plusieurs reprises, il avait bien voulu donner à M. Bariol, correspondant du journal à Paris. M. J.-B. Ollagnier a exprimé l'espoir que bientôt le *Petit Bastiais* aurait à enregistrer les décrets concernant la défense de la Corse.

M. Lockroy a remercié M. Ollagnier des articles élogieux que le *Petit Bastiais* lui a consacrés depuis son arrivée en Corse. Il l'a assuré qu'au ministère de la marine comme au ministère de la guerre on s'occupe sérieusement de la mise en état de défense de la Corse, et qu'il espère que sous peu les vaillantes populations corses recevront une première satisfaction.

M. le Préfet de la Corse a pris ensuite congé du ministre.

M. Lockroy a dit à M. Cassagneau qu'en arrivant à Paris il se ferait un devoir de le signaler à M. le président du Conseil, ministre de l'intérieur, et l'a remercié de l'accueil si empressé qu'il avait reçu des populations corses.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 8 octobre 1898.

La crainte d'une grève générale et d'un resserrement de l'argent a vendu le Marché très lourd sur nos rentes. Nos Etablissements financiers : Crédit Foncier, Comptoir National d'Escompte, Crédit Lyonnais se distinguent par une bonne résistance. La Société Générale a fait regagner déjà une partie de son coupon ; La Banque Spéciale des Valeurs Industrielles avance à 267 ; La Banque Française d'Emission est fermé à 152,50. C'est au pair de 100 fr. que cet établissement émet les actions de la Cie Générale de Fabrication Monétaire des Sous en Papier Recordés qui seront appelées à une plus value immédiate et importante ; on sait en effet que les bénéfices que la Société réalisera par la mise en marche de 30 machines Dauvger sont évalués à plus de 450.000 fr. assurant un dividende de 24 fr. 50 par titre indépendamment du relief de la vente des licences à l'étranger.

Très demandés l'obligation Ville de Paris 2 0/0 1898.

Nous ne saurions trop recommander à l'Epargne de se hâter au cours actuel des fonds d'Etat du Brésil. Son dernier budget constate un déficit énorme.

L'action Bec Auer ne varie pas ; l'Oilbet est stable à 143.

On note 500 fr. les obligations Austro-Raiga de Pétrole donnant 25 fr. net, soit le revenu si rare de 5 0/0. Les obligations à 4 0/0 Cie Générale d'Immeubles à 468 constituent un bon revenu et un placement d'appoint.

Très bien tenues les Taxes Municipales 3ème série à 499 fr., les actions des Brasseries et Malterie de Vittel Albert et Rennepont Réunies à 111 fr. les actions du Gelon à 111 fr.

L'action de la Cie Haut-Iens et Métallurgique de Novo Poviovka est demandée à 140 et à 141 fr. Les administrateurs délégués pour la prise de possession de la propriété ont rempli très rapidement toutes les formalités. Le plan des travaux a été arrêté par M. Marteau et les contrats passés avec les entrepreneurs de travaux sont déjà en cours d'exécution. C'est donc le moment de se parter sur ces titres qui constituent au point de vue de la sécurité un placement de père de famille à gros revenu à raison des bénéfices que la société va réaliser et une valeur de spéculation dont le plus value à bref délai est hors de doute.

Actives transactions en obligations de 300 fr. Cie Nationale Immobilière de Marseille qui vient de détacher un coupon trimestriel de 3 fr.

L'obligation 5 0/0 de 150 fr. de la société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon émise à 135 fr. payable 50 fr. en souscrivant et 85 fr. le 31 octobre, doit trouver place dans tous les portefeuille. Ce titre est recommandé en effet par ses garanties comparables à celle d'un placement hypothécaire, la société restant propriétaire des terrains et des constructions du casino et par son revenu de 5,50 0/0.

Les obligations Ethiopiennes sont bien tenues à 340 fr.

Chemins de Fer Français calmes. Actives demandes sur les obligations 2 1/2 0/0 Cie de l'Ouest à 410.

Gazette Départementale

CORTE. — Toute la population de Corte accompagnait hier à sa dernière demeure M. Joseph-Marie Zaccarelli, décédé dans sa vingt-cinquième année, après une longue maladie.

Son frère, juge au tribunal de Lure, a pu assister à ses derniers moments, et joindre ses soins affectueux à ceux dont ses infortunées sœurs n'avaient cessé d'entourer la malade depuis de longs mois.

M. Joseph Zaccarelli était doué des plus solides qualités ; ses manières distinguées, son affabilité le rendaient sympathique à tous, et on peut affirmer qu'il emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Un de ses amis, M. Auguste Scagliola, a prononcé le discours suivant :

Permettez-moi, frères infortunés du malheureux défunt, d'adresser un suprême adieu à celui qui fut mon ami et mon meilleur ami !

Pauvre Joseph,

Je savais que la maladie, une terrible maladie, te minait depuis bien longtemps, mais je ne croyais jamais que si tôt la mort impitoyable t'arrachât d'entre nos bras... Je savais que cloué sur ton lit, tu souffrais... Mais je n'aurais jamais cru que mes espérances de guérison ne devaient pas se réaliser...

Aussi le matin où j'ai su que tu n'étais plus, sous le coup d'un étonnement accablant, je me suis vivement refusé de croire à cette brutale nouvelle..... ; puis, devant la terrible réalité, tristement, seul, chez moi, j'ai repassé dans mon esprit troublé, tout ce que tu fus, tout ce que tu fis pour moi...

Et je revis ton bon cœur qui n'était ouvert, à moi particulièrement, ton cœur dont tous les replis m'étaient connus, dont je connaissais aussi toutes les pensées, tous les secrets, un cœur rempli, à mon égard, des sentiments les plus tendres.

... Je revis ton âme toujours douce pour moi, toujours prête à me conseiller, à me montrer le vrai chemin, ton âme de frère ainé qui me chérissait tant, épiait tous mes regards, tous mes mouvements, mes gestes, mes paroles et toujours... toujours pour le bien..... Je revis alors, ô mon pauvre ami, les beaux et doux moments que nous avons passés ensemble... lorsque tu me relatais, confiant alors dans l'avenir, tous les projets et que tu cherchais à me diriger dans les mêmes... Je me entins des longues promenades que nous faisions, toi toujours content, et moi gai... m'appuyant sur ton bras, tout à fait sûr que c'était un bon et fort soutien.

Pourtant ces beaux souvenirs ont fait naître en moi un doute qui, en ce moment, me tourmente encore... quand je pense que tu fus pour moi l'ami vrai, sincère (tu me disais un jour que tu voulais avec moi réaliser l'idéal de la véritable amitié...) quand je pense au rôle si grand et si noble que tu as joué auprès de moi, oui... devant une affection aussi profonde... je suis à me demander si vraiment je l'ai assez aimé... Il me semble... et c'est vrai... que je n'ai pas été aussi expansif que toi... que je t'ai témoigné un peu trop de froideur... et pour cela je supplie ton pardon. Tu me l'accorderas en sachant que c'est amicalement que je te causais ces petits chagrins... que je te créais ces frivoles tracasseries...

Et puisqu'une terrible fatalité m'oblige désormais à ne plus pouvoir te confier mes pensées... cher Joseph, ces souvenirs me consoleront un peu et feront que toujours je suivrai tes bons conseils... ne m'écartant jamais de la voie que tu m'indiquais...

Pris pour moi...

Je te l'ai murmuré, en embrassant, pour la dernière fois ton front glacé... Oh ! j'ai bien frémi... à ce moment-là. Voyant ce qui restait de toi... devant l'œuvre (combien lumineuse !...) de la mort rapace et jalouse... je ne pus m'empêcher de pleurer,... et je compris que jamais plus si ne me serait donné de te voir, de t'écouter, de te suivre dans tes promenades, de vivre encore près de toi...

Et j'ai blasphémé cette mort qui t'a ravi si jeune à l'amour sans bornes de tes deux sœurs infortunées et de tes deux malheureux frères... Tes pauvres sœurs qui gémissent inconsolables et dont le courage et la fermeté ont été des plus sublimes pendant le cours de ta triste maladie... ; tes frères, qui ne peuvent se faire à l'idée de se voir poursuivis par un sort si implacable... je l'ai blasphémée cette mort... qui t'a fauché... insensible à l'affection de tous tes parents aimés et de la mienne...

Ah ! oui ! frères et sœurs chéris, pleurez ce jeune homme, mon ami, qui, prématurément, s'en va dans l'autre monde et nous quitte à jamais... Pleurez-le... car plus que nul autre, je sais combien il vous aimait... comme vous l'aimiez... ce qu'il était pour moi...

Et en pensant que son bon cœur était prêt pour vous et ses parents, à tout dévouement, à tout sacrifice... cela vous sera un gage de consolation dans votre profonde et si vide douleur... et ce sera pour moi la cause que, dans ma vie, je ne l'oublierai pas...

Puisse donc, pauvre Joseph, la terre t'être besoncop légère... et reçois mon dernier et éternel adieu !!

La population s'est retirée, vivement attendrie par ce discours, et c'est de cœur que nous adressons aux deux frères, aux deux sœurs et aux parents de l'infortuné défunt, nos plus sympathiques compliments de condoléances.

Remerciements

Bastia, le 13 octobre 1898.

Au Directeur du Petit Bastiais.

J'ignore l'art de faire des phrases. Je ne puis cependant résister au désir de remercier mes compatriotes bastiais de leur chaleureux empressement à me reconduire en des circonstances qui demeurent inoubliables pour moi.

Merci à tous ! Merci à vous, Monsieur le Directeur, qui dès la première heure m'avez apporté un concours si large et si puissant.

Merci enfin aux amis inconnus qui, de tous les points de l'île, de Calenzana comme de Campo d'Arbria, m'ont soutenu de leurs encouragements enthousiastes.

Je quitte Bastia pour aller m'occuper de la construction de mon appareil. Mon excellent ami, M. Colombani Laurent, continuera sans moi son infatigable propagande à travers l'île.

M. Hugues Sebastiani, un de mes meilleurs camarades, me remplacera auprès de lui. Tous deux se rendent aujourd'hui à Calvi porter à nos compatriotes de la Balagne le souffle ardent de leur conviction.

Je ne désespère point combler leur tâche est ardue, mais j'ai une foi inébranlable dans le patriotisme et la générosité de mes compatriotes qui sauront à cœur de terminer l'œuvre que mes amis de Bastia ont si dignement commencée.

Agréez, etc.

DOMINIQUE ORRICONI,
Mécanicien,
23, rue Albrand, Marseille.

Distribution d'Arbres

Le Préfet de la Corse fait savoir à ses administrés que les pépinières d'Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte et Sartene, pourront fournir de 1er au 31 décembre 1898 les arbres et les arbustes ci-après :

Ajaccio. — Abricotiers 500, Acacias 500, Amandiers 350, Cerisiers 1000, Cognassiers 100, Cyprès 100, Eucalyptus 250, Figuiers 500, Noyers 50, Orangers 50, Pêchers 500, Poiriers 200, Pommiers 1000, Pruniers 1000. — Total, 8,700.

Bastia. — Abricotiers 300, Amandiers 500, Bigaradiers 200, Cerisiers 250, Châtaigniers 600, Citronniers 250, Cognassiers 300, Figuiers 300, Mandariniers 250, Mûriers 100, Noisetiers 300, Noyers 300, Orangers 250, Pêchers 450, Poiriers 800, Pommiers 300, Pruniers 500. — Total, 6,000.

Calvi. — Acacias 500, Amandiers 1000, Cerisiers 150, Cognassiers 200, Lilas de Chine 200, Marronniers d'Inde 200, Mûriers 2000, Noisetiers 300, Pêchers 100, Poiriers 200, Pommiers 100, Pruniers 300, Sorbiers 100, Vernis du Japon 200, Vignes américaines (bout.) 1000. — Total, 6,550.

Corte. — Amandiers 1500, Mûriers 1500, Noyers 800, Pêchers 400, Poiriers 300, Pommiers 300, Pruniers 300, Châtaigniers 1

M. SIMON DAMIANI

a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert sa Cave au public, rue Napoléon, à côté de son bureau de tabac, angle des rues Miot et Napoléon où la vente des vins se fera en gros et en détail. On y trouvera des

Vins absolument naturels

Les vins de table de Sartène se vendront à 0,40, 0,50, et 0,60 le litre, selon l'âge. Les vins blancs secs du Cap, à partir de 0,60 jusqu'à 1,50, et le vin de dessert de 2,00 à 2,50 la bouteille cachetée. Les vins de Bordeaux à partir de 0,80 le litre (sans verre) jusqu'à 4,50 la bouteille cachetée de 3/4.

A côté de cela on y trouvera des vins rachetés de Bourgogne (clos Vougeot), maison Lathe et fils, de Mercurey, des Beaune, des Pomard et des Chambertin, ainsi que des Saint-Julien, des Médoc et des Saint-Estephe, des Malaga, Madère, Frontignan, Côte Soupire, Haut-Sauterne, Thablis et des vins de Champagne de toutes marques, des eaux-de-vie de vin et de marc à partir de 1 fr. le litre (sans verre) jusqu'à 5 fr. la bouteille cachetée. Des rhums d'origine, cognacs fine Champagne et toutes sortes de bonnes liqueurs.

En venant dans ces magasins, le public peut être sur de ne pas être trompé sur la qualité des produits.

L'ANÉMIE L'AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
les Affections Chlorotiques, Surmenage, Dépressions locales, sont guéris par
l'ELIXIR DU Dr JOTTES
D'une efficacité rapide et incontestable. Il agit sans la moindre agitation dans l'organisme. Ajoute l'emploi du *granulateur Jottes*, qui ne sont pas à peu rouvre sous les effets de cet puissant cordial qui produit un retour immédiat à la santé.
PRIX DU FLACON : 3f 50.
Dépôt Général : PHARMACIE DES DAMES ROMAINES
Place des Grands-Hommes, Bordeaux
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET L'ÉTRANGER

Voulez-vous de la bonne bière ?
allez à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

A VENDRE
d'après expertise
une vigne américaine en plein rapport, avec maisonnette abri, amandoleto et arbres fruitiers, sous-Cardo.

Bonne occasion
Piano à vendre
S'adresser au bureau du journal.

AVIS
Grand Café de la Paix
A VENDRE OU A LOUER
Facilités de paiement
S'adresser au propriétaire.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

LA PRÉVOYANTE
Société française d'Assurances mutuelles sur la vie avec garanties en cas de décès
ŒUVRE DE MUTUALITÉ PURE
Autorisée par décret du Président de la République en date du 8 mars 1898 et fonctionnant sous le contrôle direct et permanent de l'Etat et sous la surveillance immédiate des sociétaires
Siège social : 42, rue de l'Hôtel-de-Ville, 42 — LYON

Le but de la *Prévoyante* est la constitution d'un capital, d'une dot, d'une pension de retraite ou rente viagère, à *chacun*, en douze ans.

Versement pendant *10 ans seulement*, polices à la portée de tous, cotisations *depuis cinq francs par mois*.

Dotations des enfants, contre-assurance en cas de décès.

Combinaison spéciale
pour obtenir aux caisses de l'Etat ou aux institutions autorisées à cet effet *des retraites ou rentes viagères*, à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Pour tous renseignements, s'adresser à MM. J.-B. PETIT et RICCI, inspecteurs pour la Corse,
11, Boulevard du Palais, 11. — Bastia
Des Agents sont demandés dans tout le départ-ment.

M. BECK
44, Rue de la Folie-Méricourt — PARIS
LAMPE "ÉCLAIR" 30 LIGNES
PRIX DE FAVEUR par le Abonnés aux Lecteurs du journal :
20fr au lieu de 22fr
Lampe ECLAIR 30 Lignes 16fr au lieu de 18fr
60 francs

J. HETZEL et Cie — Nouvelles Publications — Paris, 18, rue Jacob
ANDRÉ LAIR — L'Ecolier d'Athènes
DERNIER TRAVAIL — E. LEGOUVÉ de l'Académie française — DERNIERS SOUVENIRS — Ecole Normale de Sèvres — Soixante ans de Souvenirs
L'ART ET LA MORALE — F. BRUNETIÈRE de l'Académie française — L'Idée de Patrie.
P. PERRAULT — Ma Sœur Thérèse — la Légende des Ecoliers de France

Une vraie merveille artistique
à moitié prix de sa juste valeur
Dans le but de répandre et faire apprécier partout le monde le perfectionnement artistique avec lequel, à l'aide d'un procédé photographique trouvé par nous, nous reproduisons sur n'importe quelle photographie des
PORTRAITS DE GRANDEUR NATURELLE
parfaitement ressemblants et absolument inaltérables, nous avons créé un nouveau type de reproduction joignant à notre procédé spécial scientifique, l'éclat de l'art et du bon goût le plus raffiné. Cette merveille artistique aussi bien achevée qu'élégamment finie forme un superbe tableau de 60×80 centimètres d'une valeur inestimable et d'un effet charmant ; nous l'offrons à titre d'une Réclame exceptionnelle au prix inouï de 3 fr. 90, frais d'envoi compris. — Pour éviter une correspondance inutile il suffit de nous remettre, avec un mandat-poste, la petite photographie à reproduire qui sera retournée intacte avec le portrait agrandi.
UNION ARTISTIQUE RAPHAËL, 21, *Rue St-Laurent, Gênes (Italie)*

Librairie du PETIT BASTIAIS
La Cour d'Espagne
INTIME par A. DE CROZE
F. JUVEN, Editeur — 80 Illustrations — 10, rue St-Joseph, PARIS — Couronnée de l'Acad. — 1 volume. Broché
3.50
De la même collection : GUILLAUME II intime, 1 volume ; BISMARCK intime, 1 volume ; FÉLIX FAURE intime, 1 vol.

FACRES A. MAURIN — LA SYRIENNE — L'AZÉLINE — XIXe SIÈCLE — LA PURPURINE

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

PHARMACIE DANÉ
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli
FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins*.
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.
Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit

00418

21e ANNEE — SAMEDI 15 OCTOBRE 1898 — N° 238

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 8 Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les abonnés sont reçus aux Bureaux du Journal
Paie d'insert. 1 fr. — Réclames (la page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judic., 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Caumartin, PARIS

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
AUTRES DÉPART. 22 » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Thérèse.
SOLEIL : (heure nationale)
...ver, 5 h. 47 m. — Coucher, 4 h. 47 m.
...: Dernier quartier, le 7. — Nouvelle, le 15
FÊTE DE DEMAIN : Pureté de N. D.

14 OCTOBRE

...u Commandant Mondielli

...ant le Conseil de guerre

...n homme vient de mourir à qui je ...drais payer le tribut de ma r...connaissance.

C'était un soldat de manières bourrues, avec la voix âpre du montagnard ...l bleu, d'un bleu d'acier — cet ...l clair et ingénu qu'on voit souvent ...z soldats et aux enfants. Il commandait le corps dont, sans goût pour le ...ier, tiède à l'exercice, tirant un ...r par Dodarmieux, carottier à l'ex-...Etc. Napoléon matriculés passifs. ...e nommait Mondielli. A l'espira-...de sa carrière, la croix d'officier ...la poitrine, il était retourné à ses ...res montagnes corses, au nid d'ai-... où s'était bercée son enfance, et ...s lequel, du triste et bromeux Lyon, ...nvolait si souvent sa pensée. Il y ...mort ces temps-ci. Cette mort ra-...son image en mon souvenir ; mais ...e m'obsède peut-être aussi fort ...e parce qu'on n'a jamais tant parlé ...l'armée, de ses chefs et de la so-...té civile, et du code militaire, et ...s conseils de guerre ; et que tout ...a se mêle, pour moi, à la person-...le vision du passé.

...Après le manie de mettre du noir sur ...blanc m'était venue à l'époque où ...patrie ne me permettait que de met-...du noir sur mon ceinturon, à l'aide ...n manche de martinet préalable-...ent taillé en fuseau. Cet exercice qui ...it pour but de faire étinceler com-...un miroir le cuir dont mes reins ...ceignaient, n'était pas dénué d'intér... encore que je fusse assez mou ; ...is surtout j'aimais l'autre noir, le ...r d'encre, inpseudonymes, avec la ...ènite impra-fence de la vingtième ...ée, j'émettais dans des feuilles bos-...laires à mes sornettes, des idées ...n'étaient pas toujours à moi, mais ...t l'esprit subversif n'était pas le ...ins du monde douteux. L'audace ...ncourageait, et ma plume était ...lus qu'aujourd'hui indulgente aux ...eurs d'autrui — la tolérance est un ...t de pleine maturité. Je tançais ...mportance les choses et les gens, et ...réformais le monde, au moins une ...s par jour. C'est un projet qui ne va ...s sans violence ; — d'aucuns sentiaient mes coups et s'en plaignirent. ...taient des officiers — d'une autre ...e. Il n'est pas d'exemple qu'un ...hassin soit tout amour pour des ...alliers. J'avais mis la cavalerie à ...d. Elle fut à fen. On chercha à contre l'impudent qu'on se flattait de ...fendre, quelque civil dont on ne ...ait qu'une bouchée, et que trouva-..., en fin de compte, et non sans ...e ? un malheureux caporal dont la poitrine était indigne d'une pointe maniée par un poignet à trois galons.

La police fit son rapport ; l'autorité militaire avisée fit jeter le coupable entre les quatre murs d'une prison. L'affaire se présentait mal. Il y avait outrage public, indiscipline. C'était le conseil de guerre et sa suite : la durée du service allongée de plusieurs crans — et de quels crans ! sous le soleil d'Afrique dans les silos...

... Je m'alitais sur cet avenir, si sombre que le suicide ou la désertion m'apparaissaient comme des solutions avantageuses, quand la cellule s'ouvrit. C'était le Commandant. Il était grave et triste. Il fit signe au sergent de se retirer en refermant sur nous la porte... Il venait m'interroger : c'était le premier interrogatoire que je subissais. Il me montra la situation sans fard : elle était ce que je l'avais devinée. Il était invité à demander mon passage en conseil de guerre, après enquête et en motivant son avis... Avais-je écrit les articles qu'on m'imputait ? Je le niais — au moins qu'à tout ce qui m'accablait, il manquât mon aveu !

— Malheureux, me dit-il, l'aveu nous l'avons ! On a saisi vos papiers. Une lettre de votre mère est tombée entre nos mains : elle vous invite à la prudence et à quelque chose de manquez. Cependant elle ne précise pas, ne dit pas expressément à quels articles elle fait allusion...

— Mon commandant... je vous jure... Il s'arrêta d'un geste douloureux et paternel.

Je me fis honte de ces biais. Rien d'infamant n'était dans mes actes. Ma prudence, en m'abaissant à l'imposture, à mes propres yeux me diminuait. Je rompis les digues, les dernières restrictions, et, dans un flux de paroles qui me soulageaient : « Oui, c'est moi. Ces satires, ces critiques, ce qu'on nomme injustement des attaques, ce qui n'est que la verve maladroite d'un de Pène qui ne sait pas son métier et raille les éperons s'embarrassant dans les traînes, et les sabres battant le pavé. Oui, c'est moi, qui ai écrit cela. Je vous le dis à vous, mon commandant, dans cette prison où nous ne sommes que vous et moi. Et maintenant, ma liberté est entre vos mains ; disposez-en. »

Il me regarda. Et toute ma vie, je verrai, dans la pénombre de la cellule, ce regard apitoyé, ce regard douloureux, pesant sur moi. Dans le silence, sa conscience délibérait, troublée. Son devoir était net, d'abord avec la discipline : il le voulut d'accord avec la bonté...

Il se retourna, reconnut que la porte était bien close ; il y colla l'oreille pour s'assurer que personne n'y écoutait. Et, maîtrisant une émotion, certes, plus que la mienne profonde, il prononça à voix basse qui tremblait : « J'ai votre aveu, c'est la prison. Deux ans... cinq ans... que sais-je ? Je fais mon rapport en vous quittant, et le conseil de guerre vous saisit. Ce que vous avez fait est mal ; mais c'est l'ivresse du journalisme qui vous a grisé, de ce journalisme si judicieusement interdit aux hommes sous les drapeaux. Je vous sais bon sujet, j'ai éprouvé votre cœur... J'ai lu des lettres de votre mère, et c'est une de ces lettres que j'ai lue : lettre de tendresse, de reconnaissance, qui vous accable. Je ne me rappelle plus... Je ne veux plus me la rappeler, je la déchire... Personne ne se la rappellera plus... Et, vous, vous ne vous rappellerez plus l'aveu que vous m'avez fait... Je l'ai oublié... Mais, songez-y, j'ai les miens aussi. J'ai mon avenir à faire, le présent à sauvegarder. Le secret de nos paroles trahi c'est, compromis, mon grade, ma croix, mon pain... Trente ans de loyaux services, pendant lesquels, Dieu merci, je n'ai pas été soumis à une épreuve plus dure que celle de ce jour... »

Je jurai : j'ai tenu serment. Sa mort m'en délie.

Il n'est plus. La lettre qui m'annonce le décès de ce brave homme traîne sur ma table, parmi l'amas navrant des coupures empruntées aux quotidiennes polémiques, et c'est le procès fiélleux de ce monde militaire, caste fermée dans la société contemporaine, et qui est bien, en effet, comme un juge d'autrefois. Mais sommes nous si loin d'autrefois ? Le passé est-il autant que nous le supposons le passé ? La République a-t-elle fait le chemin que nos espoirs lui traçaient ? Est-elle à ce point dominatrice, par la beauté de ses œuvres, qu'elle donne l'exemple au vieux monde, et, pacifique, impose cette paix universelle dont le rêve trouble l'âme du plus puissant des potentats ? Livrée à la réalité violente des factions, fiuelle des nectaires de toutes robes, proie des arrivistes et gage des vieux barbons, elle en est où en sont les plus rétrogrades des monarchies. Elle a leurs institutions, elle a leur armée — l'armée, sa garantie contre des éventualités toujours à craindre, l'armée astreinte à une discipline qui est sa force même.

C'est ce que se refusent à comprendre les jeunes philosophes qui sucent dès l'école la haine de ce régime. Ils interrompirent le charme de leurs études pour la corvée des pommes de terre, et leur amour-propre ne se rappelle point sans amertume qu'un vulgaire paysan — que, fils des principes égalitaires, ils estimaient leur inférieur — de par son double galon de laine les priva de quelques jours de sortie.

Ils se sont retrouvés pour seconder de la belle façon, au nom d'un officier traître et d'un officier révolté, l'esprit militaire. Les conseils de guerre en entendent de dures, ainsi que le code militaire qui, à la vérité, pourrait être sur bien des points modifié sans que la justice s'en trouvât plus mal.

Oui, dans cette institution, que la République présente rend fatale, et l'échiquier du monde nécessaire, un peu d'air nouveau pourrait pénétrer qui serait pour la vivifier et l'épurer. Mais que ces choses sont mal dites par ces bouches qui puent l'absinthe des basses rancœurs, et par tant de ces bateleurs pour qui ce n'est que besoin de parades et souci de vedettes. Ils ne savent rien de ces hommes qu'ils haïssent de parti-pris ou par entraînement ou par pose. Ils n'ont pas eu le temps de les connaître. Ils n'ont que de fâcheux souvenirs d'une corvée qui les importuna.

— Moi, je vous revois, mon commandant, dans la cellule qui était le vestibule du conseil de guerre, dévoilant jusqu'à l'imprudence, et me dévoilant ce qu'il peut y avoir, caché, de grandeur d'âme, de noblesse et de pardon derrière le masque rude d'un soldat...

GEORGES MONTORGUEIL.

(*L'Eclair*).

La Corse Stratégique

« Sans la possession de la Corse, il nous faudrait dire adieu à notre prédominance dans le bassin de la Méditerranée. » C'est en ces termes que M. Lockroy, mettant il y a quelques jours à Calvi le pied sur la terre de l'île, indiquait lui-même la nécessité supérieure qui s'impose pour le pays de donner enfin à la Corse, négligée jusqu'à aujourd'hui au point de vue de la défense nationale, le rôle stratégique considérable qui lui revient. « Seule terre de relâche, écrivait déjà le même M. Lockroy en 1893, seule terre de relâche où flotte notre pavillon entre Alger et Marseille, entre Toulon et Biserte, l'île de Corse constitue le lien stratégique par qui les côtes du Languedoc et de la Provence sont unies aux rivages de l'Afrique française. » Il présente à cette époque à la Chambre un ensemble de mesures que naturellement la Chambre ne juges pas dignes de son approbation.

Il se trouve fort heureusement que le *député* de 1893 est devenu le ministre de 1898, et que ce ministre, à la différence de beaucoup d'autres, ne s'est pas empressé, arrivé au pouvoir, d'oublier les idées et les projets de réforme du député de l'opposition. C'est pour réaliser ces projets, c'est pour mettre ces idées en dehors que le ministre de la Marine, dont l'activité patriotique ne se lasse pas, a entrepris ce long et fatigant voyage.

Aujourd'hui, après les visites successives à tous les ports de la côte, depuis Calvi, Saint-Florent et Bastia jusqu'à Ajaccio, Bonifacio, Santa-Manza et Porto-vecchio, ce rôle stratégique que la Corse est appelée à jouer en cas de guerre, apparaît très nettement, et s'explique très nettement aussi le plan conçu par M. Lockroy.

La question veut être examinée à un triple point de vue. Il ne s'agit pas seulement, en effet, comme on a pu le croire jusqu'à ce jour, de mettre la Corse à l'abri d'un coup de main de l'ennemi. Sans doute, cette mesure est nécessaire sur quelques points de la côte ; mais ce n'est pas à coup sûr la seule ni la plus importante. La Corse mise à l'abri de l'ennemi, ce ne serait pour nous que d'un profit négatif. Ce qu'il faut surtout, ce qui doit être la réforme utile et efficacement profitable pour la France, c'est, d'un rêvé, utiliser certains points de l'île pour une *contre offensive* vigoureuse sur les flancs de l'Italie, de l'autre créer au lieu de refuge sûr où, en cas de guerre, notre flotte puisse trouver un abri de soit absolument inattaquable, une sorte d' « auberge » disposée à mi-chemin sur la route de Toulon à Biserte.

Nous avons dit, à dessein, que, au point de vue *général* de l'île, la question de la défense de la Corse est secondaire. La Corse, en effet, se défend très bien par elle-même sans grandes masses de fortifications et sans gros effectifs de troupes. C'est, dans presque toute son étendue, un pays escarpé et montagneux où, en admettant un débarquement possible, l'ennemi se trouverait arrêté à ses premiers pas. Partout, à peu de distance des côtes, une compagnie unique placée à l'entrée d'une gorge ou d'un col, suffirait à faire obstacle à la marche en avant d'une armée d'envahisseurs qui ne pourrait mettre en ligne, étant donnée la nature du terrain, qu'une partie infime de ses forces.

Ajoutez à cela que, par le recrutement régional, la France trouverait dans la population de l'île, dont on connaît les sentiments patriotiques, de merveilleux défenseurs, robustes et dévoués, qui, par leur connaissance minutieuse [illegible] sauraient en état de déjouer les effo[illegible]

acharnés d'un ennemi aussi fois plus armé et cent fois plus supérieur en nombre.

La défense de la Corse n'est donc pas à faire : elle est toute faite. La nature s'est admirablement chargée d'accomplir, elle même, une partie de la besogne et, au jour du danger, le patriotisme des Corses saura certainement faire le reste.

C'est pourquoi l'on renoncera sans doute à entreprendre certains travaux de protection qui avaient d'abord été décidés en principe. Par exemple, quoi insolite de fortifier Saint-Florent puisque, comme l'on s'en est rendu compte samedi dernier, l'ennemi qui débarquerait sur ce point, effectivement ouvert de la côte, serait infailliblement arrêté au col de Teghime par une simple compagnie française ? Il en est ainsi sur à peu près tous les points de la côte, et là où, par exception, la barrière naturelle des montagnes fait défaut, comme dans la partie de la côte orientale située en dessous du port de Bastia, l'ennemi, perdu, sans protection possible contre le mauvais temps dans une région de lagunes, verrait également son action paralysée par les seuls *impédiments* naturels.

Les travaux de défense, les mesures de protection ne sont véritablement exigés que là où seront les points d'appui pour la contre-offensive sur les flancs de l'Italie, parce que là il sera indispensable, en effet, de créer pour les torpilleurs à la fois un abri contre une attaque possible de la flotte ennemie et des magasins de réparations pour éviter tout retard en cas d'avaries.

Bastia au Nord-Est, Bonifacio au Sud constitueront les bases de cette organisation de contre-offensive. Le premier de ces ports regarde la Spezia, le second la Maddalena, comme deux sentinelles françaises avancées en face des sentinelles ennemies. On fera donc de Bastia et de Bonifacio deux postes importants de torpilleurs. Il est à peu près entendu que la ville de Bastia donnera tout son vieux port à la marine, gardant pour les besoins de son commerce le port nouveau. L'administration maritime prolongera la jetée et créera à la place de l'*Entreprenant*, dont les services seront débarqués, soit un bassin de radoub, soit un dock flottant. A Bonifacio, la rade est assez admirablement protégée pour se passer de jetée nouvelle : ce sera pour les flottilles de torpilleurs un nid merveilleusement clos, à la condition que l'on munisse le golfe Nord de Santa-Manza de batteries assez puissantes pour empêcher une attaque à revers de l'ennemi.

Cette organisation de contre-offensive sur les côtes d'Italie est évidemment le gros côté du projet de M. Lockroy. Il est démontré aujourd'hui que, dans l'état actuel de nos forces maritimes, nous sortions avantage, en cas de conflit avec l'Italie, à porter immédiatement la guerre dans ses eaux au lieu d'attendre nous-mêmes les premiers obus dans nos ports. Or, on sait les sacrifices considérables que l'Italie s'est imposés pour faire de la Spezia et de la Maddalena deux postes d'offensive formidables. Il est urgent que nous acceptions de notre côté à Bastia et Bonifacio, la nécessité des mêmes sacrifices, que nous accomplissions la même œuvre.

Ce n'est pas seulement nécessaire en vue d'un conflit avec ce pays voisin, mais aussi en vue d'un conflit plus dangereux avec l'Angleterre. La flotte anglaise trouverait certainement dans ce cas un appui matériel très considérable sur les côtes italiennes du Continent et de la Sardaigne, qu'elle connaît parfaitement par ses visites fréquentes à la Spezia et à la Maddalena, et l'on n'a pas oublié le souvenir instructif de Nelson qui, au cours des guerres de la République et de l'Empire, réapprovisionnait fréquemment dans ce dernier port. Il y a donc là pour la France un double danger qu'il faut prévenir, et que l'on préviendra avec Bastia et Bonifacio.

Enfin, pour réaliser la troisième partie du projet, c'est Porto-Vecchio qui sera choisi comme le point d'appui dont notre flotte a besoin, sur la route de Toulon à Bizerte. Porto-Vecchio sera le véritable grand port militaire de la Corse. Avec la construction d'une double jetée, avec quelques travaux de dragage, nos cuirassés auront là en même temps le lieu de refuge et le lieu de ravitaillement rêvé que la rade d'Ajaccio, d'une ouverture trop évasée, trop difficilement défendable, ni la rade écrêpée et insuffisamment profonde de Bonifacio, ne sauraient offrir.

Tel paraît devoir être dans ses grandes lignes le plan de M. Lockroy en ce qui concerne la Corse. On en comprendra mieux la raison d'être et le but lorsque l'on connaîtra celui que le ministre de la marine se propose d'appliquer à la défense de nos côtes africaines, l'un l'autre se complétant.

CAMILLE FERRY.

(*Petit Provençal*).

Le Voyage de M. Lockroy en Corse

A Calvi

Le 8 octobre, au moment où M. Lockroy, ministre de la marine, touchait le sol de la Corse, M. Puccinelli, maire de Calvi, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Ministre,

Au nom de cette population réunie pour vous saluer, le Maire de Calvi est heureux de vous souhaiter la bienvenue. J'en suis d'autant plus heureux que votre visite, en ouvrant pour la Corse une ère de prospérité, signifiera aussi, je l'espère, que désormais cette citadelle tient une place dans vos hautes et patriotiques préoccupations.

Et comment peut-il en être autrement ? Permettez-moi, M. le Ministre, de rappeler brièvement quelques-uns de nos titres à votre vigilante sollicitude.

En 1794, l'Angleterre avait entrepris la conquête de l'île. Bastia ayant succombé, Calvi eut, à son tour, à soutenir les formidables assauts d'une forte escadre britannique.

Nos batteries lui opposèrent, pendant deux mois consécutifs, une résistance courtoise, désespérée. Sous la pluie de fer crachée par la mitraille anglaise, la population tout entière s'était associée à la garnison pour combattre et pour mourir.

Nelson, qui avait pris une part active aux opérations du siège, y perdit un œil ; si, comme il l'écrivait à son père, il ne s'en était pas fallu de l'épaisseur d'un cheveu qu'il n'eût la tête emportée.

Ce ne fut que réduite en un vaste monceau de ruines et après l'entier épuisement de ses munitions, que la ville, vaincue, mais encore frémissante, se résignait à ouvrir ses portes à l'ennemi.

Que de citoyens périrent alors victimes de leur patriotisme !

Que de familles, fuyant la domination étrangère, allèrent demander un refuge à leurs frères du continent !

Et cependant, loin de faiblir sous la cruelle épreuve de si rudes épreuves, notre héroïque dévouement à la mère-patrie, consacré par l'envoi d'un drapeau à la cité fidèle, se retrempait encore dans cette immense catastrophe.

C'est ainsi qu'en 1814, à la chute de l'empire, lorsque déjà les couleurs de l'Angleterre flottaient sur les autres citadelles de la Corse, la ville de Calvi seule maintenait haut et ferme sur son camp arts le glorieux drapeau tricolore.

Soumise alors par l'amiral Pulow de recevoir garnison anglaise, elle répondait par un refus énergique, absolu, bravant ainsi la menaçante éventualité d'un retour aux désastres de 1794.

Tels sont nos titres à l'intérêt du gouvernement de la République.

Leur valeur, favorablement appréciée par vous, M. le Ministre, éveillera pour l'héroïque cité, dans votre grand cœur de patriote, de sympathiques et bienveillantes dispositions.

Et maintenant, M. le Ministre, devrai-je vous parler de notre port ?

Nous savons combien vos moments sont précieux et comptés.

Aussi, qu'il me soit simplement permis de rappeler à votre souvenir l'opinion de deux amiraux distingués.

Chargé d'une mission hydrographique sur nos côtes, M. de Hell a écrit que « la construction » d'une jetée aurait effectué à Calvi un port sur » capable de contenir cent vaisseaux, et qui, con» jointement avec Toulon, rendrait maître du » grand canal qui s'étend entre la Provence et la » Corse. »

M. Deloffre demandait, plus tard, les mêmes travaux pour rendre le port de Calvi « un des plus sûrs de la Méditerranée. »

Oh ! ce n'est certes pas ce bout de jetée de 60 mètres que réclamaient ces illustres marins ; mais nous n'en sommes pas moins reconnaissants au gouvernement de la République d'avoir commencé à solder une dette d'honneur.

Il faut vous dire, ici, M. le Ministre, que des 150.000 francs, montant du projet, et sur lesquels 30.000 francs ont été avec peine versés par la commune, 48.000 francs sont disponibles et provisionnés du rabais d'adjudication de l'entreprise. N'est-il pas équitable que cette somme soit utilisée au profit de notre port ?

Nous espérons qu'avec votre aide, M. le Ministre, nous aurons bientôt un prolongement de jetée.

Je ne puis résister au désir de faire une dernière citation.

Voici comment s'exprimait, sous Louis-Philippe, le rapporteur de la commission chargée de l'examen du projet relatif à l'ouverture de la route du littoral :

« ... Les efforts faits par l'Angleterre, en 1794, » pour s'emparer de Calvi et de Saint-Florent » suffisent pour révéler l'importance de ces » ports. De là, on pourrait paralyser le commerce » de l'Italie et de la France dans la Méditer» ranée. »

Vous méditerez ces paroles, M. le Ministre, vous à qui l'importance militaire de notre port n'a certainement pas échappé.

Vous vous direz si un intérêt de premier ordre ne commanderait pas, un jour, de diriger sur Calvi — le port le plus rapproché de la métropole et pourvu d'un colombier militaire — les troupes et le matériel nécessaires à la défense de l'île.

Vous vous demanderez enfin si, en présence des « éventualités de demain » dont parlait ces jours derniers l'amiral Humann, cette sentinelle avancée peut encore servir la plus noble des causes.

Et quel que vous décidiez, M. le Ministre, j'attends qu'à l'heure décisive, et comme leurs aïeux, tous ces jeunes feraient avec bonheur le sacrifice de leur sang.

Encore une fois, soyez sûr, vous à qui nous ne pouvons offrir que la respectueuse et franche cordialité de notre accueil ; vous à qui la chaleur de nos sympathiques montrera combien le peuple de Corse apprécie ceux qui sont véritablement soucieux des intérêts vitaux de la Patrie.

Vive M. le Ministre !

Vivent les armées de terre et de mer !

Vive la République.

A Bastia

Dans le compte-rendu de la visite de M. Lockroy à Bastia, nous avons oublié de parler de la décoration de l'hôtel de la sous-préfecture qui était due à M. le conducteur des ponts et chaussées Grassi, et qui mérite une mention toute spéciale. Par ses soins le vestibule et les escaliers avaient été garnis de plantes et d'arbustes disposés très artistement et qui produisaient le meilleur effet. Les appartements du ministre, les salons de réception, la salle à manger avaient été aussi admirablement transformés sous la direction de M. Grassi.

Au risque de blesser la modestie de M. Grassi nous dirons qu'il a été chaudement félicité de cette transformation, et particulièrement par M. le Préfet.

Nous avons également oublié de donner les noms de nos confrères qui accompagnaient le Ministre. Les voici :

MM. Rousseau (Temps), Leroux (Matin), Jules Ranson (Le Journal), Johanson (Monde illustré), Gastine (Eclair), Dopasse (Voltaire), Chabaud (Lanterne), Roques (Petit Var), Vivant (Moniteur de la Flotte), Ferdy (Petit Provençal), Galdemar (Gaulois), Pailhès (Petit Marseillais), Sarrean (Dépêche, de Toulouse), Charlet (Petit Journal), Lordon (Petit Bleu), Durand (Patrie), Santi (Bastia-Journal), Zevaco (Drapeau), Michel Maestracci (Phare de la Corse), Carbone (Union Républicaine), J.-B. Ollagnier (Petit Bastiais).

Bulletin financier

Paris, le 10 octobre 1893.

Les cours d'abord faibles, clôturent en reprise sur la dernière séance. Le 3 0/0 est à 102,25, le 3 1/2 0/0 à 105,87.

Bien tenus le Crédit Foncier à 767, le Comptoir National d'Escompte à 583, le Crédit Lyonnais à 850, la Société Générale à 545. La Banque Spéciale des Valeurs Industrielles progresse à 510 et la Banque Française d'Emission à 455.

On peut encore se procurer au pair aux guichets de cet établissement des actions de 100 fr. de la Société Générale de Fabrication Mécanique des Sacs en Papier Kennès qui, après la constitution définitive de la société dans le milieu de mois, ne se trouveront plus qu'à un cours plus élevé.

Les Villes de Pau à 2 0/0 1928 sont très recherchées.

L'action du Gelon a de nombreuses demandes à 440 fr.

Le produit des 10.000 obligations 5 0/0 de 250 de la Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon devant être employé à la reconstruction d'un nouveau casino qui, grâce à sa situation et à ses nombreuses attractions, sera très fréquenté et donnera des bénéfices importants, ces titres attirent l'attention des capitalistes à cause de leurs garanties et de leur rendement exceptionnels.

Chemins de Fer Français calmes.

Présentation du Drapeau du 116e Régiment Territorial

Jeudi 13 octobre, à 1 heure et demie, a eu lieu sur la place de Padoue la cérémonie de la présentation du drapeau aux bataillons du 116e régiment territorial, actuellement réunis à Corte pour y effectuer une période d'exercices de 13 jours.

Après que furent rendus les honneurs réglementaires, M. Campi, lieutenant-colonel, commandant le 116e territorial, se plaça au centre du carré formé par le régiment et présenta le drapeau à ses troupes lui adressa d'une voix vibrante, la patriotique allocution que nous sommes heureux de reproduire.

J'ai l'honneur de vous présenter le drapeau du régiment. C'est l'image de la Patrie française faite d'héroïsme et de puissante efforts. C'est l'honneur des générations qui nous ont précédés, confié à votre valeur et à votre dévouement.

Viennent le jour des épreuves, et les soldats du régiment de Corse prouveront qu'ils n'ont pas dégénéré. Ils marcheront sans reculer, en se fondant le vieux cri de guerre des ancêtres « Addoso, Addoso, » qui a si souvent retenti dans les montagnes qui nous environnent, avec celui de : En avant, pour la France.

Lorsque vous serez de retour dans vos foyers, si vous voyez passer le drapeau d'un régiment, honorez-vous en le saluant ; ses plis évoqueront le souvenir de tous ces vaillants chefs et soldats qui ont écrit de leur sang les pages les plus sublimes de votre incomparable histoire.

Vous témoignerez ainsi des sentiments qui vous animent et de votre amour pour la Patrie, notre chère [illegible]

Ces paroles, qui répondent aux sentiments de nos [illegible] riaux du 116e, les ont vivement émus et les ont encore plus disposés à continuer les traditions de leurs ancêtres bien fiers de servir sous les ordres d'un chef qui compte d'excellents services et rompu à toutes les difficultés du commandement.

Gazette Départementale

PERO. — M. Tiburce Franchetti est décédé à Pero-Casevecchie, après plusieurs jours de maladie. C'était un homme très considéré dans le Tavagna, et qui pendant une douzaine d'années avait administré sa commune à la satisfaction générale.

Bien que privé aux luttes électorales, il était très estimé de ses adversaires politiques qui reconnaissaient en lui un homme droit, un caractère sûr.

Aussi, le jour des obsèques, toute la population du canton était réunie pour rendre les derniers devoirs à sa dépouille mortelle.

Nous prions Mme veuve Franchetti née Serafini, les familles Franchetti et Serafini d'agréer notre part de sincères condoléances.

Ordres d'appel individuels

M. Marquejouls, ministre du commerce, vient de faire signer un décret relatif à une expérience de transmission des ordres d'appel individuels par la poste. L'administration de la guerre a le projet de procéder à cette expérience dans le courant de l'année 1894.

Aux termes du décret, les ordres d'appel seront inscrits sur des cartes analogues aux cartes postales avec réponse payée : l'un des feuillets de la carte sera rempli par l'ordre d'appel, l'autre par le récépissé qui devra être renvoyé par le destinataire au bureau de recrutement.

Si cette expérience donne des résultats satisfaisants, elle permettra de décharger la gendarmerie de ce lourd travail de la distribution des ordres d'appel.

Petite Gazette

OBSERVATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 14 OCTOBRE

Baromètre. — 7 heures du matin, + 15-5. Midi, + 18 0. 5 heures du soir, + 71-0. Maximum, + 19 0. minimum, + 15 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. Midi, 755 mm. 6 heures du soir, 752 mm.

Thermomètre. — 9 h. du matin, calme.

Midi, 2 h., 5 h. du soir, S. E. modéré.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, belle.

Température des eaux : matin, + 0.55, soir, + 0,52.

Pluie d'hier, 9 heures du matin : mm.

Mouvement de troupes

Le 1er novembre prochain le bataillon du 103e, en garnison à Bastia, commandant Chapon, sera relevé par le bataillon de Corte, commandant Passard ; celui d'Ajaccio, commandant Garnier, ira relever le bataillon de Bonifacio, commandant Clauzo.

Nouvelles militaires

M. Fourcassat, adjoint de 1re classe du génie à la chefferie de Bastia, vient d'être désigné pour Bizerte.

Les pièces de cinq francs

A la Monnaie, on s'occupe en ce moment, des nouvelles pièces de cinq francs.

On ignore encore quel on sera le chef ou si son exécution donnera lieu à un concours.

Rappelons à ce propos, que les pièces de cinq francs frappées depuis le siècle sont les suivantes :

De 1795, l'Hercule de Dupré ; en l'an 9, le maigre profil du Premier Consul, par Tiolier ; en 1809, la tête laurée de Napoléon Ier, puis Louis XVIII, par Dieu, et plus tard par Michaut ; Charles X, par Michaut ; Louis-Philippe, par Domart ; la Cérès de 1848 par Duvivier ; Napoléon III, par Jacques-Barre, suivirent ainsi Albert Barre.

Depuis qu'il y avaient, les pièces de cinq francs frappées furent des reproductions de la Cérès de 1848 et de l'Hercule de 1795.

La taille de la vigne

Un agriculteur très expérimenté du cap se met à la disposition des propriétaires de vignobles pour la taille de la vigne et l'emploi des insecticides. S'adresser au bureau du journal.

L'Avenir du Prolétariat

Les sociétaires du Comité de Bastia sont priés de se rendre demain dimanche, 16 du courant, au Théâtre Municipal, de 1 à 2 heures du soir.

1. Payement des cotisations du mois d'octobre.

2. Admission de nouveaux membres.

Le Président, P. PAOLI.

Monastère de la Grande-Trappe de Mortagne (Orne)

Le monastère de la Grande-Trappe vient de publier un numéro exceptionnel du *Journal Mensuel de la Grande-Trappe* qui donne les trois premiers chapitres de l' « Histoire anecdotique et pittoresque de la Grande-Trappe. » On trouvera également dans ce numéro le portrait du Docteur Bérenger Père Dubreyne et les traitements du célèbre médecin trappiste contre les rhumatismes, la goutte, les douleurs, l'anémie, la neurasthénie, le diabète, (dartres et boutons), les maux d'estomac, la constipation, l'épilepsie, les maladies de la peau, la rhume, la bronchite, l'asthme, etc.

Pour faire connaître à tous ceux qui souffrent ces maladies le moyen de se guérir, le *Journal Mensuel de la Grande-Trappe* est envoyé gratuitement sur demande directe au Monastère, Mortagne (Orne).

BOURSE DE PARIS

	12 Oct.	14 Octobre
3 p. 0/0 anciens. .	102.05	101.80
3 p. 0/0 amortis. .	100.65	100.65
3 1/2 0/0.	105.80	105.65

CROISSANCE ET DENTITION

Sans préambule, nous désirons d'abord attirer votre attention sur la lettre suivante :

Enfant NÉRAUD

« Messieurs, mon enfant, très éprouvé par la croissance et la dentition, était tenu dans un état de souffrance des plus inquiétants.

« Triste, presque toujours pleurant, il ne prenait aucune nourriture, sous ne savions plus que faire. Une sage-femme de nos amis nous engagea à employer l'Emulsion Scott.

« Après quelques jours de traitement, son enfant, qui prenait votre excellente préparation avec le plus grand plaisir, était beaucoup mieux, demandait à manger et commençait à jouer avec les enfants de son âge. Aujourd'hui il est complètement guéri, et je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de ma vive reconnaissance.

« Signé : M. NÉRAUD, 60, quai Valmy. »

Que d'enfants, dans les mêmes conditions, s'étiolent, dépérissent sans cause apparente, arrivent à un tel état qu'il semble impossible de les sauver. Eh bien ! c'est à ce moment que l'Emulsion Scott se montre vraiment merveilleuse, car elle contient les principes les plus nourrissants, les plus nécessaires à la croissance des os, à la nourriture des nerfs, — l'huile de foie de morue, les hypophosphites de chaux et soude, la glycérine, — heureusement, tout juste à être absorbés et assimilés par le sang. Cette préparation, acceptée par les plus délicats, est si digestive que les plus faibles estomacs la prennent en toute sûreté, et la rend très précieuse dans toutes les maladies de dépérissement, consomption, phtisie, carbe, anémie, etc., etc., chez les enfants aussi bien que chez les adultes et les vieillards.

Dépêche de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

NOUVELLES MILITAIRES

Le général Courbassier, disponible, est appelé au commandement de la 1re division du 1er corps d'armée, en remplacement de M. le général Chanoine.

M. Ottavy, sous-officier stagiaire à la direction du génie de Bastia, est mis à la disposition du ministre des colonies pour être attaché aux travaux des chemins de fer du Soudan.

M. Lockroy à Sfax

Le Ministre de la marine est arrivé à Sfax dans la soirée.

UN COUP D'ÉTAT

INTRIGUES ORLÉANISTES

Occupation militaire des lignes de chemins de fer

LA GRÈVE

Les employés des chemins de fer ayant adhéré à la grève, des mesures d'ordre ont été prises et les gares ont été occupées militairement.

Le ministre de la guerre a prescrit au gouverneur de Lyon de consigner toutes les troupes de la garnison.

A Amiens, la gare est occupée par le 8e bataillon de chasseurs. Les gares de Lens, Arras, Calais, Rouen, etc. sont également occupées militairement.

L'Aurore, la *Petite République* et d'autres journaux annoncent un coup d'Etat de l'état-major des Jésuites.

Conseil de Cabinet

MM. Brisson, Bourgeois et Vallé ont tenu conseil au ministère de l'intérieur ; la conférence a duré près de deux heures, mais elle a été tenue absolument secrète.

Le ministre de la guerre, qui devait se rendre à Chaumont, ne quittera pas Paris.

On dit que le président du Conseil aurait déclaré que les intrigues orléanistes l'obligeaient à concentrer des troupes à Paris.

Des perquisitions ont été opérées au Syndicat des chemins de fer auquel on reproche d'être sorti des attributions que lui confère la loi.

De nombreuses affiches du Syndicat font appel à la grève générale.

Le *Temps* et la *Liberté* déclarent faux les bruits de coup d'Etat ; et affirment que les bruits sur les manœuvres des chefs de l'armée, tels que les généraux Zurlinden, de Pellieux, de Boisdeffre, sont de pures inventions.

Au ministère de la guerre on affirme que ce sont là des racontars ridicules, mais au ministère de l'intérieur on reste silencieux.

On commente beaucoup la circulaire de M. Dufeuille, représentant du duc d'Orléans, démentant l'arrivée du prince à Paris, que personne n'avait annoncée.

Paris est assez calme, mais on n'est pas sans inquiétudes.

La presse dreyfusiste

Les journaux dreyfusistes envisagent un complot des militaires et des cléricaux, exaspérés par les critiques dirigées contre l'état-major de l'armée.

Ils ajoutent que le président du conseil a été avisé de ce complot et en aurait conféré avec M. Bourgeois.

D'après les mêmes journaux, le coup d'Etat devait éclater demain : on voulait profiter de l'absence du ministre de la guerre qui devait se rendre à Chaumont.

Au printemps l'Amaro est pour tout consommateur
Un produit excellent qui réjouit le cœur,
Il ranime le sang et chasse au loin la bile,
Par ses propriétés à tous il est utile.

† **A vendre** après estimation, moitié de sa valeur. — Un monument funéraire en pierre de Cassis.

S'adresser à M. Jobin, maison Barbier, (St-Joseph).

A VENDRE

Fûts de toute contenance.

Un break sorti de la carrosserie Lombut, de Marseille.

S'adresser chez DEVICHI, spiritueux. Facilités de paiement.

Boulangerie de Corte

4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix

M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé 1re qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

AVIS

aux acheteurs de pétrole

Messieurs SIMON DAMIANI et PIERRE VINCENTELLI ont l'honneur d'informer Messieurs les négociants de pétrole que leur chargement est arrivé, et que le débarquement commencera le mardi 11 octobre courant. Une fois en magasin le prix augmentera de 0,25 par caisse.

A VENDRE

le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.

S'adresser à Me Bartoli, notaire.

Sucre pour Vendange

qualité supérieure

Chez A. PADOVANI

7, Route du Cap. — Bastia

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli

Boulevard Paoli, N. 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0. Assortiment pour bureaux de tabac ! pipes broyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

FERS A PLANCHER

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS

FERS FINS de MARÉCHAL

ET TOUTES LES PETITES Tailles en stock

Chaux & Ciments, Plâtres

BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX À DRAINAGE

Ch. CLÉMENT

Frédéric MUGNIER, Dijon

FABRIQUE DE GRANDS LIQUEURS

LA PLUS IMPORTANTE DE LA BOURGOGNE

CASSIS MUGNIER

APÉRITIF MUGNIER

ABSINTHE MUGNIER

BIGARREAU MUGNIER

Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de Paris 1889

9 Diplômes d'Honneur, 35 Médailles or, etc.

REPRÉSENTANT :

H. TOUSSAINT BADAROUX, 42, Rue de l'Orient

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI

ET

LE VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Ce nouveau **Vin apéritif**, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument **hygiéniques** et **stomachiques**.

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fumer

23e ANNÉE — DIMANCHE 16 OCTOBRE 1898 — 00420 — N° 239

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 5 Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (Espagne) 0.75 — Divers 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
AUTRES DÉPART 22 » » 12 »
On ne reprend pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Pureté de N. D.

SOLEIL : (heure nationale)

Lever, 5 h. 47 m. — Coucher, 4 h. 47 m.

Lune : Premier quartier, le 21. — Pleine, le 29

FÊTE DE DEMAIN : Sainte Hedwige.

15 OCTOBRE

Les Curiosités de la Semaine

~~ Les applications de l'électricité se multiplient. On verra à l'exposition de 1900 des machines à coudre électriques ! La dernière qui vient d'être créée est d'une simplicité telle que on prévoit le moment où le problème du transport de la force électrique à domicile sera bien près d'être réalisé. La nouvelle machine donne de 180 à 200 tours par minute.

~~ Un correspondant a assisté au départ des premières familles cubaines exilées en Amérique, et qui rentrent au pays natal. D'autres exilés qui n'avaient pu trouver place sur le premier paquebot en partance, les accompagnaient. Quand la cloche du départ a sonné, les adieux se sont faits à la cubaine. La mode cubaine, dit notre auteur, consiste à se jeter dans les bras les uns des autres, et à s'embrasser en se donnant, dans le dos, des tapes retentissantes. Et ce n'est pas seulement entre hommes que s'échangent ces vigoureuses caresses, l'aperçois maintes senoras et senoritas dont les épaules fléchissent sous ce tapotement national.

~~ Les privilèges d'autrefois. M. Gérard vient de publier un livre sur les archives de la ville de Honfleur. Parmi une foule de pièces très curieuses, nous notons celle-ci qui est à la date du 1er mars 1689. Par requête, François Delaistre expose que, le 25 février 1687, il a été reçu bourgeois et a été autorisé à montrer à danser ; que, nonobstant les défenses faites, certains coureurs viennent de temps en temps, dans cette ville, y séjourner entre un cinq mois, montrer à danser toutes sortes de prix, ce qui lui cause un préjudice notable ; qu'il est obligé d'aller tous les ans à Paris pour apprendre les airs nouveaux et les manières à la mode ; en conséquence, supplie qu'il soit fait défense à tous coureurs ou autres de montrer à danser. Et cette singulière requête est accueillie par le gouverneur de la province qui rend une ordonnance assurant à François Delaistre le monopole de l'enseignement de la danse.

~~ La discipline chez les volontaires américains. Un officier d'un régiment de Manachussets donne sa démission parce qu'on voulait l'obliger à punir les hommes qui traînaient sur la route de Porto-Rico et ne voulaient pas avancer. « Songez donc, Monsieur, lui dit-il à un journaliste, ce sont tous mes compatriotes, ces hommes-là. Jamais je ne pourrai faire passer en conseil de guerre des soldats que je connais personnellement et avec lesquels je vis ! » Un lieutenant du 22e régiment de New-York, qui avait été obligé de démissionner pour faute contre la discipline, vit organiser en son honneur, par les soldats de sa compagnie, un grand banquet à la suite duquel il fut porté en triomphe, en même temps que l'on conspuait le nom d'un autre officier du même régiment. Un soldat du 1er régiment de Mississipi se précipite sur son colonel pour le frapper, et menace ensuite de tirer sur son adjudant. On le traduit devant un conseil de guerre qui le condamne à... cinq années de prison ! — Une délicieuse garde nationale, comme on voit !

~~ La noblesse française. M. le comte de Roger vient de se livrer à un travail d'épuration qui a mis en émoi tous ceux qui possèdent une particule plus ou moins légitimement. Il paraît que ce qu'il existe de nobles de pacotille dépasse toute idée. Aussi les colères sont grandes contre l'indiscret qui a déchiré tant de voiles trompeurs. A la place de M. de Roger, je ne serais pas tranquille !

La Défense de la Corse

De l'*Eclair* :

Le ministre, parti d'Ajaccio hier à dix heures du matin, a successivement visité Propriano, Bonifacio, Santa-Manza, et est arrivé à Portovecchio le soir à huit heures et demie. Il avait été invité à Propriano par la municipalité qui voulait attirer son attention sur la situation de la baie qu'elle prétendait admirablement placée pour l'établissement d'un port. M. Lockroy s'est rendu à cette invitation, mais il ne semble pas disposé, du moins pour le moment, à aller au point de la Corse d'aucune défense maritime.

Bonifacio, situé à l'extrémité sud de la Corse, n'est aujourd'hui qu'un port de pêche, mais, par sa disposition, conviendrait admirablement à abriter nos torpilleurs et même nos contre-torpilleurs. Récemment même, un croiseur cuirassé a pu y entrer et y mouiller. La rade, suffisamment spacieuse, est commandée par un chenal étroit, extrêmement facile à défendre, en sorte que les bâtiments qui y seront abrités, y seront tout à fait en sûreté.

Les batteries installées en face de Bonifacio, à la Maddalena, seraient incapables de porter jusque-là, et les batteries françaises de Bonifacio pourraient battre la mer jusqu'aux côtes italiennes. A ce sujet, M. Lockroy a eu de nouveau une longue conférence avec les généraux Delambre et Brunet sur l'utilité d'établir de nouvelles batteries d'artillerie, destinées à renforcer celles qui existent déjà sur les hauteurs de Bonifacio, ou tout au moins à faire subir à celles-ci certaines modifications.

La baie de Santa-Manza, entre Bonifacio et Portovecchio, est large et profonde, trop large et trop profonde même selon les hommes du métier ; de plus, elle est exposée aux vents d'Est et, pour la protéger, il faudrait construire une digue qui, étant donnée la profondeur, coûterait excessivement cher.

Dans la soirée a eu lieu une manœuvre intéressante. Vers dix heures, le *Pothuau* a été attaqué par six torpilleurs qui l'avaient suivi depuis Ajaccio. Malgré les feux électriques du cuirassé, plusieurs torpilles ont pu être lancées, dont deux sont venues se placer sous les ouvrages du *Pothuau*.

Le ministre visitera ce matin Portovecchio et, comme nous l'avons dit, c'est là qu'il compte toujours pouvoir établir un grand port de refuge et de ravitaillement. A l'heure actuelle tous l'escadre de la Méditerranée pourra y trouver place et être à l'abri de l'attaque des torpilleurs pendant la nuit. Il suffirait de quelques ouvrages de défense pour parer également à l'artillerie de large. Naturellement, cette position devrait être fortement contenue par l'artillerie ; le ministre de la marine et les généraux délégués par la guerre examineront aussi cette partie importante de la question.

Le Voyage de M. Lockroy en Corse

A Propriano

A Propriano, les délégations des conseils municipaux de Sartene et des communes environnantes se sont rendues à bord du *Pothuau*.

M. le comte Pozzo di Borgo, en les présentant à M. le Ministre, s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le Ministre,

L'arrondissement de Sartene tout entier vous sera reconnaissant d'avoir bien voulu modifier votre itinéraire en vous arrêtant à Propriano.

Ce port, l'un des plus importants de la Corse par son transit, est l'unique débouché qui relie l'arrondissement au reste de l'île et à la France. Dépourvue de tout chemin de fer, cette partie si intéressante, si riche par le sol et jusqu'ici si négligée de la Corse, ne peut écouler ses produits que par la voie de Propriano.

Un projet de loi, permettant à la ville d'améliorer son port, est depuis longtemps à l'étude. Nous espérons que vous nous aiderez à obtenir qu'il soit promptement voté par le Parlement.

Nous vous demandons aussi, au moment de la mise en adjudication des services maritimes postaux, de nous faire attribuer des communications fréquentes et régulières avec Ajaccio et avec le continent français.

Je puis vous promettre en retour la profonde gratitude de ces vaillantes et patriotiques populations. Elles ont gardé intactes les vertus qui furent toujours l'honneur de la Corse.

Elles n'oublieront jamais le nom du Ministre de la République qui les aura aidées à entrer enfin dans le mouvement du progrès et de la civilisation. C'est en ami qu'elles vous reçoivent, Monsieur le Ministre ; c'est en amies qu'elles se souviendront de vous.

A Bonifacio

M. le comte Pozzo di Borgo, en présentant le Maire et le conseil municipal de Bonifacio au Ministre de la marine, lui a adressé les paroles suivantes :

Monsieur le Ministre,

Au moment où vous débarquez à Bonifacio, vous ne serez pas surpris que le député de l'arrondissement de Sartene vous y souhaite la bienvenue, au nom de ceux qu'il a l'honneur de représenter. Tous vous savent un très grand gré du voyage que vous avez entrepris pour étudier de plus près les besoins de la défense maritime en Corse.

Bonifacio, l'agrandissement de son port et l'achèvement de ses fortifications ne pouvaient manquer d'attirer votre attention. Tout parle ici d'héroïsme et de généreux espoirs : le souvenir d'un passé glorieux, le site même et ces antiques murailles qui ont vu tant de sièges mémorables et qui semblent destinées à être témoins des grandes choses qui, nous l'espérons, s'accomplironts encore dans la Méditerranée pour la France et par la France.

Nous connaissons vos projets tout patriotiques et nous nous en réjouissons doublement comme corses et comme Français. C'est vous dire, Monsieur le Ministre, avec quels sentiments de satisfaction nous vous avons accueilli dans cet arrondissement ; rien qui nous parle est tout particulièrement honneur de s'y arrêter.

La Veille du Départ

Le *Cyrnos* mouille dans la rade de Portovecchio. Le *Pothuau* et le Galilée sont à l'avant-rade, du côté des îles. A bord du *Pothuau* grand dîner offert par l'amiral Fournier aux représentants de la Corse et au ministre de la marine ainsi qu'à son état-major. M. Fraissinet y assiste.

A bord du *Cyrnos*, grand dîner offert aux membres de la presse par M. Fraissinet représenté par M. Pierangeli, agent général à Bastia, et M. Neton, agent à Paris.

Voici le menu :

Consommé aux œufs pochés
Damade et Dorés sauce Savigote
Civet de lièvre
Poulet de grains
Haricots verts à l'Anglaise
Gâteau de Savoie
Desserts assortis
Café et Liqueurs

Ce sont les dîners d'adieux. Le lendemain, en effet, M. Lockroy quittera la Corse pour se rendre en Algérie.

A bord du *Cyrnos*, M. Hector Depasse, de l'*Echo de Paris*, au champagne, porte un toast à la Corse ; il remercie M. Fraissinet d'avoir avec tant de grâce et de somptuosité fait les honneurs du *Cyrnos* à la presse. Il promet, en buvant à la presse insulaire, le concours des journalistes parisiens pour toutes les questions qui intéressent la Corse, exprimant toute sa reconnaissance pour le sympathique accueil que les journalistes Corses ont bien voulu réserver à leurs confrères de Paris. M. Depasse, dans une chaleureuse improvisation, porte un toast à la Corse et à sa prospérité.

M. Michel Maestracci, au nom de la presse insulaire, répond à M. Hector Depasse. Il s'associe à ses confrères pour remercier M. Fraissinet, et personnellement il remercie M. Antoine Pierangeli, dont la presse corse sera unanime à reconnaître les amabilités le jour où les nouveaux services assureront la rapidité des communications avec le continent. M. Michel Maestracci demande à ses confrères de ne pas se fier aux premières impressions d'un voyage trop court dans un pays trop pauvre et plus décimé — que les lointaines colonies. La Corse n'est pas seulement un avant-poste, une sentinelle avancée pour l'heure du danger : elle est aussi, qu'on ne l'oublie pas, un département français, sur le patriotisme duquel aucun doute ne peut s'élever, mais qui a le droit de réclamer de la métropole toute sa sollicitude pour les intérêts économiques trop longtemps négligés, autant que pour les intérêts de la défense nationale dont on parle beaucoup, mais auxquels on ne pense jamais sérieusement assez.

Après ces deux toasts, vigoureusement applaudis, tout le monde est sur le pont pour assister à l'attaque du *Pothuau* par les torpilleurs embusqués dans les sinuosités de la [illegible]. La

Pothuau promène ses projections électriques au loin, de façon à découvrir l'ennemi. Le voilà surpris par les torpilles des commandants Colson et Le Dantec qui l'atteignent juste en son milieu. La manœuvre est terminée.

Le lendemain matin, dès la première heure, branle-bas à bord. Les torpilleurs viennent prendre les passagers du *Cyrnos* pour la visite à Porto-Vecchio.

A onze heures la presse parisienne s'embarque sur le *Saint-Domingue*, et M. Lockroy, après avoir remercié et félicité les représentants de la presse Corse, se rend à bord du *Pothuau*.

Le *Cyrnos*, sur lequel se trouvent les représentants de la presse insulaire, MM. Arène et Pozzo di Borgo, députés, le Préfet de la Corse, le capitaine de vaisseau Leconte, commandant de la marine, Bonafous, ingénieur en chef du département, Lefort, ingénieur de la marine à Toulon, Fraissinet, Pierangeli et Neton, donne le signal du départ et défile avec une gracieuse majesté devant le *Pothuau*, à la droite du *Galilée*. Sur le *Pothuau*, tous les officiers sont à leur poste, ainsi que les matelots. La musique, à l'arrière, joue la marche si entraînante de *Sambre et Meuse* : ce sont des hourrahs frénétiques, des salutations enthousiastes qui laissent une impression profonde chez tous les acteurs de ce spectacle admirable.

M. Alfred Fraissinet a offert un grand déjeuner à tous ses invités.

Le menu était des plus soignés. Le voici.

Jambon glacé à la gelée
Poulet mayonnaise
Œufs brouillés aux truffes
Rougets grillés
Agneau sauté aux champignons
Rosbif aux pommes
Desserts assortis
Vins : Chypre, Bordeaux, Médoc et Chandon

Au dessert, M. le Préfet a porté la santé de M. Alfred Fraissinet, des agents de la Compagnie, du brave commandant Lacotte, du second capitaine et de l'équipage du *Cyrnos*.

M. Fraissinet a remercié M. le Préfet.

♣

M. Lockroy, très satisfait de sa visite trop courte en Corse, est parti pour l'Algérie où il se rendra compte de l'intérêt que présente la défense de nos côtes. Il ne nous reste plus qu'à attendre les heureux résultats de ce voyage. Espérons !

Encore une fois, nous tenons à remercier M. Fraissinet pour l'amabilité avec laquelle il a mis à la disposition de la presse son excellent steamer le *Cyrnos*. Avec ses agents, M. Pierangeli et M. Neton, il a droit à toutes nos congratulations. Nos confrères parisiens emportent le meilleur souvenir de ces journées délicieuses où ils furent traités, non seulement avec bienveillance, mais avec somptuosité. Le commandant, M. Lacotte, ne se trouvera pas blessé dans sa modestie en acceptant la part de compliments qui revient à toute la Compagnie pour la grâce avec laquelle elle a su faire oublier les fatigues d'un voyage précipité.

Bulletin financier

Paris, le 15 octobre 1898.

Après diverses oscillations les cours clôturent en reprise sur ceux d'hier : le 3 0/0 fait 102,32, le 3 1/2 0/0, 101,90.

Excellente allure du Crédit Foncier à 745, du Comptoir National d'Escompte à 505, du Crédit Lyonnais à 852, la Société Générale regagne son coupon à 550 ; la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles est en forte avance à 521, la Banque Française d'Emission se consolide à 185. Rappelons que les actions de la Société Générale de Fabrication Mécanique des Sacs en Papier Kraftsack, délivrées au pair de 400 fr. aux gérants de cet établissement, ne se trouveront plus après la constitution définitive de la société dans le milieu de ce mois qu'une seule importante plus value à raison du dividende de 21,50 exempte pour le 1er exercice.

Obligations sans changement. Obligat 412.

Très ferme à 468 l'obligation à 80 Cie Générale d'Immeubles.

L'action Nord Pariorka à 411 fr. paraît appelée à une plus value, les bénéfices des charbonnages seuls d'après les évaluations de l'ingénieur Martelet, dont la compétence est bien connue, devant atteindre 725.000 dès la 1re année, 1.450.000 fr. la 2ème et enfin lors de l'entier développement de l'exploitation somme suffisante pour rémunérer le capital à 30 0/0 par an.

Les obligations à 0/0 de 150 fr. émises à 135 fr. Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon, rapportent 8,55 0/0, sont garanties par les terrains, constructions et matériel du nouveau casino, propriété de la société.

Les obligations Ethiopiennes ne seront plus négociées que libérées de 225 fr.

Chemins de Fer Français en nouvelle reprise.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 16 octobre, à 8 h.

1. Constantin, (P.-R.), Gung'l.
2. Les Noces de Figaro, (ouverture), Mozart.
3. La Muette de Portici, Auber.
4. La Walkyrie, (intitulée), Wagner.
5. Le Beau Danube, (valse), Strauss.

Le Chef de Musique, MOULINES.

Le Mois Météorologique à Bastia

SEPTEMBRE 1898

Le mois de septembre a eu 3 jours de pluie qui ont donné 18mm d'eau. La moyenne est de 4 jours, et de 43mm.

L'année dernière ce mois avait eu 43mm de pluie.

La température moyenne du mois a été de 25°9, supérieure de 2° à celle du mois d'août.

L'année dernière la température moyenne de ce mois n'avait été que 24°2.

Les vents se sont repartis de la manière suivante :

4 jours de S.-E. (scilocco).
13 jours de N.-E. (grecale).
2 jours de N.-O. (maestrale).
2 jours de S. (mezzogiorno).
1 jour de E. (levante).
8 jours de calme.

30 jours.

Moyennes du mois :

Température maxima, 30°.
Température minima, 21°8.
Hauteur barométrique, 762mm,3.
Intensité du vent, 0,1.
Etat du ciel, 0,15, couvert.
Quantité de pluie par jour du mois, 0mm,6.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 7.75 à 10 fr. les 100 k.
Tomates, 10 à 15 fr. les 100 k.
Haricots verts fins, 50 à 80 fr. les 100 k.
— jaunes, 12 à 18 fr. les 100 k.
— rouges, 12 à 18 fr. les 100 k.
Pêches, 35 à 60 fr. les 100 k.
Poires, 15 à 80 fr. les 100 k.
Pommes, 10 à 30 fr. les 100 k.
Coings, 5 à 30 fr. les 100 k.
Noix de Grenoble, 50 à 65 fr. les 100 k.
Châtaignes de la Lozère, 28 à 45 fr. les 100 k.
Raisins d'Algérie, p. vend., 18 à 22 fr.
— d'Espagne, 25 à 40 fr. les 100 k.
— du Var p. vend., 18 à 25 fr. id.
Grenades, 17 à 80 fr. le 1000.
Citrons de la Corse, qualité inférieure, 21 à 42 fr. le 1000.
Citrons d'Italie, la caisse de 350, 8 à 15 fr.

Cote de Marseille

Langoustes vivantes de la Corse, 230 à 260 fr. les 100 k.

Quais de Marseille

Charbon de Corse, 7.75 à 8,25 les 100 k.
— du Var, 10.25 à 10.75 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 0/0 : pains 5/6 en vrac, 38 fr. ; scié, rangé en caisses de 50 k., 42.50 ; scié nouveau, 39 fr.

BOURSE DE PARIS

14 Oct. — 15 Octobre

Rente 3 p. 0/0 ancien. . 101.80 — 102.00
— 3 p. 0/0 amortis. . 100.65 — 100.85
— 3 1/2 0/0. . . . . 105.65 — 105.65

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le lieutenant Colonel Jean-Vincent, du 2e régiment de tirailleurs tonkinois, est nommé à la 1re classe de son grade.

— M. Miguacel, officier d'administration adjoint de 1re classe du service des subsistances militaires dans la 15e région, a été désigné pour la 14e région.

— M. Crivelli est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Lyon.

— M. Leccia, sergent surveillant à la prison militaire de Corte, passe en la même qualité à la prison militaire de Marseille.

Courageuse

Sous le soleil je me hasarde
Sans parasol et sans chapeau,
Car c'est la vertu du Congo
Qui contre le hâle me garde.

Berthe D., au concours Victor Vaissier.

Contre les Abordages

Souscription publique

EN FAVEUR DE LA

VIGIE SOUS-MARINE ORECCHIONI

Breveté S. G. D. G.

MM. Chalali, Sous-Préfet de Bastia, 50 fr. — Ancayme, 10 fr. — Davichi, négociant en cuirs, 5 fr. — Nicoli, professeur au Lycée, 5 fr. — Balesi J., employé principal du Contrôle (chemin de fer), 5 fr. — Panciolelli J.-B. comptable, 5 fr. — Trao, caissier payeur, (chemin de fer), 2 fr. — Pregnel Fabien, comptable, 2 fr. — Landi Hercule, 1 fr. — Lorenzi, receveur d'octroi, 1 fr. — Ponzevera Jean-Noël, (octroi), 1 fr. — Vitteri, vérificateur d'octroi, 1 fr. — Mafeo Louis, négociant, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — Passaloucq, Café du Lycée, 1 fr. — Casanova Toussaint, (chemin de fer), 1 fr. — Marchioni Dominique, (chemin de fer), 1 fr. — P. Constant, (chemin de fer), 1 fr. — Renzi, (chemin de fer), 1 fr. — Bonial, (octroi), 50 c. — Sammi, (octroi), 50 c. — Sammi, (octroi), 50 c. — Casalta, ouvrier tailleur, 50 c. — Anonyme, 25 c. — Monsterri Toussaint, 1 fr.

Souscriptions recueillies au Café Orsini, à Calenzana, 15 fr. à répartir comme suit :

MM. Mariel Ignace-Marie, 1 fr. — Massoni Roch-Xavier, 1 fr. — Villanova Dominique, 2 fr. — Fabiani Joseph, 1 fr. — Martini François, 2 fr. — Orsini Joseph, 1 fr. — Docteur Graziani 2 fr. — Olivieri Thomas, 1 fr. — Capitaine Pasquale-Marie, 2 fr. — Ristorcelli, 2 fr. — Pierangeli Antoine, agent général de Cie Fraissinet, 20 fr. — Ramelli Louis, directeur des Docks, 10 fr. — Ph. de Sarrazin, 5 fr. — Thiers Sauveur, négociant, 5 fr. — Pierangeli Louis, Cie Fraissinet, 2 fr. — Luciani Paul, pharmacien, 2 fr. — Pietri Roch-Louis, 2 fr. — L. Tamalliani, Cie Fraissinet, 2 fr. — Giacobini, Cie Fraissinet, 2 fr. — Agostini, négociant, 2 fr. — Galdi Henri, 2 fr. — Ottomani, capitaine en retraite, 5 fr. — Rossi, L. des Douanes en retraite, 1 fr. — Clément, (docks), 2 fr. — Sotoca, (docks), 2 fr. — Vve Agostini, 1 fr. — Carboccia Sauveur, 1 fr. — Lodga Philippe, 1 fr. Pinocchietti Joseph, 1 fr. — Mariani François, 1 fr. — Muroni Edicius, 1 fr. — Amerin, 1 fr. — Gabrunel P.-A. 1 fr. — Vico N. 50 c. — Illibilis, 1 fr. — H. Ferrosi, 1 fr. — Orsini Adrien, 50 c. — Amori François, 1 fr. — Pinelli Ange, 1 fr. — Zaccharini, 1 fr. — Biancarelli Jean, 1 fr. — Biancarelli Antoine, 1 fr. — Rossi Sauveur, préposé, 1 fr. — Amberti Sylvestre, 1 fr. — Dané Vincent, 1 fr. — Bastiani Ch. Philippe, 1 fr. — Sisco Louis, 1 fr. 50. — Anonyme, 2 fr. — M. Ferretti, 1 fr. — S. Vita, 1 fr. — Chiappe Albert, 1 fr. — Ed. Zurzano, 1 fr. — Ars, 1 fr. — Morelli, 1 fr. — Nicoli, (octroi), 1 fr. — Dolcerso, fermier de l'octroi, 2 fr. — Nicolini Sauveur, 1 fr. — Anonyme, 50 c. — Valery Jean, de Brando, 50 c. — Marini Dominique, 50 c. — Poggi Jean-Ange, 1 fr. 50. — Anonyme, 50 c. — Poggioli François, 50 c. — Antoni Joseph, 50 c. — Anonyme, 50 c. — Richelmi Octave, 50 c. — Louis Casalli, 25 c. — Carboni, menuisier, 25 c.

Total de la 5e liste 227.75
Total général 1066.30

Des listes de souscription sont déposées dans les principaux Cafés de la Ville, chez Me Tommasi, notaire, 9, Boulevard du Palais, ainsi qu'aux bureaux des journaux.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 15 OCTOBRE

7 h. matin. — 7 heures du matin, + 15 midi, + 19 0. 6 heures du soir, + 17 2. Maxima, + 19 5. minima, + 15 0

Baromètre. — 7 heures du matin, 749 mm. midi, 748 mm. 6 heures du soir, 749 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir. S. O. modéré.

Etat du ciel, 1/2 couvert.
Etat de la mer, houleuse.
Hauteur des eaux : matin, + 0.61, soir, + 0,6
Pluviomètre, à 9 heures du matin: 108 mm.

♣

Brevet supérieur

Sur les trois aspirantes au brevet supérieur qui avaient été déclarées admissibles aux épreuves orales, deux ont été définitivement reçues.

Ce sont, Mlles Beveraggi Antoinette, Félicité et Mattei Pauline.

Les examens pour les aspirantes commenceront mardi.

♣

Douanes

M. Giovangigli, sous-brigadier en retraite à Bastia, est nommé receveur buraliste à Ghisonaccia.

♣

A l'arrivée

M. le chef d'escadron Décombre, récemment promu, est arrivé par le dernier paquebot de Marseille.

Il a pris à la date d'hier le commandement de la 1re compagnie de la 15e légion ter de gendarmerie.

♣

Les Corses à Paris

Aujourd'hui ont lieu à Paris des élections complémentaires pour le conseil municipal.

M. Pierre Versini, avocat, est candidat du comité bonaparto-socialiste dans le 5e arrondissement, quartier du Jardin des Plantes ; et M. Paul Peglieci-Conti se présente comme candidat républicain-nationaliste, dans le quartier de la Plaine-Monceau.

♣

Service funèbre

Le conseil de fabrique de la paroisse de Sainte-Marie fera célébrer un service pour le repos de l'âme de M. Crucien Chersia, mardi, 18 octobre, à neuf heures du matin.

♣

Le temps

Vendredi soir, une pluie torrentielle agrémentée de vent s'est abattue sur la ville et a duré plus de deux heures de cinq heures et demie à huit heures. Les rues ne formaient qu'une mare. Il n'y a eu heureusement aucun accident à déplorer.

♣

Brevets de capacité

Les diplômes du brevet supérieur et du brevet élémentaire délivrés à la session de juin dernier ont été adressés à M. Leoni directeur de l'école de la place Saint-Nicolas, à qui les intéressés peuvent les réclamer.

♣

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des *Grands Magasins du Printemps de Paris*, que nous publions aux annonces.

♣

Employé demandé

On demande un jeune homme de 16 à 18 ans possédant belle calligraphie. S'adresser au bureau du journal.

♣

L'Avenir du Prolétariat

Les sociétaires du Comité de Bastia sont priés de se rendre aujourd'hui dimanche, 16 du courant, au Théâtre Municipal, de 1 à 2 heures du soir.

1. Payement des cotisations du mois d'octobre.
2. Admission de nouveaux membres.

Le Président, P. PAOLI.

♣

Nouvelles militaires

Par décision ministérielle du 4 octobre 1898, M. Gaucher, capitaine d'infanterie breveté, stagiaire à l'Etat-Major du Gouvernement de la Corse, a été affecté à l'état-major de la 25e division d'infanterie à St-Etienne, pour y remplir les fonctions d'officier d'ordonnance auprès de M. le général Mouton, commandant cette division.

M. le capitaine Gaucher est parti par le dernier paquebot pour rejoindre son poste.

M. le capitaine Gaucher poursuit ainsi les étapes d'une carrière qui s'est ouverte sous les meilleurs auspices. C'est de ceux auxquels l'avenir réserve une haute situation, et les vœux de ses amis de Corse l'accompagnent au nouveau poste qui lui a été assigné.

♣

Objet perdu

Il a été déposé dans nos bureaux une grosse clé ramassée par un vendeur du journal devant le café Annoni.

PEINTURE et DESSIN

Atelier de M. Magnaschi

Professeur de dessin au Lycée — Admis au Salon Hors Concours — Médaillé à la Grande Exposition Artistique Nationale de Clermont-Ferrand

Cours et leçons particulières — Figure, paysage, fleurs — Jolis travaux — Décoration de poteries en terre cuite, objets en bois blanc, tambourelles, plats, assiettes, écrans, etc.

S'adresser Atelier, Boulevard Paoli, 34, 3e étage.

MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de l'apoitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radical lui-même, après avoir souffert et payé en vain tous les remèdes prônés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Grand Hôtel de Nice et de la Corse

Les Chasseurs Corses

L'état-major général a mis à l'étude l'affectation d'un bataillon de chasseurs pour les garnisons de la Corse.

Ce bataillon serait constitué par troupe de montagnes, à l'effectif de 8 compagnies, se dédoublant à la mobilisation.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Guichard, lieutenant de gendarmerie à Ghisoni, passe à Albertville.

Le lieutenant Colonna d'Istria

M. le lieutenant Colonna d'Istria, du 2e tirailleurs malgaches, est inscrit d'office sur le tableau de concours pour chevalier de la Légion d'honneur, pour faits de guerre à Madagascar.

Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis ce matin au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Brisson.

La fin de la grève

Le ministre de l'intérieur a annoncé à ses collègues que la grève des terrassiers était presque terminée ; que les travaux avaient repris dans la plupart des chantiers, et que les tentatives pour amener la grève générale des employés des chemins de fer avaient échoué.

La mission Marchand

Le ministre des affaires étrangères a annoncé que l'officier chargé par le commandant Marchand de porter son rapport à notre agent diplomatique au Caire, est arrivé à Khartoum, et sera au Caire après-demain.

Le prochain conseil

Un conseil des ministres sera tenu mardi, sous la présidence de M. Félix Faure.

TENTATIVES CRIMINELLES

Sur la ligne de l'Est, près d'Arras, on a détruit plusieurs signaux, et une grande catastrophe n'a pu être évitée que grâce à la présence d'esprit des agents.

M. Morin, commissaire spécial, a ouvert une enquête sur cette tentative criminelle, qui aurait pu avoir les conséquences les plus grandes.

♣

A Lourdes, des pièces de bois ont été posées sur la voie. Ici encore tout danger a été évité.

LA GRÈVE

Quelques grévistes ont vainement essayé d'empêcher l'entrée des ouvriers à la gare de La Villette.

Dans les gares de province, les troupes rencontrèrent beaucoup de calme.

Le ministre des travaux publics a adressé une circulaire aux préfets au sujet des actes de malveillance commis sur les voies ferrées.

TIRAGE
des Bons de l'Exposition de 1889

Le gros lot de 50.000 fr. a été gagné par le bon n° 491.698.

Les lots ci-après sont sortis remboursables à 1.000 francs : 487.657 ; 482.103 ; 491.114 ; 252.484 ; 582 936 ; 1.046.533 ; 50.484 ; 1.142.946 ; 955.586 et 208.895.

Cent vingts autres lots sont sortis remboursables à 100 frs.

M. Lockroy à Sfax

Le Ministre de la marine, arrivé hier matin à Sfax, a visité la ville, où on lui a fait un très chaleureux accueil.

Le Ministre partira dans la soirée pour Djerba.

Les Morts du Jour

M. Guindey

M. le docteur Anatole Guindey, sénateur de l'Eure, républicain, est décédé dans la nuit. Il était âgé de 64 ans.

Il avait été élu pour la première fois en 1891 contre M. Pouyer-Quertier ; il fut réélu le premier en 1894.

TIRAGE
des Obligations à lots de Panama

Aujourd'hui a eu lieu un tirage des obligations à lots de Panama.

Le gros lot de 250.000 francs a été gagné par le n° 1.009 802.

Le lot de 100 000 francs par le numéro 1.868.330.

Les deux lots de 10.000 francs ont été gagnés par les numéros 1.995.082 et 61.753.

Les deux lots de 5.000 francs ont été gagnés par les numéros 258.581 et 1.086.406.

Cinq autres obligations sont sorties remboursables à 2.000 francs.

Cinquante sont sorties remboursables à 1.000.

Pronunciamento démenti

La plupart des journaux démentent l'annonce du coup d'Etat et déclarent qu'il est ridicule d'avoir cru que certains généraux étaient capables de songer à un pronunciamento à la suite de l'affaire Dreyfus.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Anarchistes italiens

D'Alexandrie :

On vient d'arrêter plusieurs anarchistes italiens qui préparaient une bombe pour être lancée sur l'empereur d'Allemagne au moment de son entrevue avec le Khedive, au Caire.

GRANDE CATASTROPHE
en Angleterre

A la pointe de Cornouailles, le paquebot *Mohegan*, allant de Londres à New-York, a sombré avec 200 passagers et 50 hommes d'équipage. Trente personnes seulement ont pu atteindre la côte.

Obsèques de la reine du Portugal

L'amiral Gervais a été reçu par le roi et lui a témoigné toutes les condoléances du président de la République et du gouvernement.

Le roi l'a remercié des témoignages de sympathie de la France.

ETAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Ghio Félix-Albert. — Presoli Rose. — Borchia Jeanne.

DÉCÈS.

Gozzi Louise, célibataire, 18 ans, de Lingualetta.
Perna Charles, journalier, marié, 50 ans, de Naples.
Batala Victorine, mariée, 31 ans, de Bastia.

LE SUEZ

En vente dans tous les bureaux de tabacs. Dépôt : Louis-Napoléon Mattei — Bastia.

A VENDRE

Le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.

S'adresser à Me Bartoli, notaire.

Sucre pour Vendange
qualité supérieure
Chez A. PADOVANI
7, Route du Cap. — Bastia

Boulangerie de Corte
4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix

M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé tendre qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli
Boulevard Paoli, N. 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0. Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

☞ **Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.30 le paquet.**

00422

Adresses utiles. — Guide de l'Acheteur. — Adresses utile

Vin pur de Raisins
DES GRANDS VIGNOBLES DE GIOVER (Sartène)
Vendu par le propriétaire même à raison de 32, 38 et 52 francs l'hectolitre ; on peut prendre à partir de 25 litres.
Pour l'échantillon s'adresser au Dépôt des Vignobles, Boulevard de Toga, vis à vis l'octroi.

Boulangeries
Vve FONTANA
18, rue Napoléon
FARINES PREMIÈRES DE CALIFORNIE à 0,60 le kilogr.

Articles funéraires
LOUIS TONELLI, 9, Boulevard du Palais. Couronnes en tous genres. Prix modérés.

Bains Sainte-Anne
Nouvel Etablissement
Rue Saint-Angelo, près le maison Tomasi.
On trouvera dans cet établissement tout le confortable désirable.

Machines à Coudre
Les moins chères, les plus solides, les plus simples, les mieux soignées, sont les coudre PHÉNIX MACHINES concession exclusive des frères marqués du monde, chez M. ROTH, 28, Bd Paoli.

Pharmacies
THILLIET, 40, Boulevard du Palais. Produits chimiques purs. Eaux minérales. Spécialités françaises et étrangères. Fournitures photographiques.

Cordonnerie
Maison T. CAPPANELLI fils, rue Napoléon, 1. Chaussures en tous genres pour hommes, dames et enfants, connues à la main. Se charge des réparations.

Ameublements
ANGE GIAMBELLI, en face la maison Valery. Meubles simples et riches, Literie, Suspensions, Pianos A. BORD, meilleur marché que partout ailleurs.

CLÉMENT, rue Neuve, ameublements riches et simples. Draperies et tentures. Atelier d'encadrement. Prix défiant toute concurrence. — Grand choix d'étoffes.

NOEL BERTI, rue Neuve Saint-Roch. Rideaux et tentures. Tapisseries pour ameublements, styles en tous genres.

Vannerie
Grand assortiment de paniers de toutes dimensions. Choix considérable de paniers fantaisie. T. CAPPANELLI fils, rue Napoléon, 1.

Tailleur
Nouveauté — Élégance — Solidité
EMANUELLI TOUSSAINT
Maître-Tailleur
Place Saint-Nicolas, 4, Bastia

Habillements sur mesure et confections soignés. — Spécialité de vêtements ecclésiastiques. — Prix très modérés.

Relieur
Reliure, Cartonnage et Collage de cartes sur toile.
LONGHI, Rue Saint-Jean, 2.

Huile
de Bonifacio garantie pure chez M. FRANÇOIS BERNARDI, 2, rue Neuve, au 2me étage

Cédrats Confits
Confiserie soignée. — Prix modérés. Emballage élégant fourni gratuitement aux acheteurs. Expédition par la poste aux.
Dépôt : Chez A. FADOANI, exportateur, 7, Route du Cap, Nouveau Port, Bastia.

Bijouterie-Horlogerie
Maison DANESI fils, 16, Boulevard Paoli
Assortiment de montres et bijoux. Poignards corses or contrôlé.

PARIS

GRANDS MAGASINS DU

Printemps

NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à
MM. JULES JALUZOT & Cie, Paris
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco

AVIS
GRAND CAFÉ DE LA PAIX
Bière Gruber
0,25 le Bock
LIQUEURS DE MARQUE

M. A. GEORGES
Docteur-Dentiste
AMÉRICAIN
14, *Boulevard Paoli, au 1er*
Son Cabinet est ouvert de 8 à 11 heures et de 1 à 5 heures.

Bonne occasion
Piano à vendre
S'adresser au bureau du journal.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

AVIS
Grand Café de la Paix
A VENDRE OU A LOUER
Facilités de paiement
S'adresser au propriétaire.

l'Insecticide agricole
BENIGNI
est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.
La boîte de 500 gram. 3,50.
S'adresser à l'inventeur A. M. BENIGNI, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

A VENDRE
Caligula, superbe cheval arabe, entier, arrivé d'Algérie il y a 5 mois, robe alezane, 4 ans, sans tares, bien dressé à la selle, très doux, beaucoup de sang.
S'adresser à M. André Tommasini, Avapessa, Muro.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa gestion en garde toutes sortes de chaises ambulantes — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? *NE FAITES RIEN*
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux même sur les Calvities anciennes. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu et utilisé. Possédant toujours sa fraîcheur et son parfum. Vente toujours croissante.
Faire sur les flacons une croix Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs, Parfumeurs et Bazars et chez Dumas, 237, RUE DE RIVOLI, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus illustré et attestations

TRANSPORTS DIRECTS PAR BATEAUX A VAPEUR
Pour LONDRES, HAMBOURG et ANVERS
le vapeur anglais LE CYGNET
chargera à Bastia vers le 25 Octobre
Pour nolis s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE
La Carrosaccia, Ajaccio
Se charge du dessin, tracé, nivellement, plantation et entretien de jardins, parcs, roseraies, rocheries, jeux d'eau, etc., etc., à la ville et à l'intérieur.
Arbres et arbustes à fleurs, palmiers, rosiers, œillets, violettes, plantes à fleurs pour massifs, corbeilles, bordures ; bulbes et oignons à fleurs.

POUR LA TOUSSAINT
un grand choix de chrysanthèmes et autres plantes pour cimetière
C'est maintenant le moment pour la plantation d'asperges : plants d'asperges hâtives d'*Argenteuil, géante d'Erfurt, Colossale de Cosmovers et Columbian white* à bouts blancs, *Hercule* la plus grosse.
Fleurs coupées, Croix, Couronnes, Ancres, Lyres, etc., pour le Jour des Morts.
Catalogue franco sur demande

BEC AUER
Derniers Perfectionnements
BEC BEBE.. 9 fr.
BEC N° 3..... 15 fr.
BAISSE DE PRIX
Exiger la Marque « S. F. AUER »
MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS

Demandez partout la CÉDRATINE de la Maison L. MATTEI et Cie. Liqueur apéritive, digestive, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

PHARMACIE DANÉ

Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins*.
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.
Conditions spéciales pour le gros. — *Service de nuit*

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BASTIA

Rédaction & Administration 3 Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Paris devant M. [illegible] — Réclames diverses, 0,75 — Nécrologie, 0,30 — Judic., 0,25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
AUTRES DÉPART 22 f. » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE GALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Luc, évangéliste.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 5 h. 47 m. — Coucher, 4 h. 47 m.
Lune : Premier quartier, le 21. — Pleine, le 29
FÊTE DE DEMAIN : Saint Pierre d'Alcan.

17 OCTOBRE

La Défense de la Corse

C'est par la Corse que M. Lockroy a commencé le grand voyage qu'il a décidé d'accomplir pour se rendre compte de l'état de nos défenses maritimes dans le bassin de la Méditerranée.
Débarqué à Calvi, ayant gagné Saint-Florent, Bastia, le ministre s'est enfin rabattu vers le Sud, du côté d'Ajaccio, Bonifacio, Porto-Vecchio : ainsi parcourra toute l'île et pu se rendre suffisamment compte de tout ce qui reste à faire en Corse pour que cette île devienne, en temps de guerre, une base d'opérations convenable, car elle ne l'est loin encore !

♣

Il n'est pas besoin d'être grand clerc en stratégie navale pour comprendre l'importance de la Corse, au point de vue de la défensive ou de l'offensive. Celui qui la possède, à défaut des Baléares qui seraient peut-être mieux placées, peut s'en servir pour commander le bassin occidental de la Méditerranée. C'est ainsi que Napoléon Ier voulut créer une place maritime puissante à Saint-Florent, tout en mettant Ajaccio en état de défense.
Les Anglais, du reste, nos aviseurs ennemis, n'ont pas manqué, au cours de leurs longues guerres avec nous, de reconnaître la valeur stratégique de la Corse. Pendant la guerre de la succession d'Autriche, cette île les avait aidés, et, la soulevant contre Gênes, avaient essayé vainement de s'établir à Bastia. Plus heureux en 1794, ce à Paoli, lord Jervis avait pu établir, dans le golfe de Saint-Florent, la base d'opérations contre nous, et de là que l'amiral anglais détacha l'actif et intrépide Nelson pour couper nos communications et pour intercepter nos convois. C'est de là que, plus tard, Nelson, devenu à son tour chef d'escadre, guettait nos flottes partant de Toulon et les menaçait des coups hardis dont il avait le secret.
Mais si les considérations, qui, il y a cent ans, mettaient en évidence la valeur de la Corse, n'ont rien perdu de leur force, de nouvelles et impérieuses raisons sont venues, dans le cours de ce siècle, s'ajouter aux anciennes pour nous inciter à faire de cette île un centre de défense important.
En effet, sur le littoral nord de l'Algérie, une seconde France s'est créée, et la Corse est le trait d'union naturel entre les côtes algériennes et les côtes provençales. C'est grâce à la possession de la Corse que nous pourrons, en cas de guerre, assurer la sécurité de nos relations avec les ports d'Algérie et de Tunisie.
Ce n'est pas tout encore : non loin de la Corse, sur les rives les plus voisines de ses baies et de ses rades, un redoutable ennemi s'est récemment dressé contre nous. Cet ennemi a hérissé de forts et de batteries les bords de la mer Tyrrhénienne, et il a construit de puissantes escadres visiblement armées contre les nôtres.
Gênes, l'île d'Elbe, d'autres points de la côte d'Italie, ont des défenses plus ou moins sérieuses. La Spezia, dont le génie de Napoléon avait deviné l'importance, est une place de premier ordre, et elle n'est qu'à cinq ou six heures de Bastia. Enfin, à quelques milles seulement de Bonifacio, dans cette magnifique rade d'Agincourt, baptisée par Nelson du nom d'un de ses vaisseaux, s'élèvent, sur les hauteurs des îles de Caprera et de la Maddalena, d'imposantes défenses capables d'abriter une escadre au mouillage ou d'appuyer une action sur le sud de la Corse.
Ainsi donc, de multiples raisons nous commandent de faire de la Corse une nouvelle base d'opérations, ou mieux, le prolongement de notre base d'opérations naturelle de Toulon, des îles d'Hyères et de Villefranche. Malheureusement ces raisons ont été trop longtemps perdues de vue, et ce qui a été fait jusqu'ici est très insuffisant.
En 1887, grâce à l'amiral Aube, des plans et devis complets de la défense fixe de l'île avaient été dressés par la marine et approuvés par le département de la guerre ; des plans et devis complets de jetées à Ajaccio, Bonifacio, Porto-Vecchio avaient été établis par les ingénieurs hydrographes de la marine ; les cahiers des charges pour l'adjudication de ces travaux étaient préparés, stipulant que les entrepreneurs devaient avoir commencé les travaux des jetées le 15 août 1887. Mais tous ces projets ont été à peu près abandonnés. On a poursuivi quelques travaux partiels. Et M. le général Mercier abusait un peu trop de la candeur des députés quand il assurait, en 1894, à la tribune de la Chambre, qu'on pouvait être tranquille sur le sort de la Corse, parce que nous aurions dans l'île, au jour de la mobilisation, 20 000 hommes prêts à jeter l'envahisseur à la mer.

♣

Une quinzaine de batteries de côte, achevées ou en construction, et réparties entre Ajaccio, Saint-Florent, Bastia, Porto-Vecchio et Bonifacio, tel est l'état des défenses terrestres. Mais, en admettant que les batteries soient assez nombreuses et assez judicieusement placées pour être d'un secours utile en cas d'attaque, il se passe, en Corse, ce que M. Lockroy a pu constater récemment à Brest et dans nos autres ports : le personnel propre à armer les batteries fait défaut.
C'est ce qu'a fait ressortir, dans un rapport récent, un sénateur, M. Bizot de Fonteny. « Pour rassembler et équiper, dit-il, les 20,000 hommes dont a parlé le général Mercier, il faudra du temps ; ce ne sera pas terminé en trois jours ou quatre jours, et, avant ce temps, les forces actives du seul régiment d'infanterie cantonné en Corse étant immobilisées par ces travaux, l'île sera occupée en partie par l'ennemi, les communications seront coupées... Mais ce n'est pas tout d'avoir des contingents braves et bien animés. Il faut les encadrer. Où trouverez-vous les cadres nécessaires pour 20.000 combattants ? Il vous sera impossible d'organiser en sus du régiment de l'active, plus d'un régiment de réserve et d'un régiment de territoriale, en tout 8 000 à 9.000 hommes à peine... »
« Si nous examinons les batteries et leur personnel, nous nous trouvons en face des mêmes déceptions. Les pièces des batteries de Bastia ont à peine le nombre d'hommes nécessaire... A Bonifacio de même, nous trouvons 16 pièces de très fort calibre, réparties en quatre batteries, et 43 artilleurs pour les servir. *Il en faut 9 par pièce.* L'infanterie pourra, dit-on, suppléer au manque de canonniers ; mais elle sera absorbée par l'occupation de certaines positions, etc... »
Et M. Bizot de Fonteny conclut en demandant un supplément de personnel : un régiment d'infanterie de plus, un bataillon d'artillerie de forteresse de plus, et en signalant le danger « permanent, peut-être imminent » auquel était exposée la Corse.
Comme défense maritime, on a organisé sur les côtes de l'île une défense mobile, qui compte actuellement une dizaine de torpilleurs. Le nombre de ces petits navires serait, sans doute, augmenté dès que le besoin s'en ferait sentir par l'envoi d'autres torpilleurs venant de Toulon. En sorte qu'il n'y a pas à trop s'alarmer de la faiblesse des effectifs navals entretenus sur les côtes de l'île. Reste à savoir s'il ne serait pas préférable d'avoir, dès le temps de paix, dans la Corse même, les torpilleurs en réserve qui seraient nécessaires en cas de guerre. Reste à savoir encore si l'on trouverait, dès le premier jour de la mobilisation, le personnel mécanicien suffisant pour armer tous les torpilleurs indispensables....
Mais ce qui manque encore à la Corse, c'est le port abrité et fortifié que tous les marins clairvoyants, et l'amiral Aube le premier, n'ont cessé de demander en vain.
Bastia est un port en pleine côte et ne peut servir que de refuge à quelques torpilleurs, ce à quoi on le destine, du reste. Il y a quelques canons qui doivent suffire à défendre le port. Quant à la batterie qui, d'après le général Mercier, « devait protéger à la fois la rade de Bastia ainsi que la rade opposée de Saint-Florent, » elle n'est pas encore édifiée et pour cause, le flair d'artilleur du ministre de la guerre lui ayant fait oublier qu'il y avait, entre les deux rades, une crête continue de montagnes hautes de 400 à 500 mètres.
Ajaccio possède une grande et profonde rade, où une escadre peut se mouvoir à l'aise, mais l'étendue même de cette nappe d'eau la rend difficilement défendable, sinon au prix de coûteux travaux. Et tout ce qu'on semble pouvoir y faire, c'est un point de ravitaillement, à une condition cependant, c'est qu'on voudra bien doter ce port du matériel propice à embarquer le charbon, ce qui n'a pas été fait jusqu'ici, malgré les vives réclamations de nos divers commandants d'escadre.
Restent alors, pour créer les ports de refuge, Bonifacio et Porto-Vecchio. L'un et l'autre de ces points ont des partisans et des détracteurs. Bonifacio est stratégiquement bien placé, mais le boyau étroit qui sert de port ne pourra jamais contenir que peu de navires. Porto-Vecchio est une baie semblable qui pourrait abriter de tous les vents une nombreuse escadre, le jour où le manque de fond aurait été corrigé par des dragages. Mais des marins, et non des moindres, disent que Porto-Vecchio n'est qu'une souricière, dont l'ouverture, tournée du côté de l'Italie, expose la force navale qui s'y réfugierait à ne jamais pouvoir dissimuler ses mouvements. En sorte qu'il est vraiment difficile de se prononcer.
En tout cas, à Porto-Vecchio, comme à Bonifacio, d'importants travaux sont nécessaires. M. Cobart Danneville, l'honorable sénateur de la Manche, qui s'est fait l'infatigable apôtre de l'organisation de notre défense des côtes, a lumineusement exposé, dans une proposition de loi, ce qu'il fallait faire sur chacun de ces deux points de la partie méridionale de la Corse. Nous renvoyons les spécialistes à son travail.

♣

Ainsi donc, la Corse, en dépit de certaines déclarations optimistes d'un ministre de la guerre mal renseigné, est loin d'être sur un pied de défense convenable.
Cependant tout indiquait qu'on devait s'occuper d'elle avec une sollicitude spéciale ; pour couvrir la Provence, surveiller la route d'Algérie, *agir sur le flanc de l'Italie*, tenir en respect la Maddalena, elle est notre base stratégique indispensable. Mais on ne s'est décidé que mollement à parfaire ses moyens d'action ; placée sous la coupe de deux ministères différents, sinon rivaux, celui de la guerre et celui de la marine, elle a souffert de cette dualité de direction ou de commandement. Le résultat, on le voit : la Corse a besoin de batteries de côte, elle a besoin d'un port de refuge, elle a besoin de voies de communications, elle a besoin de soldats.
Le voyage de M. Lockroy lui vaudra-t-il ce qui lui manque ? Nous le souhaitons sincèrement.

MARC LANDRY.

(*Figaro*).

LES CORSES A MADAGASCAR

LE LIEUTENANT COLONNA D'ISTRIA

Par décision ministérielle, M. le lieutenant Colonna d'Istria Charles-Michel, du 2e régiment de tirailleurs malgaches, a été inscrit d'office à la suite du tableau de classement (faits de guerre) des candidats présentés pour le grade de chevalier de la légion d'honneur.
Le Journal Officiel publie la note suivante :
« A Madagascar depuis mai 1896, a donné, en maintes circonstances, des preuves de sa bravoure et de son énergie. Atteint une première fois, mais légèrement, d'un coup de feu le 29 août 1896, lors de l'attaque du poste d'Ambatonandriana, a été blessé grièvement de deux coups de feu le 7 juin 1898, au cours d'une reconnaissance qu'il avait été chargé de diriger pour dégager les abords du poste d'Ambalobé. M. Colonna d'Istria n'en continua

pas moins à diriger son peloton, dont le tiers fut mis hors de combat, et réussit, à force d'énergie, à tenir tête à un ennemi très supérieur en nombre. »

M. le vice-amiral Fournier

A Bastia

M. le vice-amiral Fournier, commandant en chef l'escadre d'évolutions de la Méditerranée, est arrivé hier à 1 heure de l'après-midi, à bord de l'aviso-torpilleur *La Flèche*, venant de Tunisie.

M. le vice-amiral Fournier, qui est accompagné de son aide de camp, M. le lieutenant de vaisseau Cavelier de Cuverville, est descendu à l'hôtel Staffe.

Nous donnons ci-après une courte notice biographique sur cet officier général, qui va avoir à s'occuper pour une très large part de la défense de notre île.

Né à Nancy le 23 mai 1842, il entre à l'école navale en 1853. Aspirant le 1er août 1861, enseigne le 1er septembre 1865 et lieutenant de vaisseau le 22 mai 1869, il prend part aux opérations du siège de Paris ; sa brillante conduite au combat du Bourget lui valut la croix de chevalier de la Légion d'honneur pour faits de guerre.

Capitaine de frégate le 1er octobre 1879 et envoyé dans les mers de Chine, il noue des relations amicales avec Li-Hung-Chang, vice-roi du Petchili. Ces relations lui valent d'être désigné pour négocier la paix avec la Chine ; ses négociations couronnées de succès aboutissent au traité de Tien-Tsin, signé le 11 mai 1884. Le 24 mai suivant, il est nommé capitaine de vaisseau. Chef d'état-major du contre-amiral commandant la division de l'Océan Pacifique (2 décembre 1890) il est désigné en 1891 pour remplir les fonctions de chef d'état-major du nouveau gouverneur général, M. de Lanessan. Mais, à la suite de dissentiments, il rentre en France et occupe successivement les fonctions de major général à Cherbourg, de commandant de la division de l'Atlantique, de commandant de la marine en Algérie. Il avait été promu contre-amiral le 27 mai 1891.

Il est appelé le 28 décembre 1895 au commandement de la première Ecole Supérieure de guerre de la marine créée par M. Lockroy. Il donne une vigoureuse impulsion aux études maritimes ; aux manœuvres navales de 1896, la division légère qui constitue l'Ecole de guerre se fait remarquer sous son commandement par les services qu'elle rend à l'Escadre, et l'amiral Gervais, primitivement hostile à la création de cette école, se fait un devoir de les reconnaître dans son ordre à la suite des manœuvres. Appelé le 2 décembre 1896 à siéger au conseil des travaux, il est nommé vice-amiral le 19 décembre 1897 et presque aussitôt préfet maritime de Brest.

C'est là que M. Lockroy est allé le prendre pour lui donner le commandement de notre première escadre.

L'amiral Fournier est un homme d'une valeur exceptionnelle ; il exerce sur tous ceux qui l'approchent une irrésistible séduction. Inventeur d'un instrument servant à régler les compas à la mer, il est l'auteur de nombreux mémoires sur l'usage des compas et des chronomètres dans la marine. Il a publié en 1896 un livre qui a fait sensation : *La Flotte nécessaire*.

Le nouveau commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée est commandeur de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.

Bulletin financier

Paris, le 12 octobre 1898.

La crainte d'un renchérissement de l'argent pèse sur le 3 0/0 qui finit à 102,37 et le 3 1/2 0/0 à 105,50.

Changements peu sensibles sur le Crédit Foncier à 742, le Comptoir National d'Escompte à 588, le Crédit Lyonnais à 834. La Société Générale se consolide à 550 ; la banque Spéciale des Valeurs Industrielles avance à 215 ; la Banque Française d'Emission est ferme à 455. Le syndic de l'Assurance va offrir des actions de 100 fr. de la Société Générale de Participations Mobilières des Sucs en Vapeur Sournes s'explique par ce fait que la Société va mettre de suite en marche 25 machines Decoyer pour la production desquelles elle a des débouchés certains, ce qui lui assure dès la 1re année un bénéfice en plus de 500,000 fr.

L'obligation 2 0/0 1898 Ville de Paris est très demandée.

Recherchées à 500 fr. les obligations 5 0/0 Austro-Hongre de Pétrole.

L'action Grandes Brasseries et Malteries de Vittel Albert et Beaupaut Réunies est bien tenue à 111 fr. et l'action du Gaiou à 111,50.

Actives transactions en obligations de 300 fr. à 0/0 de la Cie Nationale Immobilière de Marseille ex-coupon de 5 fr.

Les obligations 5 0/0 de 450 fr., que la Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon émet à 425, outre l'avantage d'un revenu effectif très rémunérateur de 5,55 0/0, offrent encore le bénéfice d'une prime de remboursement et d'une plus value étant données leurs garanties.

Chemins de Fer français très fermes.

Rentrée de la Cour

Aujourd'hui ont pris fin les vacances judiciaires.

A 11 heures a été célébrée dans la salle des assises transformée en chapelle, la messe du Saint-Esprit. M. le chanoine-archiprêtre Fosta, curé de Sainte-Marie, officiait. Tout le personnel de la Cour d'appel et des Tribunaux y assistait.

A midi, la Cour s'est rendue dans la salle de ses audiences solennelles, où se trouvaient réunis les autorités et les corps constitués.

Au premier rang, à droite, M. le général Sage, gouverneur de la Corse ; au second rang, les présidents des tribunaux de première instance et de commerce, le maire, les colonels du 163e, de gendarmerie. Derrière la barre occupée par MM. les avocats, les diverses autorités civiles et militaires.

M. le Premier Président a ouvert la séance et donné la parole à M. Arrighi, substitut du procureur général, chargé de prononcer le discours d'usage.

Ce discours contient une très intéressante étude sur les origines les plus lointaines de la population Corse. Dans sa savante dissertation l'orateur a fait descendre nos ancêtres des populations Etrusques et Ligures, des populations Gauloises, qui ont été en lutte constante avec les Romains. — Quand, après des alternatives de revers et de victoires, Rome triompha enfin, les Corses restèrent fidèles à l'Etrurie et opposèrent à l'invasion romaine une résistance mémorable. Pour en venir à bout Rome dut déployer les plus grands efforts ; les Corses vaincus furent emmenés en esclavage, mais la plupart d'entr'eux préférèrent mourir plutôt que de subir les volontés d'un maître. La tyrannie des Romains engendra une situation déplorable. Privés de toute justice, les Corses prirent l'habitude des vengeances privées. Par une fatalité inouïe, les Corses tombèrent, dans la suite des temps, sous la domination génoise qui, systématiquement, poussa les Corses dans la voie du crime et multiplia les meurtres. C'est donc à la domination romaine d'abord, à la domination génoise ensuite que la Corse doit ses habitudes invétérées de vendetta

Naturellement le Corse est brave et généreux, il aime ses ancêtres gaulois ; c'est l'injustice seule qu'il ne peut supporter et qui l'entraîne au meurtre.

En terminant, M. Arrighi s'est promis de continuer cette substantielle étude, lorsqu'il sera appelé de nouveau à prononcer un discours de rentrée.

Ce discours terminé, MM. les avocats présents à la barre ont renouvelé leur serment professionnel, et l'audience a été levée.

Sport

Grande nouvelle pour les sportsmen et les amateurs de vélocipédie de Bastia. Notre ville va enfin prendre le rang sportif qu'elle doit occuper, et rien désormais ne manquera plus au bonheur des cyclistes, coureurs, amateurs ou simples spectateurs. Une piste de près de 300 mètres, avec de superbes virages relevés, et, ce qui ne gâte rien, située en ville même, se trouve actuellement en construction et sera prochainement terminée.

Bientôt, nous l'espérons, on pourra s'exercer à l'abri des regards indiscrets. Aussi, nous croyons qu'un plein succès est assuré d'avance auprès des messieurs et même des dames, au sport si agréable et si entraînant de Jacquelin et de Bourrillon.

JEAN BALLE.

Les Chasseurs Corses

On lit dans l'*Echo de Paris* :

L'état-major de l'armée a mis à l'étude l'affectation d'un bataillon de chasseurs aux garnisons de la Corse. Ce bataillon serait constitué en troupe de montagne à l'effectif de 8 compagnies se dédoublant à la mobilisation. Les bataillons de chasseurs actifs et de réserve comprendraient comme annexes un bataillon territorial et un bataillon de territoriaux réservistes.

La défense des côtes se trouverait ainsi assurée par la continuité de service des militaires corses ayant appartenu dans l'armée active aux bataillons de chasseurs de première ligne. Les quatre bataillons comprendraient ensemble 32 compagnies.

Cette organisation complémentaire des garnisons de l'île nécessitera l'intervention législative. Aucun bataillon de chasseurs n'étant disponible, il faudra demander la formation d'un 32e bataillon, un 31e bataillon étant, depuis longtemps, réservé à la Savoie.

Fête Intime

Samedi soir tous les ouvriers typographes de la ville — une trentaine — ont offert un punch, au bar Soavi, à leur camarade Joseph Berti, à l'occasion de la distinction que vient de lui accorder M. le Ministre du commerce et de l'industrie.

Par les soins de M. Soavi, ancien typographe, le bar avait été magnifiquement décoré de drapeaux, de guirlandes de verdure et de fleurs, qui entouraient diverses inscriptions.

M. J.-B. Ollagnier a remercié les typographes bastiais de leurs sentiments de camaraderie et a tressé des félicitations à Joseph Berti, puis a placé sur sa poitrine la médaille d'honneur.

Des toasts ont été successivement portés par MM. Sanesi (imp. Ollagnier), Vincent Lucchesi (imp. Fabiani), Laurent Sari (imp. Ollagnier), Alfred Zapelli (imp. Santi), Joseph Gentili (imp. Fabiani).

M. Joseph Berti, très ému, a remercié ses camarades de leurs sentiments affectueux et de ces précieuses marques de sympathie qu'ils viennent de lui témoigner. Il gardera religieusement le souvenir.

Cette réunion, empreinte de la cordialité la plus franche, s'est terminée vers onze heures.

Excursion à l'Ile d'Elbe

Nous apprenons qu'on organise une excursion à l'île d'Elbe pour dimanche prochain, sur le vapeur *Aldo*.

Le départ est fixé à cinq heures du matin.

Prix d'aller et retour, 10 francs. On peut se procurer des billets à notre librairie.

En cas de mauvais temps l'excursion sera ajournée.

BOURSE DE PARIS

15 Oct. — 17 Octobre

Rente 3 p. 0/0 ancien. . 102,00 — 102,15
— 3 p. 0/0 nouveau. . 100,85 — 100,60
— 3 1/2 0/0. . . . . 105,65 — 105,65

Grand Entrepôt de Cafés
de toutes provenances
depuis 170 francs les 100 kilos
Chez THIERS FRÈRES, Bastia.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 17 OCTOBRE

Pour la couleur. — 7 heures du matin. + 19 degrés, + 23 0. 6 heures du soir, + 19 0. Maxima, + 24 0. minima, + 17 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 746 millimètres. midi, 744 mm. 6 heures du soir, 745 mm.

Vent. — 9 h. du matin, Sud, modéré.

4 h. du soir, S. O. faible.

Etat du ciel, très nuageux.

Etat de la mer, petite houle.

Hauteur des eaux : matin, + 0.83, soir, + 0.

Pluviomètre, à 9 heures du matin nihil.

Nouvelles maritimes

M. l'aspirant de 1re classe Bonel, embarqué dans l'escadre de la Méditerranée, est affecté au croiseur *D'Estaing*, à Toulon.

— M. l'enseigne de vaisseau Le Dieu, du port de Lorient, est désigné pour suivre, comme élève, les cours du bataillon d'apprentis fusiliers à Lorient.

Service funèbre

Le conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Marie fera célébrer ce matin, à 9 heures, un service pour le repos de l'âme de M. Crucioni Chersia.

Fête de famille

A l'occasion de son prochain mariage, notre excellent concitoyen M. Louis Angeli faisait, dimanche soir, ses adieux à la vie de garçon.

Autour d'une table richement servie par Mme Cardella prenaient place une trentaine de joyeux convives.

Aussi l'enterrement a-t-il revêtu un caractère de franche et cordiale gaieté et au moment où le champagne pétillait dans les coupes, les souhaits les plus sincères furent formés pour le bonheur des futurs époux.

On ne s'est séparé que très tard, emportant de cette charmante fête le plus délicieux souvenir. — L. D.

Eboulement

A la suite des pluies torrentielles de la semaine dernière, un éboulement assez important s'est produit au lieu dit Campo di Moro, entre les gares d'Ucciani et de Carbuccia. La voie est obstruée sur une longueur de 50 mètres environ. Les trains ne peuvent passer, et les voyageurs ainsi que les bagages sont transbordés.

Dimanche le train de 2 heures n'est arrivé que vers 5 heures ; lundi le même train n'a subi qu'un retard de cinquante-cinq minutes, grâce à la présence sur les lieux de l'éboulement de M. Fontaine, directeur de la compagnie et des chefs des différents services.

Il a fallu construire un pont provisoire ; la circulation ne pourra être complètement rétablie que dans les premiers jours de novembre.

Consultations

Le docteur J.-B. Agostini a l'honneur d'informer ses clients, qu'il rouvrira son cabinet de consultations le jeudi 20 octobre.

Nouvelles judiciaires

M. Alessandri, juge au tribunal civil d'Alger, est spécialement chargé du règlement des ordres pendant l'année judiciaire 1898-1899.

Obsèques

M. Penso, le distingué peintre paysagiste qui s'est établi dans notre ville depuis plusieurs mois, vient d'être très cruellement éprouvé par la mort de sa charmante fille, Mlle Irma Penso, emportée en quatre jours par une cruelle maladie.

Elle se trouvait à Pero, avec son père, chargé d'exécuter des travaux de peinture importants, lorsqu'elle a été atteinte par le mal ; on l'a transportée à Bastia où elle s'est éteinte dimanche

heures. Sa pauvre mère, rappelée précipitamment d'Italie, a pu arriver quelques heures avant la catastrophe pour assister aux derniers moments de sa chère enfant.

Nous prenons une vive part à la grande douleur de M. et Mme Penso et leur exprimons nos vives condoléances.

Dépêches de Nuit

Ecole de Saint-Cyr

Les candidats dont les noms suivent ont été définitivement admis à l'Ecole spéciale de Saint-Cyr :

MM. Ciambelli,
Carcopino,
Filippi,
Manicacci.

Les Anglais à Bizerte

La semaine dernière, trois croiseurs anglais ont effectué des exercices de tir au canon au large de Bizerte.

Les prétendants

On télégraphie de Bruxelles que le prince Victor est rentré brusquement d'Italie.

Le duc d'Orléans est arrivé le même jour à Bruxelles et est descendu à l'hôtel de Flandre.

M. Bourgeois dans la Drôme

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, a présidé dimanche, à Bourg-Saint-Andéol, l'inauguration du monument élevé à M. Madier de Montjau, ancien questeur de la Chambre.

M. Bourgeois a fait un grand éloge de l'ancien représentant du peuple, puis a déclaré que la volonté nationale, éclairée par les épreuves, est maintenant consciente ; l'idée républicaine pénètre l'immense majorité des citoyens, et les calculs de ceux que M. le président Brisson a appelé les perfides, ne peuvent pas se réaliser.

M. Lockroy à Sfax

Un grand punch a été offert par le ministre de la marine par la Chambre de commerce de Sfax. M. Lockroy a répondu longuement au toast qui lui a été porté par le président de la Chambre de commerce.

Dimanche matin le Ministre a visité Djerba où il a été reçu par le contrôleur civil ; une brillante réception a été organisée en son honneur.

Dans la soirée le Ministre est parti pour Rachgoun.

L'arrivée à Rachgoun n'aura lieu que mercredi.

Une dépêche d'Alger annonce que le contre-amiral Servan, commandant de la marine en Algérie, est parti pour Oran.

M. BRISSON BLAMÉ

Un ordre du jour portant la signature de 130 députés, blâme l'attitude de M. Brisson et demande que l'on réprime les agissements des dreyfusistes.

Comité de vigilance

La *Petite République* annonce la constitution d'un Comité de vigilance, composé des députés socialistes.

LA GRÈVE

Dans la plupart des villes les gares ont cessé d'être occupées par les troupes, entr'autres Marseille, Lyon, Nancy, etc.

A Paris, l'effectif des troupes de service dans les rues, places, etc., a été diminué d'un tiers.

Les organisateurs de la grève des chemins de fer ont tenu une réunion spéciale et ont déclaré renoncer à leurs projets.

La Compagnie de l'Est, ayant renvoyé sept employés, les lacteurs, ajusteurs, mécaniciens, menuisiers et peintres ont décidé de poursuivre la grève.

M. Félix Faure à Paris

Le président de la République est rentré à Paris, et a reçu le comte Mouraview, ministre des affaires étrangères de Russie.

DUEL DE PRESSE

A la suite d'un article de M. Taillade, M. Maurice Barrès a prié deux de ses amis, MM. Dumonteil et Berthelot, de demander une réparation par les armes.

M. Taillade les a mis en rapport avec ses amis, MM. Kalm et Guinaudeau.

Une rencontre ayant été décidée elle a eu lieu ce matin : M. Taillade a reçu un coup d'épée à la main droite.

CHEZ M. BRISSON

On affirme que le président du conseil a eu un long entretien avec M. Waldeck-Rousseau sur les événements actuels.

Elections de Paris

Il y avait à élire à Paris 14 membres du conseil municipal ; il y a ballottage partout, excepté dans le quartier Saint-Avoye, où M. Benoit, radical-socialiste, a été élu par 1,505 voix, contre M. Restaux, socialiste, qui en a obtenu 519.

L'Institut Commercial

M. Marnéjouls, ministre du commerce, a présidé hier, à la mairie du Louvre, la distribution des prix à l'Institut de l'Enseignement populaire commercial.

M. Zola à Paris

Plusieurs journaux annoncent que M. Zola est rentré à Paris.

LE GÉNÉRAL CHANOINE

à Chaumont

Le ministre de la guerre, accompagné de ses officiers d'ordonnance le commandant Besson et les capitaines Vignal et Zeude, s'est rendu à Chaumont pour l'inauguration du monument élevé à la mémoire des « Enfants de la Marne. »

Le soir un banquet a été offert au ministre de la guerre, et M. Mougeot y a prononcé un discours.

« L'armée, a-t-il dit, doit être ouverte à tous, sans esprit de caste. Quand j'entends crier : Vive l'armée ! cela veut dire : Vive la France. »

Le ministre de la guerre a ensuite remercié les habitants de la ville de Chaumont des sacrifices qu'ils s'étaient imposés pour l'érection du monument.

En quittant Chaumont, le général Chanoine s'est rendu au camp de Châlons pour assister aux exercices de tir.

La Messe rouge

Aujourd'hui a eu lieu la rentrée des cours et tribunaux.

La Cour de Cassation, la Cour d'Appel, les Tribunaux de première instance et de commerce ont assisté à la messe, puis se sont rendus dans leurs salles respectives où a eu lieu l'audience solennelle de rentrée.

A la Cour de Paris, cette cérémonie a été précédée de l'installation de M. Forichon, nommé premier président, en remplacement de M. Périvier.

ETAT CIVIL

MARIAGES.

Quilici Louis-Marie-Auguste, quartier-maître pointeur pilote de la défense mobile de la Corse, de Piéria, (Côtes du Nord), et Venturini Marie-Julie, ménagère, de Bastia.

Maillard Jules-Ferrand-François, quartier maître pilote, de la défense mobile de la Corse, de Cancale, (Ille-et-Vilaine), et Simonpietri Marie-Françoise, tailleuse, de Belgodère.

NAISSANCES.

Ramelli Jeanne. — Quilici Marie-Louise. — Cordi Antoinette. — Luiggi Thomas.

DÉCÈS.

Penso Irma, célibataire, 15 ans, de Gazia, (Italie).

A VENDRE

Fûts de toute contenance.
Un break sorti de la carrosserie Lombut, de Marseille.
S'adresser chez DEVICHI, spiritueux. Facilités de paiement.

† A vendre après estimation, moitié de sa valeur. — Un monument funéraire en pierre de Cassis.
S'adresser à M. Jobin, maison Barbier, (St-Joseph).

Avis aux Propriétaires

Une Société Livournaise achète les cédrats et autres produits Corses. Ne vendez pas sans la consulter.
S'adresser à M. Giannotti, chez M. Bernardini, buvetier à Lupino, (Abattoir).

Sucre pour Vendange
qualité supérieure
Chez A. PADOVANI
7, Route du Cap. — Bastia

Boulangerie de Corte
4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix

M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé tre qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

MODES
25, Boulevard Paoli, au 2me

Mlle FANNY SUZZONI est de retour à Bastia avec un joli choix de chapeaux modèles pour la saison d'hiver, ainsi que toutes sortes de fournitures et spécialité de canotiers fantaisie.

On trouvera chez elle des chapeaux dernier genre élégamment garnis à 7 fr. 90, 5 fr. 90 et 3 fr. 90, articles d'une maison de Paris qu'elle représente et qui ne seront vendus qu'au comptant.

ATELIER
de Mlle Vallée Le Couteulx
Admise
aux Expositions des Beaux-Arts de Lyon des éventaillistes Français (Paris 1898)

Peinture à l'huile — Aquarelle
Céramique — Peintures industrielles

Cours de deux heures, 2 fois par semaine, 10 fr. par mois.
Une fois par semaine, 5 fr. par mois.
Leçons particulières, une heure, 3 fr.
A partir du 15 septembre, 5, Boulevard du Palais, et à partir du 1er octobre, maison Agostini, rue Miot.

A VENDRE
le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.
S'adresser à Me Bartoli, notaire.

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli
Boulevard Paoli, N. 22, Bastia
Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;
Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0.
Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

00424

32e ANNÉE — MERCREDI 19 OCTOBRE 1898 — N° 241

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 6 Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont reçus aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (pages), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judic., 0,25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL.

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
AUTRES DÉPART. 22 » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI: Saint Pierre d'Alcan.

SOLEIL: (heure nationale)

Lever, 5 h. 47 m. — Coucher, 4 h. 47 m.

Lune: Premier quartier, le 21. — Pleine, le 29

FÊTE DE DEMAIN: Saint Jean Candes.

18 OCTOBRE

CONSIDERATIONS GENERALES

sur la Défense de la Corse

Nous venons d'achever la tournée en Corse, et dans deux heures, transbordant nos malles du *Cyrnos* sur le *Saint-Dominique*, nous allons quitter cette île dont, pendant trois jours, nous avons visité les divers ports, non seulement au point de vue des facilités d'établissement que présentent les différentes baies et golfes, mais encore au point de vue des avantages que donne leur situation stratégique. D'ailleurs, il faut bien se rendre compte que le voyage de M. Lockroy n'a d'autre but que l'établissement au point d'appui de la flotte en Corse; toutes les autres questions sont subordonnées à celle-ci. Je dois dire ici parce que vouloir composer avec intérêt particulier de telle ou telle île nuirait au but du voyage, nuirait partout aux intérêts généraux de l'île.

Il faut concentrer sur les positions stratégiques de la Corse l'effort pécuniaire dont ce voyage sera le point initial et non répartir les crédits qui pourront être votés sur tous les ports intéressants de la Corse au point de vue du commerce ou au point de vue des opérations maritimes. Le but des dépenses doit être précis et strictement déterminé; s'il en était autrement, il n'y aurait certainement pas unanimité dans l'exécution des travaux.

La Corse, dont la côte Nord semble à quelque sorte se mouler sur la vaste courbe que décrit la côte italienne de Vintimille à Valentone, est indiscutablement le centre désigné pour les opérations dans le golfe de Gênes; en outre, sa situation à proximité de la Maddalena donne à la pointe sud de l'île une importance stratégique considérable. Il y a donc deux parties distinctes dans les études du littoral corse qui viennent de se terminer: les mesures à prendre pour opposer une défense mobile des groupes de torpilleurs aux torpilleurs que l'Italie entretient dans les îles Capraja, d'Elbe et Pianosa, et l'établissement d'un point d'appui de la flotte, tant pour fermer les bouches de Bonifacio que pour permettre à nos escadres de prendre une tactique offensive dans le bassin occidental de la Méditerranée. Il n'y a jamais intérêt à laisser établir le théâtre de la guerre dans les eaux territoriales: la tactique défensive ne peut exister en marine. C'est la Corse qui, grâce à sa situation, fournira les moyens de prendre l'offensive dans la Méditerranée.

Ceci dit, on comprendra immédiatement que le versant occidental de la côte tournée vers la France présente un intérêt beaucoup moindre que le versant oriental qui fait face à un pays étranger. Nous pouvons donc dire de prime abord que ce dernier versant est seul vraiment l'objet des préoccupations de cette commission d'études composée des généraux Delambre et Brunet, du vice-amiral Fournier et des commandants Mercieau-Ponty et Darriens, dont les travaux serviront de point de départ pour l'armement de la Corse.

Je vais suivre maintenant l'itinéraire du ministre dans sa visite des différents points de la Corse. Le port où il a atterri est Calvi, vieille ville fortifiée dont la citadelle aux murs élevés et non bastionnée n'a plus qu'une valeur médiocre, située sur le versant occidental. Ce petit port présente un certain intérêt stratégique comme tête de ligne du chemin de fer.

De Calvi, le ministre s'est rendu à Saint-Florent, également situé sur le versant ouest, petite ville en façade sur la mer et non fortifiée. Tout l'intérêt stratégique qu'il peut avoir est qu'il présente un point d'accession assez facile pour un débarquement, et que par là une troupe ennemie pourrait prendre Bastia à revers. Toutefois, Saint-Florent est placé à vol d'oiseau à plus de 20 kilomètres de Bastia, la route qui rejoint les deux villes est difficile et atteint, au col de Teghime, 600 mètres d'altitude; cette position n'appelle donc pas un intérêt immédiat en raison de préoccupations plus pressantes.

Il n'en est pas de même de Bastia, situé sur le versant oriental, le point le plus rapproché de la péninsule et le plus menacé par les îles Capraja, d'Elbe et Pianosa.

Bastia était encore, il y a trois ans, le siège du commandement de la marine en Corse. Par suite de quelles réclamations ce commandement a-t-il été enlevé à Bastia et transporté à Ajaccio, je ne saurais le dire; mais ce qu'il y a de curieux dans la circonstance, c'est que l'ordre de transfert d'une ville dans l'autre a été signé par M. Lockroy, bien qu'il y fût opposé, mais les dispositions préliminaires avaient déjà été prises et la signature de M. Lockroy ne fut, dans la circonstance, que la sanction d'un état de choses existant. Il avait été mis en face d'un fait acquis. Quoi qu'il en soit, si le retour du siège du commandant de la marine à Bastia ne s'impose pas dans les circonstances actuelles, il est nécessaire de mettre en valeur les avantages de ce point au point de vue des opérations maritimes et le meilleur moyen est d'y constituer un groupe important de torpilleurs avec une cale de radoub et un atelier de réparations.

Bastia s'étend en front sur la mer, sur une longueur d'un peu plus d'un mille. Au sud est la citadelle dominant le vieux port, protégé par deux courtes jetées. C'est dans le vieux port qu'est amarré le vieux ponton *Entreprenant* qui sert de dépôt pour les torpilleurs; au nord est le port Saint-Nicolas ou port neuf, protégé à l'est par une jetée de 300 mètres de longueur environ. Les fonds devant Bastia atteignent de 15 à 20 mètres; ils sont de plus de 9 mètres à l'entrée du vieux port et atteignent 14 à 17 mètres dans le port Saint-Nicolas, le long de la digue, et 3 à 5 mètres le long des quais.

Bastia, en outre de sa citadelle, est puissamment protégé. Quatre forts: de Monserrato, de La Croix, de San Gaetano et Straforello, sont placés sur les hauteurs qui dominent le port à l'ouest. La position est donc très forte, les travaux qu'il y aurait lieu d'entreprendre pour l'établissement d'un poste important de défense mobile n'entraîneraient pas de travaux de défense de la place. Toutefois, mais cette question n'est pas du ressort de la marine, il y aurait lieu d'envisager l'établissement d'un fort destiné à couper la route de Saint-Florent à Bastia et à préserver toute action venant de l'ouest par terre.

De Bastia, le ministre s'est rendu à Ajaccio, traversant les cols de San-Quilico, en avant de Corte et de Vizzavona. Le golfe d'Ajaccio est sans contredit la plus belle des côtes de Corse: ouvert au sud-ouest, il est tête de ligne du chemin de fer. C'est le point vers lequel toute l'île converge, et, comme centre d'approvisionnements, comme moyens de transports pour les autres parties de l'île, il présente des avantages militaires très importants. Ajoutons que la capitale de la Corse est défendue par sa citadelle, dont deux fronts battent le golfe, et par trois batteries nouvelles qui viennent d'être récemment achevées. La baie d'Ajaccio possède plusieurs mouillages, celui de la ville abrité par un môle, où les paquebots peuvent venir s'amarrer à un corps-mort à peu de distance du quai; celui des petits bâtiments, dit des Capucins, plus à terre; enfin celui des Cannes, au fond de la baie, près de la gare du chemin de fer et du dépôt de charbon. En dehors d'Ajaccio, le golfe présente d'autres mouillages, celui d'Aspretto et celui de Chiavari.

La situation d'Ajaccio est donc d'une grande valeur, mais cette valeur n'est pas telle qu'elle puisse rallier toutes les opinions en ce qui concerne l'établissement d'un point d'appui pour la flotte. A côté des avantages sont des inconvénients résultant de trois causes différentes.

Le golfe d'Ajaccio est trop profond; le port lui-même, compris entre la citadelle et la pointe d'Aspretto, présente des fonds de 30 mètres à 300 mètres de distance de la terre, et ces fonds dépassent, un peu plus loin, 40 mètres et en atteignent 150 sur la ligne de la citadelle à la pointe d'Aspretto.

Cette profondeur rend impossible le prolongement de la jetée établie devant la citadelle et rend difficile la pose de corps morts. Ajaccio ne peut être un mouillage de refuge pour une escadre. D'un autre côté, le golfe est largement ouvert, et sa défense, sa protection en sont plus difficiles. Les ouvrages de fortification postés le long de la côte, du golfe des îles Sanguinaires au cap Muro, ne pourraient avoir d'effet utile pour interdire l'entrée du golfe; une escadre mouillée à Ajaccio ne serait pas à l'abri de torpilleurs ennemis, et Ajaccio n'est qu'à 4 heures de la Maddalena à vitesse réduite. Enfin, Ajaccio tourne le dos à l'Italie; le port est sur le versant occidental de la Corse; il ne peut être choisi comme base d'opération.

(*Le Temps*). A. ROUSSEAU.

Le voyage de M. Lockroy en Corse

Le voyage de M. Lockroy en Corse avait pour but de déterminer sur quels points de l'île des travaux de défense étaient nécessaires. A Saint-Florent une station de torpilleurs paraît avoir été décidée; le ministre de la marine a promis à Bastia d'augmenter l'effectif de son poste de torpilleurs, et sans fixer à Bastia, comme avant 1896, le centre de la défense mobile de la Corse transporté à Ajaccio, d'accorder aux intérêts bastiais la satisfaction légitime qu'ils méritent.

Le voyage de M. Lockroy, de Bastia à Ajaccio par chemin de fer avec arrêt à Corte et à Vizzavona, n'offre aucun intérêt. Ce n'est pas en 20 minutes, sur le quai de la gare de Corte, que M. le ministre a pu se rendre compte des doléances de Corte, et ce n'est pas en déjeunant à Vizzavona, après avoir admiré l'énorme Bellacosta, flanqué d'une escouade de figurants bandits, venus de Bocognano, que M. Lockroy aura fait avancer d'un pas la solution de la défense effective de la Corse.

A Ajaccio, l'arrivée de M. Lockroy à bord du *Pothuau* a fourni à la population ajaccienne l'occasion d'une manifestation sympathique: illuminations, pétarades, pavois, retraites aux flambeaux, rien n'a manqué à la fête.

Mais un des objets principaux du voyage ministériel était de déterminer sur quel point de la côte orientale de l'île, au Sud, à Santa-Manza ou à Portovecchio, il était utile, indispensable même, de créer un port fortifié de refuge pour notre escadre et pour les torpilleurs.

Le ministre, accompagné de M. l'amiral Fournier, a visité Bonifacio et il a pu constater que si cette place forte peut être admirablement défendue, elle n'a pas une garnison suffisante. Quant à la superbe baie de Santa-Manza, il paraît avoir été décidé que toute construction d'ouvrage de défense serait inutile; la baie est trop grande, les fonds sont trop bas pour offrir un mouillage sûr pour une flotte et les travaux pour la mettre à l'abri des vents d'Est seraient trop coûteux.

La visite faite à Portovecchio a paru fixer le choix du ministre. A Portovecchio, la rade ouverte aux vents d'Est est plus à l'abri que celle de Santa-Manza, l'entrée en est moins large et une jetée construite d'un côté ou de l'autre de la passe le garantirait complètement. Les exercices de nuit que les torpilleurs de la défense mobile ont exécutés sous les yeux du ministre, et qui constatèrent à attaquer le *Pothuau*, ont démontré que la rade est assez grande pour permettre aux *cuirassés d'éviter* à l'aise et aux torpilleurs de s'y cacher en toute sécurité. Les six torpilleurs de la défense mobile de la Corse ont, en effet, simulé une attaque de nuit contre le *Pothuau*, et celui-ci, malgré ses projecteurs électriques qui fouillaient la rade en tout sens, n'a pu empêcher deux des torpilleurs sur six de l'approcher et de lui accrocher ses flancs, une à l'arrière, l'autre sous l'échelle de tribord, une torpille. Les autres torpilleurs ont été découverts avant d'avoir pu lancer leur torpille et canonnés de telle façon qu'ils ont été considérés comme perdus.

La rade de Portovecchio a donc été choisie comme port militaire de refuge et de ravitaillement, et on présentera bientôt au ministre les projets de construction qui sont nécessaires pour constituer son entière défense.

Mais ce qui a été démontré jusqu'à l'évidence au cours du voyage de M. Lockroy, c'est la nécessité d'augmenter la garnison de la Corse, l'effectif de ses batteries d'artillerie et de construire des lignes stratégiques de ravitaillement.

La Corse a des lignes ferrées presque insuffisantes; tout un arrondissement, celui de Sartène, ne possède pas une seule ligne, et c'est sur Bonifacio et Portovecchio que l'on veut concentrer la défense. Le ministre n'est aperçu qu'il y avait lieu à faire encore et qu'il ne suffit pas de créer des ports de refuge pour les escadres, pour les

PARIS 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire; Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris

AVIS
GRAND CAFÉ DE LA PAIX
Bière Gruber
0,25 le Bock
LIQUEURS DE MARQUE

M. A. GEORGES
Docteur-Dentiste
AMÉRICAIN
14, Boulevard Paoli, au 1er
Son Cabinet est ouvert de 8 à 11 heures et de 1 à 5 heures.

Bonne occasion
Piano à vendre
S'adresser au bureau du journal.

Voulez-vous de la bonne bière ? à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

AVIS
Grand Café de la Paix
A VENDRE OU A LOUER
Facilités de paiement
S'adresser au propriétaire.

A VENDRE
Caligula, superbe cheval arabe, entier, arrivé d'Algérie il y a 5 mois, robe alezane, 4 ans, sans tares, bien dressé à la selle, très doux, beaucoup de sang.
S'adresser à M. André Tommasini, Avapessa, Muro.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Grand Diplôme d'Honneur à l'Expos. Internationale de l'Alcool, Paris 1897
EAU-DE-VIE DE MARC
Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côte d'Or
L. Georges-Germain, I. Georges et H. Brenot, succes
Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or)
Seuls dépositaires pour la Corse :
BASTIA — [illegible] — BASTIA

TRANSPORTS DIRECTS PAR BATEAUX A VAPEUR
Pour Londres, Hambourg et Anvers
le vapeur anglais LE CYGNET
chargera à Bastia vers le 25 Octobre
Pour nolis s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Demandez à la Pharmacie Teilliet
BASTIA
Le Vin Breland, précieux tonique et fortifiant contre toutes les affections de l'estomac. Prix : 5 francs.
La Teriine-Breland guérissant radicalement rhumes, bronchites, catarrhes, asthmes, essoufflements. Prix : 5 francs.
L'Anticor-Breland, seul remède enlevant le germe des cors aux pieds est vendu 1 fr. 25 chez Mme Vve Vachias Ch., Boulevard Paoli, 14, à Bastia, fabrique Barland, Lyon.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
LE PLUS COMPLET & LE PLUS ENERGIQUE DES RECONSTITUANTS
pour combattre
ANÉMIE, CHLOROSE, PHTYSIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
Aliment indispensable dans les prédispositions infectieuses, longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.
VIAL Pharmacien, Successeur « Ecole de Médecine et de Pharmacie 14, RUE VICTOR HUGO — LYON
Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARE
Le Boîte de Cigares ou le Papier. F. DUMAS & Fils, 35, Rue St-Claude, Paris

M. BECK
Successeur de W.-L. MANN
44, Rue de la Folie-Méricourt — PARIS
La Lampe "ALADIN" — forte de lumière 25 bougies — est la meilleure lampe de table, à contact d'air, qui a été établie jusqu'à ce jour. La disposition toute spéciale de son cirage, parfait en tout, que l'air traverse avec force, permet d'en élever la flamme et de la rendre incandescente. Par l'application si ce principe, un réflecteur donc, avec un bec de petite dimension et de consommation relativement minime, une hauteur d'une intensité éblouissante, qui fait de la lampe "ALADIN" l'égale de la lampe de bureau, de la lampe d'Atelier, etc., en fonctionnant dans des plus simples et sans entretien des plus faciles.
GRACIEUSE — ÉLÉGANTE
COMBUSTION COMPLÈTE — SANS ODEUR
PRIX DE FAVEUR — AVIS IMPORTANT
Lampe "ALADIN" en cuivre nickelé, avec abat-jour vert, double tissu, de 19 centimètres de diamètre et deux verres, tissus et posé et d'emballage au prix de
10fr au lieu de 12fr
Verre de rechange : 0 fr. 25
Mèche de rechange : 0 fr 25
ALADIN grand Modèle
13fr au lieu de 15fr
Verre de rechange 0 fr. 40
Mèche 0 fr. 30
Pour compléter d'un seul coup d'œil la lampe "ALADIN" ci-contre à la fois, je lui ajoute un bec de rechange au prix de 0 fr. 25 franco.
Pour la Corse, l'Algérie et la Tunisie, frais en sus d'expédition.
Prière de faire les commandes à temps, afin de nous éviter un trop grand encombrement en petite saison.
Tout acheteur de 2 Lampes à la fois recevra un bec lui donnant droit à 1 franc de marchandise à son choix.
PARIS

Une vraie merveille artistique
à moitié prix de sa juste valeur
Dans le but de répandre et faire apprécier par tout le monde le perfectionnement artistique avec lequel, à l'aide d'un procédé photographique trouvé par nous, nous reproduisons sur n'importe quelle photographie des
PORTRAITS DE GRANDEUR NATURELLE
parfaitement ressemblants et absolument inaltérables, nous avons créé un nouveau type de reproduction joignant à notre procédé spécial scientifique, l'idéal de l'art et du bon goût le plus raffiné. Cette merveille artistique aussi bien achevée qu'élégamment finie forme un superbe tableau de 60×80 centimètres d'une valeur inestimable et d'un effet charmant; nous l'offrons à titre d'une Réclame exceptionnelle au prix inouï de Frs 20, frais d'envoi compris.
— Pour éviter une correspondance inutile il suffit de nous remettre, avec un mandat-poste, la petite photographie à reproduire qui sera retournée intacte avec le portrait agrandi.
UNION ARTISTIQUE RAPHAEL, 21, Rue St-Laurent, Gênes (Italie)

Un vrai grand nombre de convalescents ont retrouvé leur santé et la conservent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, et convenant aux personnes toutes, les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Faiblesses, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Pâleur, Aigreurs, Nouvelle Estomac, Intestins paresseux.
Le Dr. Golvin vivait en 1878 à Paris, 19 rue de la Tour, et il est mort à Paris.
Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.
PARIS

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0,30 le paquet.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER
Bastia, Imprimerie Ollagnier

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

PHARMACIE DANÉ
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli
FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'Eaux Minérales. — Sérums et Vaccins.
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.
Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit

tuspitiers, il faut noter que ces ports de refuge puissent être ravitaillés par des chemins de fer.

Les Corses qui se préoccupent autant des intérêts de leur île au point de vue militaire qu'au point de vue de sa prospérité commerciale, industrielle et économique, me résumaient d'une façon très pittoresque leurs doléances :

« Il faut, me disaient-ils, que la Corse soit pourvue de voies de pénétration suffisantes pour apporter de l'intérieur sur les divers points de la côte les troupes en cas de danger et les produits du pays en temps de paix. Les voies de pénétration n'existent pas ; toutes les lignes de la Corse sont des lignes électorales qui n'aboutissent nulle part. Il est inutile de chercher ailleurs le mal dont souffre la Corse et d'essayer de la transformer à coups de projets.

Il faudrait que le gouvernement aidât la Corse dans son développement, sans que son intervention aboutît à des transformations contraires aux mœurs, aux habitudes, à la situation géographique même des principales villes. Laissez Ajaccio devenir une station hivernale, la Nice de la Corse, et ne gênez pas le développement normal de Bastia qui est une ville laborieuse, essentiellement commerciale, ne demandant pas à devenir une ville militaire. Saint-Florent relié à Bastia par la réalisation du tunnel sous le col de Teghime, tunnel qui n'aurait pas plus de 5 kilomètres de longueur, pourrait devenir, lui, le véritable port militaire de la Corse, au Nord ; de même que Portovecchio et Bonifacio au Sud pourraient être les défenseurs d'un autre port marchand et commercial, Propriano.

M. le ministre a écouté toutes ces doléances qui lui ont été présentées, à Bastia, à Propriano, par les représentants de Sartène, à Bonifacio, à Portovecchio. Puisse-t-il ne pas les oublier à Tunis et à Bizerte surtout, où l'intérêt de la défense nationale est tout aussi puissant.

ANTONIN PALLIÈS.

(Petit Marseillais).

BIBLIOGRAPHIE

Maximes de guerre de Napoléon Ier

par A. G., anc. élève de l'école Polytechnique (1)

Ce n'est pas seulement en France que l'on apprécie comme il le mérite cet ouvrage que nous avons signalé à nos lecteurs il y a à peu près un an.

On peut voir par l'extrait suivant [illegible] combien [illegible] que l'on en pense en Italie :

« Abbiamo ora in un volume, intitolato *Strategie Napoléonienne*, le varie *Maximes de Guerre de Napoléon Ier*, che un anonimo (A. G., ancien élève de l'Ecole polytechnique) era venuto pubblicando in una rivista militare, negli ultimi diciotto anni ; ma sono rituse, rivedute, corrediate di note e di una ut le carta geografica. La prima massima data dall'arte della guerra, indica che le d'uopo « tourner ou déborder une aile sans séparer l'armée ». La seconda (p. 39) è un principio senza eccezioni : che « toute jonction de corps d'armée doit s'opérer en arrière et loin de l'ennemi ». La terza (p. 103) è che un esercito « ne doit avoir qu'une ligne d'opérations. » Quindi (p. 177-228) l'anonimo dimostra con grande sapere tecnico l'importanza di questa massime, che formano il carattere essenziale della strategia dell'imperatore, e che procedono da una medesima idea : il legame delle varie forze. Esamina rapidamente le Campagne del 1796 al 1815, ed insiste sul fatto che la rapidità del movimento ci dà, col legame delle varie forze disponibili, la nota dominante del piant strategici napoleonici. Nell'ultima parte, l'A. sudia la necessità di rendersi ben conto del valore che può avere oggi i principi di Napoleone, ed in un geniale capitolo (p. 285), dice si suol compatirli quali sieno *Les fautes à éviter dans l'avenir*. Nell'insieme, non si potrà più studiare le Campagne dell'Impero senza aver sempre tra le mani questo libro. »

Il est bien vrai en effet, qu'on ne pourra plus étudier avec fruit les campagnes de Napoléon sans consulter ce remarquable ouvrage. Nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré d'en reproduire quelques passages.

D'abord, dans la préface, les définitions de la stratégie et de la tactique aussi simples que nettes.

« Il existe deux grandes divisions dans la suite des opérations des armées. L'une ayant pour objet de diriger les mouvements sur l'ensemble du théâtre des opérations, spécialement dans le but d'amener la bataille dans les conditions les plus favorables, tant au point de vue du nombre que sous le rapport des situations respectives des deux armées.

» *C'est la stratégie.*

» L'autre ayant pour objet de diriger les mouvements des armées sur le champ de bataille lui-même, de manière à utiliser pour le mieux les propriétés des armes et celles du terrain.

» *C'est la tactique.* »

Après avoir ainsi distingué les deux branches essentielles de l'art de la guerre, l'auteur en définit les principaux éléments :

Lignes et bases d'opérations, lignes de défense, positions stratégiques,. etc., avec une précision que l'on ne trouverait nulle autre part.

Puis il montre qu'il n'y a qu'une bonne manière d'étudier les principes, c'est de suivre la méthode historique, qui est recommandée par tous les grands généraux, et spécialement par Napoléon.

« Lisez, relisez sans cesse, dit-il, les campagnes d'Annibal et de César, de Gustave-Adolphe et de Turenne, du prince Eugène et de Frédéric, c'est la seule manière de devenir grand capitaine et de surprendre les secrets de l'art de la guerre. »

Ensuite, entrant au cœur du sujet, l'auteur développe les trois maximes rappelées par la revue italienne, au moyen de nombreux exemples.

Enfin, il met en relief le caractère essentiel de la stratégie napoléonienne, qui réside dans l'idée de la liaison des forces.

A ce propos il résume toutes les campagnes de Napoléon de 1796 à 1815.

On lira avec plaisir cette belle page que l'auteur a écrite après avoir résumé les campagnes de 1805 et de 1806.

« Jamais, dans l'histoire, on n'avait vu de parells prodiges se succéder coup sur coup.

» L'idée mère est la même en 1800, 1805 et 1806, mais que de variétés dans l'exécution ! et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de ce passage des Alpes avec une armée dont l'ennemi soupçonnait à peine l'existence, pour aller tomber sur M. de Mélas ; ou de cette marche, si savamment ordonnée, du Rhin au Danube, si habilement dissimulée aux yeux du général Mack, pour aller le prendre autour d'Ulm ; ou de cette irruption foudroyante de Francfort en Saxe, jetant le désarroi dans l'armée prussienne, l'amenant non seulement à une défaite irrémédiable, mais à la ruine complète, en raison même de la direction choisie pour l'offensive.

» Nous ne sommes pas encore au terme de ces prodigieux succès ; cependant, ceux que nous aurons à contempler ne présenteront plus la même perfection.

» Avant Friedland, nous aurons Eylau, entre Eckmühl et Wagram nous aurons Essling. Puis, l'Espagne et la Russie viendront briser l'instrument de l'Empereur. Il assiérera, néanmoins, avec une nouvelle armée, de rester le maître du monde ; l'insuffisance de ses moyens et les défaillances de son génie l'empêcheront de réussir, et il tombera pour avoir voulu l'impossible, entraînant, dans sa chute, la grandeur française.

» Mais, avant de s'engager à sa suite dans les voies qui devaient le conduire à la ruine, on éprouve un véritable besoin de s'arrêter et de contempler l'œuvre si grandiose qui vient de s'accomplir. Toi un voyageur ayant gravi la cime des montagnes pour y embrasser du regard les merveilles de la nature qui l'entoure, hésite à s'arracher à ce tableau et, avant de descendre la pente qui doit le ramener dans la plaine, se retourne dix fois pour jeter un dernier regard sur les spectacles qui ont charmé sa vue.

» Après les prodiges de 1796, Marengo, après Ulm et Austerlitz, Iéna, voi à ce que la nation française, conduite par Napoléon, a fait en dix ans. C'est l'épanouissement de sa toute-puissance en réponse à l'Europe, qui avait voulu l'asservir. Après l'avoir rejetée hors de ses frontières, elle avait pénétré chez elle, et s'y était établie en maîtresse. Comme on comprend l'admiration sans bornes que les Lieutenants de Napoléon avaient pour leur chef, et dont les aspirations plus indépendantes ne pouvaient se défendre, et comme on comprend aussi le dévouement et le culte de ces soldats pour l'homme qui les avait conduits à de si grandes choses ! »

(1) L'ouvrage est en vente à Paris chez Baudoin, et à Bastia à la librairie Ollagnier. Prix : 7.50.

Une Amante abandonnée

Un drame émouvant s'est déroulé, hier, à 11 heures 40 du matin, dans l'hôtel-restaurant « La Californie, » situé cours Balsonce.

Le nommé Casalta, âgé de 26 ans, vivait maritalement depuis six ans, avec une demoiselle Françoise Franchi, âgée également de 26 ans, native de Lopigna.

Il y avait, entre eux, promesse de mariage, et tout paraissait aller pour le mieux lorsque, il y a deux ans environ, Casalta fit la connaissance à Marseille d'une jeune fille, âgée de 22 ans, nommée L. T...., qui était femme de chambre dans une maison bourgeoise, rue de la Darse. Tout en restant avec sa maîtresse, il courtisa Mlle T., à qui il promit aussi le mariage. La pauvre fille, très digne d'intérêt, honnête et confiante, se laissa séduire et mit au monde une charmante petite fille. Casalta ne se pressait pas de tenir ses engagements et trouvait toujours des prétextes pour en reculer la réalisation.

Le 8 octobre dernier, sans prévenir sa maîtresse Françoise Franchi, il enleva ses effets et son linge et partit pour la Corse, en compagnie de Mlle L.... T... En partant, il oubliait de payer les six mois de loyer dus, et laissait sa concubine se débrouiller comme elle pourrait.

L'amante abandonnée fit porter ses meubles chez l'une de ses sœurs, rue de la Croix, et alla demander asile à son cousin germain, M.... B....

Elle prit un parent de Casalta de savoir ce qu'il était devenu, s'il était parti seul. Les démarches qu'elle fit de son côté confirmèrent ses suppositions : la demoiselle L.... T.... était du voyage.

Elle fut informée que son amant s'était embarqué sur la *Ville de Bastia*, pour revenir à Marseille, et elle alla, jeudi matin, attendre l'arrivée de ce bateau. Elle vit, en effet, Casalta descendre sur le quai, mais il était seul. Cependant, parmi les voyageurs, elle aperçut Mlle L... T.... en compagnie de son jeune frère.

Elle rejoignit son amant, lui fit des reproches sur son départ précipité et comme deux amoureux, heureux de se retrouver, ils allèrent dîner au restaurant Basso, quai de la Fraternité. Ils se rendirent ensuite à l'hôtel des Voyageurs, cours Belsonce, où ils prirent une chambre.

Françoise Franchi eut une longue explication avec Casalta, relativement à sa liaison avec Mlle L... T... Il répondit qu'il avait cédé à un caprice, qu'elle n'avait pas à se tourmenter de cette jeune fille qui n'était plus à Marseille.

Hier matin, Casalta sortit de l'hôtel des Voyageurs sans dire où il allait. Françoise Franchi, qui savait que son amant lui avait menti en déclarant que sa rivale n'était pas à Marseille, se mit à le suivre.

A l'angle du cours Belsonce et de la rue Colbert, elle aperçut Mlle L. T... qui se dirigeait vers l'hôtel-restaurant de la Californie et entrait dans le couloir de cet hôtel. Prise de rage, de désespoir et de jalousie, elle résolut de se venger et alla rue de l'Arbre chez un armurier faire l'acquisition d'un revolver et de six cartouches. Puis elle se rendit à l'hôtel de la Californie, prit la chambre n° 19 et surveilla attentivement les allées et venues des voyageurs.

Enfin, celui qu'elle guettait vint à descendre, elle ouvrit vivement sa porte et, à trois reprises, fit feu sur Casalta qui prit la fuite en criant au secours ! On désarma Françoise Franchi qui fut conduite au commissariat du IVe arrondissement avec son amant, qui avait reçu une blessure légère à l'épaule gauche.

Mlle L. T.... fut appelée devant le magistrat. La pauvre fille, qui est encore dans une position intéressante, avait confié toutes ses économies (800 francs) à son séducteur. On devine son désespoir. Elle ne voulait pas porter plainte et, toute en larmes, demanda à être reconduite dans sa famille.

Françoise Franchi a été déférée à la disposition du Parquet ; elle a déclaré à M. Mathieu, commissaire de police du IVe arrondissement, qu'elle regrettait sincèrement l'action qu'elle venait de commettre.

(Petit Provençal).

Bulletin financier

Paris, le 13 octobre 1898.

Notre Marché rés ate bien aux mauvaises tendances de Londres provoquées par l'élévation à 4 0/0 du taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre. Le 3 0/0 finit à 102,30, le 3 1/2 0/0 à 103,30.

Nos Etablissements financiers maintiennent à peu près leurs cours d'hier. Le Crédit Foncier à 709, le Comptoir National d'Escompte à 505, le Crédit Lyonnais à 784, la Société Générale très ferme à 550, la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 223, la Banque Française à 4[illegible] mission à 455. C'est le 22 courant que sera clôturé définitivement aux guichets de ces établissements la souscription, aux actions de la Cie de Fabrication Mécanique des Sucs en Pologne, qui, après cette date, ne se trouvera plus au pair de 100 fr.

Actions des Aser sans variations appréciables. Oibet, 442.

Très demandés à 500 fr. l'obligation 3 0/0 Austro-Belge de Pétrole.

Son courant de négociations à 441 fr. 50 les actions de la Cie de Union dont le directeur technique M. Gaeon est parti pour la Roumanie accompagné de M. Lesbaupes de la maison Lesbaupes et Jeoumety chargés de la construction de l'usine de traitement du minerai.

Les obligations 5 0/0 de 500 fr. de la Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon, émises à 432, constituent un bon placement donnant du revenu de 5,55 0/0 et de la garantie de la propriété des terrains et constructions du nouveau casino.

Obligations Ethiopiennes bien tenues.

Nos Chemins de Fer supportent quelques réalisations.

Pensions de retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Lasinchi Marie-Louise-Emilie veuve Pietri, le mari cantonnier, décédé à Ajaccio d'une congestion, Pension avec jouissance du 16 avril 1898, 1.100 francs.

Quilichini Marie-Rosarie veuve Rocca Thomasi, le mari sergent, décédé à Bastia d'une pneumonie. Pension avec jouissance du 24 mai 1898, 633 francs.

Casanova Marie-Françoise veuve Franceschi, le mari gendarme, décédé à Bastia d'une pneumonie. Pension avec jouissance du 22 avril 1898, 450 francs.

Gallucoli Jean-Baptiste, second maître canonnier, 32 ans 15 jours de services. Pension avec jouissance du 30 juillet 1898, 948 francs.

Antonori Antoine, chef canonnier, 35 ans 5 mois 5 jours de services. Pension avec jouissance du 20 juillet 1898, 1.184 francs.

Marcellin François, adjudant d'infanterie de marine, 38 ans 1 mois 3 jours de services. Pension avec jouissance du 18 mai 1898, 1.053 francs.

Gambeli Jacques, officier d'administration de 1re classe des subsistances militaires, 42 ans 10 mois 7 jours de services. Pension avec jouissance du 1er septembre 1898, 2.950 francs.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 18 Octobre

Baromètre. — 7 heures du matin, + 19 6, midi, + 19 6, 6 heures du soir, + 17 5. Maxima, + 20 1. minima, + 17 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 747 millimètres, midi, 747 mm. 6 heures du soir, 748 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, pluvieux.

Etat de la mer, petite houle.

Hauteur des eaux : matin, + 0.70, soir, +

Pleinlune, à 9 heures du matin.

Départ de l'amiral Fournier

Le croiseur-cuirassé *Duchayla* arrivé à 9 heures du matin de Toulon, il a mouillé à l'entrée du port et repartit à 10 heures avec M. l'amiral Fournier, pour Toulon.

L'aviso-torpilleur *La Flèche*, qui [illegible] partie de la défense mobile de l'Algérie, rejoindra Alger dès que le temps le permettra.

Fiançailles

Nous avons le plaisir d'annoncer le prochain mariage de M. Vincent Colonna de Istria, docteur en droit, avec Mlle Joséphine Forcioli Conti.

Nous prions les fiancés et leurs familles d'agréer nos meilleures félicitations.

Au départ

M. le comte Pozzo di Borgo, député de Sartène, est parti lundi soir pour Paris, via Livourne-Modane.

Les sardines

La pêche des sardines semble battre son plein ; huit embarcations sont actuellement armées ; en deux jours elles ont rapporté plus de 2.000 kilos de poisson, qui a été presque exclusivement réservé pour la salaison ; la vente n'est effectuée à quarante centimes le kilo. Faute d'anchois on mange des sardines.

Jamais on n'avait vu de sardines dans nos eaux à cette époque de l'année, et la pêche s'annonce bien, mais il faut compter avec le mauvais temps.

Nos pêcheurs croient que par suite des grandes chaleurs de l'été dernier, les sardines se sont tenues dans les grands fonds, et maintenant seulement elles s'approchent des côtes.

Nouvelles maritimes

M. le sous-commissaire Le Marrec'hand, du port de Cherbourg, est nommé commissaire de l'inscription maritime à Bastia, en remplacement de M. Margier, décédé.

Au café de la Paix

Ce soir reprise de l'orchestre au Grand Café de la Paix de 8 à 11 heures.

Le théâtre

La troupe d'opéra arrivera le dimanche 30 courant et la première représentation aura lieu le 5 novembre. Pour les débuts on donnera : *Trovatore, Rigoletto, Ernani, Traviata.*

Bureaux télégraphiques

Sur la demande de M. le colonel Sabatier, député, M. le Ministre des Postes et des Télégraphes vient d'autoriser la création de deux bureaux télégraphiques à Castellare di Casinca et à San Nicolao de Moriani.

La Prévoyante

Il n'y a pas à le nier, un mouvement continu pousse l'épargne française vers les œuvres mutuelles ; le travailleur a compris qu'il ne pouvait lui seul, livré à ses propres ressources, s'assurer un morceau de pain pour ses vieux jours, aussi cherche-t-il dans l'union la solution de ce redoutable problème social.

La société la *Prévoyante* a surmonté toutes les difficultés en offrant à tous une dot, une pension de retraite ou une rente viagère en douze ans.

Versement pendant 10 ans seulement, cotisation depuis 5 fr. par mois.

Pour tous renseignements s'adresser à MM. Petit et Ricci, 11, boulevard du Palais.

Aux Sourds

Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreilles par les Tympans artificiels du Dr Nicholson, a remis à son institution la somme de 25.000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympans puissent les avoir gratuitement. S'adresser à A. T. Hale, Secrétaire, 22, St Bride Street, Londres, E. C.

Monastère de la Grande-Trappe de Mortagne (Orne)

Le monastère de la Grande-Trappe vient de publier un numéro exceptionnel du *Journal Médical de la Grande-Trappe* qui donne les trois premiers chapitres de l'« Histoire anecdotique illustrée de la Grande-Trappe. » On trouvera également dans ce numéro le portrait du Docteur Révérend Père Dubreyne et les traitements du célèbre médecin trappiste contre les rhumatismes, la goutte, les douleurs, l'anémie, la neurasthénie, les eczémas, (dartres et boutons), les maux d'estomac, la constipation, l'épilepsie, les maladies du foie, le rhume, la bronchite, l'asthme, etc.

Pour faire connaître à tous ceux qui souffrent de ces maladies le moyen de se guérir, le *Journal Médical de la Grande-Trappe* est envoyé gratuitement sur demande directe au Monastère, Mortagne (Orne).

BOURSE DE PARIS

17 Oct. — 18 Octobre

3 p. 0/0 ancien. . 102.15 — 102.10
— 3 p. 0/0 amort. . 100.60 — 100.75
— 3 1/2 0/0, . . . 105.65 — 105.70

Dépêche de Nuit

Convocation des Chambres

Le Journal Officiel publie le décret convoquant les Chambres en session extraordinaire pour le 25 octobre.

FÉLICITATIONS AUX TROUPES

Le général gouverneur de Paris a adressé un ordre du jour aux troupes chargées d'assurer le service d'ordre à l'occasion de la grève et les félicite de la manière dont elles ont rempli cette mission.

La Révision du Procès Dreyfus

Au Palais, le bruit court que les débats du procès en révision de l'affaire Dreyfus, devant la Chambre criminelle de la Cour de Cassation, commenceront jeudi 27 octobre.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

L'armée et la grève

Le conseil a décidé d'adresser des remerciements au ministre de la guerre pour le concours que l'armée a prêté aux autorités civiles pendant la grève.

Mouvement administratif

Le ministre de l'intérieur a fait signer un mouvement préfectoral.

Mouvement Judiciaire

Le garde des sceaux a fait signer un mouvement judiciaire portant sur les cours de Paris, Montpellier, Nîmes, etc.

Evacuation de la Crète

Le ministre des affaires étrangères a annoncé que la Turquie avait décidé de rappeler ses troupes de Crète, et que l'évacuation commencerait demain.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Sont nommés :

Conseiller à la Cour de Cassation, M. Dupont, en remplacement de M. Forichon, nommé premier président de la Cour d'appel de Paris.

Directeur des affaires criminelles, M. Petitié, en remplacement de M. Couturier, démissionnaire.

Mouvement administratif

Sont nommés préfets :

des Alpes-Maritimes, M. Gentil,

de Meurthe-et-Moselle, M. Joucla-Pelous,

de la Loire-Inférieure, M. Grimanelli,

du Rhône, M. Leroux, en remplacement de M. Rivaud, mis en disponibilité,

du Nord, M. Barlou,

de la Loire, M. Heritas,

de Seine-et-Oise, M. Poirson,

de la Somme, M. Granet,

de la Charente-Inférieure, M. Bret,

du Cher, M. Pascal,

de la Manche, M. Lem,

de l'Ariège, M. Fourcy,

de l'Indre, M. Liégey,

de la Creuse, M. Montheil,

de la Haute-Saône, M. Maringer,

de la Lozère, M. Belleudy,

de la Corrèze, M. Becq.

ÉTAT CIVIL

Néant.

ETUDE DE Me ERNEST EMANUELLI
Notaire à Bastia

Purge des Hypothèques Légales

Suivant acte reçu par Me Paul Emanuelli, ancien notaire à Bastia, le 11 juillet 1877, M. Romain Rogliani, propriétaire à Bastia, a acquis au prix de 4.000 francs, de M. Piazza Charles, employé des postes, demeurant et domicilié à Paris ;

Un magasin ayant une porte d'entrée, dépendant d'une maison sise à Bastia, boulevard Paoli, aboutissant de l'Ouest au boulevard et du Nord à l'horloger Danesi.

Pour purger les hypothèques légales pouvant grever le dit immeuble, une expédition de dit acte a été déposée au greffe du tribunal civil de Bastia, et un extrait affiché dans le tableau à ce destiné.

Le procès-verbal de ces formalités en date du 13 octobre 1898, a été signifié ;

1° A M. le procureur de la République près le tribunal de première instance de Bastia ;

2° A la dame Elisabeth Moncacci épouse Piazza Charles, dont le domicile est inconnu, au parquet de M. le procureur de la République à Bastia ;

3° A M. Piazza Charles, comme mari, suivant exploit de Me Tartarini, huissier à Bastia, en date du 18 octobre 1898.

Tous ceux qui auraient droit à des hypothèques légales sur le dit immeuble, devront en requérir l'inscription dans les deux mois comptables de ce jour à peine de déchéance.

ERNEST EMANUELLI, *Notaire*,
Successeur de Me Paul Emanuelli et détenteur de ses minutes.

POUDRE ROCHER LAXATIVE DÉPURATIVE
Contre la CONSTIPATION
Le plus agréable et le plus efficace des laxatifs
CHEMIST, 19, rue Bisson-le-Comte, Paris, et chez tous les pharmaciens

50 ANNÉES DE SUCCÈS
GRAND PRIX, Exp^on universelle LYON 1894
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition universelle BRUXELLES 1897
ALCOOL DE MENTHE RICQLÈS
Le seul véritable Alcool de Menthe contre les indigestions, dyssenterie, choléras, maux d'estomac, de tête, de cœur. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les épidémies.
Exiger le nom : DE RICQLÈS sur les flacons

GUÉRISON assurée des écoulements récents et anciens par l'injection **La Précieuse** du Dr A. LEBEL, 46, r. St-Jean, Caen. Prix, 4 fr.

A VENDRE
le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.
S'adresser à Me Bartoli, notaire.

Sucre pour Vendange
qualité supérieure
Chez A. PADOVANI
7, Route du Cap. — Bastia

Boulangerie de Corte
4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix

M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé 1re qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

AVIS
aux acheteurs de pétrole

Messieurs SIMON DAMIANI et PIERRE VINCENTELLI ont l'honneur d'informer Messieurs les négociants de pétrole que leur chargement est arrivé, et que le débarquement commencera le mardi 11 octobre courant. Une fois en magasin le prix augmentera de 0,25 par caisse.

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli
Boulevard Paoli, N. 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et à le 0/0. Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

En vente chez
M. Mattei Dominique aîné
Place Saint-Nicolas, 13

Café Goyha roulé extra, 1 fr, 70,
— Moka d'Aden,
— Porto-Rico Caracoli, 1 fr. 40,
— Santos supérieur, 0,90 1 fr. à 1 fr. 10 le demi kilo, à l'entrepôt d'octroi.

Assortiment d'articles de parfumerie des dernières créations des maisons J. V. Bally, Gellé, Piver de Paris.

Fruits secs : Pruneaux, Raisins, Marrons, Figues du Pays, Dattes, Biscuits divers.

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR
BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

FERS A PLANCHER
FERS POUPÉE, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
DÉPÔT DE TOUTES SORTES ET TOUS LES PRIX
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX À DRAINER
Ch. CLÉMENT

VENTE
DE CAFÉS DE COLOMBIE
(*les meilleurs cafés d'Amérique*)
de la propriété I. Olgliastri et Hermanos, de Bucaramanga.
Prix : **152** fr. les **50** kilos, et au détail, **32** sous la livre.
Seul dépôt : Chemin des Clarisses, 4, près le Boulevard de Cardo.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A *BASTIA*, chez M. OLLAGNIER, Libraire.

M. BECK
44, Rue de la Folie-Méricourt — PARIS
La question du mode d'éclairage étant, pour ma Clientèle, d'une importance capitale, je me suis appliqué, depuis de longues années, à en étudier sérieusement les systèmes les plus pratiques et je recommande, en toute sécurité, comme le MEILLEUR pour les locaux de toute dimension, tels que Cafés, Usines, Eglises, Salles de réunion, Chais, Boutiques, etc., me
LAMPE "ÉCLAIR" 30 LIGNES

AVIS IMPORTANT. — Pour éviter les contrefaçons, je dépose chacune de mes Lampes sous un numéro d'ordre, et chaque Lampe porte, gravé sur le pied, le numéro de dépôt correspondant.
PRIX DE FAVEUR pour les Abonnés et Lecteurs du Journal :
20fr au lieu de 22fr.
Tout le bénéfice de 2 francs à la fois recevra un bon fixe donnant droit à 2 fr. de remise à prendre à mon choix.
Lampe ÉCLAIR 30 Lignes
16fr au lieu de 18fr
Supprimez-la même en remplaçant le verre, pour 50 centimes seulement, par un globe-bonnette qui donne une lumière douce et diffuse.
Remise 50 Francs

Buvette des Messageries
VINS FINS ET LIQUEURS
MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE
ANTOINE-FRANÇOIS FILIPPI
Porto-Vecchio (Corse)

Conserves Alimentaires du Périgord
L. Jacquet et Cie
à Thiviers-en-Périgord (Dordogne)
Produits de choix. — Paté de foies gras truffé *Le Roy Périgord* marque déposée. — Truffes du pays. — Gibier, volailles et tous comestibles truffés et non truffés. — Cèpes, Champignons blancs, légumes, etc., etc.
Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes Maisons d'alimentations.
Unique agent : ARMAND BANDECCHI, Bd Paoli, Bastia

BAR SOAVI
9, RUE NAPOLÉON
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

LA MUTUELLE NATIONALE
Société de prévoyance et d'assurances mutuelles sur la vie
Approuvée et autorisée par Décret Présidentiel du 18 décembre 1865.
Fonctionnant sous la surveillance directe et effective de l'Etat.
Siège Social
30, Rue de la République, Lyon
Constitution en dotation en dehors de tout capital espèces permettant à tous la création, soit d'une dot, soit d'une pension de retraite annuelle. En cas de décès, remboursement d'une fois et demie au moins le montant des sommes versées
Versements — depuis 5 francs — par mois pendant 10 ans seulement.
Souscriptions réalisées :
Au 1er janvier 1897, 4.617.000 fr.
Au 1er janvier 1898, 5.100.000 fr.
Au 20 juillet 1898, 5.652 000 fr.
On demande des agents d'arrondissement et cantonaux.
S'adresser pour tous renseignements et documents à M. J.-T. SANTI, Agent-Général, à Ajaccio, pour la Corse, la Tunisie, les Colonies françaises, le Vénézuela, la Colombie, la République Argentine, les Antilles anglaises, Haïti, Santo Domingo, la Havane et Porto Rico.
On peut avoir toute confiance aux agents qui se présenteront à domicile.

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI

L'ANÉMIE et l'AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
les Affections Chlorotiques, Dyspepsie, Dépositions locales, sont guéris par
L'ELIXIR D'ÉJOTAS
D'une efficacité rapide et incontestable, il guérit toutes les anémies, même celles de la convalescence. Après l'emploi du premier flacon, on ne ressent plus aucun trouble dans les fonctions digestives qui produit un retour immédiat à la santé.
PRIX DU FLACON : 3f 50.
Seul Dépôt : PHARMACIE DES GRANDS HOMMES
Place des Grands-Hommes, Bordeaux
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET D'ÉTRANGER

Dépôt à Bastia, chez M. THILLIET, pharmacien.

L'URBAINE
M. Nissim Bamiani, Agent général de la Compagnie d'assurances sur la vie L'URBAINE, a l'honneur d'informer les assurés de la Compagnie qu'ils pourront se présenter en son bureau à partir de ce jour, pour y toucher le montant de leurs répartitions de l'exercice 1897.
Angle des rues Miot et Napoléon.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier

AVIS
MM. Susini et Cie ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont installé boulevard Paoli, 14-16, une maison pour la vente en gros et en détail de leurs Savons de ménage.
Fabriqués en Corse (à Minelli, près Bastia), ces savons sont de qualité supérieure, bien cuits et bien épurés, doués d'un grand pouvoir détersif sans toutefois attaquer les tissus.
Les ménagères, soucieuses de voir durer leur linge, feront bien d'adopter désormais la marque Susini et Cie. Elles auront ainsi un bon savon, exempt des graudes qui sont pratiquées couramment sur cette marchandise, d'un emploi économique, et elles auront en outre fait œuvre de patriotes et aidé au relèvement de notre pauvre pays en encourageant l'industrie locale.

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
et dans tous les Débits
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à dix centimes
Tout bon fumeur doit fumer ce cigare ou ne pas fumer.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
152 et 154 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO (200 pages)
Téléphone — VIENS-A-MI-CHEMIN
Dépôt Général du PÈRE GAFFARD

A LOUER
appartement de 7 pièces, au 1er étage, maison Ferretti, rue Saint-Roch, 24, au coin de la place Saint-Nicolas.
S'adresser à Mlle Dané, boulevard du Palais, 4.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

PHARMACIE DANÉ
FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins*.
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.
Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli

22e ANNÉE — JEUDI 20 OCTOBRE 1898 — 00426 — No 242

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 3 Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal
Petite drèche 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Nécrologie, 0.30 — Judic., 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue [illegible]

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Jean Cantius.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 5 h. 47 m. — Coucher, 4 h. 47 m.
Lune : Premier quartier, le 21. — Pleine, le 29
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Ursule.

19 OCTOBRE

Guillaume II à Jérusalem
et le Protectorat français

Le prestige de la France parmi les chrétientés d'Asie, et le protectorat séculaire qu'aucun autre pays ne nous a disputé jamais, traversent, là-bas, une crise redoutable. Après avoir essayé de se mettre, en fait, à notre place, par une série d'invasions plus ou moins déguisées, les Allemands ont cru qu'ils pouvaient enfin se substituer à nous, même en droit, et, dans ce but, leurs politiciens n'ont rien omis pour arracher notre déstitution à la vieillesse de Léon XIII.

Vains efforts, le Pape s'est roidi contre le puissant monarque, et par un coup d'éclat où se révèlèrent, une fois de plus, les prédilections de son cœur, il a proclamé de nouveau, dans la lettre au cardinal Langénieux, le privilège traditionnel de la Fille ainée de l'Eglise.

Le protectorat français sur les chrétiens d'Orient est donc un fait acquis.

Devons-nous en conclure qu'il soit désormais hors de conteste ? L'esprit d'insurrection qui souffle depuis une quinzaine, chez nos voisins, jusque dans les rangs du clergé catholique, le permet pas. Si nos gouvernants ont la volonté ferme de l'exercer pleinement, il leur faudra de l'énergie. Sans doute, grâce à l'ardeur apostolique de ses missionnaires, la France occupe encore, en Palestine, une situation prépondérante. Mais, nul ne l'ignore, ses rivaux, mieux soutenus qu'elle par les ressources de leur gouvernement, gagnent du terrain à vue d'œil.

Le voyage de Guillaume II à Jérusalem, où le Sultan, hier son protégé, aujourd'hui son vassal, lui prépare un triomphe, ne saurait manquer d'imprimer un élan fébrile aux progrès du germanisme en Terre Sainte.

La lutte, par conséquent, une lutte d'influence, je le veux bien, est inévitable de ce côté. Quelles sont, à l'heure présente, les forces respectives des deux partis ? La presse a dû se le demander. Voici la résultat de l'enquête d'après un journal de Paris.

Nous oublions trop, en France, combien, à l'étranger, l'influence de nos voisins d'Outre-Rhin s'accroit, fait tache d'huile, pénètre les milieux les plus lointains et les plus résistants.

Au Brésil, il y avait en 1870 trois mille Allemands ; aujourd'hui, ils sont près de cent mille. En Syrie, ils étaient, avant la guerre, si rares et de si peu d'autorité, que Bismarck affectait de nier qu'il eût une raison quel conque de s'occuper d'eux.

Maintenant, la Judée est peuplée de Bavarois et de Westphaliens. Le commerce de cette belle partie de l'Empire Ottoman a ses points d'attache à Berlin, et des écoles protestantes s'y établissent de tous côtés.

Il est curieux de noter que les premiers colons Allemands qui ont peuplé la Palestine l'ont fait dans un but religieux.

En 1858, il arriva d'abord une douzaine de Wartembergeois qui appartenaient à la secte des amémites et qui s'étaient doriné pour chef un jaif converti, Samuel Pick. Ils célébraient le sabbat, vénéraient à la fois le Talmud et les épitres de Saint-Paul, et annonçaient le retour du Christ.

Successivement, débarquèrent en Syrie d'autres sectaires allemands, les mennonites et les adamites. Mais leurs tentatives de colonisation et de prosélytisme échouèrent devant l'hostilité des populations et l'inexpérience des colons eux-mêmes. La secte des templiers, qui vint ensuite, a réussi pourtant à s'implanter. Malgré la bizarrerie de ses dogmes, elle a su trouver le succès là où tant d'autres ne réoltèrent qu'un vain bruit, grâce à ses tendances d'ordre pratique et à son absence de zèle prosélytique.

Depuis lors, les créations d'origine germanique se sont multipliées en Palestine.

Nous allons énumérer les plus considérables :

A Beyrouth, un hôpital desservi par les diaconesses de l'ordre allemand de Saint Jean de Jérusalem, et qui reçoit cinq à six cents malades par an.

A Beyrouth également, un grand orphelinat ou pensionnat de jeunes filles et d'autres écoles dans les environs.

Dans la plaine de la Bekna, des exploitations agricoles et des écoles.

A Homs, sur la route de Tripoli à Damas, des installations industrielles.

A Jaffa, autre colonie de templiers, composée de 450 membres, possédant 400 acres de terres à blé, une brasserie, des plantations d'orangers, de coton, de sorgho, de tabac, de canne à sucre, de maïs et de citronniers.

A Ramleh, les templiers allemands ont encore des plantations de carouhiers, d'arbres fruitiers et de coton ; ils y tiennent l'auberge des Francs, destinée à abriter les pèlerins ; ils y ont une école protestante et en dirigent une autre à Lydda.

Près de Jérusalem est l'hôpital allemand de lépreux. Il est petit, mais bien tenu. Sur la route de Bethléem, il existe une autre colonie de templiers dont le collège reçoit de l'empereur une subvention de 3 750 marks par an.

Il y a encore en Palestine beaucoup de juifs de la même nationalité. Ils appartiennent à la secte des Achkenazin, nombreuse à Jérusalem, à Sofia, à Hébron. Presque tous sont misérables et vivent d'aumônes. Il existe à Jérusalem deux hôpitaux pour les juifs allemands ; enfin, beaucoup de missionnaires emploient des juifs comme ouvriers agricoles.

Notre influence en Orient est incomparablement plus ancienne que celle de nos rivaux.

Depuis les croisades, des institutions françaises inébranlables ont maintenu parmi les populations du Liban, de l'Arménie, de la Mésopotamie, le goût de notre langue et la vogue de nos produits.

Au Mont-Carmel, les Carmes sont installés depuis sept cents ans, et ils ne manquent jamais, aux grandes fêtes, d'arborer le pavillon français.

Beyrouth a soixante filatures de soie, dirigées toutes par des Français. La route de Beyrouth à Damas a été construite avec des capitaux français et a contribué à nous procurer la main-mise sur le service des caravanes à l'intérieur.

L'école de médecine de la même ville est réputée dans tout l'Orient pour la haute valeur de son enseignement donné par des professeurs français.

Nos journaux sont lus partout et notre langue comprise de tous les Arabes.

Ce sont surtout les missionnaires de nationalité française qui se montrent d'admirables éducateurs et qui savent distribuer un enseignement pratique aussi bien que les directeurs des écoles d'arts et métiers anglaises, allemandes et italiennes. Ils réussissent aussi, mieux que leurs confrères étrangers, à se concilier les sympathies des clergés indigènes (malkite, maronite, arménien-uni, etc.). Les musulmans surtout préfèrent nos religieux aux membres des sociétés bibliques qui sont tracassiers et intolérants.

La *Revue des Deux-Mondes* étudie la même question dans un bel article intitulé : « La Politique Allemande et le Protectorat des missions catholique. »

Ce travail dénonce à la vigilance des Français les intrigues de la Prusse. Il montre à nu le péril, et fait éclater à tous les yeux l'opportunité, disons mieux, l'urgence et la sainte hardiesse de l'intervention du Chef de l'Eglise.

L'Abbé PIERRE GIACOBBI.

Dans la Méditerranée

Le principal intérêt du voyage de M. Lockroy n'est pas à Toulon, mais dans la suite, c'est-à-dire en Corse, en Algérie et en Tunisie. Il part ce soir pour accomplir cette seconde partie de son voyage, et, avant de vous donner les renseignements que je prendrai sur les lieux mêmes, je crois qu'il est nécessaire de vous exposer, dans ses grandes lignes, le but de son voyage. Ce voyage n'a pas été décidé à la légère. Il a été préparé de longue main, et, si M. Lockroy a tenu à le faire lui-même, c'est qu'il a voulu se rendre compte par lui-même de la situation.

Il a voulu voir de ses yeux, entendre de ses oreilles, et, pour cela, il a pris le chemin le plus court, le plus direct, le plus rapide.

Il a voulu aussi, et c'est là, je crois, le point capital, il a voulu montrer à nos amis de la Méditerranée, à nos alliés, à nos voisins, que la France ne les oublie pas, qu'elle s'intéresse à leurs affaires, qu'elle est prête à les défendre, à les protéger, à les aider, à les soutenir.

Il a voulu leur montrer que la France, qui a été si longtemps la grande puissance méditerranéenne, n'a pas abdiqué, qu'elle est toujours la même, qu'elle a conservé son prestige, son influence, son autorité, et qu'elle entend bien les garder

yage a une relation très étroite avec le récent discours signé au conseil des ministres sur les points d'appui de la flotte ; le débat en question n'a visé que les points d'appui situés dans les colonies ; non moins intéressants, on en conviendra, sont ceux qui d'aucuns disaient métropolitains ou plutôt méditerranéens, pour réduire la question à ses strictes limites.

Un simple examen d'une carte de la Méditerranée démontrera que les côtes du bassin occidental de cette mer intérieure sont, pour la plus grande partie, occupées sur la France d'une part, en Europe, de la côte espagnole à la côte algérienne d'autre part, en Afrique, de la côte du Maroc à celle de la Tripolitaine. Cette étendue des côtes est de beaucoup supérieure à celle occupée par l'Espagne et l'Italie qui, toutes les deux, contrôlent le bassin occidental méditerranéen.

Si cette étendue de côtes présente une lourde charge pour la protection territoriale et oblige à constituer les défenses mobiles sur tout le littoral pour assurer l'intégrité du territoire occupé par la France, par contre elle crée des avantages au point de vue stratégique ; notre pays est le seul qui ait des possessions sur les deux rives de la Méditerranée se faisant face, ce qui lui donne le moyen de prendre l'offensive. Ajoutons que la Corse lui permet d'avoir une escale entre la métropole et ses possessions africaines.

La question de défensive n'est pas aujourd'hui en jeu ; les mobiles constitués en Corse, en Algérie et en Tunisie pourront, lorsqu'elles auront reçu le développement qu'elles comportent, garder les côtes et en assurer la protection ; mais elles ne seront en état de le faire avec une certitude absolue que lorsqu'elles pourront recevoir l'aide des forces navales de haute mer ; la défense mobile est, en quelque sorte, un élément passif ; c'est à l'escadre ou aux escadres que revient le rôle actif, c'est-à-dire l'offensive.

Pendant la dernière discussion du budget, M. Lockroy, à la tribune, déclara que la plupart de nos bâtiments de combat ne pouvaient pas se rendre sur la côte algérienne sans se ravitailler. Cette déclaration fut accueillie par des protestations, et cependant rien n'est plus vrai. Nos bâtiments peuvent accomplir le trajet qui sépare Toulon d'Alger, mais il faut qu'ils puissent accomplir leur retour, et, si leurs soutes ne contiennent pas assez de charbon pour effectuer le traversée de retour, ils ne contrôlent pas le voyage d'aller, car, dans l'état actuel, ils ne trouveraient pas où se ravitailler. A bout de course, e navire serait désemparé. C'est par échelons qu'on prolonge le rayon d'action du navire. Les échelons sont ce que l'on appelle les bases d'opération ou les points d'appui. Pour profiter des avantages que nous donne notre situation coloère dans le bassin occidental de la Méditerranée, il faut que ces points d'appui existent, et, pour cela, il faut qu'ils soient créés.

Les points sont déjà désignés : Porto-Vecchio en Corse, Bizerte en Tunisie et Rachgoun presque à la frontière occidentale de l'Algérie. Ce dernier point est cependant discuté. D'ailleurs, pour donner une appréciation sur la valeur de chacun d'eux, j'abandrai de les avoir examinés sur place ; ce sera le but de mes prochaines correspondances. Mais, sans entrer dans le détail, nous considérer les avantages propres à leur situation ou les points spéciaux qui peuvent militer en faveur de leur choix, on peut estimer, au point de vue technique, qu'ils ont été bien choisis.

L'Angleterre possède les clefs du bassin occidental de la Méditerranée, à l'ouest Gibraltar, à l'est Malte ; mais, isolée en possé le les clefs, ne peut-on pas dire que la France en détient les serrures ? En effet, dans la partie resserrée de la Méditerranée, entre l'Espagne et l'Algérie, notre marine peut établir une station importante qui contrebut Gibraltar ; à l'est, par Bizerte, elle détient le détroit qui sépare la Tunisie de la Sicile.

Les forces navales stationnées sur ces deux points comptent la ligne commerciale qui va de Gibraltar à Port Saïd ; si dans ces éventualités de guerre, les paquebots, remontant dans le nord, soulaient passer dans le détroit et éviter ainsi Bizerte, on l'a sentirait obligés de venir reconnaître la côte française, ce qui serait un danger pour eux et ce qui allongerait considérablement la route, ou les devraient passer par les bouches de Bonifacio. C'est dans ce dernier cas qu'interviennent Porto-Vecchio, qui commandant les bouches de Bonifacio et appuyé par une défense mobile stationnée dans ce dernier port, formerait obstacle au transit commercial.

Au point de vue militaire, l'importance des trois points que le ministre va visiter n'est pas moins grande. De Rachgoun, une force navale peut s'opposer à l'entrée d'une escadre dans la Méditerranée par l'ouest, et Bizerte remplit le même office à l'est ; enfin, Porto-Vecchio coupe la ligne de jonction de deux escadres italiennes partant de la Spezzia et de la Maddalena, les deux grands établissements de la marine italienne.

J'expose en termes généraux les avantages de ces points d'appui et ce que j'en dis suffit pour faire comprendre toute leur importance dans une guerre maritime. Cette importance a été signalée depuis longtemps et jusqu'ici rien n'a été fait, si ce n'est à lizerte, pour la mettre en valeur. Aujourd'hui on peut espérer que ce qui n'avait été que des projets va entrer en voie d'exécution pour le plus grand intérêt de notre défense nationale.

(*Le Temps.*) A. ROUSSEAU.

Baccalauréat

Les épreuves écrites se feront simultanément, les 3 et 4 novembre, dans les villes ci-après désignées : Aix, Avignon, Bastia, Digne, Nice et Toulon. Elles auront lieu dans l'ordre suivant :

Jeudi, 3 novembre, à 8 heures : baccalauréat classique et moderne (2e partie), dissertation philosophique, et baccalauréat moderne (1re partie), composition française ; à 3 heures : baccalauréat classique (2e partie), composition scientifique, et baccalauréat moderne (1re partie), thème et version de langues vivantes.

Vendredi, 4 novembre, à 8 heures : baccalauréat classique (1re partie), composition française ; à 2 heures : baccalauréat classique (1re partie), version latine.

Ecole de Saint-Cyr

Les candidats dont les noms suivent ont été nommés élèves de l'école spéciale militaire avec les numéros ci-après :

131. Ciambelli Emile-Paul-Rose.
184. Carcopino Jean-André.
194. Filippi Joseph-Paul-Alexandre.
416. Manicacci Charles-Clément.

Les Mandats-poste

M. Marcjouls, ministre du commerce, va soumettre à la signature du Président de la République un projet de décret qui fixe au 1er novembre la date d'application de la loi du 4 avril 1898. C'est cette loi qui a modifié la taxe des mandats-poste en substituant au tarif proportionnel un tarif dégressif.

On sait, en effet, que la taxe actuelle est uniformément de 10 0/0 de la valeur expédiée. Sous le régime de la nouvelle loi, la taxe sera de :

0 05, de 5 fr. jusqu'à 20 fr.
0 25, de 20 fr. jusqu'à 50 fr.
0 50, de 50 fr. jusqu'à 100 fr.
0 75, de 100 fr. jusqu'à 300 fr.
1 fr., de 300 fr. jusqu'à 500 fr.

Au-dessus de 500 francs, 1 franc pour les premiers 500 francs et 0 25 par 500 francs ou fraction de 500 francs.

Bulletin financier

Paris, le 14 octobre 1898.

La nouvelle de la grève des employés de chemins de fer accentue encore la dépression. Le 3 0/0 finit à 102 ; le 3 1/2 0/0 à 105,70.

Nos établissements financiers ne sont que peu touchés. Le Crédit Foncier fait 707, le Comptoir National d'Escompte 584, le Crédit Lyonnais 847. La Société Générale 545, la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles 225, la Banque Française d'Emission 455. Rappelons que c'est le 22 courant que sera close aux guichets de cet Etablissement la souscription, aux actions de la Société de Fabrication Mécanique des Nacs en Papier Etonnés émises au pair de 100 fr. pour lesquelles on prévoit de suite une forte plus value à raison des bénéfices énormes qui résulteront de l'emploi des appareils Denayer.

Très recherchées les Villes de Paris 2 0/0 1898.

Les obligations à 4/0 Cie Générale d'Immeubles se traitent à 468 avec marge de hausse.

L'action Cie Nationale Immobilière de Marseille est à 422 et l'obligation 500 fr. à 275,50.

Les actions Nova Povovska, stationnaires à 110 fr. pendent les formalités de prise de possession de la propriété, vont bénéficier d'une hausse plus value, les travaux devant être poussés activement.

Les obligations 5 0/0 de 450 fr. de la Société immobilière du Casino Municipal d'Arcachon, émises à 425 fr., offrent une marge de plus value appréciable en titres à cause de leur revenu de 5,55 0/0 et de leurs garanties exceptionnelles devant rapidement dépasser le pair.

Nos Chemins de Fer supportent bien quelques réalisations.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 20 octobre, à 8 h.

1. Le Commandeur, (P.-R.),	Mastic.
2. La Grot e du Fingal, (ouv.),	Mendelssohn.
3. Macbeth, (fantaisie),	Verdi.
4. Ulmitel, (fantaisie),	de Jonchères.
5. Fita, (valse),	G. Parès.

Le Chef de Musique, MOULINES.

Le Martyre de la Mariana

Tel est le titre d'un drame en quatre actes, que vient de publier à Paris, (1) M. le chanoine Torre.

On fait beaucoup d'honneur à ceux qui n'étant pas nés en Corse, s'occupent de notre île dans leurs ouvrages. C'est justice. Les fils qui travaillent à relever les gloires de leur mère-patrie n'en méritent pas moins les louanges et les remerciements. M. le chanoine Torre est de ce nombre.

Il a mis en action la vie et le martyre de Sainte Dévote, qui est l'héroïne du sujet. C'est une excellente idée. En Corse, dès les temps les plus reculés, on a aimé ces représentations, et on empruntait les compositions soit à des auteurs étrangers, comme Metastasio, soit à des auteurs locaux, qui étaient nombreux, par exemple, *Santa-Orsola, Giuseppe Ebreo*, la Passion de Notre-Seigneur, composition du docteur Dominique Santelli, de Lavatoggio, auteur de différents ouvrages et d'un poème latin en l'honneur de Paoli, à l'occasion de sa rentrée en Corse en 1790, et oncle du docteur Santelli, conseiller général de l'Ile-Rousse.

Mais de tous les sujets on a surtout représenté « la Moresca. » Voilà le sujet éminemment national des Corses. Elle a été autrefois décrite par l'abbé Gaudin, Valéry et Gregorovius dans leurs ouvrages. Il y a là le côté patriotique et le côté religieux, c'est-à-dire la prise de la ville d'Alaria par les chrétiens, corses, sur les musulmans, étrangers et prêtes. Ce sujet a été représenté avec grand appareil, dans ce siècle, à Venzovata, Calenzana et Santa-Reparata. A ne, température, valeur, traditions, courage, loi, espérance, tout était mis au service de cette pièce, que l'on devrait reprendre et jouer encore. Car il n'y a rien de plus puissant pour former et conserver le caractère d'un pays, que ces sujets locaux où se trouve tout le passé des ancêtres.

« La Martyre de Mariana » prend une première place dans cet ordre de traditions purement locales. C'est un sujet corse fait par un Corse.

Apprécierai-je le côté littéraire du travail ?... Pour le style, la langue est belle, simple, coulante, soignée, et digne du sujet et des personnages qui y prennent part. Mais l'action du drame est surtout heureuse. L'unité du sujet est parfaite et re le harmonieusement toutes les parties entre elles.

Sainte-D vote apparaît forte et courageuse. Rien ne l'ébranle, ni les supplications de sa tante Cécile, ni les menaces de Celsius, gouverneur de la Corse, ni l'intervention d'Eutichius, son protecteur, auquel elle répond fièrement : « Qui peut m'empêcher d'adorer mon D eu ?... » l'Empereur ?... je méprise ses ordres. Le Consul ? je le plains. Ma tante ?... je prie » pour elle. On peut torturer mon corps. On ne » ferà pas taibir mon âme. » Une force surnaturelle soutient cette jeune fille de vingt ans.

Aussi elle écoute avec fermeté la sentence de mort, qu'elle subit en martyre héroïque.

Le dénouement de la pièce, c'est que la flamboue de la foi illumine, par la vertu surhumaine de Dévote, et par l'héroïsme de sa mort, d'un reflet divin l'esprit de ses persécuteurs, qui sont ébloui, comme Saint-Paul sur le chemin de Damas, et les convertit.

Ils se sentent obligés de reconnaître la vérité de cette religion qui est capable de produire des âmes si saintes et si héroïques. Ablaus et Celsius, l'oncle barbare, tombent à genoux et s'écrient : « Sainte-Dévote, priez pour nous. »

Il y aurait malgré passages à signaler, mais on voudra les y trouver soi-même.

Cette pièce vient à son heure, au moment où l'on travaille de tous côtés à relever le beau monument de Sainte-Marie de la Canonica, près duquel Sainte-Dévote a souffert le martyre, et l'action du drame se passe, pour la connaître, cette comme but de pèlerinage au sanctuaire antique de la Corse.

Aussi nous engageons vivement Messieurs les curés, les maîtres d'éducation et les jeunes gens de bonne initiative qui ne manquent pas chez nous, à jouer cette pièce, éminemment européenne, langue française. Ils auront le talent d'intéresser toujours.

Et pour la rendre plus à la portée du peuple et au goût actuel après l'abandon de l'italien, M. Torre, à l'ancien vicaire de Notre-Dame-des-Victoires à Paris : Merci, mais n'oubliez pas de nous donner bientôt les autres travaux promis sur la Corse.

P. DE LEZ.

(1) Chez Hennuyer, 47, rue Lafitte.

Association Amicale

des Anciens Elèves du Collège et du Lycée de Bastia

Les membres de l'Association désirent éviter des frais de recouvrement sont priés de faire parvenir sans retard, la cotisation annuelle à M. Fortuné Thiers, trésorier, Boulevard du Palais, 7.

AU MOINDRE BRUIT

D'un de nos correspondants :

Nous causions dans un cercle d'amis de la peur et de ses diverses manifestations et chacun avait raconté à ce sujet une histoire terrifiante ou gaie ; l'un de nous qui s'est beaucoup occupé des différentes sortes de névroses, prit la parole.

Mes bons amis, nous dit-il, vous ne savez presque tous que l'effet merci de la peur et de ses recherches pas les causes qui sont cependant bien souvent immobilières. Je vais vous citer un cas assez curieux d'impressionnabilité maladive pour ainsi dire à l'excès : Mme Danielon, de Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), tressaillait au moindre bruit, perdait parfaite la raison nerveuse était si forte qu'elle perdait connaissance ; une pendule qui sonnait

un bruit de pas succédant tout coup au silence, la personne qui monchelio tout tout lui était à des tressaillements nerveux sous geste ou tiqu battements de cœur ; cet état rait depuis de nombreuses années et avait pour origine une maladie de nerfs qu'aucun médecin n'avait pu guérir ; à cela s'ajoutaient de fréquentes étourdissements, des battements de cœur, des vertiges, un bourdonnement d'oreilles. Un soir incommodée, elle prend pour quelques pilules du docteur Williams ; l'effet fut rapide, ce point que Mme Danielon ne ressent plus aucun symptômes qui la faisaient si cruellement souffrir et n'a pu dernièrement faire un voyage sans éprouver le moindre mala se ; le résultat, dit-elle dit, a dépassé ses espérances puisque quelques semaines de traitement ont suffi pour guérir une maladie de vingt ans.

Ayant constaté sur elle-même les effets merveilleux de ce médicament, Mme Danielon, se croyant un devoir de le faire connaître à ceux qui étaient très malades et qui ont maintenant complètement retabli. Vous voyez donc bien que les manifestations morales de la peur ont souvent de graves troubles physiques. Les Pilules Pink sont la tonique souverain : elles redonnent de la force aux faibles et ne peuvent être nuisibles aux personnes délicates. En vente dans toutes les pharmac es et au dépôt : Gublin et Cie, 23, rue de tre ci.), 3, ciné Trevise, Paris. 3 fr. la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes franco contre mandat-poste. Très efficaces pour : anémie, rhumatisme, névralgie, neurasthénie, scrofule, paralysie, ataxie locomotrice, névroses, scrofule, etc. ; elles redonnent de belles couleurs, sont dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme, et ont sur les hommes une influence contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et les excès.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 19 Octobre

Thermomètre. — 7 heures du matin. + 10 ; midi, + 18 0. 5 heures du soir, + 16 0. Maxima. + 18 3, minima, + 16 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 746 millimètres ; midi, 745 mm. 5 heures du soir, 746 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. E. faible.
4 h. du soir, N. E. modéré.

Etat du ciel, pluvieux.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0.65, soir, + 0,[illegible]

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 2 mm.

Les Corses à Paris

M. Pugliesi Conti, candidat républicain nationaliste au conseil municipal de Paris, au quartier de la Plaine-Monceau, a obtenu, dimanche, 1.295 voix, contre 1.482 données à M. Bourdeley, républicain radical, et 268 à M. Camper, radical-socialiste.

Il y a ballottage.

Haras

M. Bonnefont, surveillant de 1re classe du dépôt d'étalons de Perpignan, chargé de la direction de la station permanente d'Ajaccio, passe au dépôt d'étalons de Saint-Lô.

M. Marcerou, surveillant de 2e classe au dépôt d'étalons de Saint-Lô, passe, en la même qualité, au dépôt d'étalons de Perpignan pour être chargé de la direction de la station permanente d'Ajaccio.

Communication

Le docteur et Mme Jacques Agostini, le docteur J.-B. Agostini et leur famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans l'affreux malheur qui vient de les frapper, remercient très cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur deuil, et les prient d'agréer l'expression de leurs meilleurs sentiments de gratitude.

Anciens sous-officiers

Les anciens sous-officiers de terre et de mer qui ont donné leur adhésion à la formation d'un cercle sont priés de vouloir bien se rendre place Saint-Nicolas, à l'ancien cercle des officiers, samedi 22 courant à 8 heures du soir, pour la nomination d'une commission et d'un président.

Les nouvelles adhésions seront reçues dans cet établissement.

ANGELINI, *sous-officier en retraite.*

Service funèbre

Hier, malgré le mauvais temps, une foule nombreuse et choisie assistait au service que le conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Marie a fait célébrer pour le repos de l'âme de M. Persia Crucien.

A l'élévation le *Pie Jesu* de Gounod a été chanté par M. Barboni dont la voix harmonieuse est si justement appréciée par nos concitoyens.

Les orgues étaient tenues par M. Peginesi, le distingué et sympathique organiste de la paroisse.

Porto-Ferrajo

L'excursion à l'île d'Elbe reste toujours fixée au dimanche 23 courant. Départ à 5 heures du matin. Billet aller et retour 10 francs. — On peut se procurer des billets à notre librairie.

Nouvelles maritimes

M. Mariani, de l'école des mécaniciens de Toulon, a été reconnu admissible à l'emploi d'élève mécanicien, à la suite des examens qu'il a subis devant la commission permanente.

— Le gardien de bureau Paoli, des travaux hydrauliques, est nommé gardien de bureau à l'état-major du 5e arrondissement à Toulon.

— Le second-maître patron pilote Negroli, de la défense mobile de la Corse, est désigné pour embarquer sur le *Sarrazin*.

Au Port

Le brick-goélette français *Avenir*, capitaine Magnavacca, est arrivée en rade, dans la soirée d'hier, chargé de traverses en bois, venant de Calzalio.

Le vapeur français *Océan*, capitaine Gianno, armateur Artaud, a relâché hier soir à 7 heures, chargé de marchandises diverses, venant de Bizerte, Tunisie, à l'effet de faire du charbon pour pouvoir continuer sa route sur Marseille.

— Les balancelles italiennes *Madre Luiggia*, capitaine Carmiglia, et *Nuovo Brillante*, capitaine Stagnara, sont arrivées en relache, pendant la nuit dernière, chargées de vin et de fromage, venant de Sant'Antioro, à destination de Gênes.

PEINTURE et DESSIN

Atelier de M. Magnasch

Professeur de dessin au Lycée — Admis au Salon
Médaille à la Grande Exposition Artistique
Nationale de Clermont-Ferrand

Cours et leçons particulières — Figure paysage, fleurs — Jolis travaux — Décoration de poteries en terre cuite, objets en bois blanc, tambourelles, plats, étoffes, éventails, écrans, etc.

Atelier, Boulevard Paoli, 34, 3e étage.

Dépêche de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nominations

M. Acquaviva est nommé huissier près le tribunal d'Ajaccio, en remplacement de M. Tristani.

NOUVELLES MILITAIRES

Génie

Le Journal Officiel publie une promotion de 18 capitaines.

M. Piénelli, adjoint de 1re classe, à Tébessa, est promu au grade d'adjoint principal de 2e classe.

— M. Wilain, adjoint de 2e classe, à Givet, est promu au grade d'adjoint de 1re classe.

— M. Sampré, adjoint de 3e classe, à Ajaccio, est promu au grade d'adjoint de 2e classe.

Les Interpellations

On ne connaît pas encreo les ordres du jour que les divers interpellateurs sur l'affaire Dreyfus déposeront comme conclusions des débats qui vont s'ouvrir dès la rentrée.

Mais on sait que M. Cavaignac demandera que la Cour de Cassation soit dessaisie de la requête en révision.

Attentat sur la ligne du Nord

Sur la ligne du Nord, des signaux ont été coupés près de la gare d'Enghien.

Le commissaire spécial de la gare du Nord a ouvert une enquête sur cet attentat, qui aurait pu provoquer des accidents graves, si on ne s'en était aperçu à temps.

RETOUR DE M. LOCKROY

Le ministre de la marine est parti de Mers-el-Kébir sur le *Pothuau*, directement pour Toulon, le mauvais temps l'ayant empêché de poursuivre son voyage jusqu'à Rachgoun.

Société amicale de la Marne

Les membres de la Société amicale de la Marne, à Paris, ont offert un banquet à MM. Bourgeois, Vallé, aux généraux Chanoine et Mourlan.

Le ministre de la guerre, indisposé, n'a pu s'y rendre.

M. Bourgeois a loué le but de cette Société amicale ; M. Vallé a plaisanté sur le prétendu complot militaire ; le général Mourlan a porté un toast à l'union indissoluble de l'armée et de la République.

Graves complications

ARMEMENTS DANS LES PORTS

Le retour de M. Lockroy est avancé de 24 heures.

Une grande activité règne dans le port de Toulon. Les garde-côtes cuirassés *Valmy*, *Bouvines*, *Jemmapes* embarquent des vivres pour six mois.

Un mouvement inusité règne dans les ports de Brest et de Cherbourg.

On s'attend à de graves complications.

La Révision du Procès Dreyfus

M. le conseiller Bard a terminé son rapport ; les débats du procès commenceraient la semaine prochaine devant la Chambre criminelle de la Cour de Cassation.

Le fait nouveau sur lequel est basé la procédure en cours n'est pas le faux du colonel Henry, mais la présomption que le bordereau n'est pas de l'écriture de Dreyfus.

La Cour suprême entendra des témoins, notamment le colonel Picquart.

OU EST ZOLA ?

On assure que M. Zola se trouve à Cologne.

Les Affaires Picquart

On a appelé devant la 9e chambre du tribunal de la Seine les affaires concernant les poursuites engagées par le colonel Picquart contre divers journaux, notamment contre *Le Jour*.

Toutes ces affaires ont été remises à trois semaines.

BOURSE DE PARIS

18 Oct. — 19 Octobre

Rente 3 p. 0/0 ancien. .	102.10	101.95
— 3 p. 0/0 amort. .	100.75	100.95
— 3 1/2 0/0. . . .	105.70	105.60

ETAT CIVIL

MARIAGES.

Capurata Erasme-Dominique, capitaine-marin, de Bonifacio, et Guglielmi Pauline, ménagère, d'Ajaccio.

NAISSANCES.

Carboni Laurent.

Avis aux Propriétaires

Une Société Livournaise achète les cédrats et autres produits Corses. Se vendez pas sans la consulter.

S'adresser à M. Giannotti, chez M. Bernardini, buvetier à Lupino, (Abattoir).

A VENDRE

Fûts de toute contenance.

Un break sorti de la carrosserie Lombat, de Marseille.

S'adresser chez DEVICHI, spiritueux. Facilités de paiement.

† A vendre après estimation, moitié de sa valeur. — Un monument funéraire en pierre de Cassis.

S'adresser à M. Jobin, maison Barbier, (St-Joseph).

ACHATS DE CÉDRATS

M. G. STRINA a l'honneur d'informer MM. les producteurs que comme l'année dernière il est acheteur de cédrats.

S'adresser rue du Nouveau Port, 7, en face l'octroi.

KAISER

Marchand Tailleur

11, Rue Paradis, 11, Marseille

(Ne pas confondre avec les maisons de confection).

Représenté à Bastia par M. PEKLE, 9, Route du Cap, au 2me.

Sucre pour Vendange
qualité supérieure
Chez A. PADOVANI
7, Route du Cap. — Bastia

MAUX DE JAMBES

VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES atoniques
ULCÈRES — ECZEMAS
Guérison assurée par — Soulagement immédiat par

L'EAU PRÉCIEUSE

Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUERISONS
Les demander par Correspondance
Pharmacie DEPENDTER, à ROUEN
Se trouve dans les principales Pharmacies. 1 fr. 50.
Il existe des CONTREFAÇONS, exiger le flacon et la signature ci-contre
Joindre timbre pour la Brochure.

A l'Etranger, prix du flacon : 4 fr. 50
Dépôt à Bastia, pharmacie TEILLET

A VENDRE

le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.

S'adresser à Me Bartoli, notaire.

Boulangerie de Corte

4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix

M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé 1re qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli

Boulevard Paoli, N. 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0. Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

PARIS 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire : Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

l'Insecticide agricole
BENIGNI
est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.
La boîte de 500 gram. 3,50.
S'adresser à l'inventeur A. M. BENIGNI, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

TRANSPORTS DIRECTS PAR BATEAUX A VAPEUR
Pour LONDRES, HAMBOURG et ANVERS
le vapeur anglais LE CYGNET
chargera à Bastia vers le 25 Octobre
Pour nolis s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

A LOUER
appartement de 7 pièces, au 1er étage, maison Ferretti, rue Saint-Roch, 24, au coin de la place Saint-Nicolas.
S'adresser à Mlle Dané, boulevard du Palais, 4.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

PHARMACIE TEILLIET
Extrait titré pour préparer soi-même instantanément un litre de VIN DE QUINQUINA

Bastia, Imprimerie Ollagnier

BEC AUER
GRANDE BAISSE DE PRIX
4 HEURES d'éclairage pour 5 CENTIMES
REFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS

M. BECK
Successeur de W.-L. MANN
44, Rue de la Folie-Méricourt — PARIS

La Lampe "ALADIN" — force de lumière 24 bougies — est la meilleure lampe de table, à courant d'air, qui ait été établie jusqu'à ce jour. La disposition toute spéciale de son disque, perforé en tamis, que l'air traverse avec force, permet d'exiger la flamme et de la rendre incandescente. Par l'application de ce principe, on obtient donc, avec un bec de petite dimension et de consommation relativement minime, une lumière d'une intensité étonnante, qui fait de la lampe "ALADIN" l'idéal de la lampe de bureau, de la lampe d'étude, etc., en fonctionnement étant des plus simples et son entretien des plus faciles.

GRACIEUSE — ÉLÉGANTE
COMBUSTION complète — SANS ODEUR
PRIX DE FAVEUR — AVIS IMPORTANT

Pour éviter les frais de remboursement qui sont à la charge des destinataires, il suffira de joindre à la commande, en mandat-poste, la somme indiquée ci-après :

Lampe "ALADIN" en cuivre nickelé, avec globe opal, cheminée Faust, de 19 centimètres de diamètre et deux verres, francs de port et d'emballage, au prix de
10fr au lieu de 12fr
Verre de rechange : 0 fr. 25
Mèche de rechange : 0 fr 25

ALADIN grand Modèle
13fr au lieu de 15fr
Verre de rechange 0 fr. 40
Mèche 0 fr. 30

L'Aladin se vend avec globe opalin, globe dépoli, globe rouge, globe bleu, globe vert, globe jaune, globe fumé, globe rubis, globe cathédrale, globe Gambetta, globe Thiers, globe Mac-Mahon, globe Boulanger, globe Carnot, globe Grévy, globe Panama, globe Ferry, globe Constitution, globe Liberté, globe Egalité, globe Fraternité, globe Justice, globe Vérité, globe Patrie, globe Marianne, globe Arc de Triomphe, globe Tour Eiffel, globe Exposition, globe Centenaire, globe Révolution, globe Empire, globe Monarchie, globe Royauté, globe Ancien Régime, globe Moyen Age, globe Renaissance, globe Antiquité, globe Egypte, globe Grèce, globe Rome, globe Gaule, globe Charlemagne, globe Croisades, globe Jeanne d'Arc, globe Louis XI, globe François Ier, globe Henri IV, globe Louis XIII, globe Richelieu, globe Louis XIV, globe Louis XV, globe Louis XVI, globe Révolution, globe Napoléon Ier, globe Louis-Philippe, globe 1848, globe Napoléon III, globe 1870, globe Commune, globe Thiers, globe Mac-Mahon, globe Grévy, globe Carnot, globe Constitution, globe Panama, globe Boulanger, globe Ferry

sarebbe stoltezza il non tener calcolo, non diremo già della provocazione ma della lezione e dell'ammonimento che la Francia ne porge, non senza autorevolezza.

Riparo non c'è; perchè pur troppo non possiamo cingere di ferro, che sarebbero poi inutili, tutta la costiera. L'unica difesa che ne è possibile, è il fare della Maddalena una solida e grande base di operazione, e nell'avere una flotta che sia una vera flotta e non una accolta di navi invecchiate e mandanate alla distruzione già prima di affrontare il nemico!

A coloro i quali osano dire che le nuove spese per la marina, i duecento milioni che al minimo occorrono per rinforzarla, e non ripartiti in lunghi esercizi, ma in non più di quattro anni, sono sogni da demenli, sbilanciarsi dal militarismo industriale moderno, noi chiediamo se si sentono disposti a divenire i vassalli della Francia, repubblica oggi, forse monarchia domani; della Francia però che pur essendo repubblica, cerca di munirsi contro l'Italia colle studio il più diligente, la cura la più assidua.

Ne è a credere che questo duello di armamenti marinareschi fra l'Italia e la Francia sia indefinito, cioè che la Francia assai più ricca dell'Italia possa sovverchiarla sempre, per la semplice ragione che è in grado e lo sarà ancora per molto tempo di spendere più di noi.

È un errore questo nel quale possono cadere soltanto coloro i quali non sono esattamente cogniti di ciò che è una marina moderna. Se è vero che il materiale di una marina è fattore importantissimo e questo più avere uno sviluppo limitato soltanto dalla potenzialità economica di uno stato, è vero del pari che questo materiale per essere usato efficacemente necessita di un personale adatto, allenato, e meglio nato sul mare che creatiavi ed educato con lunghe cure. Ora quanto all'elemento marino che solo è capace a vivificare il materiale, l'Italia è in grado più che ad emulare, a superare la Francia; quindi con tutta la sua ricchezza la Francia non può dare alla sua flotta uno sviluppo superiore a dati limiti, limiti che l'Italia invece è in grado, perchè il vogita, di superare.

La Francia ha già forse costituito una marineria che è prossima a toccare il massimo di quanto le consente la sua popolazione marinara, nè tanto abbondante, nè tanto portata alla vita marinaresca come quella dell'Italia; e forse se nella nostra marineria non vi fosse stata quella fatale sosta che ci ha immobilizzati per tanto tempo, se si fosse tenuta la naturale progressione; la Francia non avrebbe osato di lanciarci una sfida tanto audace. Approfitti della nostra colpevole inerzia per sopraffarci: ma il dilluvio attuale non potrebbe in nessun caso mantenerlo, a meno che non voglia tenere una flotta senza marinai!

Ma questo è il problema del domani. Quello dell'oggi è di correre alle difese, guardando in faccia la situazione quale è senza velar altro linguere il povero paese, il quale si sente italiano, e tale vuol rimanere e virilmente!

L'EX MARINAIO.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 15 octobre 1898.

Les grèves, l'élévation du taux de l'escompte à Londres, Berlin, les préoccupations de politique intérieure ont alourdi pendant la semaine le Marché de nos fonds nationaux, qui clôturent en meilleure tendance.

Nos Etablissements financiers : Crédit Foncier, Comptoir National d'Escompte, Crédit Lyonnais, Société Générale ont résisté assez bien au mouvement de recul général. La banque Spéciale des Valeurs Industrielles est très ferme ainsi que la Banque Française d'Immersion.

Cet établissement, aux guichets duquel on peut souscrire jusqu'au 22 courant seulement au prix aux actions de 100 fr. de la Société Générale de Fabrication Mécanique des Sacs en Papier Emmyés, annonce qu'il sera procédé s'il y a lieu à une réduction proportionnelle des souscriptions ; les demandes arrivent en effet de plus en plus nombreuses à cause des bénéfices énormes que réalisera cette société, grâce à l'emploi des appareils Dreyer.

Les obligations Ville de Paris 3 0/0 1898 sont recherchées.

L'action Bat Aser varie peu. Obligat 145.

Les obligations Cie Austro-Belge de Retrait à 360 fr. rapportent 5 0/0 net le coupon semestriel étant de 12,50 sans retenue. Les obligations à 500 Cie Générale d'Immeubles se maintiennent à 465 et paraissent toujours recommandables à cause de leur revenu et de leurs garanties.

Très ferme à 410 fr. l'action Nuvo Pavlovitz ; toutes les formalités légales de prise de possession (3,617 hectares ayant été remplies, les travaux ont été bien commencés et seront menés avec le plus grande activité sous la responsabilité d'un entrepreneur désigné par le gouvernement russe.

Bonnes demandes en actions Grandes Brasseries et Xaintaire de Vittel Albert et Remepont Réunies à 417.50 et en Taxes Municipales 3ème série à 490 fr.

Les actions de la Cie Nationale Immobilière de Marseille s'encerrent à 422. Les obligations 300 à 0/0 de cette Société ont un bon courant d'affaires à 275,50 et doivent bien vite regagner leur coupon trimestriel de 3 fr.

On sait que le produit des 40,000 obligations 5 0/0 de 450 fr. de la Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon est destiné à la construction d'un nouveau casino qui, mieux situé que l'ancien sur la plage et au centre de la ville, attirera en foule les 40.000 visiteurs de cette station et donnera des bénéfices largement suffisants pour le service d'intérêts et d'amortissement.

Des transactions suivies en obligations Rhéopiennes montrent que l'épargne apprécie les garanties de ce titre qui se capitalise actuellement à plus de 5 1/2 0/0, avec la prime de remboursement.

Nos Chemins de Fer ont eu à supporter quelques réalisations.

Surnumérariat des Douanes

Un concours pour l'admission au surnumérariat des Douanes aura lieu au chef-lieu de chaque direction les lundi et mardi, 6 et 7 février 1899.

La liste de candidature sera irrévocablement close le 8 janvier et les demandes produites après cette date seront écartées d'office.

Les jeunes gens qui désirent se présenter dans le département de la Corse devront adresser leur demande à l'inspection des Douanes de Bastia qui leur fera connaître ultérieurement le lieu et l'heure désignés pour subir les épreuves de l'examen en question.

Gazette Départementale

GHISONNACCIA. — Le parquet de Corte vient d'arriver dans cette commune pour ouvrir une instruction sur l'attentat commis hier par Pépin Pieri, de Ghisoni, sur le nommé Rostagnoli Ulysse, de la même commune. Ce dernier a été très grièvement blessé au moyen d'un corps contondant, et son état inspire de sérieuses inquiétudes.

Jusqu'à présent on ignore ce qui s'est passé entre ces deux individus et quel est le mobile réel du crime.

♣

PIETRAPOLA. — On sait que la maison Bosi a installé tout récemment à Pietrapola-les-bains, une grande scierie mécanique pour débiter les pièces de bois provenant de la grande forêt de hêtres du Fismorbo.

La prise d'eau de cette usine a été établie sur une parcelle de terrain dont le nommé Giorgi Ange-Félix, de la commune de Serra, se prétend propriétaire par indivis. Giorgi a essayé de faire prévaloir ses droits, mais n'ayant pas abouti, il s'est rendu à l'usine, armé de son fusil, et a intimé aux ouvriers Capponi Pierre et Barbagelata Baptiste, qui s'y trouvaient, le casser tout travail et de se retirer.

Les deux ouvriers n'ayant tenu aucun compte de cette injonction, Giorgi les mit en joue et fit feu sur Capponi, puis dirigea son arme sur Barbagelata et déchargea le second canon. Capponi a été assez grièvement blessé au mollet gauche, et Barbagelata a eu simplement son chapeau percé par le projectile.

Concours de Poulinières

Par arrêté préfectoral, une somme de 3.000 francs, montant des crédits affectés pour l'année 1898, à l'amélioration de la race chevaline, sera distribuée, en concours publics, aux propriétaires de juments poulinières et de pouliches de 3 ans, suivant les conditions ci-après déterminées.

Les lieux, les époques et les circonscriptions des concours sont fixés ainsi qu'il suit.

Vico, 20 octobre, à 2 heures du soir (cantons de Sari d'Orcino, Vico, Piana, Evisa, Soccia et Salice) : 1 prix de conservation de 100 francs, du Gouvernement; 1 de 100 fr., 2 de 50 fr., du département.

Ajaccio, 22 octobre, à 2 heures du soir (cantons d'Ajaccio, Sarrua-Carnopine, Bocognano, Bastelica, Sainte-Marie-Sichè, Zerzo) : 1 prime de conservation de 100 fr., du Gouvernement; 1 de 150 fr., 1 de 100 fr., 2 de 75 fr., du Gouvernement ; 5 de 50 fr., du département.

Sartene, 24 octobre, à 9 heures du matin (tout l'arrondissement de Sartene) : 1 prime de conservation de 100 fr., du Gouvernement ; 1 de 150 fr., 2 de 100 fr., 2 de 50 fr., du Gouvernement ; 3 de 50 fr., du département.

Alaria, place de la Gare, le 27 octobre, à 11 heures 45 du matin (tout l'arrondissement de Corte) : 1 prime de conservation de 100 fr., du Gouvernement ; 3 de 100 fr., 3 de 50 fr., du Gouvernement.

Bastia, le 28 octobre, à 9 heures du matin (tout l'arrondissement de Bastia) : 1 prime de conservation de 50 fr., du Gouvernement ; 1 de 100 fr., 2 de 50 fr., du département.

Ile-Rousse, le 29 Octobre, à 9 heures du matin (tout l'arrondissement de Calvi) : 1 prime de conservation de 100 fr., du Gouvernement ; 1 de 100 fr., 1 de 50 fr., du Gouvernement ; 3 de 50 fr., du département.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Croce a été nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Lyon.

— M. Robini Paul-Dominique, officier d'administration de 2e classe des hôpitaux militaires de la division d'Alger, est nommé au grade d'officier d'administration de 1re classe, et maintenu à son poste.

— M. Feilel, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire de l'hôpital militaire de Cambrai, est désigné pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran.

— M. Pattini, sergent surveillant au pénitencier militaire d'Aïn-el-Hadjar, est nommé au grade de sergent-major comptable au pénitencier militaire de Gelfa.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 8.50 à 9.75 les 100 k.
Tomates, 10 à 15 fr. les 100 k.
Petits pois, 40 à 50 fr. les 100 k.
Haricots verts fins, 35 à 55 fr. les 100 k.
— jaunes, 15 à 22 fr. les 100 k.
— rouges, 15 à 22 fr. les 100 k.
Pêches, 35 à 60 fr. les 100 k.
Poires, 15 à 70 fr. les 100 k.
Pommes, 10 à 28 fr. les 100 k.
Coings, 15 à 45 fr. les 100 k.
Noix de Grenoble, 60 à 65 fr. les 100 k.
Châtaignes de la Lozère, 30 à 55 fr. les 100 k.
Marrons de Naples, 35 fr. les 100 k.
Raisins d'Espagne, 15 à 40 fr. les 100 k.
— du Var p. vend., 18 à 28 fr. id.
Grenades, 20 à 70 fr. le 1000.

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de la Corse, 230 à 260 fr. les 100 k.

Quais de Marseille

Charbon de Corse, 7.75 à 8.25 les 100 k.
— du Var, 10.25 à 10.75 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 0/0 ; pains 5/0 en vrac, 38.50 ; scié, rangé en caisses de 50 k., 42 fr. ; scié nouveau, 39.50.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 20 OCTOBRE

7 h. matin. — 7 heures du matin, + 15.0. midi, + 18 0. 6 heures du soir, + 16 4. Maxima, + 19 0, minima, + 14 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 749 mm. midi, 752 mm. 6 heures du soir, 754 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. E. faible.

4 h. du soir, Ouest, faible.

Etat du ciel, pluvieux.

Etat de la mer, peu houleuse.

Hauteur des eaux : matin, + 0.58, soir, + 0,52.

Pluviomètre, 1 9 heures du matin 27 mm.

♣

Au départ

M. le colonel Astima, député, est parti hier pour Paris.

♣

Mariage

C'est devant une très nombreuse et élégante assistance qu'a été célébré, ce matin, en l'église paroissiale Saint Jean, le mariage de M. Louis Angeli, un des principaux négociants de notre ville, avec Mlle Anne-Rose-Marie Gaggeri, fille de l'honorable entrepreneur et conseiller municipal.

La jeune mariée portait une toilette ravissante qui relevait ses grâces naturelles. Elle était précédée des garçons d'honneur, MM. Sylvestre Gaggeri, Dominique Angeli, Vincent Vilery, qui conduisaient Mlles Maria Sanguinetti, Rosa Gaggeri, Maria Mariotti.

C'est M. le chanoine-archiprêtre Casanova qui a donné la bénédiction nuptiale, et prononcé l'allocution d'usage. Les témoins de Mlle Gaggeri étaient MM. le professeur Mariotti et le lieutenant Gaggeri ; ceux de M. Angeli, MM. Joseph Balbi et François Angeli.

Le défilé à la sacristie a duré fort longtemps et les nouveaux mariés y ont reçu les félicitations de leurs nombreux amis.

En sortant de l'église on s'est rendu chez M. Angeli où un déjeuner de cent vingt couverts, a réuni les parents et les invités des deux familles.

Ce déjeuner avait été préparé par M. Brizzi fils, qui a justifié une fois de plus la bonne réputation qu'il s'est acquise.

Nous présentons à M. Louis Angeli et à sa charmante compagne tous nos vœux de bonheur.

♣

A l'arrivée

M. le général Sage, gouverneur de la Corse, est rentré hier soir par le dernier train de Corte, où il s'était rendu pour inspecter le 116e régiment territorial.

♣

Eboulements

Les travaux pour le rétablissement des communications entre les gares d'Ucciani et de Carbuccia sont poussés avec la plus grande activité et la voie sera très prochainement complètement réparée. Mais la reconstruction du ponceau qui a été emporté demandera un peu de temps.

En attendant, une passerelle avec rampe a été établie pour le transbordement des voyageurs et de leurs colis, et cette opération se fait si rapidement que les trains ne subissent qu'un léger retard.

Comme on le voit, la direction n'est pas restée inactive et elle a paré au plus pressé d'une façon inespérée.

Ce matin, un autre éboulement s'est produit entre les gares d'Ile-Rousse et d'Algajola ; la voie a été encombrée par une quarantaine de mètres cubes de terres et de pierres. Les travaux de déblaiement ont commencé sans aucun retard et toute l'activité possible règne sur le chantier.

Le train de Calvi a éprouvé du retard, et les voyageurs n'ont pu arriver en temps utile à Ponte-Leccia pour prendre le train de Corte arrivé à Bastia à 10 heures 40 ; ils ont dû attendre le premier train d'Ajaccio et sont arrivés à 2 heures 24.

♣

Audition musicale

Notre compatriote M. Carboni, ancien directeur de la fanfare municipale de Bastia, organise à Amiens, au Cercle municipal, pour le mois de décembre, une grande représentation de *la Nativité*, de Henri Maréchal.

Les chœurs seront composés de 300 chanteurs : dames, garçons et filles ; de deux orchestres, 200 exécutants, formant une véritable petite armée d'artistes, soit 500 exécutants.

Nous ne doutons pas du succès de cette audition musicale sous la direction d'un professeur aussi distingué que M. Carboni.

♣

Les Bureaux de Poste

Un peu de statistique sur les bureaux de poste.

En 1881, il y avait, en France, un bureau de poste pour 5.908 habitants ; en 1886, un pour 5,816 ; en 1891, un pour 5.593 ; actuellement, il y a un bureau pour environ 5.000 habitants, alors qu'en Angleterre on en compte un pour 2,089 habitants ; en Allemagne, un pour 1.900 et en Suisse, un pour 930.

La Suisse a un bureau pour 13 kilom. carrés ; l'Angleterre, un pour kilom. carrés ; l'Allemagne un pour kilom. carrés ; la France n'a qu'un pour 72 kilom. carrés.

En 1891, il y avait 2.138 demandes création de bureau de poste en France. Il n'y en a guère eu de créés une moyenne de 125 par an, et le tre actuel — qui naturellement a alimenté par de nouvelles demandes — est encore d'environ 2.000.

♣

Perruche

Trouvée dans la journée de lundi (17) une petite perruche verte, à que longue, tête noire. Prière de la porter contre récompense.

S'adresser au bureau du journal.

♣

Le Port

Le vapeur français *Océan*, capitaine Anno, a repris la mer à 6 heures du soir, à destination de Marseille.

— Le vapeur italien *Caprera*, capitaine Villa Dominique, armateur Sciallo, est arrivé vers midi, sur lest, venant de la Spezia. Il a débarqué ses passagers.

— Le brick-goélette français *Avenir*, capitaine Magnavacca, a repris la mer à destination de Ca'zarello.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, n'est pas de la

LESSIVE PHÉNIX

Dépêche de Nuit

Nominations dans les Finances

M. Vincenti est nommé percepteur à Montareo.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Le mouvement sous-préfectoral n'a pas paru ce matin. Il paraît que les compétitions sont très nombreuses.

Deux anciens sous-préfets viennent réintégrés, parmi lesquels M. Phélut, ancien sous-préfet de Montluçon et de Bastia.

FACHODA ET L'ANGLETERRE

Un télégraphie de Londres : Le chancelier de l'Echiquier a prononcé un discours à Northfields, et a déclaré que le gouvernement français ne pouvait pas maintenir ses droits politiques sur Fachoda, et qu'il se soumettra aux simples exigences de l'honneur.

Le Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis ce matin au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Brisson.

Les interpellations

Le président du conseil a entretenu ses collègues des diverses demandes d'interpellations déposées au cours des vacances.

Evacuation de la Crète

Le ministre des affaires étrangères a annoncé que les troupes turques avaient commencé à évacuer la Crète.

Assassinat d'un Missionnaire

M. Delcassé a communiqué en outre un télégramme de notre ministre à Pékin annonçant que la populace s'étant ameutée avait assassiné et brûlé un missionnaire et des Chinois catholiques dans la chapelle de Paklung.

Notre ministre a présenté des réclamations énergiques et a demandé des réparations pécuniaires. En outre, il a déclaré au Tsung-Li-Yamen que le gouvernement de la République se réservait d'agir dans un bref délai, si le gouvernement Chinois ne garantissait pas la vie des missionnaires français.

Conseil des Ministres

Le prochain conseil sera tenu samedi à l'Elysée.

A L'ÉLYSÉE

M. Félix Faure a reçu aujourd'hui, avec le cérémonial habituel, le grand-duc Vlademar de Russie.

Retour de M. Lockroy

Le ministre de la marine arrivera demain à Toulon, d'où il partira pour Paris, le même jour, par le train de 5 heures du soir.

M. Lockroy arrivera samedi matin à Paris.

La Légion d'honneur et Zola

Une note émanant de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur rappelle que le Conseil de l'Ordre ne peut, en cas de condamnation, exercer son action disciplinaire que sur le vu des dossiers envoyés par les ministres compétents, après l'expiration des délais légaux de pourvoi à la Cour de Cassation ou au Conseil d'Etat ; ainsi pour M. Zola le Conseil attend que l'arrêt de la Cour d'assises de Versailles soit devenu définitif.

BOURSE DE PARIS

19 Oct. — 20 Octobre

Rente 3 p. 0/0 anciens. .	101.95	101.80
— 3 p. 0/0 amort. .	100.95	100.75
— 3 1/2 0/0.	105.60	105.35

HUILE A VENDRE

de propriétaire venant de Balagne.

S'adresser au bureau du journal.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Angeli François-Louis, négociant, et Gaggeri Rose-Anne-Marie, tous deux de Bastia.

Graziani Laurent, commerçant, de Bigorno, et Casta Assomption, de Bastia.

NAISSANCES.

Cristofani Jacques-Amédé, 1 décl.

Agostini Mathieu, journalier, marié, 71 ans, d'Urtiporio.

Martinetti Béatrice-Letizia, célibataire, 21 ans, de Sari.

Devoto Désiré, journalier, marié, 57 ans, de Fortovecchio.

Liquidation Judiciaire

Par jugement en date du 19 octobre courant, le Tribunal de Commerce de l'arrondissement de Bastia a déclaré en état de liquidation judiciaire le Sieur Ricci Antoine, marchand cordonnier, 36, Boulevard Paoli, Bastia, et a nommé M. Teillist Juge-Commissaire, et M. Maestracci François, agréé près le Tribunal de Commerce de céans, liquidateur provisoire de la même liquidation.

Tous les créanciers du Sieur Ricci sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, avec procuration dûment enregistrée, le jeudi trois novembre 1898, à 9 heures du matin, en Chambre du Conseil du dit Tribunal.

Pour extrait conforme :

Le Greffier du Tribunal de Commerce séant à Bastia,

D.-A. TOMASI.

AVIS

aux acheteurs de pétrole

Messieurs SIMON DAMIANI et FERRAR VINCENTELLI ont l'honneur d'informer Messieurs les négociants de pétrole que leur chargement est arrivé, et que le débarquement commencera le mardi 11 octobre courant. Une fois en magasin le prix augmentera de 0,25 par caisse.

Médaille d'Or — Hors Concours

ASTHME & CATARRHE

GUÉRIS PAR LES

Cigarettes ou Poudre

ESPIC

OPPRESSIONS

TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES

Le Pneumogastre pectoral ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les Maladies des Voies respiratoires.

TOUTES PHARMACIES, 3 fr. LA BOITE.

Vente en Gros : 20, Rue Saint-Lazare, PARIS

Exiger la signature ci-dessus sur chaque Cigarette.

ERS A PLANCHER

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS

FERS FINS de MARÉCHAL

TOUJOURS EN STOCK (Vente en gros)

Chaux & Ciments, Plâtres

BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & POTERIE

Ch. CLÉMENT

58 ANNÉES DE SUCCÈS

GRAND PRIX, Exp^on universelle LYON 1894

GRAND PRIX, Exposition universelle Bordeaux 1895

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY

Exposition universelle ANVERS 1885

Exposition universelle BRUXELLES 1897

ALCOOL de MENTHE RICQLÈS

Le seul véritable Alcool de Menthe contre les indigestions, Syncopes, cholérine, maux d'estomac, de tête, de cœur. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les épidémies.

Exiger le nom : DE RICQLÈS sur les flacons

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar.

C'est encore le roi des apéritifs.

ACHATS DE CÉDRATS

M. G. STRINA a l'honneur d'informer MM. les producteurs que comme l'année dernière il est acheteur de cédrats.

S'adresser rue du Nouveau Port, 7, en face l'octroi.

A LOUER

appartement de 7 pièces, au 1er étage, maison Ferretti, rue Saint-Roch, 24, au coin de la place Saint-Nicolas.

S'adresser à Mlle Dané, boulevard du Palais, 4.

MODES

25, Boulevard Paoli, au 2me

Mlle FANNY SUZZONI est de retour à Bastia avec un joli choix de chapeaux modèles pour la saison d'hiver, ainsi que toutes sortes de fournitures et spécialité de canotiers fantaisie.

On trouvera chez elle des chapeaux dernier genre élégamment garnis à 7 fr. 90, 5 fr. 90 et 3 fr. 90, articles d'une maison de Paris qu'elle représente et qui ne seront vendus qu'au comptant.

USAGE INTIME

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

Boulangerie de Corte

4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix

M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé 1re qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

A VENDRE

le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.

S'adresser à Mr Bartoli, notaire.

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli

Boulevard Paoli, N. 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0.30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0. Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

MALADIES NERVEUSES

Par le Docteur HENRY MURE

Pilule et Sirop d'ESCARGOTS DE MURE

THÉ DIURÉTIQUE DE MURE

Vêtements tout faits
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
A LA GRANDE MAISON
Bastia, 35, Boulevard Paoli,
Prix Fixe
Vêtements sur Mesure
Rayon spécial de costumes d'Enfants
Spécialité de Vêtements noirs
pour mariages et cérémonies
Chapellerie, Bonneterie, Chemiserie
Cravates
Grande spécialité de Vêtements en velours recommandés par leur solidité incomparable.

La Direction de la Grande Maison a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que les assortiments pour la Saison sont au complet; les achats importants qui ont été faits pour cette Saison défient toute concurrence possible.
Une visite à la Grande Maison suffit pour se rendre compte des avantages réels que l'on trouve en n'achetant que dans ses magasins.
N. B. — Le transfert de nos magasins de la Grande Maison devant avoir lieu sous peu, la Direction prévient sa clientèle qu'il sera alloué à tout acheteur 15 0/0 de rabais sur tous les articles et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Demander dans tous les Cafés
La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

L'un des rédacteurs gérant.
MATHIEU OLLAGNIER
Bastia. Imprimerie

A VENDRE
d'après expertise
une vigne américaine en plein rapport, avec maisonnette abri, amandoleto et arbres fruitiers, sous-Cardo.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours :
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Boulevard Paoli.

N. B. — Nous tenons à informer nos lecteurs que le CIGARE MATTEI est un pur tabac

contre la **CONSTIPATION**
PURGATIFS, DEPURATIFS, ANTISEPTIQUES
EXIGER la VÉRITABLE et l'Étiquette ci-contre
Le Flacon de 50 Pilules (Régime) 2f. Le Flacon (Régime) 1f.
Notice dans chaque boîte. — Dépôt dans toutes les Pharmacies.

BAR SOAVI
9, RUE NAPOLEON
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

M. BECK
44, Rue de la Folie-Méricourt — PARIS
La question du mode d'éclairage étant, pour ma Clientèle, d'une importance capitale, je me suis appliqué, depuis de longues années, à en étudier attentivement les systèmes les plus pratiques et je recommande, en toute sécurité, comme le MEILLEUR pour les locaux de vente, demeures, lieux que Cafés, Usines, Salles de réunion, Chais, Boutiques, etc., etc.
LAMPE "ÉCLAIR" 30 LIGNES
AVIS IMPORTANT.
Professionnelle, on entend par, à mon exact d'un contrat, avec obligation pour... de remplacer gratuitement, pendant la durée du contrat, les pièces qui viendraient à se briser ou à se détériorer par suite d'un vice de construction.
Lampe ÉCLAIR 30 lignes
16f. au lieu de 18f.
PRIX de FAVEUR pour les Abonnés et Lecteurs du Journal :
20f. au lieu de 22f.
Franco de port et d'emballage, à domicile de toute gare française ou frontière française contre remboursement.
Pour la Corse, l'Algérie et la Tunisie, franco gare lieu d'embarquement.
Tout acheteur de 5 Lampes recevra un bon lui donnant droit à 1 f. de remise sur la 6e Lampe.
Chaque Lampe est garantie 5 ans.
50 Dessins et Modèles différents.

FÉLIX ALCAN, *Éditeur*, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS.

DICTIONNAIRE DE MEDECINE
par les Dr E. BOUCHUT et A. DESPRÉS
Sixième Édition ou suivant des derniers Progrès de la Science.
1 magnifique volume in 8 de 1 200 pages, avec 1000 gravures dans le texte. **Indispensable aux Familles**
PARIS, rue des 30 m., 30 et Boulevard Saint-Germain, 108.

AVIS
GRAND CAFÉ DE LA PAIX
Bière Gruber
0,25 le Bock
LIQUEURS DE MARQUE

Grand Entrepôt de Café
de toutes provenances
depuis 170 francs les 100 kilos
Chez THIERS FRÈRES, Bastia.

Ne pas oublier que l'**Amer Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare,
On le hume tellement il est exquis.

OUTILLAGE | TOURS | MACHINES
INDUSTRIEL et D'AMATEURS
SCIERIES circulaires, alternatives et à rubans. *Horizontales, Machines à percer* — OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains.
ROUES, AXES, ENGRENAGES et toutes Fournitures pour la Découpure à la Tour, la Sculpture, etc.
Nouveau Catalogue illustré envoyé franco contre 0f.50 en timbres-poste.
A. TIERSOT 12, Rue des Beaux-Arts, PARIS
Maison Commerciale, Médaille aux Expositions de PARIS 1867-1889.

Buvette des Messageries
VINS FINS ET LIQUEURS
MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE
ANTOINE-FRANÇOIS FILIPPI
Porto-Vecchio (Corse)

Librairie du PETIT BASTIAIS
P. VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
Versi Italiani e Corsi
Un beau volume de 412 pages, sur vergé teinté, prix : 5 francs; franco par la poste 5 francs 60 centimes.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 4880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

PHARMACIE DANÉ
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli
FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'Eaux Minérales. — *Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.
Conditions spéciales pour le gros. — *Service de nuit*

16e ANNÉE — SAMEDI 22 OCTOBRE 1898 — No 244

00430

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES
Rédaction & Administration 6 Boulevard de Paoli, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal
Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an 20 fr. | 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART. 22 » | 12 » | la poste en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Alexandre.
Soleil (heure nationale)
Lever, 5 h. 40 m. — Coucher, 4 h. 36 m.
Lune : Premier quartier, le 21. — Pleine, le 29
Fête du Renan : Saint Jean de Capistran.

21 OCTOBRE

Promenade en Corse

Les dépêches vous ont tenu au courant du voyage de M. Lockroy en Corse, voyage d'une importance extrême, paraît-il, au point de vue de la défense des côtes, mais qui, dès l'abord se doit de le dire ? — offrait à des gens de touriste un intérêt bien autrement particulier ! Celui de me montrer le pays de Colomba en toilette d'apparat, sous des guirlandes tressées par les municipalités corses et peut-être, aussi, par des bandits ! Car, ils sont, on ne sait pas, on ne sait jamais. Et vous le verrez bien. Il me semblait que, de l'onde bleue où notre rêve la berce, l'île allait émerger avec tous ses sourires pour nous souhaiter la bienvenue. Je ne me suis pas trompé.

Le premier sourire a été Calvi, la ville aux maisons blanches, bleues, roses et rouges, posée comme un gros papillon aux ailes déployées sur l'asile de la grève. Ah ! le joli réveil, à cinq heures du matin, par un vent léger, au fond de cette baie d'une transparence de saphir, enclose dans une ceinture de montagnes étagées comme les gradins d'un cirque !

On goûte l'heure charmante dans ce décor d'opéra-comique, en attendant que le bateau parte la veille de Toulon, quelques heures après nous, à bord du *Pythéas*. Aussi bien le *Cyrnos*, qui nous transporte, a fait merveille comme à son habitude. Tout semble avoir été prévu pour nous rendre le voyage agréable. M. Fraissinet, l'habile directeur de la Compagnie de navigation, n'a-t-il pas fait l'aimable surprise de nous offrir à nous ! Ce va être une promenade en pays enchanté, en effet, une.

Car nous voici débarqués à Calvi dans notre impatience à fouler la terre de Corse, nous avons précédé le ministre. Toute la population est sortie, l'arme au poing, je vous dirai tout à l'heure. Et quels panaches sous les arcs de triomphe qui embaument le myrthe, le feuillage et le romarin. Et quelle grappe d'arbousier pendant de partout, comme autant de pompons.

— C'est donc ça l'arbousier, ces petits fruits d'or ?

— Oui, monsieur, mais ils ne sont pas encore mûrs ; quand ils sont mûrs, ils sont rouges.

— Et ça se mange ?

— On en fait même des confitures. C'est dit sur un tel ton que cela invite à en demander. Mais je n'ose pas. Il y a bien d'autres choses que je n'ose pas demander, et entre autres, ici, dans la foule qui grouille là devant moi, il y a des bandits. Pour sûr il doit y en avoir, car cette foule est pittoresque, et ils, de barbes embroussaillées et d'regard étalement le maquis.

Je m'avance dans la ville, vers la montagne d'où dévalent des hommes, des femmes, des marmots, pour assister à l'arrivée du ministre. Tout à coup, au coin d'une route, je vois de joie ! Eh, l'on dirait ! Qu'est donc ? Un bandit, un vrai, un bandit de Sicile. Barbe hirsute et brune, feutre à bords exagérés, veste de velours, chemise noire, ceinture écarlate. Pas de fusil, pourtant, ni de stylet apparent. Mais quel pantalon ! Un rêve. La jambe droite, rose ; la gauche, vert tendre et — délices ! — reprisée par enfitoits de larges pièces bleues, lilas et jaunes. Le tout épouvantablement frippé et en velours. Emu, je pense au costumier de l'Opéra-Comique, et je redescends vers la ville, n'osant plus, après une telle apparition, visiter la montagne.

J'ai tort. Le ministre est arrivé. A la foule bigarrée de tout à l'heure s'est mêlé le monde officiel où la redingote se le disputa, hélas ! à l'habit. La couleur locale a disparu. Pas tout à fait cependant, car je finis par découvrir deux maires aux écharpes pittoresques avec la ceinture aux trois couleurs nouées autour de la taille. Un surtout, qui, sous son haut de forme brossé à rebrousse-poil, ressemble à Verdi, un Verdi un peu maigrichon, ayant connu les jeunes années, mais avec la barbe blanche coupée ras, le nez d'aigle et les yeux de flammes que vous savez. J'ai les velléités de l'interviewer et de lui demander ses impressions — je les sais curieuses — sur ce qui se passe autour de lui, sur ces navires de guerre en rade, ce cortège, ces discours et cette *Marseillaise* que les cuivres obstinés envoient aux échos de la forêt. Mais, hésité. Il ressemble trop à Verdi. Il me représenterait peut-être, lui aussi, avec de la musique.

Ainsi bien le cortège est en marche. Le ministre va visiter le fort sur la colline. C'est une bousculade. La foule se disperse par les chemins de traverse pour arriver plus vite. Mais que vois-je là-bas, courant en bourdons blancs largement ouverts, comme des mousquetaires qui seraient emportées par le vent ? Des Arabes, six, huit, dix Arabes !

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

— Ce sont des prisonniers politiques.

— Ils sont donc libres ?

— Comme l'air et heureux comme des merles. Ainsi que vous voyez, ils prennent part, eux aussi, à la petite fête.

— Et ils se mêlent ainsi à la population ?

— Mais très volontiers. Calvi est peuplé de petits Arabes.

Nous reprenons le bateau. Saint-Florent. Cap-Corse. Ici mes souvenirs s'embrouillent. Mer de mer. Enfin Bastia, où nous arrivons, à la tombée de la nuit. La ville est pavoisée. Larges rues, hautes maisons. Mais c'est le vieux Bastia qui me séduit avec ses ruelles, ses escaliers et ses passages voûtés. Tout cela a un cachet italien bien marqué. Mais il ne faut pas le dire. Le Corse est Français dans l'âme. Le caractère génois de nos vieilles maisons ne les excommunie pas au mal de couleur locale. Mes yeux de touriste goûtent une joie profonde à contempler les vieilles maisons à rez-de-chaussée, peuplées de souvenirs d'oubliettes et de trappes s'ouvrant dans la mer. Cependant la population, en bas, déborde sur la place Saint-Nicolas et se divertit autour de la statue colossale de Napoléon.

Le lendemain, dimanche, à sept heures du matin, départ pour Ajaccio, en train spécial, avec arrêt à Vizzavona. Nous allons traverser toute la Corse. Montagnes, rochers, torrents, abîmes, toute une Suisse vertigineuse et dégringolante, à l'aspect sauvage, rude et presque farouche. C'est superbe. Ça et là, des forêts de pins, des châtaigneraies admirables et partout, sur le flanc des montagnes, le maquis profond et mystérieux.

On nous fait fête sur toute la route : à Ponte-Novo, à Ponte-Leccia, à Corte, jusqu'à Vizzavona, la haute délicieuse, le coin verdoyant embaumé d'odeurs forestières, où nous allons déjeuner et faire la connaissance du bandit Bellacoscia.

— Et ces messieurs ?... lui fait-on, en lui montrant les autres brigands, de hardis compagnons, hein ?

— Bah ! répond Bellacoscia, avec un léger mépris, ce sont des farceurs, ils n'ont tué personne.

On dirait de l'esprit de journaliste. Le succès de Bellacoscia est à son comble. On le photographie de face, de profil et de trois quarts. L'ancien bandit s'y prête, avec des airs à la Delibelle, sous l'œil attendri des gendarmes, qui eux, il faut bien le dire, n'ont aucun succès. Tout est à Bernard quoique Hermani avec sa barbe blanche rappelle plutôt le vieux Ruy Gomez de Silva.

Le déjeuner dure deux heures. On remonte dans le train, en oubliant de prendre le café. Fâcheuse imprudence. Car, malgré la beauté du paysage, on se laisse aller à une grosse sieste. Me voici à la Comédie-Française. Bellacoscia est sur la scène avec son fusil et son couteau, et ronfle !

Je suis cet homme. Qu'on cherche. Vous voulez savoir si je me nomme Paez ou Diego ? Non, je me nomme Il rusel. C'est un bien plus beau nom, c'est un nom de bandit. C'est au nom de proscrit ! Vous voyez cette tête ? Elle est assez d'or pour payer votre tête !

Victor Hugo, Lockroy. Tout s'embrouille. Et je me réveille à Ajaccio.

Ça, par exemple, c'est le rêve.

Si vous voulez visiter la Corse, ne commencez pas par Ajaccio ; vous y resteriez. De la fenêtre de la chambre où je crois, je vois la mer aux reflets changeants des sanguinaires, une mer qui semble faite de toutes les nuances du bleu. Elle rit sous le soleil. Et je n'ai qu'à descendre sur le rivage pour que le décor d'Ajaccio se déroule à mes yeux, avec son golfe miraculeux, coupé dans le flanc d'une chaîne de montagnes rocheuses. Le brise, une brise de printemps, m'apporte le parfum de Barbicaja, un parfum fait de cade, de myrte, de lentisque, de lyhmsauge et d'orangers en fleurs. Comment s'en aller ?

— Je croyais que c'était une légende, disais-je hier à un Ajaccien.

— Quoi donc ?

— L'odeur de la Corse.

— Vous la sentez, n'est-ce pas ? fit-il, avec une légitime fierté.

— Si je la sens ! C'est-à-dire que je voudrais en mettre dans mon mouchoir ?

Quand je pense que Napoléon Bonaparte est né dans cette ville adorable et qu'il l'a quittée pour aller gouverner le monde ! Etrange idée. On en a le culte, ici, comme vous pensez. Mais que les statues qu'on lui a élevées sont mal venues ! A la place Bonaparte, il est représenté à cheval, en consul romain, entouré de ses quatre frères en ficteurs. On appelle ce monument, en raison de sa forme bizarre, l'« Encrier ».

— C'est notre tache d'encre, me disait, hier, en souriant, un Ajaccien.

Car on a de l'esprit, à Ajaccio. N'est-on pas en France ?

ANGE GALDEMAR.

(La Gaulois).

Bonifacio-Portovecchio

Lundi matin, le ministre s'est embarqué à Ajaccio pour continuer son voyage et s'est d'abord arrêté à Propriano, petit port situé au fond de Valinco, à l'est du golfe d'Ajaccio par le cap Muro. Le golfe de Valinco est ! rgement ouvert ; il présente les mêmes inconvénients que celui d'Ajaccio, comme abri, comme mouillage et comme situation, en outre, tout y serait à créer.

De Propriano M. Lockroy s'est rendu à Bonifacio, dont l'importance est considérable au point de vue stratégique sur la côte qui sépare la Corse de la Sardaigne, au point de vue de la proximité de la Maddalena, la grande station de la flotte italienne au sud de la Sardaigne. Le port est profond ; on y trouve des mouillages de 17 mètres et plus. Il est long d'un mille et large d'une centaine de mètres ; ces dimensions ne peuvent permettre l'accès des grands navires. L'entrée de Marseau, dans le courant de cette année, s'est élargie sans trop de peine, mais sans difficulté, il a fallu le faire sur des remorques.

Par contre, cette étroite coupure dans une côte élevée en fait le port idéal pour les torpilleurs ; eût-on voulu le créer, on ne l'aurait pas construit autrement que la nature l'a fait. C'est abrité contre tous les vents, sauf toutefois celui de la partie du sud-ouest qui, y entre un retrait assez marqué et non exposé est presque inutile du large : c'est une simple échancrure dans la falaise, dont on trouve la marque à tout navire venant de l'ouest. La ville est construite sur une crête élevée composée de roches jaunâtres et friables qui se creusent facilement ; elle domine la mer et est protégée par d'antiques lignes de défense qui courent le long de la falaise, dont elles suivent les sinuosités. La citadelle placée sur cette crête renferme des pièces d'artillerie modernes qui battent la mer ; une batterie de pièces légères est placée plus bas dans la direction du cap Pertusato. C'est la position indiquée pour la station de torpilleurs chargés de garder les abords de Bonifacio.

Cette station abritable peut-elle être tournée, les falaises qui battent le front de mer devant Bonifacio peuvent-elles être prises à revers ? C'est une importante question, très controversée, et je crois dire que cette opinion a été formulée par M. Lockroy pendant la visite de la délégation de la commission extraparlementaire de la marine en Corse, au commencement de 1890. Tout en haut de la falaise, pouvant être prise, protégée contre la mer par la colline Cavallo, une étroite bande de Sainte-Manza, dont le fond se trouve à trop bas niveau de Bonifacio.

N'est-ce donc une baie est facile, les grands bâtiments y trouvent un mouillage vif et, bien que quelques rochers se trouvent dans la partie la

plus éloignée de la grande mer, embarcations et canots à vapeur peuvent y naviguer sans soubresauts et amener des troupes jusqu'à la naissance de la route qui conduit à Bonifacio. Cette route, que nous avons suivie en voiture, ne présente aucune côte raide : elle est bien empierrée, le sol est dur et peut permettre les charrois lourds. L'ennemi, descendant à Santa-Manza, trouverait-il une route appropriée au transport des troupes et du matériel ? Tel n'est pas l'avis des militaires qui accompagnent le ministre, et, en fait, le passage se trouve réduit à cette unique route ; il ne serait pas possible de s'étendre dans la campagne ; l'infanterie seule pourrait y avoir accès et pourrait être rejointe par l'infanterie. Par une disposition d'autre des propriétés qui confrontent la route, chaque mur devient un ouvrage fortifié ; alors que, dans certaines parties de la Corse, les propriétés ne sont pas clôturées, ici, au contraire, chaque jardin de terre est entouré d'un mur en pierres sèches dont l'épaisseur dépasse presque toujours un mètre. Ces murs seraient un très fort abri pour la défense, un appui réel pour repousser toute invasion du côté de Santa-Manza. La garnison de Bonifacio, en l'état actuel, ne serait pas suffisante pour s'opposer à un débarquement à Santa-Manza, mais c'est à elle cependant, après qu'elle aura reçu l'accroissement nécessaire, qu'incombera le rôle de garder la place de Bonifacio contre toute attaque se produisant du côté de la terre.

Il était nuit noire lorsque le *Pothuau* et le *Galilée* ont quitté Santa-Manza pour se rendre à Portovecchio, que le ministre a visité mardi matin avant de s'embarquer pour la Tunisie.

Portovecchio, petite ville en ruines, est située au fond d'une rade magnifique qui pourrait abriter une escadre entière.

La rade s'ouvre largement à l'est par trois passes : la première, au nord entre la pointe Saint-Cyprien et la tour de Pecorella, est profonde de 15 à 18 mètres ; la seconde, entre la tour de Pecorella et la tour de Chiapino, a 25 mètres de profondeur ; enfin, la troisième, la plus étroit e, qui n'a guère que 14 mètres de profondeur, est large de 300 mètres environ et va de la tour de Chiapino à la pointe de la Chiappa.

La rade, ou plutôt la première rade, a des fonds de 14 à 28 mètres, profonds-ors excellentes pour un mouillage, se resserre pour former un goulet donnant un passage de près d'un mi e de large et d'une profondeur moyenne de 10 mètres. En arrière de ce goulet, la seconde rade forme une sorte de quadrilatère allongé vers le sud : au fond se trouve Portovecchio ; au nord vient aboutir la rivière Oso, au sud débouche la Guardiana. Dans la seconde rade des travaux d'approfondissement pourraient procurer un mouillage aux plus grands navires, le fond est en effet de 5 à 6 mètres, et atteint même 10 mètres dans certaines parties. Le creusement ne serait pas difficile, les matières à enlever sont le produit des alluvions de l'Oso et de la Guardiana.

Comme situation maritime, il est impossible de trouver sur la côte corse un mouillage de meilleure tenue, plus abrité, mieux défendable ; deux digues rejoignant la terre aux deux tours de Pecorella et de Chiapino, rétabliraient l'entrée au simple passage entre les deux tours. Une défense importante peut être établie à terre. Enfin, le goulet, muni de batteries, rendrait le fond de la rade absolument inviolable. Si l'on ajoute que Portovecchio est placé sur le versant oriental de la Corse, qu'il est à courte distance de la Maddalena, qu'il est sur la route de toute escadre qui se rendrait de la Maddalena à la Spezia ou réciproquement, on ne saurait admettre que cette situation stratégique de premier ordre pût être laissée à l'abandon. Notre prépondérance dans le bassin occidental de la Méditerranée dépend absolument de la création, sur les points stratégiques des côtes, de points d'appui pour la flotte et de stations de ravitaillers ; c'est l'intérêt même de la partie qui est en jeu dans l'étude que poursuivent M. Lockroy et les officiers distingués qui l'accompagnent.

Pour nous résumer, le voyage du ministre en Corse a donné les résultats suivants : *création d'un poste important de ravitailleurs à Bastia et d'un autre poste à Bonifacio ; augmentation de la garnison de cette dernière ville pour la défense de Santa-Manza ; création d'un appui de la flotte à Portovecchio et mise en état de défense du golfe.*

A. ROUSSEAU.

(*Le Temps*).

Bulletin financier

Paris, le 17 octobre 1890.

Le Marché, un peu revenu de ses craintes au sujet des grèves et d'un renchérissement de l'argent, est mieux disposé. Le 3 0/0 fait 101,20, le 3 1/2, 105,80.

Les Etablissements financiers remontent : le Crédit Foncier à 712, le Comptoir National d'Escompte à 585, le Crédit Lyonnais à 850, la Société Générale à 546 ; la banque Ottomane des Valeurs Industrielles est ferme à 378, la banque Française d'Emission à 455.

Plus on approche du 27, date de clôture définitive aux guichets de cet établissement de la souscription aux actions de 400 frs de la Société Générale de Fabrication Mécanique des Sacs en Papier Kroutz, plus les demandes deviennent nombreuses à cause du dividende de 24,50 exposé dès la première année et de la plus value qui en sera la conséquence.

Suez Aucune variation. Ottoni 445.

Très demandées à 500 frs les obligations 5 0/0 Austro-Belges de Petrofe.

Bonne tenue à 115 de l'action Novo Portovika appelée à une rapide plus value au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Très fermes à 275,50 l'obligation 300 frs 4 0/0 Ou Nationale Immobilière de Marseille.

Les obligations de 5 0/0 de 150 frs Société Immobilière du Casino municipal d'Arcachon émises à 115 frs sont très avantageuses, surtout pour les petits capitalistes auxquels ce titre léger offre un revenu de 5,35 0/0 avec les plus sérieuses garanties.

Chemins de Fer Français en nouvelle reprise.

Gazette Electorale

M. le colonel Astima, député, adresse aux électeurs de l'arrondissement de Bastia, la lettre suivante :

Mes Chers Concitoyens,

En quittant ce fier arrondissement de Bastia, qui peut déjà être considéré comme la meilleure citadelle de la démocratie républicaine, je veux adresser à ceux qui furent avec nous aux jours d'épreuves, à ceux qui patiemment ont préparé la victoire et en furent les organisateurs, un souvenir affectueux, mes sincères remerciements.

A tous ceux qui vaillamment ont affirmé sur mon nom leur foi républicaine et leur amour de la liberté, je crie du fond du cœur : merci !

L'histoire de la démocratie de notre arrondissement a été longue, pénible, douloureuse, jusqu'au jour qui marquera dans nos annales et dans lequel a commencé pour la Corse l'ère d'affranchissement : j'ai nommé le 8 mai 1868.

Un souffle de liberté avait alors balayé notre île ; ensemble, nous avions obtenu une majorité numérique incontestable. Grâce à quel entrain admirable, au prix de quels dévouements, vous le savez. Ardente avait été la lutte, grande fut la victoire. Par de savantes machinations cependant, nos adversaires ont pu obtenir l'invalidation de vos libres décisions, l'annulation de votre choix conscient et spontané.

Nous leur devons à eux aussi des remerciements, puisqu'ils ont fourni, — bien involontairement il est vrai, — l'occasion à la volonté populaire d'éclater dans toute sa souveraineté. Ils ont permis à ces électeurs qui jadis avaient été trompés, circonvenus dans un intérêt particulier, qui ont souffert avec la Corse elle-même des erreurs qu'on leur faisait commettre, d'affirmer leur indépendance.

C'étaient bien des frères égarés, eux-là, et il a été facile de les ramener. Ils sont venus à nous en toute sincérité de cœur et d'intelligence : honneur à eux ! Leur place est prête dans la grande famille républicaine.

Et maintenant l'heure a sonné du travail fécond pour notre chère Corse. Unissant mes efforts à ceux de mes collègues de la représentation républicaine, rien de ce qui touchera aux intérêts de notre île ne me trouvera étranger ; et je suis convaincu que les quatre années qui vont commencer seront quatre années de paix, de travail, d'économie et de relèvement.

Pour un tel but, notre tâche est marquée. Nous ne faillirons à aucun de nos engagements, et, pour ma part, il me suffira de puiser dans mon cœur de soldat, pour y trouver cette foi dans l'avenir qui ne m'a jamais fait défaut et la force nécessaire pour surmonter tous les obstacles.

La représentation nouvelle signifiera je l'espère : Stabilité, fidélité. Et notre plus grand désir sera de vous payer la dette sacrée de notre reconnaissance, en travaillant au bonheur de la Corse et à la grandeur de la République.

Vive Bastia !
Vive la Corse !
Vive la République !

COLONEL ASTIMA,
Député de Bastia.

LA MORT DE MADAME DE ROSSI

Nous empruntons au *Petit Marseillais* l'article qu'il a consacré à Mme de Rossi, dont la mort presque subite vient de jeter le deuil parmi les familles les plus marquantes de l'arrondissement de Corte.

Nous comprenons l'immense douleur de M. le président de Rossi et de Mlles de Rossi, et nous joignons nos respectueuses condoléances à celles de notre confrère marseillais.

Une affligeante nouvelle, des plus inattendues, a surpris, hier matin, les lecteurs de notre journal. Un avis de décès, qui nous était parvenu après minuit, annonçait la mort de Mme Rossi, la digne compagne de M. de Rossi, président du tribunal civil de Marseille. Le temps nous avait manqué, à cette heure-là, pour exprimer comme il convient la part que nous prenons au deuil de cette honorable famille. Mme de Rossi, douée d'une fort belle santé, avait été atteinte, il y a une dizaine de jours, d'une entérite dont les soins de M. le docteur Marcorelles paraissaient l'avoir pleinement guérie.

Dimanche dernier, se déclarait tout à coup une congestion pulmonaire, qui devait emporter la malade, avec son entière connaissance, mardi soir, à 10 heures et demie. Administrée par M. le curé de Saint-Michel, elle faisait elle-même les réponses à ses prières, puis elle embrassait son mari, ses filles, ses trois serviteurs, dont l'une était à son service depuis son enfance, et elle rendait à Dieu sa belle âme, dans cette même campagne des Marronniers, qui firent les délices de son père, et où elle était née, il y a soixante ans.

Fille d'un des premiers avoué de temps de Louis-Philippe, originaire des Basses-Alpes, Elodie Ravel avait reçu de sa famille, ses principes du piété qui dirigèrent toute sa vie. De l'avou de tous ceux qui l'ont connue, c'est une sœur de charité laïque qui vient de disparaître. Ni la fortune patrimoniale, ni la haute situation de son mari n'avaient eu d'influence sur cette femme modeste, dont le cœur était embrasé de charité. Amabilité d'accueil, physionomie toujours sereine, enjouement de la conversation, simplicité absolue de manières, telles étaient les caractéristiques de cette créature d'élite.

Soulager les infortunes cachées, venir en aide aux malheureux, et surtout protéger l'enfance moralement abandonnée, détourner du vice les jeunes filles sans mère ou mal surveillées, préserver du crime les jeunes garçons compromis par de mauvaises fréquentations, c'était le souci ordinaire de son existence, et elle mettait au service de la cause qu'elle s'était alors vaillamment vouée, outre la dépense de ses ressources matérielles, la somme totale de ses forces physiques et morales et l'ensemble même de ses facultés de persuasion.

On conçoit s'il était vaste, dans une ville comme la nôtre, le champ qui s'ouvrait à son incessante activité ! On peut dire que Mme de Rossi a succombé au surmenage qu'elle s'imposait. Visites dans les plus pauvres demeures de la Belle-de-Mai et autres faubourgs pauvres de Marseille, soins vigilants et maternels apportés à l'œuvre des Jeunes Libérés, dont elle était la présidente, alors qu'à celle des Orphelins de M. Vitagliano — fondée par sa mère, Mme Ravel — et à bien d'autres. Récemment encore, elle employait toutes ses peines à faire recueillir dans ces mêmes trois jeunes garçons de 9 à 12 ans, jetés à la rue par un père ivrogne et qui ont passé huit mois, jours et nuits, sur le pavé !

Hier après midi, notre tribunal civil a levé ses audiences, sauf à la 4e chambre, qui a expédié uniquement les affaires de défenses. Tout le parquet et les magistrats ; M. Barut, bâtonnier, et l'ordre des avocats ; les chambres des avoués et des notaires ; les greffiers, les huissiers audienciers, ont fait encore des visites au digne président si cruellement frappé. De belles couronnes ont été envoyées par ces divers corps.

Nous nous joignons à la famille judiciaire pour présenter nos respectueuses condoléances à M. le président et à Mlles Marie et Joséphine de Rossi, les aimables filles de la regrettée défunte, ainsi qu'à son frère, notre ami M. Alfred Ravel, ancien magistrat, inspecteur de la *Nationale*.

Les obsèques de Mme de Rossi auront lieu, ce matin à 9 heures 1/2, à la ville des Marronniers, boulevard Sakakie, 5 (extrémité de la rue Grignoux, le long du Jarret).

TR. LOMBORD.

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Dimanche dernier, une cérémonie patriotique réunissait à Sartene toute la population de la ville et de nombreux habitants des villages voisins, à l'occasion de l'apposition d'une plaque commémorative rappelant la mort héroïque du commandant Antoine-Sylvestre Pietri, sur la maison où il est né.

La garnison s'était associée à cette manifestation et avait pris les armes en honneur de ce brave soldat tombé sur le champ de bataille de Reischoffen, le 6 août 1870.

MM. Antoine-Marie Pietri, ancien conseiller khédivial ; Jourdan-Pietri, conseiller khédivial, frères du regretté commandant ; MM. Pierre Pietri et le docteur Laurent Pietri, ses neveux, sont arrivés devant la maison, entourés du conseil municipal, des autorités et d'un grand nombre de combattants de 1870.

A 3 heures, la plaque cachée par un drapeau tricolore est découverte, la troupe porte les armes, la foule se découvre respectueusement et la fanfare municipale joue la *Marseillaise*.

Lorsque l'émotion a été un peu calmée, ont commencé les discours. MM. Philippe Rocca-Serra, maire de Sartene ; le capitaine Arrighi de Casanova, commandant d'armes, représentant M. le général Sage, gouverneur de la Corse ; Dominique Casanova d'Aracciani, ont successivement rappelé la vie de cet officier supérieur. Puis la troupe a défilé au son d'un pas redoublé exécuté par la fanfare municipale et au milieu des vivats de la foule.

Honneur à la ville de Sartene, qui a ainsi perpétué la mémoire d'un de ses plus vaillants enfants !

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 21 OCTOBRE

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15 4 centi, + 20 0. 6 heures du soir, + 16 0. Maxima, + 20 4. minima, + 14 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 m/m 781 mm. 6 heures du soir, 762 m/m.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0. 47, soir, + 0,51.
Pluviomètre, à 9 heures du matin : mm.

Mouvement judiciaire

M. Nadal, procureur général près la cour d'appel de Nîmes, vient d'être nommé premier président de la même cour.

Cette nomination sera très bien accueillie dans notre ville où M. Nadal a rempli les fonctions de procureur général et où il a su se créer de nombreuses et solides amitiés.

Ecole de santé

La bourse entière avec trousseau a été accordée à MM. Cristiani Louis-Auguste-Sylvestre et Orticoni Angelo-Antoine, élèves à l'école de santé militaire de Lyon ; et la demi-bourse avec trousseau à M. Flach Georges-André-Emile.

Nouvelles maritimes

M. l'enseigne de vaisseau J.-V. Dini, du port de Lorient, dont la désignation pour le bataillon d'apprentis fusiliers est annulée, est désigné pour s'embarquer comme officier en second sur le torpilleur de haute mer *l'Aquilon*, dans l'escadre du Nord.

Le théâtre

On nous écrit d'Italie que la composition de la troupe d'opéra est ainsi arrêtée et que M. Sviceher a pu réunir, sans s'imposer de lourds sacrifices, des sujets de valeur parmi lesquels plusieurs ont obtenu beaucoup de succès dans les villes principales.

Distinction

Une médaille d'argent a été décernée à M. Cruchon, préfet de l'Ardèche, en faveur d'ancien sous-préfet, président du conseil d'hygiène de l'arrondissement de Bastia.

Banque de France

Le Conseil général de la Banque de France, dans sa séance du jeudi 20 octobre, a élevé le taux de l'escompte à 4 0/0 et celui des avances à 3 1/2.

Tentative de meurtre

Un bien douloureux événement a jeté un émoi hier soir le quartier de la Joliette.

A la suite d'une discussion sur la question des droits de marchés, le nommé R. a tiré deux coups de revolver sur le nommé Bernardi Ange, adjudicataire des marchés.

Un fils de ce dernier, voyant les jours de son père menacés, a tiré deux coups de revolver sur l'auteur de cet attentat qui a mortellement atteint aux deux jambes.

Une balle aurait même atteint par ricochet un enfant.

Le fils Bernardi a été arrêté par la gendarmerie.

Porto-Ferrajo

Nous rappelons que l'on peut se procurer à notre librairie des billets d'excursion de demain dimanche pour Porto-Ferrajo. Le départ est fixé à 8 heures du matin, et le retour dans la nuit.

Les sardines

La pêche des sardines continue à être bonne ; on prend en moyenne de 1 200 1 200 kilos tous les jours, et encore il faut lutter contre les marins. La nuit dernière une bande de dauphins a entouré deux barques et mis leurs filets en fort mauvais état, ils ont avoir fait perdre tout le produit de la pêche.

Objet perdu

Il a été égaré sur le boulevard du Palais, une valise contenant des papiers.

S'adresser de la rapporter rue Miot, 4, au 2e étage, contre récompense.

Mouvement du Port

Le vapeur italien, capitaine Villa Dominique, est reparti hier à 6 heures du soir, sur lest, pour la Spezia.

Le brick goélette français *Alibi*, capitaine Gavini, a repris la mer, hier à 9 heures, sur lest, à destination de Propriano.

La tartane italienne *Santa Filomena*, capitaine Bertinetti, est partie dans la matinée d'hier à 5 heures, avec coke, pour Livourne.

Monastère de la Grande-Trappe de Mortagne (Orne)

Le monastère de la Grande-Trappe vient de publier un numéro exceptionnel du *Journal Mensuel de la Grande-Trappe* qui donne les trois premiers chapitres de l'histoire anecdotique et pittoresque de la Grande-Trappe. On trouvera également dans ce numéro le portrait du Docteur Grand Père Dubreyeu et les traitements du Père contre les rhumatismes, la goutte, les douleurs, l'anémie, la neurasthénie, les fièvres (fièvres et boutons), les maux d'estomac, la constipation, l'épilepsie, les maladies du sang, la bronchite, l'asthme, etc.

Pour faire connaître à tous ceux qui souffrent les moyens de se guérir, le *Journal Mensuel de la Grande-Trappe* est envoyé gratuitement sur demande directe au Monastère, Mortagne (Orne).

Grand Café de la Paix

Concert de 8 à 11 heures

Programme du 22 octobre

1re partie

Wladimir, marche,	Rachel.
Au Revoir, valse,	Waltenfeldt.
Bal Masqué, fantaisie,	Verdi.
Manon, fantaisie,	Massenet.
Douce caresse, r. m. c.	Gillet.
La Fille du Régiment, fantaisie,	Donizetti.

2me partie

Rimes brunes, valse,	Lacrbl.
Krunel, fantaisie,	Verdi.
Hugenots, fantaisie,	Meyerbeer.
Lola du Bal, valse,	Gillet.
Biz Biz, fantaisie,	XX.
Le Corso blanc, polka,	Tellam.

Bière Gruber à 0,25 le bock
Liqueurs de marque

EXEMPLE A SUIVRE

Au risque de tomber sous des yeux indifférents nous ne pouvons manquer de publier la lettre suivante :

Bon-Secours (Seine), le 21 janvier 1888.
« Messieurs, je considère comme un devoir d'adresser à la fin de qui si longue des admirateurs de votre Emulsion Scott.

« Par sa concurrence rapide compliquée d'une crise de dentition, mon petit garçon, âgé de 22 mois, nous causait depuis le mois d'octobre les plus vives inquiétudes.

« Continuellement triste et mauvaise, avec des nuits sans sommeil, il refusait toute nourriture, et était si faible qu'il ne tenait plus sur ses jambes. Son corps n'était couvert de boutons, et malgré tous les traitements, aucune amélioration ne semblait dans son état ; il dépérissait de jour en jour.

« C'est alors que l'eus le bonheur de lire dans un journal une lettre de remerciements qui vous était adressée, au sujet de votre Emulsion Scott et je résolus d'essayer sans retard cette préparation. Jugez de ma joie, Messieurs, lorsqu'après peu de jours nous vîmes notre cher enfant revenir à la vie : il était plus gai, demandait à manger et son sommeil était plus calme.

« Cette amélioration s'accentua rapidement ; les boutons disparurent, et j'ai le bonheur de vous informer que mon enfant est devenu fort et bien portant, grâce à l'emploi de votre bienfaisante préparation. Je dois ajouter qu'il réclama encore par gourmandise « son Emulsion Scott ».

« Je vous prie d'agréer l'assurance de notre vive reconnaissance. (Signé) : Reiss, Instituteur. »

Permettez-nous, à rappeler que l'Emulsion Scott renferme de l'huile de foie de morue, de la glycérine et des hypophosphites de chaux et soude (c'est-à-dire un aliment complet). C'est le remède par excellence des faibles de tout âge, des enfants, des adultes et des vieillards. Facile à prendre pour tous, elle constitue une véritable friandise pour les enfants.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delonchie et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

Adrien REISS

Dépêche de Nuit

LA PRISE DE FACHODA

Le capitaine Baratier, porteur des dépêches du commandant Marchand, est arrivé au Caire, et s'est rendu immédiatement au consulat français.

Le capitaine Baratier est parti aujourd'hui même pour Paris, après avoir transmis par le télégraphe le rapport au ministre des affaires étrangères.

ARRIVÉE DE M. DOUMER

M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, est arrivé ce matin sur l'*Indus*, à Marseille ; il est parti dans la journée pour Paris.

M. Doumer profitera de sa présence à Paris pour demander au Parlement le vote des crédits nécessaires à la construction de chemins de fer, et pour obtenir du Gouvernement la solution de diverses questions d'un intérêt primordial pour l'avenir de notre colonie d'Extrême-Orient.

M. Lockroy à Toulon

Le ministre de la marine est arrivé ce matin à Toulon. Il a été reçu avec les honneurs réglementaires.

M. Lockroy, après avoir déjeuné à bord du *Pothuau*, a assisté à divers exercices de tir et à des expériences de navigation sous-marine.

Le ministre de la marine a quitté Toulon ce soir, par le rapide de 5 heures 48.

Il assistera demain au conseil des ministres, qui sera tenu à l'Elysée.

A l'Hospice Debrousse

Le Président de la République a visité dans l'après-midi l'hospice Debrousse. Il a été reçu par le Directeur, entouré de son personnel.

Le président a été très satisfait de sa visite et a exprimé tout son contentement au Directeur, en lui laissant une certaine somme pour les malheureux.

Le Procès Dreyfus

devant la Cour de Cassation

Me Mornard, l'avocat de Mme Dreyfus, vient d'être avisé que le procès du condamné de l'île du Diable sera examiné par la Chambre criminelle de la Cour de Cassation le 27 octobre prochain.

Deux journées sont consacrées à cette affaire.

BOURSE DE PARIS

20 Oct. — 21 Octobre

Rente 3 p. 0/0 ancien.	101.80	101.70
— 3 p. 0/0 amort.	100.75	100.45
— 3 1/2 0/0.	105.35	105.30

A VENDRE

le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.
S'adresser à Me Bartoli, notaire.

Boulangerie de Corte

4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix

M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé tre qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

Grand Entrepôt de Cafés
de toutes provenances
depuis 170 francs les 100 kilos
Chez THIERS FRÈRES, Bastia.

Avis aux Propriétaires

Une Société Livournaise achète les cédrats et autres produits Corses. Ne vendez pas sans la consulter.
S'adresser à M. Giannotti chez M. Bernardini, buvetier à Lupino, (Abattoir).

HUILE A VENDRE
de propriétaire venant de Balagne.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Fûts de toute contenance.
Un break sorti de la carrosserie Lombat, de Marseille.
S'adresser chez DEVICHI, spiritueux.
Facilités de paiement.

† A vendre après estimation, moitié de sa valeur. — Un monument funéraire en pierre de Cassis.
S'adresser à M. Jobin, maison Barbier, (St-Joseph).

ACHATS DE CÉDRATS

M. G. STRINA a l'honneur d'informer MM. les producteurs que comme l'année dernière il est acheteur de cédrats.
S'adresser rue du Nouveau Port, 7, en face l'octroi.

A LOUER
appartement de 7 pièces, au 1er étage, maison Ferretti, rue Saint-Roch, 24, au coin de la place Saint-Nicolas.
S'adresser à Mlle Dané, boulevard du Palais, 4.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli
Boulevard Paoli, N. 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toutes vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0.
Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,50 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

AMATEURS
PHOTOGRAPHES.
Révélateur Marie-Louise opère avec très grande rapidité sans jamais voiler, finesse de détail incomparable, conservation indéfinie. ESSAYEZ-LE !
Dépôt principal : 80, rue de Grenelle, Paris.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
MARQUE TOUS CARREAUX, TUYAUX & TUBULURES
Ch. CLÉMENT

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI

ET

LE VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Ce nouveau Vin apéritif, dont la supé riorité sera reconnue à sa juste valeur, offer par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complè tement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. I n'est composé qu'avec des substances absolu ment hygiéniques et stomachiques.

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fu

23e ANNÉE — DIMANCHE 23 OCTOBRE 1898 — N° 245

00432

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 8 Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic., 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 44, rue Fontaine-au-Roi

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne reprend pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Jean de Capistr.
SOLEIL (heure nationale)
Lever, 5 h. 46 m. — Coucher, 4 h. 36 m.
Lune : Premier quartier, le 21. — Pleine, le 29
FÊTE DE DEMAIN : Saint Raphaël, archange.

22 OCTOBRE

Les Curiosités de la Semaine

Sus aux moustiques ! C'est par ces mots que M. de Varigny termine un article qu'il consacre à ces bri gands ailés qui troublent notre som meil et se repaissent de notre sang. Non seulement ils nous piquent, mais, dans les endroits de *malaria*, ils ino culent à l'homme les miasmes palu déens. Ces bêtes maudites apparaissent dans toutes les latitudes, dès que l'été amène quelque chaleur. Voici ce qu'en dit un écrivain qui les a vus à l'œuvre, dans le pays de l'or, l'Alaska. Ils y sont légions et fléau. Les Indiens mê mes n'y échappent pas, bien qu'ils se barbouillent le corps d'huile rance de mai à septembre. Un moustique du Yukou tortnrera un chien à mort en quelques heures et chassera souvent ours et le cerf dans l'eau. Un mineur tendait était couché à terre. Il n'y resta que deux heures qu'il était arri vé, mais son visage et ses mains étaient gonflés au point que les di mensions en étaient venues doubles ; il avait vaincu sans apporter de moustiquaires. L'air est obscurci par des nua ges de ces insectes. Ils s'attaquent à tous avec une férocité inquiétante. Les voiles et les gants ne servent de rien... Donc, sus aux moustiques ! Mais quelles armes employer, c'est ce que l'on ne sait pas encore.

Un de nos compatriotes, M. Bidoni, de concert avec un de ses camarades, M. Quoniam, tous deux officiers au bataillon d'Afrique, ont découvert, dans une villa romaine, à Medeina (Tunisie), une mosaïque qui a fait sensation à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. C'est une sorte de catalogue figuré de la batellerie maritime et fluviale, du temps des Antonins, qui se développe sur un vaste pavement d'atrium affectant la forme d'une croix grecque ; aux extré mités opposées de la croix correspondent, d'une part, une tête d'Océan et un fleuve couché, de l'autre deux pay sages marins. Au milieu évoluent en tous sens, sur les flots poissonneux d'une mer d'azur, vingt-cinq navires, tous de types différents. Chacun d'eux est désigné par son nom latin, parfois accompagné de l'équivalent grec et d'une citation de poète latin qui sert de commentaire. Il paraît que c'est toute une révélation pour l'étude en core si obscure de la navigation anti que.

La républicaine Amérique se détraque. Le nombre des gens qui as pirent à manger au râtelier de l'État y croît dans des proportions insensées. Aujourd'hui, trente-huit ans après la guerre de la Sécession, le Trésor fédé ral paye en pensions, pour services contre les confédérés, près de sept cent cinquante millions par an, plus que le budget de la guerre des plus grandes puissances militaires, et le dernier rapport du chef du bureau des pensions ouvre une perspective alar mante en déclarant qu'il reste plus de deux cent mille ayant-droits qui n'ont pas encore fait valoir leurs titres. Et il faut ajouter que pas mal de suffrages sont achetés par la promesse d'une pension ! Bientôt, en fait de corruption électorale, les Américains n'auront rien à envier à la vieille Europe.

Une île heureuse. Voici ce qu'en dit M. Kearton, dans le *Wide Word Magazine*. A cinquante mille au Nord-Ouest des Hébrides extérieures se trouve un groupe de quatre îles dont une seule, celle de Saint-Kilkla, est habitée. Grâce aux vents qui y règnent constamment, cette île difficilement abordable pendant les trois mois d'été, est inaccessible pendant l'hiver, aussi les étrangers y paraissent-ils très rarement. L'Angleterre dont les habitants de l'île dépendent officiellement, les a pour ainsi dire abandonnés à eux-mêmes. Aucun fonctionnaire ne les importune de ses visites ; ils forment une petite république indépendante. Leur république offre ce trait particulier qu'elle est ornée d'une reine. Ils élisent pour reine la plus jolie des jeunes filles et lui gardent ce titre jusqu'au jour de son mariage ; mariée, elle redevient citoyenne, et une autre jeune fille est élue à sa place. Mais cette charmante royauté n'empêche pas les sujets de vivre démocratiquement. Tous les hommes s'assemblent, chaque matin, dans la longue rue du village, et y discutent les affaires locales ; les délibérations ne durent pas plus d'une demi-heure. La principale occupation est la chasse au pétrel que font les hommes, tandis que les femmes s'occupent des champs. La monnaie d'or, d'argent et de cuivre est inconnue à Saint-Kikla.

PIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 23 octobre, à 8 h.

1. Délégations, — Lahar.
2. Rienzi, (ouv.), — Wagner.
3. Cavalleria Rusticana, — Mascagni.
4. Sigurd, (fantaisie), — Reyer.
5. Délavaren, (valse), — Gung'l.

Le Chef de Musique, MOULINES.

La Corse en cas de guerre

Le ministre s'est rendu en voiture de Bonifacio à Santa-Manza, et de là, avec le *Pothuau*, à Porto-Vecchio, où les journalistes sont venus le rejoindre en passant par les Bouches de Bonifacio.

Nous pouvons sans difficulté perdre quelques instants de vue le ministre et sa suite militaire, après lesquels nous avons d'ailleurs l'air de courir sans trop de succès depuis le commencement du voyage.

Au reste, le ministre semble vouloir nous livrer entièrement à nos impressions, car, depuis le départ, il va avec une telle rapidité et est enveloppé d'un tel tourbillon de personnes, que nous n'avons pu l'approcher et avoir le moindre renseignement. Si toutefois il a pris quelque importante et mystérieuse décision relative à la défense de la Corse, c'est tout ce qu'il y a de plus au pied levé en fait de décision.

Nous ne savons ce qu'il compte faire à Saint-Florent, à Santa-Manza, à Porto-Vecchio, où, il y a à faire certainement ; mais nous sommes d'avis qu'il y a deux façons de comprendre la défense de la Corse. Songer à défendre la Corse serait absurde. La Corse par elle-même, ne signifie rien, et qu'au cours de la lutte l'ennemi s'en empare ou non peu importe ; c'est ce qui se passera sur le continent qui décidera finalement de son sort. La Corse ne doit être qu'un point stratégique devant concourir à la défense générale. On ne doit avoir en vue que d'y établir des points d'appui où l'on aurait la faculté de s'approvisionner en matériel et en charbon, et de procéder aux réparations de petites avaries, et qui, avec un établissement semblable à Biserte, et le point d'appui central de Toulon, permettraient à nos escadres d'évoluer dans la Méditerranée en toute aisance et sécurité.

On peut trouver quelque chose de plus savant et de plus compliqué, mais ce sera peut-être moins pratique, moins utile et moins rationnel. Cependant, à en juger par l'extérieur des opinions officiels, rien de bien extraordinaire ne paraît s'élaborer dans leur cerveau.

A Calvi, à Saint-Florent, à Bonifacio, comme à Porto-Vecchio, mon regard a scruté en vain le visage des augures pour y saisir une impression quelconque.

Les généraux, qui vont toujours à quelques pas en arrière et comme en remorque, avaient l'air de dire : « Vous savez, nous, ça ne nous regarde pas. Ce que vous ferez sera bon. »

L'amiral Fournier, d'autre part, portant un regard indifférent du ministre aux généraux, semblait dire : « Pour ce que vous voudrez.... »

Et le ministre paraissait être du même avis.

Hier, toute l'après-midi, nous avons côtoyé la Sardaigne. La côte en est encore plus désolée que celle de la Corse. De loin, nous avons aperçu le *Pothuau* et le *Galilée* dans les eaux italiennes passant près de la Maddalena dont on voyait le phare comme un point blanc.

Ce matin, au lever du soleil, on ne voyait la terre d'aucun côté. Ce n'est que vers huit heures que nous avons vaguement aperçu la côte africaine.

Le beau temps n'a cessé de régner depuis.

F. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

TROISIÈME PARTIE

La Revanche de Vidocq

VI

UN LA RUE DES COURCELLES A LA RUE DES MAÇONS

(Suite)

— As-tu roulé et remoulé ? Il y a eu du pain (tapage) là-haut...

— Oui, quoiqu'un a pris un billet de parterre et déboursé ses monacos...

— Pour rire ! l'un sera bafé (mé) l'autre.

— Si, comme le marquis vient de s'enlever ailleurs, c'est le marquis qui est l'autre.

— Au moment, mademoiselle Mariette dégringole et escalier en criant :

— Jésus ! Marie ! Joseph ! mes enfants, quel malheur !... Faut croire que monsieur et madame seront expliquées à coups de couteau ; car, à travers le trou de la serrure du cabinet, j'ai aperçu la pauvre maîtresse étendue dans un bain de sang.

Les deux escrocs se mirent sur leur séant et dirent à l'unisson :

— Il paraît que c'est sérieux. S'agit de prévenir M. Jules...

Mariette, redescend la Barlotte, — génisait :

— Quand on pense que c'est à moi que ça aurait pu arriver, si j'avais consenti à demeurer avec ce polisson de Roland !...

. . . . . .

Ce dernier coupait à travers cette annexe de la plaine Monceau qui se relisit alors à la partie haute des Champs-Élysées par des pentes non moins arides, non moins sauvages et non moins désolées que les steppes de la Russie méridionale. En 1824, le gaz était encore inconnu pour les Parisiens, et les bienfaits du réverbère n'avaient point pénétré en ces pays extravagants. Aussi, dès les premières ombrées, notre héros n'en vint-il trébucher contre un obstacle que l'obscurité ne lui permettait pas de remarquer.

Cet obstacle était un corps humain, était, ainsi qu'on un fit mouiller, sur l'un de ces amas de pierres qui, dans tous les terrains vagues de Paris, cèdent la place à une vilaine herbe, maigre, sèche et jaunâtre. Roland ne put retenir un mouvement de défiance et de colère ; il se baissa et tâta l'intestacle de la main. Celui-ci rendit un grognement irrité :

— Finis donc, mon épouse !... Tu m'chatouilles !... J'ai mal aux cheveux. Voyons, laisse-moi ronfler un brin ; tu m'réveilleras quand j'serai soûl.

Le jeune homme étouffa un juron :

— La peste de l'ivrogne ! C'est mon « dégénéré en peaux de lapins » de tout à l'heure. Il n'aura pu aller plus loin et n'aura pas craint d'humilier le tas d'ordures en le prenant pour oreiller.

L'ivrogne continua en s'accrochant à lui :

— Pourquoi que t'as tiré les rideaux, Célestine ?... Y a des vents coulis dans la ruelle ?... J'm'en vas accoquiner un rhume de cerveau !...

D'une bourrade, Roland se dégagea :

— Au diable : cuve ton vin, ivrogne !

Il passa outre et fit force de jarret. En détalant, il murmurait :

« Il est évident qu'il faudra plus d'une journée à la justice pour débrouiller l'écheveau et retrouver ma piste. Les gendarmes ont de fiers poulets d'Inde, on ne peut pas le leur enlever : mais s'ils courent après la poste, ce n'est pas la poste qui sera attrapée. Maintenant, en supposant qu'on me décerne les honneurs du télégraphe, la chose n'aura pas lieu avant après-demain au plus tard, et, demain soir, nous serons au Havre, où nous ne montrons certainement pas sur les quais. »

Il arrivait à la hauteur de l'endroit où actuellement le boulevard Haussmann s'emmanche dans l'avenue de Friedland.

« *L'Alacrity*, poursuivit-il, met à la voile avec la marée d'après demain matin. C'est le meilleur voilier de la ligne. Quand nous serons à bord et qu'on aura levé l'ancre, je me moque de la gendarmerie, du télégraphe et de la justice. En route pour New-York ! L'Amérique est grande ; c'est une source de ressources ; j'ai de l'argent ; une charmante femme m'accompagne. Je ferai là-bas mon salut et ma fortune. »

Il s'arrêta un moment pour sonder ses poches.

« J'ai mon portefeuille, mes armes, les clefs qui me sont nécessaires... Allons, j'ai tout combiné et tout prévu... Devant moi, la chance me sourit, et je ne laisse rien derrière qui puisse entraver mon élan... »

Notre héros se trompait. Il laissait l'ivrogne derrière lui. Celui-ci, à peine le jeune homme avait-il mis entre eux une distance raisonnable, s'était planté gaillardement sur ses talons et avait modulé à deux reprises son lugubre professionnelle :

— Peaux d'lapins ! Peaux d'lapins !

Immédiatement, deux individus avaient émergé de l'ombre...

— Ho ! stetet... Ho !

Celui-ci accourait du boulevard.

— Avez-vous des bouteilles à vendre ? Avez-vous des bouteilles cassées ?

(*A suivre.*)

notre départ. Avant-hier soir, au moment où nous passions les Bouches de Bonifacio, le soleil descendait flamboyant derrière les lignes montagneuses de la Sardaigne et embrasait le ciel qui se reflétait sur la mer toute rouge. C'était un magnifique spectacle qu'attristaient les entassements sataniques des rochers qui prolongent le golfe de Bonifacio. Ces rochers, au milieu desquels dorment depuis une cinquantaine d'années les marins de la *Semillante*, ont quelque chose de farouche à la fois et de lugubre.

(*Petit Var*). E. R.

Gazette Départementale

CALVI. — Dimanche matin, une bien triste nouvelle nous arrivait de la gare de Lomio. La jeune et douce compagne de M. Biancont, chef de gare, venait de succomber. Ceux qui l'avaient vue quelques jours auparavant pleine de force et de santé, ceux qui comme nous ont pu apprécier les nombreuses qualités de celle qui n'est plus, ont été profondément attristés par cette mort aussi prématurée qu'inattendue.

A peine âgée de vingt ans, Mme Biancont n'était mariée que depuis un an. Elle avait apporté au foyer conjugal en même temps qu'une intelligence cultivée, les plus belles et les plus rares qualités : la modestie et la tendresse. Tout semblait sourire au jeune couple. Mais le destin cruel est venu briser ce bonheur hélas ! trop court.

La triste nouvelle aussitôt répandue, les nombreux amis que les familles Biancont et Peraldi comptent à Calvi et dans les villages environnants se sont rendus à la gare de Lomio, apporter à l'époux inconsolable et aux parents affligés leur tribut de sincères regrets.

Le corps de la défunte est parti le lendemain pour Ile-Rousse où ont eu lieu en grande pompe les obsèques. Une affluence considérable de parents et d'amis y assistaient.

Puisse ce concours spontané de sympathiques regrets adoucir la douleur de notre pauvre ami et de tous ses parents.

Nous prions les familles Biancont et Peraldi d'agréer l'expression de nos plus vives condoléances. — A.

♣

CALENZANA. — Le brigadier de gendarmerie Bonaccorsi est nommé maréchal des logis à Calenzana.

♣

CORTE. — On écrit de cette ville à la *République* :

Pendant que des gens sans cœur et sans patrie vilipendent notre armée, l'orgueil et le soutien de notre nation, n'est il pas bon de signaler des faits humanitaires dont ses chefs sont les auteurs ?

Ne devrait-on pas les désigner comme modèles à suivre et réveiller chez nous les sentiments de dignité et d'humanité, qui semblent sommeiller.

Nous citerons comme exemple le cas d'un homme du 14e territorial remplissant actuellement une période de 13 jours à Corte. Ce brave homme, du nom de Mariotti Marius, du canton d'Omessa, s'est présenté à la caserne Padoue accompagné de son unique enfant, un bébé de 6 ans à figure joviale. — Mon colonel, a-t-il dit, je dois remplir ma période ; je suis veuf et sans parents ; je ne veux confier mon enfant à personne, je l'ai amené avec moi. Le lieutenant-colonel Campi, d'une affabilité toute paternelle, prend l'enfant par la main et lui fait désigner aussitôt une chambre à part ainsi qu'au père.

L'enfant vit donc avec le père, et lorsque ce dernier est obligé d'aller à la manœuvre, le fils, sous la surveillance du sergent de semaine ou de planton, s'amuse dans la cour de la Caserne et est l'objet des caresses de MM. les officiers. Le brave petit ne semble se rendre aucun compte de sa situation, mais en grandissant il gardera le meilleur souvenir des soins particuliers dont il a été l'objet de la part des officiers de la territoriale. — X.

Bulletin financier

Paris, le 19 octobre 1898.

Les bonnes dispositions se maintiennent, mais l'activité faisant encore défaut les cours restent stationnaires. Le 3 0/0 finit à 102,30, le 3 1/2 à 105,75.

Très bonne allure du Crédit Foncier à 713, du Comptoir National d'Escompte à 588, du Crédit Lyonnais à 850, de la Société Générale à 545, de la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 225. La Banque Française d'émission qui annonce le paiement d'un acompte de dividende de 7.50 cote 155 frs.

Le 24 courant sera close aux guichets de cet établissement la souscription aux actions de 100 frs de la Cie Générale de Fabrication Mécanique de Sens en Papier Recordé. Les demandes sont si nombreuses pour s'assurer quelques-unes de ces titres si avantageux sur lesquels il n'y a que 25 frs à verser de suite, qu'on doit se hâter d'envoyer un mandat.

L'obligation à 0/0 Cie Générale d'Immeubles se négocie de 465 à 470, en marche vers le pair de 500.

On cote 417 frs l'action de Gelon et 142,50 l'action des Grandes Brasseries et Malterie de Valtel Albert et Bonnejoux Réunies.

La Société Immobilière du Casino d'Arcachon, devant rester propriétaire des terrains et des constructions du nouveau Casino qu'elle va édifier, ses obligations à 4/0 de 450 que cette société émet à 435 frs. offriront les mêmes garanties qu'un placement hypothécaire et le revenu si rare de 5,55 0/0.

Les nombreuses demandes d'obligations de la Société Immobilière de Marseille sont justifiées par le revenu élevé de ce titre 4,50 0/0 et son prix actuel 375,50. La reprise continue sur nos Chemins de Fer.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Le maréchal des logis chef Zerbini, du 30e dragons, et le maréchal des logis Colonna, du 8e hussards, ont été mis à la disposition du département des colonies, et placés hors cadres pour servir à l'état-major du Soudan.

— M. Marcelli est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Lyon.

— M. Poggi, inspecteur adjoint des forêts à Médéa, est nommé à Mauléon.

— M. Giotanelli, sergent surveillant à l'atelier de travaux publics de Bône, passe en la même qualité à la prison militaire de Collioure.

A Madagascar

On lit dans le Journal officiel de Madagascar.

Le 5 juin, un détachement de 170 fusils, sous les ordres du capitaine Lucciardi, a occupé Ankalalobé ; les Sakalaves n'ont opposé aucune résistance et se sont retirés dans le pays boisé et marécageux qui s'étend au sud d'Ankalalobé.

Conformément aux prescriptions du lieutenant-colonel commandant le deuxième territoire, qui, en ce moment, visite les postes de la côte ouest, le poste d'Ankalalobé est solidement organisé. C'est le premier pas de notre pénétration dans l'ouest pour mettre définitivement à la raison les Sakalaves du Menabé.

Pendant que le capitaine Lucciardi va nettoyer toute la région entre Bemena et Ankalalobé, le commandant Dorand, qui recevra prochainement un renfort de soixante conducteurs sénégalais, partira d'Ankazoambo, pour agir sur la gauche du capitaine Lucciardi.

En même temps, le colonel Sacillon fait procéder à l'installation d'un poste intermédiaire entre Tsimanandrafozana et Anbiky, pour préparer, sur la basse Tsiribihina, une action concordante avec la pénétration opérée du côté de l'est par le commandant Durand et le capitaine Lucciardi.

GENDARMERIE

Nous empruntons au « Journal de la Gendarmerie » le tableau d'avancement des sous-officiers et brigadiers.

Sont proposés :

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis chef : Ladevèze, Grutiaui, de la 15e légion ter ; Corbellini, Santucci, de la garde républicaine.

Pour le grade de maréchal des logis chef, les maréchaux des logis : Pébru, Corbelli, Costa, de la 15e légion ter.

Pour le grade d'adjoint au trésorier, les brigadiers : Duvernay, Carapne, de la 15e légion ter.

Pour le grade de maréchal des logis, les brigadiers : Peoli, Herrman, Marcillac, Bonaccorsi, Durrei, Daboval, Nicoli, Guillaumet, Vendran, Alfonsi, Coppolani, Castagne, de la 15e légion ter ; Stefani, de la 15e légion ; Marchesi, Grassani, Capelli, de la 19e légion.

Pour le grade de brigadier, les gendarmes : Auguste, Renaré, Delpech, Danesi, Anglan, Broc, Gérard, Bolzey, Jacques, Mandeau, Peyton, Sicori, Morati, Gras, Moulin, Simon, de la 15e légion ter ; Ouzey, de la 14e légion bis ; Ruffanili, Bertotti, Napoleoni, Natalini, Leoni, Carrega, Quilichini, de la 15e légion bis ; Giamarchi, de la 19e légion ; Vinciguerra, de la garde républicaine.

Contre les Abordages

Souscription publique

EN FAVEUR DE LA

VIGIE SOUS-MARINE ORECCHIONI

Breveté S. G. D. G.

MM. Mathivet, Sous Préfet de Calvi, 10 fr. — Puccinelli, Maire de Calvi, 5 fr. — Fabiani Receveur des Finances, 5 fr. — Mariotti, Président du Tribunal, 5 fr. — Ferry, Receveur de l'Enregistrement, 5 fr. — de Carafla Titus, 14e territorial, 6 fr. — Docteur Massoni, 5 fr. — Salducci, Juge au Tribunal, 5 fr. — Marchetti, Percepteur, 5 fr. — Puccinelli, capitaine, 5 fr. — Orsini, capitaine, 5 fr. — Franceschi, Archiprêtre, 5 fr. — Angellini, Curé, 5 fr. — Chierlolo, Receveur des Douanes, 2 fr. — Massoni, Receveur des Postes, 2 fr. — Bouchendome, inspecteur primaire, 3 fr. — Goccaldi, lieutenant de gendarmerie, 2 fr. — Cadaccioni, professeur au collège, 2 fr. — Vignali, secrétaire en chef, Sous-Préfecture, 2 fr. — Castelli, directeur des écoles, 1 fr. 50. — Lorenzi, professeur, 2 fr. — Serveille, professeur, 1 fr. 50. — Costa, agent-voyer, 1 fr. — Rigolet, cons. municipal, 2 fr. — Carrelli, consul italien, 2 fr. — Ambrogi, avocat, 3 fr. — Battistini, notaire, 2 fr. — Battestini, greffier, 2 fr. — Flach, avocat, 5 fr. — Mme Bonaccorsi, 5 fr. — Franceschini, commissaire de police, 2 fr. — Marcotorchino Paulin, 1 fr. — Orsini Ange, 1 fr. — Spinosi Marcel, 1 fr. — Emmanuelli Louis, 1 fr. — Legris François, 50 c. — Mme Pierre, 2 fr. — Mme Delgodere, 1 fr. — Mme Sivori, née Guidoni, 2 fr. — Maraninchi, 1 fr. — Legris Mathieu, retour, 1 fr. — Colombani Jean-Baptiste, 1 fr. — Benedetti, ex-maître d'équipage, 1 fr. — Mme Vve Emmanuelli, 1 fr.

(*La fin à demain*).

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 22 OCTOBRE

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15.0. midi, + 20.0. 5 heures du soir, + 17.0. Maxima, + 21.0. minima, + 14.0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. midi, 764 mm. 6 heures du soir, 765 m.m.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, N. E. presque calme.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, plate.
Hauteur des eaux : matin, + 0.39, soir, + 0,52.
Pluviomètre, à 9 heures du matin mm.

♣

La rue des Terrasses

Des travaux sont exécutés dans la rue des Terrasses.

A ce sujet, les habitants du quartier demandent que l'unique reverbère qui éclaire la dite rue ne soit pas éteint à dix heures du soir, mais qu'il reste allumé toute la nuit.

Nous espérons qu'on donnera satisfaction à cette réclamation, car il est facile de se rendre compte que si la rue n'est pas éclairée la circulation devient dangereuse.

♣

Décès

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Charles Guérin, veuve de notre très regretté collaborateur M. Charles Guérin, et belle-mère de M. Marius Pieri, le distingué professeur de rhétorique au lycée de Marseille.

Les obsèques ont eu lieu vendredi.

Le deuil était conduit par MM. Antoine, Louis et Ambroise Guérin, entourés de leurs beaux-frères et de leurs oncles.

Les coins étaient tenus par MM. Touranjon, archiviste départemental ; Carbuccia, chef de division à la préfecture ; Vignali et de Peretti, professeur.

Nous prenons une vive part à la douleur de la famille Guérin et lui adressons nos sincères compliments de condoléance.

♣

Tout est bien.....

Le drame du cours Belsunce que nous avons raconté avant-hier ne serait-il qu'un vulgaire vaudeville ? En tout cas, il en aura la solution.

On annonce, en effet, le prochain mariage de J.-B. Casalta avec la demoiselle Françoise Franchi qui lui a tiré un coup de revolver pour fixer définitivement sa fidélité. C'est ainsi que se terminera, en effet, cette affaire, si nous en acceptons pour gage la réconciliation qui s'est effectuée, hier matin, devant le magistrat instructeur entre Casalta et Françoise Franchi. Quant à l'enfant que Casalta a eu d'une autre liaison, il sera confié aux parents de Casalta qui en acceptent la charge.

♣

A l'arrivée

M. Brossard de Corbigny, capitaine de frégate de réserve, inspecteur de la Société centrale de Sauvetage des naufragés, descendu au grand hôtel Lingénieur.

♣

Les Corses à Toulon

Pour protester contre une insinuation qui blesse leurs sentiments, les Corses de Toulon se sont réunis, lundi soir, à la salle Marchetti, et après quelques mots d'explication sur le but de la réunion, prononcés par M. Albitreccia, ont adopté l'ordre du jour suivant :

« Les Corses habitant Toulon, s'étant réunis en assemblée générale à la salle Marchetti aujourd'hui 17 octobre 1898 ;

« Après avoir entendu les explications données par les membres d'une commission d'initiative, ont décidé d'adresser le présent ordre du jour à MM. les députés de la Corse, pour qu'une enquête soit faite au sujet des faits suivants :

« Le 10 septembre dernier, un de nos compatriotes, M. Vincentelli, était nommé, par décision ministérielle, à l'emploi de commissaire de police de Pont-du-Las (Toulon). Quarante-huit heures après cette nomination, sa destitution était rapportée pour des raisons officieuses que nous ont été communiquées par une lettre confidentielle, dont copie est ci-jointe.

« La colonie Corse de Toulon serait heureuse, MM. les députés et chers compatriotes, de savoir d'une façon certaine, et cela par vos bons offices, si le paragraphe 1er de la copie ci-jointe est exact. »

Après le vote de cet ordre du jour, l'assemblée s'est tranquillement séparée.

♣

Inspection des Officiers de réserve

Le ministre de la marine a décidé qu'une inspection générale des officiers de réserve de l'armée de mer présents en France, en Algérie, en Corse et en Tunisie, autres que ceux des corps de troupes, sera passée le 28 novembre prochain (article 28 de l'arrêté ministériel du 17 décembre 1897).

Les officiers devront se présenter à l'inspection en petite tenue, sans armes, dans les localités qui leur seront ultérieurement indiquées. Les officiers qui ont quitté le service actif depuis le 1er janvier 1898 et ceux ayant accompli une période d'instruction dans le courant même de l'année seront dispensés de cet appel.

♣

Au Port

Les balancelles italiennes *Maria Luiggia* et *Nuovo Brillante*, ont repris la mer dans la matinée d'hier, à destination de Gênes.

— Le brick goélette français *Charité*, capitaine Catoni, est parti dans la matinée d'hier à 9 heures, sur lest, pour Portovecchio.

— La balancelle française *Czar*, capitaine Catoni, est partie hier à 3 heures, chargée de charbon de bois, pour Menton.

♣

Les volcans

Il paraît que l'année 1899 sera une période de grande activité volcanique, du moins certains savants le prédisent. On peut se demander, à cette occasion, combien il y a de volcans sur notre globe. De récentes études publiées en Angleterre permettent de répondre à cette question avec une certaine précision.

Le nombre des volcans connus s'élève à 672, y compris l'Erèbe et le Terror, découverts dernièrement sur le continent antarctique, à quelque 20 degrés seulement du pôle Sud. On en compte 4 principaux en Europe, 20 en Afrique, 25 en Asie et 79 en Amérique.

Mais c'est en Océanie, répandus dans le Pacifique, et souvent à l'état d'îles isolées, qu'il y en a le plus.

Notre îles Hawaï on en trouve une centaine, dont l'un possède un cratère colossal de 18 kilomètres d'ouverture : le plus grand gouffre qui soit à la surface de notre planète. En Nouvelle-Zélande, sur un espace de 127 kilomètres, il y en a 66. Quant à Java, pays volcanique par excellence, on en compte 110, dont 20 sont perpétuellement en éruption.

Sur les 672 volcans classés, 270 sont en activité à peu près continuelle.

♣

Les engageons nos lecteurs à lire l'annonce des *Grands Magasins du Printemps à Paris*, que nous publions aux annonces.

♣

Or et l'argent dans le monde

Les *Annales des Mines* ont publié dernièrement, à l'aide des statistiques officielles récentes, un relevé général de la production annuelle de l'or et de l'argent dans le monde entier ; cette étude nous fournit les chiffres suivants :

On a extrait, dans l'espace d'une année, plus de 206,000 kilogrammes d'or, soit 5,477,591 kilogrammes d'argent, ce qui représente, en nombre rond, une valeur de plus de 658 millions pour l'or et de près de 934 millions pour l'argent, soit en tout environ 1,592 millions.

Les principaux producteurs de l'or sont : les Etats-Unis, 172 millions ; l'Australie, 127 millions ; la Russie, 97 millions ; la république Sud-Africaine, 69 millions ; les possessions anglaises de l'Afrique et de l'Asie, 48 millions ; la Chine, 27 millions ; la Nouvelle-Zélande, 19 millions. La Guyane française, l'Allemagne, la Hongrie, le Chili, le Mexique, le Venezuela, la Guyane anglaise, le Canada, ont eu une production dont la valeur annuelle pour chacun de ces pays, oscille entre 5 et 7 millions, étant donné qu'un kilogramme d'or vaut, prix moyen, 3,288 francs.

On évalue à 200 francs le prix moyen du kilogramme d'argent. En adoptant ce chiffre, on constate que les principaux pays producteurs de l'argent sont les Etats-Unis, dans lesquels l'extraction représente plus de 200 millions ; le Mexique, 271 millions ; la Russie, 80 millions ; l'Allemagne, 60 millions. Viennent ensuite, fort loin en arrière, le Chili, 15 millions ; l'Espagne et la France, chacune 11 millions ; l'Amérique centrale et la Guyane anglaise, chacune 10 millions ; enfin, la Bolivie, 9 millions.

Quant à la production d'or en France, elle est absolument insignifiante puisqu'elle ne dépasse pas 200 kilogrammes, représentant une valeur de 640,000 francs environ.

♣

Le Royal Windsor

Le célèbre régénérateur de la chevelure : voir l'annonce *Royal Windsor* en 4e page.

♣

Mot de la fin

Fin de conversation entre deux messieurs, au coin de la Bourse :

— Monsieur, vous m'avez indigné-ment trompé !

— En quoi, monsieur ?

— Je croyais que vous n'aviez qu'une parole !...

— Eh ! c'est précisément parce que n'en ai qu'une que je vous l'ai donnée... Vous comprenez : si je vous avais laissée, qu'est-ce que je serais devenu, moi, alors !... J'aurais été un homme sans parole !

PEINTURE et DESSIN

Atelier de M. Magnasch

Professeur de dessin au Lycée — Admis au Salon
Médaille à la Grande Exposition Artistique
Nationale de Clermont-Ferrand

Cours et leçons particulières — Figure, paysage, fleurs — Jolis travaux — Décoration de poteries en terre cuite, objets en bois blanc, tambourelles, plats, étoffes, éventails, écrans, etc.

Atelier, Boulevard Paoli, 34, 3e étage.

Dépêche de Nice

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Palmes Académiques

M. Stefanini, conseiller à la Cour d'appel de Bastia, est nommé officier de l'instruction publique.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

M. Franceschi, sous-préfet de Clermont, est admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé sous-préfet honoraire.

M. Beaudonnet, sous-préfet de Castelsarrasin, est nommé sous-préfet de Corte, en remplacement de M. Bouquet-Nadaud.

M. Bouquet-Nadaud, sous-préfet de Corte, est nommé sous-préfet de Castelsarrasin.

M. Paol Louis, licencié en droit, est nommé conseiller de préfecture du Gers.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Projets de loi

Le président du Conseil a énuméré les divers projets de loi qui seront déposés à la rentrée sur le bureau de la Chambre.

Voyages ministériels

Le ministre de la guerre a rendu compte de son voyage à Chaumont, et le ministre de la marine de celui de Corse et d'Algérie.

L'affaire de Fachoda

Le ministre des affaires étrangères a annoncé que le capitaine Baratier avait quitté Le Caire pour se rendre à Paris, porteur du Journal de route du commandant Marchand.

RETOUR DE M. LOCKROY

Le ministre de la marine est rentré à Paris accompagné du général Brunet, du capitaine de frégate Darrieus et du lieutenant de vaisseau Bérard. Il a été reçu à la gare par M. Labat, chef de son secrétariat particulier.

L'Affaire Dreyfus

Le Dossier secret

M. Cavaignac a déclaré à ses amis qu'il était décidé à exposer devant la Chambre l'impossibilité de communiquer le dossier secret et de dévoiler les noms des agents chargés de l'espionnage qui ont dénoncé la trahison indiscutable de Dreyfus.

Manifestations

Les dreyfusistes et les nationalistes se préparant à manifester mardi, le président de la Chambre en a informé ses collègues du bureau pour que les mesures nécessaires soient prises afin que le palais Bourbon reste dégagé.

LES PROGRESSISTES

Le groupe progressiste se réunira mardi matin, au Palais Bourbon, afin d'envisager l'attitude à tenir à l'égard du ministère.

Les réclamations britanniques

Les navires anglais *Soylla* et *Hawke* sont arrivés sur le littoral marocain pour appuyer les réclamations de l'Angleterre.

BOURSE DE PARIS

	21 Oct.	— 22 Octobre
Rente 3 p. 0/0 ancien. .	101.70	— 101.80
— 3 p. 0/0 amorti. .	100.45	— 100.60
— 3 1/2 0/0.	105.20	— 105.25

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Luciani Assomption. — Ferretti Marie-Catherine.

Décès.

Giudicelli Jean-Baptiste, 1 an, de Venzolasca.
Gillani Jean-Baptiste, 13 jours, de Bastia.
Cervoni Marie-Catherine, veuve, 69 ans, de Patrimonio.
Pieroni Dominique, 4 mois, de Bastia.

AVIS

aux acheteurs de pétrole

Messieurs Simon Damiani et Pierre Vincentelli ont l'honneur d'informer Messieurs les négociants de pétrole que leur chargement est arrivé, et que le débarquement commencera le mardi 11 octobre courant. Une fois en magasin le prix augmentera de 0,25 par caisse.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

Avis aux Propriétaires

Une Société Livournaise achète les cédrats et autres produits Corses. Ne vendez pas sans la consulter.

S'adresser à M. Giannotti, chez M. Bernardini, buvetier à Lupino, (Abattoir).

LE SUEZ

En vente dans tous les bureaux de tabacs.
Dépôt : Louis-Napoléon Mattei — Bastia.

HUILE A VENDRE

de propriétaire venant de Balagne.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

le deuxième étage de la maison n° 7 rue de l'Opéra, à Bastia.
S'adresser à Me Bartoli, notaire.

Boulangerie de Corte

4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix

M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé tre qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

ACHATS DE CÉDRATS

M. G. STRINA a l'honneur d'informer MM. les producteurs que comme l'année dernière il est acheteur de cédrats.

S'adresser rue du Nouveau Port, 7, en face l'octroi.

A LOUER

appartement de 7 pièces, au 1er étage, maison Ferretti, rue Saint-Roch, 24, au coin de la place Saint-Nicolas.

S'adresser à Mlle Dané, boulevard du Palais, 4.

Avis Intéressant

La maison P. Pasquinelli

Boulevard Paoli, N. 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,20 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0. Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

FERS A PLANCHER

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL

Chaux & Ciments, Plâtres

Ch. CLÉMENT

Frédéric MUGNIER, Dijon
FABRIQUE DE LIQUEURS

CASSIS MUGNIER
APÉRITIF MUGNIER
ABSINTHE MUGNIER
BIGARREAU MUGNIER

Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de Paris 1889
9 Diplômes d'Honneur, 55 Médailles or, etc.

REPRÉSENTANT :

00434

32e ANNÉE — LUNDI, 24, et MARDI, 25 OCTOBRE 1898

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 6 Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les mss. non insérés ne sont rendus aux Bureaux du Journal

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue [illegible]

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » |

On ne reprend pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE 5 CENTIMES

Adresses utiles. — Guide de l'Acheteur. — Adresses utiles

Vin pur de Raisins
DES GRANDS VIGNOBLES DE GIOVICH (Sertene)
Vendu par le propriétaire même
à raison de 32, 38 et 52 francs l'hectolitre ; on peut prendre à partir de 25 litres.
Pour l'échantillon s'adresser au Dépôt des Vignobles, Boulevard de Toga, ou à vis l'octroi.

Boulangeries
Vve FONTANA
44, rue Napoléon
FARINES PREMIÈRES DE CALIFORNIE
à 0,60 le kilogr.

Articles Funéraires
LOUIS TOMELLI, 9, Boulevard du Palais. Couronnes en tous genres. Prix modérés.

Bains Sainte-Anne
Nouvel Établissement
Rue Saint-Angelo, près la maison Tomasi.
On trouvera dans cet établissement tout le confortable désirable.

Machines à Coudre
Les moins chères, les plus solides, les plus simples, les mieux soignées, sont les couseuses PHÉNIX MACHINES concession exclusive des 4res marques du monde, chez M. BORU, 29, Bd Paoli.

Pharmacies
TRILLIAT, 40, Boulevard du Palais. Produits chimiques purs. Eaux minérales. Spécialités françaises et étrangères. Fournitures photographiques.

Cordonnerie
Maison T. CAPPANELLI fils, rue Napoléon, 1. Chaussures en tous genres pour hommes, dames et enfants, sauves à la main. Se charge des réparations.

Ameublements
ANGE GIAMARELLI, en face la maison Valery. Meubles simples et riches, Literie, Suspensions, Pianos A. BORD, meilleur marché que partout ailleurs.

CLÉMENT, rue Neuve, ameublements riches et simples. Draperies et tentures. Atelier d'encadrement. Prix défiant toute concurrence. — Grand choix d'étoffes.

NOEL BERTI, rue Neuve Saint-Roch Rideaux et tentures. Tapisseries pour ameublements, styles en tous genres.

Vannerie
Grand assortiment de paniers de toutes dimensions. Choix considérable de paniers fantaisie. T. CAPPANELLI fils, rue Napoléon, 1.

Tailleur
Nouveauté — Elégance — Solidité
EMANUELLI TOUSSAINT
Maître-Tailleur
Place Saint-Nicolas, 4, Bastia

Habillements sur mesure et confections soignés. — Spécialité de vêtements ecclésiastiques. — Prix très modérés.

Relieur
Reliure, Cartonnage et Collage de cartes sur toile.
LONGHI, Rue Saint-Jean, 2.

Huile
de Bonifacio garantie pure chez M. FRANÇOIS BERNARDI, 2, rue Neuve, au 2me étage

Cédrats Confits
Confiserie soignée. — Prix modérés. Emballage élégant fourni gratuitement aux acheteurs. Expédition par voie postaux.
Dépôt: Chez A. PADOVANI, expéditionnaire, 7, Route du Cap, Nouvelle Fort, Bastia.

Bijouterie-Horlogerie
Maison DANESI fils, 16, Boulevard Paoli
Assortiment de montres et bijoux. Poignards corses or contrôlé.

PARIS

Printemps
NOUVEAUTÉS
Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à
MM. JULES JALUZOT & Cie, Paris
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

Voulez-vous de la bonne bière ? à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

M. A. GEORGES
Docteur-Dentiste
AMÉRICAIN
14, *Boulevard Paoli, au 1er*
Son Cabinet est ouvert de 8 à 11 heures et de 1 à 5 heures.

A VENDRE
Caligula, superbe cheval arabe, entier, arrivé d'Algérie il y a 5 mois, robe alezane, 4 ans, sans tares, bien dressé à la selle, très doux, beaucoup de sang.
S'adresser à M. André Tommasini, Avapessa, Muro.

AVIS
Grand Café de la *Paix*
A VENDRE OU A LOUER
Facilités de paiement
S'adresser au propriétaire.

l'Insecticide agricole BENIGNI
est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.
La boîte de 500 gram. 3,50.
S'adresser à l'inventeur A. M. BENIGNI, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

TRANSPORTS DIRECTS PAR BATEAUX A VAPEUR
Pour LONDRES, HAMBOURG et ANVERS
le vapeur anglais LE CYGNET
chargera à Bastia vers le 25 Octobre
Pour nolis s'adresser à Arthur C. Southwell, Bastia.

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE
La Carrosaccia, Ajaccio
Se charge du dessin, tracé, nivellement, plantation et entretien de jardins, parcs, roseraies, rocheries, jeux d'eau, etc., etc., à la ville et à l'intérieur.
Arbres et arbustes à fleurs, palmiers, rosiers, œillets, violettes, plantes à fleurs pour massifs, corbeilles, bordures ; bulbes et oignons à fleurs.

POUR LA TOUSSAINT
un grand choix de chrysanthèmes et autres plantes pour cimetières.
C'est maintenant le moment pour la plantation d'asperges, plants d'asperges hâtives d'*Argenteuil, géante d'Erfurt, Cole sale de Cosmavers et Columbian white* à bouts blancs, *Hermi* la plus grosse.
Fleurs coupées, Croix, Couronnes, Ancres, Lyres, etc., pour le Jour des Morts.
Catalogue franco sur demande

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? NE CRAIGNEZ RIEN, EMPLOYEZ LE ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles, et la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et les régénère dès les Premiers. Il est le SEUL Régénérateur connu des Cheveux malades. Résultats Inespérés. Vingts témoignages irrécusables.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

PHARMACIE DANÉ

Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales. — Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.
Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Crépin.
SOLEIL : (heure parisienne)
Lever, 5 h. 46 m. — Coucher, 4 h. 36 m.
Lune : Premier quartier, le 21. — Pleine, le 29
FÊTE DE DEMAIN : Saint Evariste.

24 OCTOBRE

Grandeur et Misère

Nos représentants au Parlement ont bouclé leurs valises, et demain la petite politique battra son plein. Des commerçants flatteurs et des regards d'envie les ont accompagnés au quai d'embarquement.

Peu s'en faut que la foule ne consière le sort des députés comme brillant, joyeux et presque divin. Sans doute, il comporte des satisfactions, même des avantages : ils ont l'autorité et l'influence ; ils ont leur place marquée dans toutes les fêtes officielles ; ils peuvent entrer fièrement dans les ministères, faire baisser la tête aux ronds-de-cuir encroûtés dans la routine, et trembler les chefs de service obstinément attachés à la défense jalouse de leurs prérogatives, tandis vigilants de leur chapelle ou de leur secte, ennemis de tout ce qui n'est pas de leur coterie ou de leur clan, fils d'archevêque, ou gendre de magistrat, issu des grandes boîtes, polytechnique, normale, navale, militaire.

Enfin, quand ils joignent la puissance du travail au talent et à l'esprit critique, les députés acquièrent une situation dans les groupes et dans les grandes commissions, jusqu'au jour où ils avancent la main vers les portefeuilles convoités, et savourent les tourments du pouvoir et de l'ambition satisfaite. Ils vivent alors, pendant quelques mois, — la vie ministérielle est courte, — dans un songe, mais non sans graves soucis.

C'est là le côté brillant de leur situation, celui qui tire l'œil du vulgaire. Mais la médaille a son revers, que n'envisagent pas les esprits superficiels. Que de déboires et que de fatigues, avant de la conquérir !

Songez aux tracas qui les ont tourmentés dans les préparatifs de la bataille. Ils ont été abreuvés de fatigues et d'ennuis de toute sorte, avant de faire agréer leur candidature par l'administration et par les groupes influents, de triompher des hostilités, des compétitions jalouses et des ambitions évincées. Ils se sont épuisés en démarches, en courses, en sollicitations, pour refréner les récalcitrants et rallier les dissidents. Quand arrive le jour du scrutin, ils sont éreintés, courbus, vidés ; c'est à peine si la fièvre excitation de la victoire leur fait trouver une énergie factice et momentanée pour se tenir debout.

Et je ne dis rien des dépenses exagérées qu'ils ont dû s'imposer pour les frais inévitables de la campagne, voyages, beuveries, et même, hélas ! marchandages. Au prix où vont les choses aujourd'hui, dans les trois quarts des circonscriptions électorales, la candidature législative ne peut plus être assumée que par les favoris de la fortune, et cette considération n'est pas flatteuse pour les mœurs démocratiques et sociales.

Mais enfin, quand le candidat est victorieux de la lutte, il trouve, dans l'orgueil du triomphe, un baume consolant à ses plaies secrètes. Alors cependant commencent des tracas nouveaux et ininterrompus. Il devient l'humble serviteur de ses mandataires, leur factotum, leur esclave.

Sa maison ne désemplit pas de solliciteurs pressants, qui guettent son réveil, le cueillent au saut du lit, l'arrêtent, le tirent par la manche avant qu'il ait avalé une tasse de chocolat, et le chargent de mille démarches et de mille recommandations. Si, par suite de l'éloignement ou de l'encombrement, ils ne peuvent arriver jusqu'à lui, c'est une pluie, une avalanche de lettres qui s'abattent sur sa tête tous les jours, et il lui faut une escouade de secrétaires pour tenir à jour la correspondance.

Et Dieu sait tout ce qu'on lui demande ! Qui veut une préfecture, et qui une recette des finances ; qui prétend à une justice de paix, et qui à une présidence de cour ; qui veut entrer dans l'armée, et qui dans l'administration coloniale ; qui veut être gendarme, qui, cantonnier, qui, garçon de bureau ou concierge... que sais-je encore ? Quand on n'ambitionne pas une situation officielle, on s'adresse encore au député pour gagner un procès, faire patienter un créancier, solder une dette. N'a-t-on pas vu des électeurs solliciter leur député pour qu'il leur procurât une cuisinière ou une nourrice !

Quelle misère ! car, il n'y a pas de doute, si le pauvre représentant ne sue et n'ahanne pour donner satisfaction aux solliciteurs ; s'il ne répond pas exactement à toutes les lettres, les mécontentements s'amassent, les plaintes grondent, et les murmures se répandent, se répercutent, et bientôt éclatent contre l'incapable, l'impuissant ou l'ingrat.

Après cela, comptons que les affaires d'intérêt public seront étudiées, poussées et solutionnées. En vérité, il faut changer de méthode et de mœurs politiques, ne pas encombrer le député de besognes privées, si nous voulons qu'il ait du temps, des forces et du goût pour s'intéresser aux questions générales.

MARIUS PIERI.

La Mer Française

La Riposte à la Maddalena

Pendant longtemps, nos hommes politiques ont eu à la possibilité d'une entente avec l'Italie ; ils se disaient que tôt ou tard les fossés creusés entre les deux nations iraient s'élargissant, sans que nous puissions librement de l'autre, sans que nous puissions nous défier et nos armées n'auraient pas à se mesurer à celles d'anciens compagnons d'armes.

Les événements ont dissipé cette illusion tenace ; tandis que nous nous préoccupions presque uniquement de l'Allemagne, l'Italie organisait contre nous de formidables préparatifs, et nouait avec nos adversaires les plus déterminées attaques menaçantes.

Aujourd'hui, les plus aveugles y voient clair ; non seulement l'Italie s'est alliée de comme une adversaire certaine par son adhésion sans limite à la triple alliance, mais encore nous pouvons craindre de sa part, et le malheur voulait qu'un conflit naquit entre la France et l'Angleterre, toutes sortes de manœuvres déloyales qui nous obligeraient à ne pas le traiter en nation neutre. L'histoire, dit-on, est un perpétuel recommencement ; n'oublions pas que dans ses croisières en Méditerranée, c'est en Italie, c'est à la Maddalena que l'amiral Nelson trouvait à se ravitailler. Anglais et Italiens marchent aujourd'hui, comme au début du siècle, la main dans la main ; tous les marins savent que l'escadre britannique de la Méditerranée mouille aussi souvent à la Maddalena que dans ses propres eaux de Gibraltar.

L'amiral Aube est, en 1886, la perception nette du danger que cette situation nous créait. Mais il ne put que jalonner la voie où M. Lockroy s'engage aujourd'hui résolument.

L'Italie possède, on le sait, deux centres défensifs et offensifs maritimes de tout premier ordre : la Spezzia, qui menace Toulon, et l'archipel de la Maddalena, au nord de la Sardaigne, — séparé des côtes corses par les bouches de Bonifacio, — c'est-à-dire par un détroit de moins de vingt kilomètres.

Que la guerre éclate, et deux heures après l'ordre d'agir reçu, la flotte italienne peut tenter une opération sur les côtes corses. Sommes-nous « parés » contre cette agression ! Non. Si rien n'est fait, elle nous trouvera à peu près désarmés, et dans l'impossibilité absolue de tenter une défense sérieuse de la Corse. L'alternative douloureuse se posera pour nous ou d'abandonner l'île à sa propre résistance ou d'engager la bataille suprême, celle qui verra la victoire de notre escadre méditerranéenne ou son écrasement.

Mais ce n'est pas tout ; un peuple qui ne peut que garder la défensive, parer sans jamais attaquer, risque fort de succomber sous l'effort de son adversaire. Il faut que nous puissions répondre à l'offensive italienne par une contre-offensive, et porter à notre tour la guerre et la dévastation sur les côtes de la Péninsule, où des villes comme Gênes, Livourne, Gaëte, Naples, etc., offrent à nos coups une cible immanquable.

C'est à l'étude de la meilleure position stratégique, remplissant à la fois les conditions défensives et offensives recherchées, que le ministre a employé ses deux journées de lundi et de mardi, en visitant tour à tour la baie de Vallona, le golfe de Bonifacio et les golfes de Santa-Manza et de Portovecchio.

Choix difficile ! car la Maddalena occupe, elle, une situation admirable, dont il est presque impossible de trouver l'équivalent. A l'abri des îles et des îlots de l'archipel Sarde qui forment de tous côtés autant d'infranchissables fortifications, les forces italiennes peuvent s'assembler et, le moment venu, s'élancer à coup sûr contre nos vaisseaux.

La Maddalena est hérissée de batteries et de canons. Le génie italien a eu l'habileté de les disséminer à tel point qu'il faut être dans la place même pour les reconnaître. Entièrement, nous n'avons vu à peu près rien, que le roc.

Donc, un bombardement de la Maddalena risquerait fort de ne donner que de médiocres résultats. Le blocus serait encore moins efficace ; la Maddalena possède trois portes de sortie par les passes de l'Ours, de la Monaca, de San-Stefano. Pourvoirie d'un côté, les torpilleurs italiens libéraient de l'autre, sans que nous puissions nous défier.

Le plan de M. Lockroy n'est pas de créer, dans le sud de la Corse, comme riposte à la Maddalena, une place comme Toulon ; il faudrait pour cela dépenser des centaines de millions. Ce qu'il a cherché, c'est un abri sûr, une « auberge, » où notre escadre puisse se réfugier la nuit, se ravitailler, réparer les légères avaries survenues, s'apprêter en un mot au combat et annihiler ainsi dans une large mesure l'écrasante supériorité que donne à l'Italie, dans cette partie de la mer Méditerranée, la possession de la Maddalena.

Le sud de la Corse est très découpé et les golfes et les baies y sont nombreux. On a tour à tour proposé au ministre de choisir comme rade militaire les golfes de Valinco, de Santa-Manza et de Portovecchio.

C'est par le golfe de Valinco que le ministre a commencé son inspection. Malgré l'être gracieuse d'un gentil mouflon apprivoisé, que la municipalité de Propriano est venue en grande pompe amener au Prebuna, M. Lockroy n'a pas été le moins du monde séduit par la vue du golfe, trop ouvert et presque indéfendable. Il s'est convaincu qu'il ne pourrait que très difficilement servir de point de débarquement aux forces italiennes.

Rien à faire à Propriano : telle est la conclusion à laquelle le ministre s'est arrêté.

Par contre, quelle magnifique position que celle de Bonifacio ! Il est impossible de souhaiter un plus admirable nid de torpilleurs ! Il semble, en entrant dans le goulet de Bonifacio, qu'on pénètre dans un fiord norvégien. Une sorte de chenal large, profond et sinueux, où des vaisseaux de haut bord comme le *Terrible* et le *Brennus* ont pu naviguer sans difficulté, enclôt un port dont les maisons escaladent pittoresquement la hauteur, couronnée de vieilles murailles. La falaise, haute de 70 mètres et large de plusieurs centaines de mètres, protège absolument le goulet contre la haute mer — et fournit à l'artillerie des points d'où ses canons peuvent battre l'horizon et les abords mêmes de la Maddalena. Nos torpilleurs, dans cet abri, peuvent rire de toutes les menaces — et, la nuit venue, s'élancer silencieusement sur les flancs et frapper au flanc les vaisseaux ennemis.

Le ministre a décidé l'établissement de nouvelles batteries, qui feront de Bonifacio un réduit presque inexpugnable. Mais il a pu se convaincre qu'ici, comme à Toulon, les hommes manquent ; une quarantaine d'artilleurs servent presqu'autant de pièces. La nécessité s'impose d'augmenter l'effectif de Bonifacio, en attendant que la construction d'un chemin de fer dans l'arrondissement de Sartène permette une mobilisation rapide par rassemblement régional bien organisé.

Enfin — et c'est là le point capital de son voyage — M. Lockroy a résolu la question de la rade militaire à créer dans ces parages. Nous avons dit que, en dehors du golfe de Valinco, deux positions s'offraient au choix du ministre : le golfe de Santa-Manza et celui de Porto-Vecchio. C'est ce dernier qui sera certainement désigné pour de multiples raisons, après l'examen comparatif auquel M. Lockroy et son état-major se sont livrés.

Le golfe de Santa-Manza est très profond : il accuse, à la sonde, des fonds de 35, 36, 38, 42, 44 mètres. Il faudrait pour couvrir les jetées, indispensables à toute rade militaire, des travaux hydrauliques considérables, et, par suite, dépenser des sommes considérables. D'ailleurs, considération décisive, on a reconnu que l'escadre ne servirait, même après ces travaux exécutés, que médiocrement protégée contre le vent de l'Est.

Porto-Vecchio n'offre aucun de ces inconvénients. J'ai rarement vu baie plus belle et pouvant donner un abri plus sûr. Les fonds ne dépassent qu'accidentellement 25 mètres, et, sur l'extrême bord du port, s'abaissent à 12 et 8

mètres. En bornant l'entrée du golfe de deux digues, laissant entre elles un petit intervalle ouvert à la manœuvre, et isolé à fermer la nuit par une estacade ou de vieux bateaux, on peut obtenir un admirable mouillage pour l'escadre tout entière de la Méditerranée. De l'aile du marin, la position de Porto-Vecchio serait au moins aussi forte que celle de Toulon. Un seul reproche a été fait à Porto-Vecchio : l'insalubrité de son séjour, en raison de certains marécages de la côte. L'ingénieur en chef des ponts et chaussées de la Corse a relevé les imputations que l'isolent mettre ce reproche, en déclarant seulement au ministère qu'il suffirait de deux ou trois cent mille francs pour assainir complètement Porto-Vecchio et ses abords. Si l'on songe que les travaux à exécuter pour l'établissement de 20 à 25 millions, cette dépense accessoire paraît insignifiante.

M. Lockroy a longuement inspecté Porto-Vecchio ; même, pour se bien convaincre des avantages et des inconvénients de cette position pendant la nuit, le ministre a ordonné, vers 9 heures du soir, une attaque de nuit du *Pothuau* par les six torpilleurs de la défense mobile qui nous suivaient depuis Ajaccio. Toute stratégie mise à part, le spectacle qui s'est alors déroulé sous nos yeux présentait un extrême intérêt. Le torpilleur filait, sans feux, dans la nuit noire, se cachait dans les ombres, puis, le moment propice arrivé, se précipitait comme la foudre vers le cuirassé pour lancer sa torpille. Mais les puissants projecteurs électriques du vaisseau-amiral en fortifiant par à découvrir le petit bâtiment, au départ de ses rayons, bondissant en rouge grise de lumière blanche, tandis que l'artillerie du bord fulminait de coups précipités l'audacieux assaillant. Un des torpilleurs est cependant arrivé à lancer sa torpille dans d'excellentes conditions ; l'engin de mort, chargé, pour la circonstance, de cartouche de coton, tout l'inflammation par l'eau de la mer nous donnait un lumineux point de repère dans la nuit, s'est attaché au flanc du *Pothuau*, démontrant qu'avec des officiers habiles et audacieux, les torpilleurs, quoi qu'on en dise, peuvent causer un mal incalculable.

Le rade militaire de Porto-Vecchio mettra notre escadre à l'abri des coups d'audace des torpilleurs italiens ; ce sera « l'auberge » où nos cuirassés pourront, sans péril, passer la nuit. M. Lockroy, l'amiral Fournier, les généraux Delambre et Bronet se sont trouvés d'accord pour reconnaître les avantages de Porto-Vecchio — et la nécessité absolue, impérieuse, de nous y établir fortement à bref délai. Dès que le Parlement aura voté les fonds nécessaires, une batterie d'artillerie sera établie sur ce point de la côte corse — et les travaux des jetées commenceront immédiatement.

Résumons les résultats auxquels ce voyage en Corse devra aboutir : Défendre au Nord par le poste de torpilleurs de Calvi et de Bastia et les batteries de Saint-Florent, au Sud, par la défense mobile d'Ajaccio, le nid de torpilleurs et l'artillerie de Bonifacio ; difficilement pénétrable à tout débarquement en raison de la nature montagneuse de son littoral, la Corse, quand elle possédera la rade militaire magnifique qu'on veut établir à Porto-Vecchio, sera non seulement à l'abri de tout coup de main — mais nous fournira une base d'opérations nous permettant à la fois de garder la route de la Tunisie et de l'Algérie et du canal de Suez et de prendre, le moment venu, une offensive vigoureuse contre les côtes italiennes.

Si les projets de M. Lockroy se réalisent — et nous le souhaitons ardemment — la France pourra attendre avec sérénité l'agression de son impétueuse voisine ; loin de songer à bombarder Nice, Marseille, Gênes, Port-Vendres, et à ruiner ainsi notre riche littoral méditerranéen, l'Italie en sera réduite à se défendre.

La rade de Porto-Vecchio continuera la réponse nécessaire et décisive à la Maddalena.

Il faut croire que la tournée d'inspection de M. Lockroy dans cette partie de la Mer Française n'est pas indifférente à MM. les Anglais — car un de leurs navires nous a escortés pendant cette excursion sur la côte Sud de la Corse. Ce navire nous a tranquillement explorés pendant quarante-huit heures ; que voulez-vous ! « Que qu'il y a de la gloire, il n'y a point de plaisir, » et chacun sait que John Bull ne se gêne jamais.

MAURICE SARRAUT.

(*Dépêche de Toulouse.*)

Bulletin financier

Paris, le 19 octobre 1888.

Une hausse alarmiste au sujet de la question de l'Orénoque fait monter le 3 0/0, à 86f, le 3 1/2 à 105,65 ; néanmoins, le Crédit Foncier, la Compagnie Nationale d'Escompte, le Crédit Lyonnais, la Société Générale maintiennent leurs cours.

Très demandée à 125 la Banque Française d'Emission qui annonce le paiement d'un acompte de dividende de 7.50. Samedi prochain clôture définitive à ses guichets de la souscription aux actions de 100 frs de la Société Générale de Fabrication Mécanique des Sacs en Papier Enveloppes. Ce commerce s'élève en France à 60 millions ; la Société qui avec ses 25 machines Dauyer fabriquera des quantités énormes dont la vente est assurée compte sur des bénéfices de plus de 500,000 francs, soit 31.50 par titre.

Bien à tenir bien. Oibet 147.

De plus en plus demandée à 500 frs l'Austro-Belge de Pétrole sur la dénouverte d'une nouvelle nappe de pétrole.

Transactions plus actives à 110 frs en actions Novo Pavlovka depuis l'entrée en exploitation.

Obligation de 500 frs à 0/0 Cie Nationale Immobilière de Marseille 475.50.

Les obligations 5 0/0 de 150 frs de la Société Immobilière du Champ Municipal d'Arcachon à 435 frs offrent une prime importante aux premiers souscripteurs car elles doivent très vite atteindre le pair à cause de leurs garanties et de leur revenu de 5.56 0/0.

Chemins de Fer Français calmes.

Nécrologie

M. César Bonelli, contrôleur principal des douanes en retraite, qui était venu passer quelques semaines auprès de sa famille, a succombé subitement dans la nuit de samedi à la rupture d'un anévrisme.

Samedi il avait passé gaiement la soirée avec les siens ; une heure après s'être couché il était pris d'un malaise et ne tardait pas à expirer.

M. César Bonelli avait été un de ces employés consciencieux et zélés dont le type tend malheureusement à disparaître ; en quittant l'administration après cinquante ans d'excellents services, il avait emporté l'estime de ses chefs et l'affection de ses subordonnés.

Les obsèques ont eu lieu au milieu d'un très nombreux concours. Le deuil était conduit par son frère, M. l'avocat Bonelli, ancien maire, et ses neveux.

Nous adressons à notre ancien maire et aux familles Bonelli et Graziani l'expression de nos regrets bien sincères.

Théâtre Municipal

Direction Ernest Sycher fils

Tableau de la Troupe

Mmes

Borchetti Annita, soprano drammatico.
Rapisardi Fernanda, soprano lirico.
Beonati Ida, soprano leggero.
Pignani Emilia, mezzo-soprano.
Cecchi Ernestina, id.
Borichetta Cerioni, comprimaria.

MM.

La Fova Riccardo, tenore drammatico.
Agresta Antonio, tenore lirico.
Arrighetti Silvio, baritono.
Romboli Arturo, id.
Vicchi Italo, basso.
Fiori Michele, id.
Melni Emilio, comprimario.

Maurozzi, concertatore et directeur d'orchestre.
Gerardi, directeur des chœurs et souffleur.
Chœurs : 6 dames, 12 hommes.
Orchestre : 30 musiciens.
Ballet : 8 danseuses (Gioconda et Aïda).

Répertoire : Ernani, Traviata, Trovatore, Rigoletto, Ballo in Maschera, Cavalleria rusticana, Pagliacci, Lucrezia Borgia, Roy-Blas, Forza del destino, Gioconda, Aïda, etc., etc.

M. Morelli est chargé du service de l'électricité pour les effets de lumière.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Vincenti, percepteur d'Aullène, est appelé à la perception de Monticrea.

— Les militaires gradés dont les noms suivent ont été nommés surveillants militaires de 3e classe dans les établissements pénitentiaires de la Guyane :

de Corsi Jean-Baptiste, ex-sergent.
Gaspari Jules-François, caporal rengagé.
Poli Polo-Pierre, sergent rengagé.
Leoni Antoine, caporal rengagé.
Arrighi François, ex-sergent.
Antoni Joseph-Antoine, ex-caporal.
Colici Sylvestre, ex-sergent rengagé.
Colonna Pierre-Marie, ex-sergent.
Giovannelli Jean-Baptiste, ex sergent.
Capitata Don-François, ex-sergent.

— M. Lanza Pierre-Jules, commis de 2e classe du commissariat de la marine à Toulon, est promu commis de 1re classe.

Excursion à l'Ile d'Elbe

Le paquebot *Aldo P.* a quitté Bastia dimanche matin à 7 heures et demie avec une cinquantaine de passagers. La traversée a été assez bonne. Vers 2 heures l'*Aldo P.* s'amarrait au quai de Porto-Ferrajo.

Toute la population était là, massée près du débarcadère, et a salué par des vivats chaleureux l'arrivée des Bastiais. M. Tonietti, vice-consul de France, s'est mis avec la plus grande affabilité à la disposition des touristes.

Mais ce qui pressait le plus en ce moment c'était le déjeuner, et c'est vers les hôtels que l'on s'est tout d'abord dirigé. Après le déjeuner on s'est rendu à San Martino, l'ancienne résidence impériale.

Le soir, la Musique Municipale a joué sur la place de 5 à 6 heures en l'honneur des touristes. Après la *Marseillaise*, parfaitement exécutée, et saluée par les vivats, nos compatriotes ont demandé la Marche royale italienne, qui a été également très applaudie.

Une représentation de gala avait été organisée par des amateurs, à l'occasion de cette visite. Toute la société de Porto-Ferrajo y assistait.

La représentation s'est terminée vers onze heures, et nos compatriotes se sont dirigés vers le quai. Toute la population, sans en exclure les élégantes Elboises, leur a fait cortège en faisant retentir les airs des cris de : vivent les Corses, vive la France ! auxquels nos compatriotes répondaient par ceux de : vivent les Elbois, vive l'Italie ! La Musique précédait le cortège en jouant ses allégros les plus entraînants.

A l'arrivée sur les quais, et pendant l'embarquement, la fanfare a joué de nouveau la *Marseillaise*, soulignée par de très vifs applaudissements ; du paquebot on a redemandé la Marche royale, que nos compatriotes ont acclamée.

Parmi les touristes se trouvaient MM. Lusinchi, Mattei, Ramelli et Forcioli, membres du conseil municipal ; en leur nom et au nom de tous, M. Lusinchi a adressé quelques mots de remerciement pour la réception fraternelle et spontanée qui avait été faite aux Bastiais, en exprimant l'espoir que l'occasion ne tarderait pas à se produire pour que les Elbois puissent apprécier les sentiments de la population bastiaise.

Le paquebot a appareillé au milieu d'un enthousiasme indescriptible, et les échos des vivats de la population elboise ont retenti jusqu'au moment où le paquebot est sorti du goulet.

L'*Aldo P.* est arrivé à Bastia lundi matin à 6 heures et demie.

Nous remercions au nom des touristes la population entière de Porto-Ferrajo pour l'accueil enthousiaste qu'ils ont reçu, et tout particulièrement M. le consul Tonietti, les organisateurs et les interprètes de la représentation de gala, M. le maire et les membres de la municipalité, la fanfare, et enfin nos excellents confrères de la presse Elboise.

ETAT CIVIL

Mariages.

Zattara André-Dominique, matelot vétéran, et Martinetti Philippine, tailleuse, tous deux de Bastia.

Grossi Clearmacchio, couffeur, de Livourne, et Pianza Marie-Georgette, ménagère, de Terricciola (Italie).

Naissances.

Graziani Louise. — Liberati Antoine-Louis. — Nunzecci Nonciade. — Orazi Antoinette. — Orazi François. — Casandet Angèle-Marie.

Décès.

Bonelli César, contrôleur des douanes en retraite, célibataire, 72 ans, de Bastia.
Poletti Marie-Anne, 10 mois, de Sorio.
Bastiani Marie-Florence, 18 mois, de Bastia.
Ermini Victoire, mariée, 31 ans, de Lozzi.

Cour d'Assises

La session du 4e trimestre s'ouvrira à Bastia le 30 novembre, sous la présidence de M. le conseiller Stefani, assisté de MM. les conseillers Flach et Savelli.

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 4e trimestre, qui s'ouvrira à Bastia le 30 novembre.

Jurés Titulaires

Teilliet Louis, pharmacien, Bastia.
de Buttafoco E., cap. en ret., Vescovato.
Massiani C.-D., prop. cons. d'arr. Lama.
Manconi Philippe, nég., Pero-Casevecchie.
Berlini Ignace-Charles, négociant, Ajaccio.
Griscelli André, propriétaire, Vezzani.
Nicolini J.-M., notaire, Poggio-Mezzana.
Alessandrini L.-V., propriétaire, Canari.
Ambrosi Joseph Marie, retraité, Castineta.
Muraccioli Baptiste, ancien maire, Ocana.
Mariotti Martin, retraité, Olmo.
Pieri Pierino, négociant, Ghisonaccia.
Orsoni Paul-François, prop., Lucciana.
Floreani Sauveur, propriétaire, Oletta.
Bazziconi Antoine-Jacques, maire, Lozzi.
Baciocchi André, propriétaire, Ajaccio.
Bonfanti Dominique, propriétaire, Ajaccio.
Bandioli A.-J., anc. inst., Bocognano.
Campi lieut.-colonel de la ter., Ajaccio.
Paoli Nicolas, cap. au long cours, Tomino.
Andreani Sabatin, négociant, Ghisonaccia.
Bonavita Joseph-Marie, notaire, Urtaca.
Ferrucci Roch, adjudant en ret., Appietto.
Costa Ange, maire, Cognocoli.
Pinelli P.-E., adjoint municipal, Olmeta.
Mazzoli Ours Jacques, prop., Urbalacone.
Ornano Vincent, prop., Sainte-Marie-Sicché.
Battaglini Nicolas, médecin, Campile.
Blasini Ernest, négociant, Ile-Rousse.
Regnaud F., rec. des douanes, Porticcio.
Ornano Augustin, négociant, Carbuccia.
Mattei J.-d'A., brig. de gen. en ret. Cogna.
Paoletti Philippe-François, maire, Nocara.
Carlotti A.-F., prop., Serra di Fiumorbo.
Beglioomini, prop., Sta-Lucia de Tallano.

Jurés Supplémentaires

Flach Agénor, avocat.
Sisco Louis, marchand de tabac.
Latour Pascal, avocat.
Agostini Eugène, capitaine en retraite.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 Octobre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 17 centigr., + 19 8, 3 heures du soir, + 15 7. Moyenne, + 20 0, minima, + 16 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 millimètres, 766 mm. 6 heures du soir, 765 mm.

Vent. — 9 h. du matin. N. E. modéré. 4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, peu agitée.

Hauteur des eaux : matin, + 0.39, soir, + 0,31.

Pluviomètre, à 9 heures du matin 0mm.

Mouvement administratif

M. Louis Paoli, avocat, qui vient d'être nommé conseiller de préfecture du Gers, ancien maire de Salice, est le fils du regretté médecin-major Paoli, qui représentait le canton de Salice à l'assemblée départementale.

Dans ce même mouvement sont compris : M. Phélut, ancien sous-préfet de Bastia, nommé à Autun ; M. Eyguières, actuellement à Montluçon, nommé sous-préfet de Castres ; M. Vassal, sous-préfet de Castellane, qui passe à Castelnaudary ; M. Caladon, conseiller de préfecture de Vaucluse, nommé dans l'Hérault.

M. Lartigue, sous-préfet de Rion, est mis en disponibilité.

Courrier en retard

Le paquebot postal *Liban* n'ayant pu partir de Marseille que dimanche à 5 heures du soir, est arrivé à Bastia à 11 heures et demie.

Le train de Paris a eu une rencontre à Tarascon, et le paquebot a dû attendre jusqu'à 5 heures du soir la remise des dépêches.

Récompense honorifique

Un témoignage officiel de satisfaction a été décerné au premier maître Léon Leccia, de Toulon, en récompense du dévouement dont il a fait preuve à Toulon, le 17 août dernier, en se jetant tout habillé à la mer pour secourir un homme en danger de se noyer.

Les torpilleurs

M. l'enseigne de vaisseau Drujon, du port de Rochefort, dont la désignation pour le bataillon d'apprentis fusiliers est annulée, est désigné pour embarquer, comme officier en second, sur un torpilleur de la défense mobile de Corse, en remplacement de M. Godin qui termine le 3 novembre la période réglementaire d'embarquement.

Tribunal des conflits

M. Romieu, maître des requêtes au conseil d'Etat, a été adjoint comme suppléant aux commissaires du gouvernement chargés de remplir les fonctions du ministère public près le tribunal des conflits.

Ecole de Commerce

M. Caquinacci Jean-Hector-Justin a été admis à l'école des hautes études commerciales avec le numéro 47, et M. Trojelli Henri-Charles-Victor avec le numéro 94, sur 135 admis, à la suite du concours du mois d'octobre.

M. Pila Jean-Joseph a été admis à l'école supérieure de commerce de Marseille avec le numéro 13, et M. Minari Albert, avec le numéro 30.

M. Govini Jules a été admis à l'école supérieure de commerce de Montpellier avec le numéro 2.

Paris

On demande une bonne sachant faire la cuisine.

Dépêche de Nuit

Service Télégraphique Spécial

NOUVELLES MILITAIRES

Cadre de réserve

M. le général Massing, commandant la 3e brigade de dragons, à Reims, membre du Comité technique de la gendarmerie, est placé, à dater du 22 octobre, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Une Inauguration

M. Godin, ministre des travaux publics, et M. Trouillot, ministre des colonies, se sont rendus, dimanche, à Saint-Claude, pour présider la cérémonie de l'inauguration du chemin de fer.

Leur arrivée a donné lieu à une éclatante manifestation en faveur de l'armée. Les ministres ont été accueillis aux cris répétés de : « Vive l'armée ! »

NOMBREUX MEETINGS

De nombreux meetings ont été tenus dimanche dans l'après-midi et dans la soirée à Paris, pour l'organisation manifestation de la manifestation de main.

Elections de Paris

Ont été élus membres du conseil municipal de Paris au scrutin de ballottage.

Palais-Royal, Levée, progressiste.
Jardin des Plantes, Desplats, rép. nat.
Monnaie, Bernier, socialiste.
Saint-Ambroise, Gelez, soc. revision.
Quinze-Vingts, Morel, soc.
Salpêtrière, Massot, rad. soc.
Santé, Hénaffe, rad. soc.
Plaisance, Pannelier, rad. soc.
Chaillot, Fortin, libéral.
Muette, Captain, rép.
Plaine-Monceau, Beurdeley, rép.
Clignancourt, Le Grandain, soc.
Amérique, Rosier, soc revision.

AU PALAIS-BOURBON

Les couloirs du Palais-Bourbon étaient aussi animés aujourd'hui que les jours de séance.

Les membres de la gauche démocratique et les nationalistes ont tenu une réunion.

M. Méline a affirmé son hostilité pour le cabinet radical.

On croit que M. Brisson s'arrangera de manière à retarder les explications que l'on attend de lui, afin de rester au pouvoir le plus possible.

M. LOUBET A L'ELYSÉE

Le président du Sénat a rendu visite au président de la République dans l'après-midi.

Demain

Des mesures exceptionnelles seront prises demain pour empêcher toute manifestation des dreyfusistes ou des nationalistes devant le Palais-Bourbon.

Les rues de Rivoli et Royale, l'avenue des Champs-Elysées seront occupées par des gardiens de la paix.

La question de Fachoda

Déclarations de lord Rosebery

On télégraphie de Londres :

Lord Rosebery, ayant été fait samedi citoyen de la ville de Perth, a prononcé à cette occasion un discours, dans lequel il a déclaré que le manifeste du Tsar sur le désarmement ne pouvait obtenir aucun réclamation.

Quant à l'affaire de Fachoda, lord Rosebery a déclaré que le commandant Marchand paraissait être un émissaire de la civilisation et non un émissaire de la politique d'empiétement. Dans ces conditions, l'occupation de Fachoda ne pouvait donner lieu à aucune réclamation de la part de l'Angleterre.

LA PRESSE ANGLAISE et le discours de Lord Rosebery

Les journaux anglais publient la note suivante :

« Les bruits à sensation circulant sur la situation très tendue entre la France et la Grande-Bretagne sont inexacts.

» Il faut accueillir avec réserve les bruits relatifs aux ordres qui auraient été donnés par l'amirauté à la flotte. »

DUEL DE PRESSE

A la suite d'une polémique de presse, une rencontre à l'épée a eu lieu ce matin entre M. Gloutier, rédacteur à l'*Intransigeant*, et M. Izouard.

A la seconde reprise, ce dernier a été touché à l'avant-bras droit.

L'Affaire Dreyfus

La Révision du Procès

Les couloirs du Palais de Justice sont très animés.

Le rapport du conseiller Bard conclut à la recevabilité de la demande en révision du procès sans instruction.

Toute l'affaire Dreyfus serait renvoyée devant un nouveau conseil de guerre.

La Cour de cassation consacrera les audiences de jeudi et de vendredi prochain à l'examen de la demande en révision du procès.

M. le procureur général Manau prononcera vendredi son requisitoire.

Il résulte d'un pointage que la Chambre criminelle de la Cour de cassation compterait 10 membres favorables à la révision et 5 contre.

BOURSE DE PARIS

	22 Oct. — 24 Octobre
Rente 3 p. 0/0 ancien. .	101.80 — 101.50
— 3 p. 0/0 amortis. .	100.60 — 100.50
— 3 1/2 0/0, ...	105.25 — 104.90

AVIS DE DÉCÈS

M. Erminj Toussaint et ses enfants, M. Alfonsi Aimé ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Victoire Erminj

Née Alfonsi

leur épouse, mère et sœur, décédée le 24 octobre.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 25, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire rue Salvator Viale.

A LOUER

appartement de 7 pièces, au 1er étage, maison Ferretti, rue Saint-Roch, 24, au coin de la place Saint-Nicolas.

S'adresser à Mlle Dané, boulevard du Palais, 4.

Au printemps l'Amaro est pour tout consommateur Un produit excellent qui réjouit le cœur. Il ranime le sang et chasse au loin la bile, Par ses propriétés il tous il est utile.

† A vendre

timatif, moitié de sa valeur — Un monument funéraire en pierre de Cassis.

S'adresser à M. Jobin, maison Barbier, (St-Joseph).

A VENDRE

Fûts de toute contenance.

Un break sorti de la carrosserie Lombat, de Marseille.

S'adresser chez Devichi, spiritueux. Facilités de paiement.

GUÉRISON assurée des écoulements récents et au rien par l'injection **La Précieuse** du Dr A. LEBEL, 46, r. St-Jean, Caen. Prix, 4 fr.

En vente chez M. Mattei Dominique aîné

Place Saint-Nicolas, 13

Café Geylan roulé extra, 1 fr, 70,
— Moka d'Aden,
— Porto-Ricco Caracoli, 1 fr, 40,
— Santos supérieur, 0,90 1 fr. à 1 fr. 10 le demi kilo, à l'entrepôt d'octroi.

Assortiment d'articles de parfumerie des dernières créations des maisons J. V. Bully. Gellé, Piver de Paris.

Fruits secs : Pruneaux, Raisins, Malaga, Figues du Pays, Dattes, Biscuits divers.

Avis aux Propriétaires

Une Société Livournaise achète les cédrats et autres produits Corses. Ne vendez pas sans la consulter.

S'adresser à M. Giannotti, chez M. Bernardini, buvetier à Lupino, (Abattoir).

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons

HUILE A VENDRE

de propriétaire venant de Balagne.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.

S'adresser à Me Bartoli, notaire.

Boulangerie de Corte

5, Rue Miot, à côté du Café de la Paix

M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé 1re qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

ACHATS DE CÉDRATS

M. G. STRINA a l'honneur d'informer MM. les producteurs que comme l'année dernière il est acheteur de cédrats.

S'adresser rue du Nouveau Port, 7, en face l'octroi.

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

A VENDRE

Caligula, superbe cheval arabe, entier, arrivé d'Algérie il y a 5 mois, robe alezane, 4 ans, sans tares, bien dressé à la selle, très doux, beaucoup de sang.

S'adresser à M. André Tommasini, Avapessa, Muro.

PRETS 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire : Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris

l'Insecticide agricole
BENIGNI

est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.

La boîte de 500 gram. 3,50. S'adresser à l'inventeur A. M. BENIGNI, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

Bonne occasion
Piano à vendre

S'adresser au bureau du journal.

M. A. GEORGES
Docteur-Dentiste
AMÉRICAIN
14, Boulevard Paoli, au 1er

Son Cabinet est ouvert de 8 à 11 heures et de 1 à 5 heures.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Grand Diplôme d'Honneur
à l'Expos. Internationale de l'Alcool, Paris 1898

EAU-DE-VIE DE MARC
Extra-fine, Vieille, des Grands Vins de la Côte d'Or
L. Georges-Germain, I. Georges et H. Brenot, succes
Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or)
Seuls dépositaires pour la Corse :
BASTIA — ANGELI LOUIS — BASTIA

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier. F. COMAR & Fils, 18, Rue St-Claude, Paris

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
LE PLUS COMPLET & LE PLUS FortifiANT des RECONSTITUANTS
pour combattre
ANÉMIE, CHLOROSE, PHTISIE,
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
Aliment indispensable dans les convalescences difficiles, toujours consolidées et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.
VIAL Pharmacien, 14, RUE VICTOR HUGO, 14 — LYON

Demandez dans tous les Cafés:
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

M. BECK
Successeur de W.-L. MANN
44, Rue de la Folie-Méricourt — PARIS

La Lampe "ALADIN" — force de lumière 24 bougies — est la meilleure lampe de table, à courant d'air, qui ait été établie jusqu'à ce jour. La disposition toute spéciale de son disque, parfaite en tous points, que l'air traverse avec force, permet d'en élever la flamme et de la rendre incandescente. Par l'application de ce principe, un obstacle dans, avec un bec de petite dimension et de consommation relativement minime, une lumière d'une intensité étincelante, qui fait de la lampe "ALADIN" l'idéal de la lampe de fumoir, de la lampe d'étude, etc., un fonctionnement étant des plus simples et sans entretien des plus faciles.

GRACIEUSE — ÉLÉGANTE
COMBUSTION COMPLÈTE — SANS ODEUR
PRIX DE FAVEUR — AVIS IMPORTANT

Envoie ma Lampe "ALADIN" en ouvre nickelé, avec abat-jour vert, double tissu, de 19 centimètres de diamètre et deux verres, franco *au pair* et d'entrelacs au prix de

10fr au lieu de 12fr.
Verre de rechange : 0 fr. 35
Mèche de rechange : 0 fr 25

Pour éviter les frais de remboursement qui sont à la charge du destinataire, il suffira de joindre à la commande, un mandat-poste de 10 francs.

ALADIN grand Modèle
13fr au lieu de 15fr.
Verre de rechange 0 fr. 45
Mèche 0 fr. 30

Par commande d'au moins 12 verres à la fois, je ferai cadeau d'un verre de rechange en plus.

Pour la Corse, l'Algérie et la Tunisie, 1 fr. en plus pour frais d'emballage.

Prière de faire les commandes à temps, afin de nous éviter un trop grand encombrement en pleine saison

Tout acheteur de 2 Lampes à la fois recevra un bon lui donnant droit à 1 franc de marchandise à son choix

TRANSPORTS DIRECTS PAR BATEAUX A VAPEUR

Pour LONDRES, HAMBOURG et ANVERS
le vapeur anglais LE CYGNET
chargera à Bastia vers le 25 Octobre

Pour nolis s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

BEC AUER

Derniers Perfectionnements	BAISSE DE PRIX
BEC BÉBÉ.. 9 fr.	
BEC N° 3..... 15 fr.	

Exiger la Marque « A. F. AUER »
MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS

Buvette des Messageries
VINS FINS ET LIQUEURS
MERCERIE, EPICERIE, CONFISERIE
ANTOINE-FRANÇOIS FILIPPI
Porto-Vecchio (Corse)

D.O.M † D.O.M
BÉNÉDICTINE de l'Abbaye de Fécamp
La Meilleure des Liqueurs — Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons. — Se trouve partout.
D.O.M † D.O.M

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

AVIS
Grand Café de la Paix
A VENDRE OU A LOUER
Facilités de paiement
S'adresser au propriétaire.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparis
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jou
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

PHARMACIE DANÉ
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins*.
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.
Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit

21e ANNÉE — MERCREDI 26 OCTOBRE 1898 — 00436 — N° 247

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 8 Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Paie d'avec 1 fr. — Réclames (1re page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judic., 0,25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue [illegible]

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Evariste.
SOLEIL : (heure nationale)
LEVER, 6 h. 02 m. — Coucher, 4 h. 30 m.
LUNE : Premier quartier, le 21. — Pleine, le 29
FÊTE DE DEMAIN : Saint Florent.

25 OCTOBRE

LES ALLUMETTES

Les ingénieurs de l'Etat chargés de diriger la fabrication des allumettes viennent de rendre à l'humanité un service signalé. On sait que les ouvriers occupés à confectionner les allumettes étaient exposés à une maladie terrible due au maniement du phosphore. Les ingénieurs, après de minutieuses et savantes recherches, ont réussi à substituer au phosphore, une matière inoffensive pour ceux qui en servent. On ne saurait trop faire ressortir l'importance d'un pareil bienfait.

Maintenant que l'on a ainsi paré au nécessaire, en ce qui concerne les ouvriers, nous sera-t-il permis de demander que l'on s'occupe aussi du consommateur, de ce grand public auquel le monopole que s'est adjugé l'Etat ne permet pas le choix de son vendeur ? Il n'y a pas à se le dissimuler, nos allumettes sont détestables à trop cibères ; les allumettes en bois particulièrement, ne supportent pas l'examen. Beaucoup ne prennent pas, d'autres répandent, en s'enflammant, une odeur insupportable, infecte. Quant aux allumettes en cire, qui sont loin de réaliser la perfection, leur prix les rend inabordables pour la majorité des consommateurs. Tout le monde n'a pas quinze centimes à dépenser toutes les vingt-quatre ou quarante-huit heures. Et cependant ceux qui peuvent se rappeler la période antérieure au monopole, se rappellent également que l'industrie des allumettes était une de celles pour lesquelles la France occupait le premier rang. Les fabriques de Marseille avaient des clients dans le monde entier ; elles livraient des produits supérieurs à un bon marché incroyable. Depuis le monopole, cette industrie si florissante est passée à l'autres nations, à l'Italie particulièrement.

Il nous semble que l'Etat devrait prendre à cœur de relever sa fabrication, de la mettre à un niveau et à des prix tels que l'introduction des allumettes étrangères devienne impossible, parce qu'elle ne représentera aucun bénéfice pour ceux qui se livrent à la contrebande. N'oublions pas au surplus que l'allumette n'est pas un objet de luxe, c'est un objet de première nécessité ; dans un pays démocratique, l'allumette doit donc réaliser cette double condition : être de première qualité, être à bon marché. Les fabricants Marseillais auxquels nous faisons allusion plus haut ne sont pas riches, et cependant ils vendaient à très bon marché. On peut donc réaliser de très beaux bénéfices, tout en ne demandant pas au consommateur une dépense considérable. Pourquoi l'Etat se trouve-t-il cependant dans un état d'infériorité marqué vis-à-vis de ses prédécesseurs ? C'est que toute innovation effraie nos administrations ; c'est un défaut dont elles ne sont pas encore parvenues à se corriger. C'est à elles qu'il faut rappeler cette maxime d'un célèbre manufacturier : « Vendre bon pour vendre beaucoup ; vendre beaucoup pour vendre bon marché. »

Peut-être y a-t-il utilité à se souvenir de ce qui arrive pour les timbres poste ; quand il a été question d'abaisser l'ancien prix jusqu'à quinze centimes, beaucoup d'esprits timorés craignaient un déficit dans le rendement de la poste ; au contraire, les recettes ont augmenté avec le bon marché du timbre-poste. Aussi, aujourd'hui, il en est beaucoup qui demandent qu'on substitue les timbres de dix centimes à ceux de quinze. Il en sera de même des allumettes ; quand on les vendra bon marché, la vente augmentera.

K.

Le 116e Territorial

Les hommes des classes 1882 et 1883, appartenant au 116e régiment territorial, viennent d'accomplir leur période d'instruction, à Corte.

Pendant ces treize jours de service militaire, ces hommes ont fait preuve d'une endurance et d'une discipline remarquables. Aussi, lorsque M. le général Sage, gouverneur de la Corse, s'est rendu à Corte pour les inspecter, le régiment s'est-il présenté très correctement sous les armes ; l'attitude des hommes était absolument militaire.

En outre, pendant la manœuvre de garnison, qui a duré 2 heures du matin à 10 heures, les hommes ont très bien exécuté les mouvements prescrits, malgré la pluie qui n'avait cessé de tomber.

M. le général Sage, qui y assistait, a, à plusieurs reprises, manifesté sa satisfaction. Après la manœuvre, le régiment est rentré à Corte, toujours avec la pluie, et a défilé devant M. le Gouverneur d'une manière irréprochable.

Nous devons ajouter que le 116e territorial est sous la direction d'un chef, M. le colonel Campi, dont l'éloge n'est plus à faire ; dans l'intérêt de notre armée de seconde ligne il serait à souhaiter que tous les régiments territoriaux fussent aussi bien commandés.

A l'appui de tout ce que nous avons dit sur la réunion du 116e territorial qui vient d'avoir lieu, nous sommes heureux de reproduire une partie de l'ordre qui a été adressé à ce régiment par M. le général Sage, inspecteur général délégué.

ORDRE GÉNÉRAL.

. . . . . .

« Les résultats obtenus pendant la période de convocation ont été excellents ; ils sont dûs à la sage et ferme direction du chef de corps, au zèle des officiers et à la bonne volonté de tous.

» Le Gouverneur de la Corse, inspecteur général délégué, est heureux de féliciter le régiment. Il est convaincu que sous les ordres de M. le colonel Campi, le 116e territorial restera à hauteur de son ancienne réputation et du rôle important et de confiance qui lui est dévolu dans la défense de l'île. »

Les Points d'appui de M. Lockroy

Le ministre de la marine a quitté Toulon le 7 octobre, à bord du *Pothuau*, pour visiter Portovecchio, Bizerte et Bachgoun. Ces trois points sont précieux, par certains écrivains maritimes de l'entourage immédiat de M. Lockroy, comme des points stratégiques remarquables, d'où quelques torpilleurs, n'étant sur les navires italiens ou anglais, surtout vite fait de leur interdire l'accès du bassin occidental de la Méditerranée. Examinons, si par la Corse tout au moins, ces prétendus sont fondées.

La Corse. — On même grand bruit, depuis quelque temps autour de la Corse. Sans doute, il faut défendre ce pays contre toute attaque, c'est-à-dire qu'il faut y développer les chemins de fer et y construire des batteries. La Corse, à ce point de vue, se trouve dans un état théorique. Pendant les guerres de l'Empire, la Corse n'a pas été attaquée. Cependant, la flotte anglaise avait la liberté de ses mouvements ; plusieurs fois cette flotte a transporté des troupes en Sicile et dans le royaume de Naples. Chose étrange, personne ne s'est attaqué à la Corse, pendant la grande période des grandes guerres napoléoniennes. Si la Corse n'a pas subi d'attaques, c'est que sa possession n'eût en rien compensé les sacrifices qu'elle aurait coûtés. C'est un pays impraticable aux armées, et ne possédant qu'un port assez médiocre, au point de vue de la défense, Ajaccio.

Pour toutes ces raisons, nous doutons fort qu'on l'attaque. Il n'a pas, du reste, l'importance stratégique que lui attribuent quelques auteurs maritimes. Il est trop au Nord et trop dans l'Est, et il y a d'Ajaccio à Alger la même distance que de Toulon à ce même point. Tous les avantages stratégiques qu'il pourrait avoir sont annihilés par la Sardaigne. C'est la Sardaigne dont l'importance stratégique serait considérable contre nous, car elle menace toutes nos communications avec l'Algérie-Tunisie, que ces lignes partent de la France ou de la Corse. C'est une épine placée au cœur de nos communications.

La Corse et la Sardaigne ressemblent à deux forteresses ennemies se faisant face et s'annihilant mutuellement. Cependant, il y a entre les deux une différence ; mais elle est très grande : c'est qu'une expédition italienne dirigée contre notre littoral ne partira jamais de la Sardaigne. La Corse serait incapable de nuire en quoi que ce fût aux expéditions dirigées de la Sardaigne contre la Tunisie ou à celles qui auraient pour objet d'intercepter nos communications avec ce pays.

La Maddalena a perdu une grande partie de son influence d'autrefois. De ce point, pendant les guerres de la République et de l'Empire, les Anglais pouvaient atteindre facilement la Sicile et Naples, et établir des croisières tout le long du littoral italien, pour gêner nos communications. C'était un point central. La défaite de Nelson étant fortifié, la Maddalena n'a plus de raison d'être. La possession de la Tunisie par la France a transporté à l'autre extrémité de la Sardaigne l'importance de la Maddalena. La ligne Toulon-Bizerte passe par l'île de Santo-Pietro. C'est à l'heure actuelle, un point fort précieux pour l'Italie. Port-Mahon et Santo-Pietro sont les deux clés de l'Algérie. On a installé au Corse des défenses mobiles. Pour les raisons données plus haut, on nous permettra de douter de leur efficacité. Leur siège à Bastia, elle non fortifiée, constituait une véritable insanité, et Ajaccio est trop ouvert, pour que les torpilleurs y trouvent un abri sûr.

Portovecchio. — Situé à l'extrémité Sud-Est de la Corse, Portovecchio constituerait un port admirable, si la nappe d'eau qui recouvre la partie intérieure de la rade était assez profonde. D'immenses travaux seraient nécessaires, pour lui donner cette profondeur qui l'a manque. De plus, une escadre qui y entrerait serait exposée à rencontrer l'escadre italienne de la Maddalena, qui n'est qu'à 20 milles de distance. Tout navire, arrivant à Portovecchio, sera signalé depuis longtemps à la Maddalena, soit par le Cap della Testa, s'il passe par les bouches de Bonifacio, soit par l'île Caprajo, s'il passe par le cap Corse. Il n'en sera pas de même pour un navire italien arrivant à la Maddalena, car il pourra et devra toujours y arriver par le Sud, en longeant la côte d'Italie jusqu'à Naples, puis en faisant route sur le sud de la Sardaigne, pour atteindre la Maddalena, en remontant vers le Nord. De plus, toute flotte, quittant Portovecchio pour opérer sa rentrée en France, serait immédiatement signalée à la Spezia. De ce dernier point au cap Corse il n'y a que 64 milles, tandis qu'on en compte 86 jusqu'à Portovecchio. Cette flotte pourrait donc être surprise au cap Corse par des forces supérieures, parties de la Spezia, au moment même où elle quitterait Portovecchio.

De la Maddalena aux bouches de Bonifacio, il n'y a que 7 milles, on en compte 17 de Portovecchio jusqu'à leur entrée.

Une force française intérieure ou forces ne pourrait donc sortir de Portovecchio, ni par le Nord, ni par le Sud, sans être exposée à une surprise de la part d'une force italienne plus considérable, partie soit de la Spezia, soit de la Maddalena. Nous avons exposé plus haut que l'entrée dans ce port lui ferait courir les mêmes dangers.

C'est pour cette raison, pour cette raison seule, et un peu aussi parce que la transformation de Portovecchio en port de guerre serait une lenteur ouverte sur une partie de mer où nous n'aurions pas beaucoup à faire, que nous ne voyons pas trop l'utilité d'un semblable projet.

Il est vrai que l'on croit aujourd'hui, avec les défenses mobiles de torpilleurs, pouvoir se rire des lois de la guerre ; c'est le cas de dire : Qui vivra, verra.

(Journal des Débats).

LE COLONEL CHEROUTRE

Nous empruntons à la *France militaire* une notice biographique sur M. le colonel Cheroutre, commandant le 163e régiment d'infanterie. Elle donne d'une manière succincte mais complète l'état des brillants services de cet officier supérieur, dont la vie militaire s'est presque toute écoulée en campagne.

M. Cheroutre Henri-Joseph est né le 20 janvier 1847 à Bollezeel (Nord) ; il fut incorporé au 43e régiment d'infanterie comme soldat de 2e classe le 18 décembre 1867.

En 1870, son bataillon entra dans la composition du 25e régiment de marche qui fit partie de la 2e brigade de la 3e division du 14e corps d'armée.

M. Cheroutre assista au combat de Châtillon (19 septembre), de la Malmaison (21 octobre), aux journées des 30 novembre et 2 décembre (Villiers et Champigny), au combat de Bourget (21 décembre) et à la bataille de Montretout (19 janvier 1871). Reconnu admissible à Saint-Cyr, il fut nommé sous-lieutenant au 122e régiment d'infanterie (ancien 25e de marche) le 27 janvier 1871.

Maintenu dans son grade avec rang du 1er septembre 1871, M. Cheroutre suivit les cours

de l'École spéciale militaire jusqu'au mois d'octobre 1872 et subit aux examens de sortie le numéro 24 sur 250 candidats.

Le 18 octobre 1872, on l'affecta au 3e régiment de zouaves ; il y reçut les galons de lieutenant le 21 février 1874, suivit en 1875 les cours de l'École du tir de Châlons, où il obtint le numéro 6 sur 22, et participa à la répression de l'insurrection dans l'Aurès en 1879.

Promu capitaine le 30 décembre de l'année suivante et affecté au 3e zouaves, M. Cheroutre fit campagne en Tunisie du 26 avril au 30 juin 1881 et rentra à Philippeville le 15 décembre de la même année.

Le 12 avril 1885, cet officier s'embarquait à Philippeville, à bord du *Canada*, avec le 1er bataillon du 3e zouaves (commandant Metzinger) qui s'était voté pour le Tonkin. Il assista dans la nuit du 4 au 5 juillet, au guet-apens de Hué, et, d'après l'*Histoire du 3e zouaves*, rédigée par le lieutenant Duruy, voici la part qu'il prit à l'action du palais royal :

« Le capitaine Cheroutre était d'abord resté en réserve à la garde des abords de la Concession ; puis jugeant, par la fusillade, des progrès de l'attaque, il avait pénétré dans la ville par la coupure qui existe au milieu du mur et avait passé droit devant lui. Des salves bien dirigées dégagent le feu de l'ennemi et permettent de franchir le pont.

» Mais bientôt l'explosion d'une caisse de poudre l'blesse grièvement M. le sous-lieutenant Herbchel et plusieurs hommes. Peu de temps après, M. le lieutenant Lacroix tombe mortellement frappé, en enlevant un petit ouvrage dont les feux de flanc arrêtaient la compagnie.

» En présence de ces pertes, devant cette résistance inattendue, le capitaine Cheroutre, qui est sans données positives sur l'attaque des alles, se retire sur le pont et s'y met en état de défense. »

Mais bientôt il reprit l'offensive et contribua pour beaucoup à la déroute des Annamites.

C'est à Hué, quelques jours après le combat, qu'il apprit que, par décret du 7 juillet 1885, il avait été nommé chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

De Hué son bataillon fut dirigé sur Hanoï, et, le 13 novembre, le capitaine Cheroutre reçut l'ordre de se rendre dans le sud de l'Annam avec sa compagnie, une section de tirailleurs tonkinois et une section d'artillerie de montagne.

Le 8 juillet 1886, il reçut, avec son quatrième galon, le commandement du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. L'année suivante, il passa au 4e régiment de tirailleurs algériens dont il cessa de faire partie le 26 décembre 1892, date de sa promotion au grade de lieutenant-colonel pour servir au 100e d'infanterie, à Narbonne. Par décret du 10 juillet 1898 cet officier supérieur est devenu colonel du 163e.

M. le colonel Cheroutre est titulaire de la médaille commémorative de l'expédition du Tonkin et de la médaille coloniale « agrafes Algérie-Tunisie ».

Bulletin financier

Paris, le 20 octobre 1899.

Malgré les préoccupations politiques extérieures et l'évacuation du taux de l'escompte de la Banque de France, les cours, en nouvelle baisse au début, se raffermissent un peu en clôture sur nos rentes et nos établissements financiers : Crédit Foncier, Comptoir National d'Escompte, Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Spéciale des Valeurs Industrielles, Banque Française d'Emission.

Cette dernière reçoit des demandes de plus en plus nombreuses en actions de 100 frs de la Cie Générale de Fabrication Métallique des Cases en Papier Kouvert qui sera close définitivement le 31 courant ; certains souscripteurs, craignant une réduction proportionnelle, envoient en effet de nouvelles souscriptions.

L'obligation à 600 Cie Générale d'Immeuble se négocie aux environs de 468.

On cote 445 frs l'action de Gelon. L'action des Grandes brasseries et Malterie de Vittel Albert et Remy, rue Rouen se consolide à 145.

L'épargne, qui recherche les valeurs offrant de bon rapport, se portera sur l'obligation de 500 frs à 600 Cie Nationale Immobilière de Marseille qui a 278.50 donne près de 4.50 0/0.

Les bénéfices importants que réalisera la Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon par l'exploitation du nouveau casino qu'elle va édifier avec le produit de 10.000 obligations à 500 de 150 frs qu'elle émet à 125, assurent largement le service de ces titres, d'ailleurs très bien garantis.

Obligations Hispano-suisses bien tenues.

Chemins de Fer Portugais remus.

BOURSE DE PARIS

24 Oct. — 25 Octobre

Rente 3 p. 0/0 amort.	101.50	101.50
— 3 p. 0/0 anciens.	100.50	100.25
— 2 1/2 0/0.	104.90	105.20

Dépêche de Nuit

Journal républicain du matin

TIRAGE des Bons de l'Exposition de 1900

Aujourd'hui a eu lieu un nouveau tirage des bons de l'Exposition de 1900.

Le lot de 100.000 francs a été gagné par le bon 2 625 de la 14e série.

Le lot de 10.000 francs a été gagné par le bon 833 de la 17e série.

Les lots de 5.000 francs ont été gagnés par les bons 8.568 de la 41e série et 4,467 de la 286e série.

Cinq bons ont gagné 1.000 francs chacun, et cent cinquante autres bons sont sortis remboursables à 100 francs.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Travaux parlementaires

La discussion a porté sur la reprise des travaux parlementaires.

Services de la marine

Le ministre de la marine a annoncé le dépôt prochain d'un projet de réorganisation des services de la marine.

Séances du conseil

Il a été décidé que les séances du conseil auront lieu le mardi et le vendredi de chaque semaine.

Les Morts du Jour

M. Puvis de Chavannes

Le grand peintre Puvis de Chavannes est décédé dans la nuit, à l'âge de 74 ans.

Il était commandeur de la Légion d'honneur.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Manifestations - Bagarres Arrestations

Dès la matinée, on constate une vive émotion dans les rues ; l'affluence est surtout grande sur les boulevards et aux abords du Palais Bourbon.

Les gardiens de la paix et le personnel de la sûreté générale sont principalement concentrés sur ces points.

La journée parlementaire s'annonce très chaude.

Les journaux lancent des éditions successives avec force détails sur les mesures d'ordre, les projets des divers groupes parlementaires, les comptes-rendus des réunions, etc.

♣

Des bagarres très sérieuses se sont produites aux abords du Palais-Bourbon entre dreyfusistes et anti-dreyfusistes.

M. Le Proust, commissaire de police, a été blessé en voulant arrêter un manifestant qui criait : « Mort aux juifs. »

Le préfet de police a été menacé par M. Guérin, que les agents ont arrêté et conduit au poste des Tuileries.

♣

A midi, les grilles du jardin des Tuileries ont été fermées.

M. Deroulède, se rendant à la Chambre est acclamé aux cris de: « vive la ligue ! vive l'armée! à bas Brisson !

En ce moment arrivent les groupes socialistes, les ouvriers des abattoirs, les membres de la ligue antisémite, les étudiants, la ligue des patriotes, etc.

Les gardes républicains arrivent du quartier latin ; les cuirassiers et les gardes de Paris occupent la place de la Concorde.

Les bagarres commencent, plusieurs arrestations sont opérées.

Au Cercle militaire

MM. Drumont, Lasies et Firmin Faure, en sortant du Cercle militaire, où ils ont déjeuné, sont chaleureusement acclamés.

Les Groupes

Les républicains progressistes ont eu une longue délibération. Après les discours de MM. Poincaré, Méline et Barthou, le groupe a décidé de voter pour la chute du ministère Brisson, à cause de son attitude dans la révision du procès Dreyfus et dans d'autres actes politiques.

♣

Les groupes socialistes, les radicaux socialistes, la gauche démocratique, etc., ont tenu des réunions très agitées.

♣

Les droites se sont réunis dans leur local habituel, de la rue de Bourgogne.

Le comité de vigilance socialiste a fait afficher une proclamation.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. LOUBET

La séance est ouverte à 3 heures.

Sénateurs décédés

Le président rappelle les pertes faites par le Sénat depuis sa dernière séance, et prononce l'éloge funèbre de MM. Porrier et Guindey.

Interpellations Le Provost

Le président annonce que l'interpellation de M. Le Provost de Launay concernant l'application de la circulaire relative aux outrages à l'armée est fixée au 3 novembre, d'accord avec le garde des sceaux, en l'absence du ministre de la guerre.

L'autre interpellation du même sénateur relative aux fatigues inutiles imposées aux soldats en août et septembre sera fixée ultérieurement.

Le Sénat règle son ordre du jour et fixe sa prochaine séance à jeudi.

Chambre des Députés

Avant la séance

Avant une heure presque tous les députés sont déjà arrivés. Dans la salle des pas-perdus, les amis du ministère sont particulièrement entourés et interrogés, mais ils semblent avoir pour mot d'ordre de ne rien dire.

D'ailleurs, tout est à l'imprévu : on ne sait ce qui arrivera ; on ne sait dans quel ordre se produiront les interpellations. Mais on voit que tous sont là pour le combat.

La surveillance la plus rigoureuse a été exercée à l'entrée du public. Les abords du Palais sont complètement dégagés ; les curieux sont refoulés très loin.

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

LE BUDGET

Le ministre des finances dépose sur le bureau le projet de budget des dépenses et des recettes de l'exercice 1900.

Le projet sera imprimé et distribué.

L'Impôt sur le revenu

Le ministre des finances dépose ensuite le projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu, et le projet concernant le remboursement anticipé de certaines dettes.

Ces projets sont renvoyés à une commission spéciale.

INTERPELLATION FOURNIÈRE

Le président rappelle que la Chambre avait renvoyé à la rentrée la discussion de l'interpellation de M. Fournière sur l'authenticité des pièces lues par M. Cavaignac, ministre de la guerre, à la tribune, et annonce que seize autres interpellations lui sont parvenues sur le même objet.

Le président du conseil

fait observer que parmi ces interpellations quelques-unes concernent la révision du procès Dreyfus. (Interruptions nombreuses).

(Le président dit que la Chambre doit donner l'exemple du calme.)

Le président du conseil reprend la parole, et dit que la décision transmettant l'examen de la demande en révision à la Cour de cassation tendait à enlever complètement à la politique un débat qui aurait dû toujours rester sur le terrain judiciaire.

En conséquence, le gouvernement prie la Chambre d'isoler ces interpellations. Il est cependant à la disposition de la Chambre pour la discussion de toute interpellation sur la politique générale.

M. Déroulède

dit que le Cabinet, institué par la confiance de la majorité, a été maintenu seulement par la majorité qui s'était ralliée autour de M. Cavaignac.

La nomination de M. Cavaignac fut avec un mandat impératif, au[trement] conditionnel. Il est impossible [de] former le débat devenu nécessaire. L'orateur demande la mise en de[meure] de la Chambre. (Tumulte extraordinaire)

Le Président

remarquer que ceux qui se livrent [aux] violences servent mal les idées [qu'ils] prétendent servir. (Applaudissements).

M. Déroulède

me que le ministère a dépassé le [mandat] qui lui a été confié en ne consultant pas les Chambres, malgré la [déci]sion de M. Cavaignac, et celle du [géné]ral Zurlinden, et surtout après la [déci]sion de la commission consultative au sujet de l'affaire Dreyfus.

La Chambre ne peut pas laisser le [pou]voir entre les mains d'hommes qui [ont] laissé fausser la justice et outrager l'armée. (Bruits).

L'heure est venue de se prononcer [entre] cette politique d'usurpation et [d'arbi]traire, dussions-nous éclabousser par nos votes le général Chanoine. (Suite).

Le général Chanoine

demande la parole.

Le président

observer à M. Deroulède qu'on n'a pas le droit d'apporter contre l'armée [et] notre son chef de pareilles expressions. Il saura faire respecter l'un et l'autre. (Applaudissements).

Le Ministre de la Guerre

que, quand il a accepté le portefeuille de la guerre, il a cédé aux instances de ses camarades. Il savait qu'il s'exposait à une impopularité imméritée, mais il a agi uniquement dans l'intérêt de l'armée.

Il respecte la division des pouvoirs, mais, relativement à l'affaire Dreyfus, son opinion est conforme à celle de ses prédécesseurs. Aussi, en présence de la politique suivie jusqu'à ce jour par le gouvernement dans cette affaire, et entre les mains du Parlement [l'affaire] qui lui était confié, et donne [sa dé]mission. (Applaudissements répétés. Tumulte extraordinaire).

Le général Chanoine quitte la salle au milieu des applaudissements.

Le président du Conseil

dit que lorsqu'il a offert le portefeuille de la guerre au général Chanoine, la [seule] chose qui avait été prise de transmettre la demande de révision à la commission consultative, et le général Chanoine en fut avisé.

Depuis, en sa présence, fut prise la décision de transmettre à la Cour de cassation le dossier de l'affaire. Rien ne pouvait donc faire prévoir la démission donnée contrairement à tous les usages. Le gouvernement est obligé de refuser sur cette démission. En attendant, il exprime l'espoir que la Chambre soutiendra sa volonté de faire prévaloir l'unité du pouvoir civil. (Applaudissements).

La séance est suspendue au milieu d'un vacarme épouvantable.

Réunion des Ministres

Les ministres se sont réunis au Palais-Bourbon pour étudier les mesures à prendre à la suite de la démission du général Chanoine.

Reprise de la Séance

M. Brisson

dit que le Gouvernement a délibéré sur la situation créée par la démission irrégulière du ministre de la guerre. (Bruit).

Il a décidé de proposer ce soir même à M. le Président de la République de faire paraître un décret nommant un ministre de la guerre par intérim.

Il prie la Chambre de vouloir bien s'ajourner à jeudi et proclamer par son vote la suprématie du pouvoir civil. (Applaudissements).

M. Fournière

appuie les déclarations du Président du Conseil.

Il soutient que la démission du général Chanoine n'est qu'une manifestation de préparation factieuse. (Bruit).

M. Roche

soutient que le Gouvernement a méconnu les droits du pouvoir civil en retardant la convocation du Parlement.

M. Bos

dit que la Chambre attend du Gouvernement des mesures énergiques ; elle doit s'inspirer des exemples de la Convention.

M. de Mun

combat la demande d'ajournement.

Le Gouvernement doit s'expliquer sans retard sur toutes les accusations formulées contre lui.

Si l'on veut parler du fameux complot militaire, il faut apporter des preuves : ou le gouvernement a été mystifié, ou il est complice.

La Chambre ne peut pas se séparer sans adresser à l'armée tous ses hommages.

M. Baudry d'Asson

demande la mise en accusation contre le président Brisson et contre les hommes les plus néfastes de son ministère.

Il ose espérer qu'il se trouvera parmi les élus du suffrage universel assez de députés vraiment français pour voter cette mise en accusation qu'ils ont cent fois méritée.

M. Ribot

appuie l'ajournement demandé par le Président du Conseil et présente un ordre du jour tendant à confirmer la suprématie du pouvoir civil et à affirmer la confiance du Parlement dans l'armée qui est la fidèle conservatrice de la loi.

On demandera jeudi compte de ses actes au Cabinet, il faut aujourd'hui faire acte d'union.

M. de Mun

déclare que personne ne songe à contester la suprématie du pouvoir civil ; Il faut cependant introduire dans l'ordre du jour que l'on sollicite un blâme énergique contre le Gouvernement qui a toléré de si nombreuses attaques contre l'armée.

La clôture est prononcée.

M. Cavaignac

dit que la lecture des ordres du jour prouve la nécessité d'une discussion immédiate. L'orateur est pressé de s'expliquer.

Le Président du Conseil accepte l'ordre du jour Ribot, demande la priorité et repousse toute addition.

M. Sarrien

M. de Mahy étant intervenu dans la discussion, M. Sarrien rappelle sa circulaire relative aux outrages à l'armée.

Il affirme qu'il n'a jamais reçu, soit du ministre de la guerre soit des officiers attaqués, des plaintes de nature à mettre en mouvement l'action de la justice.

Aucune opposition n'est faite à la demande de priorité, M. Paul Berger propose cependant d'insérer à l'ordre du jour un blâme contre le gouvernement qui n'a pas fait respecter l'armée ; au lendemain de sa circulaire l'orateur a communiqué au ministre de la guerre des articles attaquant l'armée et il lui a été répondu par ce dernier qu'il était préférable de ne pas entamer de poursuites.

Il ajoute que malgré son insistance (il était, dit-il, revenu trois fois à la charge) aucune satisfaction ne lui a été donnée. M Berger insiste sur l'addition qu'il a proposée.

M. Barthou

combat la clôture. Il dit que le ministre de la justice est entré dans le détail de certaines interpellations. Aussi repousser la motion Berger serait donner au gouvernement un vote de confiance. La continuation de la discussion s'impose donc.

M. Chapuis

dit qu'il est l'adversaire de la révision, mais qu'il importe après la démission du général Chanoine de donner au gouvernement le temps de se présenter avec un ministère complet pour pouvoir répondre aux interpellations.

M. Pion

déclare que le Gouvernement aurait dû exiger du ministre de la guerre ou une plainte ou sa démission.

M. Brisson

M. Brisson dit que le Gouvernement a fait tout son devoir ; l'orateur ajoute qu'il fait partie de la Chambre depuis 871 et que jamais il n'a rempli un devoir plus noble, plus impérieux et plus difficile.

Les Ordres du Jour

LE VOTE

La discussion étant close, le président met aux voix les ordre du jour.

Ordre du Jour Ribot

La priorité ayant été accordée à l'ordre du jour Ribot, le scrutin est ouvert sur la première partie qui est ainsi conçue :

La Chambre confirmant la suprématie du pouvoir civil...

Cette première partie est adoptée par 559 voix contre 2.

L'addition Berger est repoussée par 274 voix contre 261, aux cris de « Vive la République ! »

Addition de Mahy

Le président du Conseil repousse l'adnition présentée par M. de Mahy, qui est ainsi conçue :

.... invite le gouvernement à mettre fin aux injures adressées à l'armée.

Deite motion est adoptée par 296 voix contre 243.

Addition Berteaux

M. Berteaux propose l'addition suivante :

.... et confiante dans le gouvernement pour prrudre dans ce but les mesures nécessaires..

Cette motion est repoussée par 286 voix contre 254.

Démission du Cabinet

M. le président du Conseil dit qu'après la proclamation du scrutin, le gouvernement ne peut continuer à prendre part aux délibérations de la Chambre.

Les ministres quittent aussitôt la salle.

♣

L'ordre du jour suivant est ensuite adopté par 400 voix contre 28.

La Chambre confirmant la suprématie du pouvoir civil et confiante dans l'armée, fidèle conservatrice des lois de la République, invite le gouvernement à mettre sans retard un terme à la campagne d'injures contre l'armée.

La Chambre s'ajourne au 4 novembre aux cris de : Vive l'armée ! Vive la République !

LA SÉANCE

La séance a été extraordinairement animée, MM. Basly et Paulin Méry, Cadenat et Morinaud en sont venus aux mains.

La démission du général Chanoine a été un coup de théâtre stupéfiant.

Pendant la suspension, l'agitation dans la salle des pas-perdus est à son comble.

Les progressistes déclarent que la décision prise par le général Chanoine fait disparaître toutes les divergences de politique intérieure.

Les républicains de toutes nuances doivent se réunir, ce soir, pour faire face à la situation.

LA CHUTE DU MINISTÈRE

La chute du ministère n'a pas produit, sur les boulevards, une grande surprise.

On s'attendait à tout.

Les groupes anti-dreyfusistes parcourent les rues en criant ; « Vive l'armée ! conspuez Brisson ! »

A L'Elysée

Dès que M. Brisson a eu quitté la salle, il s'est rendu à l'Elysée et a déclaré au président de la République que le Cabinet tout entier était atteint par le vote et que par conséquent, il le priait d'accepter la démission collective des ministres.

LE GÉNÉRAL CHANOINE

Les journaux anti-dreyfusistes, dans leurs éditions supplémentaires, font le plus grand éloge de la conduite du ministre de la guerre.

Le général Chanoine ayant refusé hier, à trois reprises, à M. Brisson la remise du dossier secret de Dreyfus, a, par trois fois, offert sa démission au président du Conseil, qui n'a pas voulu l'accepter.

☞ Décidément, la CÉDRATINE MATTEI est un véritable nectar. Elle est aujourd'hui la reine des liqueurs.

LA MUTUELLE NATIONALE

Société de prévoyance et d'assurances mutuelles sur la vie

Approuvée et autorisée par Decret Présidentiel du 18 décembre 1882.

Fonctionnant sous la surveillance directe et effective de l'Etat.

Siège Social

30, Rue de la République, Lyon

Constitution en douze ans d'un capital espèces permettant à tous la création, soit d'une dot, soit d'une pension de retraite annuelle. En cas de décès, remboursement d'une fois et demie au moins le montant des sommes versées

Versements — depuis 5 francs — par mois pendant 10 ans seulement.

Souscriptions réalisées :

Au 1er janvier 1897, 4.647.000 fr.
Au 1er janvier 1898, 5 400.000 fr.
Au 30 juillet 1898, 8.652 000 fr.

On demande des agents d'arrondissement et cantonaux.

S'adresser pour tous renseignements et documents à M. J.-T. SANTI, Agent Général, à Ajaccio, pour la Corse, la Tunisie, les Colonies Françaises, le Vénézuela, la Colombie, la République Argentine, les Antilles anglaises, Haïti, Santo Domingo, la Havane et Porto Rico.

On peut avoir toute confiance aux agents qui se présenteront à domicile.

VENTE
DE CAFÉS DE COLOMBIE
(les meilleurs cafés d'Amérique)
de la propriété I. Olegiastat et Hermanos, de Bucaramanga.

Prix : **1 52** fr. les **50** kilos, et au détail, **32** sous la livre.

Seul dépôt : Chemin des Clarisses, 1, près le Boulevard de Cardo.

L'ANÉMIE
L'AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
les Affections Chlorotiques, Rachitiques, Dyspeptiques locales, sont guéris par
l'ÉLIXIR du Dr BÉJOTTES
D'une efficacité rapide et incontestable. Il agit sans la moindre agitation dans l'organisme. Après l'emploi du premier flacon, on se sent déjà peu à peu revivre sous un effet de ce puissant cordial qui produit un retour immédiat à la santé.
PRIX DU FLACON : 3f 50.
Dépôt Général : PHARMACIE DES GRANDS HOMMES Place des Grands-Hommes, Bordeaux
ET CHEZ TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET L'ÉTRANGER.

Dépôt : à Bastia, chez M. Theillier, pharmacien.

Un très grand nombre de personnes ont constaté leur santé améliorée ou entièrement guérie par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES du docteur GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Pratchers, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux.
A fr. la boîte avec la GUIDE DE LA SANTÉ
Se trouve dans toutes les pharmacies
M. Pyrard-Agrimon, Phien
37 rue Saint-Denis, 37
PARIS

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
et dans tous les Débits
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à dix centimes
Tout bon fumeur doit fumer ce cigare ou ne pas fumer.

AVIS
Voulez-vous de la bonne bière ? à la Brasserie Casanova
GRAND CAFÉ DE LA PAIX
Place Saint-Nicolas
Bière Gruber 0.25 le Bock
LIQUEURS DE MARQUE
Vente en gros et en détail

M. BECK
44, Rue de la Folie-Méricourt — PARIS
La question du mode d'éclairage était, pour un Gérant, d'un intérêt capital, je ne vais appliquer, depuis de longues années, à un théâtre où les spectateurs les plus pratiques et je recommande, en toute sécurité, le MEILLEUR pour les locaux de toute dimension, tels que Cafés, Usines, Salles de réunion, Chais, Boutiques, etc., etc.
LAMPE "ÉCLAIR" 30 LIGNES
PRIX de FAVEUR pour les Abonnés et Lecteurs du journal :
20fr. au lieu de 22fr.
Lampe DÉTAIL
30 Lignes
16f 18f
Grand Café de la Paix
A VENDRE OU A LOUER
Facilités de paiement
S'adresser au propriétaire.

FÉLIX ALCAN, *Editeur*, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS.

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE
par les Dr E. BOUCHUT et A. DESPRÉS
Sixième Edition au courant des derniers Progrès de la Science.
1 magnifique volume in 8 de 1 volumes, env. 1800 pages, avec 1800 gravures dans le texte. Indispensable aux Familles
PRIX : 1 volume, 25 fr. — 2 vol., 30 fr. Franco contre Mandat

GRATIS
Pour vulgariser ses
Magnifiques Portraits
AU CRAYON-FUSAIN

La SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, **absolument gratis** pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. **TARQUEREY**, directeur de la **Société Artistique de Portraits** en son hôtel particulier, *9, Rue de Saint-Pétersbourg, Paris.* — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

L'URBAINE
***M. Simon Damiani**, Agent général de la Compagnie d'assurances sur la vie **L'URBAINE**, a l'honneur d'informer les assurés de la Compagnie qu'ils pourront se présenter en son bureau à partir de ce jour, pour y toucher le montant de leurs répartitions de l'exercice 1897.*

Angle des rues Miot et Napoléon.

Bonne occasion
Piano à vendre
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
appartement de 7 pièces, au 1er étage, maison Ferretti, rue Saint-Roch, 24, au coin de la place Saint-Nicolas.
S'adresser à Mlle Dané, boulevard du Palais, 4.

Guerre à l'Anémie!
TER GAFFARD
(Poudre de Fer sucré soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2f 50 le Flacon
Dépôt : PHARMACIE CENTRALE du MIDI, 126 et 128, Rue Ledru-Rollin, Paris, et toutes pharmacies

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'Amaro Mattei
APÉRITIF SUPÉRIEUR
et dans tous les Débits
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à 10 centimes
Tout bon fumeur doit fumer ce cigare ou ne pas fumer.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

L'AZULINE — LA SYRIENNE — ENCRES A MAURIN

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
PRODUITS RECOMMANDÉS :
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

PHARMACIE DANÉ
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.
Conditions spéciales pour le gros. — *Service de nuit*

23e ANNÉE — JEUDI 27 OCTOBRE 1898 — N° 248

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 8 Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les articles non insérés ne seront pas rendus. Les manuscrits ne sont reçus aux bureaux du Journal
Prix d'une ligne : 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Nécrologie, 0.30 — Judic., 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue [illegible]

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse...	un an. 20 fr.	6 mois, 10 fr.	
Autres Départ.	22 »	» 12 »	Union postale, et autres Pays le port en sus

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Florent.

SOLEIL : (heure nationale)

Lever, 6 h. 02 m. — Coucher, 4 h. 30 m.

LUNE : Premier quartier, le 21. — Pleine, le 29

FÊTE DE DEMAIN : Saints Simon et Jude.

26 OCTOBRE

SENTINELLE SANS ARMES

Et au firmament un voile funèbre cachait les innombrables étoiles. Et dans l'air frissonnant, des chuchotements mystérieux, des bruits étranges et sinistres : quelque chose comme des crépitations suivies des grondements sourds et profonds, des voix claironnantes, des appels tumultueux, des froissements de fer, des cliquetis d'armes sonores. — Soudain le voile se déchira... Alors, tout à fait en haut — de minces et longs nuages pourprés s'ébraient, striaient dans son immensité la voûte céleste de longues raies rouges, pareilles à d'interminables traînées de sang. — Et dans l'ombre qui s'éclairait faiblement de la lumière des astres lointains, l'image d'Arminius brusquement et fortement s'agita. Après maintes trépidations, le bronze parut s'animer et prendre des proportions fantastiquement colossales. Un fantôme, espèce d'Adamastor menaçant, couronna un instant le socle momentané qui supporte l'image de l'antique Palladium de la Germanie. Puis, menaçant et terrible, le fantôme-colosse tira sa grande épée qui flamboyait au sein de l'obscurité revenue maintenant profonde, le fer s'allongeait, s'allongeait toujours par dessus le Rhin, la pointe dirigée vers la Gaule. Une seconde épée dirigée en sens contraire, — presque invisible celle-là, moins puissante sur l'heure, mais plus formidable que la première, puis, essaya vainement de parer le coup qui devait toucher au cœur la Gaule de Vercingétorix, devenue plus tard la France de Charlemagne, le glorieux dompteur des barbares Saxons, sur le passage duquel, dit la légende, tout frémissait d'horreur et d'épouvante. » Alors seulement, le coup porté avec une brutalité inouïe, le fantôme abaissa lourdement, avec un ricanement féroce, son arme qui lançait toujours des éclairs. A l'extrémité du fer pendaient des chairs palpitantes — restes sanglants d'un membre fraîchement arraché — au corps puissant de la nation franque, la glorieuse mutilée d'aujourd'hui.

Et les éclairs jaillissant de l'épée terrible se résolvaient, chaque fois, en noms caractères de feu et laissaient lire la légende infligurante : *Vae victis !* Alsace et Lorraine. — Plusieurs lunes après le prodige, le choc fut épouvantable et la tuerie horrible, non loin des bords du fleuve, à la robe verte, entre les fils des Allamans, venus de l'autre côté, et ceux des Francs de Clovis, confondus, ne faisant qu'un avec les fils de la vieille Armorique, avec les Gaulois de Vercingétorix, les Normands de Rollon et les descendants des intrépides Kyrnéens, (c'est ainsi que Diodore de Sicile appelle les fils de Cyrnos) venus des rives de la mer Tyrrhénienne.

Les Kyrnéens, petit peuple vaillant et dévoué, vivant depuis un siècle de la même vie nationale que les peuples « ses frères » du continent français, étaient accourus au nombre de trente mille. Ils étaient heureux de prouver une fois de plus, à la mère-patrie, que ses fils dévoués brûlaient comme d'habitude de partager ses triomphes et ses rêves. Aussi sacrifiaient-ils tous les jours, depuis cent ans, ces fiers Kyrnéens — auxquels les Romains ne purent jamais faire courber la tête — leur indépendance à l'amour qu'ils nourrissaient pour la nation Française !

Et leur amour est toujours aussi grand que fut le génie de cet Empereur — aux cheveux plats — qu'ils donnèrent aux Francs, ce génie incommensurable, plus troublant, plus énigmatique que celui de Charlemagne à la barbe fleurie. Si les fils de la vieille Gaule étaient venus se grouper par tribus (nous disons aujourd'hui par départements) autour du drapeau national, en aussi grand nombre que les fils de Cyrnos, certainement on eût pu opposer, au torrent impétueux des innombrables hordes germaines, une armée forte de plus de deux millions et demi de combattants ? Et alors l'Alsace et la Lorraine seraient encore françaises et Arminus n'aurait pas emporté au bout de son épée fat idique la proie depuis si longtemps convoitée.

Mais qu'Arminus vienne à s'agiter encore sur son socle de granit, qu'encore une fois il brandisse sa grande épée, et l'on verra maintenant son fer devenu trop court, peut-être, pour les grands et vastes combats qui se préparent, s'allonger par dessus la mer Méditerranée de toute la longueur de celui de l'Italie, laquelle vise, guette comme une proie facile, l'île de Cyrnos. Oui, ce rocher sanglant qui ne sait produire que des héros, ce nid sauvage d'où sortit l'aigle aux serres puissantes qui déchira la robe verte du Rhin et fit pleurer des larmes de sang à Arminus lui-même, à la journée d'Iéna — est aujourd'hui l'objet de toutes les convoitises italiennes. Qui sait ? au train dont vont les choses, l'antique Cyrnos sentira, peut-être, le fer de l'Allemagne aux mains de l'ingrate Italie atteindre et percer ses flancs abrupts ! Et la Petite France, en haine de la Grande de la part de l'infâme Triplice, subira les ignobles outrages des voisins d'Adoua !

La « Grande » voit le danger et se croise les bras ! Elle, la « Grande » laisse la Petite, sans défense sérieuse, sans armes enfin, à la merci d'aussi féroces apétits.

Mais la Petite France payera — quoiqu'il arrive, — son tribut habituel d'héroïsme, car noblesse oblige, et saura fluir, sans tendre lâchement la gorge. Mais avec elle finira aussi la suprématie de la France dans le grand bassin de la Méditerranée. N'est-elle pas une sentinelle avancée dans cette mer intérieure ? N'est-ce pas elle qui a la mission sacrée de se poser en trait d'union entre les rivages de la Mère-Patrie et ceux de l'Afrique française ? N'est-ce pas elle qui a la consigne de crier à toute heure : « Sentinelles de Toulon, d'Alger, de Bizerte, prenez garde à vous ! » Et pourtant, elle, la sentinelle avancée, se morfond et geint, en jetant continuellement cet appel de détresse aux pouvoirs publics : « Des armes, s'il vous plaît ! » — Oui, des forts et des canons...

L'Italie, campée en face, sous l'uniforme du tirsaglier gouailleur, affecte, depuis longtemps, des airs de Capitan-Fracasse rêvant des victoires et des conquêtes.

Et nos politiciens fin de siècle — tout le gros et menu fretin de nos assemblées délibérantes — les coudes sur la table où se jouent peut-être les destinées de la Patrie, laissent, inconscients, anasthésiés par je ne sais quel filtre diaboliquet, omber, à leurs pieds, les meilleurs atouts qu'ils ont en main !

Encore un peu, on les entendrait grogner : Peuh ! Petite France, trop fidèle à ta mission patriotique, sentinelle avancée, ne vois-tu donc pas que la consigne est de ronfler ?

Et toi, dainne chauvin, toujours le même, à Marseille comme à Dunkerque, tu n'as pas encore compris que tu n'es qu'un importun trouble-fête en ce siècle d'après jouissances et d'appétits furibonds ? Bah ! tu n'es qu'un pauvre hurluberlu ! Va-t-en donc à tous les diables, visionnaire de malheur ! à demain les affaires sérieuses.

Et au loin l'infidèle et implacable écho, frémissant longuement dans une atmosphère saturée d'angoisses patriotiques, rechigne et hurle aux quatre coins de la France : *Caveant Consules !*

JEAN-JACQUES ALBERTINI.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Mlle Bonielli, stagiaire à Marseille, a été nommée employée du téléphone dans la même ville.

— Le brigadier de gendarmerie Marchesi est nommé maréchal des logis à Maison-Carrée, (Alger).

— Le sergent Nasica, du 4e régiment de tirailleurs algériens, a été nommé chevalier de la 1re classe de l'ordre de Nichan-Iftikar.

— M. Albertini, sergent surveillant à la prison militaire de Châlons-sur-Marne, passe en la même qualité à la prison militaire de Tours.

Les Chasseurs Corses

Le voyage de M. Lockroy n'aura pas été inutile pour la Corse.

Sur la proposition du général Brunet, chef de cabinet du ministre de la guerre, ce dernier vient de décider la création d'un nouveau corps : « Les chasseurs corses. »

Il est juste que, dans ce pays si montagneux, offrant de grandes ressemblances avec les Alpes, existât un corps correspondant aux chasseurs alpins.

Voici quel sera le costume du nouveau corps.

Il différera peu de la tenue des chasseurs alpins : vareuse et pantalon drap bleu à liserés jaunes. Des variantes sont seulement apportées à ce costume.

Les chasseurs corses porteront le chapeau mou corse, le bord gauche relevé agrafé avec une plume noire.

La guêne large du chapeau sera de la couleur de chaque compagnie ; sur les devants du chapeau une cocarde tricolore. Le bord relevé du chapeau portera un cor de chasse. La cravate sera bleue clair.

A la place des jambières-bandroles des alpins qui ne conviennent pas pour traverser les maquis corses, les chasseurs porteront des houseaux en cuir jaune à deux boucles en haut et en bas.

Les soldats porteront aussi la large ceinture de laine rouge des troupes d'Afrique et le ceinturon à boucle de la marine.

Avec ce grand chapeau, cette ceinture et ces bottes l'habillement de nos chasseurs rappellera celui de l'infanterie américaine que les journaux illustrés ont vulgarisé au moment de l'expédition de Cuba.

Pour la petite tenue, la baretta des paysans corses comme bonnet de police.

Tel est l'avant-projet des costumes de ce nouveau bataillon de « chasseurs corses » destinés sans aucun doute, à devenir légendaires comme ceux de leurs frères alpins.

Tels sont les renseignements qu'envoie de Tunis sur les chasseurs corses le correspondant du *Petit Bleu* de Paris, M. Paul Lordon, qui accompagnait M. Lockroy en Corse et en Tunisie. Ces renseignements lui ont été communiqués par le général Brunet, le même temps qu'un croquis à la plume que reproduit le *Petit Bleu* dans son dernier numéro.

Pour compléter, nous ajouterons que le général Brunet a définitivement arrêté son projet de tenue des chasseurs corses, à la fin du voyage de M. Lockroy dans notre île. Sur la marine de Portovecchio, avant l'embarquement, le général avisa cinq ou six paysans qui se trouvaient non loin du groupe ministériel. Il examina leur costume : veste de velours à côte, avec poches verticales sur le dos, grand chapeau mou, large ceinture, grandes bottes : « Mais voilà la vraie tenue, dit-il ; du moment qu'on veut créer un corps spécial pour la Corse, il faut lui donner le costume du pays : il n'y a qu'à le militariser. »

Par les détails donnés plus haut, on voit que le général Brunet a persisté dans sa première idée.

Gazette Départementale

CORTE. — Ce matin est décédé à Corte M. le notaire Guelfucci, ancien maire.

M. Guelfucci était malade depuis deux ans.

CASTELLARE. — Un bureau télégraphique a été ouvert dans la commune de Castellare de Casinca.

PROPRIANO. — Un triste événement est venu jeter la consternation au sein de la population de Propriano.

Il avait lieu, dans la matinée, les obsèques de la femme du gendarme Michel, décédée la veille. La cérémonie était terminée, on se dirigeait vers le cimetière, lorsqu'on entendit un certain bruit dans la bière. Le cortège s'arrête, on découvrit le cercueil, la pauvre femme avait les yeux ouverts et respirait encore. On la transporta immédiatement à la maison et on lui prodigua tous les soins possibles, mais quelques instants après elle rendait le dernier soupir.

PIEDICORTE. — Le brigadier de gendarmerie Dacrot est nommé maréchal des logis à Piedicorte.

CORTE. — M. Chevalard, inspecteur primaire de la circonscription de Corte, est appelé aux mêmes fonctions à Gaffac.

VENACO. — Mme veuve Mariani née Gianoli est décédée à Lugo de Venaco après une longue maladie, à l'âge de 73 ans. Cette excellente femme a eu la grande consolation de voir tous ses enfants, dont elle avait surveillé l'éducation avec tant de soin, occuper de belles situations dans l'armée. L'un est chef d'escadron de gendarmerie, l'autre capitaine au 163e d'infanterie, le

troisième lieutenant de gendarmerie, et sa fille est mariée avec M. l'instituteur Stephanopoli.

Les habitants de Lugo et des villages voisins se sont fait un devoir d'assister aux obsèques et de prendre part au deuil de la famille Barloni.

Nous adressons à Mlle Marlust, Stephanopoli et à leurs familles nos condoléances.

SAN NICOLAO. — Dépêche télégraphique a été reçue dans la commune de San Nicolao de Mariani.

OBSÈQUES DE MADAME DE ROSSI

Les négociants de Nations de Rossi avaient, hier, à la demande des Marseillais, fermé l'accès de leurs magasins. Une double affiche en avait fait foi aux acheteurs, annonçant la journée consacrée et définit dans la cour de l'immeuble mortuaire, dont la porte avait été à libre le chemin. Autorités de tous ordres, négociants de Marseille et des environs, membres de bureaux, gérants, notaires, chefs de bureaux d'établissements, se trouvaient réunis, devant la cour, en hâte, aux heures et carrosse, pour se rendre, par un temps froid, le témoignage de leur empressement et de leurs sympathies.

A l'heure dite, le cortège s'est mis en marche ; en groupe de dames et domestiques était suivi des jeunes filles de l'école des Sœurs de la Rimmerie ; puis, suivaient les enfants de l'œuvre du Patronage des adolescents, dont Mme de Rossi était la très vice-présidente ; les orphelins maritimes ; la colle de la Société maternelle de Patronage des adolescents, tenu par MM. Gaut, président ; Vallon-Lagat, Théodore Rabaudanche, Nogue, Pastré et Symons ; le corbillard disparaissait sous de nombreuses et riches couronnes. Le deuil était conduit par M. le président de Rossi, accompagné de son beau-père, M. Albert Rostl ; de ses oncles, M. le commandeur Colucci et M. Henri Dollfus de La Rochère, capitaine de vaisseau ; de MM. de Gaffory ; de M. Fabiani, conseiller à la cour de Nîmes, etc. Dans la longue suite, on remarquait :

M. Farat, préfet des Bouches-du-Rhône ; M. Vincenzini, maire de Marseille ; M. le général Cauvigny ; MM. Cauvelins et Thierry, députés ; Jourdan, ancien député ; M. Grasset, président de chambre à la cour d'Aix ; le tribunal et le parquet de Marseille ; M. Marc, ancien maire, bâtonnier de l'ordre des avocats ; M. Férraud, président de la chambre de commerce ; M. Girard-Cornillon, président du tribunal de commerce ; M. F. Berthelemy, ancien président ; MM. Rostl, trésorier général ; Vanrech, directeur des postes et télégraphes ; Gabriel, Stéphan, Pons Gallard, Comeau, Weyl, Maurine, Lamouriat, Tourel, colonel Lochal, Vittin, Girard, Rodo, Cor, Bois de Nordcotti, Pomeli, Bonnin, les directeurs de l'enregistrement, des contributions, le conservateur des hypothèques, etc., etc.

M. le chanoine Chaut présidait la cérémonie religieuse, assisté de M. le vicaire général Olivier, et de MM. les curés Cousseaux, Tourel, Aubin, Arnaud, etc. L'absoute a été donnée en la très belle église Saint-Cahrie, boulevard Rabaud. Tout le long du trajet, une haie sympathique bordait la voie, pleine de respect pour la dépouille mortelle de celle qui fut la bienfaitrice de tout le quartier.

Au cimetière Saint-Pierre, où l'inhumation devait avoir lieu, de nouveaux témoignages de condoléances ont été donnés à M. de Rossi et à sa famille.

(Petit Marseillais.)

Toute la presse marseillaise et provençale a payé un tribut d'hommages à la mémoire de Mme de Rossi, et s'est associée d'une façon unanime au deuil qui frappe si cruellement M. le président de Rossi.

Bulletin financier

Paris, le 24 octobre 1898.

Sous l'influence du resserrement de l'argent plus peut-être que des préoccupations extérieures, le 3 0/0 finit encore à 101,80, le 3 1/2 à 105,30, sans que les cotes aient moins bonnes ou, Crédit Foncier, compagnie du Canal de Panama, Crédit Lyonnais, ouvrir Générale, marque également des Valeurs Industrielles montrent une bonne résistance.

La Banque française d'Extrême-Orient progresse encore à 158,50. Elle annonce pour le 52 courant la dernière répartition de la première moitié des actions de 166 frs de la Société Générale de Publication Mécanique des cars en Papier Reclame dont le succès s'affirme à cause des bonnes qui résultèrent de la fabrication mécanique, par substitution à la fabrication manuelle dans un immeubles représentant une valeur de 60 millions.

Ce sont sans grand changement ; O. bat 142.

Obligations 3 0/0 Austro-Belge de l'année très demandée à 500 frs.

Des formes à 440 frs l'action de la Cie Nave Pyrénée qui va recevoir des échantillons des deux galères déjà navettes.

Les actions de la Cie Nationale Immobilière de Marseille qui viennent de détacher leur 1e coupon sont en gr nde formate à 410 frs.

La construction d'un nouveau Casino à Arenchon mieux situé que l'ancien sur la plage, au centre même de la ville, reposant à un devis de 150.000 va-t-on de cette station. La Société Immobilière du Casino Municipal d'Arenchon retirera de son exploitation des bénéfices importants.

Nos Chemins de Fer supportent quelques réductions.

Echos des Treize Jours

On lit dans le *Progrès républicain* de Grasse :

Les territoires sont aujourd'hui couverts d'une neige légère ; nous les avons vus à l'œuvre et nous avons regretté la froid et le désir de descendre à la plaine pour nous en secourir.

Les vieux pâtres, qui savent tous les sentiers qu'ils ne cessent de parcourir, connaissent aussi par cœur nos petites instructions, qui sont, tout bonnes égales à celle de grande utilité, à leur de bonne volonté, aidé, puis, d'une bonne carotte, reçoit trois vers-là de leurs chefs, ils laissent de nous entendre cette impression réconfortante qu'ils savent ce que le pays attend d'eux et qu'ils assume là un jour du danger.

Nous adressons ainsi notre salut d'adieu aux officiers de la batterie terminait et à leur digne chef M. le commandant Nicolai.

Au début de la période 98, les officiers du 23e bataillon avaient reçu à leur table les camarades de la territoriale, et ces réunions ont marqué de bonheur de M. le commandant d'Hautville, le commandant Nicolai avait prononcé une courte allocution, félicitant d'abord M. le commandant d'Hautville d'avoir reçu le haut commandement du 23e bataillon, se servant ensuite les officiers de l'active pour leur accueil toujours si affectueux et affirmant enfin bien la cordialité de tous un corps d'officiers de confiance dans l'armée, comme précédemment, sous M. le colonel Lecuir d'Affaire, à mériter l'estime du 23e.

Hier sur les officiers territoriaux recevaient à leur tour ceux du 23e bataillon et le commandant Nicolai prononçait des paroles vibrantes de patriotisme et affirmait encore une fois l'affection sincère que portent tous ses officiers à leurs camarades du 23e bataillon.

M. le capitaine Jacquin, commandant provisoirement le 23e bataillon, répondit que ces sympathies étaient partagées depuis 1892 si qu'elles se maintiendraient longtemps encore.

A plusieurs reprises nous avons constaté la bonne entente, la bonne camaraderie qui existaient entre ces messieurs ; et nous croyons donc très que ce n'est pas en disant que c'est ce cette façon que les officiers de l'active qui sont les « prédominants », « encouragent et améliorent ainsi cette les officiers de réserve que j'appellerai des « commandés, « et arriverait bien vite à ce beau résultat que notre armée de deux cèdes égale en une valeur indiscutable.

Un Patriote.

Le Premier

Les derniers avant le cirdar égy tien,
Victor Vessier vient compter l'Afrique ;
Sur par Congo, nous en parfum fin,
Et ses vainqueur charmant et pratique.

Rose Turris, au parfumeur parisien.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 27 octobre, à 8 h.

1.	Ar Marche,	Gung'l.
2.	Pluy-d, (fantaisie),	St-Saëns.
3.	Rizzetto, (fantaisie),	Verdi.
4.	Sélection,	Reyer.
5.	Les Hydropathes, (valse),	Gung'l.

Le Chef de Musique. MARIANI.

UN JEU DE BOULES

Impressions d'un voyageur : Algérie.

« Pour de spectateurs un moule, nous serait un de nos amis, amateurs passionné de voyages, peuvent rivaliser avec celui d'Alger vu de la mer ; une immense terrasse longe le port, sur-dessus s'élèvent de grands hôtels européens et le quartier français ; au-dessus encore s'étale toute la ville arabe, bizarre amoncellement de petites maisons blanches, enchevêtrées les unes dans les autres et que couronne la Kasbah. Pins loin, à droite la ville, vers l'intérieur, c'est Mustapha, Hussein-in-Davis, Maison-Carrée, jardins enchantés remplis de villas, de palais d'été, véritables merveilles, aux portes d'Alger-la-Blanche l'admirable ville de neige sous la lumière d'un ciel chatoyant. Le hasard de mes promenades m'amenait dernièrement à la Maison Carrée ; après une assez longue marche je me reposais dans un café en regardant des joueurs de boules ; bien que la chaleur fût grande, aucun d'eux n'y pensait guère. L'un surtout avait un entrain merveilleux à ce point que je ne pus résister au plaisir de lui en faire compliment.

Eh! Monsieur, me dit Gille-Laurent, chauffeur à l'usine Adriano à Maison-Carrée, je me déjeunge de cinq ans de privation de jeu de boules et ce n'est pas trop tôt, car je souffrais de temps de maux de reins tellement douloureux que je ne pouvais me baisser sans souffrir atrocement, dans impossibilité de me livrer à mon jeu favori ; j'accomplissais mon travail avec fatigue et tristesse ; je ne savais que faire. Un ami me conseilla les Pilules Pink pour personnes âgées du Dr Williams, en m'affirmant qu'elles me guériraient ; j'essayai, à tout hasard, et ne tardai pas à constater que mon ami avait parfaitement raison.

Aujourd'hui, je travaille comme avant ma maladie, j'ai bon appétit et suis gai ; je puis jouer sur toutes et n'y donne aussi de mouvement comme vous le voyez ; dans les fêtes et les bals je danse et m'amuse comme les autres, et je suis complètement guéri grâce à ces excellentes pilules Pink. Un rémi de Monsieur Gill-Laurent obtint l'entière approbation de nombreux amis qui étaient présents et dont il serait trop long d'énumérer les noms ; je les tiens cependant à votre disposition et beaucoup étant.

C'est aux qui feront usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont en vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, Gablin et Cie (ph. de 1re cl.), 3, rue Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat poste. Les Pilules Pink sont efficaces pour l'anémie, la paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, neurasthénie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névrose, scrofule, elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme, et produisent sur les hommes une action efficace contre les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 26 OCTOBRE

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 1 06. midi, + 19 4. 5 heures du soir, + 16 6. Maxim. + 20 0. minima, + 14 6

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. midi, 765 mm. 6 heures du soir, 766 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. N. faible.
6 h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Moniteur des eaux : matin, + 0.39, soir, + 0,48.
Pluviomètre, à 9 heures du matin : nim.

Nouvelles maritimes

M. le sous-commissaire Le Marquant, nommé commissaire de l'inscription maritime à Bastia, est arrivé hier et a pris immédiatement la direction de son service.

M. Le Marquant vient de prendre part à Toulon au concours pour l'inspection des services administratifs.

— Les ouvriers mécaniciens Leca et Antonietti ont été nommés au grade de quartier-maître mécanicien théorique de 2e classe.

— M. le mécanicien principal de 1re classe Bastelica est maintenu pour une nouvelle période d'une année à la défense mobile de Toulon.

— M. le sous-lieutenant Luciani, en service à Madagascar., est affecté à la 12e compagnie du 13e régiment.

— M. Boschetti Joseph, rélacteur de 1re classe au ministère de la guerre, est porté au tableau d'avancement pour l'emploi de sous-chef de bureau.

Décès

On nous annonce de Toulon la mort de M. Charles-Hyacinthe Emanuelli, premier maître mécanicien, décoré de la médaille militaire, de l'école des mécaniciens.

M. Emanuelli était en traitement à l'hôpital de Saint Mandrier, il était âgé de 32 ans.

Déserteur arrêté

A l'arrivée du dernier paquebot de Livourne, M. le commissaire spécial Danlé a mis en état d'arrestation le nommé Barbé Victor, du Mans, appartenant à la classe 1896, déserteur, qui s'était réfugié à Florence, où il exerçait la profession de tailleur.

Barbé avait quitté l'Italie où il ne trouvait pas à travailler, dans l'intention de se rendre en Amérique, et voulait se diriger sur Marseille lorsqu'il a été cueilli par M. le commissaire spécial, et remis à l'autorité militaire.

La rixe de la place d'Armes

Il nous faut rectifier notre information sur les motifs qui ont provoqué la rixe de vendredi soir, sur la place d'Armes.

La discussion qui s'est élevée n'avait pas pour point de départ une contestation sur les droits de marché ; voici comment la rixe a pris naissance.

Le fils de l'adjudicataire du marché se trouvait sur la place d'Armes où il devait percevoir certains droits. Il vit Ciosi donner un violent coup de pied à un vieux balayeur qui conduisait sa charrette. Il ne put s'empêcher de faire remarquer que cette façon d'agir à l'égard d'un vieillard inoffensif était très mauvaise. Ciosi se retourna alors vers Bernardi ; on sait le reste.

L'état de Ciosi est assez satisfaisant mais inspire toujours des inquiétudes, l'extraction des projectiles a parfaitement réussi ; il en est de même du petit enfant : le projectile a été extrait et la convalescence s'annonce bien.

Sans-gêne administratif

Les passagers du *Liban* nous avaient bien raconté la chose, mais elle nous semblait tellement invraisemblable, que nous avons cru à une erreur de leur part, et avons préféré attendre de nouveaux renseignements. Ils sont venus, ils sont stupéfiants.

Dimanche, à 2 heures du matin, un déraillement de train s'est produit à Tarascon. Comme accidents de personne, il n'y a eu qu'un conducteur de queue légèrement contusionné. Mais la voie s'est trouvée complètement encombrée, et le train 7, qui arrive à 9 heures à Marseille avec les dépêches de Paris, n'est arrivé qu'à midi ; les autres trains ont subi des retards de 30 à 50 minutes.

Dès dix heures du matin, le *Liban* était prêt à partir, tous les passagers étaient à bord, les sabords étaient relevés : on attendait les dépêches. Onze heures sonnèrent, rien ; on se mit à table ; sans doute on déraperait pendant le déjeuner. Le menu était soigné, on y fit honneur, et après le café, on était toujours ancré au quai des Forges. Le retard était inexplicable, mais enfin, on allait signaler la voiture de la poste d'un moment à l'autre. Ce moment ne s'est produit que vers cinq heures. On n'a reçu au paquebot qu'à cinq heures les dépêches arrivées au bureau de poste à midi !...

Ajoutons que le paquebot se trouvant au quai des Forges les passagers n'ont pu descendre à terre.

Il paraît qu'à la poste on croyait que le paquebot était parti, lorsque vers quatre heures on apprit, par hasard, qu'il attendait toujours les sacs de dépêches : on se mit à l'œuvre en toute hâte et à cinq heures le *Liban* pouvait partir.

Pauvre Corse !

Au Port

Le vapeur italien *Aido*, capitaine Mordola, est parti hier soir à 9 heures, sur lest, pour Livourne.

⇄ La balancelle italienne *Pietro Pe-*

...re, capitaine Dantone, est arrivée à 2 heures de relevée, sur lest, venant de Santa Margherita.

— Le vapeur anglais *Cygnet*, capitaine Hayes, est arrivé, à 6 heures du matin, chargé de diverses marchandises, venant de Livourne.

L'Avenir du Prolétariat

Tirage d'octobre 1898. Les sociétaires Guillaume Benoît n° matricule 2100 et Caneo Louis n° matricule 2757 ont gagné 100 francs chacun.

La remise de cette somme leur sera faite incessamment.

Le Président, P. PAOLI.

Aux Sourds

Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreilles par les Tympans artificiels du Dr Nicholson, a remis à son institution la somme de 25.000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les tympans puissent les avoir gratuitement. S'adresser à A. T. Hale, Secrétaire, 22, St Bride Street, Londres, E. C.

PEINTURE & DESSIN

Atelier de M. Magnasch
Professeur de dessin au Lycée — Admis au salon
Médaille à la Grande Exposition Artistique
Nationale de Clermont Ferrand

Cours et leçons particulières — Figure
Paysage, fleurs — Jolis travaux — Décoration de poteries en terre cuite, objets en bois blanc, tambourelles, plats, assiettes, éventails, écrans, etc.
Atelier, Boulevard Paoli, 34, 3e étage.

Dépêche de Nice

LA DÉMISSION DU CABINET

A l'issue de la séance d'hier, Brisson et ses collègues du Cabinet se sont rendus à l'Elysée, ont rendu compte au président de la République du vote de la Chambre et lui ont remis leur démission collective.

A 7 heures le président de la République avait signé le décret chargeant M. Lockroy, ministre de la marine, de l'intérim du ministère de la guerre. Ce décret a paru ce matin au Journal Officiel.

La Crise Ministérielle

M. Loubet, président du Sénat, a conféré pendant un quart d'heure avec M. le président de la République.

Après lui, M. Deschanel, président de la Chambre, a eu avec M. Félix Faure un long entretien.

Le président de la République a fait appeler ensuite, à l'Elysée, les vice-présidents de la Chambre, MM. Leygues, Krantz, Maurice Faure et Meunier.

Il a été beaucoup question de M. Ribot.

M. Leygues est d'avis qu'il faut un ministère d'union républicaine avec un progressiste à la tête.

M. Dulcassé serait maintenu aux affaires étrangères.

Tout fait présumer, et c'est l'avis unanime de la presse parisienne, que la crise sera longue, les scrutin d'hier ne donnant aucune indication bien précise pour la constitution du nouveau Cabinet.

L.A.

Succession Brisson

Il est beaucoup question de M. Ribot pour la formation du nouveau ministère. On assure même qu'en prévision de la mise en minorité du cabinet Brisson, quelques pourparlers avaient déjà été entamés.

RENTRÉE DE M. DUPUY

Dans les cercles politiques on assure que le premier personnage politique appelé à l'Elysée, sera M. Charles Dupuy, qui se serait assuré le concours de tous les adversaires de la revision du procès.

Le Cabinet Brisson et la Presse

L'*Intransigeant* et d'autres journaux applaudissent à l'effondrement du ministère Brisson qu'ils qualifient de « ministère de trahison. »

L'attitude du général Chanoine a diversement appréciée. Plusieurs journaux trouvent qu'au point de vue parlementaire, elle aurait pu être plus correcte.

LE GÉNÉRAL CHANOINE

Le général Chanoine a quitté ce matin l'hôtel de la rue Saint-Dominique et s'est installé au Cercle militaire, de l'avenue de l'Opéra.

Les Groupes

Les républicains progressistes ont tenu une réunion et ont élu pour leur président M. Krantz.

Les membres de la gauche démocratique se sont réunis dans l'après-midi ; ils ont décidé de donner leur concours à un Cabinet républicain, résolu à affirmer la suprématie du pouvoir civil, en s'appuyant sur une majorité exclusivement républicaine.

Les quatre groupes du Sénat se réuniront demain.

LE VOTE D'HIER

Le vote d'hier aura pour conséquence la constitution d'un cabinet anti-dreyfusiste.

La majorité du parlement demande un gouvernement d'union républicaine avec des membres choisis dans les divers groupes républicains.

Les amis de M. Dupuy pensent qu'il aurait, en dehors des républicains progressistes, 243 députés de la gauche et de l'extrême-gauche, désabusés du gouvernement de M. Brisson.

Du moins, cela semblait ressortir des conversations, qui ont été tenues ce matin, au Palais Bourbon, où s'étaient rendus bon nombre de députés, pour échanger leurs vues et se concerter.

Plusieurs députés demandent le retour de M. Cavaignac au ministère de la guerre, ou bien la nomination du général Saussier.

M. Barthou reprendrait le portefeuille de l'intérieur, et M. de Mahy, le vainqueur d'hier, ne serait pas oublié ; on lui réserverait un portefeuille.

Vote de nos Députés

Dans le scrutin d'hier MM. Emmanuel Arène, Astima, Giacobbi, Matasp na ont voté pour le ministère.

M. Pozzo-di-Borgo a voté contre.

Les arrestations d'hier

MM. Drumont, Millevoye et Lasies se sont rendus au Palais de Justice pour demander la mise en liberté, sous leur caution personnelle, de MM. Guérin, Gérard, Chanteloube et Ottaviani, qui seraient accusés d'avoir maltraité M. le commissaire de police Le Proust.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

A PÉKIN

Un détachement d'infanterie de marine est arrivé à Pékin, afin de protéger la légation de France, à la suite des troubles qui ont surgi dans cette ville.

BOURSE DE PARIS

25 Oct. — 26 Octobre

Rente 3 p. 0/0 ancien.	101,50	101,60
— 3 p. 0/0 amortis.	100,25	100,60
— 3 1/2 0/0.	105,20	105,25

ETAT CIVIL

25 et 26 octobre 1898.

MARIAGES.

Romantici François, matelot des douanes, et Pancesca-la Marie-Thérèse, tailleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Bernardini Anne-Marie. — Médard Armande. 1 décès.

Cerani Joséphine, 3 ans, de Bastia.
Serafini Antoinette, 14 mois, de Bastia.
Bonicelli Marie Rose, 7 mois, de Bastia.
Martel Antoine, marin, célibataire, 23 ans, de Bastia.
Sinibaldi Etienne, journalier, marié, 60 ans, de Calenzana.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons

50 CENTIMES
GRESHAM
Enseignement de la Cie à Bastia, 8, Cours Paoli, 10, rue de l'Ondra.

A VENDRE
le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.
S'adresser à Me Bartoli, notaire.

ACHATS DE CÉDRATS
M. G. STRINA a l'honneur d'informer MM. les producteurs que comme l'année dernière il est acheteur de cédrats.
S'adresser rue du Nouveau Port, 7, en face l'octroi.

Boulangerie de Corte
4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix
M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé tre qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

POUDRE ROCHER LAXATIVE DÉPURATIVE
Contre la CONSTIPATION habituelle
Le plus agréable et le plus efficace des laxatifs
CHAMET, 7, rue Simart, à Paris, et toutes Pharmacies

A VENDRE
Fûts de toute contenance.
Un break sorti de la carrosserie Lombut, de Marseille.
S'adresser chez BEVICH, spiritueux.
Facilités de paiement.

† A vendre après estimation, moitié de sa valeur. — Un monument funéraire en pierre de Cassis.
S'adresser à M. Jobin, maison Barbier, (St-Joseph).

La maison P. Pasquinelli
Boulevard Paoli, N. 22, Bastia
Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;
Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et à le 0/0.
Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,20 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

USAGE INTIME

Avis aux Propriétaires
Une Société Livournaise achète les cédrats et autres produits Corses. Ne vendez pas sans la consulter.
S'adresser à M. Giannotti, chez M. Bernardini, buvetier à Lupino, (Abattoir).

KAISER
Marchand Tailleur
11, Rue Paradis, 11, Marseille
(Ne pas confondre avec les maisons de confection).
Représenté à Bastia par M. PEKLE, 9, Route du Cap, au 2me.

CARREAUX A PLANCHER
PRESSÉS HOMOGÈNES, PLATS & CARRÉS
GRÈS FINS & MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

ETUDE DE Me LUCCHETTI

Avoué près le Tribunal Civil de 1re Instance de Calvi

VENTE
sur saisie immobilière

Il sera procédé, le vingt et-un novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, en l'audience des criées du Tribunal civil de 1re instance de Calvi, séant au Palais de justice de la dite ville, à une heure de relevée, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la vente des immeubles ci-après désignés formant cinq lots, savoir :

Premier lot.

Le premier lot se compose de l'immeuble dénommé *Salibuschi*, terre et olivette de la contenance d'un hectare, cinq ares, soixante-treize centiares, avec chênes verts, tenant à terres des frères et sœurs Bartoli d'une part et à celles de Philippe Novella d'autre part.

Deuxième lot.

Le deuxième lot se compose de l'immeuble dénommé *Pinzale*, terre, olivette et chênes verts, de la contenance d'environ soixante-dix ares, soixante-neuf centiares, tenant à terres du sieur Antoine Bartoli et à celles de la comtesse Valery de part et d'autre.

Troisième lot

Le troisième lot se compose de l'immeuble *Quarcili* ou soit *Guderazzo* et *Gratajo*, formant des parcelles distinctes, terre, olivette, vigne inculte et bâtiment rural, le tout d'une contenance approximative de vingt-quatre ares, quarante centiares, tenant à terres de Bartoli Antoine et à celles d'Angèle-Toussainte, veuve Bartoli, de Monticello.

Quatrième lot

Le quatrième lot est composé de l'immeuble dénommé *Tre-Castelli*, terre, cultures et oliverte, de la contenance d'un hectare, soixante-onze ares, soixante-quatre centiares, tenant d'une part à propriété de Bartoli Antoine et d'autre part à chemin public.

Cinquième lot

Le cinquième et dernier lot se compose d'un bâtiment rural en ruines avec aisances, portant la dénomination de *Bongioco*, tenant à chemin public d'un côté et d'un autre côté à propriété de Marie-Catherine veuve Liccia, d'une contenance approximative de deux ares, quatre-vingt-huit centiares.

Ces immeubles ont été saisis à la requête du sieur Orsoni Michel, boucher, demeurant et domicilié à l'Ile-Rousse, ayant pour avoué Me Lucchetti, demeurant à Calvi, sur la dame Hortense Bartoli, veuve de feu Antoine Agarrat, propriétaire, demeurant et domiciliée à Monticello, par procès verbal de Savelli, huissier à l'Ile-Rousse, en date du douze juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, visé le même jour, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Calvi, après dénonciation à la partie saisie, le sept août mil huit cent quatre-dix-sept, volume 16, numéro 19.

La vente des dits immeubles avait été précédemment fixée pour l'audience des criées du vingt-et-un décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, par jugement du Tribunal civil de Calvi en date du neuf novembre de la même année, dûment enregistré.

Ce jugement ayant été frappé d'appel, la Cour d'Appel de Bastia, chambre civile, a dénis la veuve Agarrat de son appel principal avec dépens et renvoyé le sieur Orsoni à se pourvoir devant le dit Tribunal en ce qui concerne la nouvelle fixation du jour de la vente des immeubles saisis. Suivant jugement rendu par le Tribunal civil de Calvi le dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, la vente a été fixée pour l'audience du vingt-et-un novembre suivant ; elle aura lieu sur les mises à prix déjà fixées par le créancier poursuivant ainsi qu'il suit :

Pour le premier lot composé de l'immeuble *Salibuschi*, cent francs, ci. fr. 100,00

Pour le deuxième lot composé de l'immeuble dénommé *Pinzale*, cinquante francs, ci. . . . . fr. 50 00

Pour le troisième lot composé de l'immeuble dénommé *Quarcili* ou soit *Guderazzo* et *Gratajo*, formant des parcelles distinctes, cent francs, ci. . fr. 100.00

Pour le quatrième lot composé de l'immeuble dénommé *Tre Castelli*, cent francs, ci. fr. 100.00

Pour le cinquième et dernier lot se composant de l'immeuble dénommé *Bongioco*, dix francs, ci . . fr. 10

Total des mises à prix . . . fr 460

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article du C. P. C. modifié par la loi 21 mai 1858, que tous ceux chef desquels il pourrait prendre inscription sur les immeubles saisis pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication à peine de déchéance.

Fait et rédigé à Calvi, le vingt-et-un octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Signé : LUCCHETTI.

4.88. Enregistré à Calvi, vingt-deux octobre 1898, f. C. 16.

Reçu un franc 88 centimes décimes compris.

Signé : FERRI.

Pour copie conforme :

Signé : LUCCHETTI, gérant.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia Imprimerie Ollagnier

M. A. GEORGES
Docteur-Dentiste
AMÉRICAIN
44, Boulevard Paoli, au 1er
Son Cabinet est ouvert de 9 à 11 heures et de 1 à 5 heures.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

A LOUER
appartement de 7 pièces, au 1er étage, maison Ferretti, rue Saint-Roch, 24, au coin de la place Saint-Nicolas.
S'adresser à Mlle Dané, boulevard du Palais, 4.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garde-soutre nommé charlestant ambulante — se disant chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articulés.

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

(Suite 5 0/0), rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire : Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris

l'Insecticide agricole
BENIGNI
est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.
La boîte de 500 gram. 3,50.
S'adresser à l'inventeur A. M. Benigni, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

Bonne occasion
Piano à vendre
S'adresser au bureau du journal.

☞ **Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.**

PHARMACIE TEILLIET
Extrait titré pour préparer soi-même instantanément un litre de VIN DE QUINQUINA
Ce produit renferme tout ce qui peut le rendre, il nourrit le sang et chasse au loin la fièvre.
Pour une consommation à verre il est suffisant
Le principe l'Amaro est pour tout consommateur

AVIS
aux acheteurs de pétrole
Messieurs SIMON DAMIANI et PIERRE VINCENTELLI ont l'honneur d'informer Messieurs les négociants de pétrole que leur chargement est arrivé, et que le débarquement commencera le mardi 11 octobre courant. Une fois en magasin le prix augmentera de 0,25 par caisse.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Vêtements tout faits
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
A LA GRANDE MAISON
Bastia, 35, Boulevard Paoli,
Prix Fixe
Vêtements sur Mesure
Rayon spécial de costumes d'Enfants
Spécialité de Vêtements noirs
pour mariages et cérémonies
Chapellerie, Bonneterie, Chemiserie
Cravates
Grande spécialité de Vêtements en velours recommandés par leur solidité incomparable.

La Direction de la Grande Maison a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que les assortiments pour la Saison sont au complet ; les achats importants qui ont été faits pour cette Saison défient toute concurrence possible.
Une visite à la Grande Maison suffit pour se rendre compte des avantages réels que l'on trouve en s'adressant que dans ses magasins
N. B. — Le transférement des magasins de la Grande Maison devant avoir lieu sous peu, la Direction prévient sa clientèle qu'il sera alloué à tout acheteur 15 0/0 de rabais sur tous les articles et ce, jusqu'à nouvel ordre.

☞ **Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.**

E. BECK
Successeur de W.-L. MANN
44, Rue de la Folie-Méricourt — PARIS
La Lampe "ALADIN" — force de lumière 32 bougies — est la meilleure lampe de table, à courant d'air, qui ait été établie jusqu'à ce jour. La disposition toute spéciale de son cheminée, perforé en losange, que l'air traverse avant d'arriver à la flamme, en change la flamme et de la rendre complètement fixe. Par l'application de ce principe, un cône de lumière d'une grande dimension et de couleur blanche, absolument uniforme, une lumière d'une intensité éblouissante, qui fait de la lampe "ALADIN" l'idéal de la lampe de bureau, de la lampe d'étude, etc., etc. Son fonctionnement étant des plus simples et son entretien des plus faciles.

GRACIEUSE — ÉLÉGANTE
COMBUSTION COMPLÈTE — SANS ODEUR
PRIX DE FAVEUR — AVIS IMPORTANT
Pour éviter les frais d'emballage, nous ne livrons la lampe "ALADIN" qu'à la charge de destination. Nous offrons de joindre à la machine un manuel-guide de 10 pages.
Lampe "ALADIN" en cuivre nickelé, avec abat-jour vert, double cuve, 19 centimètres de diamètre et deux verres, Prime de prix et d'emballage en plus de
10fr au lieu de 12fr
Verre de rechange : ⊕ fr. 25
Mèche de rechange : ⊕ fr 20
ALADIN grand Modèle
13fr au lieu de 15fr
Verre de rechange ⊕ fr. 30
Mèche ⊕ fr. 30
Pour recevoir franco de port et d'emballage un spécimen de la lampe "ALADIN" il suffira d'envoyer un mandat-poste de 10 francs.
Il suffira de nous donner le nom de la station la plus proche de votre résidence.
Prière de faire les commandes à temps, afin de nous éviter un trop grand encombrement en pleine saison.
Tout acheteur de 2 Lampes à la fois recevra un bon lui donnant droit à 1 franc de remboursement à son choix.
Pour la Corse, l'Algérie et la Tunisie, frais de douane en sus pour les deux lampes.
PARIS

On peut se procurer dans la Maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.
Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.
GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC.

PHARMACIE DANÉ
Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli
FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins*.
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.
Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit

23e ANNÉE — VENDREDI 28 OCTOBRE 1898 — N° 249

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 8 Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (la page) 0,75 — Divers, 0,30 — Judic. 0,25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, Rue Vivienne à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... UN AN, 20 fr. ; 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saints Simon et Jude.
SOLEIL : (heure nationale)
LEVER, 6 h. 02 m. — COUCHER, 4 h. 30 m.
LUNE : Premier quartier, le 21. — Pleine, le 29
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Eusèbe.

27 OCTOBRE

VOYAGE EN CORSE

La Forêt d'Aitone

Tous les trois avaient pris de petits chevaux corses agiles et vifs pour aller à la forêt d'Aitone.

Dès leur entrée dans le bois, un cri d'admiration leur échappa : les pins laricci, comme de minces colonnettes, élégantes et sveltes, s'érigent, montent à une hauteur démesurée. Leurs cimes forment des ogives, laissant passer des dentelles ajourées, brodées avec l'art magique des fées.

Les rayons du soleil se jouent à travers les feuilles et y laissent tamiser une clarté mystérieuse, comme celle des vitraux.

Le regard plonge dans un fouillis de piliers, se dégradant à perte de vue en perspective fuyante.

— C'est, disait Paolo, l'immense cathédrale gothique du moyen âge à laquelle des générations d'hommes travaillaient, consacrant leur vie à sculpter leurs visions dans la pierre. Ils mettaient tout le mysticisme de leur âme dévote dans l'élancement grêle des colonnes montant vers le ciel en arceaux audacieux, comme ceux de cette forêt. Ils ciselaient des rosaces aussi flamboyantes que ces feuillages incendiés par le soleil. L'œuvre colossale était une hymne pieuse. Aucun nom d'artiste ne se fixait à ces monuments ; ils n'étaient signés que par la foi d'un peuple.

Dans l'immense forêt silencieuse, l'on n'entendait que le frémissement harmonieux du vent dans les arbres. C'était un chant surnaturel, très vague et très lointain, venant on ne sait d'où. Dominant ce murmure mélodieux, la voix vibrante du jeune Corse comparant la majesté silencieuse de la forêt au recueillement mystique des églises séculaires.

Bastia

Ils admirèrent le panorama magnifique, l'île d'Elbe, d'historique mémoire ; à droite, celle de Monte Cristo auréolée par la magie du roman fantastique et célèbre ; à gauche, Capraja, dont les hautes falaises semblent au soleil levant des roses et adriennes dentelles. Dominant la place, une colossale statue de Napoléon, encore vêtu à la romaine !

— Oh ! l'horrible pensée, dit Paolo, pourquoi travestir ainsi notre impérial compatriote. Ici, comme à Ajaccio, je hais ce costume d'emprunt. Napoléon le Grand n'a pas besoin de la toge romaine pour s'ennoblir.

Devant cette île d'Elbe qu'un jour il quitta, plein d'espoir, devant l'infini de la mer, comme à Ajaccio devant notre golfe bleu, il nous faudrait le Bonaparte corse dans sa simple redingote grise ; habit plus glorieux que son manteau impérial. Et là, debout, les bras croisés dans son attitude favorite, il regarderait éternellement l'immensité de la mer et ses rives où sa mémoire est si profondément vivante.

— Comme vous avez raison, reprit Marie ; ici, Napoléon est vivant. A Paris, c'est un grand souvenir. On le sait aux Invalides couché dans son cercueil de marbre, et comme tout ce qui est mort, un peu de la poussière de l'oubli l'enveloppe et la cache. Ici, en Corse, on sent planer dans l'atmosphère pure et chaude, sa gloire éclatante. Il me semble voir luire une étincelle de son immortel génie dans les yeux de tous les Corses. J'ai mieux compris et aimé Napoléon depuis que je connais son pays.

YAN DE MAYAME.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. de Sadoi Paul, docteur en médecine, ancien député, est nommé receveur buraliste de 1re classe à Toile.

— M. Cambiochi est nommé maître-répétiteur au lycée de Toulon.

— Mlle Olivieri, pensionnée, en Corse, est nommée employée des postes et télégraphes à Béziers.

— M. Poggi, sergent surveillant à la prison militaire de Fort Gassion, est nommé au grade de sergent-major surveillant.

Nous pensions que si jamais voyage officiel était de nature à inspirer de graves réflexions, c'était bien celui que le ministre de la marine vient d'achever. Nous pensions que, même pour ceux qui persistent à ne voir dans M. Lockroy que le vaudevilliste d'antan, la présence du commandant en chef de l'escadre et de deux généraux était une garantie qu'on se livrait à une inspection sérieuse de notre littoral méditerranéen. Tel n'est pas l'avis de M. Gaston Leroux, le reporter que le *Matin* a envoyé avec mission de rendre compte à ses lecteurs des résultats de la tournée ministérielle. L'article que M. Leroux a expédié à son journal est une série de *pantalonades* d'un goût douteux que leur auteur offre aux abonnés du *Matin* comme un document de nature à fixer leurs idées sur la Corse. Nous ne savons si les élucubrations de M. Leroux auront en France le succès d'hilarité sur lequel il compte sans doute, mais ce que nous lui affirmons, c'est que ce succès, il l'aura à l'étranger. Toute la presse Crispienne s'empressera de reproduire l'article en question, et quant à la presse anglaise, elle aura beau jeu pour daube sur les Français et le souci qu'ils ont de leur marine. Qu'après les désastres de 1870, et en face de la coalition menaçante de la triple alliance avec l'Angleterre, il se trouve des Français qui ont le courage de railler les efforts d'un ministre qui veut fortifier notre flotte, c'est triste à constater !

Voici l'article du *Matin* :

A TRAVERS LA CORSE

Nous arrivâmes en vue de la Corse le matin, par un petit jour livide qui, peu à peu, nous laissa découvrir l'île comme une terre de tristesse, d'abandon et de silence. La nuit se dissipant tout à fait, nous pûmes voir le rocher désolé de Calvi qu'un âne, désespérément, gravit. Quelques bâtisses jaunies s'étageaient aux flancs des monts, et, sur le quai, une estrade surgit de l'ombre, entourée d'une centaine d'indigènes qui semblent ne s'être point couchés et nous avoir attendus depuis une éternité.

Un silence mortel régnait sur toutes ces choses, qu'aucun bruit de poudre, qu'aucune salutation d'artillerie ne vint troubler. Les flots eux-mêmes se taisaient. La rade apparaissait comme un lac aux eaux grises, stagnantes et malfaisantes.

Sur ces eaux, la barque du ministre surnolement gênes. Alors, quand il eut débarqué, une pauvre petite *Marseillaise* alla trembler l'âme, qui, un instant, s'arrêta de lécher et exprima brusquement tout le mécontentement qu'il ressentait de cette musique inutile et maniaque. Des barnous blancs s'agitaient dans un coin : c'étaient des prisonniers arabes qui, depuis des années, avaient à mourir là d'ennui.

Mais le canot ministériel revenait déjà sous l'effort de ces seize rameurs, et notre flotille s'éloigna vite. Les habitants de Calvi la regardèrent partir et crièrent sans conviction : « Vive la République ! » (N'oublions pas que nous sommes dans le pays de Napoléon). M. Lockroy serait demeuré plus longtemps chez ces braves gens qu'il n'aurait pu encore avoir la prétention de le leur faire oublier.

Le *Pothuau*, à bord duquel se trouvaient le ministre et sa suite, le *Galilée* et notre paquebot, le *Cyrnos*, de la Compagnie Fraissinet, dont le directeur lui-même nous fait aimablement les honneurs, prirent la route du cap Corse.

Une petite digue s. v. p.

Toute cette côte nord-ouest est désolée et désolante : pas de falaises, mais des sommets de moucagnes abruptes dont les arêtes s'enfoncent dans la mer. On dirait de hautes cimes surprises hier par un déluge. Entre ces arêtes, des criques, des anses, des fjords, des golfes. Nous entrons là-dedans. Nous sortons, après Calvi, Saint-Florent, pauvre petit village mort, aux maisons qui semblent mangées de lichens, comme si les maisons avaient séjourné vingt ans dans un aquarium. Que sommes-nous allés faire à Saint-Florent ? Qu'étions-nous allés faire à Calvi ? Promettre des digues ! C'est à croire que M. Lockroy a le maladie de la digue. Je lui avais déjà entendu promettre aux Vosges toutes les digues qu'ils voulaient. En Corse, c'est bien une autre affaire. On ne peut rencontrer un trou le long de la côte sans que le ministre, sur les instances des indigènes, promette de le fermer. Cela nous fera des murs de guerre innombrables.

146. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

TROISIÈME PARTIE
La Revanche de Vidocq

VI
DE LA RUE DE COURCELLES A LA RUE DES MARONS
(Suite)

Ceux-là avait tourné le coin de la ruelle de la Croix. Tous deux, en raillant l'ivrogne dégîté, annonçèrent successivement :

— Patron, personne n'est sorti par la porte que vous nous avez donné à surveiller.

Le premier ajouta :

— Mais on vous cherche dans la rue des Courcelles.

Le second appuya :

— Il est question d'une femme qu'on aurait volée...

— C'est bien. Je m'en doutais. Où sont vos camarades ?

— Ils vous les avez échelonnés. Pas un n'a bougé. Respect à la consigne.

Le marchand de peaux de lapins prit l'attitude et le ton du commandement :

— Toi, Manigant, dit-il au chevalier au diamant, cours informer le commissaire de police du quartier du Roule qu'un crime vient d'être commis dans le passage Matignon. Ramène-le avec un médecin, la garde et le plus de monde possible.

Il se tourna vers le collectionneur de tatoos :

— Toi, Coco, mon fiston, cueille les branches de ton compas et décampe aux trousses de notre individu. Il a disparu dans le coin, vers le Faubourg Saint-Honoré. Mais il a besoin d'être seul pour arranger ses machinettes. Il y a cent à parier qu'il descendra à pattes les Champs-Elysées jusqu'à la place Louis XV...

L'agent fit mine de se lancer. Mais, comme il « ouvrait les branches de son compas, » Vidocq le retint par une basque :

— Ha ! faîtil chien, avant de partir charge de galurin (chapeau) avec moi. Si l'on ne veut pas être éventé à la troisième loi, qu'il se retourne, on ne dit pas un homme avec un teutre gris.

Vidocq avait raison : Roland venait de déboucher dans les Champs-Elysées, au point où s'y amorce aujourd'hui le couloir du Bel Respiro. Le chef de la brigade de sûreté ne s'était pas trompé davantage en supposant que le jeune homme prendrait, pour rentrer dans Paris, le chemin des écoliers, qui offrait, à cette heure, des conditions de solitude absolue à une personne désireuse « d'arranger ses petites machinettes » dans le calme de la réflexion, — c'est-à-dire d'achever de dresser et de mûrir un plan sans crainte d'être dérangée ni reconnue.

A cette époque, en effet, les voies ouvertes et demi de l'avenue n'étaient point bordées par les constructions que nous y voyons à présent. Après onze heures du soir, en été, les équipages et les promeneurs y devenaient rares. Et dès six heures du soir, en hiver, vous n'y auriez plus rencontré un passant, ni une voiture !

Mais Roland avait bon pelog, bon sol. Il n'avait donc point souci des vivants. Toutefois, ce n'était pas impunément qu'enfant de la campagne, il avait grandi au milieu des contes fantastiques qui tombent de la bouche des commères, à la veillée, au lavoir, au fournil. Dans ces assemblées de buveuses, ou autre de terribles histoires de morts qui se relèvent du tombeau pour assassiner, confondre et punir les méchants qui les y ont couchés...

Parmi ces trépassés rancuniers et vengeurs, Sabine était ce qui inquiétait le moins notre héros. La jeune femme n'avait pas rendu le dernier soupir depuis assez longtemps pour être devenue un fantôme.

Et puis, Roland ne considérait pas tout à fait son action comme un crime : pour lui, c'était été une nécessité implacable, des représailles impréparé, une sorte de cas de légitime défense ; pour elle, l'application, tardive et méritée, de la loi du talion. La bru de madame Nacrolles était tombée sous l'effet du virus qu'elle avait inoculé, voilà tout !

En revanche, le filial de la belle Angélique se sentait frissonner jusqu'au fond des moelles à la pensée de retourner — de nuit — à l'ancien logis Thorel-au... Et il maugréait, chemin faisant :

« Il faut que ces femelles soient possédées du diable !... C'est Satan qui aura soufflé à Hélène cette inspiration de me donner rendez-vous dans la maison maudite... Ou plutôt, non ; Hélène se défie, Hélène a des soupçons, Hélène veut faire une expérience. On lui aura conseillé de se garder de moi ... Qui ?... Hé ! parbleu ! Sabine peut-être ! L'exécrable créature en était bien capable ! Elle n'aura pas tout dit, parce que c'eût été se perdre en me perdant !

« En attendant, comment aurai-je la force de rouvrir cette porte, de remonter cet escalier, de rentrer dans cette chambre ? Rien que d'y songer, je grelotte de froid et je brûle la fièvre. Si mes remords allaient s'incarner en apparitions ! Si, voulant fuir, je ne pouvais...

(*A suivre*).

Nous aurons beaucoup plus de ports de guerre que de wisseaux.

— Eh bien, on en construira ! conclut un Corse auquel j'avais soumis cette judicieuse réflexion.

A Bastia, on doit créer un poste de torpilleurs qui menacera la Spezia. Un habitant me fait entendre que le vieux port suffirait pour cela. Je lui conseillai, puisque le ministre était en train, de lui demander une digue.

Ajaccio a besoin aussi d'une digue. Quant à Portovecchio, il peut être certain de son sort... Il l'aura, sardigne! Il n'y aura même que lui qui l'aura, car j'ai appris, dans la soirée, que si le ministre prudemment parlait des digues, il n'en voulait construire que là.

Bastia, où nous débarquons le soir même, est une ville supportable pendant deux heures, avec ses grandes bâtisses blanches et carrées, sans style, sans art, sans beauté. Sur la grande place, qui regarde l'île d'Elbe, dont on aperçoit les monts, on a érigé un *Napoléon* en comme on ver ou comme un gladiateur romain. Il a l'air très mécontent ! Que serait-ce si, au lieu de lui montrer l'île d'Elbe, on lui avait montré Sainte-Hélène ?

J'ai compris, ce soir-là, pourquoi on voyait si souvent Emmanuel Arène sur les boulevards et si peu dans sa chère patrie.

— Vous venez ici tous les quatre ans ? lui demandai-je.

— N'exagérez pas, mon ami, me répondit le plus sérieusement du monde le député de la Corse : que faites-vous des scrutins de ballottage?

Arène obtient dans tout ce pays le plus franc succès. C'est lui le grand dispensateur de toutes les joies. On m'a confié hier qu'on ne pouvait être garde-champêtre s'il ne le voulait pas. Lui et Napoléon ont perdu la Corse : tous deux en ont fait un peuple de fonctionnaires dévoués aux intérêts de la métropole. Notre député pouvait-il mieux faire que suivre un aussi illustre exemple ? Ne lui en voulons pas. Ici, tout le monde lui en est reconnaissant.

Les costumes abolis.

La file des landaus ministériels entre dans Bastia avec un grand fracas. Elle était précédée d'une musique militaire et de cinq cents montards qui exhibaient un grand enthousiasme en même temps que des habits en loques. Il y a tant d'enfants dans cette contrée qu'on ne voit plus leurs parents. Ceux-ci sont ridiculement habillés avec des « talosés pour compte » des grands magasins. Pas un homme, pas une femme avec le costume national : il n'y en a plus, de costume national, et la molodre agglomération de paysans et de villageois dans la plus proche cela de la Normandie offre plus de pittoresque et plus de couleur locale. Quand je pense que les costumes des bandits que vous vîtes le jour suivant viennent de la « Belle Jardinière » ! J'en conserve une rage dont je ne puis me consoler que dans le souvenir du voyage merveilleux que nous fîmes de Bastia à Ajaccio, à travers les terres. Cette île féconde et nullement cultivée, où la vue d'un champ de blé est si rare qu'on se demande où les Corses font pousser leur pain — ce à quoi on vous répond immédiatement qu'ils ne mangent que de la châtaigne — cette île est bien, à l'intérieur, la plus pittoresque qui soit. On y rencontre de temps à autre des bâtisses en ruines, des ponts croulants, des arcades qui s'effritent ; le tout est entouré d'une végétation sauvage et de bouts de maquis. Je vous signale tout particulièrement la région avant d'arriver à Corte. On dirait la Cour des comptes vingt ans après la guerre civile. A Corte, toute la population, en chapeau haut de forme, et ces dames en robe de soie noire, nous fit un gracieux accueil. Le curé affirma son dévouement à la République ; le maire, aussi.

M. Lockroy voulut au moins récompenser le maire. Il lui attacha les palmes académiques à sa redingote. Le maire protesta en donnant ce détail qu'il les avait depuis quinze ans. Le ministre promit la rosette de l'Instruction publique, mais aucunes n'en voulut le maire.

On finit par s'entendre avec le Mérite agricole.

Où Bellacoscia reparaît

Nous avons quitté Corte en contemplant les travaux de fortification de la gare qu'exigea récemment le génie, qui coûtèrent 30,000 francs et dont on revend les matériaux aujourd'hui pour 1 ois billets de cent francs. L'art de la guerre brû e tout le temps ce qu'il a aloré. Après le pont du Vecchio, qui est hardi, nous gravîmes en lacet les montagnes jusqu'à Vizzavona, qui pourrait faire la plus charmante station d'été de tout le bassin de la Méditerranée. Nous y avons rencontré surtout des bandits. On avait pris la précaution de les aligner à la sortie de la gare, et nous fûmes reçus avec force pétarades. Ils avaient de grandes barbes blanches et les yeux doux, un tas de poignards et de pistolets à la ceinture, un fusil de chasse dans les mains. Ils étaient vêtus d'un complet de velours marron, et leurs bottes étaient convenablement cirées. Sur leur tête pendait crânement le bonnet noir phrygien. Ils étaient commandés par Bellacoscia, qui a tant de vrais crimes sur la conscience et à cause duquel tant d'honnêtes gendarmes ne voient plus la lumière du soleil. Tout notre monde officiel n'eut pas plus tôt aperçu ce groupe de bandits qu'il se jeta dessus. J'assistai à une effusion qui sera le plus beau jour de ma vie. Le trouble que j'en ressentis ne me permet pas de m'exprimer autrement.

Emmanuel Arène, un habi', la poitrine barrée de tricolore, serra sur son cœur et embrassa sur les joues l'illustre bandit.

M. Lockroy s'avança, lui tendit largement la main, serra longuement la sienne, agita à plusieurs reprises la tête, exprimant ainsi une admiration qui, officiellement, devait rester muette.

Le chef de cabinet Ignace prenait des instantanés de brigands avec une hâte fébrile. Le général Brunet faisait fonctions de gardien de la paix, refoulant les curieux à seule fin que le général Dalambre dessinât plus facilement ce héros national.

Le commissaire spécial lui apporta une balte de cigares. M. Lockroy ne daigna point adresser la parole au capitaine qui avait osé arrêter cet homme...

Tout le monde comprit ! Le malheureux, aussi. Il gém i : « Ma carrière est brisée ! » Bellacoscia s'éloigna d'un pas naturel, sans forfanterie, le fusil en bandoulière, fumant le cigare du commissaire spécial, une main appuyée au poignard à manche d'ivoire que lui donna jadis Edmond About en lui recommandant de « ne pas le laisser dans la plaie » et regardant à la monture merveilleuse que lui donna le roi de Saxe s'il n'êt-il point l'heure du déjeuner.

Je l'arrêtai un instant :

— Pardon, lui fis-je. Tous ces bandits qui sont avec vous, ce sont de vrais bandits ?

— Et non ! me répondit-il en haussant les épaules : ce sont de la fripouille !

d'Ajaccio à Bonifacio

Nous sommes arrivés quatre heures plus tard à Ajaccio, continuant notre route à travers les montagnes, qui sont plus variées et ravales sur ce versant. Quelques maisonnettes s'aparcevaient sur des pics élevés. Un homme politique me les montra en me disant :

— Ce devrait être défendu d'habiter si haut que ça : et vous savez ce que c'est fatigant pour les tournées électorales !

Ajaccio est coquette et jolie, singulièrement parée de palmiers et eslatante d'eucalyptus. Tout le monde était dehors pour voir Lockroy et Emmanouele ! On a beaucoup crié : « Vive Lockroy ! » et « Vive Emmanouele ! » On a crié aussi : « Vive l'empereur ! »

On n'a le temps de rien voir dans ce mirifique voyage, si, dès la première heure, le landemain, qui est aujourd'hui, on mettait le cap sur Bonifacio. Cela, par exemple, c'est joli ! Voir un concher de soleil entre la Sardaigne et la Corse ; voir l'astre éclairer de ses rayons obliques les hautes falaises qui s'avancent en éperons sur la mer et les pénétre de rose ; voir l'archipel des pet ites îles flamber comme des phares, puis s'éteindre peu à peu pour n'être plus que de larges gouttes de sang écarlate sur les eaux, et voir Bonifacio sur son rocher, dressant, dans l'azur qui se plaque déjà d'étoiles, ses hautes masures toutes blanches, éclatantes comme des marbres, et ses murailles crénelées, et ses vieilles tours génoises, des murailles des premiers temps de l'histoire, comme on en voit dans les paysages de Jadère, comme celles qui s'écroulaient au son des trompettes sacrées !

Bonifacio nous ouvre les portes de l'Orient. A part cela, on y crèera un poste de torpilleurs pour garer la Maddalena.

Dans la nuit, nous avons enfin abouti à Porto-Vecchio. La rade y est fort commode et comparable, en petit, à celle de Brest. Senio-Manza est définitivement sacrifié, et c'est bien à Porto-Vecchio que nous crérons un refuge, une sorte d'auberge fortifiée pour notre flotte. Il y aura une digue, bien entendu. Il y en aura même deux.

Demain matin, nous partons pour Bizerte. C'est effrayant ! La salle du ministre est exténuée ; tout le monde est malade. Ces messieurs du cabinet sont verdâtres et disparaissent des heures dans des coins. Nous abandonnons à toutes les risques quelque malheureux qui n'en peut plus.

Quant à M. Lockroy, toujours souriant et le tefint admirablement frais, il passe parmi nos misères fumant son éternel cigare et roulant son gant blanc autour de son index.

GASTON LEROUX.

LES CORSES A MARSEILLE

Du *Petit Marseillais* :

Les Corses habitant Marseille offraient samedi soir, boulevard de la Major, 29, un punch au colonel Astima, député de Bastia. Le président, M. Colonna, souhaite la bienvenue au député et formule les desiderata de ses compatriotes, notamment en ce qui concerne l'assainissement des marais d'Aleria. Puis, tour à tour, on entend MM. Orsolani, au nom des inscrits maritimes ; Giansily Noël et Quilici, conseillers municipaux ; Bernardini, Bocognano, Albert David, conseiller municipal d'Istres, et Ordinaire. M. Astima fait ensuite une déclaration franchement républicaine, énumérant les réformes à accomplir dans le commerce, l'industrie et l'hygiène de la Corse. Ce discours obtient un grand succès et la séance est levée aux cris de : Vive la France ! Vive la Corse ! Vive la République !

Gazette Départementale

BONIFACIO. — Le dimanche 4 décembre, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur à titre de bail à ferme des droits de l'octroi municipal de Bonifacio pour deux années, du 1er janvier 1899 au 31 décembre 1900.

La mise à prix est fixée à 11.705 francs.

♣

ROGLIANO. — Le brigadier de gendarmerie Duboul est nommé maréchal des logis à Rogliano.

♣

ILE-ROUSSE. — On lit dans le *Courrecteur* :

Le mort du chanoine Quilici, curé et vicaire-forrain d'Ile-Rousse, laisse, dans les rangs de notre clergé lousaire, un vide considérable et difficile à combler.

Comme professeur au Petit-Séminaire et comme curé dans les paroisses, M. Quil el avait su rendre son travail fécond et gagner les sympathies de tous ceux qui l'approchaient.

Nous sommes de ce nombre, et nous regrettons vivement celui qui se faisait estimer pour ses qualités intellectuelles et qui s'attirait les cœurs par la droiture et l'expansion de sien. Le chanoine Quilici est mort dans sa 73e année.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 21 octobre 1898.

La rareté des transactions, le resserrement de l'argent, les préoccupations de politique extérieure et intérieure ont tour à tour pesé sur nos rentes.

Nos établissements financiers ont été plus résistants : le Crédit Foncier à 710 avec des demandes toujours actives sur toutes nos obligations, le Comptoir National d'Escompte, dont le dernier bilan présente des augmentations intéressantes sur presque tous les chapitres, à 676, le Crédit Lyonnais à 848, la Société Générale, dont les bénéfices nets se sont élevés à 305.953 pour le dernier mois, à 548, la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 324.

La Banque Française d'Emission qui annonce le prochain paiement d'un acompte de dividende de 7,50 » progresse à 456.50. C'est aujourd'hui la clôture définitive aux guichets de cet établissement de la souscription aux actions de 500 frs de la Société Générale de Fabrication Mécanique des Sacs en Papier K-rnés dont le succès a été tel, grâce aux profits importants que la Société va réaliser, qu'on peut s'attendre à voir ce titre bénéficier rapidement d'une hausse de plus en plus considérable.

L'obligation 2 0/0 1888 de la Ville de Paris a d'actives demandes.

Rien à noter sans changement. Gilbet 147.

Très avantageuses à 508 frs l'obligation de la Cie Austro-Belge de Pétrole dont les bénéfices pour l'exercice en cours sont de beaucoup plus supérieurs à ceux du précédent. L'obligation à 6/0 Cie Générale d'Immeubles est bonne à acheter à 468 à cause de ses sérieuses garanties.

Les actions de la Société Immobilière de Marseille, qui viennent de détacher leur 7e coupon, sont très fermes à 210, quant aux obligations de 500 frs à 6/0 elles ont un actif courant de transactions à 276.

L'action du Gelon cote 411 rs ; l'action des Grandes Brasseries et Malterie de Vittel Albert et Remappent Réunies, très en faveur, 448.50. L'action de la Cie Nord Portuaire, qui pousse très activement les travaux des deux galeries, est très bien tenue à 110 frs.

La faveur avec laquelle ont été accueillies les 40.000 obligations 5 0/0 de 450 frs, émises à 1 frs par la Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon en justifie par les garanties dont elles jouissent et qui sont semblables à celles d'un placement hypothécaire le titre devant rester propriétaire des terrains des constructions, du matériel, etc... du nouveau casino. Obligations Eléctriennes très stables.

Nos Chemins de Fer ont bien supporté quelques réalisations.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 27 OCTOBRE

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15 0 calth, + 20°0. 6 heures du soir, + 16 8. Maxima, + 21 0. minima, + 14 6

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. calét, 766 mm. 6 heures du soir, 766 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. K. faible.

4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0. 45, soir, + 0,44.

Pluviomètre, à 9 heures du matin 0mm.

♣

L'artillerie en Corse

Au cours de l'année prochaine, un 18e bataillon d'artillerie sera créé avec des batteries à pied. En raison de l'importance des ouvrages construits en Corse, il est probable que les troupes d'artillerie qui leur seront affectées seront placées sous un commandement unique relevant d'un état-major de bataillon.

Nice, Toulon, la Corse, Marseille et Perpignan ne disposeront pas moins de trois bataillons comprenant quinze batteries de côtes susceptibles de se dédoubler à la mobilisation, mais assurant dès le temps de paix la défense et l'entretien de tous les ouvrages défensifs.

♣

Décès

M. Savignard, capitaine au 163e d'infanterie, vient d'avoir la douleur de perdre son frère.

Nous lui adressons ainsi qu'à sa famille nos bien sincères condoléances.

♣

Examens de pharmacie

Hier ont eu lieu au lycée les examens d'aptitude pour les aspirants au grade de pharmacien de 2e classe.

Sur quatre candidats, deux obtenu le diplôme, ce sont MM. Foata et Giuliani.

♣

Bonne huile

M. Giocanti, propriétaire, ayant fini sa vente d'huile, met le public en garde contre tout vendeur qui se servirait de son nom.

Pour toute demande d'huile, s'adresser directement à lui, à Speloncato.

ETAT CIVIL

NAISSANCES.

Casta Thérèse.

DÉCÈS.

Bartolomei Alexandre, 2 ans, de Lesques.
Giudici Ange, 2 ans, de Bastia.
Santini Anne, 3 mois, de Bastia.
Chanel Ernest-Albert-Ferdinand, soldat au 42e de ligne, célibataire, de Nîmes.

Monastère de la Grande-Trappe
de Mortagne (Orne)

Le monastère de la Grande-Trappe vient de publier un numéro exceptionnel du *Journal Médical de la Grande-Trappe* qui donne les trois premiers chapitres de l' « Histoire anecdotique illustrée de la Grande-Trappe. » On trouvera également dans ce numéro le portrait du Docteur Révérend Père Dubreyne et les traitements du célèbre médecin trappiste contre les rhumatismes, la goutte, les douleurs, l'anémie, la neurasthénie, l'eczéma, (dartres et boutons), les maux d'estomac, la constipation, l'épilepsie, les maladies de foie, le rhume, la bronchite, l'asthme, etc.

Pour faire connaître à tous ceux qui souffrent de ces maladies le moyen de se guérir, le *Journal Médical de la Grande-Trappe* est envoyé gratuitement sur demande directe au Monastère, Mortagne (Orne).

Dépêche de Nuit

Arrivée du capitaine Baratier

Le capitaine Baratier est arrivé hier soir à Paris. Il a été reçu sur les quais de la gare par plusieurs députés, des sénants, des fonctionnaires coloniaux, des officiers, des amis personnels.

Une ovation enthousiaste a été faite au vaillant compagnon du commandant Marchand.

Quelques journalistes avaient réussi à s'approcher de lui et ont essayé de l'interroger, mais le capitaine Baratier les a complètement déroutés par sa réserve.

Il a été reçu aujourd'hui par le ministre des colonies.

Le général Kitchener à Paris

Le Sirdar Kitchener est arrivé à Paris avec le capitaine Baratier, et est reparti immédiatement pour Londres.

Mise en liberté
DE M. GUÉRIN

M. Guérin, rédacteur de la *Libre Parole*, comparaissait aujourd'hui devant la huitième Chambre correctionnelle pour répondre des faits qui ont motivé son arrestation.

Le tribunal a ordonné la mise en liberté provisoire de M. Guerin et renvoyé l'affaire à quinzaine.

Obsèques de M. Puvis de Chavannes

Les obsèques de M. Puvis de Chavannes ont eu lieu au cimetière de Neuilly.

Dans le cortège on remarquait MM. Bourgeois, de Selves, Bounat et toutes les célébrités artistiques.

La Crise Ministérielle

La crise continue sans incidents notables.

Ce matin on parlait beaucoup de M. de Freycinet pour le portefeuille de la guerre.

On parle également d'un Cabinet Dupuy-Barthou qui décidé à mettre fin à l'agitation dreyfusiste, et appuyé par les amis de M. Cavaignac, trouverait une majorité en dehors des socialistes et des radicaux inconsolables du départ de M. Brisson.

♣

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, on désigne MM. Gerville-Réache et de Mahy comme devant entrer dans la combinaison ministérielle.

Quelques députés abandonnent M. Ribot, et se replient sur M. Constans.

♣

Au Luxembourg, l'agitation est grande. De nombreux sénateurs sont d'avis de laisser au président de la République toute liberté d'action.

Les Groupes

La gauche radicale a entendu la lecture du manifeste au pays dont la rédaction avait été confiée à M. Camille Pelletan.

Les républicains progressistes et certains radicaux sont favorables à un ministère Ribot ; ils demandent une prompte solution à cause des exigences de l'Angleterre.

Les révisionnistes demandent un replatrage avec MM. Delcassé, Peytral et Bourgeois.

Le groupe antisémite et le groupe des républicains de la défense nationale se sont réunis aujourd'hui. Leur réunion a été tenue secrète.

A L'Elysée

Le président de la République a fait appeler aujourd'hui M. Dupuy, puis MM. Magnin, Franck-Chauveau et Demôle, vice-présidents du Sénat.

Dans la soirée, M. Félix Faure s'est entretenu avec MM. Méline, Bourgeois, Constans, Ribot ; puis il a eu un long entretien avec M. Charles Dupuy, qui est partisan d'un Cabinet de concentration républicaine.

COUR DE CASSATION

L'Affaire Dreyfus

Le Procès en révision

Les débats sur la demande en révision du procès Dreyfus ont commencé aujourd'hui, devant la chambre criminelle de la Cour de Cassation, sous la présidence de M. le président Lœw.

Des mesures d'ordre très sévères ont dû être prises pour dégager les abords du palais et réprimer toute manifestation.

Une forte réserve se tient au poste Saint-Sevérin. MM. les commissaires Orsatti et Norot dirigent le service.

Le procureur général Manau occupe le fauteuil du ministère public.

Me Mornard est chargé de soutenir la demande de Mme Dreyfus. Mme Hadamar, mère de Mme Dreyfus, assiste aux débats, ainsi que Mme Dreyfus et Mes Labori, Demange et Clémenceau.

M. Bard, conseiller-rapporteur, expose tout d'abord que le crime d'espionnage est un crime abominable ; il espère que la Cour examinera cette affaire dégagée de toutes passions.

M. Bard donne ensuite lecture de la lettre par laquelle le procureur général Manau a été saisi par le Garde des sceaux de la demande de révision, et examine les arguments présentés par Mme Dreyfus.

Le conseiller-rapporteur fait connaître l'opinion de M. le procureur général Manau sur le faux Henry. D'après lui tout ce que le colonel Henry a fait, doit être tenu en suspicion.

M. Bard donne ensuite lecture du réquisitoire du procureur général, qui conclut à l'admission de la demande en révision du procès pour les motifs allégués par Mme Dreyfus.

M. Bard donne enfin lecture de son rapport et le complète ensuite par de longs développements ; il fait l'historique de l'affaire Dreyfus, rappelle comment la condamnation de Dreyfus fut prononcée, et expose comment le commandant Esterhazy a été acquitté.

Après cela M. Bard lit plusieurs pièces qui ont été produites lors du procès, et entr'autres, le rapport du commandant Dormescheville, lequel a déclaré que le bordereau était la seule charge contre Dreyfus.

L'audience est suspendue.

♣

A la reprise de l'audience, M. le conseiller-rapporteur discute la question des aveux en général.

Il fait connaître tout d'abord la déclaration du lieutenant-colonel Guerin, lequel reçût une confidence du capitaine Lebrun-Renault. Ce colonel a laissé s'écouler trois ans avant de faire connaître cette confidence ; bien plus la version du capitaine Lebrun-Renault diffère de celle du colonel Guerin. C'est en s'appuyant sur ces éléments d'une fragilité extrême, qu'on estime que Dreyfus a fait des aveux précis !

M. Bard parle ensuite du discours de M. Cavaignac à la Chambre ; il fait ressortir les différences de texte avec les demi-aveux qu'aurait faits Dreyfus.

M. Bard examine en outre les déclarations du colonel Picquart, les actes du colonel Henry et le réquisitoire dressé par M. Bertulus contre le commandant Esterhazy.

M. Bard termine par une accusation en règle contre le commandant Esterhazy. Le document libérateur, dit-il, est un document secret qui a été présenté lors du procès Esterhazy.

L'instruction a conclu à l'innocence d'Esterhazy, grâce à une pièce démontrant la culpabilité de Dreyfus et il se trouve que cette pièce est fausse.

M. Bard indique aussi que certains experts ont désigné Esterhazy comme l'auteur du bordereau.

M. Bard conclut que Dreyfus était tout désigné pour sauver Esterhazy ; si celui-ci avait été reconnu coupable, c'était la perte du deuxième bureau de l'état-major général.

L'audience est levée et l'affaire renvoyée à demain, pour les réquisitions du procureur général et la plaidoirie.

Très probablement la Cour renverra à huitaine le prononcé de l'arrêt.

DERNIÈRE HEURE

Combinaison ministérielle

A la suite des divers entretiens qui ont eu lieu ce soir, à l'Elysée, on donne comme certain un Cabinet Dupuy-Constans-Freycinet.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. LOUBET

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Coste, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Vérification de pouvoirs

Le Sénat valide sans discussion l'élection de M. Magnin (Haute-Saône), et celle de M. Portier (Seine-Inférieure).

La prochaine séance est fixée au vendredi, 4 novembre, à 3 heures.

BOURSE DE PARIS

26 Oct. — 27 Octobre

Rente 3 p. 0/0 ancien. .	101.60	101.90
— 3 p. 0/0 amortr. .	100.60	100.60
— 3 1/2 0/0.	105 25	105.50

A VENDRE

le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.

S'adresser à Me Bartoli, notaire.

ACHATS DE CÉDRATS

M. G. STRINA a l'honneur d'informer MM. les producteurs que comme l'année dernière il est acheteur de cédrats.

S'adresser rue du Nouveau Port, 7, en face l'octroi.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

M. SIMON DAMIANI

a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert sa Cave au public, rue Napoléon, à côté de son bureau de tabac, angle des rues Miot et Napoléon où la vente des vins se fera en gros et en détail. On y trouvera des

Vins absolument naturels

Les vins de table de Sartene se vendront à 0,40, 0,50, et 0,60 le litre, selon l'âge. Les vins blancs secs du Cap, à partir de 0,60 jusqu'à 1,50, et le vin de dessert de 2,00 à 2,50 la bouteille cachetée. Les vins de Bordeaux à partir de 0,80 le litre (sans verre) jusqu'à 4.50 la bouteille cachetée de 3,4.

A côté de cela on y trouvera des vins cachetés de Bourgogne (clos Vougeot), maison Lothe et fils, de Mercurey, des Beaune, des Pamard et des Chambertin, ainsi que des Saint-Julien, des Médoc et des Saint-Estephe, des Malaga, Madère, Frontignan, Côte Soupise, Haut-Sauterne, Chablis et des vins de Champagne de toutes marques, des eaux-de-vie de vin et de marc, à partir de 1 fr. le litre (sans verre) jusqu'a 5 fr. la bouteille cachetée. Des rhums d'origine, cognac fine Champagne et toutes sories de bonnes liqueurs.

En venant dans ces magasins, le public peut être sur de ne pas être trompé sur la qualité des produits.

AVIS

GRAND CAFÉ DE LA PAIX

Bière Gruber 0,25 le Bock

LIQUEURS DE MARQUE

Voulez-vous de la bonne bière ?

à la Brasserie Viaparisiani

Place Saint-Nicolas

Vente en gros et en détail

AVIS

Grand Café de la Paix

A VENDRE OU A LOUER

Facilités de paiement

S'adresser au propriétaire.

VENTE

DE CAFÉS DE COLOMBIE

(les meilleurs cafés d'Amérique)

de la propriété I. OLCLIASTRI et HERMANOS, de Bucaramanga.

Prix : **152** fr. les **50** kilos, et au détail, **32** sous la livre.

Seul dépôt : Chemin des Clarisses, 1, près le Boulevard de Cardo.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIII^e siècle, Allégorie (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr.
Sur papier blanc. — — . . . . . 5 fr.

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 49×39. Chaque. 2 fr.

5^me Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.
Sur papier Chine, format 49×39 (Réduction). 2 fr.

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire.

M. BECK

44, Rue de la Folie-Méricourt — PARIS

La question du mode d'éclairage étant, pour ses Comités, d'une importance capitale, je me suis appliqué, depuis de longues années, à me dégager des systèmes les plus pratiques et je recommande, en toute sincérité, comme le MEILLEUR pour les locaux de toute dimension, tels que Cafés, Usines, Salles de réunion, Chais, Boutiques, etc., un

LAMPE "ÉCLAIR" 30 LIGNES

PRIX DE FAVEUR pour les Abonnés et Lecteurs du Journal :

20^fr. au lieu de 22^fr.

Lampe ÉCLAIR 30 Lignes 16^fr 18^fr

Conserves Alimentaires du Périgord

L. Jacquet et Cie

à Thiviers-en-Périgord (Dordogne)

Produits de choix. — Paté de foies gras truffé *Le Royal Périgord* marque déposée. — Truffes du pays. — Gibiers, volailles et tous comestibles truffés et non truffés. — Cèpes, Champignons blancs, légumes, etc., etc.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes Maisons d'alimentations.

Unique agent : ARMAND BANDECCHI, Bd Paoli, Bastia

A LOUER

appartement de 7 pièces, au 1er étage, maison Ferretti, rue Saint-Roch, 24, au coin de la place Saint-Nicolas.

S'adresser à Mlle Dané, boulevard du Palais, 4.

Demandez à la Pharmacie Teillliet

BASTIA

Le **Vin Breland**, précieux tonique et fortifiant contre toutes les affections de l'estomac. Prix : 5 francs.

La **Terpine-Breland** guérissant radicalement rhumes, bronchites, catarrhes, asthmes, essoufflements. Prix : 5 francs.

L'**Anticor-Breland**, seul remède enlevant le germe des cors aux pieds est vendu 1 fr. 25 chez Mme Vve VACHIER Ch., Boulevard Paoli, 14,a Bastia, fabrique BARLAND, Lyon.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0,30 le paquet.

L'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Librairie du PETIT BASTIAIS

P. VATTELAPESCA

(P. LUCCIANA)

Versi Italiani e Corsi

Un beau volume de 412 pages, sur vergé teinté, prix : 5 francs ; franco par la poste 5 francs 60 centimes.

BAR SOAVI

9, RUE NAPOLEON

BIÈRE GRUBER à 20^c le Bock

L'AMARO MATTEI EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MAISON L.-N. MATTEI ET C^IE

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

PHARMACIE DANÉ

Pharmacien de l'Hôpital Civil

Chef du Laboratoire de Bactériologie

Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.

Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.

Dépôt d'*Eaux Minérales*. — *Sérums et Vaccins*.

Fournitures pour la photographie.

Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.

Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit

00442

2e ANNÉE — SAMEDI 29 OCTOBRE 1898 — N° 250

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

BIBLIOTHEQUE 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 8 Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal

Prix divers : 1 fr. — Réclames (Espace), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES HARIOL, 41, rue Fabert, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. — UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS Un an, 32 fr. 6 mois, 16 fr.

AUTRES DÉPART. 22 » 12 » — Un an en sus

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Eusèbe.

Saints. (Source nationale).

Lever, 6 h. 05 m. — Coucher, 4 h. 25 m.

Nouv. Premier quartier, le 21. — Pleine, le 29

FÊTE DE DEMAIN : Saint Locale.

28 OCTOBRE

...ù Allons-nous

...s scandales succèdent aux scan... avec une rapidité et une régula... déconcertantes; chaque jour nous ...mène un nouveau, et l'on ne sau... ouvrir un journal sans y trouver ...il à sensation quotidien.

...t c'est cela que l'on appelle la vie ...lique d'un pays. Eh bien ! elle est ...re cette vie là, et les étrangers ... nous surveillent d'un œil jaloux ...ent rire dans leur barbe. Il serait ...dement temps que tout cela finis... car à cette vie là nous perdons ...re repos, notre prospérité et notre ...sidération.

...a capitale nous a donné un bien ...te spectacle par son avidité à se ...cipiter sur tous les scandales qu'on ...offrait en pâture, et par les campa... odieuses qui ont pris naissance ...l'asphalte de ses boulevards.

...heureusement qu'à côté de ce spec... là il en est un autre qui récon..., et celui-là nous est offert par le ...ple des champs.

...e peuple de la glèbe et de la char... conserve son calme et son sang ...d dans cette période d'agitation à ...rance. Chaque matin il reprend sa ...e quotidienne pour ne l'abandon... qu'au déclin du jour. La lecture ...journaux ne le trouble ni ne l'é... ; il ne demande qu'une chose, ...il qu'on en finisse au plus vite avec ...scandales à jet continu. Il ne ...prend rien à toutes les chinoise... du code, il ne comprend rien aux ...iles qui font agir tous ces fanteurs de scandales. Dans son gros bon sens il se dit que la justice est une et que les fautes sont personnelles. Le doute qu'un officier français condamné par ses pairs puisse être innocent n'est jamais venu l'assaillir. Il ne comprend pas que lorsque trois ministres ont jugé la revision du procès Dreyfus inutile et dangereuse, un quatrième vienne et dise : la revision se fera. Et ce quatrième ministre se hâte d'ajouter : Pour nous Dreyfus a été justement condamné, mais il l'a été illégalement, il faut donc que la revision se fasse.

C'est donc pour une misérable question de forme que le pays est agité depuis si longtemps.

Fasse le ciel que nous ne soyons pas amenés à parodier le mot célèbre de François Ier et à nous écrier : « Tout est perdu fors la forme. »

Ce que le peuple des champs n'a pas compris non plus c'est ce besoin de s'amoindrir, de s'avilir aux yeux d'autrui, qui semble avoir gâté les meneurs de cette campagne d'infamies. Ce n'est pas ainsi qu'il agit, lui. Lorsque dans une famille un membre a forfait à l'honneur, on supprime ce membre par un moyen quelconque, et on n'en parle plus. C'est ce que l'on appelle laver son linge sale en famille.

Si ce moyen avait été employé par nos gouvernants nous n'en serions pas où nous en sommes, et nous n'aurions pas servi de risée à l'Europe étonnée et ravie.

Lorsque le ministère Brisson arriva au pouvoir il fut convié à procéder sans retard à la grande lessive morale que le pays attend depuis si longtemps avec tant d'impatience.

C'était là son premier devoir, et la tâche lui aurait été facilitée par le concours précieux que lui auraient prêté tous les bons Français.

C'est pour ne pas avoir fait son devoir, c'est pour avoir laissé le scandale se développer et se propager impudemment au grand jour, c'est pour avoir joué en cette triste affaire un rôle qui sera encore plus sévèrement jugé par la suite qu'il ne l'est par le présent, que le ministère Brisson s'est effondré.

Le devoir du nouveau ministère est tout indiqué ; mais s'il le veut, pourra-t-il le faire ? pourra-t-il remonter le courant d'infamies qui inonde la France ? pourra-t-il arrêter la machine judiciaire, le branle étant donné ?

Voilà trois points d'interrogation auxquels l'avenir répondra.

A. DE NURAY.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Scrutin sur la première partie de l'ordre du jour de MM. Ribot, Isambert et de La Porte, ainsi conçue :

« La Chambre, affirmant la suprématie du pouvoir civil et confiante dans l'armée, fidèle observatrice des lois de la République..... »

Nombre des votants . . . 543
Majorité absolue 272
Pour l'adoption . . 543
Contre 0

La Chambre des députés a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

Scrutin sur l'addition de M. Berger à l'ordre du jour de MM. Ribot, Isambert et de La Porte.

Cette addition est ainsi conçue :

« .....et blâmant le gouvernement de n'avoir pas fait respecter l'armée. »

Nombre des votants . . . 535
Majorité absolue 268
Pour l'adoption . . 261
Contre 274

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Le comte Pozzo di Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Emmanuel Arène, le colonel Astima, Giacobbi et Malaspina.

Scrutin sur l'addition de M. de Mahy au même ordre du jour, ainsi conçue :

« .....invite le gouvernement à mettre fin à la campagne d'injures organisée contre l'armée. »

Nombre des votants . . . 539
Majorité absolue 270
Pour l'adoption . . 246
Contre 293

La Chambre des députés a adopté.

Le comte Pozzo di Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Emmanuel Arène, colonel Astima, Giacobbi, Malaspina.

Scrutin sur l'addition de M. Berteaux au même ordre du jour, ainsi conçue :

« .....et confiante en lui pour prendre dans ce but les mesures nécessaires. »

Nombre des votants . . . 540
Majorité absolue 271
Pour l'adoption . . 254
Contre 286

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Emmanuel Arène, colonel Astima, Giacobbi, Malaspina.

Le comte Pozzo di Borgo a voté contre.

Scrutin sur l'ensemble de l'ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre, affirmant la suprématie du pouvoir civil et confiante dans l'armée, fidèle observatrice des lois de la République, invite le gouvernement à mettre fin à la campagne d'injures organisée contre l'armée. »

Nombre des votants . . . 458
Majorité absolue 230
Pour l'adoption . . 439
Contre 19

La Chambre des députés a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

L'Appel de la Classe

Le ministre de la guerre vient de fixer comme suit le départ des conscrits de la classe 1897 et des ajournés des classes 1896 et 1895 :

« 1° Jeunes soldats appelés pour un an dispensés en vertu des articles 21 et 23 de la loi du 15 juillet 1889, départ le 14 novembre ; 2° contingent algérien, départ le 14 novembre ; 3° jeunes soldats appelés pour deux ou trois ans classés dans la première

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

TROISIÈME PARTIE

La Revanche de Vidocq

VI

DE LA RUE DE COURCELLES A LA RUE DES MAÇONS

(Suite)

Heureusement, Hélène m'a ordonné de la calmer. Heureusement encore, j'ai conservé mes clés de logis. Pour m'introduire, je n'aurai besoin d'avoir recours à ce voisin, à ce Mirabeau que croit à la Martinique, à la Guadeloupe, que sais-je ? et qui ne manquerait point d'opérer un miracle en me revoyant. Les cris m'effrayent. Je préfère me passer du voisin Mirabeau. C'est seul avec moi-même que j'affronterai le danger : de cette façon j'aurai le temps de m'habituer à revoir ce lit, ces meubles, cette pièce où j'ai été sans conscience et sans pitié.

Ah ! s'il m'avait fallu pénétrer dans ce passé compagnie d'Hélène, cette idée m'aurait la ma condamnation dans mon anéantissement. Pourtant, je suis un mâle, et si j'avais été soldat, j'aurais marché sans hésiter sur un canon chargé à mitraille.

« Allons, c'est décidé, j'irai à l'hôtel Maurelles ; il ne sera pas dit qu'une boiserie qui craque ou une tache rouge sur un plancher m'auront fait peur. J'irai parce que c'est uniquement à cette condition qu'Hélène consent à me suivre. Et je l'aime follement, cette statue ! Je l'aime d'un amour qui est en même temps une douleur et une angoisse.

« Qu'y a-t-il sous ce marbre dont le prestige surhumain me tient terrassé, ainsi que la main d'un géant ? Son immobilité inouïe à mes supplice et survenue mon martyre. Parfois mon orgueil humilié se révolte contre cette puissance et un longueur d'un de haine passe à travers mon ivresse. Je comprends, je me dis que la fille de Jacques Lebrun doit être ma plus mortelle ennemie.

« Lorsque l'on n'est pas assez fort pour vaincre ses ennemis, il faut être assez adroit pour les tromper. La belle Limonadière croit partir pour Londres ou pour Bruxelles, quelque part d'où il lui sera facile de revenir à Paris travailler à la réhabilitation du suppliciié, après que je lui aurai fixé le nom de l'homme de la nuit du 3 janvier.

« La réhabilitation de l'intendant ! Le nom du vrai coupable ! Autant me demander un suicide ! Et je veux vivre, vivre pour être aimé, pour être heureux, pour être heureux. J'emmène Hélène en Amérique. Je mets la mer entre nous et la rue des Maçons, la place de Grève et le cimetière de Clamart. La justice de France a le bras long, mais pas assez cependant pour me saisir au collet de l'autre côté de l'Océan. Une fois à bord, une fois sous voiles, une fois à mille lieues de son pays, il faudra bien, pardieu, que la jeune fille m'appartienne, — et quand elle m'appartiendra, qu'importe qu'elle découvre ce que je lui déclare la vérité terrible ? Son amant lui fera oublier son père et son pardon me fera oublier mon crime. »

. . . . . .

Ainsi réfléchissait Roland était parvenu sans encombre jusqu'à la place Louis XV. Deux fiacres stationnaient ; auprès des chevaux, Cousteau. Notre héros monta dans l'un.

— Où allons-nous, bourgeois ? s'informa le cocher.

— Au petit café de la Sorbonne, dans le passage qui communique de la rue de la Harpe à la rue des...

— Suffit. Tout proche de l'endroit auquel on a entendu une ancienne marchande d'eau chaude. On va vous y mener rondement. C'est à l'heure, pas vrai, mon prince ?

Le véhicule s'ébranla d'un trot doux et modéré. Comme il tournait le coin du quai des Tuileries, un individu, qui semblait sortir de dessous terre, accrocha brusquement l'automédon de la seconde voiture :

— Tu as entendu l'adresse que ce monsieur vient de donner à ton camarade. Je veux y être arrivé avant lui.

L'interpellé tira l'interpellateur. Et il paraît que la tenue de ce dernier ne lui inspira qu'une médiocre confiance. Car il grommela sans bouger :

— Vous voulez ?... Vous voulez ?... Le roi dit : Nous voulons !...

L'autre lui fourra une carte sous le nez :

— Service de la Préfecture. Cent sous de pourboire ou quinze jours de mise à pied. Choisis.

. . . . . .

Le petit café de la Sorbonne, — dans l'étroit boyau qui relie la rue de la Harpe à la rue des Maçons, — était celui où nous avons vu « M. le marquis » et madame la marquise de Grandchamp s'arrêter, un instant, dans la matinée qui suivit la découverte du crime de l'hôtel Maurelles au prologue de ce récit.

(A suivre).

Ne pas oublier que l'**Amaro Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

partie du contingent, subdivisions impaires, départ le 15 novembre ; subdivisions paires, départ le 16 novembre.

» Contrairement à ce qui a été annoncé, rien n'a été changé relativement à la remise des ordres d'appel ; les réservistes et territoriaux seuls recevront leur feuille de route par la poste ; la gendarmerie reste chargée de la remise des feuilles de route aux conscrits, sauf pour Paris et Lyon ; dans ces deux villes, la distribution des ordres d'appel aura lieu dans les différents bureaux de recrutement aux jours et heures indiqués par des affiches qui seront posées dans quelques jours. »

♣

Le 163e recevra 124 jeunes soldats du contingent de la subdivision de Marseille et les batteries d'artillerie de Bastia, 38 hommes du même contingent.

Le contingent de la Corse est reparti entre le 141e, le 61e, le 14e bataillon d'artillerie à pied.

Gazette Electorale

M. Antoine Gavini adresse aux électeurs de l'arrondissement de Bastia la lettre suivante :

Mes chers amis,

Je vous remercie du concours dévoué que vous m'avez prêté le 2 octobre.

Une pression administrative sans retenue et sans mesure, et les défections inattendues de la dernière heure ont donné la victoire à nos adversaires.

Mon affection pour vous n'en reste que plus vive, mon dévouement pour la Corse plus ardent.

Vous avez dans les longues luttes soutenues en Corse donné à tous les miens, pendant un demi siècle, des preuves trop éclatantes de votre attachement pour que cet échec momentané puisse vous décourager.

D'ailleurs, mon insuccès d'hier, avec les causes qui l'ont produit, a affirmé davantage encore, s'il en était besoin, l'esprit de discipline et d'indépendance des 6,000 électeurs sur lesquels n'ont eu de prise ni les menaces, ni la pression, ni la corruption.

Restons donc unis pour de nouvelles épreuves qui peuvent être proches.

Quant à moi, si je suis encore appelé à aller avec vous au combat, je consacrerai à la défense de notre pays toutes mes forces et toute mon énergie.

Croyez à mon inaltérable dévouement.

ANTOINE GAVINI.

Paris, 16 octobre 1898.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Ungard, médecin major de 1re classe au 4e régiment de tirailleurs algériens, a été nommé commandeur de l'ordre du Nichan Iftikar.

— M. Pietri, sergent-major comptable à la prison militaire de Marseille, a été nommé au grade d'adjutant greffier de 2e classe, et affecté à la prison militaire de Constantine.

— M. Orsat, ancien principal des gardiens de la paix, est nommé commissaire de police à Saint-Ouen.

— M. Pasini, ancien sous-officier, est nommé receveur des postes et télégraphes à Charleville.

Bulletin financier

Paris, le 15 octobre 1898.

Un bruit sur des nouvelles favorables de la question de Fachoda fait courir dimanche par grande affluence pour demain. La 3 0/0 fait à 101.65, le 3 1/2 0/0 à 105.75.

Le Crédit Foncier cote 797, le Comptoir National d'Escompte 560, le crédit Lyonnais 857, la Société Générale très ferme à 544, la Banque Parisienne des Valeurs Industrielles 422, la banque Française d'Escompte à 156.50. Cette dernière a remporté un véritable succès dans l'émission des actions de la Société de Fabrication électrique des Accumulateurs Tudor dont les 22 et 23 souscriptions ont été ouvertes.

Bec Auer avec changement. Ollibet 142.

Très avantageuse à 465 l'obligation à 0/0 Cie Générale d'Immeubles.

Remboursable à 412 fr. l'action de la Cie du Gaz dont les travaux s'entraînent on ne poursuivent vivement

L'Epargne se porte activement sur l'obligation de 250 fr. à 0,0 de la Société Immobilière de Marseille à 274.

La Cie de Novo Povlavka occupe déjà 420 ouvriers sur les 2 galeries ouvertes et avant la fin de l'année comptera le chiffre prévu de 5 à 600 fr. L'action dépassera alors le cours actuel de 411 fr.

L'obligation à 5 0,0 de 450 fr. Société Immobilière du Casino Municipal d'Aveno-les à 455 fr. rapportera 5.55 0,0 et offre le bénéfice d'une prime importante car elle atteindra très vite le pair à raison de son revenu même et de ses garanties de 1er ordre.

Chemins de Fer Français assez fermes.

M. HUGUES

M. Hugues nous a quittés définitivement. Si nos renseignements sont exacts, on aurait déjà nommé trois ou quatre nouveaux vice-recteurs, mais aucun d'eux n'a accepté. Voilà qui peint bien la situation

Nous avions en M. Hugues un chef de service qui a élevé le niveau de l'enseignement primaire dans le département à un degré inconnu jusqu'à nos jours. C'est donc une perte que nous avons faite.

Aucun maître dans l'Ile n'a eu à souffrir par sa faute : même dans les occasions qui exigeaient quelque sévérité de sa part, il s'est contenté de blâmer comme un père qui compatit aux fautes de ses enfants, s'élevant par là au-dessus de nos misères en esprit supérieur qu'il est. Justice, bienveillance et travail, telle était sa devise.

Le ministre de l'instruction publique, outre qu'il lui a désigné une grande ville pour sa résidence, a voulu reconnaître ses bons et loyaux services par une marque particulière en accordant une bourse à son fils dans un des grands lycées de Paris.

Notre ancien vice-recteur s'était sincèrement attaché à notre pays : je n'en veux pour preuve que le long séjour qu'il y a fait. Nous commencions à le considérer des nôtres avec d'autant plus de raison qu'il a du sang corse dans les veines comme descendant des familles Marchesi et de Bernardi.

Sa nomination à Limoges ne nous fait redouter qu'une chose pour lui et pour sa famille : le climat de la Haute-Vienne.

Durant les longs mois d'hiver, quand les neiges couvriront cette terre de France, quand la bise fouettera les carreaux de ses fenêtres, M. Hugues se rappellera la Corse, ses tièdes journées, son ciel si pur, son soleil radieux. Ah ! qu'il se rappelle encore ses amis ; ils sont nombreux !...

Au départ, nous tenons à saluer cet homme de bien avec respect et affection.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 28 OCTOBRE

Thermomètre. — 7 heures du matin. + 15.0. midi, + 19.8, 6 heures du soir, + 17.0. Maximum, + 20.0. minimum, + 14.2

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 millimètres. 767 mm. 6 heures du soir, 767 m/m.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. modéré.

4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0.50, soir, + 0,40.

Pluviomètre, à 9 heures du matin nun.

♣

Génie

M. le lieutenant-colonel Buisson, nommé directeur du génie à Bastia, est arrivé par le paquebot d'hier et a pris la direction de son service.

♣

Mouvement de troupes

Le 2e bataillon du 163e, sous les ordres de M. le commandant Chapon, quittera notre ville ce matin, à 5 heures, pour se rendre par étapes à Corte, sa nouvelle garnison.

♣

A l'arrivée

M. Régismanset, inspecteur d'Académie à Aix, est arrivé hier, venant d'Ajaccio.

♣

Pharmacie centrale

Il y a à Londres douze distributions journalières des lettres, dix à Bruxelles et huit à Paris. Exception est faite pour la Pharmacie Centrale du Nord, 132, rue Lafayette, à Paris, en raison du nombre considérable de catalogues illustrés qui lui sont demandés et qu'elle envoie franco.

♣

Avis administratif

Les jeunes soldats de la classe de 1897 et les ajournés des classes de 1895 et 1896, sont instamment priés de retirer leur ordre d'appel sous les drapeaux dans les gendarmeries de leur domicile, de 3 au 10 novembre prochain.

♣

Cercle des sous-officiers

L'ancien cercle des officiers étant à la disposition des anciens sous-officiers à la date du 22 octobre, MM. les membres adhérents sont priés de se réunir samedi 29 octobre pour procéder à l'élection d'un comité définitif.

♣

Nouvelles maritimes

Le second maître timonier Antinori, du port de Toulon, a été rappelé à l'activité.

♣

Au Port

Le vapeur anglais *Cygnet*, capitaine Hayes, est parti hier soir à 6 heures 30, après avoir embarqué 232 barils acide gallique et 382 sacs minerai d'antimoine pour Naples et Londres.

— Le vapeur italien *Caprera*, capitaine Dominique Villa, est arrivé à 9 heures du matin, avec des passagers, venant de la Spezia.

♣

Bonne huile

M. Giocanti, propriétaire, ayant fini sa vente d'huile, met le public en garde contre tout vendeur qui se servirait de son nom.

Pour toute demande d'huile, s'adresser directement à lui, à Speloncato.

ETAT CIVIL

MARIAGES.

Gionola Charles, chauffeur, d'Oletta, et Fasci Marie-Toussainte, ménagère, de Bastia.

NAISSANCES.

Deminici Antonietta-Félicité. — Vidoni Joséphine-Felicita.

DÉCÈS.

Lisoni Anne-Augustine-Antonella-Emilie, 6 mois, de Bastia.

Colombani Dreyfus, 80 ans, de Ponte Angiatello, Olivi Marie-Brunette, 30 mois, de San Giovanni di Moriani.

Morazzi Jean, 71 ans, de Barbaggio.

BOURSE DE PARIS

	27 Oct. — 28 Octobre
Rente 3 p. 0/0 anciens. .	101.90 — 102.25
— 3 p. 0/0 amortr. .	100.60 — 101.00
— 3 1/2 0/0.	105.50 — 105.70

Dépêche de Nuit de Service

Nouvelles Maritimes

M. le lieutenant de vaisseau Thomas de Colsmadeuc est appelé au commandement du torpilleur de la défense mobile de la Corse.

La Crise Ministérielle

M. DUPUY A L'ELYSÉE

Le président de la République a fait appeler ce matin M. Dupuy et lui a offert la présidence du conseil.

M. Charles Dupuy a prié M. Félix Faure de lui laisser le temps de consulter ses amis politiques.

Acceptation de M. Dupuy

M. Dupuy est retourné à l'Elysée et a fait connaître au président de la République le succès de ses démarches. Il accepte la mission qui lui a été confiée, à la suite des entretiens qu'il a eus avec les présidents des deux Chambres, et avec MM. de Freycinet, Ribot, Poincaré, Delombre et Legrand.

Le Ministère Dupuy

M. Charles Dupuy continue ses démarches. Demain matin il portera à l'Elysée la composition définitive du ministère.

♣

Dans les couloirs de la Chambre, où se trouvaient réunis un certain nombre de députés, on donnait comme à peu près certaine la composition suivante du ministère Dupuy.

Charles Dupuy
Présidence du Conseil et intérieur.
Delombre
Finances
Ribot
Justice
Barthou
Instruction publique
de Freycinet
Guerre
Lockroy
Marine
Delcassé
Affaires étrangères
de Mahy
Colonies
Maruéjouls
Commerce et Industrie
Mougeot
Travaux publics
Jules Legrand
Sous-Secrétaire d'Etat à l'intérieur

L'Affaire de Loreto

On nous télégraphie d'Aix :

L'affaire de Loreto-di-Casinca a été appelée aujourd'hui devant la 1re chambre.

L'avocat des prévenus soulève la question d'incompétence.

Me de Caraffy, du barreau de Bastia, partie civile, demande la jonction de l'incident au fond.

La Cour fait droit à ces conclusions.

Les prévenus font défaut.

Après une brillante plaidoirie de Me de Caraffa, la Cour confirme la condamnation.

COUR DE CASSATION

L'Affaire Dreyfus

Le Procès en révision

Les mêmes mesures d'hier ont été prises autour du Palais, pour maintenir l'ordre et empêcher les attroupements.

A l'ouverture de l'audience la parole est donnée à M. le conseiller Bard pour continuer la lecture de son rapport.

Ce magistrat résume le contenu du dossier et le mémoire du colonel Picquart.

Que va faire la Cour ?

Si on renvoie devant un conseil de guerre, on établit une présomption en faveur de l'innocence ; mais l'accusation ne pourra alors s'appuyer que sur les dossiers examinés, et l'accusation est désarmée. Il faut se demander s'il ne vaut pas mieux passer sans renvoi. La vraie justice exige la lumière et les autorités militaires sont contre la révision.

La Plaidoirie

La parole est ensuite donnée Me Mornard pour la lecture des conclusions tendant à la révision du procès.

Le défenseur de la partie civile reprend les arguments développés par M. le conseiller-rapporteur. Il fait remarquer que le général Zurlinden a dit que depuis la condamnation de Dreyfus, il y a de nouvelles preuves ; ces preuves, il faut les produire. L'affaire n'est pas à l'état, il faut l'y mettre : la loi le permet.

Me Mornard demande la communication du dossier de l'enquête dont a parlé le conseiller-rapporteur. Il cite la lettre du général Zurlinden affirmant que des faits nouveaux confirment la culpabilité. A la Chambre on a fait intervenir des pièces ne figurant pas au dossier de 1894 ; il faut qu'elles soient soumises à la Cour criminelle ; il faut mettre la vérité en évidence. L'œuvre sera délicate, mais on ne peut se dérober. La Cour sera insensible aux outrages. Elle fera ce que lui dictera sa conscience.

L'audience est suspendue.

Le Réquisitoire

A la reprise de l'audience la parole est donnée à M. le procureur général Manau.

« L'affaire Dreyfus rentre dans son propre domaine : le domaine de la justice. Vous êtes régulièrement saisis par nous, sur l'ordre formel de M. le Garde des sceaux. Les passions et les crises politiques ne peuvent troubler nos travaux. Votre arrêt, quel qu'il soit, devra être pour tous l'expression suprême de la vérité, de la justice.

» La lettre du garde des sceaux vise des faits nouveaux qui sont de nature à établir l'innocence du condamné ce caractère nous a paru évident après l'examen du volumineux dossier que nous avons étudié scrupuleusement jusqu'à sa dernière ligne. Le premier fait c'est le faux commis par le colonel Henri en 1896 ; le second, c'est l'expertise faite en 1897 dans le procès Esterhazy.

» Le colonel Henry a fait un faux, parce qu'il voulait ainsi étayer sa déposition de 1894 et parce qu'il jugeait que les preuves antérieures étaient insuffisantes. Nous avons la preuve que le bordereau qui paraît avoir servi de base à la condamnation a été remis par le colonel Henry ; lors de son arrestation, le 30 août 1898, il a déclaré au général Roger, chef de cabinet du ministre, que c'était à lui qu'un agent, qu'il n'a pas nommé, avait apporté ce bordereau.

» Quel agent ? Sa tremblante discrétion permet toutes les suppositions. Le faux se rattache au procès de 1894. Le colonel Henry a été la cheville ouvrière de l'accusation contre Dreyfus. Ce faux impose la révision.

» Le second fait est la condition des rapports des experts de 1897 ; l'écriture du bordereau n'est pas de Dreyfus, mais l'écriture décalquée du commandant Esterhazy qui a été acquitté. »

Le procureur général donne lecture des lettres de Dreyfus à sa famille depuis son incarcération, et ajoute : « L'armée ne sera pas insultée par la réparation d'une erreur judiciaire. » Après avoir déclaré que toute la France s'inclinera devant la décision de la Cour, M. le procureur général Manau demande d'ordonner la révision du procès et la suspension de la peine.

Ce réquisitoire a produit une grande sensation dans l'auditoire.

L'audience est suspendue.

♣

A la reprise de l'audience M. le conseiller-rapporteur donne lecture de la lettre qui lui a été adressée par le général Gonse contre les imputations du colonel Picquart à son égard.

L'audience est levée et renvoyée à demain.

L'ISSUE DU PROCÈS

On croit au Palais à la possibilité de la cassation du procès Dreyfus, sans renvoi devant aucune juridiction, soit l'acquittement pur et simple.

A VENDRE

le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.

S'adresser à Me Bartoli, notaire.

ACHATS DE CÉDRATS

M. G. STRINA a l'honneur d'informer MM. les producteurs que comme l'année dernière il est acheteur de cédrats.

S'adresser rue du Nouveau Port, 7, en face l'octroi.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

Médaille d'Or — Hors Concours

ASTHME & CATARRHE

guéris par les

Cigarettes et la Poudre

ESPIC

OPPRESSIONS

TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES

Le Puissant pectoral ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour soulager les Maladies des Voies respiratoires.

TROYES FRANÇOIS, 3, R. DE LA HOTIE.

Vente en Gros : 20, rue Saint-Lazare, PARIS

Exiger la signature ci-dessus sur chaque Cigarette.

MALADIES NERVEUSES

Traité du Sirop d'ESCARGOTS DE MURE

Par le SIROP de MURE

THÉ DIURÉTIQUE DE MURE

Chaux & Ciments, Plâtres

Ch. CLÉMENT

A VENDRE

Fûts de toute contenance.

Un break sorti de la carrosserie Lombut, de Marseille.

S'adresser chez Devicni, spiritueux. Facilités de paiement.

† A vendre après estimation, moitié de sa valeur. — Un monument unéraire en pierre de C scis.

S'adresser à M. Jobin, maison Barbier, (St-Joseph).

Avis aux Propriétaires

Une Société Livournaise achète les cédrats et autres produits Corses. Ne vendez pas sans la consulter.

S'adresser à M. Giansotti, chez M. Bernardini, buvetier à Lupino, (Abattoir).

Boulangerie de Corte

4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix

M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé tre qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

MODES

25, *Boulevard Paoli, au 2me*

Mlle FANNY SUZZONI est de retour à Bastia avec un joli choix de chapeaux modèles pour la saison d'hiver, ainsi que toutes sortes de fournitures et spécialité de canotiers fantaisie.

On trouvera chez elle des chapeaux dernier genre élégamment garnis à 7 fr. 90, 5 fr. 90 et 3 fr. 90, articles d'une maison de Paris qu'elle représente et qui ne seront vendus qu'au comptant.

La maison P. Pasquinelli

Boulevard Paoli, N. 22, Bastia

Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15, 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,30 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet ;

Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0. Assortiment pour bureaux de tabac ; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 sont à 0,30 centimes pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

MAUX DE JAMBES

VARICES — DARTRES

DÉMANGEAISONS — PLAIES

ULCÈRES — ECZEMAS

Guérison assurée — Soulagement immédiat

L'EAU PRÉCIEUSE

A l'Etranger, prix du flacon : 4 fr. 50

Dépôt à Bastia, chez M. TIBLIET

56 ANNÉES DE SUCCÈS

GRAND PRIX, Exp. universelle LYON 1894

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY

Exposition universelle BRUXELLES 1897

ALCOOL DE MENTHE RICQLÈS

Le seul véritable Alcool de Menthe contre les indigestions, dysenterie, choléra, maux d'estomac, de tête, de cœur. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif souverain contre les épidémies.

Exiger le nom : DE RICQLÈS sur les flacons

L'un des rédacteurs gérant,

MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

AVIS

LA MAISON PERNOD FILS

de Pontarlier (Doubs)

pour mieux desservir sa nombreuse clientèle vient d'établir deux dépôts en Corse.

Un a Bastia qui desservira les arrondissements de Bastia, Corte et Calvi.

Un à Ajaccio pour les arrondissements de Sartene et d'Ajaccio.

La direction de ces deux dépôts est confiée à

MM. L. N. MATTEI & Cie

Pour Ajaccio : 1, Avenue du Premier Consul.

Pour Bastia : 15. Place Saint-Nicolas.

N. B. — La marchandise sera facturée directement par la *Maison Pernod Fils* et le client n'aura à payer aux dépositaires que le montant des frais de transport et des droits de douanes.

La Maison fait une remise qui varie de 1 à 5 0[0 suivant la quantité que le client prendra dans l'année. Cette quantité ne doit pas être inférieure à mille litres.

23e ANNÉE — DIMANCHE 30 OCTOBRE 1898 — N° 2.

00444

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 3 Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les abonnements sont reçus aux bureaux du Journal

Petite devise : 1 fr. — Réclames (la page), 0,75 — Nécrologie, 0,30 — Judiciaire, 0,25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine à Bastia

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Lucile.

SOLEIL : (heure nationale)

Lever, 6 h. 05 m. — Coucher, 4 h. 25 m.

Lune : Dernier quartier, le 6. — Nouvelle, le 13

FÊTE DE DEMAIN : Sainte Lucile.

29 OCTOBRE

Les Curiosités de la Semaine

L'éloquence judiciaire. A la séance de rentrée de la Cour d'appel de Paris, M. l'avocat général Bulot a parlé de l'éloquence judiciaire, et il a rappelé la lettre humoristique de M. le Pastoret qui écrivait en parlant de cette éloquence spéciale : « Elle est faite pour émouvoir, pour attendrir le juge, plus que pour le convaincre, et elle fait perdre au magistrat des moments précieux pour les infortunés plaideurs qui attendent la solution du procès dont dépendent soit leur fortune, soit leur honneur. » A l'aide d'une ingénieuse statistique insérée en note, au bas de sa lettre, M. de Pastoret indique que, dans les 6.000 juridictions royales, les orateurs font perdre 900.000 heures par an, qui forment à peu près 108 ans. « Oui, ajoute-t-il, 108 ans que l'éloquence arrache au juge chaque année. » Au bout d'un siècle, il aura donc, malgré lui, perdu à peu près autant de temps que le monde existe. »

On a trouvé, hélas ! un nouveau moyen de produire de l'alcool. Voulez-vous, dit M. Max de Nansouty, faire de l'alcool en quantité, en hectolitre, à flots : voici la méthode qu'emploie un chimiste éminent, M. S. Fritsche. Les gaz qui s'échappent des hauts fourneaux contiennent de 1 à 1,8 0[0 en volume, d'un gaz carburé nommé éthylène. Or, Faraday, Hannel et Berthelot ont montré qu'en faisant barboter de l'éthylène dans de l'acide sulfurique, on obtient de l'acide sulfo-éthylique. Faites bouillir, dans de l'eau, au bout au feu, cet acide sulfo-éthylique, il se dédouble en acide sulfurique et en alcool, du vrai alcool, identique à l'alcool de fermentation. Il suffit de bien régler l'opération, la température et la pression ; c'est ce que M. Fritsche a fait. Il ne paraît pas douteux que les gaz des hauts-fourneaux, des fours à coke, des foyers où l'on brûle et où l'on distille la houille, ne deviennent, à bref délai, de grands producteurs de trois-six. Hélas !

Ce qu'on appelle un voyage d'agrément. Dans sa tournée en Orient, l'empereur d'Allemagne chevauche en chemin, entouré et suivi d'une nuée de policiers. Un agent spécial, *Herr Kriminal Kommisser* Wilmer, dont la sphère d'activité ordinaire est en Alsace, et dont on vante l'habileté dans l'art ou la science des Vidocq et des Lecoq, a été expédié en Palestine pour seconder les efforts de ceux de ses confrères qui l'y avaient précédé. C'est à dégoûter d'être empereur !

Pendant que Guillaume fait son pèlerinage, le président des Etats-Unis, M. Mac Kinley, voyage de son côté. Il a été à Chicago, où, ironie amère ! il a présidé le congrès de la paix ; il a été créé docteur de l'université de cette ville, sans avoir, bien entendu, soutenu aucune thèse. Enfin, il a tenu maintes une réception ouverte, où il a échangé des poignées de main avec plus de cinq mille citoyens. Ce qu'il a dû se laver les pattes ensuite !

De l'utilité d'un râteliers. Le tribunal correctionnel de Rome a infligé treize mois de prison au député Maccola qui tua en duel le député Cavallotti. Le juge chargé d'introduire l'affaire avait voulu avoir l'avis d'une foule de maîtres d'armes pour savoir s'il y avait eu infraction aux lois *cavalleresche*. La réponse a été unanimement négative. Cavallotti s'est enferré lui-même en chargeant à outrance son adversaire qui se tenait en parade, et si la lame a pénétré si profondément dans la cavité buccale, la chose est due uniquement à ce que Cavallotti n'avait plus trois dents de devant qu'il s'était toujours refusé à faire remplacer par des dents artificielles.

Il est écrit que la jeune Amérique sera toujours en avance sur la vieille Europe. Tandis que nous joui-sons de la traditionnelle été de la Saint Martin, New York a été gratifiée d'une tombée de neige qui a duré quatre jours et qui a amené un froid intense.

PIPELET.

LES CORSES A MADAGASCAR

Lors de l'occupation d'Ankalalobé, le 5 juin, par le capitaine Lucciardi, les rebelles sakalaves, suivant leur tactique ordinaire, n'avaient opposé, tout d'abord, aucune résistance.

Le surlendemain, 7 juin, une bande assez forte et bien armée vint attaquer avec acharnement, aux environs du nouveau poste, un détachement commandé par le lieutenant Colonna. Cette bande fut repoussée après avoir subi de grosses pertes. Malheureusement, nous avons eu deux sous-officiers et quelques tirailleurs atteints ; M. le lieutenant Colonna d'Istria lui même a été blessé au cours de l'affaire.

A la suite de cet échec, les rebelles ont évacué la région située entre Ankalalobé et Bemena, où ils s'étaient précédemment rassemblés, et se sont retirés vers l'Ouest.

Le capitaine Lucciardi, continuant l'exécution méthodique du programme qui lui a été tracé, s'est rendu à Bemena, après avoir organisé le poste d'Ankalalobé et y avoir laissé M. le lieutenant Ferthais avec 55 fusils.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Curiotti, sergent-major surveillant à l'atelier de travaux publics de Blue, est nommé sergent-major comptable à l'atelier de travaux publics de Bonifacio.

— Mme Leoni, dame employée à la direction de la Seine, est nommée receveuse des postes et télégraphes à Ury.

— M. Lota, receveur de l'enregistrement et des domaines à Tamatave, est promu à une classe supérieure.

— M. Zarubin, commissaire de police à Bogharl, est nommé commissaire de police à Ain-Beida.

Le Ministre de la marine en Corse

Comme vous le disait ma dernière dépêche, la seconde partie du voyage en Corse du ministre de la marine a présenté un intérêt bien plus grand que la première.

La rapidité de notre passage le long des côtes Sud de la grande île a bien un peu précipité les impressions.

Toutefois, je vais essayer, avant de quitter Porto-Vecchio, de vous esquisser à grands traits les résultats probables de l'examen des ports fait ici par le ministre et son entourage.

En quittant Ajaccio le *Pothuau*, suivi du *Galilée* et du *Cyrnus*, qui nous porte, a piqué droit sur Bonifacio. Rien ne saurait donner une idée de l'impression des rochers abrupts sur lesquels est juchée la vieille ville corse. Qu'on se figure une série de falaises blanches dressées à pic sur la mer d'un bleu foncé et lançant vers la Sardaigne aplatie dans le lointain un cap aigu de petits îlots.

Sur les crêtes de ces falaises se dressent d'anciens remparts datant de l'occupation génoise, et qui, malgré leur vétusté, ne contribuent pas peu à donner à ces rochers un aspect étrangement formidable avec leurs tours crénelées et leurs murailles percées de meurtrières. Rien n'annonce l'entrée d'un port, et l'on n'est pas peu surpris de voir le navire, après un léger circuit, s'engager dans un admirable chenal en forme de doigt de gant, au fond duquel est blottie la rade dans une jolie baie que ceinturent les maisons peintes à l'italienne de la ville basse.

On se veut alors complètement à l'abri de toute attaque, et si l'on passe des surprises artistiques aux considérations sérieuses et à l'examen de la valeur stratégique de Bonifacio, on en comprend tout de suite toute l'importance.

Les rochers de 200 mètres et plus qui gardent l'entrée du goulet ont été garnis à leurs sommets de fortifications récentes, abritant une forte batterie de dix-neuf.

Une autre batterie surveille le large, à la pointe du cap de Pertusato. L'entrée du chenal est assez large et assez profonde pour que des cuirassés comme le *Pothuau* aient pu y évoluer.

L'accès n'en est mauvais que par vent de Sud-Ouest, auquel cas le fond même de la baie est secoué par un ressac dangereux. D'autre part, le fond, qui est rocheux et ne donne à l'ancre qu'une prise difficile, n'est pas très profond dans la rade.

En un mot, Bonifacio ne peut prétendre à autre chose qu'à être un abri pour des navires de guerre très légers et très agiles. C'est un refuge merveilleux fait par la nature pour les torpilleurs et les croiseurs, et, comme le disait hier un officier de marine, aucun point de la côte ne possède un aussi admirable nid à torpilleurs.

On a parlé, à propos de Bonifacio, de Santiago de Cuba et du bouchon mis sur le goulet de la bouteille ; un navire ennemi qui viendrait solennellement s'échouer dans la passe rendrait prisonniers les navires français abrités dans la rade.

Il faut remarquer, à cet égard, que la passe est assez large, qu'elle a un grand fond et que l'accès en est défendu à grande distance par les batteries de la pointe de Bonifacio.

D'autre part, les torpilleurs, dont il doit surtout être question ici, pourront vraisemblablement évoluer toujours à travers ce large chenal, en sortir et y rentrer par troupes.

Pour que tout fût parfait à Bonifacio, quelques dragages seraient nécessaires, et surtout il faudrait que les batteries réellement puissantes qui le gardent soient garnies, non seulement de canons, mais aussi d'artilleurs.

Le général Dalembert a surtout appelé sur ce point le désir que la batterie du cap Pertusato soit légèrement remaniée et modifiée dans son orientation.

C'est, en somme, sur une excellente impression que nous avons franchi de nouveau le chenal de Bonifacio et contourné les inoubliables falaises de cette citadelle fantastique pour gagner la baie de Santa-Manza, où le ministre nous avait précédés, ancré de six torpilleurs en ordre de bataille.

Nous partons ce matin pour Bizerte.

GEORGES CHARLET.

(*Le Petit Journal*).

Gazette Départementale

SARTENE. — M. Reiz, conservateur des hypothèques à Sartene, est appelé aux mêmes fonctions au Vigan.

CORTE. — M. Antoine Gualfucci, notaire, ancien maire et président du cercle républicain de notre ville, vient de succomber bien jeune encore, aux suites de la cruelle maladie dont il était atteint depuis de longs mois et que ni les plus grands maîtres de la science, ni les soins si affectueux dont il était entouré n'ont pu hélas ! conjurer.

Ses obsèques ont eu lieu aujourd'hui au milieu d'une affluence énorme, dans laquelle se confondaient toutes les classes de la population, et nous avons rarement vu la douleur publique se manifester avec tant d'unanimité autour d'un cercueil.

Aussi estimons-nous qu'une cité s'honore quand au jour de leurs funérailles elle témoigne par de telles manifestations de regrets la part qu'elle prend à la disparition d'hommes qui, par la droiture et l'élévation de leur caractère, leur amour du pays, ont su, comme M. Gualfucci, si bien mériter d'elle !

Trois discours qui ont profondément remué la nombreuse assistance ont été prononcés au moment où le char funèbre allait emporter au champ de l'éternel repos la dépouille qu'il contenait.

M. l'avocat Grimaldi, notre premier adjoint, a parlé le premier au nom de la municipalité ; il a fait ressortir avec les nombreuses qualités de cœur et d'esprit qui distinguaient l'homme que nous pleurons aujourd'hui, les bienfaits dont, comme maire, il avait gratifié notre pauvre ville, doublant les modestes ressources dont il pouvait disposer.

M. Giacobbi, député de l'arrondissement, a rappelé d'une voix profondément émue et les yeux baignés de larmes les liens de vieille amitié qui l'unissaient à celui dont la mort le séparait aujourd'hui, et après avoir, à son tour, relevé tout ce qu'il avait de grand dans ce noble cœur, s'est fait l'interprète de tous les regrets que cette mort laissait au sein de ses collègues de la députation corse.

M. l'avocat Adriani dans un discours profondément senti a rendu le plus bel hommage que l'on peut rendre à un homme qui laissait tant de regrets derrière lui, et dont le souvenir ne s'effacera jamais de l'esprit de tous ceux qui avaient pu l'apprécier à sa juste valeur.

Trois superbes couronnes, l'une offerte par la municipalité, la seconde par les membres du cercle dont il est resté le président jusqu'à sa dernière heure, la troisième par les membres de la famille, étaient déposées sur le drap funèbre qui précédait le convoi.

Puissent les regrets universels que ce digne concitoyen emporte dans la tombe apporter quelque adoucissement à l'immense douleur de sa famille et atténuer dans une certaine mesure la vie cruelle qu'une telle séparation crée aujourd'hui autour de son foyer ! — X.

♣

A gendarme Bolzy est nommé à Bastia.

♣

A. — Nous nous permettons de signaler une fois de plus à l'administration des postes les divers actes de probité dont M. Pasqualini, facteur rural de Nonza, a été le héros :

Ce fut d'abord un porte-monnaie contenant une somme assez ronde qu'il rendit à son propriétaire en s'obstinant toujours à refuser toute récompense.

Dernièrement, c'était encore un bistouri tout neuf que l'Escalope du canton fut heureux de retrouver.

Et tout récemment enfin il recueillait dans l'un des angles noirs du bureau de son receveur une légère liasse de billets de banque qu'il restituait à qui de droit avec la simple satisfaction de devoir accompli.

Ce modeste fonctionnaire, si recommandable par son dévouement et son austère honnêteté, mérite que l'on appelle sur lui l'attention de ses chefs.

En le récompensant comme il le mérite, on lui fera largement oublier ses heures de tristesse, et nous applaudirons de tout cœur à la vertu couronnée de ce brave homme dont je suis fier d'être particulièrement l'ami. — S. R.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 30 octobre, à 8 h.

1. Montebello, (P. R.)	Laze.
2. L'Artésienne, (fantaisie),	Blust.
3. Le Domino Noir, (ouverture),	Aubert.
4. Patrie, (fantaisie),	Paladilhe.
5. Bouquet de Valse,	Strauss.

Le Chef de Musique, MOULINES.

Bulletin financier

Paris, le 25 octobre 1898.

Malgré la mauvaise tenue de la Bourse de Londres, notre Marché montre une bonne résistance. Le 3 0/0 fait 101,35; le 3 1/2 0/0 104,45.

Le Crédit Foncier se maintient à 796, le Comptoir National d'Escompte à 500, le Crédit Lyonnais à 842, la Société Générale très ferme à 543, la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 273. La Banque Française d'Emission bien tenue à 153 doit bientôt dépasser ce cours à raison de son succès dans l'émission des actions de la Société de Fabrication Mécanique des Sacs en Papier Kromnis close le 22 courant. La banque s'occupe de l'introduction à la cote officielle des 15.000 actions de 100 fr. de cette Société qui ne se trouvent déjà plus en Paris.

Très demandés à 500 fr. l'obligation Austro-Belge de Pernik.

L'action Nouvelle Fosbroka, bien tenue à 410 fr., bénéficiera d'une rapide mise value sur les travaux exécutés montrant que les charbons seront d'une extraction facile.

Très en faveur à 274 l'obligation de 500 fr. 4 0/0 de Nationale Immobilière de Marseille à cause de son revenu très rémunérateur.

Le nouveau casino, que la Société Immobilière du Casino Municipal d'Arcachon élèvera sur la plage au centre de la ville sera très fréquenté et donnera des bénéfices plus que suffisants pour le service des 10.000 obligations 5 0/0 de 250 fr. émises à 125 fr. par la Société. Obligations Remboursables bien tenues de 305 à 310.

Chemins de Fer Français calmes.

Falsification dangereuse

On falsifie un *petit bleu*,
Même sur *bordereau* d'importance;
Mais le *Gingo*, c'est autre jeu!
Quelconque essaie en prit d'avance.

Esther Alba, un savonnier *Victor Vaissier*.

Contre les Abordages

Souscription publique

EN FAVEUR DE LA

VIGIE SOUS-MARINE ORECCHIONI

Brevetè S. G. D. G.

MM. Puccinelli Charles, 1 fr. Graziani, 2 fr. Raffo Sendi, 2 fr. Marcotorchino J.-B., 2 fr. P. A. M., 1 fr. Bitis bis, 1 fr. Lucchetti, corbonnier, 1 fr. Ordioni, douanier maritime, 1 fr. Lucciani Jean, régisseur de l'octroi, 1 fr. Suzzoni, gendarme en retraite, 1 fr. Luciani, mécanicien, 1 fr. 50. Muscatelli, mécanicien, 1 fr. Orsini, gardien-chef de prison, 2 fr. Mme Tommasini Elisabeth, 2 fr. Mariotti, coiffeur, 1 fr. de Rocquaors, lieutenant au 143e, 2 fr. X. 1 fr. Pinelli, lieutenant au 143e, 1 fr. Negrel, sous-lieutenant au 143e, 1 fr. Pecoul, adjudant au 143e, 2 fr. Mourier, sergent-major au 143e, 2 fr. Goulard, sergent au 143e, 1 fr. Lablaude, sergent au 143e, 1 fr. Daniell, café de l'Orient, 50 c. Agostini, 50 c. Ghigliermini, 50 c. Suzzoni Napoléon, 25 c. Simbaldi, 50 c. Grasset, maréchal des logis chef gendarmerie, 50 c. Trinchet, gendarmerie, 25 c. Mme Antonini, 50 c. Orsini, tabacs, 50 c. Illisibile, 50 c. Grandeli, conducteur des ponts et chaussées, 1 fr. X. 50 c. Y. 50 c. Reigodère, pharmacien, 50 c. Brandoloni, 50 c. Vve Lucie Alfonsi, au Saint d'or, 50 c. Anonyme, 50 c. Marcantonini, 25 c. Pianucci, hôtel Christophe Colomb, 5 fr.

Total 151.50
Total général à ce jour 1238.60

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 29 OCTOBRE

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15.0.
midi, + 19.0. 5 heures du soir, + 17.0. Maxima, + 19.7. minima, + 14.2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm.
midi, 767 mm. 5 heures du soir, 767 mm.

Vent. — 9 h. du matin, Sud, faible.
4 h. du soir, id. presque calme.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0.51, soir, + 0,35.
Pluviomètre, à 9 heures du matin: mm.

♣

Au départ

M. le chef d'escadron Charpentier, commandant la 1re compagnie de gendarmerie, nous a quittés hier avec sa famille, pour rejoindre sa nouvelle résidence, Sétif.

De nombreux amis, des camarades appartenant à la légion et aux autres corps de la place ont tenu à l'accompagner et à lui faire leurs adieux, ainsi qu'à Mme Charpentier.

M. le commandant Charpentier laisse dans la légion le souvenir d'un officier distingué, énergique et paternel à la fois.

♣

Conseil départemental

Quoique la date des élections des délégués au Conseil départemental ne soit pas encore fixée, trois candidats ont déjà posé leur candidature. Ce sont, MM. Canavaggio, directeur de l'école annexe à l'école normale; de Benedetti, directeur de l'école d'Ota; et Casamatta, directeur de l'école de Vivario.

♣

Office des morts

Les Quarante Heures des marins commenceront le 1er novembre à 7 heures du soir; le 2, office des morts à la même heure; le jeudi 3, vêpres à 4 heures, suivies de la procession.

♣

Les Corses à Toulon

On lit dans la *République du Var* :

Les démarches en vue d'arriver à découvrir le motif du changement de destination de M. Vincentelli, dont nous avons parlé il y a deux jours, se poursuit activement.

Rappelons qu'il n'y a dans cette question qu'une affaire d'amour-propre et qu'il ne s'agit d'aucune récrimination. Ce qui le prouve amplement c'est le calme absolu de la réunion donnée dans ce but.

Seul, le motif donné pour le changement de destination de M. Vincentelli a blessé la colonie corse, et c'est pour protester contre cette façon de présenter les choses qu'elle s'est réunie lundi soir.

♣

Médaille coloniale

La médaille coloniale a été conférée à M. Mariotti Ange-Antoine, ex-soldat au 83e de ligne, agrafe Algérie.

♣

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des *Grands Magasins du Printemps de Paris*, que nous publions aux annonces.

♣

Au Port

Le vapeur italien *Caprera*, capitaine Dominique Villa, est parti hier soir, sur lest, pour la Spezia.

— La balancelle italienne *Pietro Padre*, capitaine Dantone, est parti, hier soir, chargé de châtaignes fraîches pour Porto-Torres.

♣

Royal Windsor

Le célèbre régénérateur de la chevelure : voir l'annonce *Royal Windsor* en 4e page.

ETAT CIVIL

MARIAGES.

Portenovo Antoine, typographe, et Conti Marie-Félicité, tous deux de Bastia.

DÉCÈS.

Marulli Ange-Antoine, commerçant, 65 ans, de Bastia.

Bernardini Julie-Marie, 45 ans, de Sari.

Buvette du Théâtre

AVIS

Le Maire de la ville de Bastia, l'honneur de prévenir le public que l'exploitation de la buvette du théâtre avec le matériel en l'état où il se trouve sera concédée pour la saison théâtrale 1898-99 moyennant une redevance qui ne pourra être inférieure à quatre cents francs.

Les personnes qui désirent obtenir cette concession devront, au plus tard lundi prochain 31 du mois courant à 11 heures, adresser leurs demandes à M. le Maire; elles indiqueront le prix qu'elles offrent.

Les demandes seront, le même jour à 3 heures du soir, dans la salle du Conseil municipal, ouvertes par M. le Maire en présence de M. le Receveur Municipal.

Le prix offert doit être versé séance tenante entre les mains de ce dernier qui en délivrera quittance.

Bastia, le 26 octobre 1898.

Le Maire, A GAUDIN.

Monastère de la Grande-Trappe de Mortagne (Orne)

Le monastère de la Grande-Trappe vient de publier un numéro exceptionnel du *Journal Médical de la Grande-Trappe* qui donne les trois premiers chapitres de l' « Histoire anecdotique illustrée de la Grande-Trappe. » On trouvera également dans ce numéro le portrait du Docteur Révérend Père Dubreyne et les traitements du célèbre médecin trappiste contre les rhumatismes, la goutte, les douleurs, l'anémie, la neurasthénie, l'eczéma, (dartres et boutons), les maux d'estomac, la constipation, l'épilepsie, les maladies de foie, la rhume, la bronchite, l'asthme, etc.

Pour faire connaître à tous ceux qui souffrent de ces maladies le moyen de se guérir, le *Journal Médical de la Grande Trappe* est envoyé gratuitement sur demande directe au Monastère, Notre-Dame (Orne).

AMATEURS
PHOTOGRAPHES,
Révélateur Marie-Louise opère avec une grande rapidité sans jamais [illegible] *netesse de détail incomparable, conservation indéfinie. ESSAYEZ-LE!*
Dépôt principal : 89, *rue de Grenelle Paris.*

ERS A PLANCHER
PERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHA
Chaux & Ciments, Plâtre
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX & POTERIE
Ch. CLÉMENT

Dépêches de Nuit

Cour d'assises de l'Ain

Condamnation à mort de Vacher

Les docteurs Lacassagne, Pierret et Regetet concluent dans leurs dépositions à la responsabilité du tueur de bergers.

Me Charbonnier, dans sa plaidoirie, soutient que Vacher doit être considéré comme irresponsable.

Après une courte délibération le jury rapporte un verdict affirmatif sans atténuation.

En conséquence, la Cour prononce la peine de mort contre Vacher.

La foule applaudit; à la sortie Vacher est hué et les cris de « A mort l'assassin! » l'accompagnent jusqu'à la prison.

Les gendarmes ont de la peine à le protéger contre les menaces de la foule.

Les Journaux du Matin

L'*Aurore* et la *Petite République* chantent victoire et leurs éditions portent en gros caractères : L'Enquête s'impose.

Dans l'*Intransigeant*, Henri Rochefort dit : « Vingt-sept officiers ont apporté morceaux par morceaux les preuves irréfragables de la culpabilité de Dreyfus. »

COUR DE CASSATION

L'Affaire Dreyfus

Le Procès en revision

Les mesures d'ordre

Le nombre des gardiens de la paix de service autour du palais a été doublé; toutes les mesures ont été prises pour réprimer toute manifestation. Aux abords le service est assuré par la garde républicaine à cheval.

Troisième audience

A l'ouverture de l'audience, la parole est donnée à Me Mornard qui achève sa plaidoirie.

La Plaidoirie

Me Mornard fait remarquer que l'influence des faits nouveaux se fit sentir sur l'opinion des experts, qui ont déclaré que l'écriture du bordereau était d'Esterhazy.

M. Meyer et d'autres professeurs de l'Ecole des Chartes ont, sous la foi du serment, affirmé que ce bordereau n'a pas été décalqué et qu'il n'a rien de commun avec l'écriture de Dreyfus.

Or, la base de la condamnation étant le bordereau, les faits nouveaux établissent qu'il n'est pas de lui; cela seul doit suffisait pour amener la révision du procès.

Il est certain que les membres des conseils de guerre peuvent se tromper comme les autres hommes, et si Dreyfus a été condamné illégalement, la révision de son procès ne saurait porter aucune atteinte à l'honneur de l'armée.

Me Mornard parle ensuite du colonel du Paty de Clam, qui a voulu sauver le commandant Esterhazy. Le général Zurlinden a signalé ses fautes.

Le défenseur donne lecture d'une lettre compromettante du commandant Esterhazy à Me Tézenas, son défenseur. Il s'efforce de démontrer l'inanité des objections du général Zurlinden contre la révision.

Me Mornard termine son éloquente plaidoirie en rappelant que Dreyfus, dans sa prison, pleure sur son honneur.

La Cour se retire ensuite en chambre de conseil.

L'Arrêt

Après une délibération de trois heures et demie la Cour rentre en séance.

M. le président Lœw donne lecture de l'arrêt.

La Cour fait droit à la demande en revision formée par Mme Dreyfus du jugement du conseil de guerre qui a condamné le capitaine Dreyfus à la déportation perpétuelle.

Conformément aux conclusions du procureur général, la Cour décide que les faits nouveaux qui se sont produits après le procès sont de nature à motiver l'accueil de la demande en révision, avec enquête.

En ce qui concerne la suspension de la peine, demandée par le procureur général, la Cour estime qu'il n'y a pas lieu de statuer.

Le texte de l'arrêt

Voici le texte de l'arrêt :

« *Attendu que les pièces produites ne mettent pas la Cour en mesure de statuer au fond, et qu'il y a lieu de procéder à une instruction supplémentaire ;*

» *Par ces motifs, la Cour déclare la demande recevable, dit qu'il sera procédé à une instruction supplémentaire, dit qu'il n'y a pas lieu, quant à présent, de statuer sur la demande de M. le procureur général tendant à la suspension de la peine.* »

La Crise Ministérielle

Les démarches de M. Charles Dupuy touchent à leur fin.

M. Dupuy a vu le président de la République dans la matinée et dans l'après-midi, et lui a rendu compte de l'état des négociations.

M. de Freycinet a eu un entretien avec le président de la République, qui l'a prié d'accepter le portefeuille de la guerre.

M. Dupuy a fait des offres à M. Peytral, qui a déclaré ne pas pouvoir les accepter.

Les radicaux

Les radicaux-socialistes ont tenu une réunion, sous la présidence de M. Pelletan. Ils ont décidé d'envoyer un délégué à M. Dupuy, pour l'informer qu'ils ne feraient pas d'opposition à sa combinaison ministérielle, s'il voulait réserver à l'un des leurs le sous-secrétariat d'Etat à l'intérieur.

Le Ministère et la Presse

La plupart des journaux font bon accueil au choix de M. Charles Dupuy et disent que les noms de ses collaborateurs sont de nature à relever un peu la confiance du pays.

LE MINISTÈRE

Voici la combinaison ministérielle qui était annoncée ce soir :

Charles Dupuy
Présidence du Conseil et intérieur.
Delombre
Finances
Ribot
Justice
Barthou
Instruction publique
de Freycinet
Guerre
Lockroy
Marine
Delcassé
Affaires étrangères
de Mahy
Colonies
Marnéjouls
Commerce et Industrie
Berger
Travaux publics
Viger
Agriculture
Jules Legrand
Sous-Secrétaire d'Etat à l'intérieur
Mougeot
Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes

BOURSE DE PARIS

	27 Oct.	28 Octobre
Rente 3 p. 0/0 ancien. .	101.90	102.35
— 3 p. 0/0 amorti. .	100.60	101.20
— 3 1/2 0/0.	105.20	105.85

LE SUEZ
En vente dans tous les bureaux de tabacs.
Dépôt : Louis-Napoléon Mattei — Bastia.

50 CENTIMES LE JOUR
ORESHAM
Représentant de la Cie à Bastia, M. Focchioli, 10, rue de l'Opéra.

A VENDRE
le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.
S'adresser à Me Bartoli, notaire.

ACHATS DE CHIFFONS
M. G. STRINA a l'honneur d'informer MM. les producteurs que comme l'année dernière il est acheteur de chiffons.
S'adresser rue du Nouveau Port, 7, en face l'octroi.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons

Boulangerie de Corte
4, Rue Miot, à côté du Café de la Paix
M. CAMPANA a l'honneur d'informer le public qu'il vend du pain de blé fin qualité fabriqué exclusivement avec des farines premières provenant de la Minoterie de Corte, au prix de 0,37,5 (7 sous et demi).

La maison P. Pasquinelli
Boulevard Paoli, N. 22, Bastia
Met en vente une grande quantité de cigares de la Havane à 0,10, 0,15 0,20 et 0,25 cent. pièce, ainsi qu'une grande quantité de Cigarettes qui se sont toujours vendues 0,20 et 25 cent. le paquet, à 0,20 cent. le paquet;
Une grande quantité de Cigares, pour vendre 0,05 pièce à 3 fr. et 4 le 0/0.
Assortiment pour bureaux de tabac; pipes bruyère vendues jusqu'à ce jour 0,60 et 0,75 cent. à 0,30 centimes, pièce, et une grande quantité de fume-cigares et fume-cigarettes écume et ambre à des prix dérisoires.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs vos Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.

Frédéric MUGNIER, Dijon
FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS
LA PLUS IMPORTANTE DE LA BOURGOGNE
CASSIS MUGNIER
APÉRITIF MUGNIER
ABSINTHE MUGNIER
BIGARREAU MUGNIER
Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de Paris 1889
Diplômes d'Honneur, 55 Médailles or, etc.
REPRÉSENTANT :

148. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BELLE LIMONADIÈRE

par PAUL MAHALIN

TROISIÈME PARTIE

La Revanche de Vidocq

VI

DE LA RUE DE COURCELLES A LA RUE DES NAÇONS

(Suite)

Lorsque Roland y pénétra en descendant du fiacre qui l'avait amené de la place Louis XV, et au cocher duquel il enjoignait de l'attendre, à part une demi-douzaine d'habitués qui fatalisent la ponte au billard, un seul consommateur, — étranger au quartier, — mechiait et établissement exclusivement fréquenté par les étudiants d'alentour. Ce consommateur était arrivé également en voiture, quelques minutes avant notre héros; seulement, au rebours de ce dernier, il s'était empressé de congédier son sapin, en jetant à l'automédon cette phrase en guise de monnaie :

— Demain, à midi, rue Cloche-Perche, numéro 12. Le patron te paiera ta course et ton pourboire.

Puis, s'introduisant dans le café, il s'en était allé s'installer derrière le billard, à une table que masquaient les allées et venues des joueurs. Sur sa demande, on lui avait servi un cruchon de bière de Lyon et une corbeille d'échaudés. Mais il n'avait encore attaqué ni le premier, ni la seconde. Les coudes sur le marbre, la figure dans les mains, son chapeau, — beaucoup trop large pour sa petite tête en cône, — enfoncé jusqu'au dessous des oreilles, il semblait s'absorber dans la lecture de la *Quotidienne*, étendue sur la table devant lui.

Roland fut s'asseoir dans un coin, à l'autre bout de la salle, hors de la zone de la lumière économique que projetaient trois ou quatre quinquets fumeux.

Il avait relevé le collet de son carrick et rabattu sur les yeux la visière de sa casquette de voyage. Un garçon s'approcha :

— De l'absinthe.

— Tout de suite.

Le jeune homme toisera d'un rapide regard le personnel de l'établissement. Enfin, avec satisfaction :

— Tout va bien. Pas de mise suspecte. Nul danger d'être reconnu, et, si ce lâche coquin de Perrin est exact...

Le garçon revenait, apportant sur un plateau et un grand verre, un flacon de la liqueur demandée, et une carafe pleine d'eau. Notre héros toucha coste-el du doigt :

— L'ami, remporte la rivière; je n'ai pas envie de me noyer.

Et comme le fameux se mettait en demeure de verser dans le petit verre la dose habituelle de vert-de-gris liquide :

— Remporte aussi ton dé à coudre. Je suis comme Mithridate : les poisons glissent sans m'entamer.

Le garçon le considéra avec ébahissement.

— Mithridate?... Connais pas... Il n'est jamais venu rien prendre à la maison...

Roland le renvoya du geste, et il s'en fut en s'esclaffant :

— C'est égal, voilà un client qui a joliment besoin de se donner de l'appétit!

Le grand verre était à moitié rempli. Le filleul de madame Mazerolles l'avala d'un seul trait. Ses joues s'empourprèrent brusquement, — et ses prunelles lancèrent une flamme électrique.

— Morbleu! fit-il en lui-même, à la bonne heure! Mon sang, qui se figeait, s'allume. Mes yeux vont voir clair dans la nuit. Je me réveille, je me retrouve, je redeviens ce que j'étais. Gare aux spectres à qui il prendrait fantaisie de me molester! Si ma belle marraine et son imbécile d'intendant s'avisent de sortir du cercueil, on est, ma foi, de taille à les y faire rentrer!

La demie de dix heures sonna à la pendule de salle.

Raoul fronça le sourcil :

« Ce misérable Lorrain me jouerait-il un tour de son pays? Je lui ai confié le reste de mon jeux. S'il allait me les...

Il n'achève pas sa pensée. Le revendeur-ferrailleur effectuait son entrée. Notre héros l'apprit d'un signe :

— En bien? questionna-t-il vivement, et l'argent?

— Le voici!... Mais j'ai eu un mal!... Ce pays est d'un dur en affaires. Autant traire à l'heure une vache qui n'a pas pâturé depuis le mois gras!...

Et Perrin tira de sa poche une liasse de billets de banque, que le jeune homme se hâta de faire disparaître dans la stenne.

— Vous ne comptez pas? interrogea le revendeur.

Roland le regarda en face :

— A quoi bon?... Entre honnêtes gens.

Le terrain sourit :

— Vous avez raison, fit-il. D'ailleurs, j'ai mon commission...

— C'est ainsi que je l'entends... Remarque que je n'ai même pas l'indiscrétion de vous demander à combien elle se monte. Je ne suis pas un juge d'instruction.

Ce fut au tour du revendeur à regarder fixement son interlocuteur :

— Ni moi non plus, monsieur le marquis, n'oublie-t-il.

Adresses utiles. — Guide de l'Acheteur. — Adresses utile

Vin pur de Raisins
DES GRANDS VIGNOBLES DE GIONICH (Sartene)
Vendu par le propriétaire même
à raison de 32, 38 et 32 francs l'hectolitre ; on peut prendre à partir de 25 litres.
Pour l'échantillon s'adresser au Dépôt des Vignobles, Boulevard de Toga, en face la rue Fortori.

Boulangeries
Vve FONTANA
44, rue Napoléon
FARINES PREMIÈRES DE CALIFORNIE
à 0,60 le kilogr.

Articles Funéraires
LOUIS TEILLIET, 9, Boulevard du Palais. Couronnes en tous genres. Prix modérés.

Bains Salute-Anne
Nouvel Etablissement
Rue Saint-Angelo, près la maison Tomasi.
On trouvera dans cet établissement tout le confortable désirable.

Machines à Coudre
Les moins chères, les plus solides, les plus simples, les mieux soignées, sont les couseuses PHÉNIX MACHINES concession exclusive des trés marques du monde, chez M. ROTH, 28, Bd Paoli.

Pharmacies
TEILLIET, 40, Boulevard du Palais. Produits chimiques purs. Eaux minérales. Spécialités françaises et étrangères. Fournitures photographiques.

Cordonnerie
Maison T. CAPPANELLI fils, rue Napoléon, 1. Chaussures en tous genres pour hommes, dames et enfants, cousues à la main. Se charge des réparations.

Ameublements
ANGE GIAMARELLI, en face la maison Valery. Meubles simples et riches, Literie, Suspensions, Pianos A. BORD, meilleur marché que partout ailleurs.

CLÉMENT, rue Neuve, ameublements riches et simples. Draperies et tentures. Atelier d'encadrement. Prix défiant toute concurrence. — Grand choix d'étoffes.

NOEL BIANI, rue Neuve Saint-Roch. Rideaux et tentures. Tapisseries pour ameublements, styles en tous genres.

Vannerie
Grand assortiment de paniers de toutes dimensions. Choix considérable de paniers fantaisie. T. CAPPANELLI fils, rue Napoléon, 1.

Tailleur
Nouveauté — Elégance — Solidité
EMANUELLI TOUSSAINT
Maître-Tailleur
Place Saint-Nicolas, 1, Bastia
Habillements sur mesure et confections soignés. — Spécialité de vêtements ecclésiastiques. — Prix très modérés.

Relieur
Reliure, Cartonnage et Collage de cartes sur toile.
LONGHI, Rue Saint-Jean, 2.

Huile
de Bonifacio garantie pure chez M. FRANÇOIS BERNARDI, 2, rue Neuve, au 2me étage

Cédrats Confits
Confiserie soignée. — Prix modérés. Emballage élégant fourni gratuitement aux acheteurs Expédition par colis postaux.
Dépôt : Chez A. PADOVANI, expéditionnaire, 7, Route du Cap, Nouveau Port, Bastia.

Bijouterie-Horlogerie
Maison DANESI fils, 46, Boulevard Paoli. Assortiment de montres et bijoux. Poignards corses or contrôlé.

NOUVEAUTÉS
Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à
MM. JULES JALUZOT & Cie, Paris
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

l'Insecticide agricole BENIGNI
est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.
La boîte de 500 gram. 3,50.
S'adresser à l'inventeur A. M. BENIGNI, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

A LOUER
appartement de 7 pièces, au 1er étage, maison Ferretti, rue Saint-Roch, 24, au coin de la place Saint-Nicolas.
S'adresser à Mlle Danè, boulevard du Palais, 4.

Les rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier

M. A. GEORGES
Docteur-Dentiste
AMÉRICAIN
14, *Boulevard Paoli, au 1er*
Son Cabinet est ouvert de 8 à 11 heures et de 1 à 5 heures.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à ne mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Bonne occasion
Piano à vendre
S'adresser au bureau du journal.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

PHARMACIE TEILLIET
Extrait titré pour préparer soi-même instantanément un litre de VIN DE QUINQUINA

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE
La Carrosaccia, Ajaccio
Se charge du dessin, tracé, nivellement, plantation et entretien de jardins, parcs, roseraies, rocheries, jeux d'eau, etc., etc., en ville et à l'intérieur.
Arbres et arbustes à fleurs, palmiers, rosiers, œillets, violettes, plantes à fleurs pour massifs, corbeilles, bordures ; bulbes et oignons à fleurs.

POUR LA TOUSSAINT
un grand choix de chrysanthèmes et autres plantes pour cimetières.
C'est maintenant le moment pour la plantation d'asperges. Griffes plants d'asperges hâtives d'*Argenteuil, géante d'Erfurt, Colossale de Cosmovers et Columbian white* à bouts blancs, *Hercule* la plus grosse.
Fleurs coupées, Croix, Couronnes, Ancres, Lyres, etc., pour le Jour des Morts.
Catalogue franco sur demande

BEC AUER
GRANDE BAISSE DE PRIX | **4 HEURES d'éclairage par 5 CENTIMES**
REFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FADES OU TOMBENT-ILS ? ALORS
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux Pulvériser. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux incolable. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exigez que les noms Royal Windsor, se trouve sur chaque flacon. Parfumeurs en Gros et Demi-Gros.
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations
ENTREPOT : 2d, rue d'Enghien, PARIS

Librairie du PETIT BASTIAIS
P. VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
3e SÉRIE
2 Tribulazione d'u Sciò Filippu — Cummedidia in 3 atti, 50 centimes
Un Maritu per l'altru — Cummedidia in 2 atti, 50 c.
A Signora Pistchicochiuli — Cummedidia in 3 atti, 50 c.
U Propietariallu — Cummedidia in 4 atti, 50 c.
A Cirittola — Cummedia in 5 atti, 1 fr.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

PHARMACIE DANÉ

Pharmacien de l'Hôpital Civil
Chef du Laboratoire de Bactériologie
Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.
Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.
Dépôt d'*Eaux Minérales. — Sérums et Vaccins.*
Fournitures pour la photographie.
Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.
Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit

00446

23e ANNÉE — LUNDI 31 OCTOBRE, et MARDI, 1er NOVEMBRE 1898 — N° 252

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration 3 Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Petite annonce 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic., 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE... un an, 20 fr. ; 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART. 22 » ; 12 » | le port en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : TOUSSAINT.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 05 m. — Coucher, 4 h. 25 m.
LUNE : Dernier quartier, le 6. — Nouvelle, le 13
FÊTE DE DEMAIN : LES TRÉPASSÉS.

31 OCTOBRE

Le Crédit Agricole

Le 3 novembre courant, à Angoulême, la salle où se tiendra le dixième Congrès du crédit populaire et agricole nous renverra l'écho des bienfaisantes paroles des éminents orateurs, délégués des syndicats et comices agricoles ainsi que des sociétés d'agriculture — il y en a de ces dernières qui n'existent que de nom, mais qui envoient tout de même un délégué — qui auront parlé du fonctionnement du crédit agricole dans certains départements — où l'on s'occupe sérieusement de la terre, mais non pas de politique — et des moyens à employer pour [illegible] dans ces départements.

La Corse fera parler d'elle une fois des leurs. Des paroles consolatrices, [illegible] crocodile sauve Corse ! Il y en aura sûrement, mais d'*acta*, point. On y dira sans doute à ce congrès ce que des hommes de valeur, soucieux autrefois de la prospérité agricole de notre île, n'ont pas manqué de faire connaître, lors de la remarquable enquête agricole de 1887. On y répétera une fois de plus que l'absence de crédit en Corse empêche le développement de la culture ; que les propriétaires qui empruntent paient des intérêts usuraires qui grèvent et amoindrissent la valeur de la propriété rurale et en arrêtent l'heureuse transformation ; que très souvent le domaine hypothécaire entraîne tout bon vouloir... et qu'il faut enfin que l'Etat porte remède à cette situation.

C'est donc l'Etat-Providence finalement qui doit pourvoir aux besoins de l'agriculture.

Et dire que parmi les plus fanatiques, parmi ceux qui s'intéressent à cette question du crédit agricole, il y a des gens qui n'ont nullement besoin de crédit ou qui, tout au moins, peuvent s'en passer, en s'en donnant tant soit peu la peine ; mais comme on a bercé d'une douce illusion les agriculteurs, qu'on leur a fait croire que les grives tombent toutes rôties, et qu'enfin les plus aisés ne veulent pas y aller de l'initiative privée, que nous considérons comme seule féconde, de peur de ne pas être gênés, on implore sans aide et protection de l'Etat-Providence.

Or, quelles que soient les idées de chacun sur le crédit agricole, nous estimons que ce crédit n'existera jamais, si les intéressés ne le constituent pas eux-mêmes, par conséquent s'ils ne consentent à se gêner un peu.

Nous pensons, et avons toujours pensé que le vrai proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera, » est celui qu'il faut appliquer à la question du crédit agricole en Corse, car l'Etat, dont on réclame, chez nous, depuis longtemps, l'intervention, est, par essence, comme un de nos confrères l'a dit fort à propos, un puissant stérilisateur, et tout ce qu'il touche, fût-ce dans une loyale intention, tombe et dégénère.

La preuve est très manifeste aujourd'hui. Lors de la dernière législature, on a établi, sur le papier bien entendu, les Warrants agricoles ; on espérait doter ainsi la France d'un instrument de crédit efficace. Mais on n'avait pas compté sur l'administration, sur l'Etat, et aujourd'hui, qu'arrive-t-il ? c'est que la presse indépendante, les comices agricoles, les syndicats, les députés eux-mêmes protestent énergiquement contre le taux usuraire, mais légal, des Warrants agricoles. Il n'est pas jusqu'au rapporteur du projet de loi, M. Chastenet, qui n'ait annoncé son intention d'interpeller le gouvernement, à propos du décret établissant les décrets sur les Warrants agricoles.

[illegible] Corses, qu'attendez les bienfaits de l'Etat-Providence, prendre votre parti et vous dire que si le crédit agricole est utile à la Corse, il faut le faire, mais n'en demander la création qu'à votre initiative, sans compter sur l'Etat.

Demandez plutôt à celui-ci avec insistance qu'il assainisse la plaine insalubre de l'île, qu'il veille à ce que le transport des produits agricoles par mer et par terre soit à un taux très bas et qu'il vous donne les moyens de communication intérieure et extérieure aussi nombreux que rapides et économiques. L'Algérie possède tout cela : c'est pour le moins, que l'Etat-Providence doive un département français de tous ces avantages. Voilà ce qu'il faut d'abord demander.

Et maintenant si l'Etat vous répond qu'il n'y a pas d'argent en caisse pour l'agriculture corse, vous pouvez facilement lui objecter : qu'il a demandé à la Banque de France, lors du renouvellement de son privilège, 70 millions, en lui disant que ce n'était qu'une simple avance, garantie par lui, et remboursable dans quinze ans, qui devaient être affectés à l'agriculture, et qu'il peut très bien à son tour affecter quelque chose de ce joli magot pour vous affranchir une bonne fois des fièvres qui vous empêchent de mettre en culture vos terres. Faites cela par pétition, si vous ne voulez pas rester Gros-Jean comme devant, car il est plus que probable qu'à l'expiration du privilège actuel de la Banque de France, c'est-à-dire dans quinze ans, nos législateurs d'alors, quiseront au moins aussi malins que ceux d'aujourd'hui, imposeront à la Banque l'abandon des 70 millions, comme condition du renouvellement du privilège, et aucun centime n'aura été affecté à l'agriculture.

Pourtant le crédit agricole, dont on cherche et recherche la mode d'application, aurait été tout trouvé, si l'Etat avait imposé à la Banque de France l'obligation de consacrer à l'escompte du papier agricole, une somme déterminée, en rendant les trois signatures obligatoires pour ce papier, comme elles le sont pour le papier commercial.

Il est probable que cette source d'affaires nouvelles ne lui aurait pas souri au début, mais par la suite, elle aurait été appréciée et même préférée à la saignée de 70 millions qu'on lui a faite et dont l'agriculteur ne retirera aucun profit.

J.-B. CASTELLI.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Marchi, commis des douanes à Marseille, est promu à une classe supérieure.

— L'infirmier civil Geromini Joseph-Marie a été nommé à l'emploi d'infirmier stagiaire dans le corps des infirmiers coloniaux.

— M. Rueteli, commis principal des postes sur la ligne du Nord-Ouest, est nommé chef de brigade sur la ligne de l'Ouest.

— M. Angelini, commissaire de police à Djidjelli, est promu à une classe supérieure, et désigné pour Batna.

Una Gita di Corsi all'Elba

On écrit de Portoferrajo au *Corriere Toscano*, de Livourne :

Preannunciata da un telegramma al nostro Sindaco, ieri ebbe luogo una gita di cittadini della Bastiota isola e precisamente di Bastia.

La giornata non può esser calma e serena splendore d'autunno sorrise al lieto avvenimento che, dopo più un decennio, riallacciò i vincoli di amicizia e di fratellanza tra le due forti popolazioni isolane, la córsa e l'elbana. Dico riallacciò poichè la nostra città ebbe altre volte l'onore grradito di salutare con slocera spontaneità e con tutte le possibili cortesie ospitali altre comitive di cittadini della Corsica, e la Corsica ricorda le gite degli elbani a Bastia, quale doverose e sincere contraccambio.

Dopo questo nuovo infusio di cortesie fra le due isole, ci è lecito sperare che sorga per esse un'èra di una mutualità affettuosa di scambi e di visite frequenti, affinchè meglio si apprezzino reciprocamente le due popolazioni isolane divise da poche leghe di mare.

Ed ora alla cronaca :

Gli ospiti graditi, oltre un centinaio, giungevano nella nostra darsena alle ore 14, lunedì on po' tarda, col piccolo piroscafo *Aldo P.* di Genova.

Con un altro vapore meno lamaca, e col mare incantevole d'iarl, sarebbero giunti prima assai del mezzogiorno.

Della comitiva, composta di egregi cittadini di Bastia, si notavano molte belle ed eleganti signore. Scesi a terra visitarono la città accompagnati dal vice-console francese cav. Giuseppe Tonietti, dal Sindaco, dall'ave. Cestari, e dall'ave. Camera della sottoprefettura.

Alle ore 17 sulla piazza Cavour il Corpo filarmonico eseguì inappuntabilmente la ouvre degli ospiti uno scelitissimo programma.

Prima e dopo l'esecuzione del programma la banda intuonò la *Marsigliese*, calorosamente applaudita dai cittadini e dagli ospiti i quali chiesero insistentemente l'*Inno reale* ch'esel accolamarono, con evviva, agitando cappelli e fazzoletti.

Fra tanto non pochi dei Córsi si recarono a visitare la Villa Napoleone a S. Martino, dalla quale, ci dicono, ritrassero un'impressione inconcellabile.

Il nostri bravi e infaticabili dilettanti, specialmente per iniziativa del loro egregio direttore signor Belli-Blanes, nonostante la ristrettezza del tempo, annunziavano una serata al nostro Teatro, in onore degli ospiti graditi.

Dobbiamo essere veramente riconoscenti a questi egregi giovani e particolarmente al signor Belli-Blanes che improvvisò un programma riuscito in ogni sua parte non solo, ma che ci procurò una serata deliziosa di cui durerà in tutti il ricordo. Il signor Belli-Blanes, artista provetto e con lui la sua egregia signora si ebbero larghi applausi dalla folla che stipava addirittura l'elegante ritrovo.

Alla ottima riuscita del trattenento concorse il nostro Corpo filarmonico che eseguì con vera maestria un concerto sulla *Carmen* di Bizet, che entusiasmò. I Córsi non si stancavano dall'applaudire, come applaudirirono furono la *Marsigliese*, l'*Inno Reale* e gl'Inni di Garibaldi e di Mameli.

Dopo le 11 sempre accompagnati dalla musica i Córsi mossero al molo per imbarcarsi sul piroscafo. Lo serata bellissima di plenilunio favorì la dimostrazione di affetto di questa cittadinanza. Sul piroscafo *Elba*, ormeggiato alla banchina molte signore si erano date convegno per salutare i gitanti.

Al suono replicato della *Marsigliese* e degli inni patrii avvenne l'imbarco rischiarato da fasci a bengala multicolori tra un incessante agitare di fazzoletti e di tovaglioli.

Prima di levare le ancore, un signore córso dall'alto del piroscafo, ringraziò in italiano la cittadinanza della splendida accoglienza, terminando colla speranza che ai Córsi di Bastia sia ben presto data l'occasione di ricambiare le gustose del pari affettuose le cortesie dei portoferraiesi.

Inviò tutti a gridare : *Viva l'Italia ! Viva la Francia sorella latina !*

La folla ripetè il grido tra grandi acclamazioni, mentre alla fatidica note dell'Inno di Rouget de l'Isle il piroscafo lentamente si allontanava nel golfo tranquillo scintillante di luna.

Si parla di altre gite di Córsi all'Elba. I nostri fratelli isolani constateranno sempre più con soddisfazione come essi qui destino vivissima simpatia.

A quando una gita di portoferraiesi a Bastia ? Speriamo presto, e con un vapore un po' meno lumaca !

Santa-Maoza et Porto-Vecchio

Lorsqu'on quitte Bonifacio pour contourner la pointe Sud de la Corse, le navire s'engage dans le plus étrange archipel. Passée la pointe du cap Pertusato, l'œil n'aperçoit plus qu'une toile de petits îlots plats et dénudés, qui étalent à fleur d'eau leurs roches rougeâtres. L'horizon du Sud est obstrué par la roche noire de la Sardaigne, et l'une et l'autre des deux îles envoient les trompeuses secrétés de leurs terres volcaniques.

A considérer la chaîne presque sous continuité de petits îlots rocheux qui forment entre leurs eaux respectives l'archipel de récifs le plus dangereux qui soit, on songe forcément aux bouleversements terribles qui ont dû autrefois séparer brusquement en deux le petit continent sardo-corse.

Les points les plus extrêmes de part et d'autre de cet archipel sont, dans les eaux françaises, les îles Lavezzi, et dans les eaux italiennes les îles Razzoli. Un espace d'environ cinq milles sépare leurs deux phares qui se surveillent dans la nuit comme deux cyclopes ennemis. Le Cyrnos a franchi ce crépuscule ces eaux sombres semées d'écueils à fleur d'eau, et doublé l'île Lavezzi où se perdit en 1855 la *Sémillante* qui portait nos troupes en Crimée. Sur la roche solitaire et dénudée se dresse une petite chapelle commémorative et l'île n'a point d'autres cadavres couchés

sous ses dalles; le seul vivant de ce sinistre lot est le gardien du phare.

La Maddalena

Juste en face, s'échelonnent en groupe un peu plus compacte les îles dont la réunion contribue à fortifier de façon si redoutable la rade italienne de la Maddalena, l'un des plus admirables repaires maritimes de la Méditerranée.

Donc cette anfractuosité du Nord de la Sardaigne peuvent trouver abri torpilleurs, croiseurs et cuirassés. Trois passes leur assurent une liberté d'évolutions parfaite, et la nature n'a fait naître part de plus admirable port militaire. Les crêtes peu élevées qui couronnent l'île de la Maddalena sont, partout, très fortifiées, et l'attaque en serait en tout cas des plus malaisées.

L'idée devait venir naturellement de protéger la côte Sud de la Corse de façon équivalente et de donner à Bonifacio, qui ne peut guère abriter que des torpilleurs, les points d'appui annexes dans sa défense peut avoir besoin et d'où son attaque serait mieux servie. L'amiral Aube y avait songé dès longtemps et deux points ont été tour à tour préconisés, la baie de Santa-Manza et le golfe de Portovecchio.

La baie de Santa-Manza

Après avoir doublé le phare des îles Lavezzi et en remontant la côte Est de la Corse, on trouve après une heure environ de navigation un cap allongé dirigé vers le Nord, la pointe Capicciolo, derrière lequel se creuse en entonnoir la baie très profonde de Santa-Manza. Le fond de la baie est une plage sablonneuse et assez plate, d'un accès relativement facile et où un débarquement serait facile. Un réseau de chemins, assez pénibles à vrai dire, pourrait conduire les troupes débarquées sur ce point jusqu'à Bonifacio, qui se trouverait ainsi attaquée par derrière et par terre.

Si peu vraisemblable que soit cette éventualité, on a toutefois songé aux moyens de s'en défendre.

Sans doute suffirait-il de fortifier la crête mentagneuse qui forme la pointe Capicciolo et barre complètement la baie de Santa-Manza, ou encore d'établir un petit fort sur le Monte-Corvo, colline qui surgit un peu en arrière au fond de la baie.

La question intéressante était surtout de savoir si la baie de Santa-Manza méritait de sérieuses défenses ou si elle pouvait constituer un abri évoluant pour une escadre. A considérer sa situation géographique, Santa-Manza commande merveilleusement l'insulaire et la Maddalena, mais les marins se plaignent que le mouillage y soit trop profond.

Il est, en effet, on le sait, aussi mauvais pour l'ancrage de trouver trop de fond que de n'en pas trouver assez. Or, à l'entrée de Santa-Manza, les fonds atteignent 80 mètres et les bons mouillages ne se font que sur des fonds de 18 à 22 mètres. L'escadre une fois passée, le vaisseau tire ordinairement sur sa chaîne trois fois la hauteur du fond. Il faudrait donc une place considérable à une petite escadre qui voudrait mouiller au complet sur des fonds de 60 à 80 mètres. A Santa-Manza, il faut pousser l'extrémité de la baie qui se rétrécit en entonnoir pour trouver les fonds propices, encore ces fonds sont-ils sableux et, selon l'expression marine, manquent-ils de tenue, ce qui revient à dire qu'ils retiennent mal l'ancre.

Santa-Manza n'en a pas moins de très chauds partisans, à cause de l'amplitude de la baie et sa proximité de la Maddalena. Je crois pouvoir dire toutefois qu'après l'avoir sérieusement comparée à Portovecchio les officiers généraux qui accompagnaient le ministre ont laissé pencher leurs préférences pour ce dernier point.

L'anse de Portovecchio

C'est à Portovecchio que je vous écris ces lignes, dans le cadre le plus admirable que le paysagiste le plus exigeant puisse désirer.

L'entrée dans Portovecchio offre encore à l'œil surpris un spectacle imprévu, différent de l'admirable baie d'Ajaccio, des rochers abrupts de Bonifacio et des petits ports du Nord de la Corse.

Une colonne de montagnes rocheuses plaquée çà et là de bouquets épais de brousse, apparaît derrière une série de petites îles assez verdoyantes. Glissant à travers cet archipel minuscule, le vaisseau pénètre dans une anse très large et très profonde dont les contours dentelés forment autant de contreforts puissants pour la défense.

Si l'on continue sa route dans la baie, on traverse un chenal assez large encore qui s'ouvre ensuite sur une nouvelle anse plus allongée que la première et qui présente, d'ailleurs, moins de fond. C'est généralement dans le premier bassin que les navires s'arrêtent pour le mouillage; ils y trouvent des fonds de 20 à 28 mètres tout à fait propices. Le second bassin aurait besoin, pour devenir accessible sans inconvénient, d'un dragage qui lui donnerait la profondeur nécessaire.

Pour donner à la première baie qui précède le goulet et s'ouvre sur la large toutes les qualités requises pour une admirable rade stratégique, il suffirait de mettre à exécution le plan si souvent projeté de la double jetée. J'ai dit qu'à l'entrée de la baie, on circulait à travers de petites îles; les deux plus proches de la terre sont à droite et à gauche les îles de Pecorella et de la Chiappa, qui semblent deux sentinelles placées à l'entrée du port. Les réunir l'une et l'autre aux deux pointes du golfe par deux jetées, l'une de 700, l'autre de 500 mètres environ, et laisser ainsi entre elles deux un passage de 400 mètres de large, tel est le projet préconisé par les parrains de Portovecchio. Il donnerait une sécurité absolue à la rade, dans laquelle pourraient trouver refuge des croiseurs.

Portovecchio n'est pas aussi éloigné qu'on le pourrait croire de la pointe Sud, et un torpilleur ne mettrait guère qu'une heure et demie pour gagner la Maddalena, et la situation du port au point de vue de l'offensive serait exceptionnelle.

Il n'y a dans ce tableau qu'un point noir. La côte de Portovecchio est essentiellement insalubre et les fièvres paludéennes y règnent de façon constante. Il y aurait de grandes précautions à prendre dans l'aménagement des batteries de défense pour sauvegarder la vie des hommes qui y tiendraient garnison.

Ces divers points ont été étudiés à nouveau par les officiers de la commission de défense et il est, dès à présent, certain qu'on économiserait les 30 millions demandés pour le creusement de l'arrière-port et qu'on se contenterait de créer la double jetée et les batteries nécessaires à sa protection.

Mais quand verrons-nous ainsi réalisée en partie les projets de l'amiral Aube?

En résumé, des trois points examinés, Bonifacio, Santa-Manza et Portovecchio, c'est sur ce dernier qu'on semble décidé à porter tout son effort. Le profit le plus immédiat que la défense maritime de la Corse aura retiré de la visite ministérielle sera l'augmentation certaine de ses effectifs en torpilleurs et surtout en torpilleurs du dernier modèle.

La défense mobile de la Corse

A ce propos, [illegible] de lundi, dans la baie de Portovecchio, à des expériences fort intéressantes. Le *Pothuau*, ayant à bord tous ses feux, a dû se défendre contre l'attaque des six torpilleurs qui l'avaient accompagné. Les projecteurs électriques fouillant la mer de toutes parts, et, dans la nuit très sombre, l'éclat subit du canon, la fuite rapide des torpilleurs aussitôt que la douche des rayons lumineux signalait leur présence, les évolutions lentes du *Pothuau* qui cherchait à tromper ses invisibles adversaires, la traînée de flammes laissée sur la mer par les torpilles d'exercice, tout, dans cette manœuvre, a présenté un intérêt réellement palpitant. Elle a d'ailleurs parfaitement réussi... au point de vue de l'attaque, les torpilleurs ayant réussi deux fois à devancer le canon et à placer leurs torpilles dans les flancs du *Pothuau*.

A voir ensuite les six torpilleurs regagner à toute vitesse le mouillage du fond de la baie de Portovecchio par une nuit noire, nous avons d'ailleurs acquis la réconfortante assurance que les officiers qui les commandent connaissent à merveille ces passages difficiles.

Dans quelques heures, nous allons quitter la Corse, abandonner le *Cyrnos* et la vie aimable qui nous était faite à bord de ce petit yacht. Un transatlantique nous attend en rade de Portovecchio, le *Saint-Domingue*, qui nous déposera, si la mer le permet, mercredi vers midi à Bizerte.

Le ministre se remarque à bord du *Pothuau* vers onze heures, la visite du port étant terminée.

Je quitte la Corse avec le regret le plus vif de l'avoir traversée trop vite pour me rendre compte exactement des richesses de son sol et de sa valeur économique.

Notre grande île méditerranéenne laisse l'impression d'une admirable colonie toute proche et trop négligée.

Notre attention a dû se porter tout entière au cours de ce voyage sur les efforts que réclame la défense de cette sentinelle avancée, et sans avoir la prétention d'avoir analysé suffisamment un si grave problème, je serais heureux simplement d'en avoir pu faire sentir une fois de plus l'importance. La Corse est actuellement presque sans défense; elle doit devenir ce que la structure de ses côtes l'oblige pour ainsi dire à être: un admirable repaire de torpilleurs et de corsaires.

GEORGES CHARLIER.

(Le Petit Journal).

Bulletin financier

Paris, le 26 octobre 1898.

Sur le fait accompli de la chute du ministère la Marché s'améliore un peu, le 3 0/0 fait 101.65; le 3 1/2 0/0, 105.25.

Plus fermes également nos Etablissements financiers: Le Crédit Foncier à 740, la Commanditaire National d'Escompte à 580, le Crédit Lyonnais à 844, la Société Générale à 543, la Banque Spéciale des Valeurs Industrielles à 324, la Banque Française d'Entreprise à 456.50. Cet établissement va convoquer très prochainement la 1re assemblée générale constitutive de la Société de Fabrication Mécanique des Sacs en Papier Resinée dont les actions ont été si bien accueillies qu'il sera désormais impossible de s'en procurer au pair de 400 fr.

Des Aubé sans bien tenu. Olibet 441.

Grande fermeté de l'obligation Austro-Belge de Pétrole à 500 à 506 fr.

L'action Nord-Pavlovka, demandée à 410 fr., devrait largement dépasser ce cours à raison des offres très avantageuses déjà reçues pour sa production de houilles.

Actions Grandes Brasseries de Vittel Albert et Rennepont très stables à 412.50.

L'obligation de 300 fr. à 0/0 Société Immobilière de Marseille est toujours recherchée à 274, l'Epargne appréciant son revenu et ses garanties.

Les premiers souscripteurs des obligations à 0/0 de 450 fr. Société Immobilière du Casino Municipal d'Arachon, émises à 135 fr. bénéficieront d'une prime avantageuse et du revenu de (5.85 0/0 sans aucun risque, les terrains et constructions du nouveau casino constituant une garantie indiscutable.

Chemins de fer Français en meilleure allure.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 31 OCTOBRE

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 18.7. midi, + 20.0. 5 heures du soir, + 18.8. Maxima, + 20.2. minima, + 17.0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 760 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible.
4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, peu houleuse.

Hauteur des eaux: matin, + 0.55, soir, + 0,38.

Pluviomètre, à 9 heures du matin: nihil.

Carnet mondain

Samedi matin a été célébré à Bastia, en l'église Saint-Florent, au milieu d'une assistance considérable, le mariage de M. Maxime de Morati-Gentile avec Mlle Jeanne Pietri.

La charmante fiancée est la fille de M. Joseph Pietri, un de nos intelligents et actifs compatriotes qui ont su se créer une grande situation dans le nouveau monde, et propriétaire de magnifiques plantations de café à Puerto-Rico. Sous sa riche et élégante toilette virginale, la mariée excitait l'admiration de tous.

L'époux appartient à cette famille de Morati-Gentile, une des plus anciennes de la Corse, dont le nom se trouve à chaque page de notre histoire nationale, et dont ses membres se sont illustrés dans l'armée et dans l'administration.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Pajanacci entouré d'un nombreux clergé.

Un déjeuner des plus soignés a réuni de nombreux parents et invités.

Nous adressons aux nouveaux mariés nos vœux les plus sincères que nous formons pour leur bonheur.

Nouvelles militaires

Par suite de la constitution du 17e bataillon d'artillerie de forteresse qui sera formé à Toulon, la 2e batterie du 2e bataillon détachée à Ajaccio passe comme 1re batterie du 13e bataillon, et la 3e batterie du 11e bataillon, également détachée à Ajaccio, passe comme 2e batterie du 13e bataillon, à partir du 1er novembre.

Concerts militaires

A partir du jeudi 3 novembre, les concerts militaires du jeudi et du dimanche auront lieu de 3 à 4 heures de relevée, sur la place Saint Nicolas.

Chambre des huissiers

Les huissiers de l'arrondissement de Bastia se sont réunis dimanche, afin de procéder au remplacement de M. Tartarini et Rinieri, membres sortants de la chambre de discipline.

Ont été élus, MM. Salvatori et Cl[illegible]

La chambre de discipline se trouve donc ainsi composée pour l'année judiciaire 1898-99: MM. Clost, syndic; [illegible]toli, rapporteur; Salvadori, secrétaire; Gavini et Musolli, membres; Rinieri trésorier.

Morts et enfouis

Dans la matinée, une charrette attelée de deux mulets, affectée aux travaux de remblai de la place Saint Nicolas, a été entraînée au bas du talus; les deux pauvres bêtes sont mortes sur le coup. La charrette a été retirée en assez bon état. On a décidé de laisser les bêtes où elles se trouvaient, leur champ de travail sera le champ de leur éternel repos. Sur elles on s'est empressé de jeter de la terre, et ainsi, même après leur mort, elles auront été utilisées en servant au comblement de la place.

Nouvelles maritimes

L'apprenti mécanicien Mariani est nommé à l'emploi d'élève mécanicien de 2e classe de la flotte.

Le théâtre

Toute la troupe italienne est arrivée dimanche matin, à l'exception de Mlle Rapisardi et des deux barytons, MM. Arrighetti et Romboli, engagés jusqu'au 31 octobre, et qui rejoindront leurs camarades par le paquebot de demain.

Mlle Boschetti Anolta, primo soprano drammatico, s'est trouvée indisposée au dernier moment, et a dû résilier son traité; elle a pu être immédiatement remplacée par Mlle Costa, qui a obtenu beaucoup de succès dernièrement à Marseille, surtout dans la *Gioconda*.

Ainsi que cela a été annoncé, la première aura lieu samedi avec *Il Trovatore*.

Marine

Le paiement des [illegible] trimestre 1898 aura lieu à Bastia le 3 novembre courant, de 8 heures à 11 heures le matin, et de 1 heure à 3 heures de l'après-midi.

Objets perdus

Dimanche soir, il a été perdu sur la place Saint Nicolas, une petite chienne, robe noire et pattes de devant blanches, petit collier avec cadenas en cuir. La rapporter contre récompense, 6, avenue Carnot, magasins Piccini.

— Il a été perdu également un gros brillant; prière de le rapporter au bureau du journal contre récompense.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Rovinalti Marie. — Rovinalti Thérèse. — Ghisoli Ursule-Marie-Madeleine. — Andrei Devote-Louise. — Corbani François. — Bastoni Virginie. — Zerega Dominique. — Bastoni Toussainte.

DÉCÈS. — Néant.

Librairie du *Petit Bastiais*

Ouvrages de M. Louis Campi

Vie du général Campi . . .	1.00
Vie de Dimo Stephanopoli . .	1.25
Vie du général Orsatelli . . .	1.00
Vie du maréchal Sebastiani . .	2.00

(Tous ces ouvrages sont illustrés d'un portrait).

Galerie des célébrités de la Corse, contenant 16 portraits. . . .	8.00
Grand portrait en buste de Paoli	1.50
Figure allégorique de la Corse .	1.00

Dépêches de Nuit

PALMES ACADÉMIQUES

Le Journal Officiel publie les nominations comme officiers de l'Instruction publique, de MM.

Bozj, maire de Corte.

Stefanini, conseiller à la Cour de Bastia.

Un Anniversaire

Hier a eu lieu, au Bourget, la cérémonie patriotique anniversaire des sanglants combats livrés en 1870 contre les armées allemandes par les troupes de l'amiral baron de la Roncière-le-Noury.

La plupart des sociétés musicales, de gymnastique et de tir, les vétérans des armées de terre et de mer, les francs-tireurs de la presse assistaient à cette grandiose manifestation patriotique organisée par les soins de la municipalité du Bourget.

L'armée était représentée par une délégation des 120e et 128e de ligne, et par l'officier d'ordonnance du général Pottier, [illegible] la 5e brigade d'infanterie.

M. Goussot, député de Pan[illegible] prononcé sur le mausolée [illegible] Scour. très patriotique.

Le cortège a ensuite défilé devant le monument où reposent les soldats français, marins et mobiles, et aussi quelques soldats allemands.

L'affaire de Fachoda

Départ du capitaine Baratier

Le capitaine Baratier est reparti hier pour Le Caire, après avoir eu une nouvelle conférence avec le ministre des affaires étrangères.

Le Commandant Marchand

A PARIS

Le commandant Marchand vient de quitter Fachoda pour se rendre à Paris, laissant le commandement de l'expédition au capitaine Germain.

Le commandant Marchand a été appelé à Paris pour recevoir les instructions du Gouvernement.

DUEL DE PRESSE

A la suite d'une très vive polémique, une rencontre au pistolet a eu lieu hier matin entre MM. Massard et Montébut.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

Légion d'Honneur

Réunion du Conseil

Le Commandant Esterhazy rayé des cadres

Le Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur s'est réuni samedi à la Grande Chancellerie.

La discussion a été très longue et très mouvementée.

Le Conseil de l'Ordre a rayé des cadres de la Légion d'honneur le commandant Esterhazy.

La revision du procès Dreyfus *et la Presse*

Tous les journaux de ce jour s'occupent de l'arrêt de la Cour de Cassation.

Chacun envisage à sa manière l'arrêt qui déclare la demande en revision recevable en principe et qui ordonne une enquête supplémentaire à faire par la Cour elle-même.

La *Liberté* dit « Nous aurions désiré que la Cour, se jugeant suffisamment édifiée, renvoyât l'accusé devant une nouvelle juridiction.

» Inclinons-nous devant la décision de la Cour suprême »

NOUVELLES MILITAIRES

Cadre de réserve

M. le général de division Gobhart, gouverneur de Nice, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Ain

Une élection a eu lieu hier dans l'arrondissement de Nantua, pour le remplacement de M. Alfred Carrier, décédé.

Inscrits, 14.587

Les voix se sont ainsi réparties:

Francisque Allombert, directeur du *Courrier de l'Ain*, républicain, 3.977.

Philippon, ancien député de Nantua, radical, 4.015.

Piquet, conseiller général, républicain progressiste, 1.684.

Ponard, ouvrier, socialiste, 809.

Il y a ballottage.

Aux élections du mois de mai, M. Carrier avait été élu par 6.273 voix, contre M. Philippon, député sortant, qui en avait obtenu 947.

La Plainte de Zola

Le procureur de la République a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à suivre au sujet de la plainte en faux déposée par Me Labori au nom de M. Zola. (Affaire Judet).

Les Morts du Jour

Le général Gastine

Le général de division Gastine, inspecteur général permanent des travaux de l'artillerie pour l'armement des côtes, membre des comités techniques du génie et de l'artillerie, a succombé aujourd'hui, à Paris, à la rupture d'un anévrisme.

Le général Gastine se rendait au ministère de la guerre, il s'est affaissé sur le boulevard et a rendu le dernier soupir.

Les passants l'ont recueilli et l'ont transporté à son domicile.

Le général Gastine était âgé de 64 ans.

LE MINISTÈRE

M. Dupuy a continué aujourd'hui ses démarches; il s'est rendu plusieurs fois à l'Elysée, et a eu divers entretiens avec les hommes politiques les plus influents, qui lui ont promis leur concours.

Voici quelle serait la compo[illegible]

Charles Dupuy
Présidence du Conseil et intérieur.
Peytral
Finances
Lebret
Justice
Georges Leygues
Instruction publique
de Freycinet
Guerre
Lockroy
Marine
Delcassé
Affaires étrangères
Guillain
Colonies
Delombre
Commerce et Industrie
Krantz
Travaux publics
Viger
Agriculture
Jules Legrand
Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes

LE PROCÈS DREYFUS

devant la Cour de Cassation

Me Tézenas vient de déposer une plainte à la suite de la divulgation, à l'audience de la Cour de Cassation, d'une dépêche qui lui avait été adressée par le commandant Esterhazy.

A la chambre criminelle

La Chambre criminelle de la Cour de Cassation s'est réunie aujourd'hui pour décider s'il y avait lieu de désigner un ou plusieurs magistrats pour procéder à l'enquête complémentaire qui vient d'être ordonnée.

M. le conseiller Alphalin aurait été chargé de procéder à cette enquête.

LETTRE DE M. CAVAIGNAC

M. Cavaignac vient d'adresser une lettre au président Lœw.

L'ancien ministre de la guerre demande, dans sa lettre, à être convoqué devant le magistrat enquêteur, et qu'il en soit de même des personnes qui sont en mesure de placer la contradiction en regard des allégations produites aux audiences de la Chambre criminelle.

BOURSE DE PARIS

28 Oct. — 31 Octobre

Rente 3 p. 0/0 ancien. .	102.35 — 101.95
— 3 p. 0/0 amort. . .	101.20 — 100.45
— 3 1/2 0/0.	105 85 — 105.55

GUÉRISON assurée des écoulements récents et anciens par l'injection **La Précieuse** du Dr A. LEBEL, 46, r. St-Jean, Caen. Prix, 4 fr.

A VENDRE

Fûts de toute contenance.

Un break sorti de la carrosserie Lombut, de Marseille.

S'adresser chez DEVICIN, spiritueux. Facilités de paiement.

† A vendre après estimation, moitié de sa valeur. — Un monument funéraire en pierre de Cassis.

S'adresser à M. Jobin, maison Barbier, (St-Joseph).

Avis aux Propriétaires

Une Société Livournaise achète les cédrats et autres produits Corses. Ne vendez pas sans la consulter.

S'adresser à M. Giannotti, chez M. Bernardini, buvetier à Lupino, (Abattoir).

Protégeons nos produits et nos industries

Pane di granu corsu

Telle est l'enseigne de la nouvelle boulangerie que vient d'ouvrir

François Pasquinelli

aux portes de la Citadelle, ancienne pâtisserie Rimattei.

On n'y travaillera exclusivement que des farines *premières*, provenant de la minoterie de Corte.

Pain complet à 0.305, 6 sous 1/2 le k.
1re qualité à 0.355, 7 sous 1/2 id.
Pain de luxe à 0.40, 8 sous le kilogr.

A VENDRE

le deuxième étage de la maison n° 7, rue de l'Opéra, à Bastia.

S'adresser à Me Bartoli, notaire.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons

AVIS

GRAND CAFÉ DE LA PAIX

Bière Gruber

0,25 *le Bock*

LIQUEURS DE MARQUE

M. A. GEORGES

Docteur-Dentiste

AMÉRICAIN

14, *Boulevard Paoli, au 1er*

Son Cabinet est ouvert de 8 à 11 heures et de 1 à 5 heures.

l'Insecticide agricole

BENIGNI

est le meilleur remède pour la destruction des fourmis et insectes qui causent de graves dommages aux arbres et plantes de toute nature.

La boîte de 500 gram. 3,50.

S'adresser à l'inventeur A. M. Benigni, propriétaire-agriculteur, Place de l'Hôtel de Ville, 9.

AVIS

Grand Café de la Paix

A VENDRE OU A LOUER

Facilités de paiement

S'adresser au propriétaire.

Voulez-vous de la bonne bière ? à la Brasserie Casparini

Place Saint-Nicolas

Vente en gros et en détail

Bonne occasion

Piano à vendre

S'adresser au bureau du journal.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATE

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

N.-B. Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

L'un des rédacteurs gérant,

MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

M. BECK

44, Rue de la Folie-Méricourt — PARIS

GRACIEUSE ÉLÉGANTE

COMBUSTION COMPLÈTE — SANS ODEUR

PRIX DE FAVEUR

10f au lieu de 12f

13f au lieu de 15f

"ALADIN"

AVIS TRÈS IMPORTANT

L'ANÉMIE L'AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL

Les Affections Chlorotiques, Scrofuleuses, Dyspeptiques Lentes, sont guéris par

l'ELIXIR D'ÉJOTTES

D'une efficacité rapide et incontestable. Il agit aussi à la manière agissante dans l'organisme. Après l'emploi du premier flacon, on se sent déjà bien mieux, on reprend vite ses allures de santé, on retrouve un appétit qui semble ne plus connaître à la satiété.

PRIX DU FLACON : 3f 50.

Dépôt : Bastia chez M. THILLIER, pharmacien.

Les Illustrations de la Cor

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6

Sur papier blanc. — — 5

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).

Sampiero Corso.

Pascal Paoli.

Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5

Sur papier Chine, format 40×30 (Rehaussé). 2

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire.

ACHETE 5 0/0, rien d'avance, achat de valeurs dépréciées et non cotées à la bourse. Ecrire : Agence immobilière, 58, rue des Dames, Paris

PHARMACIE TEILLIET

Extrait titré pour préparer soi-même instantanément un litre de VIN DE QUINQUINA

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

Grand Diplôme d'Honneur à l'Expos. Internationale de l'Alcool, Paris 1898

EAU-DE-VIE DE MARC

Extra-fine, Vieille

L. Georges-Germain, I. Georges et H. Brenot, succes

Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or)

Seuls dépositaires pour la Corse :

BASTIA — ANGELI LOUIS — BASTIA

BAR SOAVI

9, RUE NAPOLÉON

BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

Buvette des Messageries

VINS FINS ET LIQUEURS

ANTOINE-FRANÇOIS FILIPPI

Porto-Vecchio (Corse)

Librairie du PETIT BASTIAIS

P. VATTELAPESCA

(P. LUCCIANA)

1re SÉRIE

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois

Proverbe en 1 acte, PRIX : 60 c.

Conversations de Commedilia en 1 atti. 50 c.	Pussia e Pross Commedilia in 2 atti. 50 c.
Sul Scinatte Comiche 60 centimes	L'Arechitèla Commedilia in 1 atti. 50 c.
Da Chicchia a Purtant Commedia in 1 atto. 50 c.	Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50 ; franco 2 fr. 90.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

PRODUITS RECOMMANDÉS :

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « véry selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

PHARMACIE DANÉ

Pharmacien de l'Hôpital Civil

Chef du Laboratoire de Bactériologie

Coin de Rue Saint-Roch et Boulevard Paoli

FOURNISSEUR de l'Assistance médicale gratuite, des établissements de bienfaisance et des sociétés de secours mutuels.

Laboratoire spécial d'Analyses chimiques et de recherches microscopiques.

Dépôt d'*Eaux Minérales. — Sérums et Vaccins.*

Fournitures pour la photographie.

Pansements antiseptiques. Bandages. Appareils et instruments de chirurgie.

Conditions spéciales pour le gros. — Service de nuit

23e ANNÉE — MERCREDI, 2 NOVEMBRE 1898 — N° 253

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES LA NUMÉRO

Rédaction & Administration 6 Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal

Paris devant 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judic., 0,25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE... un an, 20 fr. ; 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus

AUTRES DÉPART. 22 fr. ; 12 fr. |

On ne reprend pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

[illegible] LES TRÉPASSÉS.

[illegible] (Heure nationale)

[illegible] 6 h. 05 m. — Coucher, 4 h. 25 m.

[illegible] Dernier quartier, le 6. — Nouvelle, le 13

[illegible] SEMAINE : Sainte Laurine.

1er NOVEMBRE

Le Régiment d'Ornano

Combat d'Uriage

400 Corses contre 4.000 Suisses. — 1587.

Alphonse ne séjourna pas longtemps au Pont-Saint-Esprit. Une lettre de La Valette le convia bientôt à de nouveaux combats. Après le traité de Romoulins, Châtillon avait opéré sa jonction avec Lesdiguières. Ensemble, ils devaient attaquer l'armée catholique cantonnée dans les environs de Grenoble et tendre la main au régiment d'Ambonne, chargé par le roi de Navarre de servir de guide à 4.000 Suisses, commandés par Cugi. Le colonel se mit en marche le 1er août. Il n'emmenait avec lui que 50 maîtres de sa compagnie d'ordonnance et 350 fantassins d'élite appartenant aux compagnies : Cacciaguerra, Domenico d'Ornano, Anton Maria de Casanova et Medoro Capizzale.

Le lendemain, les Corses faisaient leur entrée dans Pierrelatte. Les consuls avaient adressé, quelques jours auparavant, une lettre pressante au colonel pour implorer son assistance contre les insultes des bandes armées qui infestaient leur territoire ; il leur laissa une garnison de 30 hommes.

Le 3 août, il prenait ses quartiers dans les faubourgs de Montélimar ; il eut une longue entrevue avec le gouverneur, M. de Suze, qui, trop confiant dans ses propres forces, ne voulut point accepter le renfort que le colonel proposait de lui faire expédier du Pont-Saint-Esprit. Deux jours après, les protestants enlevaient cette place et les compagnies de Sacremore étaient taillées en pièce.

Après six jours de marches pénibles, sous une chaleur accablante, Alphonse fit sa jonction avec M. de La Valette entre Grenoble et Echeroiles, en face de Seyssins occupée par Lesdiguières et Châtillon. Le gouverneur du Dauphiné manœuvrait, depuis quelques jours, pour défendre le passage du Drac.

Le 17 au matin, ses éclaireurs lui annonçaient que les protestants se dirigeaient vers le Sud, en deux colonnes. Convaincu que les Suisses essayeraient de franchir la rivière à son confluent avec la Romanche, il prescrivit à d'Ornano d'occuper Vizille.

Les troupes avaient à peine eu le temps de prendre leurs emplacements, qu'une reconnaissance vint annoncer que les ennemis avaient, depuis quelques jours, franchi l'Isère, à Montmeillan, et marchaient sur Grenoble, par la route de Savoie. Un instant après, une estafette de M. de Suze suppliait La Valette d'accourir à son secours. La situation était critique. Un conseil de guerre, réuni sur le champ, se prononça pour la retraite sur Montélimar. Il semblait impossible d'empêcher la jonction des deux corps ennemis. Dans 24 heures, l'armée se trouverait aux prises avec les Suisses, le dos au Drac ; le moindre échec la jetait sur les piques de Lesdiguières. On n'avait pas de temps à perdre, si on voulait éviter un désastre.

Sans se laisser troubler par des raisons en apparence aussi concluantes, Alphonse exprima un avis tout à fait opposé. D'après lui, la marche sur Montélimar serait une grande faute. M. de Suze n'avait pas assez de forces pour résister jusqu'à leur arrivée ; en outre, ne devraient-ils pas compter sur l'ennemi ? ne seraient-ils pas talonnés par ses armées que l'on redoute de combattre séparément et qui, demain, s'uniront pour frapper un coup plus difficile à parer ? Il faut marcher à la rencontre des Suisses et les tailler en pièces ou mourir à l'ombre des bannières royales.

« On goûta beaucoup un avis aussi sage, et M. de La Valette, en concluant, adressa les paroles suivantes à Alphonse : Monsieur, puisque nous avons résolu de marcher au-devant des Suisses, vous serez chargé de cette mission. Vous partirez à la tête de votre régiment et des troupes que vous voudrez bien me demander. J'ai envoyé en reconnaissance M. de Saint-Julien, mon lieutenant, M. de Crotte, avec sa compagnie de chevau-légers, et M. de Saint-Vincent avec ses arquebusiers à cheval. Voulez-vous attendre leur retour ou préférez-vous vous mettre en route ? Je m'en rapporte à vous ». — (Canault.)

Alphonse n'était pas homme à reculer devant les plus grandes difficultés. Il accepta les propositions de son général. « Pas plus tard que demain, dit-il, je me mettrai en route avec mon régiment. Je n'ai besoin d'aucun renfort. »

Le 19 août, les tambours et les fifres sonnaient la diane plus tôt qu'à l'ordinaire. A 4 heures, les compagnies, rangées en bataille, enseignes déployées, étaient passées rapidement en revue. Le colonel avait mis ses habits de cour : des plumes blanches ornaient son casque resplendissant, une casaque de velours rouge cramoisi brodée d'or et d'argent cachait sa cuirasse ; ses armes dorées et le riche harnachement de son cheval attiraient les regards.

Un long frisson parcourut les rangs lorsque après avoir salué l'enseigne blanche fleurdelysée, il vint se placer devant le centre de la ligne, l'épée au clair. Il fit un signe et un roulement grave transmis de compagnie en compagnie figea au sol ses vieux guerriers. Le tambour venait de sonner la prière et au commandement des capitaines, les fantassins, se mettaient à genoux la pique basse, tandis qu'arquebusiers et chevau-légers saluaient de l'épée. Lentement, les mots sublimes de l'*Ave Maria* montèrent vers le ciel, murmurés par tout un régiment.

Après un léger repas, la colonne, précédée par la cavalerie de Dominique d'Ornano, s'engageait dans la vallée de Vaulnaveys, sur une route difficile dominée à droite et à gauche par les dernières pentes des Alpes dauphinoises. Ce paysage alpestre qui, par certains côtés, rappelle les charmantes vallées de la Corse, jetait sur les visages cet air mélancolique et grave qu'inspire l'idée du foyer lointain, de la famille éloignée.

« Le régiment avait marché environ 10 kilomètres, lorsqu'il rencontra MM. de Saint-Julien, de Crotte et de Saint-Vincent. Avec empressement, ces capitaines donnèrent de longs détails sur leur reconnaissance, insistant sur le nombre des ennemis et la valeur de leurs officiers.

« Ils vont arriver sur nous, dit en terminant M. de Saint-Julien ; déjà nous pouvons entendre leurs tambours, et si vous n'êtes chargé que de reconnaître leurs forces, vous pouvez vous fier à mon expérience. M. de Chatillon sera bien renseigné. »

« Grand merci, Messieurs. Vous avez fait votre devoir. Je vais faire le mien. Si parmi tant de galants hommes que vous êtes ici il y en a qui désirent voir les Suisses de près, ils me feront grand honneur et nous courrons la même fortune. »

Les seigneurs de Crotte et de Saint-Vincent décidèrent de prendre part au combat, chacun avec 90 hommes d'élite. M. de Saint-Julien continua sa marche pour porter à M. de La Valette des renseignements qu'il avait recueillis. Bientôt, Dominique d'Ornano signala les éclaireurs ennemis qui s'avançaient en fouillant les côteaux. Le colonel fit immédiatement arrêter son régiment et le posta à cheval sur la route, face à Uriage. Escorté de tous les officiers et de quatre cavaliers choisis parmi les mieux montés, il se porta en avant, pour faire la reconnaissance de la position. Après avoir exploré le pays et examiné la marche de l'ennemi, il en conclut que d'Aubonne allait être obligé de s'engager dans un défilé long et étroit, venait s'évaser sur une partie de la vallée d'un accès difficile.

Il fallait immédiatement engager la lutte. Un officier transmit ses ordres. Il appela à lui la moitié de sa cavalerie, laissant le reste en réserve, sous rie, laissant le reste en réserve, sous les ordres de Dominique d'Ornano. Le capitaine Cacciaguerra, avec sa compagnie, fut chargé de flanquer la droite de la ligne, en occupant un côteau qui de la ligne, en occupant un côteau qui se trouvait à l'Est de la route. Il devait se tenir jusqu'à la dernière extrémité, sans cependant prendre l'offensive, sans cependant prendre l'ordre formel, sive, avant d'en recevoir l'ordre formel, sans cependant prendre l'offensive, avant d'en recevoir l'ordre formel, sive, avant d'en recevoir l'ordre formel, sans cependant prendre l'offensive, sans cependant prendre l'offensive, avant d'en recevoir l'ordre formel, sive, avant d'en recevoir l'ordre formel, sive, avant d'en recevoir l'ordre formel, s